GROUPE CONSEIL UDA

Projet de raccordement GNR Sainte-Sophie



Inventaire archéologique, 2023

ethnoscop

Juin 2024

Projet de raccordement GNR Sainte-Sophie

Inventaire archéologique, 2023

Ethnoscop inc., 2024

GROUPE CONSEIL UDA

Photographie de la page couverture :

Sondages en cours (près du sondage #149) dans la zone à potentiel archéologique H6, vue vers le nord-ouest (UDA2315-23-NUM1-077)

RÉSUMÉ

Énergir prévoit l'installation d'une nouvelle conduite de gaz naturel renouvelable dans les municipalités de Sainte-Sophie et Mirabel. Dans le cadre de son évaluation environnementale, le Groupe Conseil UDA avait mandaté la firme Ethnoscop à l'automne 2022 afin de réaliser une étude de potentiel archéologique. Cette étude avait permis de délimiter deux (2) grandes zones à potentiel archéologique préhistorique et six (6) zones à potentiel archéologique historique. Au printemps 2023, Ethnoscop était désormais mandatée pour réaliser un inventaire archéologique à l'intérieur du tracé prévu. Plus spécifiquement, l'intervention devait avoir lieu à l'intérieur de cinq des huit zones identifiées à l'étude, c'est-à-dire les zones autochtones préhistoriques P1 et P2, et aussi les zones eurocanadiennes H2, H3 et H6.

Dans la plupart des zones, l'intervention a d'abord consisté en une inspection visuelle des surfaces d'accueil. Par la suite, des sondages ont pu être réalisés, se soldant par la vérification du contenu du sol, tout en effectuant les enregistrements archéologiques pertinents. Un total de 227 puits de sondages a été excavé aux endroits propices à ces vérifications.

L'inventaire réalisé n'a pas permis d'obtenir des résultats éloquents. Au terme de l'intervention archéologique, aucun nouveau site d'occupation préhistorique ou historique n'a été identifié. Quelques éléments de culture matérielle historique étaient présents ici et là, mais il semble s'agir d'une occurrence normale pour des champs cultivés avec de la machinerie et des secteurs situés en bordure de routes.

Le secteur peut désormais accueillir le projet de construction de la nouvelle conduite de gaz naturel renouvelable. En effet, l'emprise des travaux a été parcourue et le contenu du sol a été généralement vérifié aux emplacements les plus opportuns sans qu'un tissu archéologique ne soit identifié. Le projet peut avoir lieu sans menacer de ressources archéologiques à l'exception d'un seul segment. En effet, dans la zone H3, le long de la 1ère Rue, la possible présence de vestiges de complexes agrodomestiques apparaissant notamment sur la photographie aérienne de 1931 n'a pu être vérifiée par le biais de l'inventaire manuel. Il est donc recommandé qu'une surveillance archéologique des travaux de construction ait lieu aux différents emplacements où le tracé de la conduite projetée croise ces fermes anciennes.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES VII

LISTE DES PHOTOGRAPHIES IX

LISTE DES PLANS XI

LISTE DES TABLEAUX XIII

LISTE DES PARTICIPANTS XV

1. INTRODUCTION 1
   - 1.1 Mandat 1
   - 1.2 Méthodes de travail 7

2. CONTEXTE 9
   - 2.1 Cadre naturel 9
   - 2.2 Cadre culturel 14
     - 2.2.1 Cadres culturels autochtones préhistorique et historique 14
     - 2.2.2 Cadre culturel eurocanadien 16

3. RÉSULTATS 33
   - 3.1 Municipalité de Mirabel 42
     - 3.1.1 Les zones à potentiel archéologique P2 et H6 42
     - 3.1.2 La zone à potentiel archéologique H2 54
     - 3.1.3 La zone à potentiel archéologique P1 62
   - 3.2 Municipalité de Sainte-Sophie 68
     - 3.2.1 La zone à potentiel archéologique H3 68

4. DISCUSSION 75

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 83

BIBLIOGRAPHIE 85

ANNEXES

Annexe A Catalogue des photographies
Annexe B Inventaire des artefacts et des écofacts

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Vers 11 000, modélisation du niveau de l'eau de la mer de Champlain se transformant graduellement en une masse d'eau douce, le lac à Lampsilis (niveau de l'eau : 64 m).....11

Figure 2. Extrait du plan de Bouchette de 1815 définissant les limites seigneuriales (*To his Royal Highness's […] topographical map of the province of Lower Canada*, BAnQ E21,S555,SS1,SSS15,P5).....17

Figure 3. Inauguration du chemin de fer Q. M. O. & O. de Montréal à Saint-Jérôme, *L'Opinion publique*, 1876 19

Figure 4. Extrait de la carte de Taché « *Map of the Counties of Terrebonne Two Mountains and Argenteuil [province of Quebec]* », 1861, Département des terres de la Couronne (BAnQ, G/3453/T4774/1861/T33 CAR). 25

Figure 5. Plan officiel de la paroisse de Sainte-Sophie, comté de Terrebonne. Village de Sainte-Sophie, A.E.B. Courchesne, 1877 (BAnQ E21,S555,SS3,SSS1,P35). 27

Figure 6. Sondages dans les zones H6 et P2.....53

Figure 7. Sondages dans la zone H2.....61

Figure 8. Sondages dans les zones P1 et H3.....67

Figure 9. En partie ouest de la zone H3, aspect visiblement perturbé de l'emprise de la conduite de gaz renouvelable en 2021, vue vers le sud-est (Source Google Streetview). 77

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1. Au sud de la zone H2, la rivière Saint-Pierre s'écoule en direction de l'est, vue vers l'ouest (Source M. Sévigny) 12

Photo 2. Le champ du lot 2 455 673, qui est cultivé pour le foin, présente une série de petits drapeaux de marquage indiquant la conduite de gaz existante, vue vers le sud (UDA2315-23-NUM1-043) 43

Photo 3. Au nord du champ, des panneaux avertissent de la présence d'un gazoduc, vue vers le nord-ouest (UDA2315-23-NUM1-042) 43

Photo 4. Entre les lots 2 455 672 et 2 455 673, l'épierrement des champs a été aménagé pour pratiquement former un muret de pierres, vue vers le sud (UDA2315-23-NUM1-050) 44

Photo 5. La présence d'un barrage de castors a fait en sorte que plusieurs secteurs de l'emprise étaient inondés, vue vers le sud-est (UDA2315-23-NUM1-088) 44

Photo 6. Certains secteurs inondés ou partiellement inondés n'ont pu être sondés, vue vers le nord-ouest (UDA2315-23-NUM1-054) 44

Photo 7. Comprise entre la bretelle de l'autoroute 50 et le fossé de drainage, la majeure partie de la zone P2 est apparue surélevée, vue vers l'ouest (UDA2315-23-NUM1-060) 45

Photo 8. Aspect général des cultures du lot 1 690 547, vue vers le nord-ouest (UDA2315-23-NUM1-077) 46

Photo 9. Séquence des sols ayant été révélée par le sondage #181, vue vers le sud (UDA2315-23-NUM1-080) 46

Photo 10. Un sondage manuel réalisé dans un des champs aux abords de la montée Gascon, vue le nord-ouest (UDA2315-23-NUM1-025) 54

Photo 11. Bordant le lot 2 455 681, des blocs de dimension métrique ont été mis de côté, vue vers le nord (UDA2315-23-NUM1-029) 55

Photo 12. Fossé de drainage à sec se trouvant en fond de lots, vue vers sud-ouest (UDA2315-23-NUM1-027) 55

Photo 13. Inspection visuelle des champs ayant été fraîchement labourés, lot 2 455 681, vue vers l'ouest (UDA2315-23-NUM1-031) 56

Photo 14. Aspect du rebord de l'ancienne terrasse lacustre, vue vers le sud-ouest (UDA2315-23-NUM1-068) 62

Photo 15. Un chemin forestier menant au lac artificiel traverse la zone d'intervention, vue vers le nord-ouest (UDA2315-23-NUM1-072) 63

Photo 16. Dans la portion sud-est de la zone P1, un débris métallique comportant des fixations à tête plate gisait au sol, vue vers le sud-est (UDA2315-23-NUM1-074) 63

Photo 17. Fossé dans lequel coule une branche sud du ruisseau aux Castors, vue vers le nord-est (UDA2315-23-NUM1-012) 68

Photo 18. Récents travaux d'excavation ayant drastiquement modifié le paysage, vue vers le sud-ouest (UDA2315-23-NUM1-007) 68

Photo 19. Profil stratigraphique montrant des sols arasés, vue vers l'ouest (UDA2315-23-NUM1-013) 69

Photo 20. Une butte de remblai de quelques mètres de hauteur ceinture le complexe de WM Québec, vue vers le nord-ouest (UDA2315-23-NUM1-008) 69

Photo 21. Par l'existence d'une balance à camion, de routes et d'équipements, le complexe de la WM Québec présente des contextes fortement perturbés, vue vers le nord-est (UDA2315-23-NUM1-018) 70

Photo 22. Travaux de drainage et de remblaiement venant d'être complétés en bordure ouest du complexe de la WM Québec, vue vers le sud-ouest (UDA2315-23-NUM1-006) 78

LISTE DES PLANS

Plan 1 Localisation de l'emprise des travaux....2

Plan 2 Aire d'étude, emprise des travaux et interventions antérieures....3

Plan 3 Zones à potentiel archéologique préhistorique et historique (Ethnoscop 2022)....5

Plan 4. Superposition du plan de Bouchette de 1831 à la trame actuelle....21

Plan 5. Superposition des cartes topographies de 1915 (Laval) et 1918 (Laurentides) à la trame actuelle....23

Plan 6. Superposition du plan de Courchesne de 1877 à la trame actuelle....29

Plan 7. Superposition de la carte topographique de 1970 (Saint-Antoine-des-Laurentides) à la trame actuelle....31

Plan 8 Vue d'ensemble des zones d'intervention....35

Plan 9. Zones à potentiel archéologique P2 et H6, sondages 2023....47

Plan 10. Zones à potentiel archéologique P2 et H6, sondages à l'ouest du boulevard Curé-Labelle....49

Plan 11. Zone à potentiel archéologique H6, sondages à l'est du boulevard Curé-Labelle....51

Plan 12. Zone à potentiel archéologique H2, sondages 2023....57

Plan 13. Zone à potentiel archéologique H2, sondages à proximité de la montée Gascon....59

Plan 14. Zone à potentiel archéologique P1, sondages 2023....65

Plan 15. Zone à potentiel archéologique H3, sondages 2023....71

Plan 16. Zone à potentiel archéologique H3, sondages à l'extrémité est....73

Plan 17. Superposition des photographies aériennes de 1929-1931, vue d'ensemble des zones d'intervention....79

Plan 18 Superposition de la carte topographique de 1970, vue d'ensemble des zones d'intervention....81

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Séquence chronologique des événements quaternaires dans la région de la plaine de Montréal 10

Tableau 2. Liste des sondages de l'inventaire archéologique 37

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'INTERVENTION

Groupe Conseil UDA

Maheata Bronstein	Biologiste, B. Sc, Chargée de projet en environnement
Laurence Langis	Ingénieure, Chargée de projet en environnement

RÉALISATION DE L'INTERVENTION

Ethnoscop

Paul Girard	Coordonnateur
Mathieu Sévigny	Archéologue chargé de projet
Nadine Chénier	Archéologue de terrain
Maxime Vaillancourt	Archéologue de terrain
Molly Monette	Archéologue de terrain
Jean-Philippe Hénault	Archéologue de terrain
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice
Michelle Dubé	Adjointe administrative

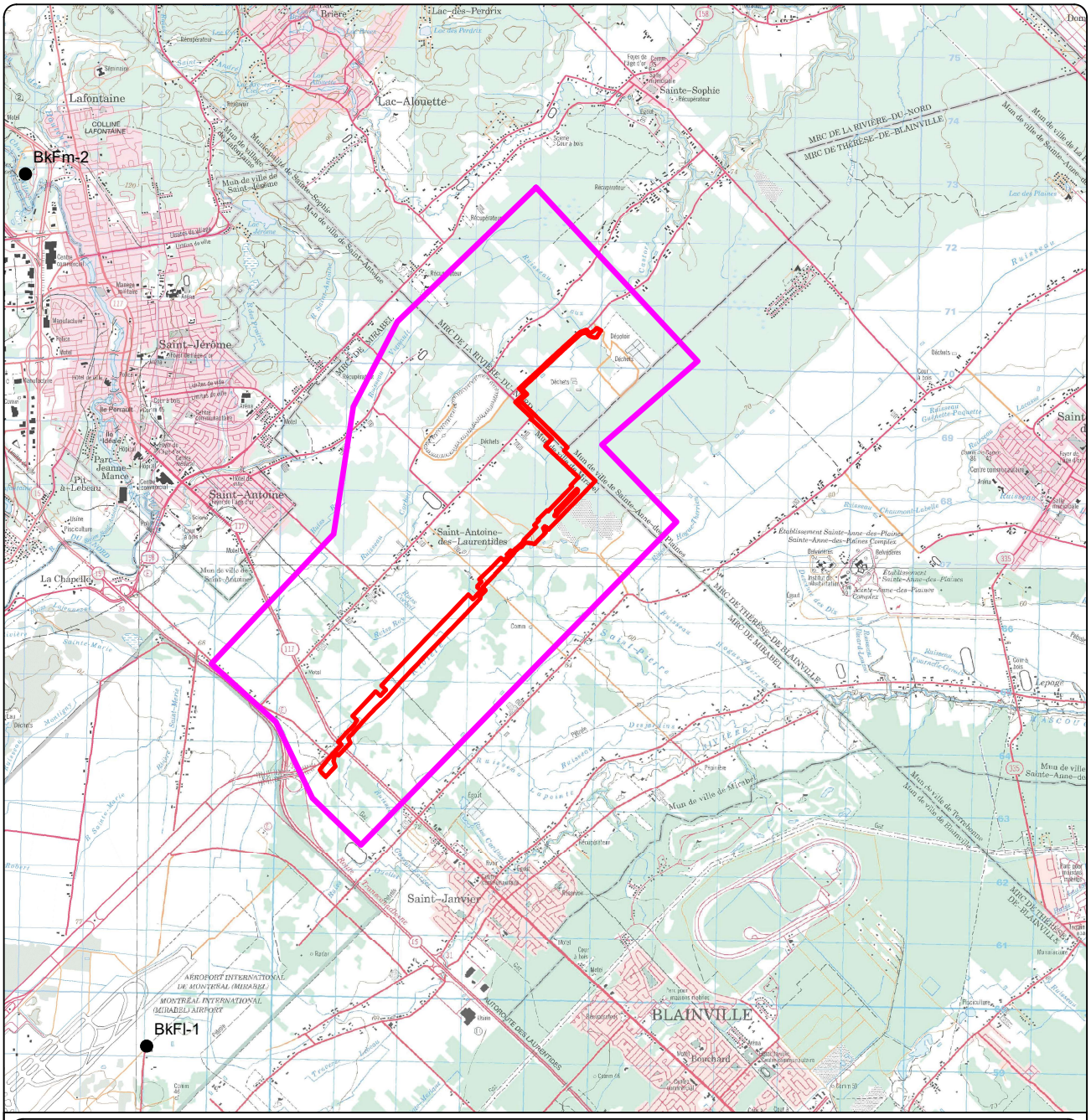
1. INTRODUCTION

1.1 Mandat

Énergir prévoit l'installation d'une nouvelle conduite de gaz naturel renouvelable (GNR) dans les municipalités de Sainte-Sophie et Mirabel. Ce nouveau tronçon doit relier le complexe de valorisation des biogaz et de la biométhanisation de WM de Sainte-Sophie à l'est, au réseau existant de Gazoduc TMQ à l'ouest (plans 1 et 2). Dans le cadre de son évaluation environnementale, le Groupe Conseil UDA avait mandaté la firme Ethnoscop à l'automne 2022 afin de réaliser une étude de potentiel archéologique. Cette étude avait permis de délimiter deux (2) grandes zones à potentiel archéologique préhistorique et six (6) zones à potentiel archéologique historique.

Au printemps 2023, Ethnoscop était désormais mandatée pour réaliser un inventaire archéologique à l'intérieur du tracé prévu de la nouvelle conduite de gaz. Plus spécifiquement, l'intervention devait avoir lieu à l'intérieur de l'emprise d'environ 40 m de largeur du tracé d'enfouissement qui recoupe cinq des huit zones identifiées à l'étude (plan 3). Ces endroits où se chevauchent l'emprise des travaux et les zones à potentiel ont été visités et sondés afin de vérifier s'il y avait présence de témoins archéologiques (artefacts, écofacts, vestiges immobiliers). Le cas échéant, des mesures de préservation ou d'atténuation devaient être prises afin de s'assurer de la conservation de ces données archéologiques.

Le présent rapport fait état des données recueillies lors de l'inventaire archéologique réalisé au printemps 2023. Les données ont été colligées et sont présentées en fonction des zones d'inventaire qui ont été visitées.



INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONDUITE DE GAZ NATUREL DANS LES MUNICIPALITÉS DE SAINTE-SOPHIE ET MIRABEL - ÉNERGIR

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION DE L'EMPRISE DES TRAVAUX

PLAN 1

AIRE D'ÉTUDE 2022

EMPRISE DES TRAVAUX

BkFl-1 SITE ARCHÉOLOGIQUE

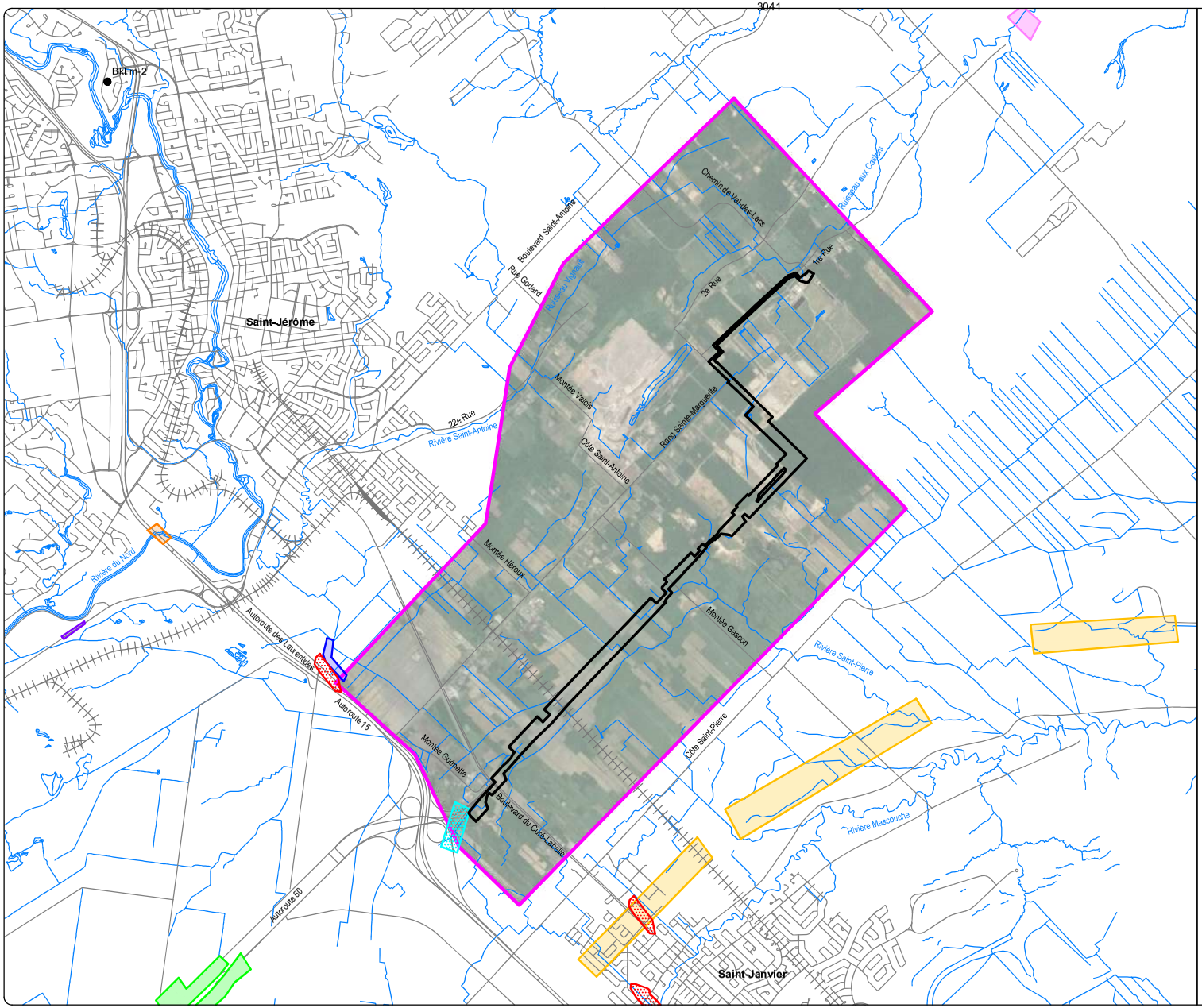
Source : Cartes topographiques 31H12 et 31H13
© Ressources Naturelles Canada (2000)
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 0,5 1 Km

ÉCHELLE : 1/50 000

UDA2315

ethnoscop



INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONDUITE DE GAZ NATUREL DANS LES MUNICIPALITÉS DE SAINTE-SOPHIE ET MIRABEL - ÉNERGIR

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

AIRE D'ÉTUDE, EMPRISE DES TRAVAUX ET INTERVENTIONS ANTÉRIEURES

PLAN 2

AIRE D'ÉTUDE 2022
EMPRISE DES TRAVAUX
BkFm-2 SITE ARCHÉOLOGIQUE

INTERVENTIONS ANTÉRIEURE

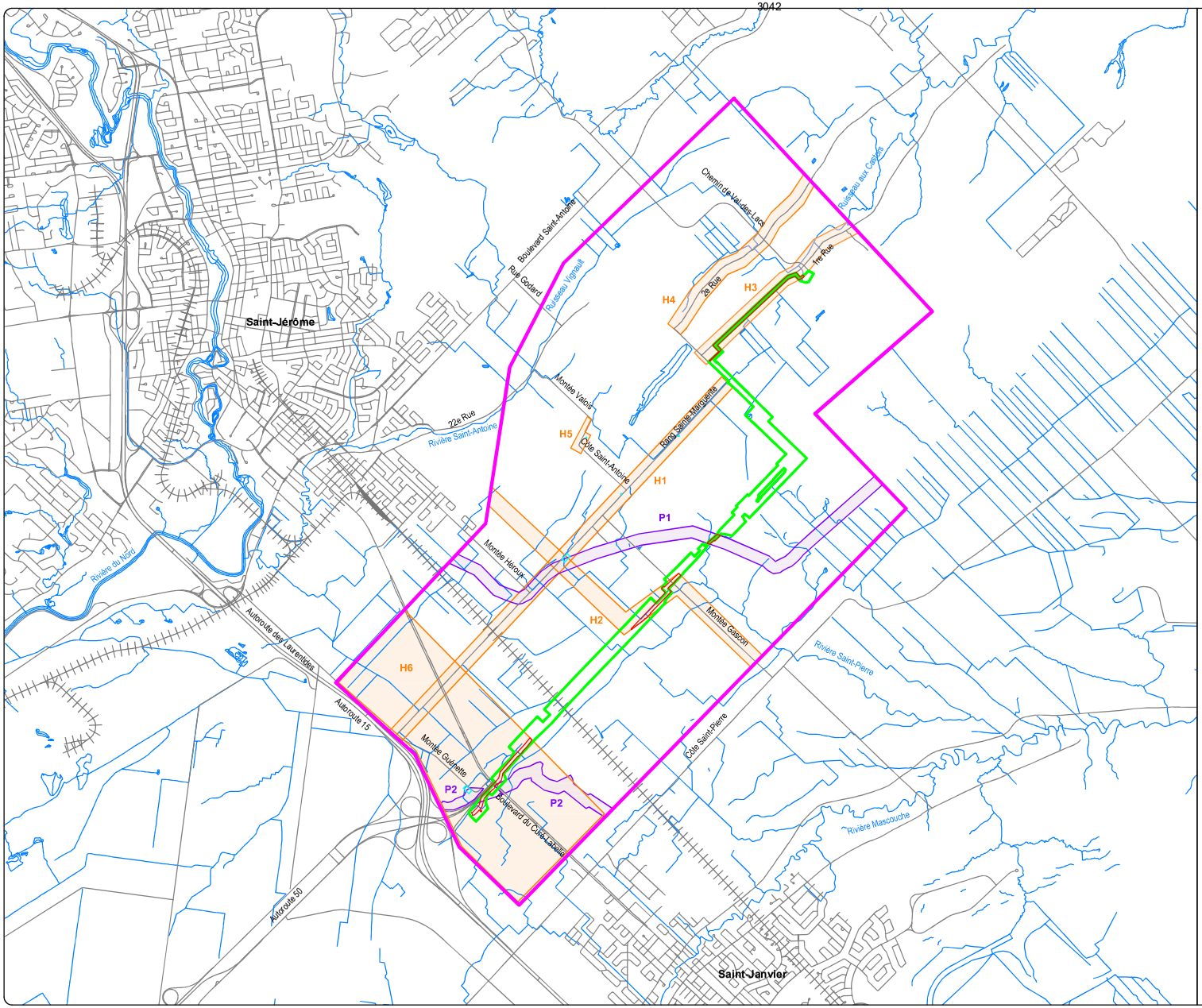
GROISON 1976
CHISM 1982
CHEVRIER 1983
PATRIMOINE EXPERTS 2000
PATRIMOINE EXPERTS 2003
ETHNOSCOP 2008
PATRIMOINE EXPERTS 2011
SACL 2012

0 0,5 1 Km
ÉCHELLE : 1/50 000

Source : Plan base, cartographie numérique, Données Québec, fichiers Adresses Quebec AQréseau.shp, AQréseauPlus.shp Géobase du réseau hydrographique du Québec secteur 04.shp © 2018 Google Earth
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

UDA2315

ethnoscop



INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONDUITE DE GAZ NATUREL DANS LES MUNICIPALITÉS DE SAINTE-SOPHIE ET MIRABEL - ÉNERGIR

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

ZONES À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE PRÉHISTORIQUE ET HISTORIQUE (ETHNOSCOP 2022)

PLAN 3

- AIRE D'ÉTUDE 2022
- EMPRISE DES TRAVAUX
- ZONE D'INTERVENTION
- P1 ZONE À POTENTIEL PRÉHISTORIQUE
- H1 ZONE À POTENTIEL HISTORIQUE
- ZONE HISTORIQUE MAISONS

0 0,5 1 Km

ÉCHELLE : 1/50 000

Source : Plan base, cartographie numérique, Données Québec, fichiers Adresses Quebec AQréseau.shp, AQréseauPlus.shp Géobase du réseau hydrographique du Québec secteur 04.shp *SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)*

UDA2315

ethnoscop

1.2 Méthodes de travail

Puisque les travaux d'aménagement de la conduite de gaz renouvelable envisagée traversent des zones susceptibles de révéler des ressources archéologiques, la présence de traces d'occupations anciennes devait être éventuellement vérifiée. Il a été recommandé de procéder à un inventaire archéologique de ces espaces visés par les travaux (Ethnoscop 2022 : 38). Dès lors, une prospection systématique devait être menée afin d'atteindre et de vérifier le contenu de l'horizon organique de surface, advenant qu'il soit présent. Dans le cas présent, malgré la distinction entre les éventuelles traces d'occupation préhistorique et historique, la démarche d'inventaire était la même pour les deux périodes. Il s'agissait d'une intervention visant à identifier et à caractériser les ressources archéologiques en place dans ces espaces ayant déjà subi d'importantes perturbations, surtout par la construction de routes, d'habitations et par l'aménagement de complexes agrodomestiques, incluant les labours des champs. Ainsi, l'ensemble des zones à potentiel a d'abord fait l'objet d'une inspection visuelle et lorsque pertinents, des sondages manuels d'environ 0,50 m de côté ont été réalisés avec un espacement de 10 à 15 m entre chacun. Parfois, lorsque des champs labourés et non cultivés ont été traversés, seule une inspection visuelle a pu suffire puisque l'action des labours occasionne un fort remaniement des sols, entraînant inévitablement une fraction des témoins culturels en surface et donc directement observables sans sondage manuel. À certains endroits comme près des routes et anciens chemins, la réalisation de sondages manuels a pu quand même être priorisée puisque des vestiges non apparents en surface peuvent se trouver sous les labours malgré l'absence de culture matérielle visible.

L'emplacement des puits de sondage a été consigné et géolocalisé à l'aide d'un GPS et les altitudes ont également été considérées, sinon contre-vérifiées à l'aide du modèle numérique de terrain issu des données LiDAR. Des relevés stratigraphiques ont été dressés lorsque de nombreux sondages présentaient une même séquence, un même faciès homogène. Les sols présents ont donc été caractérisés. Toutes ces étapes devaient être mises de l'avant dans l'optique de s'assurer qu'une éventuelle trame archéologique ne soit pas mise à mal et de saisir l'opportunité afin de vérifier le contenu du sol.

Ces données de terrain ont été essentiellement consignées dans un carnet d'arpentage en utilisant une simple numérotation séquentielle pour identifier les sondages, laquelle a suivi *grosso modo* l'ordre de réalisation des sondages. L'intervention a été effectuée dans le cadre du permis de recherche archéologique **23-ETHN-12**. L'équipe d'archéologues, qui est demeurée de quatre personnes en tout temps, a été présente sur les lieux au cours de six journées, soit du 29 mai au 5 juin 2023.

2. CONTEXTE

Le survol présenté ici est essentiellement tiré d'une analyse du potentiel archéologique qui a été menée antérieurement aux travaux, dans les cadres d'études d'impact (Ethnoscop 2022).

2.1 Cadre naturel

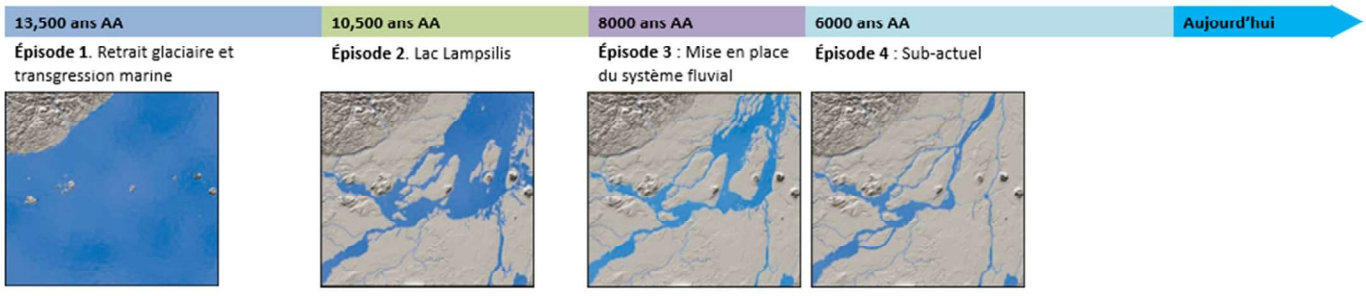
Sur le plan diachronique, l'hydrographie de ce territoire a considérablement changé depuis le retrait des glaciers. Une séquence chronologique des événements tardi- et postglaciaires de la région de Montréal est présentée au tableau 1. Cette compilation permet de comprendre les divers événements ayant façonné certains aspects du paysage ancien et rend possible la caractérisation du régime hydrique suivant la déglaciation. Le tableau révèle que vers 12 900 ans avant aujourd'hui (AA), l'Inlandsis laurentidien couvrait toujours les basses Laurentides. À cette époque, le front glaciaire vêlait des icebergs dans la mer de Champlain qui occupait alors complètement la plaine de Montréal. Vers 11 800 ans AA, des surfaces de terres émergées non englacées existent entre le front glaciaire, qui se situe dans le secteur de Sainte-Agathe, et la rive nord de la mer de Champlain, située à une cote d'environ 90 m d'altitude. Ces terres restent toutefois probablement inaccessibles pour les premières populations humaines qui colonisent le nord-est du continent à ce moment. Elles sont en effet isolées au nord de la mer de Champlain, au-delà de nombreuses baies de vêlage que forment les vallées ennoyées des rivières qui coulent aujourd'hui vers l'Outaouais.

Vers 11 000 ans AA, le front glaciaire a retraité vers le nord aux environs de Mont-Laurier. Le niveau de la mer de Champlain, qui se désalinise lentement, baisse aux environs de 64 m d'altitude dans le secteur. C'est probablement autour de cette époque qu'est incisée la terrasse de 72-74 m traversant obliquement l'aire d'intervention. En effet, le rivage de Rigaud, qui s'établit alors à 64 m d'altitude, doit se positionner aux environs de la base du talus de la terrasse, soit tout juste à l'ouest de la zone à potentiel P2 (figure 1). À ce stade, on retrouve probablement à cet endroit une plage qui correspond à la rive nord d'un bras estuarien d'une largeur d'environ 3 km, s'étendant vers le sud jusqu'aux environs de la rivière Mascouche. À cette époque, Blainville et Mirabel étaient probablement de nouvelles îles dont le relief peu

Tableau 1. Séquence chronologique des événements quaternaires dans la région de la plaine de Montréal[1]

ÉVÉNEMENT	ÉPISODE	TEMPS*	INLANDSIS, GLACIERS	RÉGIME DES EAUX	AIRE D'ÉTUDE
—		13 500 ans AA et plus	Recouvrement total de la vallée du Saint-Laurent	—	—
Retrait glaciaire et transgression marine	**1a**	13 500 à 13 000	Glaciers appalachiens individualisés : Maine, Côte du sud, Bas-St-Laurent, Gaspésie, Provinces Maritimes	Mer de Goldthwait à l'est de Québec, lac proglaciaire à Candona au sud de la latitude de Lachute	Les Montérégiennes sont ennoyées jusque vers 230 m d'altitude. Les plus hautes constituent des îlots rocheux dénudés.
	1b	12 900 ± 50 ans	Retrait du front glaciaire qui, appuyé sur le piémont appalachien, faisait barrage à la pénétration de l'océan.	Vidange rapide du lac à Candona. La mer de Champlain inonde quasi instantanément le sud de la Laurentie.	Au mont Royal, seule la section des trois sommets située au-dessus de 187 m émerge, dont la butte d'Outremont et celle de la Croix.
	1c	12 750	Moraine de Saint-Narcisse. Coup de froid de 12 800 à 11 400 ans AA.	La mer de Champlain lèche les glaces dans la région de Trois-Rivières.	Les Laurentides montréalaises sont dégagées jusqu'à Saint-Faustin.
	1d	12 000	Le front glaciaire file de Shawinigan à Sainte-Agathe et jusqu'à North Bay.	De 12 300 à 8300 ans AA, le lac Ontario, bas, n'alimente pas le haut Saint-Laurent.	11 800 AA : rivage champlainien à 90 m. Le débit des rivières est faible; climat sec.
—	**1** vers **2**	11 000	Le front glaciaire passe à Jonquière et au nord de Mont-Laurier.	Dessalure de la mer de Champlain. Fin du régime estuarien à Québec : 10 600 ans AA.	Rivage de Rigaud à environ 64 m : saumâtre. *Débâcles* tous les 200 ans environ.
Lac Lampsilis	**2a**	10 000	Le front glaciaire passe du lac Saint-Jean au réservoir Gouin et barre le lac proglaciaire Barlow à Rouyn.	Lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent cinq fois supérieur au débit annuel à Montréal. Afflux du lac Agassiz fréquents.	➢ 10 600 AA : début du lac Lampsilis à 52 m. ➢ 10 200 AA : rivage lacustre à 45 m. ➢ 9 600 AA : rivage de Montréal à 30-35 m.
	2b	9 000	Le front se situe loin du lac Saint-Jean et file vers le lac glaciaire Ojibway. Glacier gaspésien disparu.	Lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent six fois supérieur au débit annuel actuel. Afflux du lac Agassiz moins fréquents et plus forts.	➢ 9 000 AA : replat à 23-25 m exondé. ➢ 8 900 AA : début du lac à la Loutre. ➢ 8 400 AA : rivage de St-Barthélemy à 18 m.
Mise en place du système fluvial	**3a**	8 000	Le glacier du Nouveau-Québec est séparé de l'inlandsis laurentidien.	7500 AA : fin du lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent double du débit actuel.	Baisse du niveau du proto-fleuve, puis remontée vers 6 500 ans AA
	3b	7 000	Le glacier résiduel subsiste à l'intérieur du Nunavik, loin des côtes.	Proto-Saint-Laurent. Raccordement progressif des affluents du fleuve.	Rivage à environ 15 m. C'est le plus ancien des bas niveaux du proto-Saint-Laurent.
Subactuel	**4a**	6 000	Fonte finale du glacier (6000-5500)	Débit et régime semblables à l'actuel	Remontée du fleuve depuis 6 800 ans AA
	4b	5 000 et moins	—	Saint-Laurent subactuel, avec variations du niveau moyen en aval des rapides de Lachine	Rivage d'abord à 18 m, puis baisse du niveau des eaux en trois étapes cycliques. Il y a 1000 ans : terrasse à 9 m.

* Chronologie par étalonnage des dates ^{14}C en années de 365,25 jours AA : Avant l'Actuel, *i.e.* l'année 1950.



[1] Tableau conçu par Jean Poirier† d'*Ethnoscop Inc.* et révisé par Pierre J.H. Richard, professeur émérite, *Géographie, Université de Montréal*, en octobre 2016. Mis à jour par Pierre J.H. Richard, été 2022.

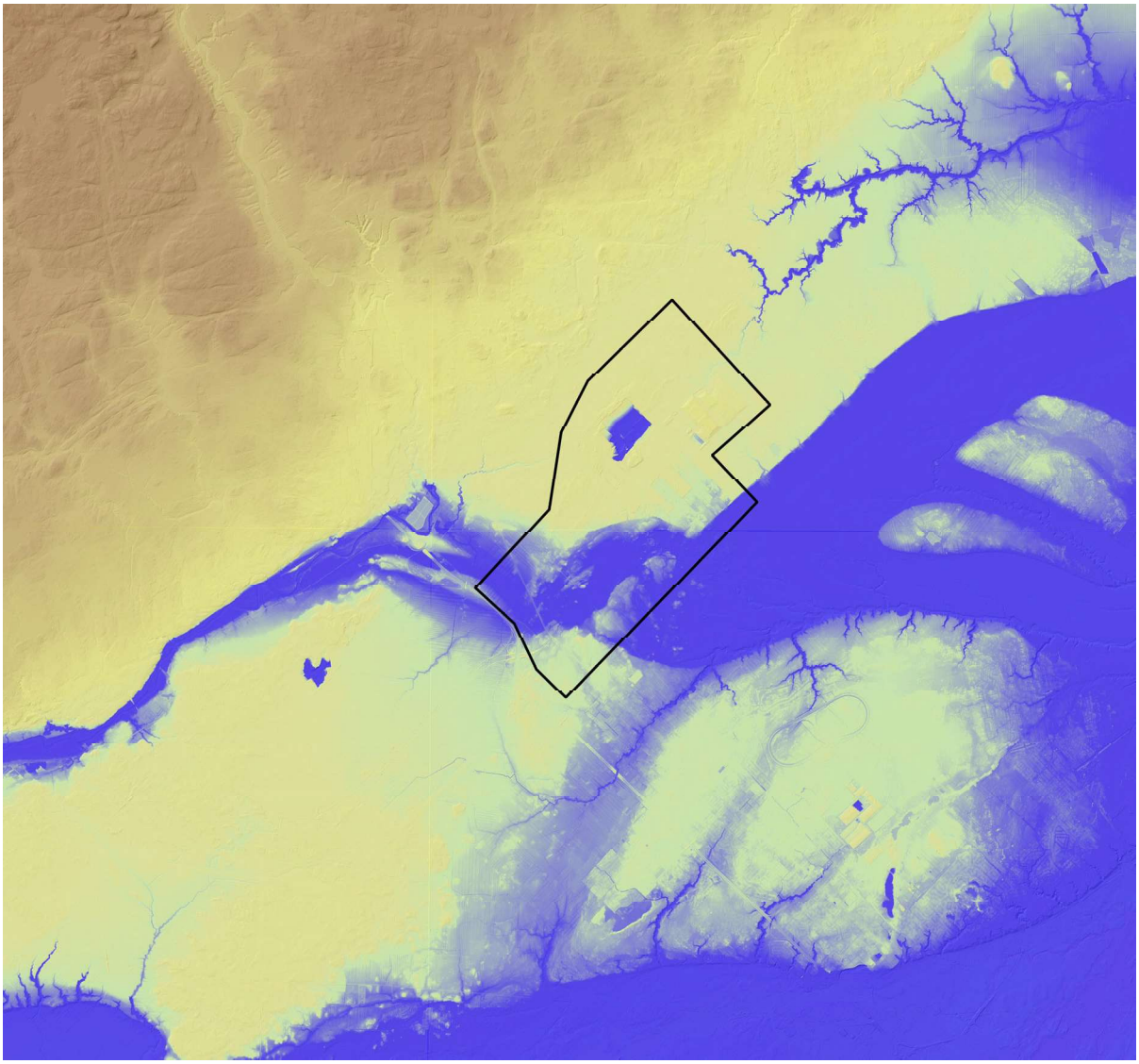


Figure 1. Vers 11 000, modélisation du niveau de l'eau de la mer de Champlain se transformant graduellement en une masse d'eau douce, le lac à Lampsilis (niveau de l'eau : 64 m). Le polygone représente l'aire visée par l'étude de potentiel de 2022.

accidenté émerge à peine des eaux. À cet effet, dans la partie ouest de l'aire d'intervention où se trouvent les zones P2 et une partie de H6, des surfaces sont aussi à l'aire libre, prolongeant ainsi la rive sud de ce bras estuarien. Les zones à potentiel préhistoriques traversées par les travaux projetés sont alors vraisemblablement accessibles aux populations humaines. Le sommet de ces terrasses se positionne comme un endroit avantageux, dominant ainsi un vaste plan d'eau saumâtre pouvant regorger de ressources aisément accessibles. Toutefois, ce territoire est peut-être inhospitalier puisqu'il est potentiellement balayé par les vents catabatiques provenant de la calotte glaciaire fondante à proximité. Malgré cela, une transition s'effectue alors entre une flore arctique-alpine qui laisse déjà place à des forêts claires conifériennes. Il est donc plausible que des troupeaux de caribous se déplaçaient déjà dans cet environnement (Richard 1985 : 46).

Vers 10 600 ans AA, le lac à Lampsilis s'est formé, les eaux ont perdu leur caractère salin et les rivages atteignent la cote de 54 m. L'ensemble de l'aire d'intervention a émergé des flots et les rivières du Nord, de l'Achigan et Mascouche coulent déjà dans leur bassin hydrographique respectif. Elles ont tracé leurs chemins dans la plaine pour rejoindre le lac plus au sud. La rive du lac s'établit à Sainte-Thérèse où il entaille encore la terrasse pendant plusieurs centaines d'années, formant ainsi le coteau caractéristique qui s'étend notamment au nord des municipalités de Mascouche, Terrebonne et Lorraine. Il est alors très probable que des groupes humains habitent déjà la région. Au fil du temps, le niveau du lac Lampsilis continuera de baisser jusqu'à la mise en place des conditions actuelles du fleuve Saint-Laurent, ce qui se produit vers 5000 ans AA.

Au point de vue de l'hydrologie, la zone d'intervention se déploie sur deux bassins hydrographiques distincts (plan 2). Pour ce qui est des deux tiers sud-ouest de la zone d'intervention, la majorité des eaux de l'aire étudiée s'écoulent vers le sud-est, alimentant de petits affluents rejoignant la rivière Saint-Pierre (photo 1), laquelle coule vers la rivière Mascouche à l'est pour atteindre ultimement la rivière des Mille-Îles. Dans le tiers nord-est de la zone d'intervention, les eaux se drainent essentiellement vers le bassin de la rivière de l'Achigan au nord-est, un affluent majeur de la rivière L'Assomption. La rivière L'Assomption se jette dans la rivière des Prairies à seulement 9 km à l'est de l'embouchure de la rivière Mascouche.



Photo 1. Au sud de la zone H2, la rivière Saint-Pierre s'écoule en direction de l'est, vue vers l'ouest (Source M. Sévigny)

Au premier abord, l'aire d'intervention apparaît plane, montrant un paysage homogène dans son ensemble. Cependant, une exception se dessine dans la moitié nord-est de l'aire visée par les travaux. À cet endroit, s'étendant dans un axe sud-ouest/nord-est au sud d'où se trouvent les terrains du lieu d'enfouissement technique (WM-Sainte-Sophie), une terrasse qui s'élève à 72-74 m (NMM[2]) marque le relief. Dans le contexte global de l'aire d'intervention, cette terrasse se distingue en surplombant de 4 à 9 mètres la surface de la plaine laurentienne plus au sud, rompant ainsi la continuité du relief de cette zone. Au sommet de cette terrasse, un plateau très uniforme est couvert d'une végétation forestière. Cette même terrasse croise la montée Gascon à environ 640 m au nord de la zone à potentiel archéologique historique H2. En direction du nord, la plupart des surfaces de la zone atteignent une altitude moyenne qui

[2] Altitude par rapport au niveau moyen de la mer

s'établit aux environs de 73-75 m (NMM). Quelques petits ruisseaux drainent ce secteur aujourd'hui relativement perturbé par les carrières et le lieu d'enfouissement technique. Plus spécifiquement pour la zone à potentiel H3, un cours d'eau la longe et coule en direction du nord-est vers le ruisseau aux Castors, ce dernier se jetant plus loin dans la rivière de l'Achigan, soit à l'est de Sainte-Sophie.

Dans la portion ouest de l'aire d'intervention, l'extension de cette terrasse de 72-74 m est plus ou moins bien définie, mais elle s'atténue progressivement pour devenir un long glacis parsemé d'irrégularité en direction de la ville de Saint-Antoine. Les aménagements routiers de la route 117 et des bretelles de l'Autoroute 50 ont contribué à altérer ou estomper les formes d'origine du paysage. Dans cette partie de l'aire visée par les travaux, une inclinaison généralement descendante du nord-ouest vers le sud-est est perceptible, avec des altitudes s'établissant entre 70 et 65 m (NMM). Dans la portion au sud de l'aire d'intervention, on retrouve des surfaces supérieures à 65 m d'altitude. Ces déclivités forment un talweg qui guide l'écoulement des eaux en direction des rivières Saint-Pierre et Mascouche. D'ailleurs, même à ce jour, ce talweg est souvent le théâtre d'inondations printanières.

Dans une perspective plus large, une récente étude mettait en évidence certaines caractéristiques concernant le réseau hydrographique de ce secteur (Ethnoscop 2015 : 5). Dans ce contexte, le réseau hydrographique bordant l'aire d'intervention s'établit à la limite nord de la plaine laurentienne donc adossé aux basses Laurentides. Son agencement offre une voie de circulation parallèle au fleuve Saint-Laurent en contournant l'archipel montréalais par le nord. En effet, la géographie des bassins hydrographiques, notamment ceux de la rivière du Nord et de la rivière de l'Achigan (et par extension celui de la rivière Mascouche), trace un axe de déplacements qui longe le pied des Laurentides. Au nord, à l'intérieur du massif laurentien, les rivières du Nord et de l'Achigan coulent vers le sud dans un axe relativement parallèle. Cependant, lorsqu'elles arrivent dans la plaine laurentienne, elles divergent en des directions opposées. Tout juste après Saint-Jérôme, la rivière du Nord bifurque vers l'ouest, marquant la limite nord de la plaine laurentienne sur une trentaine de kilomètres jusqu'à Lachute, où elle reprend un cours nord-sud pour se jeter dans l'Outaouais dans le secteur de Saint-André-Est, à une quinzaine de kilomètres en aval. En revanche, le cours de la rivière de l'Achigan tourne brusquement vers l'est à New Glasgow, s'éloignant graduellement du pied du massif laurentidien sur une distance d'un peu plus de trente kilomètres avant de se jeter dans la rivière L'Assomption. Celle-ci coule ensuite dans un axe nord-sud pour se jeter dans le Saint-Laurent à Repentigny à une quinzaine de kilomètres en aval. Ainsi, les trajectoires des deux rivières créent presque un effet miroir dont le prolongement sud de l'axe de réflexion passe à peu près au centre de l'île de Montréal (Ethnoscop 2015 : 6). Dans ce schème d'occupation du territoire, la rivière Mascouche offre également une alternative de contournement de la région montréalaise, bien qu'elle offre un trajet sinueux qui s'étend moins au nord. En incluant la rivière Mascouche, la connexion entre ces cours d'eau pourrait théoriquement s'effectuer par des portages à divers points à l'intérieur de l'aire d'intervention ou davantage au nord de celle-ci.

2.2 Cadre culturel

Dans la même veine que le point 2.1, cette section est directement inspirée de l'analyse du potentiel archéologique conduite par Ethnoscop en 2022, laquelle s'inspirait d'une autre étude archéologique visant la construction projetée du poste à 120-25 kV dans la municipalité de Saint-Hippolyte et de sa ligne d'alimentation le reliant à une ligne qui passe par Sainte-Sophie (Ethnoscop 2015).

2.2.1 Cadres culturels autochtones préhistorique et historique

Dans le passage précédent, le survol de la séquence chronologique des événements post-glaciaires a indiqué que, à l'échelle de l'histoire de l'Holocène, la zone située à la base du contrefort du Bouclier canadien et la limite septentrionale de la plaine laurentienne ont probablement été influencées par les différentes lignes de rivage des plans d'eau qui se sont succédées dans la vallée du Saint-Laurent, ainsi que par les diverses phases de paysages environnementaux qui ont suivi la fonte du glacier. Comme il a été souligné, il semble que la région au nord de la mer de Champlain et plus probablement du lac à Lampsilis ait été vraisemblablement habitable pendant la période du Paléoindien récent, qui s'étend d'environ 11 500 à 8500 ans avant aujourd'hui. Cependant, malgré quelques rares indices disséminés sur un grand territoire, la preuve de l'occupation du Bouclier canadien au Québec à ce moment n'a toujours pas été appuyée par des datations (Côté 1998; Laliberté 1993; Martijn 1985; Ribes et Klimov 1974).

La plus grande partie de la période Archaïque reste également méconnue, jusqu'à l'Archaïque laurentien, soit entre environ 6000 ans AA et 4000 ans AA. À ce moment, des groupes de chasseurs-cueilleurs parcourent fréquemment la région entre l'Outaouais et le Saint-Maurice comme le révèlent quelques sites archéologiques situés à l'intérieur des terres au nord du Saint-Laurent (Gagné 1999; Laurin 1989; Marois et Ribes 1975; Plourde 2005; Ribes et Klimov 1974). La présence humaine dans la région se maintient également tout au cours de la période Sylvicole, d'abord au Sylvicole inférieur avec quelques rares indices (Ethnoscop 1988; Ribes et Klimov 1974; Tremblay 2005). Puis, de façon plus marquée au Sylvicole moyen, tant à l'intérieur des terres que sur les rives des grands cours d'eau (Chapdelaine 1990; Ethnoscop 1987; 1989; Gagné 1999; 2002; Laliberté 1999; Laurin 1989; Ribes et Klimov 1974). Enfin, la présence humaine au Sylvicole supérieur est moins bien documentée sur le plan archéologique, mais en tenant compte des données ethnohistoriques des groupes iroquoiens, il est logique de croire que la région qui nous concerne ait fait partie des territoires exploités par les Iroquoiens du Saint-Laurent de la région montréalaise, alors que des sites villageois sont connus sur l'île de Montréal ainsi qu'un peu plus en aval, à Lanoraie et Sorel-Tracy.

Au début de la période historique, la région est fréquentée par les Algonquins, qui sont omniprésents au nord du Saint-Laurent après la dispersion des Iroquoiens du Saint-Laurent. Malheureusement, l'histoire autochtone de la région des Basses-Laurentides et de Lanaudière demeure largement méconnue. Selon les documents écrits et les cartes de la première moitié du XVII[e] siècle, la bande des *Wescarinis*, également appelés *Khionontateronon* chez les Hurons ou la *Petite Nation* chez les Français, occupe le territoire situé directement à l'ouest de la région visée par l'actuel mandat, sur la rive gauche de l'Outaouais, en amont du lac des Deux-Montagnes. Bien que le centre de leur territoire semble s'étendre de part et d'autre de la rivière Petite-Nation, entre les rivières du Lièvre et Rouge (Viau 1993), il apparaît possible que la région visée par les travaux, incluant le bassin hydrographique de la rivière du Nord et la partie occidentale du bassin hydrographique de la rivière L'Assomption, ait également été fréquentée par ce groupe (Ratelle 1993 : 33). Quant au territoire situé à l'est de l'aire d'intervention, soit le nord du Saint-Laurent à l'ouest de la Mauricie, il est vraisemblablement occupé par une bande algonquine dirigée par le chef Batiscan (Laverdière 1870 : vol.II: 356, 398; vol. IV: 1198). Il est possible que la bande de Batiscan ait exploité la rivière L'Assomption (Ratelle 1993 : 30) dont le nom algonquin est *Outaragauesipi* (RJ (Relations des Jésuites) 1972 : vol. 3, 1642: 1636), alors que d'autres ont plutôt vu le territoire de Batiscan sur le cours de la rivière Mattawin (Morissonneau 1978 :69). Selon les cartes de Champlain, la bande à Batiscan évolue dans les environs des sources des rivières Mattawin, Maskinongé, Yamachiche, L'Assomption et du Loup (Ratelle 1993 : 29). Notons également qu'une carte anonyme de la Nouvelle-France datant d'environ 1641, porte l'ethnonyme (d'origine huronne) *Khiondakouananiactonon,* à l'ouest du cours inférieur de la rivière Saint-Maurice. Bien que cette bande soit tentativement associée aux Attikameks, il est possible qu'il s'agisse en fait de celle de Batiscan (Chamberland, Leroux, Audet, Bouilé et Lopez 2004 : 133).

Dans une perspective plus large, les différents groupes algonquins ont dû abandonner leurs terres sous la pression iroquoise au milieu du XVII[e] siècle, ce qui a pour effet de disloquer la structure des bandes spécifiques telles que connues auparavant. Les Algonquins reviendront sur leurs territoires plus régulièrement après la Grande paix de 1701, mais bientôt la mission sulpicienne du Lac-des-Deux-Montagnes, établie en 1721, sera le lieu où se rassembleront Iroquois, Népissingues et Algonquins. La région intérieure est toujours fréquentée par les familles de chasseurs lorsque la colonisation s'amorce au XIX[e] siècle, mais cette histoire n'a essentiellement pas été écrite et a malheureusement disparu des traditions orales au cours des générations (Viau 1993 : 128). Toutefois, depuis peu, des efforts en ce sens ont été faits dans les régions limitrophes à la zone d'intervention (Hubert et Savard 2006; Paquin 2014), mais rien encore qui s'adresse aux Basses-Laurentides. En somme, l'archéologie reste aujourd'hui la meilleure source de documentation sur l'histoire autochtone de la région, tant pour la période préhistorique que pour la période historique.

2.2.2 Cadre culturel eurocanadien

L'aire d'intervention regroupe surtout le secteur Saint-Antoine de la Ville de Mirabel et la partie ouest de la municipalité de Sainte-Sophie, tous deux situés dans la région administrative des Laurentides dans les Basses-Laurentides.

La colonisation de cette région par les Euroquébécois se produit au début du XIX^{e} siècle, à une époque où le terroir seigneurial atteint sa saturation foncière, provoquant, entre autres, un exode des Québécois ruraux vers les États-Unis. Pour contrer ce mouvement, les élites nationalistes et religieuses cherchent à ouvrir de nouveaux territoires à la colonisation. Le peuplement des Pays-d'en-Haut et du nord est alors fortement favorisé par ces élites afin de contrer l'émigration. La zone d'intervention est située dans l'ancienne seigneurie de l'Augmentation-des-Mille-Îles (secteur Saint-Antoine, Mirabel) et dans celle de l'Augmentation-de-Terrebonne (secteur Sainte-Sophie) qui participent à cette mouvance. Située dans les Basses-Laurentides, cette sous-région voit apparaître les premiers villages et paroisses le long de ses rivières, lesquelles ont facilité leur développement, voire impulsé leur création. La pression démographique de 1780 à 1830 et l'éloignement des plus vieilles paroisses nécessitaient d'en créer de nouvelles. Les cours d'eau serviront également à définir l'organisation spatiale du système de rang (Laurin 1989 : 42).

Avant cela, et pour favoriser la colonisation, l'ouverture de chemins est essentielle puisqu'ils desserviront les chemins de rang qui relient le bâti aménagé en bout de lot. Nous détaillerons ces aménagements séparément, d'abord pour le secteur ouest de la zone d'intervention correspondant à Mirabel, puis pour le plus petit secteur est associé à la municipalité de Sainte-Sophie. Plus loin, le potentiel archéologique historique sera précisé autour de zones bien définies qui correspondent à ces chemins dont les tracés sont parfois les mêmes encore aujourd'hui, alors que d'autres ont disparu.

Mirabel

Alors que les paroisses ayant été fusionnées pour former la ville de Mirabel avaient initialement été établies dans la seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes, la zone visée par les travaux d'Énergir au nord de Saint-Janvier se situe dans la seigneurie de l'Augmentation-des-Mille-Îles dans la partie connue comme la Rivière-du-Chêne. Elle est octroyée au seigneur Eustache Lambert Dumont le 20 janvier 1752 par le Marquis de la Jonquière et l'intendant Bigot. L'augmentation s'étend dans un axe sud-est/nord-ouest et empiète sur celle de la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes, propriétés des Sulpiciens et dont l'axe nord-sud explique le croisement des terrains sur une surface de 6600 arpents (figure 2, en orange). Une querelle d'arpentage perdura jusqu'en 1834, date à laquelle un accord fut conclu attribuant ces terres aux Sulpiciens en échange de terrains près de Saint-Colomban (Boileau 1997). En conséquence, la famille Dumont a dû renoncer aux bonnes terres de la côte Sainte-Marie, dont l'extrémité nord-est se trouve à proximité de l'aire d'intervention[3].

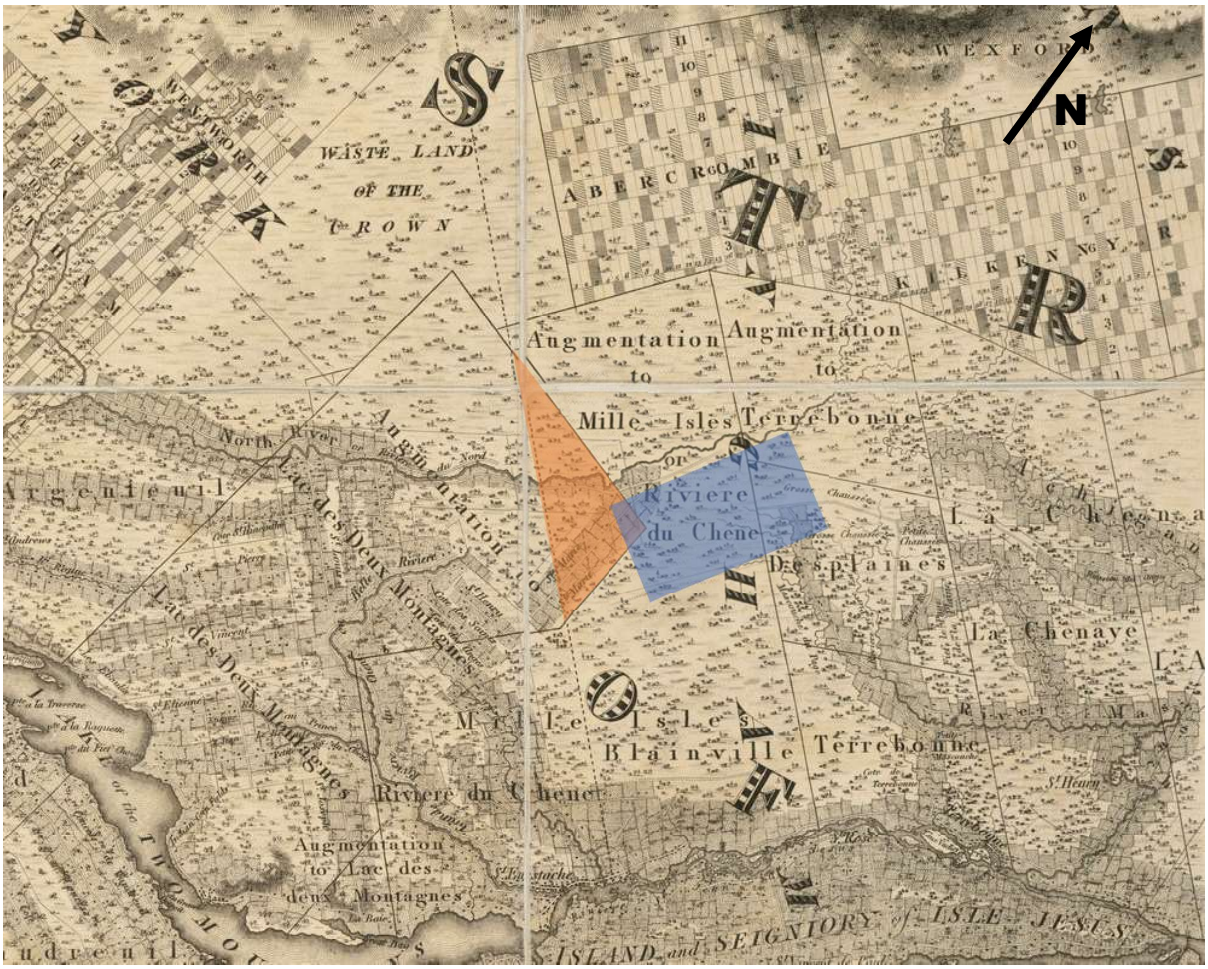


Figure 2. Extrait du plan de Bouchette de 1815 définissant les limites seigneuriales (*To his Royal Highness's […] topographical map of the province of Lower Canada*, BAnQ E21,S555,SS1,SSS15,P5). L'aire visée par l'étude de potentiel de 2022 approximative est en bleue.

[3] La superposition des plans de Bouchette de la première moitié du XIX[e] siècle demeure imprécise.

À la fin du XVIII[e] siècle (1780-1790), les niveaux de peuplement et d'utilisation des terres des seigneuries de Terrebonne, du Chêne et de Blainville sont tels que les nouveaux arrivants doivent soit s'installer plus loin au nord dans les terres (augmentations des seigneuries de Terrebonne ou du Chêne) soit vers l'ouest (seigneuries du Lac-des-Deux-Montagnes et Argenteuil). C'est dans ce contexte que le peuplement du secteur associé à l'aire d'intervention s'amorce, se limitant initialement aux abords des chemins et des rangs. Au sud-est, le site de la future paroisse de Saint-Janvier, nommé à l'époque le « Pays-fin », est défriché en passant par la seigneurie de Terrebonne, et non celle de Blainville au sud, par les colons de Terrebonne et de La Plaine qui transiteront le long de la rivière Mascouche (Laurin 1989 : 87). Le lien entre ce secteur et le sud de la seigneurie de Blainville se fera plus tardivement, soit au tout début du XIX[e] siècle, avec le prolongement du chemin de la Grande Ligne en 1805 par le notaire Lacroix. Vers 1820, un lieu nommé « La Chapelle » situé à 2 km au sud de l'actuel centre-ville de Saint-Jérôme sert de lieu de rassemblement pour les messes célébrées par le curé de Sainte-Anne-des-Plaines.

Cinq ans plus tard, en 1825, le recensement atteste de l'arrivée massive de colons canadiens-français dans l'Augmentation-des-Mille-Îles puisqu'on y dénombre plus de 1250 âmes (Laurin 1989 : 101). Ils occupent alors les côtes Saint-Pierre[4], Sainte-Marguerite[5] et Rivière du Nord dont le Cordon (plan 4). En 1830, le peuplement de l'augmentation est complété jusqu'à la frontière avec le canton d'Abercromby. Au-delà, les terres sont régies par le mode de tenure anglais qui ne satisfait pas une majorité de Canadiens français. En plus de la rareté des terres qui poussent les seigneurs à faire grimper les prix, certains arrivants emprunteront le chemin de la lutte politique jusqu'à la bataille de Saint-Eustache en 1837 d'où ils ressortiront perdants, tandis que d'autres s'exileront vers les États-Unis. Ceux qui occupent déjà des terrains dans les Basses-Laurentides les exploiteront au maximum de leur potentiel agricole au détriment des réserves de bois. La surpopulation et les terres surexploitées engendreront une crise agricole qui sévira de manière généralisée dans les seigneuries de la région.

Selon les plans anciens et depuis au moins 1831, un chemin sans nom partant de la côte Saint-Pierre est une des premières routes à être ouverte et à traverser l'aire d'intervention (voir Ethnoscop 2022 : zone à potentiel archéologique historique H2). Ce chemin fait alors la liaison entre la seigneurie de Blainville, détachée de la seigneurie des Mille-Îles depuis déjà 1718, et la côte de la rivière du Nord longeant la rivière du même nom (plan 4).

La croissance populationnelle de l'Augmentation-des-Mille-Îles est très importante entre 1835 et 1841 (+126%), menant au développement des activités économiques de façon plus ou moins intensif selon les secteurs (commercialisation de l'agriculture importante, industrie forestière modérée) et à la nécessité de développer des moyens de transport et de communications plus modernes. Après moult déboires et délais concernant la création d'un réseau de chemin de fer dans les Basses-Laurentides, un projet de liaison entre Saint-Jérôme et Montréal est

[4] Elle longe l'aire d'intervention à environ 1600 m parallèlement sud (1 mile).

[5] La côte Sainte-Marguerite n'apparaît pas sur le plan de Bouchette de 1831.

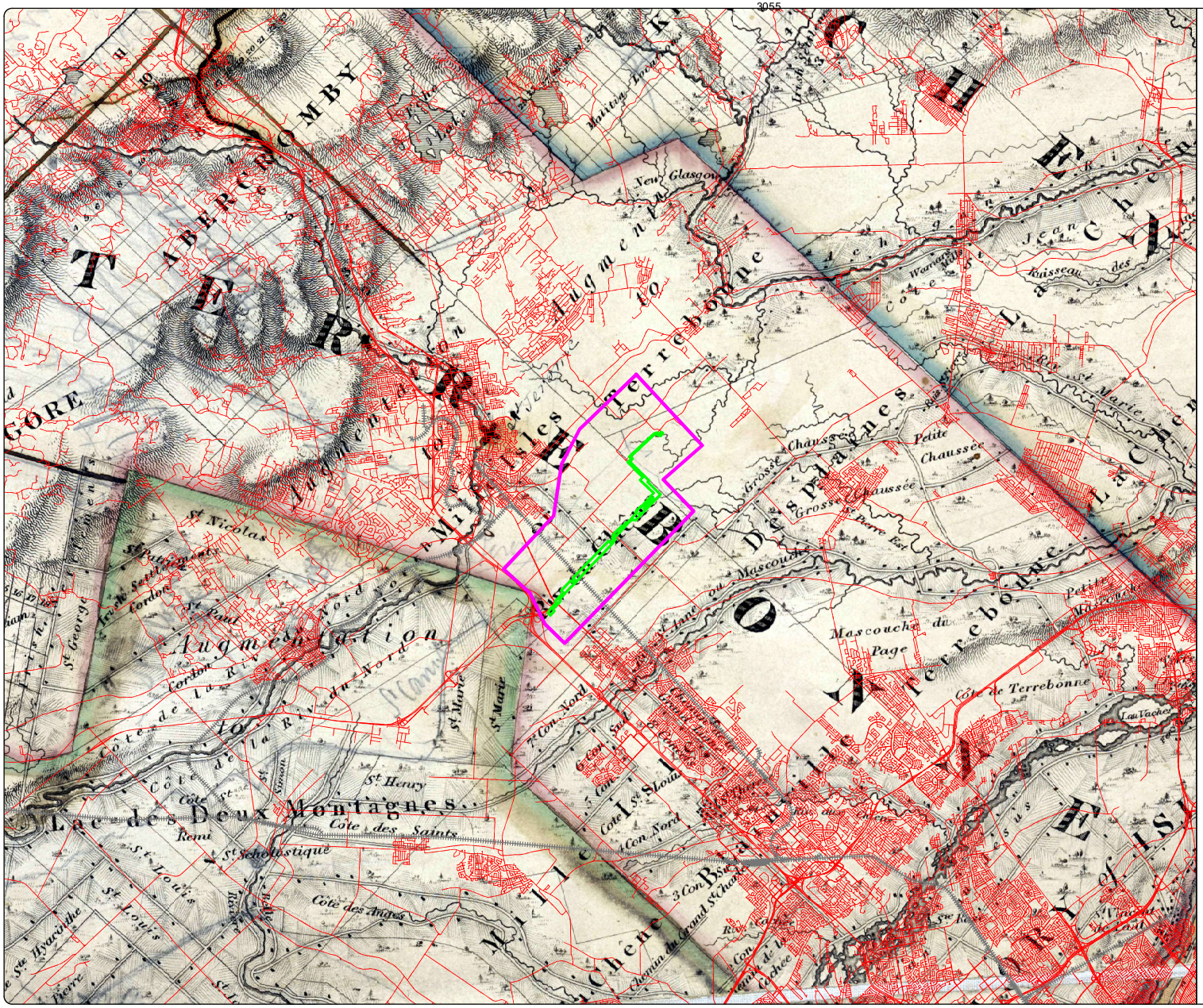
finalement amorcé en 1868 par le Chemin à lisses[6] de colonisation du nord de Montréal. En raison de problèmes de financement et de gestion, le projet est repris par le Chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental. Passant dans le secteur ouest de l'aire d'intervention, ce tronçon est finalement achevé en 1876 (plan 5 et figure 3). Les voies et le matériel roulant sont rachetés en 1882 par le Canadien Pacific alors que l'Occidental poursuivra le projet de prolongement du chemin de fer vers le Nord (Mont-Laurier). L'arrivée du train jouera un rôle majeur dans la modernisation des Basses-Laurentides en transformant l'économie de la région par la multiplication des manufactures.



Figure 3. Inauguration du chemin de fer Q. M. O. & O. de Montréal à Saint-Jérôme, *L'Opinion publique*, 1876

La municipalité de Saint-Antoine est née en 1944 avant d'être scindée en deux en 1956 en raison de besoins différents entre les habitants de la zone rurale, au sud, et ceux du village, au nord, qui avaient besoin d'un système d'égouts et d'aqueduc. En 1969, le projet de construction de l'aéroport mène à une foule d'expropriations, qui se révéleront pour la plupart inutiles, dans les municipalités de Sainte-Scholastique et Sainte-Monique en totalité, mais également dans les municipalités de Saint-Antoine, Sainte-Sophie et bien d'autres. La partie sud de Saint-Antoine-des-Laurentides, un territoire encore aujourd'hui très rural, fait partie des 14 municipalités, ou parties de municipalités, ayant été fusionnées pour devenir la ville de Sainte-Scholastique en 1972, renommée Mirabel quelques mois plus tard.

[6] Chemin à lisses de bois



INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONDUITE DE GAZ NATUREL DANS LES MUNICIPALITÉS DE SAINTE-SOPHIE ET MIRABEL - ÉNERGIR

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION DU PLAN DE BOUCHETTE DE 1831 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 4

AIRE DÉTUDE 2022

EMPRISE DES TRAVAUX

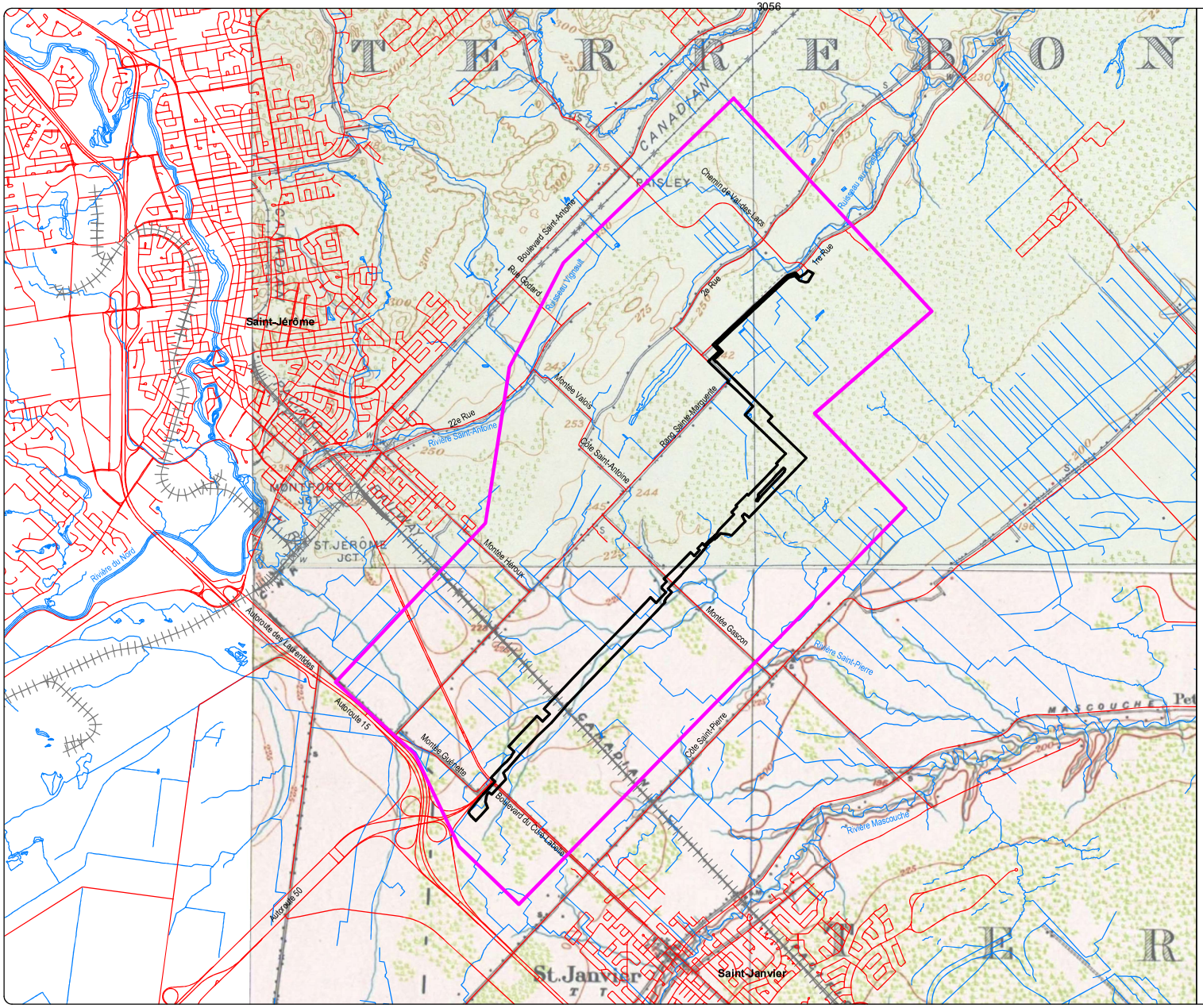
0 1,5 3 km

ÉCHELLE : 1/150 000

Source : Plan base, cartographie numérique, Données Québec, fichiers Adresses Quebec AQréseau.shp, AQréseauPlus.shp Géobase du réseau hydrographique du Québec secteur 04.shp *SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)*

UDA2315

ethnoscop



INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONDUITE DE GAZ NATUREL DANS LES MUNICIPALITÉS DE SAINTE-SOPHIE ET MIRABEL - ÉNERGIR

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION DES CARTES TOPOGRAPHIES DE 1915 (LAVAL) ET 1918 (LAURENTIDES) À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 5

AIRE D'ÉTUDE 2022

EMPRISE DES TRAVAUX

0 0,5 1 Km

ÉCHELLE : 1/50 000

Source : Plan base, cartographie numérique, Données Québec, fichiers Adresses Quebec AQréseau.shp, AQréseauPlus.shp Géobase du réseau hydrographique du Québec secteur 04.shp *SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)*

UDA2315

ethnoscop

Sainte-Sophie

La seigneurie de Terrebonne est considérée comme le berceau de la région des Laurentides avec la concession des premières terres dès 1695 par Louis Le Conte Dupré, marchand de Montréal (Laurin 1989 : 84). Les terres y sont fertiles et propices à la culture du tabac, du chanvre, du lin et du blé. L'histoire de Sainte-Sophie doit y être rattachée, car son territoire fait partie de l'augmentation de cette seigneurie qui sera accordée à Louis de Chapt de La Corne, pour l'exploitation du bois, le 12 avril 1753 par le marquis Duquesne et M. Bigot, gouverneur général et intendant[7]. Ce territoire sera également nommé « Augmentation-de-Lacorne » (figure 4).

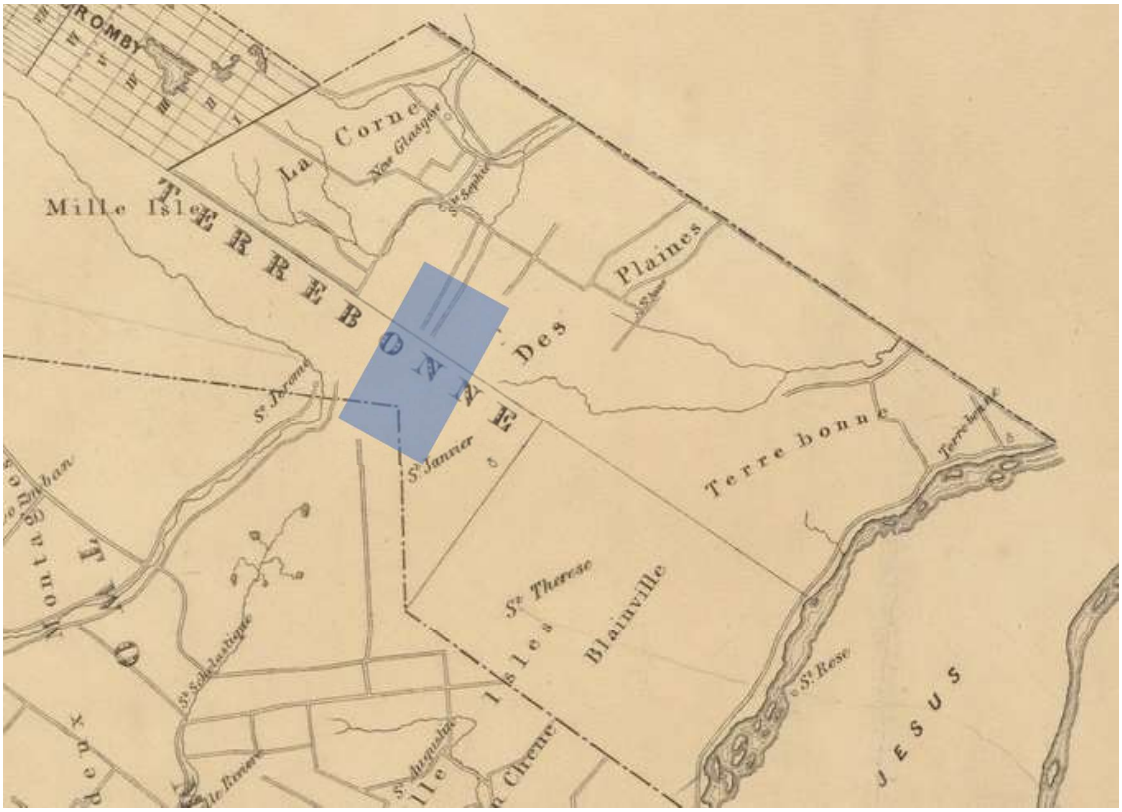


Figure 4. Extrait de la carte de Taché « *Map of the Counties of Terrebonne Two Mountains and Argenteuil [province of Quebec]* », 1861, Département des terres de la Couronne (BAnQ, G/3453/T4774/1861/T33 CAR). L'aire visée par l'étude de potentiel d'Ethnoscop 2022 approximative est en bleue.

En 1769, 249 terres sont concédées dans la seigneurie de Terrebonne, mais aucune encore dans l'Augmentation-de-Lacorne. La situation est la même lors de l'aveu et dénombrement de la seigneurie en 1780 (Champagne 2005 : 27-29).

[7] 1795. Compilation de la partie ouest de la province du Bas-Canada. Bureau de l'arpenteur général. Brouillon plan divers roulé 17-2. Jean-Baptiste Duberger, Samuel Gale. Arpentage des terres du domaine de l'État et des frontières du Québec. 17-1.

Des Écossais, fuyant les crises frappant leur pays, sont motivés à venir s'établir dans la seigneurie par la remise de rentes pour au moins deux années permises par le seigneur de Terrebonne, Roderock McKenzie, lui-même écossais. Avant 1820, ils sont parmi les premiers à coloniser l'augmentation de Lacorne en fondant New Glasgow, laquelle se trouve à un peu plus de 5 km au nord-est de l'aire d'intervention, sur la rivière de l'Achigan (Laurin 1989 : 98-99). En 1821, d'autres Écossais s'installent dans le *New Paisley Settlement* qui deviendra par la suite Sainte-Sophie. Le chemin Effingham[8], aussi appelée la Grande Ligne, est ouvert en 1820 à la limite entre la seigneurie de Terrebonne et celle de Lachenaie. Il permet le développement des parties éloignées de ces seigneuries, dont New Paisley (plan 6). Dès 1825, on trouve 100 habitants à New Paisley et 300 à New Glasgow. Le chemin Effingham se prolongera ensuite à travers le canton de Kilkenny au nord et atteint même Saint-Marguerite-du-Lac-Masson vers 1860. C'est de cette voie fondatrice qu'essaimeront des chemins transversaux qui bordent le front des lots (Laurin 1989 : 243).

Plusieurs de ces immigrants écossais quittent pourtant assez tôt pour aller s'établir aux États-Unis ou au Haut-Canada. Ils sont en partie remplacés par des Irlandais à partir de 1847 – une immigration due à l'épisode de la Grande Famine irlandaise – et par un grand nombre de Canadiens français (Champagne 2005 : 32-33). Alors que le peuplement du Nord débute, qui comme il a été noté plus haut doit être associé aux moyens mis en place pour contrer l'émigration canadienne-française, le fils de Joseph Masson, Edouard Masson, va développer Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, entraînant avec lui des habitants de Terrebonne et incidemment une baisse de la population de cette seigneurie, particulièrement celle de l'augmentation de Lacorne (Champagne 2005 : 37). C'est dans ce contexte que de nouveaux arrivants dans la région des Laurentides choisiront d'autres secteurs au nord de Saint-Jérôme, dans les forêts du comté d'Abercromby. Naîtront ainsi les paroisses de Saint-Sauveur et Sainte-Adèle à proximité de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.

En 1848, Sophie Raymond, veuve du seigneur Joseph Masson, fait don d'un terrain pour y construire une église pour les catholiques de New Glasgow et New Paisley. La paroisse de Sainte-Sophie, qui compte alors 1460 habitants, dont 63 familles anglophones et 18 familles francophones, est créée en 1851 (Bélanger et Landry 1990 : 286; Champagne 2005 : 42).

La municipalité de Lacorne sera créée en 1845, une entité abolie dès 1847 pour être remplacée par la municipalité du comté de Terrebonne dans laquelle la paroisse de Sainte-Sophie s'intègre. En 1855, une nouvelle loi redéfinit le paysage municipal, créant la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Sophie-de-Lacorne (renommée Municipalité de Sainte-Sophie en 1957). Le noyau villageois se concentre autour de l'église où, à l'occasion de la confection du cadastre, des lots de village sont créés par Sophie Raymond autour de celle-ci. Ce noyau villageois est situé au nord-est de l'aire d'intervention, le long de l'actuelle route 158 (Champagne 2005 : 37 et 44).

[8] Le chemin Effingham correspond aux actuelles routes 337 et 335.

En parallèle, un autre noyau villageois est né sous l'impulsion du peuplement de New Glasgow, autour du moulin et de petites industries utilisant l'énergie hydraulique de la rivière de l'Achigan. En 1863, la corporation du village de New Glasgow est créée et détachée du territoire de Sainte-Sophie. Ce tout petit village ne sera refusionné à Sainte-Sophie qu'en 2000 avec la loi sur les fusions municipales (Champagne 2005 : 51-52).

Les terres de Sainte-Sophie sur lesquels s'étend la portion est de l'aire d'intervention sont les lots des rangs les plus proches de la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines, soit ceux des 1ère et 2ème concessions de Paisley ainsi que la partie arrière des lots de la 3ème concession (voir figures 4 et 5 et plan 6). Les 1er et 2ème Rang sont disposés à partir de la Rivière aux Castors tandis que le 3ème Rang (et le 4ème, hors zone des travaux projetés) l'est à partir des rives de la rivière Jourdain (Champagne 2005 : 21). La colonisation de ces rangs se fait par le noyau de New Paisley qui suit le ruisseau des Castors se déversant dans la rivière Jourdain. Ce secteur est rendu accessible par la montée Morel pouvant être empruntée via le chemin Effingham.

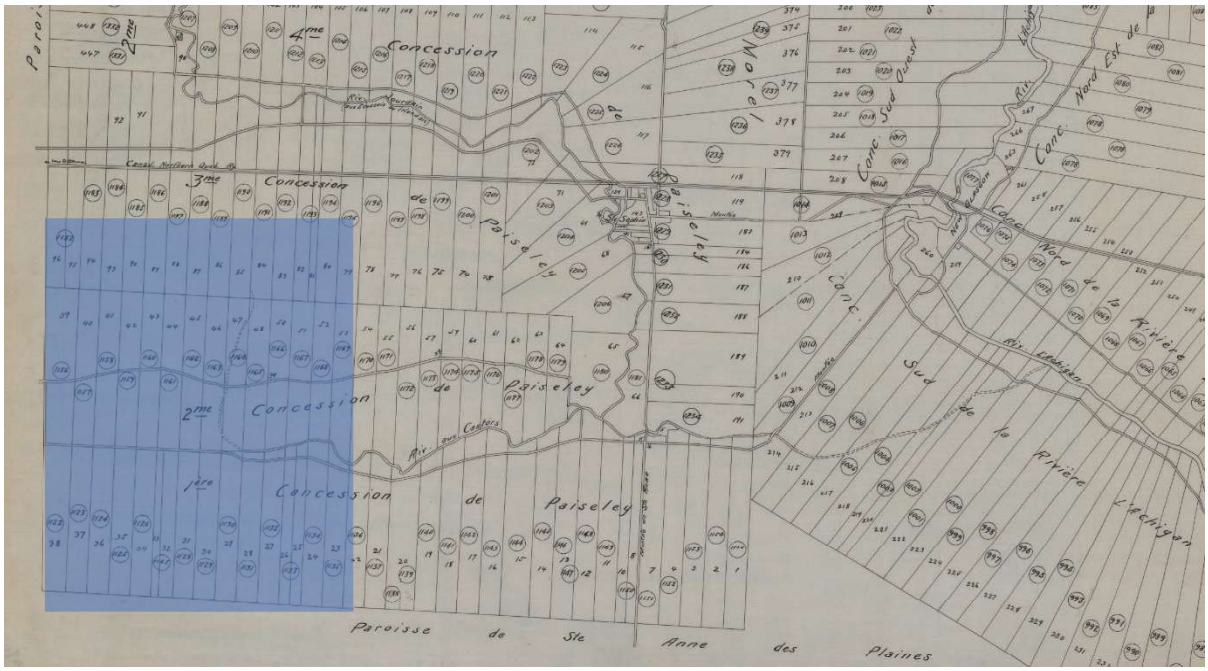
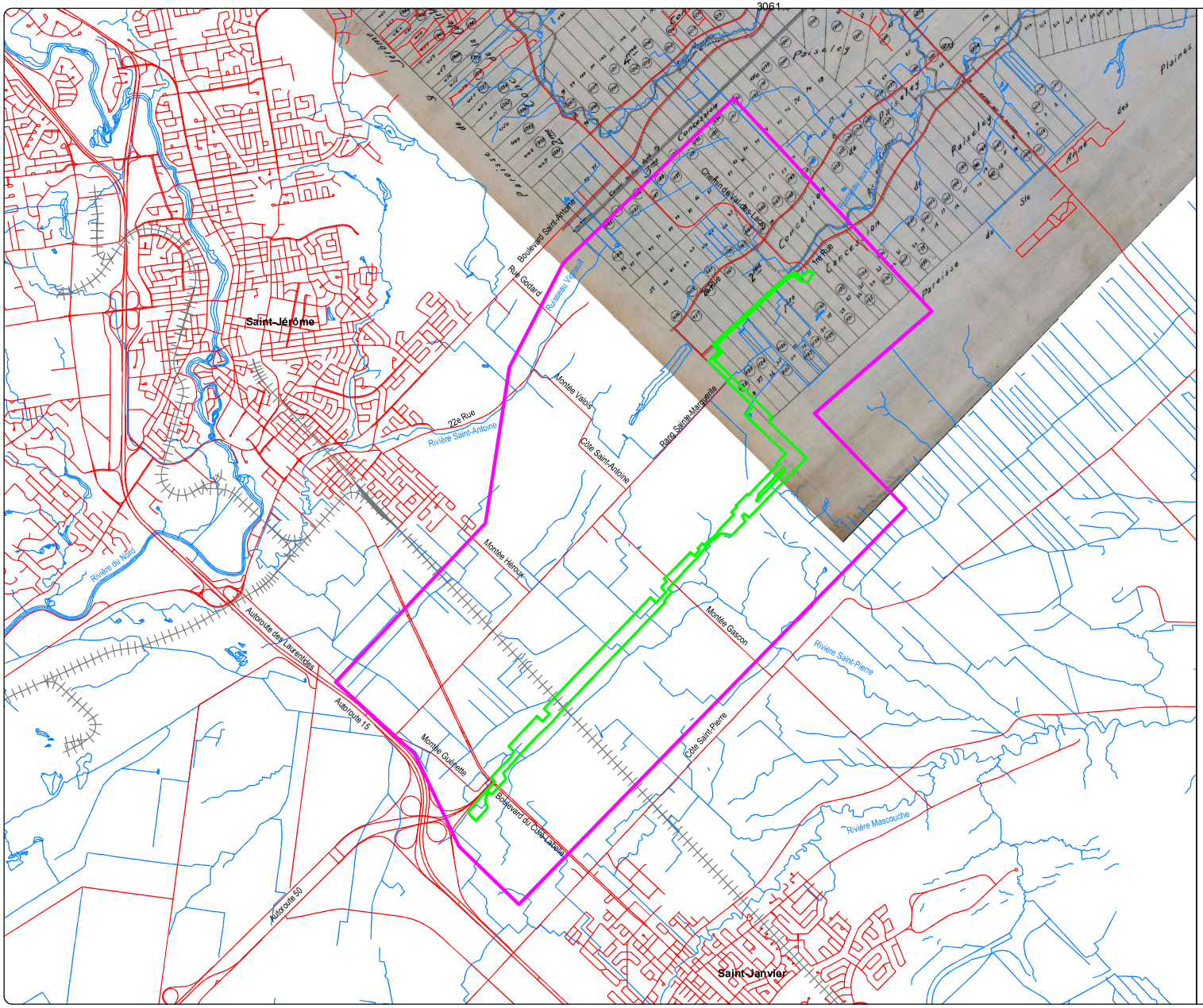


Figure 5. Plan officiel de la paroisse de Sainte-Sophie, comté de Terrebonne. Village de Sainte-Sophie, A.E.B. Courchesne, 1877 (BAnQ E21,S555,SS3,SSS1,P35). L'aire d'intervention dans le secteur Sainte-Sophie est en bleue.

Sainte-Sophie demeure globalement une municipalité à vocation agricole. Vers le milieu du XXe siècle, avec la prospérité d'après-guerre, des promoteurs construisent des petits barrages et lotissent le pourtour des petits lacs ainsi créés. Sainte-Sophie compte aujourd'hui une vingtaine de ces petits lacs d'abord occupés par des villégiateurs de Montréal. La proximité de Sainte-Sophie lui permet, dans les dernières décennies, de se positionner comme ville de banlieue. Beaucoup de propriétaires de chalets initient le mouvement en les transformant en résidences permanentes. Des développements résidentiels de type banlieue ont aussi vu le jour dans les récentes années (Champagne 2005 : 45).

Pour ce qui est de la portion est de l'aire d'intervention, des modifications importantes ont été apportées au paysage. La consultation d'une carte topographique de 1970 a permis de constater la disparition quasi totale du bâti sur la 1ère Rue correspondant au 1er Rang Paisley (plan 7), en raison du creusement d'un fossé de drainage du côté sud de la rue, de l'aménagement de la rue Lafrance et d'un lieu d'enfouissement sanitaire (Intersan inc., superficie de 2,5 km^2).



INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONDUITE DE GAZ NATUREL DANS LES MUNICIPALITÉS DE SAINTE-SOPHIE ET MIRABEL - ÉNERGIR

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION DU PLAN DE COURCHESNE DE 1877 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 6

AIRE D'ÉTUDE 2022

EMPRISE DES TRAVAUX

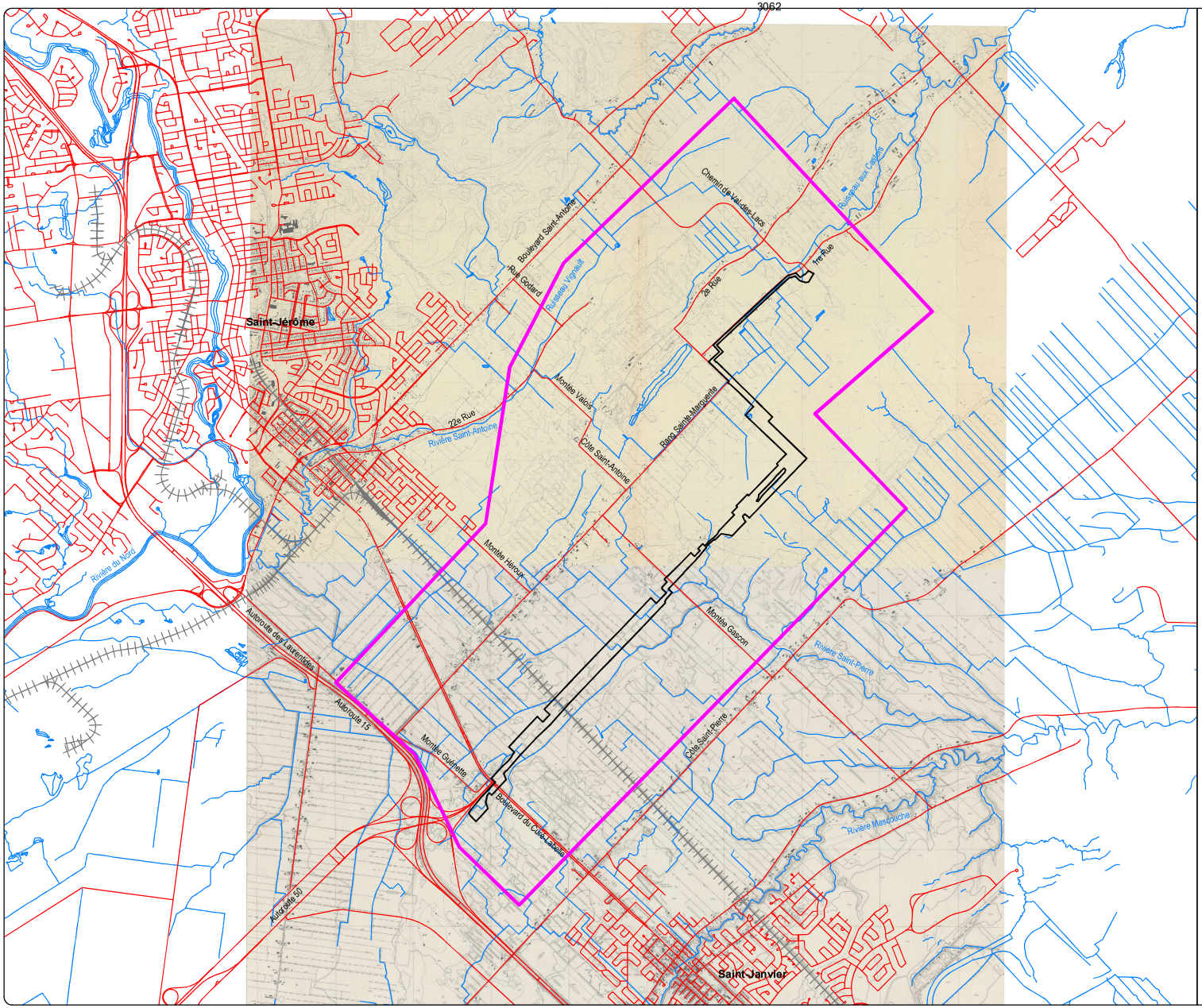
0 0,5 1 Km

ÉCHELLE : 1/50 000

Source : Plan base, cartographie numérique, Données Québec, fichiers Adresses Quebec AQréseau.shp, AQréseauPlus.shp Géobase du réseau hydrographique du Québec secteur 04.shp *SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)*

UDA2315

ethnoscop



INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONDUITE DE GAZ NATUREL DANS LES MUNICIPALITÉS DE SAINTE-SOPHIE ET MIRABEL - ÉNERGIR

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION DE LA CARTE TOPOGRAPHIQUE DE 1970 (SAINT-ANTOINE-DES-LAURENTIDES) À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 7

AIRE D'ÉTUDE 2022
EMPRISE DES TRAVAUX

0 0,5 1 Km
ÉCHELLE : 1/50 000

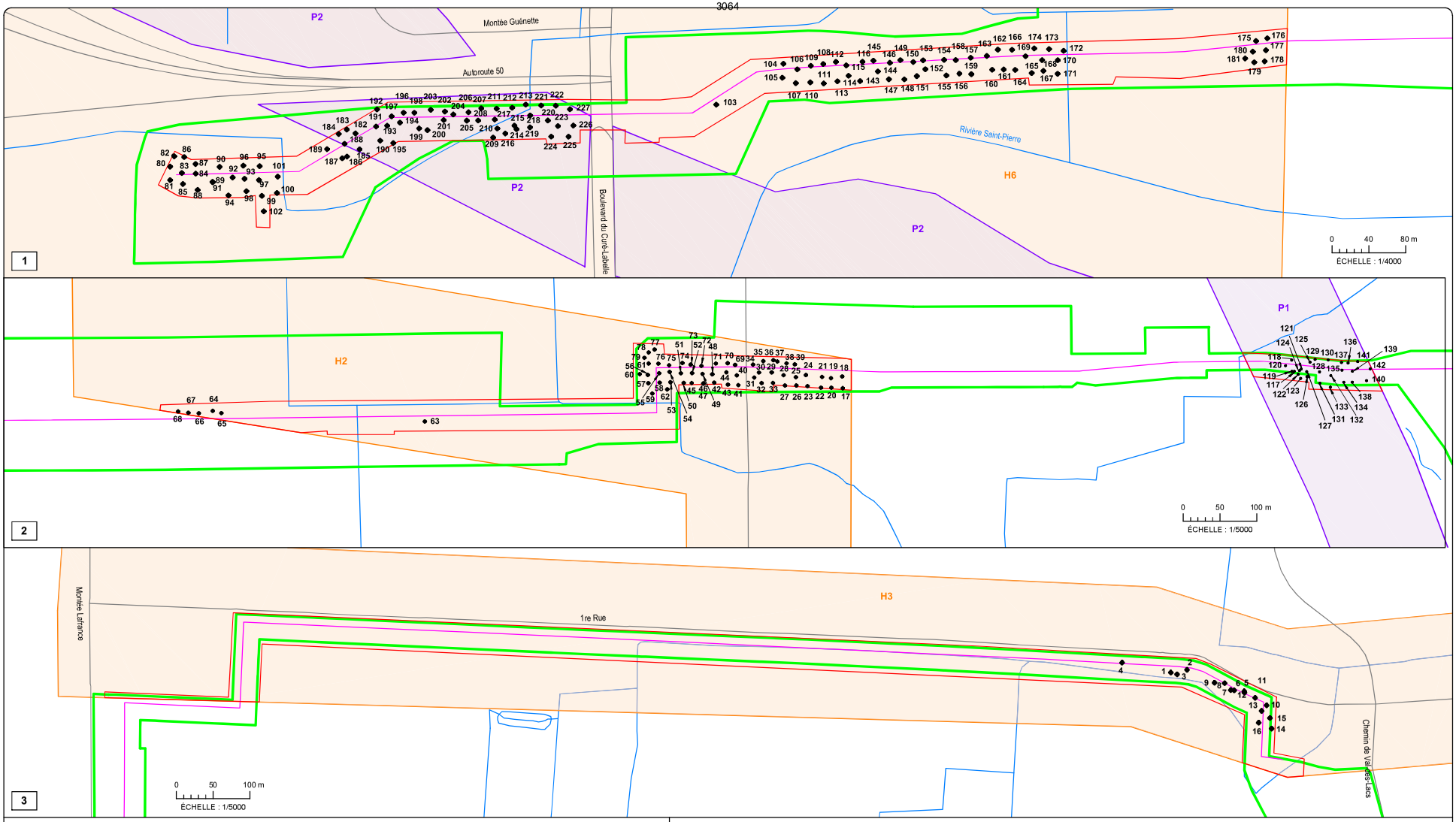
Source : Plan base, cartographie numérique, Données Québec, fichiers Adresses Quebec AQréseau.shp, AQréseauPlus.shp Géobase du réseau hydrographique du Québec secteur 04.shp *SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)*

UDA2315

ethnoscop

3. RÉSULTATS

L'intervention archéologique a été menée au printemps 2023, soit à la fin du mois de mai et au début juin. Deux zones à potentiel archéologique préhistorique et six zones à potentiel archéologique historique ciblées par les travaux de la nouvelle conduite de gaz naturel ont été expertisées. Au total, 227 sondages manuels ont été excavés (plan 8 et tableau 2). De manière générale, l'inventaire archéologique a surtout été conduit de l'est vers l'ouest, débutant par la zone à potentiel archéologique historique H3, aux abords du lieu d'enfouissement technique de WM Québec et se poursuivant ensuite dans H2, puis H3. À la toute fin, les recherches se sont déplacées dans les zones à potentiel archéologique H6 et accessoirement P2, les deux situées tout juste en bordure des bretelles de l'autoroute 50 et de la route 117. Cependant, pour reprendre l'ordre de la présentation du cadre culturel historique utilisé au point 2.2.2, les résultats seront abordés d'ouest et en est, débutant ainsi par le secteur Mirabel pour terminer avec Sainte-Sophie.



INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONDUITE DE GAZ NATUREL DANS LES MUNICIPALITÉS DE SAINTE-SOPHIE ET MIRABEL - ÉNERGIR

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

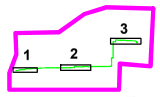
VUE D'ENSEMBLE DES ZONES D'INTERVENTION

PLAN 8

EMPRISE DES TRAVAUX
TRACÉ
ZONE D'INTERVENTION
SONDAGE (0,5X0,5 m)
1 IDENTIFICATION DE SONDAGE

P1 ZONE À POTENTIEL PRÉHISTORIQUE
H1 ZONE À POTENTIEL HISTORIQUE

Source : Plan base, cartographie numérique, Données Québec, fichiers Adresses Quebec AQréseau.shp, AQréseauPlus.shp
Géobase du réseau hydrographique du Québec secteur 04.shp
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)



UDA2315

ethnoscop

Tableau 2. Liste des sondages de l'inventaire archéologique

Numérotation	Zone	Date	Coordonnées (précision GPS +ou- 3 m)		
			X	Y	Z
1	H3	29-05-23	272839,5	5071565,0	87,1
2	H3	29-05-23	272852,3	5071583,4	74,5
3	H3	29-05-23	272847,2	5071569,4	74,6
4	H3	29-05-23	272783,5	5071527,0	73,4
5	H3	29-05-23	272927,5	5071618,6	77,6
6	H3	29-05-23	272917,1	5071609,7	75,2
7	H3	29-05-23	272913,5	5071606,7	76,5
8	H3	29-05-23	272901,0	5071607,2	74,1
9	H3	29-05-23	272890,9	5071597,8	72,0
10	H3	29-05-23	272962,5	5071627,0	75,0
11	H3	29-05-23	272944,2	5071623,1	76,5
12	H3	29-05-23	272929,0	5071617,6	74,7
13	H3	29-05-23	272963,1	5071616,9	76,8
14	H3	29-05-23	272989,8	5071609,8	72,6
15	H3	29-05-23	272977,9	5071618,2	71,2
16	H3	29-05-23	272971,8	5071602,8	68,7
17	H2	29-05-23	271474,0	5067737,0	66,1
18	H2	29-05-23	271459,9	5067748,6	66,6
19	H2	29-05-23	271450,9	5067736,0	65,6
20	H2	29-05-23	271463,4	5067724,5	65,3
21	H2	29-05-23	271441,2	5067728,4	64,7
22	H2	29-05-23	271450,6	5067717,2	64,8
23	H2	29-05-23	271436,3	5067705,5	63,2
24	H2	29-05-23	271424,0	5067714,7	62,8
25	H2	29-05-23	271416,6	5067702,7	61,6
26	H2	29-05-23	271427,2	5067693,8	64,3
27	H2	29-05-23	271414,2	5067684,2	62,9
28	H2	29-05-23	271402,9	5067692,7	63,8
29	H2	29-05-23	271388,9	5067683,8	59,5
30	H2	29-05-23	271376,9	5067671,3	61,3
31	H2	29-05-23	271377,3	5067661,9	60,6
32	H2	29-05-23	271389,7	5067663,8	61,7
33	H2	29-05-23	271400,5	5067675,0	62,5
34	H2	29-05-23	271363,6	5067673,0	62,6
35	H2	29-05-23	271370,0	5067686,4	62,2
36	H2	30-05-23	271378,6	5067696,9	63,6
37	H2	30-05-23	271383,7	5067699,7	59,3
38	H2	30-05-23	271394,2	5067706,8	57,7
39	H2	30-05-23	271403,0	5067713,9	56,8
40	H2	30-05-23	271358,6	5067647,0	63,8
41	H2	30-05-23	271369,7	5067639,2	62,8
42	H2	30-05-23	271344,3	5067618,1	59,8
43	H2	30-05-23	271359,2	5067629,6	61,4
44	H2	30-05-23	271345,7	5067639,8	61,3
45	H2	30-05-23	271323,3	5067595,8	63,1

Numérotation	Zone	Date	Coordonnées (précision GPS +ou- 3 m)		
			X	Y	Z
46	H2	30-05-23	271334,7	5067606,7	64,6
47	H2	30-05-23	271335,0	5067606,9	64,5
48	H2	30-05-23	271334,3	5067624,2	62,2
49	H2	30-05-23	271324,7	5067615,1	60,4
50	H2	30-05-23	271315,6	5067588,2	58,8
51	H2	30-05-23	271303,4	5067594,6	60,2
52	H2	30-05-23	271314,0	5067605,6	62,9
53	H2	30-05-23	271302,3	5067575,9	61,5
54	H2	30-05-23	271291,3	5067584,9	59,0
55	H2	30-05-23	271282,8	5067573,5	62,4
56	H2	30-05-23	271273,6	5067560,8	62,9
57	H2	30-05-23	271282,2	5067553,5	61,5
58	H2	30-05-23	271292,3	5067565,0	60,9
59	H2	30-05-23	271296,0	5067547,5	67,3
60	H2	30-05-23	271265,3	5067553,8	60,9
61	H2	30-05-23	271263,4	5067572,5	58,5
62	H2	30-05-23	271306,2	5067566,0	62,9
63	H2	30-05-23	271107,1	5067299,7	62,7
64	H2	30-05-23	270895,3	5067103,4	61,1
65	H2	30-05-23	270905,6	5067109,6	64,8
66	H2	30-05-23	270884,4	5067087,5	64,5
67	H2	30-05-23	270874,0	5067077,8	61,7
68	H2	30-05-23	270862,9	5067069,1	64,2
69	H2	30-05-23	271346,9	5067655,3	63,3
70	H2	30-05-23	271338,1	5067649,7	62,3
71	H2	30-05-23	271327,2	5067637,8	62,9
72	H2	30-05-23	271315,9	5067621,6	61,4
73	H2	30-05-23	271304,4	5067612,4	59,4
74	H2	30-05-23	271295,0	5067605,8	60,0
75	H2	30-05-23	271284,5	5067590,8	56,8
76	H2	30-05-23	271272,7	5067581,8	60,0
77	H2	30-05-23	271255,4	5067591,6	57,4
78	H2	30-05-23	271252,6	5067583,1	61,2
79	H2	30-05-23	271253,8	5067573,8	67,0
80	H6	31-05-23	268795,2	5064681,7	65,0
81	H6	31-05-23	268805,7	5064671,5	66,7
82	H6	31-05-23	268785,3	5064692,2	65,6
83	H6	31-05-23	268809,0	5064686,0	66,8
84	H6	31-05-23	268820,1	5064696,3	70,8
85	H6	31-05-23	268818,4	5064678,6	70,4
86	H6	31-05-23	268798,5	5064700,0	71,2
87	H6	31-05-23	268812,5	5064703,6	69,0
88	H6	31-05-23	268834,2	5064685,5	75,7
89	H6	31-05-23	268839,3	5064703,2	75,9
90	H6	31-05-23	268833,0	5064720,1	72,9
91	H6	31-05-23	268839,7	5064703,1	72,9

Numérotation	Zone	Date	Coordonnées (précision GPS +ou- 3 m)		
			X	Y	Z
92	H6	31-05-23	268851,2	5064722,1	75,6
93	H6	31-05-23	268861,3	5064730,5	71,5
94	H6	31-05-23	268861,9	5064705,3	73,6
95	H6	31-05-23	268862,8	5064751,8	75,8
96	H6	31-05-23	268850,0	5064739,5	70,6
97	H6	31-05-23	268873,1	5064740,7	70,8
98	H6	31-05-23	268872,3	5064722,4	71,6
99	H6	31-05-23	268887,7	5064731,0	71,5
100	H6	31-05-23	268897,0	5064744,9	69,1
101	H6	31-05-23	268884,8	5064758,0	71,1
102	H6	31-05-23	268901,2	5064720,7	68,6
103	H6	31-05-23	269162,1	5065153,9	67,0
104	H6	31-05-23	269181,3	5065237,3	64,4
105	H6	31-05-23	269191,3	5065225,8	66,0
106	H6	31-05-23	269196,2	5065243,9	63,7
107	H6	31-05-23	269205,7	5065232,3	65,3
108	H6	31-05-23	269211,7	5065268,1	62,3
109	H6	31-05-23	269203,7	5065257,1	64,5
110	H6	31-05-23	269216,2	5065244,1	66,3
111	H6	31-05-23	269227,2	5065253,7	66,0
112	H6	31-05-23	269219,7	5065279,6	63,1
113	H6	31-05-23	269236,0	5065266,1	67,1
114	H6	31-05-23	269240,1	5065278,9	65,9
115	H6	31-05-23	269230,3	5065285,1	67,0
116	H6	31-05-23	269239,9	5065300,5	63,2
117	P1	01-06-23	271884,4	5068193,1	75,6
118	P1	01-06-23	271870,9	5068201,4	68,0
119	P1	01-06-23	271882,2	5068190,8	69,3
120	P1	01-06-23	271870,6	5068190,1	72,3
121	P1	01-06-23	271888,8	5068202,2	73,0
122	P1	01-06-23	271891,0	5068194,2	72,5
123	P1	01-06-23	271897,3	5068192,7	71,0
124	P1	01-06-23	271888,6	5068199,1	69,2
125	P1	01-06-23	271890,5	5068217,3	61,8
126	P1	01-06-23	271901,6	5068200,6	75,8
127	P1	01-06-23	271896,5	5068205,1	74,8
128	P1	01-06-23	271908,9	5068217,3	79,2
129	P1	01-06-23	271892,4	5068224,8	76,8
130	P1	01-06-23	271905,5	5068237,1	79,7
131	P1	01-06-23	271920,4	5068206,9	71,8
132	P1	01-06-23	271923,3	5068224,8	71,9
133	P1	01-06-23	271934,1	5068213,3	73,7
134	P1	01-06-23	271942,1	5068231,0	72,9
135	P1	01-06-23	271928,6	5068240,8	71,1
136	P1	01-06-23	271927,4	5068253,6	73,3
137	P1	01-06-23	271920,6	5068247,5	64,4

Numérotation	Zone	Date	Coordonnées (précision GPS +ou- 3 m)		
			X	Y	Z
138	P1	01-06-23	271950,0	5068239,4	80,4
139	P1	01-06-23	271939,5	5068249,9	76,9
140	P1	01-06-23	271962,1	5068254,7	78,7
141	P1	01-06-23	271935,0	5068264,2	80,9
142	P1	01-06-23	271954,2	5068269,6	81,9
143	H6	01-06-23	269253,1	5065283,9	64,4
144	H6	01-06-23	269259,0	5065305,0	64,7
145	H6	01-06-23	269247,3	5065309,7	64,4
146	H6	01-06-23	269261,4	5065320,9	66,5
147	H6	01-06-23	269273,5	5065307,6	66,2
148	H6	01-06-23	269285,4	5065319,6	67,1
149	H6	01-06-23	269267,4	5065331,1	65,8
150	H6	01-06-23	269278,6	5065339,8	65,8
151	H6	01-06-23	269292,3	5065331,8	65,9
152	H6	01-06-23	269293,4	5065343,7	66,1
153	H6	01-06-23	269284,8	5065348,7	65,4
154	H6	01-06-23	269300,3	5065365,4	66,2
155	H6	01-06-23	269314,2	5065355,3	63,4
156	H6	01-06-23	269322,7	5065366,8	66,9
157	H6	01-06-23	269318,9	5065387,7	66,2
158	H6	01-06-23	269309,3	5065374,3	65,0
159	H6	01-06-23	269332,2	5065375,7	65,3
160	H6	02-06-23	269344,7	5065395,3	66,7
161	H6	02-06-23	269353,2	5065404,5	64,9
162	H6	02-06-23	269333,2	5065414,9	62,8
163	H6	02-06-23	269329,8	5065401,7	65,3
164	H6	02-06-23	269362,2	5065413,1	66,8
165	H6	02-06-23	269377,2	5065423,6	65,2
166	H6	02-06-23	269344,2	5065426,0	65,2
167	H6	02-06-23	269384,5	5065434,3	66,4
168	H6	02-06-23	269375,0	5065441,5	61,5
169	H6	02-06-23	269359,4	5065431,6	62,5
170	H6	02-06-23	269387,1	5065453,6	64,5
171	H6	02-06-23	269397,5	5065443,2	64,6
172	H6	02-06-23	269384,2	5065465,3	62,5
173	H6	02-06-23	269371,8	5065455,3	61,2
174	H6	02-06-23	269359,9	5065444,2	63,7
175	H6	02-06-23	269522,8	5065622,5	64,6
176	H6	02-06-23	269529,2	5065633,3	65,8
177	H6	02-06-23	269537,5	5065623,3	63,6
178	H6	02-06-23	269545,2	5065613,8	62,5
179	H6	02-06-23	269538,0	5065604,9	62,2
180	H6	02-06-23	269528,7	5065612,0	62,8
181	H6	02-06-23	269528,1	5065600,8	63,0
182	P2-H6	02-06-23	268910,3	5064851,3	66,5
183	P2-H6	02-06-23	268900,6	5064847,5	68,6

Numérotation	Zone	Date	Coordonnées (précision GPS +ou- 3 m)		
			X	Y	Z
184	P2-H6	02-06-23	268897,9	5064837,8	66,6
185	P2-H6	02-06-23	268925,8	5064842,3	69,7
186	H6	02-06-23	268921,8	5064827,1	68,5
187	H6	02-06-23	268919,6	5064822,1	57,1
188	P2-H6	02-06-23	268910,0	5064835,0	69,5
189	H6	02-06-23	268900,9	5064817,2	69,0
190	P2-H6	05-06-23	268934,7	5064865,1	68,1
191	P2-H6	05-06-23	268920,5	5064872,6	69,2
192	P2-H6	05-06-23	268906,7	5064886,4	71,5
193	P2-H6	05-06-23	268928,3	5064881,8	73,0
194	P2-H6	05-06-23	268935,7	5064894,2	72,1
195	P2-H6	05-06-23	268946,5	5064873,3	67,7
196	P2-H6	05-06-23	268930,7	5064904,5	63,1
197	P2-H6	05-06-23	268924,4	5064892,4	69,7
198	P2-H6	05-06-23	268938,9	5064912,9	69,4
199	P2-H6	05-06-23	268954,7	5064904,6	68,3
200	P2-H6	05-06-23	268962,4	5064909,7	71,1
201	P2-H6	05-06-23	268966,9	5064930,1	68,2
202	P2-H6	05-06-23	268961,1	5064937,5	70,6
203	P2-H6	05-06-23	268949,1	5064927,9	70,6
204	P2-H6	05-06-23	268969,8	5064941,8	70,5
205	P2-H6	05-06-23	268984,9	5064947,7	68,7
206	P2-H6	05-06-23	268979,7	5064955,4	71,5
207	P2-H6	05-06-23	268986,4	5064968,3	68,7
208	P2-H6	05-06-23	268993,5	5064956,5	68,8
209	P2-H6	05-06-23	269018,1	5064955,3	66,2
210	P2-H6	05-06-23	269014,2	5064965,4	64,7
211	P2-H6	05-06-23	268998,3	5064980,0	67,7
212	P2-H6	05-06-23	269009,3	5064992,8	66,2
213	P2-H6	05-06-23	269017,2	5065005,8	67,5
214	P2-H6	05-06-23	269029,4	5064979,8	67,0
215	P2-H6	05-06-23	269025,1	5064981,0	65,9
216	P2-H6	05-06-23	269024,2	5064967,8	65,1
217	P2-H6	05-06-23	269005,4	5064970,2	65,4
218	P2-H6	05-06-23	269029,1	5065000,9	66,4
219	P2-H6	05-06-23	269038,1	5064991,7	67,6
220	P2-H6	05-06-23	269046,4	5065010,8	68,5
221	P2-H6	05-06-23	269029,6	5065017,1	66,0
222	P2-H6	05-06-23	269041,0	5065028,3	69,2
223	P2-H6	05-06-23	269058,4	5065014,5	66,6
224	P2-H6	05-06-23	269061,5	5065001,2	67,3
225	P2-H6	05-06-23	269074,7	5065014,6	67,2
226	P2-H6	05-06-23	269069,6	5065026,9	69,2
227	P2-H6	05-06-23	269054,4	5065036,6	68,4

3.1 Municipalité de Mirabel

3.1.1 Les zones à potentiel archéologique P2 et H6

Tout juste au sud-ouest de la route 117 et au sud-est de la bretelle provenant de l'autoroute 50, les zones P2 et H6 ont pu être expertisées à l'aide de 122 sondages manuels. De ce nombre, 43 sondages ont été faits uniquement dans la zone P2. La zone P2 avait été identifiée comme étant le rebord d'une ancienne terrasse lacustre durant les événements postglaciaires. La zone à potentiel H6 avait comme objectif de croiser l'extrémité nord-est de la côte Sainte-Anne. En raison des plans anciens imprécis, l'emplacement exact de ce chemin ancien n'a pu être situé précisément lors de l'étude de potentiel (Ethnoscop 2022 : 38). En conséquence, la zone H6 s'étend linéairement sur plus de 1500 m dans l'axe sud-ouest/nord-est (plan 9).

À l'ouest de la route 117 (plan 10), l'équipe a pu d'abord intervenir dans une partie de la zone H6 et dans l'entièreté de la zone P2 en effectuant une inspection visuelle. À l'extrémité ouest de l'emprise des travaux, des champs de foin ont également été parcourus. Une conduite de gaz haute pression était présente à proximité, telle qu'attestée par la présence de petits drapeaux de marquage au sol (photo 2) ou encore des panneaux indicateurs en bordure du champ (photo 3). Le champ le plus à l'ouest a révélé des labours constitués de limon et de sable brun sur 0,30 m d'épaisseur. Le tout reposait sur une couche de limon argileux en profondeur, laquelle s'est avérée archéologiquement stérile et non remaniée (figure 6, sondage #81). Dans l'ensemble, ce sont des sols perturbés et/ou arasés qui ont été observés, surtout sur le lot 2 455 672. Ce dernier lot présentait, à sa limite à l'ouest, un muret d'épierrement façonné avec soin. S'étendant dans le boisé dans l'axe nord-ouest/sud-est, il mesurait 1,05 m de large et possédait une hauteur d'environ 0,60 m (photo 4). Son parement nord-est est apparu un peu plus droit et régulier, autrement dit dressé selon les termes en maçonnerie.

Dans le centre de la zone P2 qui était visée par les travaux, la présence d'un barrage de castors obstruant le ruisseau (photo 5) a fait en sorte que d'importantes parties sud des zones H6 et P2 étaient inondées, proscrivant ainsi la réalisation de sondages à ces endroits (photo 6). Au nord-est du barrage, le fossé ne comportait qu'un mince ruissellement.



Photo 2. Le champ du lot 2 455 673, qui est cultivé pour le foin, présente une série de petits drapeaux de marquage indiquant la conduite de gaz existante, vue vers le sud (UDA2315-23-NUM1-043)



Photo 3. Au nord du champ, des panneaux avertissent de la présence d'un gazoduc, vue vers le nord-ouest (UDA2315-23-NUM1-042)

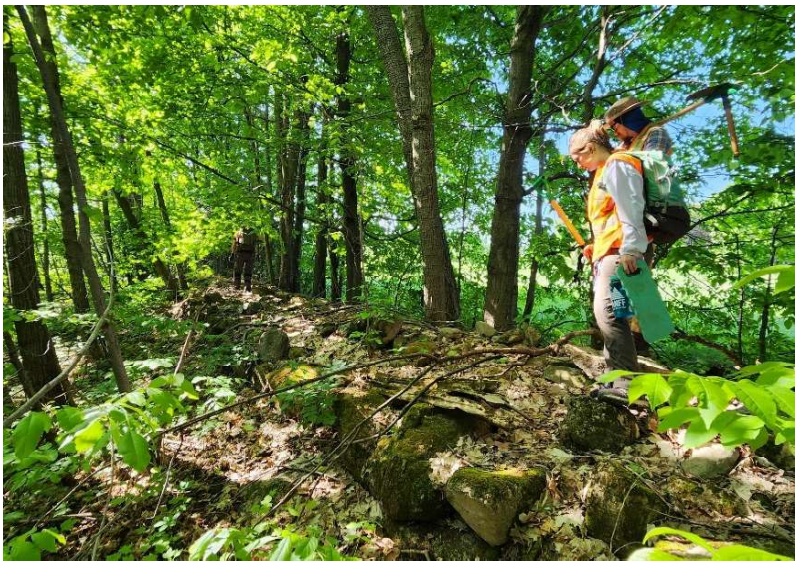


Photo 4. Entre les lots 2 455 672 et 2 455 673, l'épierrement des champs a été aménagé pour pratiquement former un muret de pierres, vue vers le sud (UDA2315-23-NUM1-050)



Photo 5. La présence d'un barrage de castors a fait en sorte que plusieurs secteurs de l'emprise étaient inondés, vue vers le sud-est (UDA2315-23-NUM1-088)



Photo 6. Certains secteurs inondés ou partiellement inondés n'ont pu être sondés, vue vers le nord-ouest (UDA2315-23-NUM1-054)

À l'exception de la portion inondée, la zone P2 est apparue légèrement surélevée; plus particulièrement en bordure du fossé longeant la bretelle de l'autoroute 50 (photo 7). Par ailleurs, le boisé et ses abords comportaient une grande quantité d'herbe à puce (*Rhus radicans*), nécessitant le port de mesures de protection exceptionnelles pour l'ensemble de l'équipe. Puisqu'elle apparaissait surélevée, d'importantes perturbations étaient initialement attendues dans la zone. Pourtant, ce sont des labours qui ont été observés, laissant croire que l'aménagement du fossé bordant au sud la bretelle de l'autoroute 50 n'a pas affecté outre mesure les terrains visés par les travaux de gaz et que les travaux routiers se sont limités essentiellement au lot du ministère des Transports (3 893 518). De manière générale, la réalisation des sondages a fréquemment révélé une couche de limon argileux organique d'environ 0,30 m d'épaisseur reposant sur une couche argileuse vraisemblablement non remaniée (figure 6, sondage #194). Un tesson de grès grossier à glaçure saline et Albany (fabrication au XIX^{e} siècle) a été trouvé non loin de la bretelle de l'autoroute; vis-à-vis la courbe de la montée Guénette au nord-ouest des bretelles, soit dans l'axe de son prolongement (sondage #194). Deux fragments de verre ont aussi été trouvés, l'un provenant probablement d'une cheminée d'une lampe à l'huile et l'autre, d'une bouteille relativement moderne (probablement de la marque Coca-Cola). Un examen des environs et les quelques sondages réalisés à proximité n'ont pas permis d'identifier de concentration d'objets ou de vestiges. Par ailleurs, aucun indice de la présence d'une ancienne route n'a pu être décelé.



Photo 7. Comprise entre la bretelle de l'autoroute 50 et le fossé de drainage, la majeure partie de la zone P2 est apparue surélevée, vue vers l'ouest (UDA2315-23-NUM1-060)

À l'est de la route 117 (plan 11), le lot 4 690 543 était fraîchement semé et labouré; l'emprise des travaux a essentiellement fait l'objet d'une inspection visuelle. L'expertise a permis de trouver un fer à cheval dans la partie centre du lot. Dès le lot 1 690 547, des sondages manuels ont été réalisés. Les champs étaient surtout cultivés pour le foin (photo 8). Comme le témoigne la consignation du sondage #171 à la figure 6 (sondage #171), des labours de limon argileux organique, compacts et homogènes ont été enregistrés. Ces derniers reposaient sur une couche d'argile gris rose, très compacte et également homogène, laquelle ne semblait aucunement remaniée. À certaines occasions, du plastique d'origine agricole a été trouvé dans la matrice cultivée.

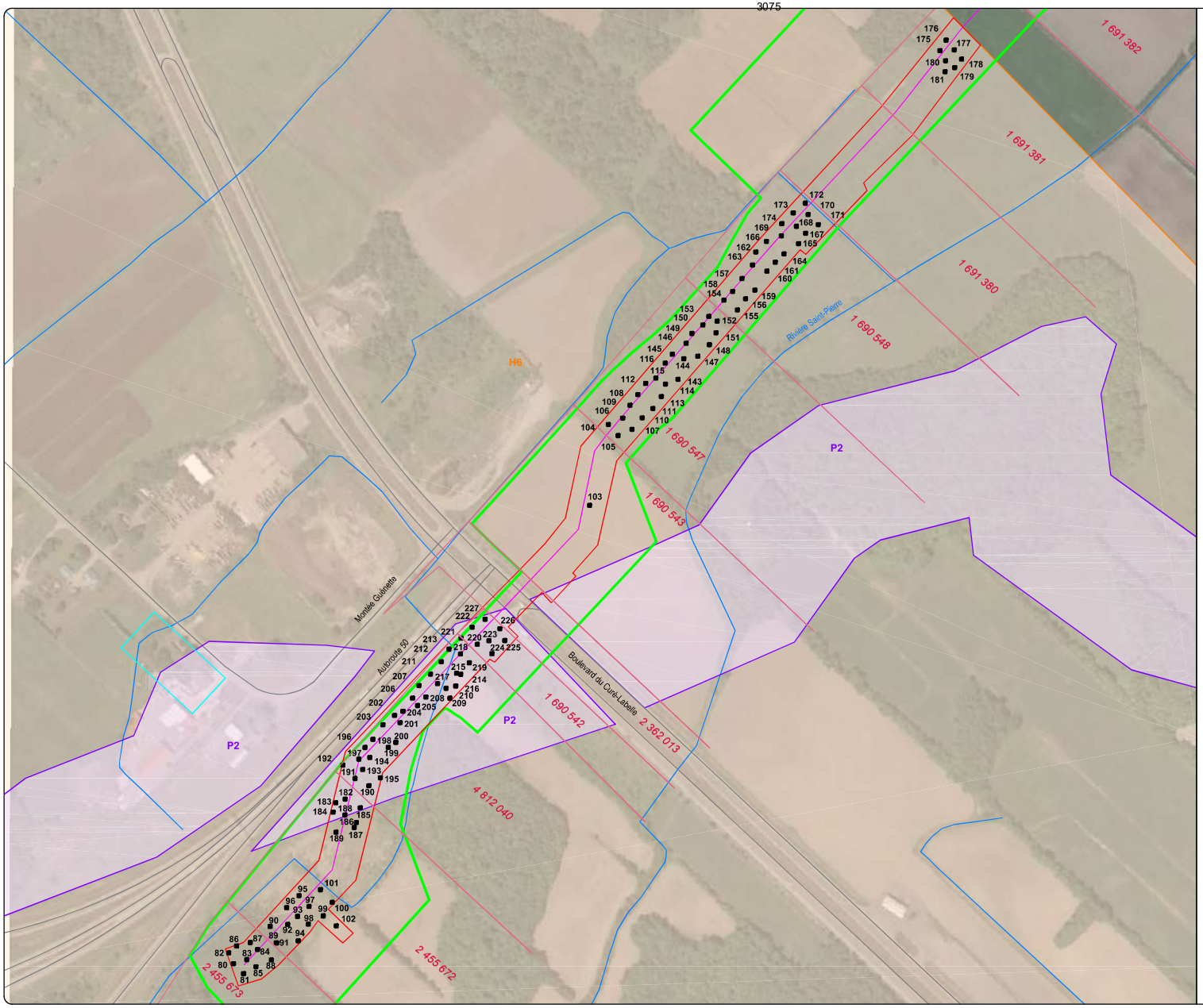


Photo 8. Aspect général des cultures du lot 1 690 547, vue vers le nord-ouest (UDA2315-23-NUM1-077)

À proximité de l'extrémité nord-est de la zone H6, puisque l'autorisation de travaux archéologique n'avait été obtenue pour le lot 1 691 380, aucune expertise n'a été réalisée à l'intérieur des limites de ce terrain. Ensuite, à l'image du champ bordant la route 117, une partie du lot 1 691 381 venait d'être semée. Touchant à peine à la limite nord-ouest du lot et de l'emprise des travaux, un petit buton morainique, rocailleux et boisé, était présent. Une inspection visuelle a pu être menée à cet endroit. Quelques sondages manuels sporadiques (n=7) ont néanmoins été réalisés, permettant de mieux caractériser les sols limoneux très noirs reposant sur un fond argileux gris (figure 6 , sondage #181). La séquence correspondait vraisemblablement à un ancien milieu humide asséché (photo 9).



Photo 9. Séquence des sols ayant été révélée par le sondage #181, vue vers le sud (UDA2315-23-NUM1-080)



INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONDUITE DE GAZ NATUREL DANS LES MUNICIPALITÉS DE SAINTE-SOPHIE ET MIRABEL - ÉNERGIR

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

ZONES À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE P2 ET H6, SONDAGES 2023

PLAN 9

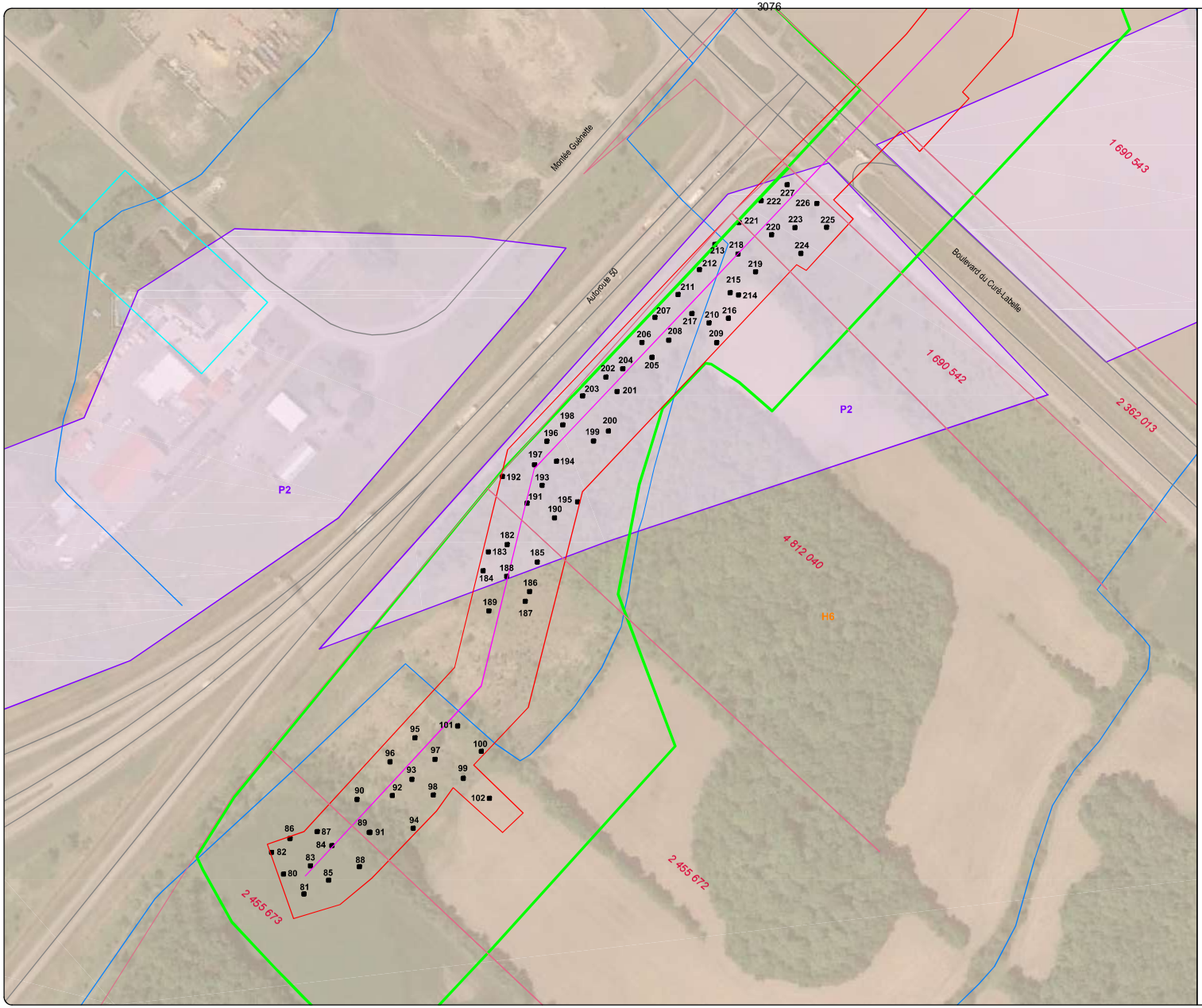
- EMPRISE DES TRAVAUX
- TRACÉ
- ZONE D'INTERVENTION
- SONDAGE (0,5X0,5 m)
- 80 IDENTIFICATION DE SONDAGE
- P2 ZONE À POTENTIEL PRÉHISTORIQUE
- H6 ZONE À POTENTIEL HISTORIQUE
- ZONE HISTORIQUE MAISONS
- CADASTRE
- 1 690 542 LOT

0 40 80 m
ÉCHELLE : 1/4000

Source : Plan base, cartographie numérique, Données Québec, fichiers Adresses Quebec AQréseau.shp, AQréseauPlus.shp Géobase du réseau hydrographique du Québec secteur 04.shp © 2018 Google Earth *SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)*

UDA2315

ethnoscop



INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONDUITE DE GAZ NATUREL DANS LES MUNICIPALITÉS DE SAINTE-SOPHIE ET MIRABEL - ÉNERGIR

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

ZONES À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE P2 ET H6, SONDAGES À L'OUEST DU BOULEVARD CURÉ-LABELLE

PLAN 10

- EMPRISE DES TRAVAUX
- TRACÉ
- ZONE D'INTERVENTION
- SONDAGE (0,5X0,5 m)
- 80 IDENTIFICATION DE SONDAGE
- P2 ZONE À POTENTIEL PRÉHISTORIQUE
- H6 ZONE À POTENTIEL HISTORIQUE
- ZONE HISTORIQUE MAISONS
- CADASTRE
- 1 690 542 LOT

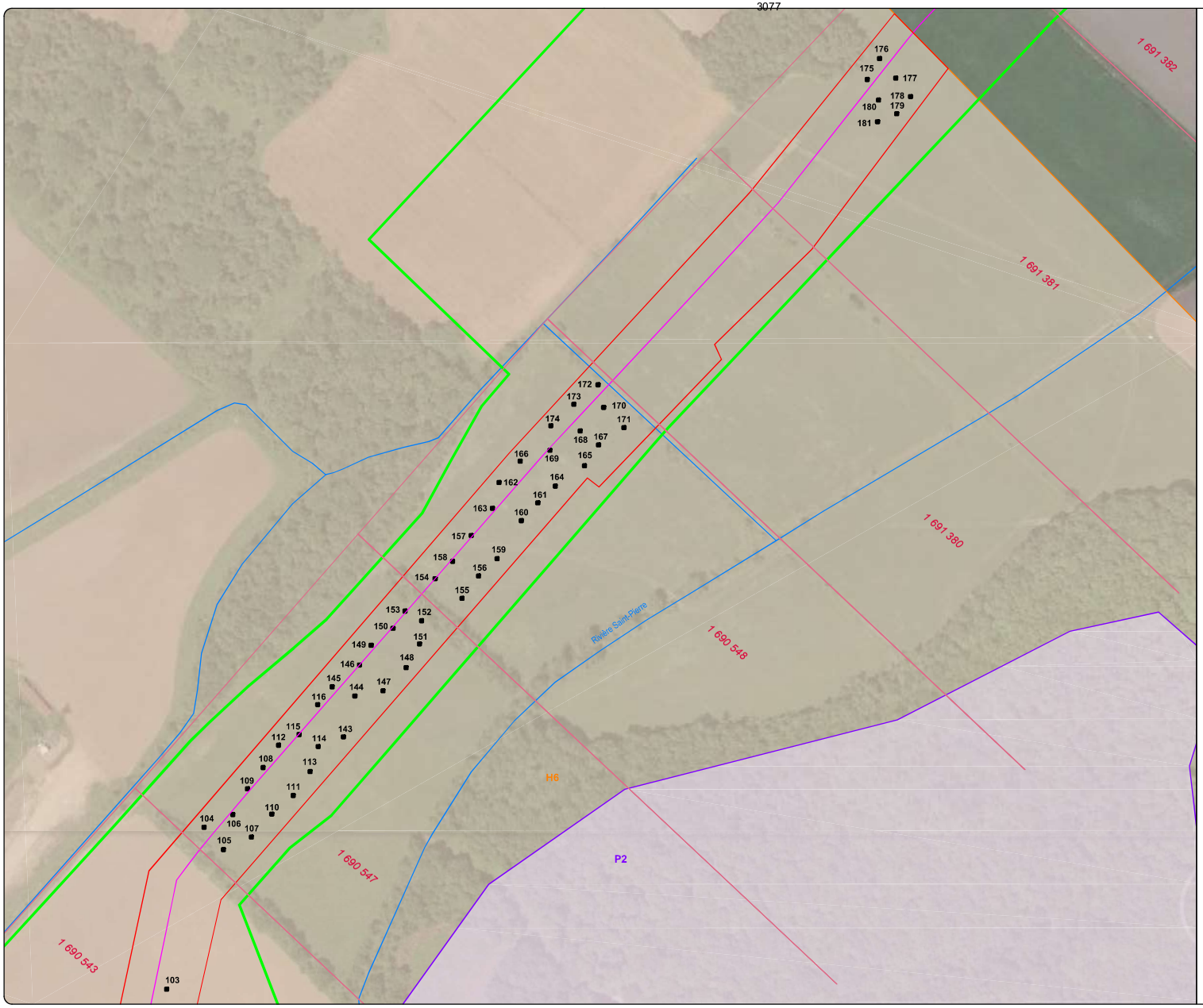
0 20 40 m

ÉCHELLE : 1/2000

Source : Plan base, cartographie numérique, Données Québec, fichiers Adresses Quebec AQréseau.shp, AQréseauPlus.shp Géobase du réseau hydrographique du Québec secteur 04.shp © 2018 Google Earth *SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)*

UDA2315

ethnoscop



INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONDUITE DE GAZ NATUREL DANS LES MUNICIPALITÉS DE SAINTE-SOPHIE ET MIRABEL - ÉNERGIR

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

ZONE À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE H6, SONDAGES À L'EST DU BOULEVARD CURÉ-LABELLE

PLAN 11

- EMPRISE DES TRAVAUX
- TRACÉ
- ZONE D'INTERVENTION
- SONDAGE (0,5X0,5 m)
- 103 IDENTIFICATION DE SONDAGE
- P2 ZONE À POTENTIEL PRÉHISTORIQUE
- H6 ZONE À POTENTIEL HISTORIQUE
- CADASTRE
- *1 690 543* LOT

0 20 40 m

ÉCHELLE : 1/2000

Source : Plan base, cartographie numérique, Données Québec, fichiers Adresses Quebec AQréseau.shp, AQréseauPlus.shp Géobase du réseau hydrographique du Québec secteur 04.shp © 2018 Google Earth *SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)*

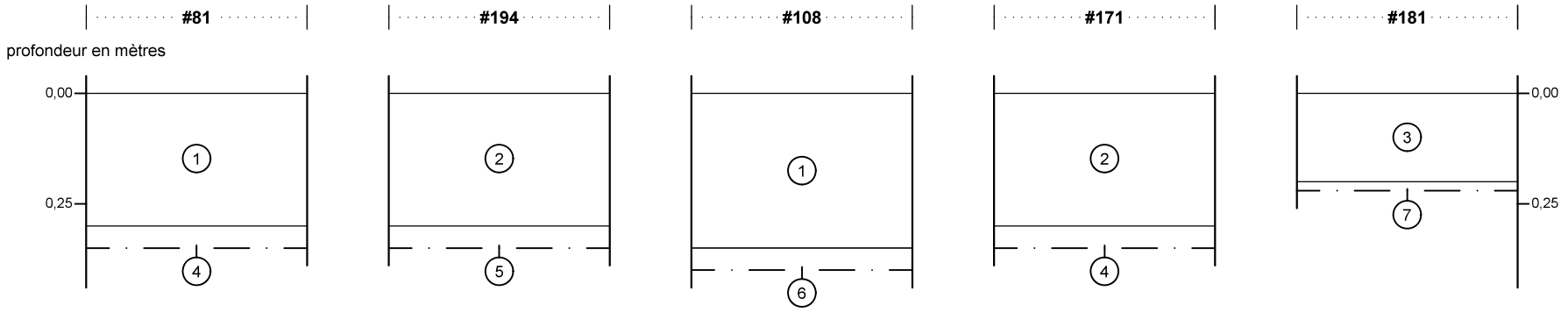
UDA2315

ethnoscop

NOUVELLE CONDUITE DE GAZ NATUREL DANS LES MUNICIPALITÉS DE SAINTE-SOPHIE ET MIRABEL - ÉNERGIR

SONDAGES DANS LES ZONES H6 ET P2

SONDAGES TEST #81, #194, # 108, #171 ET #181



1. Limon sableux brun, homogène et compact, contenant quelques cailloux dolomitiques; labours ou Ap
2. Limon argileux brun foncé, organique, compact et homogène, contenant quelques rares cailloux; labours ou Ap
3. Limon faiblement sableux brun-noir, homogène et meuble à ferme, contenant des lentilles d'argile grise provenant de plus bas; labours ou Ap
4. Limon argileux brun-rose grisâtre, homogène et compact; sol naturel archéologiquement stérile
5. Argile gris-rose, homogène et compacte; sol naturel archéologiquement stérile
6. Limon sableux brun orangé, ferme à compact, contenant quelques rares cailloux;.sol naturel archéologiquement stérile
7. Argile grise, homogène et compacte; sol naturel archéologiquement stérile

— · — Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15

UDA2315

ethnoscop

FIGURE 6

3.1.2 La zone à potentiel archéologique H2

La zone à potentiel archéologique H2 suit le tracé d'un des premiers chemins de la région dont il ne reste aujourd'hui que le tronçon sud-est (aujourd'hui la montée Gascon) (plan 3). Aux environs d'où est projetée la conduite de gaz, le plan de 1831 (voir plan 4) montre un décrochement vers l'ouest dans cette ancienne voie de circulation. L'intervention ciblait surtout d'anciens complexes agrodomestiques se trouvant en bordure de cette voie de circulation. Au total, ce sont 63 sondages manuels qui ont été réalisés dans cette zone à potentiel. La plupart des sondages ont été faits de part et d'autre de la route, soit dans les champs correspondant aux lots 3 704 112 et 1 691 414 (plan 12). Au sud, la plupart des champs traversés par l'emprise travaux de la nouvelle conduite de gaz, les lots 2 455 681, 6 415 740 et 6 120 525, avaient été fraîchement semés, permettant que pratiquement seule une inspection visuelle soit conduite.

Au moment où l'intervention archéologique a eu lieu, les champs en bordure de la montée Gascon étaient cultivés pour le foin ou en trèfle; la surface du sol n'était pas directement observable (photo 10). À l'extrémité nord-est de l'emprise, le tracé de la conduite de gaz renouvelable montait sur un petit buton morainique très caillouteux possédant un peu plus de relief et n'étant pas encore semé. À cet emplacement, la zone à potentiel s'étendait à une distance considérable de la route (plus de 100 m), laissant vraisemblablement peu de chance d'y trouver des contextes d'habitation eurocanadiens. Plus bas, en direction du sud-ouest, des labours étaient encore présents, recouvrant parfois un mince horizon aussi perturbé, plus sableux et beige avant qu'un horizon de sable fin beige, lité, ferme et homogène soit atteint (figure 7, sondage #25). À proximité de la route, deux pièces de ferraille en lien avec la circulation routière ou des activités agricoles ont été trouvées. Au sud-ouest de la route, les



Photo 10. Un sondage manuel réalisé dans un des champs aux abords de la montée Gascon, vue le nord-ouest (UDA2315-23-NUM1-025)

sondages ont permis d'observer une séquence similaire de sols sablo-limoneux fins brun gris, compacts mais devenant fréquemment plus argileux en profondeur. Cette situation était présente dans la plupart des sondages réalisés à l'intérieur du lot 3 704 112 (figure 7, sondages #49 et #72).

Dans l'ensemble de l'emprise projetée des travaux, les limites de lots étaient fréquemment parsemées de pierres ou de blocs; le résultat de l'épierrement des champs sur plusieurs décennies, voire plus d'un siècle. Pour ce qui est du lot 2 455 681, quelques blocs en bordure du champ possédaient des dimensions métriques (photo 11). Également dans la zone H2, mais à la limite sud-ouest du lot 3 704 112, un « alignement » de pierres non agencées a été identifié. En bordure sud-est de ce même lot, un fossé à sec était présent; délimitant le lot agricole 2 455 681 (photo 12) et également le lot résidentiel 1 692 069, lequel n'est pas affecté par les travaux de la conduite de gaz. Se trouvant partiellement en dehors de l'emprise des travaux, un petit ponceau de rondins moderne, mais partiellement décomposé était présent. Il n'y a pas si longtemps, celui-ci devait permettre une libre circulation pédestre (ou possiblement équestre) entre les lots cadastraux 1 692 069 et 3 704 112.



Photo 11. Bordant le lot 2 455 681, des blocs de dimension métrique ont été mis de côté, vue vers le nord (UDA2315-23-NUM1-029)



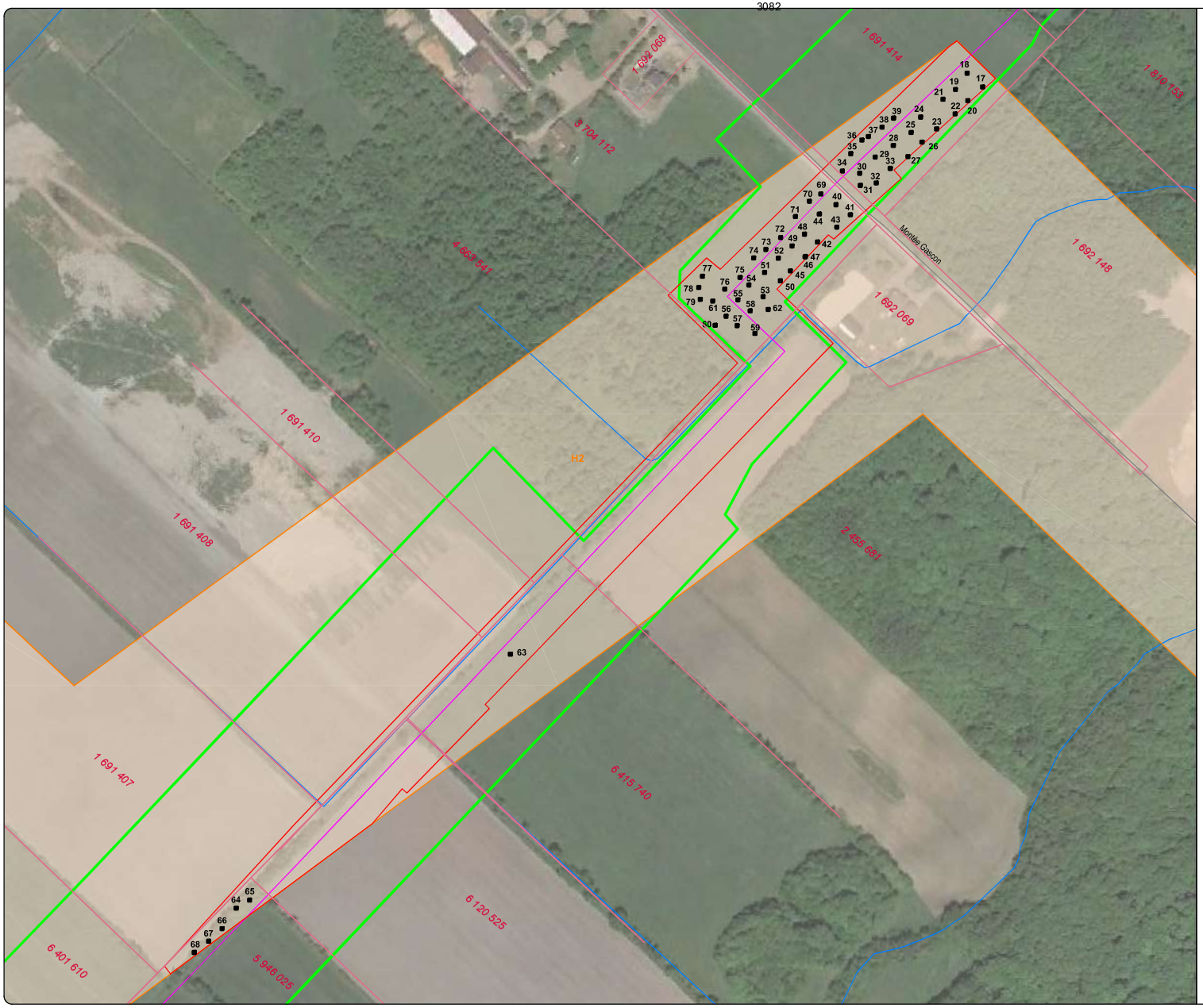
Photo 12. Fossé de drainage à sec se trouvant en fond de lots, vue vers sud-ouest (UDA2315-23-NUM1-027)

En ce qui concerne l'inspection visuelle réalisée au sud-ouest de la montée Gascon, à l'intérieur des limites des lots au sud ayant front sur la côte Saint-Pierre (photo 13), ce mode d'inventaire était possible en raison de l'état labouré des sols. En effet, le remaniement des sols fait par les labours occasionne de faibles déplacements horizontal et vertical des artefacts dans le sol, faisant en sorte qu'il est possible d'identifier des indices attestant d'un secteur d'occupation ou encore la périphérie d'un ancien bâtiment par la simple observation de la surface du champ. Un seul éclat de verre à bouteille translucide a été observé lors de l'inspection du lot 6 415 740. À cet emplacement, un sondage manuel a été réalisé (#63), révélant une couche sablo-limoneuse de labours d'environ 30 cm reposant sur le sol naturel non remanié. Aucun autre objet n'a été observé dans les environs.



Photo 13. Inspection visuelle des champs ayant été fraîchement labourés, lot 2 455 681, vue vers l'ouest (UDA2315-23-NUM1-031)

À l'extrémité ouest de la zone H2, du foin était cultivé sur le lot 5 946 025. Cinq sondages manuels ont été excavés afin de vérifier cette partie d'emprise des travaux sortant de la zone à potentiel H2. Le profil stratigraphique qui a été consigné dans le sondage 65 a révélé une première couche d'argile limoneuse labourée d'environ 0,30 m d'épaisseur. Celle-ci reposait sur un horizon argileux naturel gris à gris rose et non remanié (figure 7, sondage #65).



INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONDUITE DE GAZ NATUREL DANS LES MUNICIPALITÉS DE SAINTE-SOPHIE ET MIRABEL - ÉNERGIR

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

ZONE À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE H2, SONDAGES 2023

PLAN 12

- EMPRISE DES TRAVAUX
- TRACÉ
- ZONE D'INTERVENTION
- SONDAGE (0,5X0,5 m)
- 17 IDENTIFICATION DE SONDAGE
- H2 ZONE À POTENTIEL HISTORIQUE
- CADASTRE
- *1 692 069* LOT

0 50 100 m

ÉCHELLE : 1/3000

Source : Plan base, cartographie numérique, Données Québec, fichiers Adresses Quebec AQréseau.shp, AQréseauPlus.shp Géobase du réseau hydrographique du Québec secteur 04.shp © 2018 Google Earth *SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)*

UDA2315

ethnoscop



INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONDUITE DE GAZ NATUREL DANS LES MUNICIPALITÉS DE SAINTE-SOPHIE ET MIRABEL - ÉNERGIR

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

ZONE À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE H2, SONDAGES ÀPROXIMITÉ DE LA MONTÉE GASCON

PLAN 13

- EMPRISE DES TRAVAUX
- TRACÉ
- ZONE D'INTERVENTION
- SONDAGE (0,5X0,5 m)
- 17 IDENTIFICATION DE SONDAGE
- H2 ZONE À POTENTIEL HISTORIQUE
- CADASTRE
- *1 692 148* LOT

0 10 20 m
ÉCHELLE : 1/1000

Source : Plan base, cartographie numérique, Données Québec, fichiers Adresses Quebec AQréseau.shp, AQréseauPlus.shp Géobase du réseau hydrographique du Québec secteur 04.shp © 2018 Google Earth *SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)*

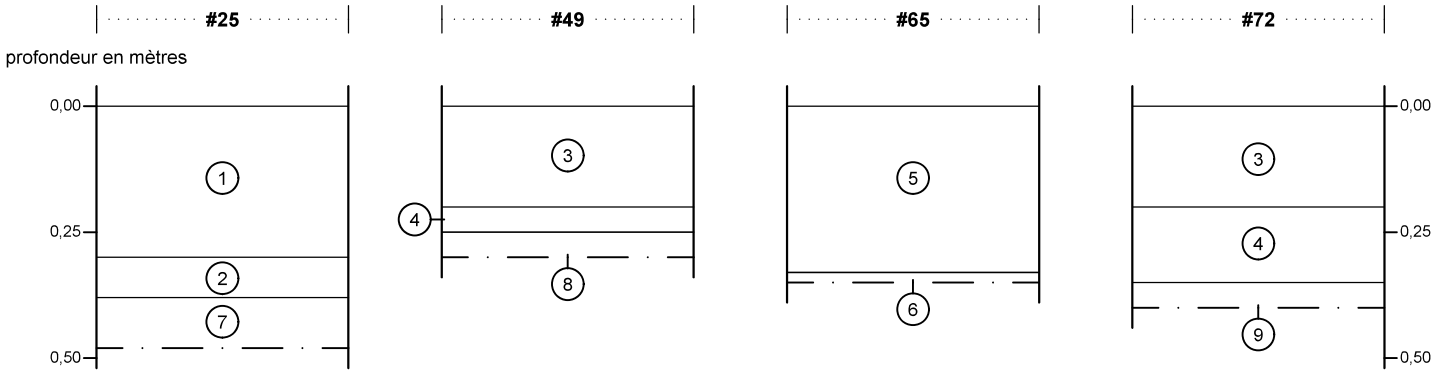
UDA2315

ethnoscop

NOUVELLE CONDUITE DE GAZ NATUREL DANS LES MUNICIPALITÉS DE SAINTE-SOPHIE ET MIRABEL - ÉNERGIR

SONDAGES DANS LA ZONE H2

SONDAGES TEST #25, #49, # 65 ET #72



1. Sable fin limoneux brun-gris, homogène et ferme à compact, contenant quelques cailloux; labours ou Ap1
2. Sable fin limoneux brun-rouge, hétérogène et ferme; Ap2
3. Sable fin brun-gris, homogène et ferme à compact, contenant quelques cailloux; labours ou Ap
4. Sable fin beige, homogène et ferme; essouchage? Ap2
5. Argile limoneuse brune, homogène et compacte, contenant quelques rares cailloux; labours ou Ap
6. Argile gris à gris-rose, homogène et très compacte; sol naturel archéologiquement stérile
7. Sable fin beige, lité, homogène et ferme; sol naturel archéologiquement stérile
8. Argile limoneuse grise, homogène et compacte, contenant quelques rares cailloux; sol naturel archéologiquement stérile
9. Argile limoneuse brun-rose, homogène et compacte, contenant quelques rares cailloux et une mince couche noirâtre en surface correspondant à de la matière organique décomposée; sol naturel archéologiquement stérile

— · — Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15

UDA2315

ethnoscop

FIGURE 7

3.1.3 La zone à potentiel archéologique P1

La partie de la zone à potentiel P1, laquelle est affectée par l'emprise de la conduite de gaz renouvelable, se trouve à 700 m au nord-est de la montée Gascon (plan 14). Elle se trouve tout juste au sud-est d'un lac artificiel ayant été vraisemblablement aménagé au courant du XX^{e} siècle. D'ailleurs, il semble plausible que ce lac puisse correspondre à une ancienne sablière. Tout comme la zone P2, la zone P1 avait été sélectionnée parce qu'il s'agissait du sommet de la terrasse se positionnant à un peu plus de 70 m d'altitude et correspondant théoriquement à un endroit invitant lors du stade du rivage de Rigaud, soit vers 11 000 ans avant aujourd'hui (Ethnoscop 2022 : 35). L'intervention a rapidement révélé que la zone avait été légèrement trop étendue vers l'ouest puisque le replat surélevé de la terrasse correspondait aux deux tiers nord-est de la zone ciblée (photo 14). Les 30 m les plus à l'ouest de la zone P1 se trouvaient dans une portion plus basse, au bas du talus de la terrasse et donc en contexte plus ou moins bien drainé et intéressant.



Photo 14. Aspect du rebord de l'ancienne terrasse lacustre, vue vers le sud-ouest (UDA2315-23-NUM1-068)

Le sommet de la terrasse était recouvert d'un environnement boisé et ouvert comportant des arbres matures et en régénération, surtout des pins et quelques feuillus. Un chemin forestier utilisé par le Club récréatif équestre des Laurentides (C.R.É.L), bifurquant vers le nord-ouest pour mener au lac, se trouvait au centre de cette zone sur toute sa longueur (photo 15). À l'image d'un second chemin au nord, il s'étendait généralement dans un axe nord-est/sud-ouest. Pour réaliser l'expertise archéologique de la zone, 26 sondages ont été effectués sur le sommet de la terrasse. Malheureusement, ils se sont tous avérés négatifs. Sur le rebord à l'ouest du replat, l'espacement entre les sondages a été resserré, améliorant ainsi l'échantillonnage et maximisant les chances d'effectuer une découverte. De manière générale, les sondages ont révélé sous la litière forestière des sols sableux remaniés et perturbés,

possiblement par des activités antérieures liées à une éventuelle carrière ou des cultures. À quelques rares occasions, ces sols perturbés (remblais) recouvraient l'horizon naturel de surface se présentant comme un mince horizon humique noirâtre (figure 8, sondage #127). Autrement, l'horizon naturel de surface n'était pas présent, suggérant des travaux majeurs d'arasement (figure 8, sondage #130). Quelques rares débris de fer relativement volumineux (photo 16) ont été trouvés en bordure de ce sentier, témoignant d'activités de nature indéterminée dans le secteur.



Photo 15. Un chemin forestier menant au lac artificiel traverse la zone d'intervention, vue vers le nord-ouest (UDA2315-23-NUM1-072)



Photo 16. Dans la portion sud-est de la zone P1, un débris métallique comportant des fixations à tête plate gisait au sol, vue vers le sud-est (UDA2315-23-NUM1-074)



INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONDUITE DE GAZ NATUREL DANS LES MUNICIPALITÉS DE SAINTE-SOPHIE ET MIRABEL - ÉNERGIR

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

ZONE À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE P1, SONDAGES 2023

PLAN 14

- EMPRISE DES TRAVAUX
- TRACÉ
- ZONE D'INTERVENTION
- SONDAGE (0,5X0,5 m)
- 117 IDENTIFICATION DE SONDAGE
- P1 ZONE À POTENTIEL PRÉHISTORIQUE
- CADASTRE
- *1 692 156* LOT

0 10 20 m

ÉCHELLE : 1/750

Source : Plan base, cartographie numérique, Données Québec, fichiers Adresses Quebec AQréseau.shp, AQréseauPlus.shp Géobase du réseau hydrographique du Québec secteur 04.shp © 2018 Google Earth *SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)*

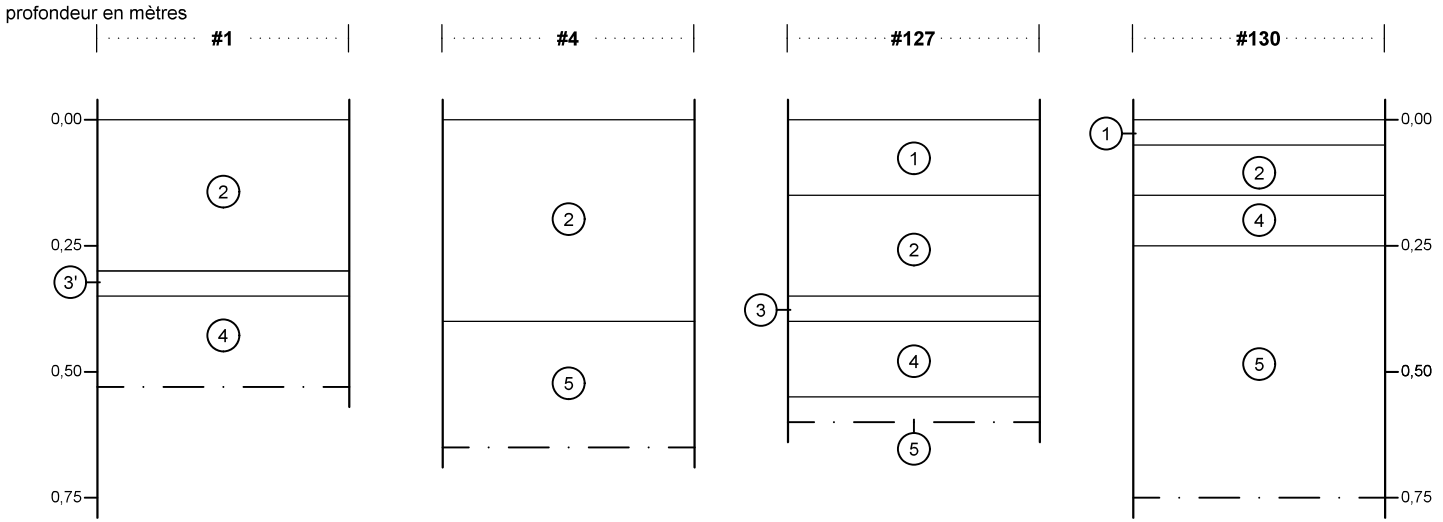
UDA2315

ethnoscop

NOUVELLE CONDUITE DE GAZ NATUREL DANS LES MUNICIPALITÉS DE SAINTE-SOPHIE ET MIRABEL - ÉNERGIR

SONDAGES DANS LES ZONES P1 ET H3

SONDAGES TEST #1, #4, # 127 ET #130



1. Matière organique en décomposition (feuilles, brindilles et matières ligneuses); litière
2. Sable fin limoneux brun à brun-gris, homogène et ferme; labours ou Ap
3. Sable fin gris éluvié Ae, présentant une mince trace organique noire en surface Ah; sol naturel archéologiquement stérile
3'. Sable fin gris éluvié, homogène et ferme; sol naturel archéologiquement stérile Ae
4. Sable fin orangé parfois induré en surface mais généralement homogène et ferme; sol naturel archéologiquement stérile, Ortstein, Bh ou Bhf
5. Sable fin à moyen beige, homogène et ferme; sol naturel profond archéologiquement stérile C

— · — Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15

UDA2315

ethnoscop

FIGURE 8

3.2 Municipalité de Sainte-Sophie

3.2.1 La zone à potentiel archéologique H3

La section des résultats se termine par la portion de l'inventaire qui a été réalisée dans la municipalité de Sainte-Sophie. C'est dans cette municipalité que se trouvait la zone H3, laquelle est située tout juste au nord-ouest des terrains de la WM Québec (plan 15). Bien que la zone englobe la 1ère Rue, l'emprise de la conduite de gaz projeté s'étend au sud de cette dernière, aux environs d'une branche du ruisseau aux Castors qui a été redressée. Les excavations liées à ce long et profond fossé de drainage (photo 17) et l'ajout d'une imposante butte de remblai au sud, sur les terrains du complexe de la WM Québec, semblent avoir occasionné d'importantes perturbations. D'ailleurs, en partie sud-ouest de la zone, de récents travaux d'excavation venaient tout juste d'avoir lieu antérieurement à l'expertise archéologique (photo 18).



Photo 17. Fossé dans lequel coule une branche sud du ruisseau aux Castors, vue vers le nord-est (UDA2315-23-NUM1-012)



Photo 18. Récents travaux d'excavation ayant drastiquement modifié le paysage, vue vers le sud-ouest (UDA2315-23-NUM1-007)

L'ensemble de l'emprise des travaux a été inspecté visuellement. Dans la majeure partie de la zone, un espace réduit de moins de 10 m subsistait entre la 1ère Rue et le fossé de drainage. D'emblée, un premier sondage a rapidement établi que les sols anciens ont fait l'objet d'un arasement massif le long de cette route (photo 19). En effet, une couche de 0,40 m de sols perturbés et homogènes reposait sur un dépôt sableux naturel et non remanié de sable (figure 8, sondage #4). Par ailleurs, un examen du sentier du C.R.E.L., lequel passe sur cette étroite bande de terre, a révélé des sols remaniés et la présence de débris de béton et d'asphalte, suggérant les perturbations causées à la séquence naturelle.

Dans la partie à l'extrême sud-ouest de la zone, l'aménagement récent d'une immense butte longiligne, mais surtout des travaux majeurs d'excavations mécaniques bordant le complexe ont fait en sorte qu'il ne subsiste probablement plus aucun potentiel archéologique à cet endroit (photo 20). Ailleurs, l'important bourrelet de remblai bordant les terrains du complexe de WM, lequel sort éventuellement de l'emprise des travaux, n'a pas permis que des sondages manuels puissent être effectués.



Photo 19. Profil stratigraphique montrant des sols arasés, vue vers l'ouest (UDA2315-23-NUM1-013)



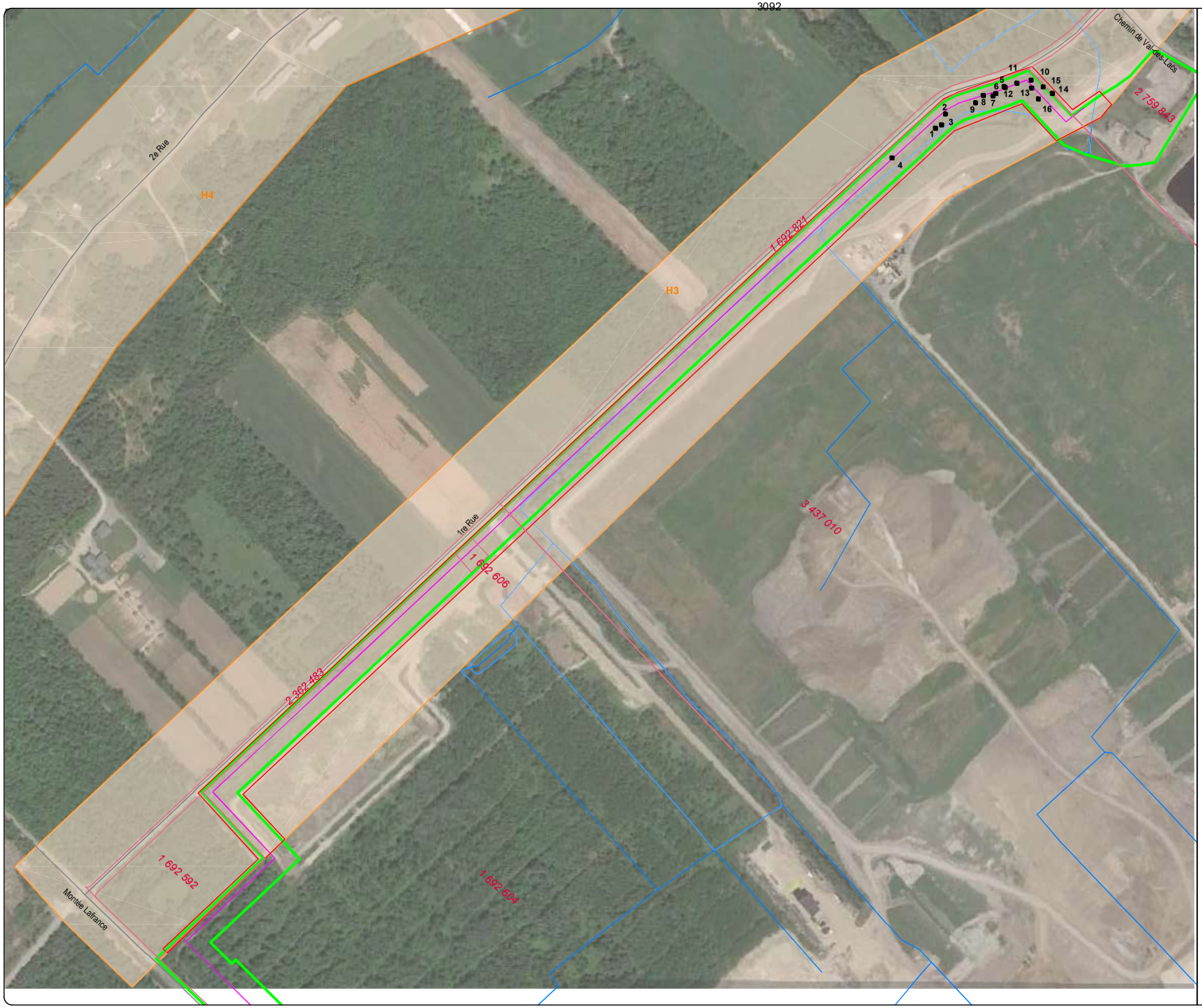
Photo 20. Une butte de remblai de quelques mètres de hauteur ceinture le complexe de WM Québec, vue vers le nord-ouest (UDA2315-23-NUM1-008)

Seule la partie la plus à l'est de la zone H3 s'est avérée d'intérêt (plan 16). En effet, ce secteur de la zone à potentiel était recouvert d'une forêt comportant quelques arbres matures et la distance entre le fossé de drainage et la route s'accroissait en direction de l'est. Des sondages manuels ont pu y être réalisés, permettant de caractériser des séquences de podzols perturbés en surface par des labours (figure 8, sondage #1). À de rares occasions, l'horizon naturel B de sable orangé s'est avéré cimenté et induré, formant ainsi ce qui est convenu d'appeler un *Orstein*[9]. Malgré qu'une bande de fer ait été trouvée dans le sondage #2, aucun des 16 sondages réalisés n'a mené à l'identification de ressource archéologique historique concrète. Enfin, à la limite est de la zone H3, la présence d'une route asphaltée, d'une pesée de camion et d'équipements variés de la compagnie WM Québec (photo 21) a fait en sorte qu'il n'a pas été possible de vérifier la présence de ressources archéologiques. Toutefois, cet emplacement se situait davantage à l'écart du chemin ancien (plus de 60 m de distance), de sorte qu'il détenait théoriquement un potentiel archéologique eurocanadien plus faible.



Photo 21. Par l'existence d'une balance à camion, de routes et d'équipements, le complexe de la WM Québec présente des contextes fortement perturbés, vue vers le nord-est (UDA2315-23-NUM1-018)

[9] Podzolic Order : https://soilsofcanada.ca/imagery-collection/podzols.php, consulté le 23 mai 2024



INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONDUITE DE GAZ NATUREL DANS LES MUNICIPALITÉS DE SAINTE-SOPHIE ET MIRABEL - ÉNERGIR

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

ZONE À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE H3, SONDAGES 2023

PLAN 15

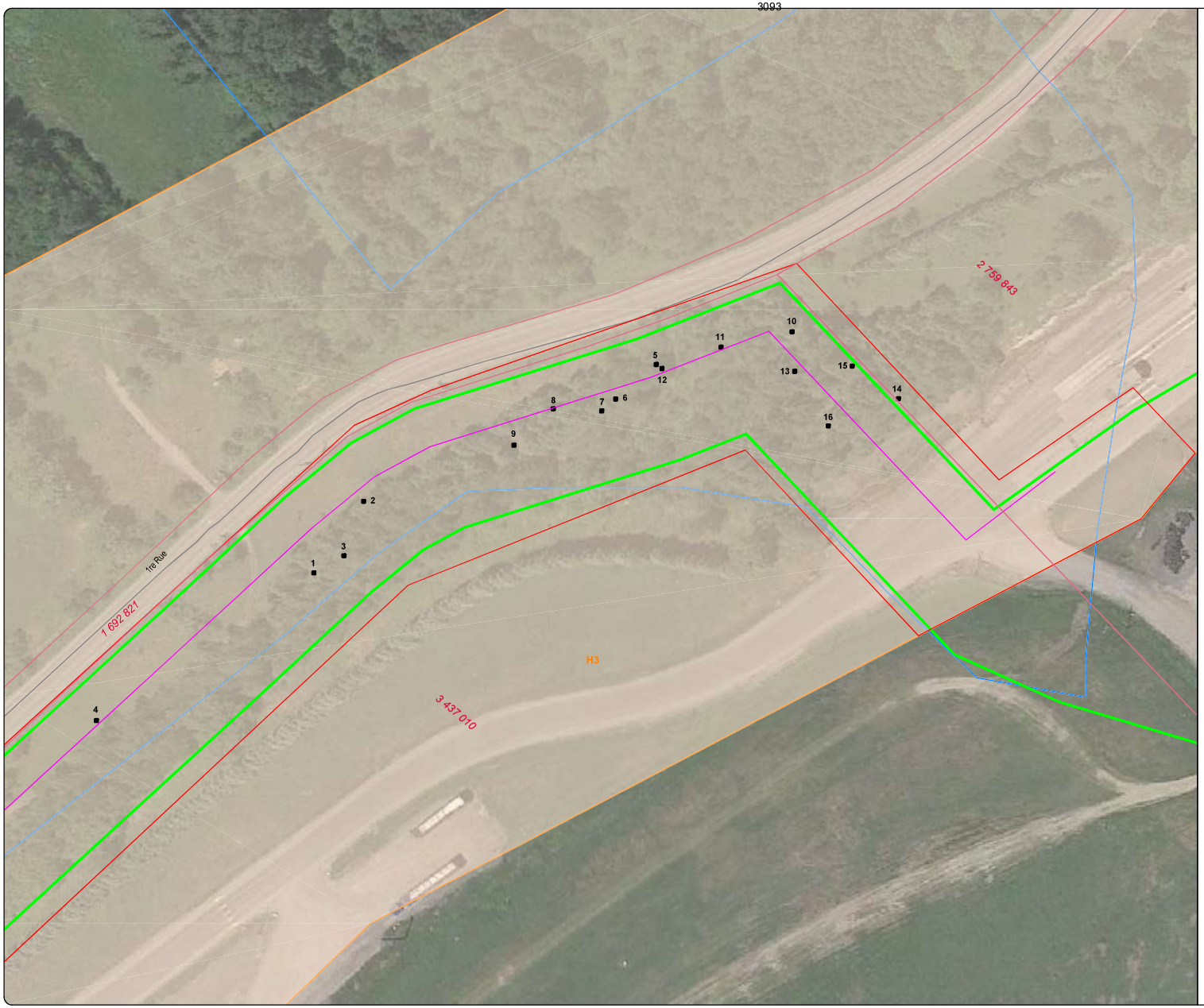
- EMPRISE DES TRAVAUX
- TRACÉ
- ZONE D'INTERVENTION
- SONDAGE (0,5X0,5 m)
- 1 IDENTIFICATION DE SONDAGE
- H3 ZONE À POTENTIEL HISTORIQUE
- CADASTRE
- 1 692 604 LOT

0 50 100 m
ÉCHELLE : 1/5000

Source : Plan base, cartographie numérique, Données Québec, fichiers Adresses Quebec AQréseau.shp, AQréseauPlus.shp Géobase du réseau hydrographique du Québec secteur 04.shp © 2018 Google Earth
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

UDA2315

ethnoscop



INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONDUITE DE GAZ NATUREL DANS LES MUNICIPALITÉS DE SAINTE-SOPHIE ET MIRABEL - ÉNERGIR

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

ZONE À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE H3, SONDAGES À L'EXTRÉMITÉ EST

PLAN 16

- EMPRISE DES TRAVAUX
- TRACÉ
- ZONE D'INTERVENTION
- SONDAGE (0,5X0,5 m)
- 1 IDENTIFICATION DE SONDAGE
- H3 ZONE À POTENTIEL HISTORIQUE
- CADASTRE
- *1 690 821* LOT

0 10 20 m

ÉCHELLE : 1/1000

Source : Plan base, cartographie numérique, Données Québec, fichiers Adresses Quebec AQréseau.shp, AQréseauPlus.shp Géobase du réseau hydrographique du Québec secteur 04.shp © 2018 Google Earth *SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)*

UDA2315

ethnoscop

4. DISCUSSION

Dans sa totalité, le tracé des travaux croisant les zones à potentiel archéologique a fait l'objet d'une inspection visuelle. Aux endroits où les sols n'avaient pas été récemment labourés, les zones ont été sondées par 227 sondages manuels. Les sols ont pu être caractérisés et un nombre assez faible d'artefacts a pu être récolté. Ces derniers témoignaient pour la plupart d'activités agricoles ou domestiques modernes, lesquelles sont attendues dans le secteur. Dans l'ensemble, l'intervention archéologique qui a été menée dans l'emprise des travaux croisant les zones à potentiel archéologique s'est soldée par des résultats mitigés. Règle générale, les travaux ne sont pas projetés à proximité de cours d'eau navigables ou moindrement importants. Ils traversent des terrasses propices à une occupation autochtone ancienne, mais il s'agit là d'un concept théorique. En effet, l'occupation des deux zones à potentiel archéologique préhistorique P1 et P2 sélectionnées lors de l'étude de potentiel demeure relativement abstraite; elles sont intéressantes et habitables vers 11 000 ans, soit à une époque très reculée où l'occupation humaine débute à peine dans le sud du Québec, en l'occurrence l'Estrie. Cette fréquentation autochtone précoce n'a pas été encore confirmée dans la région de Montréal, encore moins dans les Basses-Laurentides (Ethnoscop 2022 : 36). Pour la période culturelle eurocanadienne, bien que le tracé de la zone d'intervention croise certains axes de circulation ou tronçons routiers importants, la majeure partie de la nouvelle conduite de gaz renouvelable est projetée en fond des lots cadastraux, c'est-à-dire à des endroits qui sont rarement bâtis, occupés ou même fréquentés.

Afin de vérifier certaines hypothèses quant à la présence d'occupations eurocanadiennes anciennes et dans l'optique de corroborer les résultats obtenus, trois photographies aériennes ont été commandées à la Photothèque nationale de l'air à Ottawa. Des photos datant de 1929 et 1931 étaient appropriées pour les secteurs des zones à potentiel archéologique[10]. Des superpositions de ces photographies aériennes anciennes à la trame actuelle ont été faites,

[10] Pour H6 et P2, une bonne photo rendant bien l'organisation spatiale et datant de 1929 était disponible (Photothèque nationale de l'air : A1087_086). Pour le centre du tracé, dans les environs des zones H2 et P1, c'est une photographie prise en 1931 qui convenait le mieux (Photothèque nationale de l'air : A3296_032). De même, couvrant une superficie plus grande, c'est aussi une photographie de 1931 qui a été commandée pour la zone à potentiel H3 au nord-est (Photothèque nationale de l'air : A3296_015)

permettant de comprendre comment s'agençaient les différentes occupations et obtenir un aperçu du paysage d'il y a presque une centaine d'années (plan 17).

Pour ce qui est des zones H6 et P2, la superposition de la photographie ancienne révèle tout d'abord que la route 117 (le boulevard du Curé-Labelle) aurait été considérablement élargie en direction de l'ouest. En effet, le tracé de cet axe de circulation important se trouvait vraisemblablement sous les travées est de la route 117. Aux environs de l'intersection avec les bretelles de l'autoroute 50, l'ancien chemin bifurquait vers le sud-ouest pour aller rejoindre la montée Guénette. Il est donc possible de croire que, minimalement durant la première moitié du XX^{e} siècle, la montée Guénette ne s'étendait pas davantage vers le sud-est, soit en direction de l'emprise des travaux. Le tracé de la route pourrait avoir toujours emprunté ce décrochement. Également, la superposition montre un tracé de la zone d'intervention qui s'étend dans des champs majoritairement cultivés et où aucun bâtiment ne semble érigé. Le fossé de drainage, où un barrage de castors a été identifié lors de l'inventaire, semble se trouver au même endroit qu'aujourd'hui. Par ailleurs, les quelques emplacements ayant livré des sols pierreux et rocailleux n'apparaissent pas cultivés sur la photo ancienne; ils ne présentent que quelques arbres épars.

En lien avec la zone H2, le tracé de l'aire d'intervention s'étend dans son entièreté en secteur cultivée. À cette époque, il ne reste pratiquement aucun arbre dans le secteur. Aux abords de la montée Gascon, au sud-est de l'emprise des travaux, une forêt en régénération apparaît. Toujours le long de cette route, mais à l'intérieur de la zone d'intervention, aucun bâtiment ou trace d'aménagement ne figure sur la photographie aérienne ancienne de 1931. Ce constat n'est pas étonnant puisqu'historiquement, l'établissement des occupations eurocanadiennes s'est effectué en front de lot, soit le long de la côte Saint-Pierre et plus tard le long du rang Sainte-Marguerite dans ce cas-ci. À l'endroit où le tracé des travaux croise la zone à potentiel archéologique P1, il est possible de voir que la limite de l'ancienne terrasse lacustre est bien définie par l'orée d'une forêt. Tout comme aujourd'hui, des terrains en culture sont présents au sud-ouest. Sur la photographie ancienne au nord-ouest de l'emprise, des activités anthropiques semblent avoir lieu à l'emplacement où le lac artificiel s'étend aujourd'hui. Il n'est pas possible d'extrapoler davantage sur la nature de ces activités, mais du moins, un découpage relativement serré et inhabituel de l'espace des lots est observable.

La superposition de la photographie aérienne ancienne de 1931, aux environs de la zone à potentiel archéologique H3, montre un environnement ne ressemblant guère à celui d'aujourd'hui. En effet, le secteur a énormément changé depuis la prise de cette photo. Parmi les grands changements qui sont survenus dans le paysage, il faut certainement nommer la présence du complexe de la WM Québec au sud-est et des carrières Laurentiennes et Uni-Jac à l'ouest. S'ajoute à cela le couvert forestier qui, depuis, s'est grandement accru, le tracé d'une multitude de cours d'eau qui ont été redressés, l'aménagement de fossé de drainage tenant compte du paysage grandement modifié et l'ouverture ou la fermeture des quelques chemins ou routes. En moins d'une centaine d'années, l'endroit est devenu pratiquement méconnaissable.

Cette photographie aérienne datant d'un peu plus de 90 ans montre également que le chemin de Val-des-Lacs n'existait pas à l'époque. Le secteur où les sondages archéologiques ont été réalisés apparaît recouvert d'une forêt réduite plus ou moins clairsemée. La branche sud du ruisseau aux Castors qui longe aujourd'hui la 1ère Rue se trouvait à l'intérieur des champs au sud-est, montrant plusieurs ramifications qui ont aujourd'hui disparu en raison de l'aménagement des installations de la WM Québec. De plus, la photographie ancienne montre majoritairement des champs cultivés, mais aussi certains établissements agrodomestiques isolés le long de l'axe routier qu'est la 1ère Rue. De façon générale, la zone d'intervention s'étend dans un secteur qui était jadis cultivé et sporadiquement habité. De nos jours, dans la forêt se trouvant à l'angle de la 1ère Rue et de la montée Lafrance, les vestiges d'un ancien complexe agrodomestique pourraient éventuellement toujours s'y trouver. Toutefois, le tracé de la conduite de gaz renouvelable projetée évite cette forêt en effectuant un décrochement vers le sud-est environ 200 m avant d'atteindre la montée Lafrance.

Sur le terrain, l'examen de l'emprise des travaux a clairement révélé des contextes aujourd'hui grandement modifiés et des sols fortement remaniés et perturbés (figure 9). Dans l'emprise des travaux traversant la zone H3, des campagnes d'excavation, d'aménagement de fossé de drainage, de remblaiement, de nivellement et de plantation sont survenues au cours des dernières décennies. Selon l'examen des cartes topographiques disponibles, les activités liées à la gestion des déchets ont débuté, de façon limitée, au cours des années 70 et 80, mais se sont intensifiées et étendues au cours des années 90 et surtout 2000. Par ailleurs, des aménagements similaires, modifiant drastiquement le paysage, ont encore été conduits tout

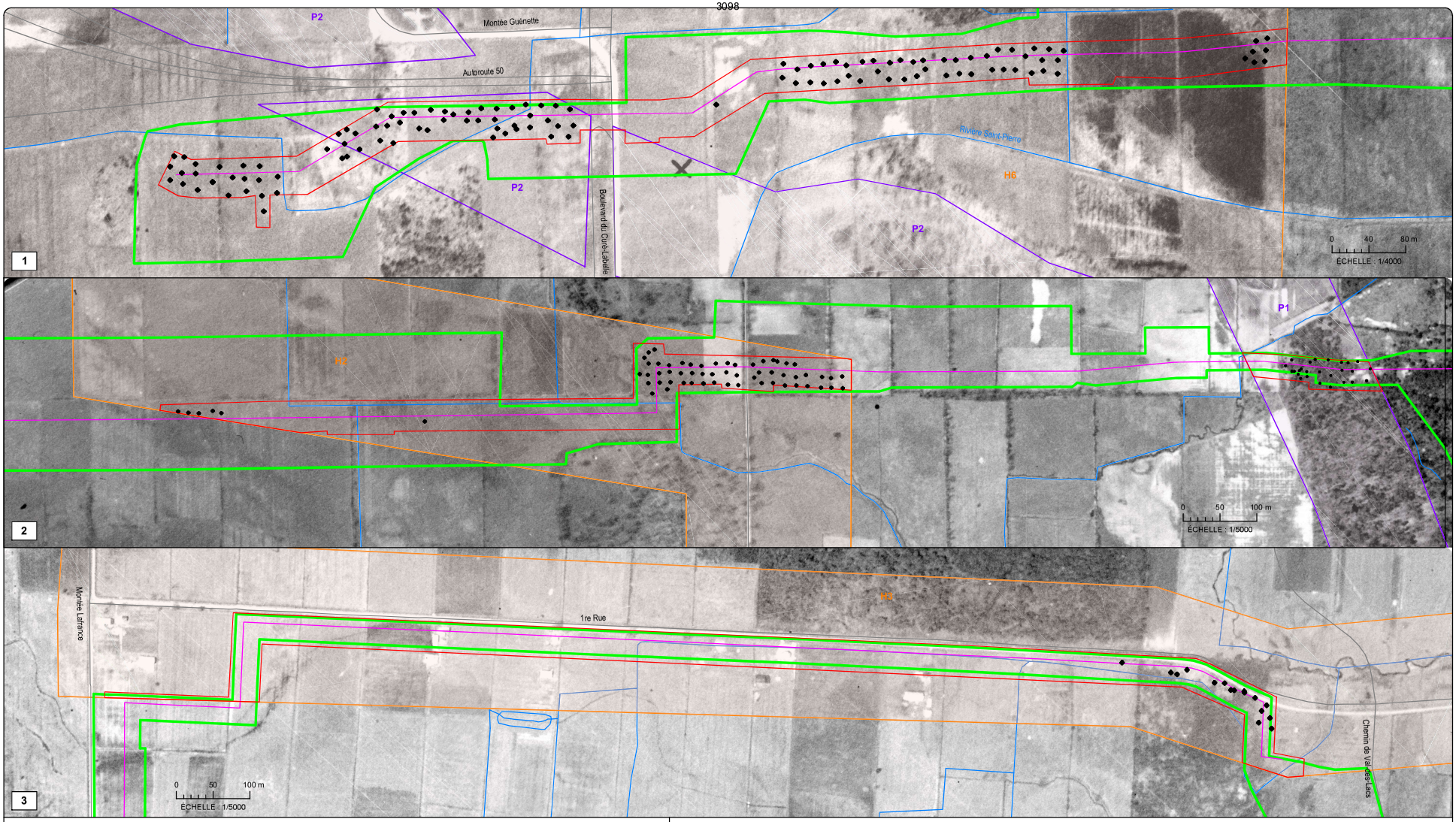


Figure 9. En partie ouest de la zone H3, aspect visiblement perturbé de l'emprise de la conduite de gaz renouvelable en 2021, vue vers le sud-est (Source Google Streetview). À la limite sud-est du tracé, un épais bourrelet de remblai pénètre partiellement la zone d'intervention (flèche rouge).

récemment, tout juste avant le début de l'intervention archéologique (photo 22). Ces constats suggèrent qu'il ne subsiste probablement plus aucun potentiel archéologique. Toutefois, toujours pour la zone H3, aux emplacements où se trouve l'important bourrelet de remblai bordant les terrains du complexe de WM, c'est-à-dire à l'intérieur de l'emprise le long de la limite sud-est du tracé de la conduite de gaz projetée (voir figure 9), l'oblitération des ressources archéologiques ne peut être que présumée, car aucun sondage n'a pu être réalisé pour vérifier les sols. Une possibilité existe pour qu'il subsiste dans le sol des vestiges en lien avec ces anciens complexes agrodomestiques, lesquels sont encore visibles durant le XX^{e} siècle (plan 18). Des recherches archéologiques additionnelles, sous la forme d'une surveillance archéologique des travaux, pourraient être effectuées afin de faire la lumière sur la présence ou non de ces ressources.



Photo 22. Travaux de drainage et de remblaiement venant d'être complétés en bordure ouest du complexe de la WM Québec, vue vers le sud-ouest (UDA2315-23-NUM1-006)



INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONDUITE DE GAZ NATUREL DANS LES MUNICIPALITÉS DE SAINTE-SOPHIE ET MIRABEL - ÉNERGIR

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

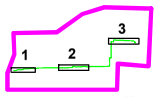
SUPERPOSITION DES PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES DE 1929-1931, VUE D'ENSEMBLE DES ZONES D'INTERVENTION

PLAN 17

EMPRISE DES TRAVAUX
TRACÉ
ZONE D'INTERVENTION
SONDAGE (0,5X0,5 m)

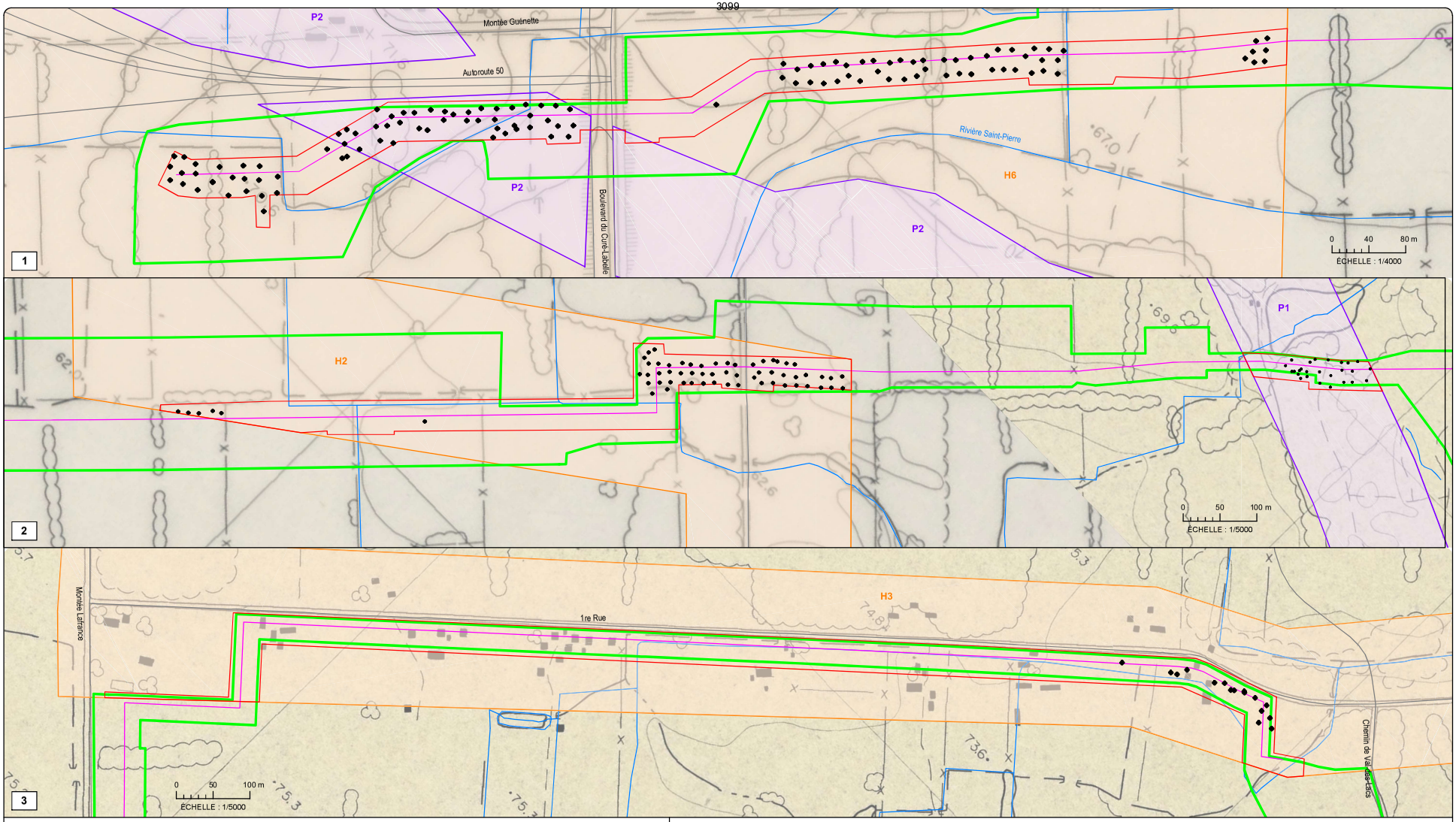
P1 ZONE À POTENTIEL PRÉHISTORIQUE
H1 ZONE À POTENTIEL HISTORIQUE

Source : Plan base, cartographie numérique, Données Québec, fichiers Adresses Quebec AQréseau.shp, AQréseauPlus.shp
Géobase du réseau hydrographique du Québec secteur 04.shp
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)



UDA2315

ethnoscop



INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONDUITE DE GAZ NATUREL DANS LES MUNICIPALITÉS DE SAINTE-SOPHIE ET MIRABEL - ÉNERGIR

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

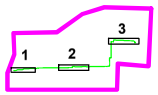
SUPERPOSITION DE LA CARTE TOPOGRAPHIQUE DE 1970, VUE D'ENSEMBLE DES ZONES D'INTERVENTION

PLAN 18

EMPRISE DES TRAVAUX
TRACÉ
ZONE D'INTERVENTION
SONDAGE (0,5X0,5 m)

P1 ZONE À POTENTIEL PRÉHISTORIQUE
H1 ZONE À POTENTIEL HISTORIQUE

Source : Plan base, cartographie numérique, Données Québec, fichiers Adresses Quebec AQréseau.shp, AQréseauPlus.shp
Géobase du réseau hydrographique du Québec secteur 04.shp
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)



UDA2315

ethnoscop

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Dans le cadre du projet de la construction de la nouvelle conduite de gaz naturel renouvelable (GNR) reliant le complexe de valorisation des biogaz et de la biométhanisation de WM de Sainte-Sophie au réseau existant de Gazoduc TMQ, de Énergir, la firme Ethnoscop a été mandatée, par le biais du groupe Conseil UDA, afin de réaliser un inventaire archéologique de certains segments du tracé des travaux qui avait été préalablement défini lors d'une étude du tracé l'année précédente (Ethnoscop 2022). La méthode de travail privilégiée pour exécuter cette intervention comprenait une inspection visuelle des emplacements où l'emprise des travaux croise les zones à potentiel archéologique, de même que la réalisation de sondages manuels aux endroits où le contenu du sol ne pouvait pas être vérifié visuellement.

Au total, 227 sondages manuels ont été excavés. Au sud-ouest, les zones H6 et P2 ont fait respectivement l'objet de 79 et 43 sondages. Au centre, ce sont 57 sondages qui ont été réalisés dans la partie de la zone H2 se trouvant aux abords de la montée Gascon. Parce que cette zone présentait des sols fraîchement labourés dans sa portion sud-ouest, seule une inspection visuelle a été nécessaire dans ce segment, à l'exception de l'excavation de cinq sondages à l'extrémité sud-ouest. Ensuite, à 700 m au nord-est de la montée Gascon, 26 sondages ont été réalisés à l'intérieur des limites de la zone P1. Enfin, à l'extrême nord-est du tracé de la conduite de gaz projeté, 16 sondages ont été effectués dans la zone à potentiel archéologique H3.

Dans cette dernière zone (H3), sous les secteurs fortement remblayés du complexe de WM, où l'emprise des travaux croise partiellement les emplacements de complexes agrodomestiques visibles sur une photographie aérienne de 1931 et sur la carte topographique de 1970, il n'a pas été possible d'effectuer des sondages archéologiques sans déployer des efforts considérables pour colliger d'éventuelles données archéologiques attestant de ces occupations. Une surveillance archéologique des travaux à venir permettrait de vérifier si ces ressources archéologiques s'avèrent. Si tel est le cas, il serait alors possible de profiter de l'occasion afin de procéder aux enregistrements archéologiques nécessaires. Le cas échéant, si

jugé pertinente, l'occasion pourrait se présenter afin de mettre en place des mesures de mitigation dans l'optique de protéger les ressources, ou même les mettre en valeur.

L'inventaire archéologique réalisé n'a pas permis d'effectuer des découvertes d'intérêt archéologique. Au terme de l'intervention, aucun nouveau site d'occupation préhistorique ou historique n'a été identifié. Quelques éléments de culture matérielle historique épars ont été observés, mais il s'agit d'occurrences normales d'objets et de matériaux pour des champs cultivés avec de la machinerie ou des secteurs situés en bordure de routes. L'intervention archéologique ayant été complétée, il appert que les travaux de construction de la nouvelle conduite de gaz naturel renouvelable pourront généralement avoir lieu sans menacer de ressources archéologiques. Toutefois, uniquement pour la zone H3, le long de la 1ère Rue, il est recommandé que les travaux de construction face l'objet d'une surveillance archéologique lorsqu'ils croisent les quelques emplacements des complexes agrodomestiques qui sont notamment visibles sur la photographie aérienne de 1931.

BIBLIOGRAPHIE

BÉLANGER, Pauline et Yves LANDRY

1990 *Inventaire des registres paroissiaux catholiques du Québec, 1621-1876*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

BOILEAU, Gilles

1997 « La saga des 6 600 arpents », *Histoire Québec,* vol. 3, nº 1, p. 16-18.

CHAMBERLAND, Roland, Jacques LEROUX, Steve AUDET, Serge BOUILÉ et Mariano LOPEZ

2004 *Terra Incognita des Kotakoutouemis. L'Algonquinie orientale au XVII^e siècle*. Québec, Les Presses de l'Université Laval et le Musée canadien des Civilisations.

CHAMPAGNE, Normand

2005 *Le temps que j'men souviens. Sainte-Sophie, des origines à aujourd'hui*. Sainte-Sophie, Municipalité de Sainte-Sophie.

CHAPDELAINE, Claude

1990 « Un site du Sylvicole moyen ancien sur la plage d'Oka (BiFm-1) », *Recherches amérindiennes au Québec,* vol 20, nº 1, p. 19-35.

CÔTÉ, Marc

1998 « Le site Ramsay : un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue ». *In* Roland Tremblay, éd., *L'éveilleur et l'ambassadeur. Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn.* p. 127-153. Paléo-Québec nº 27. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

ETHNOSCOP

1987 *Évaluation patrimoniale du Domaine de Mascouche. Rapport d'expertise. Tome 2*. Montréal, Ville de Mascouche et Ministère des Affaires culturelles.

1988 *Inventaire archéologique des espaces-cibles "Lac Iveteaux" et "Lac à la Maison de Pierre" 1988*. Montréal, M.R.C. Antoine-Labelle et Ministère des Affaires culturelles du Québec.

1989 *Étude de potentiel archéologique préhistorique du Domaine de Mascouche*. Montréal, Ministère des Affaires culturelles.

2015 *Étude de potentiel archéologique. Nouveau poste de l'Achigan à 120-25 kV et sa ligne d'alimentation à 120 kV*. Montréal, Hydro-Québec.

2022 *Installation d'une nouvelle conduite de gaz naturel dans les municipalités de Sainte-Sophie et Mirabel – Énergir, Étude de potentiel archéologique*. Montréal, Groupe Conseil UDA.

GAGNÉ, Michel

1999 *Inventaire archéologique dans les régions de Repentigny, Saint-Sulpice (BlFi-2) et de la rivière l'Assomption (BlFi-1).* Repentigny, M.R.C. de L'Assomption.

2002 *Inventaire archéologique de la M.R.C. de l'Assomption et fouille du site Bélanger-Forest (BlFj-1)*. Montréal, M.R.C. de l'Assomption.

HUBERT, Claude et Rémi SAVARD

2006 *Les Algonquins de Trois-Rivières: l'oral au secours de l'écrit, 1600-2005*. Recherches amérindiennes au Québec.

LALIBERTÉ, M.

1993 « La rivière Dumoine, une route commerciale aux confins du Témiscamingue au cours de la préhistoire ». *In* Marc Côté et Gaétan L. Lessard, éds, *Traces du passé, Image du présent, Anthropologie amérindienne du Moyen-nord québécois.* p. 151-162. Rouyn-Noranda, Cégep-Éditeur.

1999 « Le Sylvicole moyen dans la vallée de la rivière des Outaouais ». *In* Jean-Luc Pilon, éd., *La préhistoire de l'Outaouais.* p. 69-81, n° 6. Hull, Société d'histoire de l'Outaouais.

LAURIN, Serge

1989 *Histoire des Laurentides*. Les régions du Québec, n° 3. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

LAVERDIÈRE, abbé C. H.

1870 *Oeuvres de Champlain, 4 volumes*. Québec, Geo.-E. Desbarats.

MAROIS, Roger et René RIBES

1975 *Indices de manifestations culturelles de l'Archaïque, la région de Trois-Rivières*. Collection Mercure, n° 41. Ottawa, Musée national de l'Homme.

MARTIJN, Charles

1985 « Le complexe Plano de Témiscamie est-il une illusion? », *Recherches amérindiennes au Québec,* vol. 15, nos 1-2, p. 161-164.

MORISSONNEAU, Christian

1978 *La Terre promise: le mythe du Nord québécois*. Montréal, Hurtubise HMH, Collection Cahiers du Québec.

PAQUIN, Jean-Guy
2014 *Au pays des Weskarinis*. Collection Outaouais éd.

PLOURDE, Michel
2005 « Découverte d'une nouvelle composante archéologique (CcFc-4) de l'Archaïque laurentien à l'est de Trois-Rivières », *Archéologiques,* vol. 18, p. 50-58.

RATELLE, Maurice
1993 « La localisation des Algonquins de 1534 à 1650 », *Recherches amérindiennes au Québec,* vol. 23, nos 2-3, p. 25-38.

RIBES, René et Alexis KLIMOV
1974 « Archéologie de la Mauricie: reconnaissance archéologique dans la région du lac Nemiskachi. », *Paléo-Québec,* vol. 5 Musée d'Archéologie préhistorique de Trois-Rivière, Trois-Rivière.

RICHARD, Pierre J. H.
1985 « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP », *Recherches amérindiennes au Québec,* vol. 15, nos 1-2, p. 45-64.

RJ (RELATIONS DES JÉSUITES)
1972 *Relations des Jésuites, 1611-1672*. Volume Six volumes. Montréal, Édition du jour.

TREMBLAY, Roland
2005 « Un petit soupçon dans la Petite Nation : la découverte d'une pierre aviforme en Outaouais », *Archéologiques*, no 18, p. 59-70.

VIAU, Roland
1993 « Les dieux de la terre: histoire des Algonguins de l'Outaouais, 1600-1650 ». *In* Marc Côté et Gaétan L. Lessard, éds, *Traces du passé, Images du présent, Anthropologie amérindienne du Moyen-nord québécois.* p. 109-132. Rouyn-Noranda, Cégep-Éditeur.

Annexes

Annexe A Catalogue des photographies

Annexe B Inventaire des artefacts et des écofacts

Annexe A Catalogue des photographies

Projet : UDA2315 Inventaire Sainte-Sophie

Archéologue : Mathieu Sévigny

Film n° : UDA2315-23-NUM1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2023-05-29	1	001_20230529_081733	Zone H3	Large fossé de drainage passant à proximité (nord-est)	E.
2023-05-29	1	002_20230529_082003	Zone H3	Secteur en apparence perturbé	S.-O.
2023-05-29	3	003_20230529_082426	Zone H3	Petit ponceau de fortune aménagé pour le drainage	O.
2023-05-29	4	004_20230529_082804	Zone H3	Inspection de la zone sur sa longueur	S.-O.
2023-05-29	5	005_20230529_083844	Zone H3	De toute évidence, les sols ont été nivellés et perturbés	S.-O.
2023-05-29	6	006_20230529_084831	Zone H3	Secteur sud-ouest fortement modifié (récemment)	S.-O.
2023-05-29	7	007_20230529_084929	Zone H3	Secteur sud-ouest fortement modifié (récemment)	S.-O.
2023-05-29	8	008_20230529_084936	Zone H3	Secteur sud-ouest fortement modifié (récemment)	N.-O.
2023-05-29	9	009_20230529_085708	Zone H3	Aménagement récent d'un immense bourlet	S.-E.
2023-05-29	10	010_20230529_093136	Zone H3	Quelques sondages réalisés dans le secteur nord-est	S.-O.
2023-05-29	11	011_20230529_093806	Sondage #1	Profil stratigraphique du sondage (labours)	O.
2023-05-29	12	012_20230529_094114	Zone H3	Fossé de drainage bordant la zone au sud-est	N.-E.
2023-05-29	13	013_20230529_100530	Sondage #4	Sols arasés et perturbés sur le dessus (labours?)	O.
2023-05-29	14	014_20230529_102048	Sondage #2	Profil stratigraphique, paroi sud	S.
2023-05-29	15	015_20230529_110011	Sondage #11	Labours sur horizon B non induré	N.
2023-05-29	16	016_20230529_110027	Zone H3	Aspect général du secteur boisé au nord-est	S.-E.
2023-05-29	17	017_20230529_111501	Zone H3	Fossé de draine formant un véritable petit ruisseau	N.-E.
2023-05-29	18	018_20230529_111850	Zone H3	Secteur fortement altéré des installation de WM Québec	N.-E.
2023-05-29	19	019_20230529_111919	Général	Installations gazières actuelles? au sud-est de H3	S.-O.
2023-05-29	20	020_20230529_140149	Zone H2	Buton morainique caillouteux à l'arrière	N.-E.
2023-05-29	21	021_20230529_140251	Zone H2	Réalisation de l'inventaire par sondages manuels	S.-O.
2023-05-29	22	022_20230529_140448	Sondage #25	Profil des sols (labours)	E.
2023-05-30	23	023_20230530_082342	Zone H2	Champ au nord-est de Montée Gascon	N.-E.
2023-05-30	24	024_20230530_091558	Sondage #49	Profil des sols (labours)	N.
2023-05-30	25	025_20230530_091612	Vue générale	Vue générale au sud-ouest de Mtée. Gascon	N.-O.
2023-05-30	26	026_20230530_101712	Zone H2	Épierrement au sud-ouest du champ	S.-E.
2023-05-30	27	027_20230530_103348	Zone H2	Fossé de drainage à sec séparant les lots nord des lots sud	S.-O.
2023-05-30	28	028_20230530_103548	Zone H2	Champ cultivé et fraichement planté	S.-O.
2023-05-30	29	029_20230530_104123	Zone H2	Blocs métriques vraisemblablement extrait des labours	N.
2023-05-30	30	030_20230530_104900	Zone H2	Champ cultivé et fraichement planté	N.-E.
2023-05-30	31	031_20230530_104911	Zone H2	Inspection visuelle du premier champ à l'est	O.
2023-05-30	32	032_20230530_105422	Zone H2	Vue générale du premier champ à l'est	N.-E.
2023-05-30	33	033_20230530_105758	Zone H2	Inspection visuelle du deuxième champ	O.
2023-05-30	34	034_20230530_112738	Zone H2	Vue générale du deuxième champ	N.-E.
2023-05-30	35	035_20230530_113433	Zone H2	Sondages réalisés dans le dernier champ à l'ouest	S.-O.
2023-05-30	36	036_20230530_114606	Zone H2	Profil stratigraphique, sondage type #65	N.-O.
2023-05-30	37	037_20230530_121734	Zone H2	Petit ponceau de bois écrasé (coin ouest du terrain habité)	N.
2023-05-30	38	038_20230530_134159	Zone H2	Sondages en cours	N.-E.
2023-05-30	39	039_20230530_135638	Zone H2	Séquence légèrement perturbée, sondage #72	O.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2023-05-30	40	040_20230530_135718	Zone H2	Séquence légèrement perturbée, sondage #72	O.
2023-05-30	41	041_20230530_144125	Zone H2	Bois du ponceau. Pas très vieux	S.-E.
2023-05-31	42	042_20230531_075250	Zone H6	Ligne de gaz actuelle près du sondage #86	N.-O.
2023-05-31	43	043_20230531_075300	Zone H6	Réalisation des sondages à l'extrême sud-ouest	S.
2023-05-31	44	044_20230531_082248	Zone H6	Sondage test #81	S.-E.
2023-05-31	45	045_20230531_082314	Zone H6	Sondage test #81	N.
2023-05-31	46	046_20230531_082327	Zone H6	Sondage test #81	N.-O.
2023-05-31	47	047_20230531_085942	Zone H6	Sondage #86; présence de pierres	N.-O.
2023-05-31	48	048_20230531_091329	Zone H6	"Muret" formé par l'épierrement du champ	S.-E.
2023-05-31	49	049_20230531_091348	Zone H6	"Muret" formé par l'épierrement du champ	N.-O.
2023-05-31	50	050_20230531_091908	Zone H6	"Muret" formé par l'épierrement du champ	S.
2023-05-31	51	051_20230531_092909	Zone H6	Quelques tiges d'herbe à puce	ND
2023-05-31	52	052_20230531_100410	Zone H6	Secteur mal drainé, près de la bretelle	E.
2023-05-31	53	053_20230531_101909	Sondage #96	Sols fortement bouleversés	N.
2023-05-31	54	054_20230531_102558	Zone H6	Secteur mal drainé, près de la bretelle	N.-O.
2023-05-31	55	055_20230531_104307	Zone H6	Secteur mal drainé, près de la bretelle	N.
2023-05-31	56	056_20230531_104644	Zone H6 - P2	Barrage de castor	N.-O.
2023-05-31	57	057_20230531_104649	Zone H6 - P2	Barrage de castor	N.-O.
2023-05-31	58	058_20230531_104651	Zone H6 - P2	Barrage de castor	N.-O.
2023-05-31	59	059_20230531_104658	Zone H6 - P2	Barrage de castor	N.-O.
2023-05-31	60	060_20230531_111328	Zone H6 - P2	Petit bourrelet en bordure de la bretelle (près de #207)	O.
2023-05-31	61	061_20230531_112435	Zone H6 - P2	Inspection visuelle de la zone (herbe à puce)	S.-E.
2023-05-31	62	062_20230531_113913	Zone H6	herbe à puce	ND
2023-05-31	63	063_20230531_134328	Général	Épierrement d'un champ	N.-E.
2023-05-31	64	064_20230531_134333	Général	Épierrement d'un champ	N.-E.
2023-05-31	65	065_20230531_142347	Sondage #108	Profil des sols (labours)	E.
2023-05-31	66	066_20230531_142612	Zone H6	Sondages en cours	O.
2023-06-01	67	067_20230601_085817	Zone P1	Lac artificiel (ancienne sablière? carrière?)	N.
2023-06-01	68	068_20230601_093727	Zone P1	Aspect général de la zone. Boisé. Bord de terrasse	S.-O.
2023-06-01	69	069_20230601_093756	Zone P1	Aspect général de la zone. Boisé. Bord de terrasse	S.
2023-06-01	70	070_20230601_104356	Sondage #127	Profil stratigraphique. Sols perturbés en surface	S.
2023-06-01	71	071_20230601_104442	Zone P1	Sondage en cours	S.-E.
2023-06-01	72	072_20230601_104448	Zone P1	Aspect général de la zone.	N.-O.
2023-06-01	73	073_20230601_112835	Sondage #130	Profil stratigraphique, sols arasés	S.
2023-06-01	74	074_20230601_113520	Zone P1	Pièces métalliques anciennes en bordure du sentier	S.-E.
2023-06-01	75	075_20230601_115748	Sondage #142	Profil stratigraphique, sols arasés	N.-O.
2023-06-01	76	076_20230601_115908	Zone P1	Sentier traversant la zone du NE vers le SO	S.-O.
2023-06-01	77	077_20230601_134353	Zone H6	Sondages en cours (près de #149)	N.-O.
2023-06-01	78	078_20230601_141743	Zone H6	Quelques blocs métriques résultant d'un épierrement	O.
2023-06-02	79	079_20230602_082107	Sondage #171	Profil stratigraphique, labours, Zone H6	E.
2023-06-02	80	080_20230602_090633	Sondage #181	Extrémité NE de la zone H6. Profil	S.
2023-06-02	81	081_20230602_090639	Sondage #181	Extrémité NE de la zone H6. Profil	S.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2023-06-02	82	082_20230602_095314	Zone H6	Aspect généralement perturbé près de #189	E.
2023-06-02	83	083_20230602_095524	Zone H6	Réalisation de sondages et inspection visuelle	N.-O.
2023-06-05	84	084_20230605_075528	Général	Tenue nécessaire pour l'expertise de P2 (herbe à puce)	N.-O.
2023-06-05	85	085_20230605_082329	Zone P2 - H6	Blocs métriques présent dans le boisé	E.
2023-06-05	86	086_20230605_083734	Zone P2 - H6	Secteur mal drainé près du barrage de castor	N.-E.
2023-06-05	87	087_20230605_084829	Sondage #194	Profil stratigraphique. Labours	ND
2023-06-05	88	088_20230605_091920	Zone P2 - H6	Réservoir du barrage de castor	S.-E.
2023-06-05	89	089_20230605_091945	Zone P2 - H6	Réservoir du barrage de castor	S.
2023-06-05	90	090_20230605_092537	Zone P2 - H6	Bourrelet en bordure de la bretelle	N.-E.
2023-06-05	91	091_20230605_093244	Zone P2 - H6	Barrage de castor obstruant le ruisseau	S.
2023-06-05	92	092_20230605_101617	Zone P2 - H6	Expertise en cours, près de la 117 et sondage #226	N.

Annexe B Inventaire des artefacts et des écofacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Sainte-Sophie | **Archéologue : Mathieu Sévigny** | **Date : Juin 2023**
Code : UDA2315 | **Analyste : Isabelle Hade** | **Collection : SO**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
002	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire fracturée aux extrémités. Une extrémité est droite alors que l'autre semble arrondie avec une perforation centrale. 6,5 cm de long. résid. sur 3,7 cm de larg. sur 0,7 cm d'épais. Corrodée. Élaguée.	NC	
035	3.1.1.1	Fer ind	rivet	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Frag	Rivet composé d'une tige circulaire incomplète et d'une tête circulaire et plate. 9,5 cm de long. résid. Tige de 1,6 cm de diam. Tête de 2,4 cm de diam. Corrodé. Élagué.	NC	
063	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment dont une surface est plate alors que l'autre semble présenter un arrondi. Légèrement altéré. Légèrement verdâtre. Bouteille? Élagué.	NC	
103	3.1.1.11	Fer forgé	fer à cheval	1	1	2.1	Moyens de transport	Ent	Fer à cheval avec crampon. 14 cm de haut. 14,5 cm dans le plus large. Élagué.	NC	
148	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Petit fragment avec trace de boucherie. Élagué.	NC	
194	1.2.1.102	GG glaç feld et Albany	cruche ou jarre	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de contenant à corps circulaire. La surface extérieure est recouverte d'une glaçure feldspathique gris pâle. L'intérieur est recouvert d'un enduit de type Albany brun foncé presque noir. Mince bande moulée en creux sur la paroi extérieure. Élagué.	NC	
194	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille à boisson gazeuse	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi plutôt épaisse de bouteille cylindrique. Inscription indéterminée moulée en relief. Probablement Coca Cola. Élagué.	NC	
194	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	cheminée de lampe?	1	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Petit fragment très mince. Élagué.	NC	

CANDIAC
ma ville sous les arbres

Site du futur garage municipal de la Ville de Candiac





Inventaire archéologique, été 2023

ethnoscop

Avril 2024

Site du futur garage municipal de la Ville de Candiac

Inventaire archéologique, été 2023

CANDIAC
ma ville sous les arbres

Page couverture : Portion sud du terrain depuis l'extrémité nord-est et vue en plan de la dalle dans le sondage 53p (VDC2304_2023_NUM1-018 et 032)

RÉSUMÉ

En prévision de la construction d'un nouveau garage municipal, la Ville de Candiac a mandaté la firme Ethnoscop afin que celle-ci procède à l'inventaire archéologique du terrain retenu pour l'aménagement du futur bâtiment. La Ville de Candiac acquiesçait ainsi aux recommandations émises dans l'étude de potentiel réalisé en 2006, visant tout le territoire de la MRC du Roussillon. Cette étude confirme que l'emplacement choisi du futur garage, à proximité du fleuve Saint-Laurent, est situé dans un secteur d'intérêt archéologique préhistorique.

Un inventaire archéologique a donc été planifié au cours du printemps 2023. Celui-ci avait pour objectif de relever toutes traces d'occupations anciennes. Les sondages réalisés ont d'abord permis de définir une large bande, en marge des rues adjacentes au terrain, où des perturbations majeures ont eu lieu lors de l'aménagement de celles-ci. En contrepartie, le tissu archéologique des portions centrales du terrain était demeuré intègre. Les sondages ont permis d'y reconnaître l'ancienne couche de labour, conséquente des nombreuses années d'agriculture s'y étant déroulée alors que cette activité était le principal moteur économique de la région. Aucun témoin d'occupation préhistorique n'a été trouvé.

Des vestiges de bâtiments agricoles ont toutefois été mis au jour à la limite nord-est du terrain. Ceux-ci étaient situés en bordure de la clôture. L'ouvrage qui y a été relevé constituait une dalle de béton de mauvaise facture dont la construction remonte au premier quart du XX^{e} siècle. Les artefacts accompagnant cette découverte confirment la présence d'une occupation agricole durant le XX^{e} siècle.

Un avis de découverte a été émis au ministère de Culture et des Communications du Québec (MCCQ) sans la recommandation de création de sites. La découverte a été enregistrée comme *zone d'information archéologique* par le ministère, mais aucun site n'a été créé.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES VII

LISTE DES PHOTOGRAPHIES IX

LISTE DES PLANS IX

LISTE DES TABLEAUX IX

LISTE DES PARTICIPANTS XI

1. INTRODUCTION 1

1.1 Mandat 1
1.2 Aire d'intervention 1
1.3 Méthodologie 3
1.3.1 Intervention au terrain 3
1.3.2 Artefacts et écofacts 3
1.4 Plan du rapport 4

2. CADRES NATUREL ET CULTUREL 5

2.1 Cadre naturel 5
2.2 Cadre culturel préhistorique 8
2.3 Cadre culturel historique 13

3. CONNAISSANCES PATRIMONIALES DU SECTEUR D'INTERVENTION 29

4. LES RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE 37

4.1 Le lot 6 419 448 37
4.1.1 Secteur central 39
4.1.2 Secteurs perturbés 41
4.2 Les vestiges agricoles 43
4.2.1 Le sondage 53 et ses alentours 43
4.2.2 Le sondage 55 48
4.2.3 Le sondage 64 49

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 51

BIBLIOGRAPHIE 53

ANNEXES

ANNEXE 1 : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

ANNEXE 2 : ACTES DE VENTE

ANNEXE 3 : INVENTAIRE DES ARTEFACTS

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Sites archéologiques autochtones à composantes préhistoriques dans la région de Montréal 11

Figure 2. Extrait de la carte de Jean-Baptiste Duberger et de Samuel Gale, datant de 1795, montrant les environs de La Prairie (Greffe de l'arpenteur général du Québec; PL1717_1). 14

Figure 3. Extrait de la carte de Joseph Rielle datée de 1861 montrant les divisions cadastrales dans la seigneurie de Laprairie de la Magdeleine (BAnQ, E21, S555, SS1, SSS20, P27). 15

Figure 4. Extrait de la carte de Joseph-Alphonse-Ubalde Beaudry de 1880 réalisée pour représenter l'emplacement du chemin de fer (BAnQ, CA601, S171, SS2, SSS2, D4240). 16

Figure 5. Extrait du plan d'Hydro-Québec montrant l'emplacement de lignes de transmission dans le comté de Laprairie en 1949 (BAnQ, P167, S12, D13, P8). 17

Figure 6. Extrait de la carte C. C. Lindsay de 1957 montrant une première division du lot 556 à proximité du terrain d'intervention (Greffe de l'arpenteur général du Québec; PL63C0176_1). 18

Figure 7. Photographie aérienne du secteur d'intervention datée entre 1957 et 1964 (CCI01554-04-60). 18

Figure 8. Photographie aérienne du secteur d'intervention datant de 1988 (BAnQ, 06M_P690S1_D88-173_129). 19

Figure 9. Extrait du plan de Joseph Bouchette, datant de 1858, montrant la région de Candiac (BAnQ, E21, S555, SS1, SSS8, P15) 22

Figure 10. Extrait du plan de la Paroisse de Laprairie daté de 1910 (BAnQ, E21, S555, SS3, SSS5, D101). 23

Figure 11. Extrait de la carte du comté de Laprairie (BAnQ, 0002684698). 23

Figure 12. Extrait d'une carte de Candiac (Ville de Candiac, P121, S4, P06 / Jean Tétreault. – 3 mars 1968). 24

Figure 13. Plan accompagnant l'acte de vente 16_685_446 (Registre foncier du Québec en ligne). 25

Figure 14. Extrait d'une carte de Candiac (Ville de Candiac, P49, S3, SS2, SSS2, P11 / Jean Tétreault, arpenteur géomètre, ministère des Transports, Québec. 23 juin 1982.). 26

Figure 15. Extrait d'une carte de Candiac (Ville de Candiac, P49, S3, SS2, SSS2, P11a / Jean Tétreault, arpenteur géomètre, ministère des Transports, Québec. 1982.). 27

Figure 16. Croquis stratigraphique du sondage 18, paroi nord 40

Figure 17. Image tirée de Google Earth montrant des travaux de réfection sur le boulevard Marie-Victorin à Candiac. 41

Figure 18. Photographie aérienne datant des années 1960 sur laquelle l'aire d'intervention apparaît (CCI01554-04-60, gracieuseté de la Ville de Candiac). 47

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1. Paroi nord du sondage 18 (VDC2304_2023_NUM1-012) 39

Photo 2. Sondage 12, paroi est (VDC2304_2023_NUM1-007) 42

Photo 3. Paroi nord du sondage 14 (VDC2304_2023_NUM1-009) 42

Photo 4. Sondage 53 montrant une partie de la dalle. Des pierres reposaient au sommet. Vue en direction est (VDC2304_2023_NUM1-029) 44

Photo 5. Sondage 53m où la limite discontinue du vestige a été observée. Direction sud-sud-est (VDC2304_2023_NUM1-039) 44

Photo 6. Vue du sondage 55 à la suite de son élargissement. Vue en direction sud (VDC2304_2023_NUM1-043) 48

Photo 7. Paroi nord du sondage 64 (VDC2304_2023_NUM1-047) 49

Photo 8. Objets agricoles observés dans le sondage 64 (VDC2304_2023_NUM1-049) 50

LISTE DES PLANS

Plan 1. Localisation générale 2

Plan 2. Sites archéologiques et zones d'informations archéologiques 35

Plan 3. Localisation des sondages 38

Plan 4. Localisation des sondages autour du sondage 53 45

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Séquence chronologique des événements quaternaires dans la région de la plaine de Montréal 7

Tableau 2. Chaîne de titre des lots d'origine 556 et 557 du cadastre de La Prairie 20

Tableau 3. Sites archéologiques et zones d'informations archéologiques dans la région de Candiac (Rayon 6 km) 31

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'INTERVENTION

Ville de Candiac

Andrée Bourassa	Architecte, chargée de projets – construction, Bureau de projets, Service du Génie

RÉALISATION DE L'INTERVENTION

Ethnoscop

Laurence Johnson	Coordonnatrice
François Veronneau	Révision du rapport
Jean-Philippe Hénault	Archéologue chargé de projets
Karine Fournier	Archéologue
Patrick Lapointe	Archéologue
Maxime Vaillancourt	Archéologue
Isabelle Hade	Analyste en culture matérielle
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

La Ville de Candiac planifiait en 2023 la construction d'un bâtiment pour son futur garage municipal. Des travaux préparatoires en vue de cette construction prévoyaient un inventaire archéologique du terrain retenu pour l'aménagement du futur bâtiment. Ce terrain se trouve dans un secteur d'intérêt archéologique préhistorique selon l'étude de potentiel (Ethnoscop) réalisée en 2006 pour la MRC du Roussillon.

1.1 Mandat

La firme de consultants en archéologie et patrimoine culturel Ethnoscop a été mandatée par la Ville de Candiac pour la réalisation d'un inventaire archéologique. Cette intervention consistait en l'implantation et la réalisation de sondages sur l'ensemble du terrain afin de vérifier et de qualifier le potentiel archéologique évalué.

1.2 Aire d'intervention

Le terrain visé par l'intervention archéologique est situé dans le quartier industriel de Candiac, entre l'autoroute 15 et le fleuve Saint-Laurent (plan 1). Ce terrain correspond au lot 6 419 448 du cadastre rénové de la province du Québec. Il est localisé à l'est de l'intersection du boulevard Marie-Victorin et de l'avenue d'Ibéria.

Ce terrain, de forme irrégulière, est borné au nord-ouest par le boulevard Marie-Victorin et au sud-ouest par l'avenue d'Ibéria. Au nord-est, le lot adjacent abritant une usine vient morceler irrégulièrement le découpage original des premières concessions. La limite sud-est de l'aire d'intervention est bornée par un terrain vacant. Ce terrain est traversé par un fossé dont le tracé a été rectifié alors que le secteur, d'abord à vocation agricole, s'est urbanisé. Ce fossé rectifié était à l'origine un ruisseau sinueux qui s'écoulait en direction nord-est pour finir sa course dans le fleuve Saint-Laurent.



FUTUR GARAGE MUNICIPAL DE CANDIAC
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
LOCALISATION GÉNÉRALE
PLAN 1

AIRE D'INTERVENTION

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Carte topographique n° 31H05-200-0202
© Gouvernement du Québec
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 0,5 1 Km
ÉCHELLE : 1/50 000

VDC2304
ethnoscop

1.3 Méthodologie

1.3.1 Intervention au terrain

L'inventaire archéologique a été réalisé préalablement aux travaux de construction du futur garage municipal de la ville de Candiac. Cette intervention s'inscrit dans le permis de recherche archéologique 23-ETHN-14 octroyé à Ethnoscop par le MCCQ.

Les travaux de terrain ont débuté le 12 juin 2023 par l'implantation de sondages sur le terrain. Ceux-ci ont été espacés de 20 m afin de couvrir l'étendue totale du terrain. Le positionnement des sondages a été géoréférencé. Une séquence numérique a servi à l'identification de chacun des sondages. L'inventaire s'est terminé le 15 juin 2023. L'équipe était formée de trois archéologues de terrain et d'un archéologue chargé de projets.

L'enregistrement des données au terrain consistait en la description des caractéristiques géographiques du terrain visité et des couches pédologiques observées à l'intérieur des sondages. Ces descriptions ont été inscrites dans un carnet et sur diverses fiches appropriées. Le cas échéant, toutes découvertes archéologiques (couches, vestiges, artefacts) se voyaient attribuer ce même type d'enregistrement. Des croquis stratigraphiques ont été réalisés à l'échelle. Des plans ont été dessinés afin de localiser les diverses informations colligées. Plusieurs photographies ont été prises afin de mieux documenter les données enregistrées.

1.3.2 Artefacts et écofacts

Des artefacts ont été recueillis au terrain. Cette collecte s'est faite en notant le sondage et la couche de leur provenance. Ils ont par la suite fait l'objet d'une analyse sommaire afin d'en déterminer la période de fabrication. Étant principalement des objets datant du XX^{e} siècle, ils ont été conservés jusqu'à l'obtention de la décision du MCCQ concernant l'avis de découverte archéologique produite à la suite de l'inventaire. Conséquemment à cette décision de ne pas créer de site archéologique à partir des données recueillies, ces objets n'ont pas été conservés.

1.4 Plan du rapport

Le présent rapport comprend trois sections servant à la mise en contexte du cadre environnemental et des cadres culturels anciens. La première porte sur la mise en place du territoire à la suite de la déglaciation. La seconde aborde les occupations autochtones préhistoriques potentiellement survenues et celles recensées à ce jour dans la région montréalaise. La dernière section porte sur l'occupation historique de ce même secteur. Elle traite d'abord du cadre historique et aborde notamment l'évolution du secteur, du Régime français jusqu'au XX^{e} siècle.

Les interventions archéologiques antérieures réalisées à ce jour à proximité de l'aire d'intervention sont présentées dans le troisième chapitre. La présentation des résultats de l'intervention archéologique réalisée en 2023 figure au quatrième chapitre, avant la présentation des recommandations qui s'appliquent au présent mandat.

2. CADRES NATUREL ET CULTUREL

2.1 Cadre naturel

Le terrain visé par l'intervention archéologique fait partie de la province naturelle des basses-terres du Saint-Laurent[1]. Celles-ci occupent approximativement 29 000 km² et reposent sur un socle rocheux sédimentaire sur lequel ont été mis en place les dépôts du Quaternaire (glaciaires, marins, lacustres et fluviales). La grande région de Montréal est caractérisée par ces dépôts, témoins des derniers grands événements de cette période géologique.

Le tableau 1 présente une séquence chronologique des événements quaternaires qui ont façonné le territoire des basses-terres du Saint-Laurent. Occupant tout le territoire québécois depuis plusieurs milliers d'années, le glacier continental Laurentidien débute son retrait autour de 20 000 ans avant aujourd'hui (AA). Vers 13 100 ans AA, la marge de l'inlandsis Laurentidien se trouve au nord de l'archipel montréalais. L'espace plus au sud, nouvellement libéré des glaces, est, à la même époque, occupé par le lac proglaciaire à Candona. La surface de ce lac atteint jusqu'à 220 m² d'altitude dans la région de Montréal. Seules certaines des Montérégiennes émergent alors des eaux. Des conditions climatiques froides sont induises par la présence du glacier et du lac proglaciaire.

Alors qu'une brèche s'ouvre à la suite du retrait du glacier de la région de Warwick (Richard 2016), ce lac proglaciaire se déverse en direction de l'Atlantique. Cette vidange rapide entraîne en contrepartie une invasion marine de toute la vallée du Saint-Laurent. La mer de Champlain occupe alors le territoire de la vallée sur plus de deux millénaires, soit entre 13 100 ans AA et 10 600 ans AA. Pendant tous ces siècles d'existence, la mer de Champlain verra son niveau fluctuer de 190 à environ 60 m, selon les endroits. Cet environnement marin contribue au maintien général d'un climat froid, entre autres dû par

[1] https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/provinces/partie4b.htm

[2] Les altitudes présentées dans ce rapport sont relatives au niveau moyen marin (NMM).

la présence du glacier en rive nord. Les portions méridionales à la mer se couvrent progressivement de végétation aux allures de toundra.

Le front glaciaire poursuit son retrait vers le nord. En conséquence, la croûte terrestre continue aussi sa remontée isostatique. Alimentée par les eaux de fonte et le ruissellement, la masse d'eau recouvrant la plaine du Saint-Laurent s'adoucit. La limite saline est graduellement repoussée en aval, en direction de Québec. Un plan d'eau douce est ainsi formé vers 10 600 ans AA : le lac à Lampsilis. Le niveau des eaux avoisine alors la cote des 55 m. Cette baisse des niveaux se poursuit au cours des siècles suivants, entraînant graduellement la mise en place du paysage tel qu'il est aujourd'hui. Trois baisses de niveau sont toujours perceptibles et associées à cette transition d'un milieu marin à un milieu lacustre, ainsi qu'à la présence et la régression du lac à Lampsilis. D'abord, vers 11 000 ans AA, alors que la mer de Champlain s'estompe pour laisser place au lac d'eau douce, le rivage de Rigaud se forme à une altitude de 64 m. Le second, le rivage de Montréal, occupe une altitude variant de 30 à 35 m et se met en place autour de 9 600 ans AA. Ce rivage correspond aujourd'hui au bord de terrasse où est construite la rue Sherbrooke à Montréal. Enfin, le rivage de Saint-Barthélemy se forme vers 8 400 ans AA alors que le niveau des eaux varie autour de 18 m. Tout au long de cette régression du lac à Lampsilis, des portions du territoire nouvellement exondées deviennent propices à l'émergence d'une flore de plus en plus diversifiée.

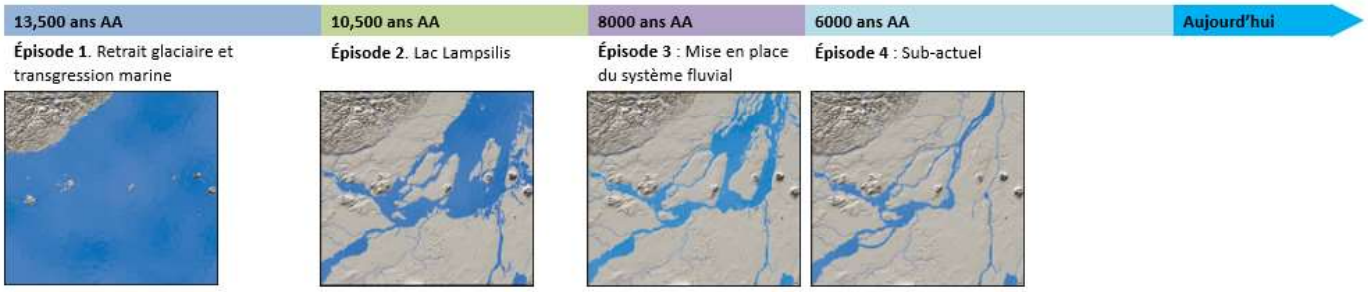
Le régime fluvial du Saint-Laurent se met en place peu après cette époque et se stabilise vers 7 000 ans AA à environ 15 m d'altitude. Toutefois, les niveaux des eaux remontent autour de 20 m entre 5 000 et 4 300 ans AA, pour ensuite fluctuer à 15 m il y a 3 000 ans AA, à 9 m il y a 2 200 ans AA et enfin atteindre, vers 1 500 ans AA, le niveau actuel des eaux dans la région montréalaise (~12 m). Cette fluctuation des eaux a occasionné l'inondation des zones les plus basses situées à proximité du fleuve.

L'ensemble de ces événements a contribué au façonnage du paysage et à la mise en place des différents dépôts de surface rencontrés dans la grande région métropolitaine. Les études pédologiques (Talbot 1943, Lamontagne et coll. 2000) ainsi que les forages géotechniques (SolmaTech 2021) convergent dans ce sens en identifiant une succession de couches (roc, till, marin, lacustre et fluvial) issues des divers événements depuis la déglaciation (inlandsis, mer de Champlain, lac à Lampsilis et fleuve Saint-Laurent). Cette séquence d'événements du Quaternaire permet aussi de comprendre que le terrain municipal de Candiac, où a eu lieu l'intervention archéologique, n'est devenu accessible qu'autour de 7 000 ans AA. Bien qu'un bas niveau d'eau (12 m) soit survenu vers 7 500 ans AA, le secteur est longtemps resté sujet aux fluctuations du fleuve, le rendant impropre aux occupations humaines. Celles-ci n'ont vraisemblablement été possibles qu'à partir de 3 000 ans AA.

Tableau 1 Séquence chronologique des événements quaternaires dans la région de la plaine de Montréal[3]

ÉVÉNEMENT	ÉPISODE	TEMPS*	INLANDSIS, GLACIERS	RÉGIME DES EAUX	AIRE D'ÉTUDE
—		13 500 ans AA et plus	Recouvrement total de la vallée du Saint-Laurent	—	—
Retrait glaciaire et transgression marine	**1a**	13 500 à 13 000	Glaciers appalachiens individualisés : Maine, Côte du sud, Bas-St-Laurent, Gaspésie, Provinces Maritimes	Mer de Goldthwait à l'est de Québec, lac proglaciaire à Candona au sud de la latitude de Lachute	Les Montérégiennes sont ennoyées jusque vers 230 m d'altitude. Les plus hautes constituent des îlots rocheux dénudés.
	1b	12 900 ± 50 ans	Retrait du front glaciaire qui, appuyé sur le piémont appalachien, faisait barrage à la pénétration de l'océan.	Vidange rapide du lac à Candona. La mer de Champlain inonde quasi instantanément le sud de la Laurentie.	Au mont Royal, seule la section des trois sommets située au-dessus de 187 m émerge, dont la butte d'Outremont et celle de la Croix.
	1c	12 750	Moraine de Saint-Narcisse. Coup de froid de 12 800 à 11 400 ans AA.	La mer de Champlain lèche les glaces dans la région de Trois-Rivières.	Les Laurentides montréalaises sont dégagées jusqu'à Saint-Faustin.
	1d	12 000	Le front glaciaire file de Shawinigan à Sainte-Agathe et jusqu'à North Bay.	De 12 300 à 8300 ans AA, le lac Ontario, bas, n'alimente pas le haut Saint-Laurent.	11 800 AA : rivage champlainien à 90 m. Le débit des rivières est faible; climat sec.
—	**1** vers **2**	11 000	Le front glaciaire passe à Jonquière et au nord de Mont-Laurier.	Dessalure de la mer de Champlain. Fin du régime estuarien à Québec : 10 600 ans AA.	Rivage de Rigaud à environ 64 m : saumâtre. *Débâcles* tous les 200 ans environ.
Lac Lampsilis	**2a**	10 000	Le front glaciaire passe du lac Saint-Jean au réservoir Gouin et barre le lac proglaciaire Barlow à Rouyn.	Lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent cinq fois supérieur au débit annuel à Montréal. Afflux du lac Agassiz fréquents.	➢ 10 600 AA : début du lac Lampsilis à 52 m. ➢ 10 200 AA : rivage lacustre à 45 m. ➢ 9 600 AA : rivage de Montréal à 30-35 m.
	2b	9 000	Le front se situe loin du lac Saint-Jean et file vers le lac glaciaire Ojibway. Glacier gaspésien disparu.	Lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent six fois supérieur au débit annuel actuel. Afflux du lac Agassiz moins fréquents et plus forts.	➢ 9 000 AA : replat à 23-25 m exondé. ➢ 8 900 AA : début du lac à la Loutre. ➢ 8 400 AA : rivage de St-Barthélemy à 18 m.
Mise en place du système fluvial	**3a**	8 000	Le glacier du Nouveau-Québec est séparé de l'inlandsis laurentidien.	7500 AA : fin du lac Lampsilis. Débit du Saint-Laurent double du débit actuel.	Baisse du niveau du proto-fleuve, puis remontée vers 6 500 ans AA
	3b	7 000	Le glacier résiduel subsiste à l'intérieur du Nunavik, loin des côtes.	Proto-Saint-Laurent. Raccordement progressif des affluents du fleuve.	Rivage à environ 15 m. C'est le plus ancien des bas niveaux du proto-Saint-Laurent.
Subactuel	**4a**	6 000	Fonte finale du glacier (6000-5500)	Débit et régime semblables à l'actuel	Remontée du fleuve depuis 6 800 ans AA
	4b	5 000 et moins	—	Saint-Laurent subactuel, avec variations du niveau moyen en aval des rapides de Lachine	Rivage d'abord à 18 m, puis baisse du niveau des eaux en trois étapes cycliques. Il y a 1000 ans : terrasse à 9 m.

* Chronologie par étalonnage des dates ^{14}C en années de 365,25 jours AA : Avant l'Actuel, *i.e.* l'année 1950.



[3] Tableau conçu par Jean Poirier† d'*Ethnoscop Inc.* et révisé par Pierre J.H. Richard, professeur émérite, *Géographie, Université de Montréal*, en octobre 2016. Mis à jour par Pierre J.H. Richard, été 2022.

2.2 Cadre culturel préhistorique

Le territoire qui englobe le terrain d'intervention sur la rive sud métropolitaine n'a été accessible aux occupations humaines permanentes que vers 3 000 ans AA. Il est donc peu probable que les populations paléoindiennes, qui ont amorcé l'occupation territoriale du Québec, aient parcouru le secteur à l'étude. À l'époque de leurs incursions en sol québécois (12 500 – 9000 ans AA), ce secteur était submergé sous d'importantes quantités d'eau (lac proglaciaire à Candona, mer de Champlain, lac à Lampsilis). La plus proche présence de ces groupes a été découverte sur l'île Thompson, située un peu plus en amont sur le fleuve Saint-Laurent.

La période suivante, l'Archaïque (11 350 à 3000 ans AA), est marquée par un changement des mœurs qui est caractérisé par l'émergence de différences culturelles régionales mises en place par des groupes, dont les origines étaient probablement issues de diverses cultures, et même de nouvelles populations intégrées aux populations pionnières (Ethnoscop 2021, 2023; Graillon et Chapdelaine 2018, Chevrier 2017). Ces groupes ont dû s'adapter aux nombreux changements environnementaux qu'a engendrés la régression de la mer de Champlain, puis celle du lac à Lampsilis et enfin la mise en place du fleuve Saint-Laurent. Les fluctuations de niveau d'eau de ce dernier ont probablement affecté et même retardé l'installation permanente en bordure du grand fleuve. Tout de même, des occupations à cette période semblent avoir été possibles, tel qu'en témoignent les sites archéologiques de La Prairie (BiFi-004, Bifi-016 et BiFi-038), où des outils lithiques datant de cette période ont été mis au jour (Arkéos 2010). Des pointes de flèches, de type *Normanskill*, *Lamokoïde* et *Small Stem tradition*, sont manifestement des preuves de la présence des groupes archaïques vers 4500 et 3000 ans AA. De plus, des éclats lithiques de schiste ardoisier, matériau prisé à l'Archaïque, ont aussi été découverts sur ces sites (Arkéos 2010), renforçant ainsi l'idée d'une occupation aussi ancienne du vieux La Prairie.

Les siècles suivants sont marqués par l'adoption de nouvelles technologies et de changements dans les modes de vie des groupes en place sur le territoire. Les occupations survenues au cours de ces siècles, regroupés sous la période du Sylvicole (3 000 – 450 ans AA), témoignent d'une forte implantation des interactions ethniques (Arkéos 2022; Graillon et Chapdelaine 2018; Chevrier 2017). Une dichotomie culturelle s'accentue également au travers des siècles du Sylvicole (Arkéos 2022; Graillon et Chapdelaine 2018; Gates Saint-Pierre 2010; Clermont 1996; Chapdelaine 1990). Les données archéologiques montrent que les occupations ayant eu lieu dans la vallée laurentienne diffèrent de celles s'étant produites dans les autres régions québécoises situées à l'ouest, au sud-est et au nord.

Il est encore discuté quant à savoir si l'origine des groupes de la vallée du Saint-Laurent découle d'adaptations in situ, de vagues migratoires ou d'un mélange des deux. Quoiqu'il en soit, l'interaction sociale des différents groupes peuplant tout le territoire a permis la

circulation d'idées, influençant et marquant au passage les différences culturelles développées tout au long de cette période. L'avènement de la poterie en est le premier marqueur. Celui-ci a, en grande partie, servi à distinguer les trois sous-périodes du Sylvicole, soit le Sylvicole inférieur (3000 – 2400 ans AA), le Sylvicole moyen (2400 – 1000 ans AA) et Sylvicole supérieur (1000 — ±450 ans AA). De plus, les styles observables, à même les vases retrouvés datés du Sylvicole supérieur, ont même permis l'élaboration de distinctions régionales au sein des groupes culturellement apparentés.

La vallée laurentienne et ses affluents immédiats sont alors le foyer de populations iroquoiennes horticoles, pratiquant la culture contrôlée de certains cultivars exogènes comme le maïs, les haricots et les cucurbitacées (Chevrier 2017, Tremblay 2006). Cette pratique économique issue de la récolte opportuniste, débutée depuis quelques siècles, aurait d'abord nécessité une récurrence saisonnière de lieux d'occupation, pour ensuite mener, lors du Sylvicole supérieur, à la sédentarisation de hameaux semi-permanents (15-20 ans) (Ethnoscop 2023; Arkéos 2022). Ce mode de vie aurait permis l'accumulation de réserves alimentaires et favorisé l'augmentation de la population. Par ailleurs, les groupes iroquoiens ont continué d'avoir recours à des établissements de courtes durées servant de haltes lors de voyages, de lieux de passage ou de campements associés à l'exploitation des ressources, principalement halieutiques (Arkéos 2022).

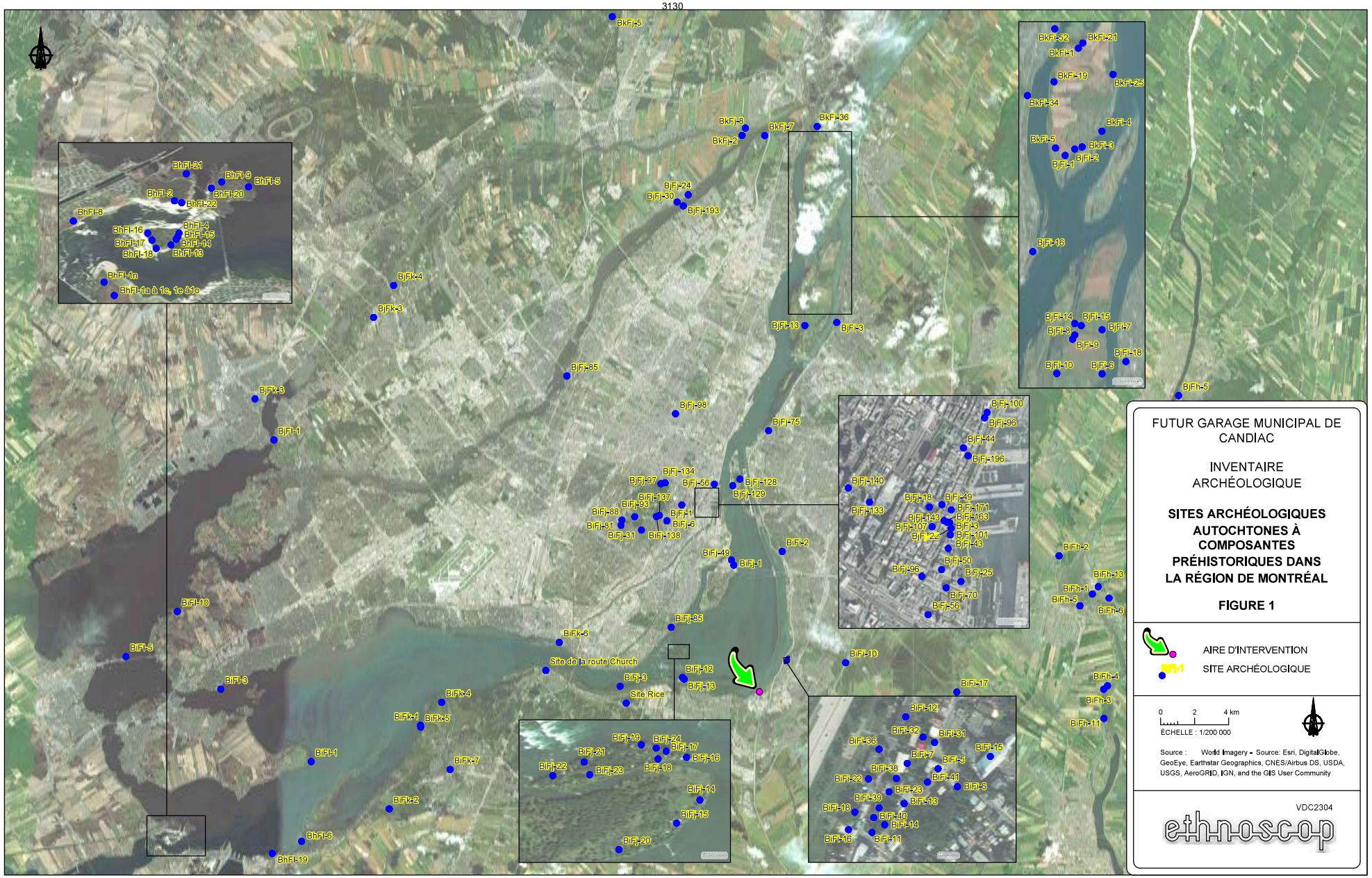
Les sites de la période du Sylvicole sont plus représentés dans la région métropolitaine que ceux des périodes précédentes. Plusieurs sites ont été mis au jour sur l'île de Montréal ainsi que sur les rives du Saint-Laurent (figure 1).

La fin de la période préhistorique au Québec est marquée par l'arrivée des premiers explorateurs européens sur le territoire. Cette période du contact (±450 ans AA) est caractérisée par la rencontre des nombreux groupes en présence, soit les diverses nations autochtones établies sur le territoire et les immigrants européens venus établir de nouvelles colonies. Cette rencontre entre ces groupes géoculturels contrastés a entraîné des confrontations idéologiques, technologiques, économiques, sociales et politiques. Celles-ci ont, pour leur part, mené à des alliances ou des conflits entre Autochtones et Eurocanadiens.

La période du contact se produit progressivement à travers les diverses régions. En effet, les marqueurs archéologiques de cette période subissent une dispersion inégale et diachronique au sein du territoire, en raison du positionnement géopolitique des divers groupes en présence. Au fil des rencontres, les échanges bilatéraux permettent le partage des mœurs, des idéologies et des technologies, tant du côté des Premières Nations que de celui des Eurocanadiens. En contrepartie, ce contact avec les nouveaux arrivants engendre des tensions ainsi que de profonds changements au sein des diverses nations autochtones. Les groupes occupant le Saint-Laurent lors des visites de Cartier au XVI^{e} siècle seront l'un des premiers exemples de ces bouleversements. Ces groupes culturellement apparentés et

affiliés aux Iroquoiens du Saint-Laurent, établis sur les rives du fleuve depuis plusieurs siècles, n'y seront plus présents quelques décennies avant l'arrivée de Champlain. Celui-ci remarquera l'inoccupation des terres bordant les rives du Saint-Laurent. Ce voyage lui permet de constater que les rives de la vallée laurentienne sont vacantes d'établissement villageois, contrairement à ceux de l'Iroquoianie que Cartier décrit dans ses récits. La région est néanmoins exploitée et fréquentée.

Malgré ces décennies durant lesquelles ce territoire est resté vacant d'établissement villageois, il est admis qu'une exploitation des ressources s'y faisait, tout autant que la circulation des groupes et des biens. Toutefois, les nombreux conflits opposant les Iroquois et les Français ont retardé les traités de paix qui, pour leur part, ont finalement mené à une cohabitation inégale dans la région montréalaise. Ainsi, le territoire englobant le terrain d'intervention est aujourd'hui inclus dans le territoire traditionnel allégué des Mohawks, particulièrement ceux de Kanhawà:ke.


BkFl-5
BkFl-32
BkFl-21
BkFl-1
BkFl-19
BkFl-25
BkFl-34
BkFl-4
BkFl-5
BkFl-3
BjFl-2
BjFl-1
BkFj-8
BkFj-7
BkFj-36
BkFj-2
BjFj-24
BjFj-30
BjFj-193
BjFl-18
BhFl-21
BhFl-9
BhFl-5
BhFl-20
BhFl-2
BhFl-22
BhFl-8
BhFl-4
BhFl-16
BhFl-15
BhFl-17
BhFl-14
BhFl-18
BhFl-13
BhFl-1n
BhFl-1a à 1c, 1e à 1o
BjFk-4
BjFk-3
BjFj-13
BjFj-3
BjFj-85
BjFk-3
BjFl-14
BjFl-15
BjFl-3
BjFl-7
BjFl-9
BjFl-18
BjFl-10
BjFl-8
BjFh-5
BjFj-98
BjFj-75
BjFj-100
BjFj-96
BjFj-44
BjFj-196
BjFj-134
BjFj-97
BjFj-50
BjFj-128
BjFj-129
BjFl-137
BjFj-93
BjFj-88
BjFl-1
BjFj-91
BjFj-6
BjFj-51
BjFj-138
BjFl-140
BjFj-133
BjFj-18
BjFl-49
BjFl-171
BjFj-143
BjFl-183
BjFj-107
BjFl-3
BjFj-22
BjFl-101
BjFl-43
BjFj-50
BjFj-96
BjFj-25
BjFl-70
BjFj-56
BjFh-2
BjFh-13
BjFl-1
BjFh-5
BjFh-6
BjFl-10
BjFj-49
BjFj-1
BjFl-2
BjFl-10
BjFj-85
BjFk-5
Site de la route Church
BjFj-3
Site Rice
BjFj-12
BjFj-13
BjFl-17
BjFl-12
BjFl-82
BjFl-91
BjFl-36
BjFl-7
BjFl-15
BjFl-5
BjFl-38
BjFl-41
BjFl-22
BjFl-23
BjFl-3
BjFl-39
BjFl-13
BjFl-18
BjFl-40
BjFl-14
BjFl-16
BjFl-11
BjFh-4
BjFh-3
BjFh-11
BjFl-3
BjFk-4
BjFk-1
BjFk-5
BjFl-1
BjFk-7
BjFk-2
BhFl-5
BhFl-19
BjFj-19
BjFj-24
BjFj-21
BjFj-17
BjFj-16
BjFj-22
BjFj-23
BjFj-18
BjFj-14
BjFj-15
BjFj-20
FUTUR GARAGE MUNICIPAL DE CANDIAC
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
SITES ARCHÉOLOGIQUES AUTOCHTONES À COMPOSANTES PRÉHISTORIQUES DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL
FIGURE 1
AIRE D'INTERVENTION
SITE ARCHÉOLOGIQUE
0 2 4 km
ÉCHELLE : 1/200 000
Source : World Imagery - Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community
VDC2304
ethnoscop

2.3 Cadre culturel historique

Le terrain d'intervention situé à Candiac dans la MRC du Roussillon fait partie des terres qui ont été octroyées à l'origine pour la création de la seigneurie de La Prairie de la Magdeleine. Cédée à la Compagnie de Jésus (Jésuites) en 1647 (Lavallée 1992), cette seigneurie possédait deux lieues de front sur quatre de profondeur[4]. Une première mission jésuite est établie en 1667 près de l'embouchure de la rivière Saint-Jacques et on y voit la naissance d'un village autochtone, Kentake. Ce village et cette mission déménageront à quelques reprises, jusqu'à l'emplacement de l'actuel Kahnawà:ke, en 1715. Des facteurs religieux, sociaux, politiques et économiques sont évoqués pour expliquer la fondation de ce village iroquois (Ethnoscop 2006, 2021).

Les jésuites concèdent également des terres et des emplacements dans le fort de La Prairie (noyau villageois), mais le développement seigneurial reste relativement discret jusqu'à la signature de la Grande Paix de Montréal en 1701, en raison des conflits récurrents (Ethnoscop 2006). Par la suite, plusieurs terres sont concédées et près de la moitié des terres de la seigneurie de La Prairie sont octroyées en 1730 (Ethnoscop 2006). Les concessions ayant été attribuées à partir du nord, de nouvelles côtes sont ouvertes progressivement vers l'intérieur des terres. De nouvelles agglomérations sont formées et ont, par la suite, mené à la création de nouvelles paroisses (Arkéos 2022; Ethnoscop 2006).

Le terrain à l'étude est pour sa part situé à l'extérieur du noyau villageois de la fin du XVII^{e} siècle. Ces terres ont été concédées au courant de la première moitié du XVIII^{e} siècle. Ce secteur de la rive sud-montréalaise possède alors une vocation essentiellement agricole qui perdure jusqu'à la seconde moitié du XX^{e} siècle. À cette époque, un regroupement d'investisseurs canadiens et européens (la Société de développement Candiac devenue Développement urbain Candiac) avait acquis et exploitait approximativement 2500 acres de terres. Ces terres agricoles, établies à l'origine sur les territoires des paroisses de Saint-Constant, de Delson et de Saint-Philippe ainsi que sur ceux de la ville de La Prairie, ont été regroupées afin de créer la ville de Candiac en 1957[5].

Les cartes anciennes permettent de tracer un portrait global du développement du secteur d'intervention. D'abord, les cartes dessinées au début du Régime anglais sont souvent trop générales et peu de détails y sont révélés. Tout de même, celles-ci indiquent l'existence du chemin du roi en bordure du fleuve, ce qui peut correspondre en partie au tracé du boulevard Marie-Victorin (figure 2). Vers le milieu du XIX^{e} siècle, certaines cartes sont

[4] Commission de toponymie du Québec, 2012 https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=118940

[5] Encyclopédie canadienne, Ville de Candiac, https://candiac.ca/la-ville/information/histoire, consulté le 7 août 2023.

quelque peu plus éloquentes. Les terres y sont représentées et la division originale, datant de l'époque des concessions seigneuriales, est toujours perceptible (figures 3 et 4). Les cartes réalisées au XX^e siècle montrent elles aussi que le secteur d'intérêt reste pratiquement inchangé et conserve sa vocation agricole (figures 5 et 6). Une photographie aérienne datant de la même période permet de faire les mêmes constats (figure 7). Ce n'est qu'à la fin du XX^e siècle que ce secteur agricole de Candiac est transformé pour devenir le quartier industriel tel qu'il apparaît maintenant (figure 8).

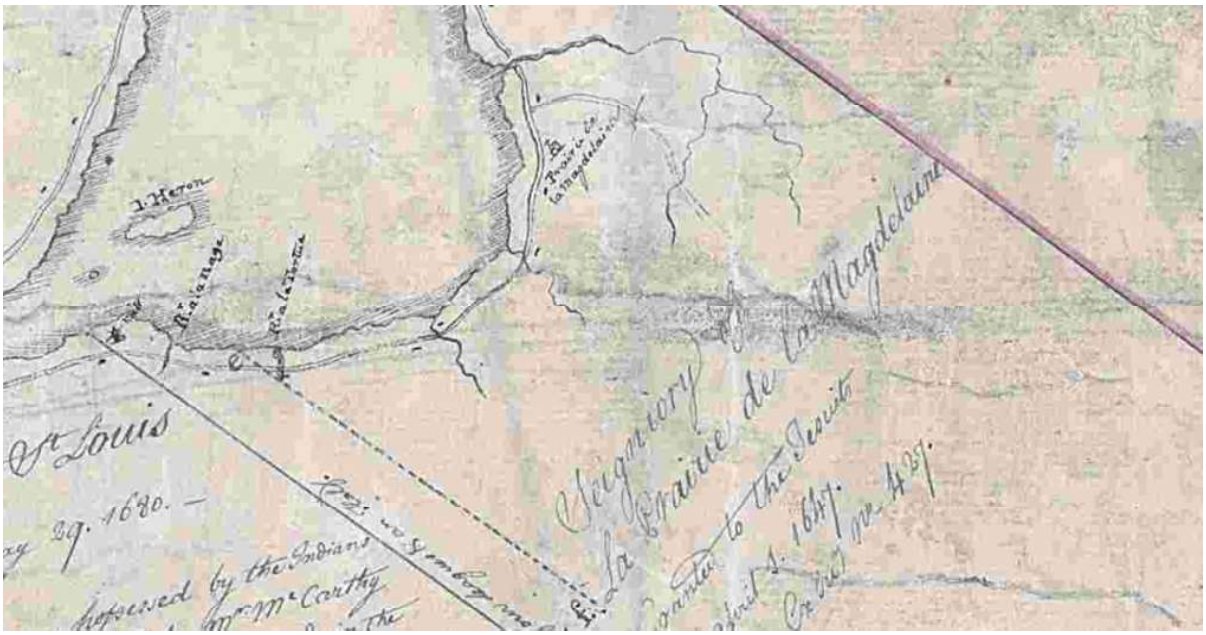


Figure 2. Extrait de la carte de Jean-Baptiste Duberger et de Samuel Gale, datant de 1795, montrant les environs de La Prairie (Greffe de l'arpenteur général du Québec; PL1717_1).



Figure 3. Extrait de la carte de Joseph Rielle datée de 1861 montrant les divisions cadastrales dans la seigneurie de Laprairie de la Magdeleine (BAnQ, E21, S555, SS1, SSS20, P27). L'encadré rouge localise les lots à l'étude.



Figure 4. Extrait de la carte de Joseph-Alphonse-Ubalde Beaudry de 1880 réalisée pour représenter l'emplacement du chemin de fer (BAnQ, CA601, S171, SS2, SSS2, D4240). L'encadré rouge localise les lots à l'étude.

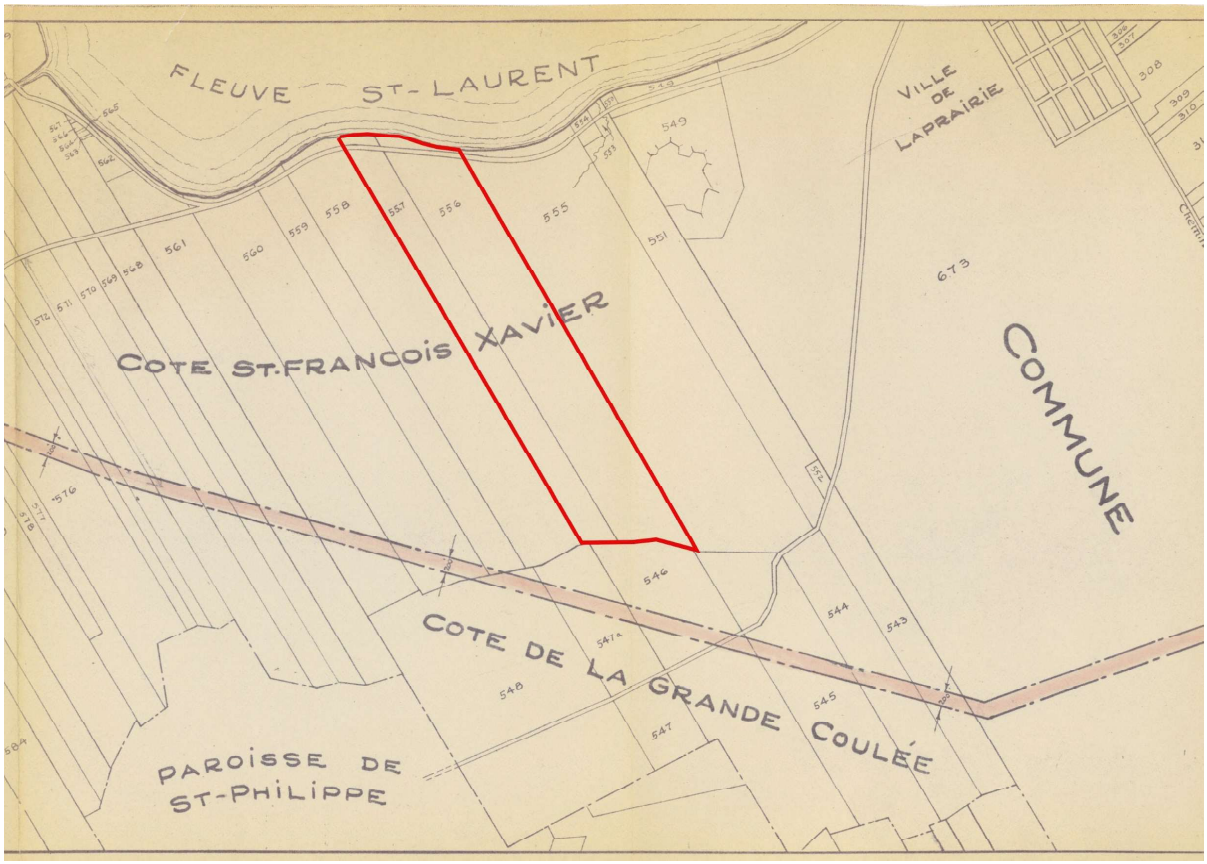


Figure 5. Extrait du plan d'Hydro-Québec montrant l'emplacement de lignes de transmission dans le comté de Laprairie en 1949 (BAnQ, P167, S12, D13, P8). L'encadré rouge localise les lots à l'étude.

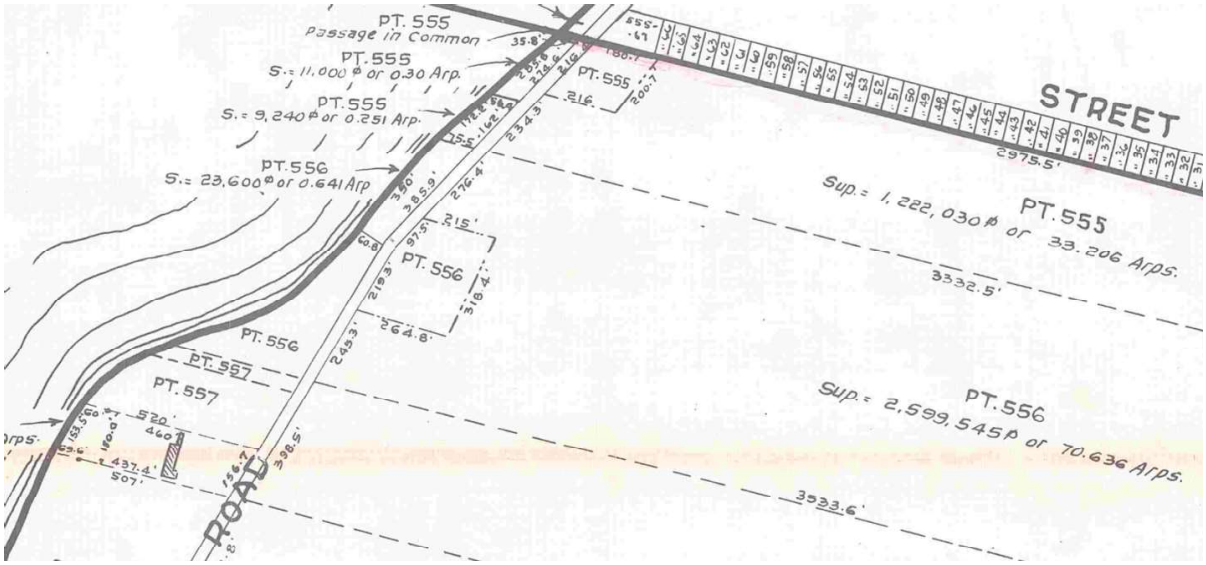


Figure 6. Extrait de la carte C. C. Lindsay de 1957 montrant une première division du lot 556 à proximité du terrain d'intervention (Greffe de l'arpenteur général du Québec; PL63C0176_1).



Figure 7. Photographie aérienne du secteur d'intervention datée entre 1957 et 1964 (CCI01554-04-60).



Figure 8. Photographie aérienne du secteur d'intervention datant de 1988 (BAnQ, 06M_P690S1_D88-173_129).

Le tableau 2 présente une chaîne de titres des propriétaires du terrain d'intervention. La succession de titres est basée sur des plans anciens, des actes de vente et des index aux immeubles. Bien que non exhaustive, cette chaîne présente certains des propriétaires au fil des ans et les modifications apportées au terrain d'origine jusqu'à la division actuelle du lotissement.

Tableau 2. Chaîne de titre des lots d'origine 556 et 557 du cadastre de La Prairie

Année	Lot	Propriétaire	Commentaires	Sources
1858	556-557	Indéterminé	– les terres sont loties	E21, S555, SS1, SSS8, P15 (figure 9)
1861	556 (#5)	Ant [oin] e Ste Marie	– 4 arpents 6 pieds sur 29 arpents 8 perches (235,95 m sur 1704,50 m)	03Q_E21S555SS1SSS20P27B (figure 3)
	557 (#6)	Adolphe Ste Marie	– 2 arpents 3 pieds sur 30 arpents 3 perches (117,98 sur 1772,55 m)	
1880	556 557	Joseph David Hubert Bourassa	– le lot 556 serait à J. David selon ce plan – cette information ne concorde pas avec l'acte de vente 16134	CA601, S171, SS2, SSS2, D4240 (figure 4)
1903	556 557	Hubert Bourassa Hubert Bourassa	– les deux terres sont achetées de la famille Ste-Marie. – le lot 556 comprend des bâtisses, mais pas 557	Acte de vente 16134
1910	556 & 557	Indéterminé	– les deux lots ont toujours les mêmes dimensions	E21, S555, SS3, SSS5, D101 (figure 10)
1925	556 & 557	Indéterminé	– les deux lots ont toujours les mêmes dimensions	0002684698 (figure 11)
1949	556 557	Indéterminé	– les deux lots ont toujours les mêmes dimensions	P167, S12, D13, P8 (figure 5)
1957	556	Indéterminé	– portion lotie en bordure du ch. St-François-Xavier (boul. M-Victorin) – pourrait correspondre au terrain occupé actuellement par Termofin	PL63C0176-1 (figure 6)
	557	Indéterminé	– toujours intact du côté sud-est du ch. St-François-Xavier (boul. M-Victorin)	
1968	P556	Ogylvie Flour Mills & Beauty Seal Products	– les lots sont morcelés et le cadastre actuel prend forme – la majeure partie du terrain est détenue par Ogylvie Flour Mills – la partie détenue par Beauty Seal Products pourrait correspondre au terrain occupé actuellement par Termofin	P121, S4, P06 Ville de Candiac (figure 12)
	557	Ogylvie Flour Mills	– en partie lotie, l'avenue d'Ibéria est ouverte en plein centre du lot original – la partie est du lot original serait jumelée à P556	
1972	685-446	Candiac Development Corp.	**– lot 685-446 correspond au terrain d'interventions** – ses dimensions sont telles qu'à l'actuel, à l'exception de la partie occupée par le lot 556-7	Acte 16_685-446 et son plan (fig. 13) Index des immeubles 556-7
	556-7	John Stuart Woodard	– le lot 556-7 occupe la partie nord du lot 685-446 (ce lot semble disparaître vers 1982) – J. S. Woodard était possiblement membre de la Candiac Development Corp.	

Année	Lot	Propriétaire	Commentaires	Sources
	556-1-1 et 685-40	Indéterminé	– correspond au terrain occupé actuellement par Termofin	
1973	685-446	Ogylvie Flour Mills	– détenu par J. S. Woodard au début de 1973 – vendu par Candiac Dev. Corp à Ogylvie Flour Mills ltd en 1973	Index des immeubles 685-446 Acte 16_685_446
1982	(685-446)	Les Minoteries Ogilvie	– les lots 556-1-1 et 685-40 y sont représentés – ils sont détenus alors par Precimold inc. – ils correspondent au terrain occupé actuellement par Termofin – aucune bâtisse n'est représentée	P49, S3, SS2, SSS2, P11 (fig. 14)
1982	(685-446)	Les Minoteries Ogilvie	– les lots 556-1-1 et 685-40 y sont représentés – ils sont détenus alors par Precimold inc. – ils correspondent au terrain occupé actuellement par Termofin – le lot 556-7 figure au plan – aucune bâtisse n'est représentée	P49, S3, SS2, SSS2, P11a (fig. 15)
1984	556-1-1, 685-40, 556-7 ??	Precimold inc.	– vendu par Ogilvie Mills Ltd. – vente d'une partie	Index des immeubles 685-446
1990	556-1-1, 685-40, 556-7 ??	Precimold inc.	– vendu par Ogilvie Mills Ltd. – vente d'une partie	Index des immeubles 685-446
1993	685-446	ADM Agri-Industries Ltd	– vendu par O'Mao Holdings Ltd (ancien. Ogilvie) **– lot 685-446 correspond au terrain d'interventions**	Index des immeubles 685-446
2021	6 419 448	Ville de Candiac	– vendu par ADM Agri-Industries company (ancien. Ogylvie)	Acte AL_26_613_091



Figure 9. Extrait du plan de Joseph Bouchette, datant de 1858, montrant la région de Candiac (BAnQ, E21, S555, SS1, SSS8, P15)

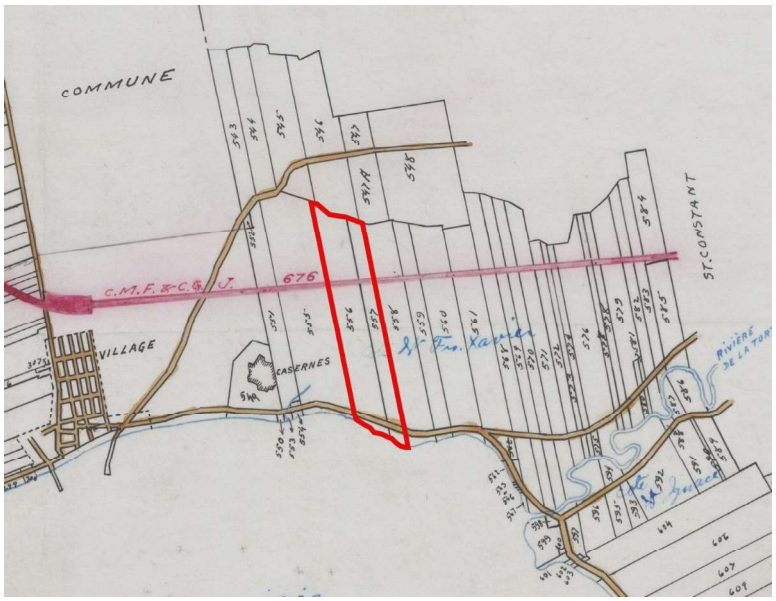


Figure 10. Extrait du plan de la Paroisse de Laprairie daté de 1910 (BAnQ, E21, S555, SS3, SSS5, D101). L'encadré rouge localise les lots à l'étude.



Figure 11. Extrait de la carte du comté de Laprairie (BAnQ, 0002684698). L'encadré rouge localise les lots à l'étude.

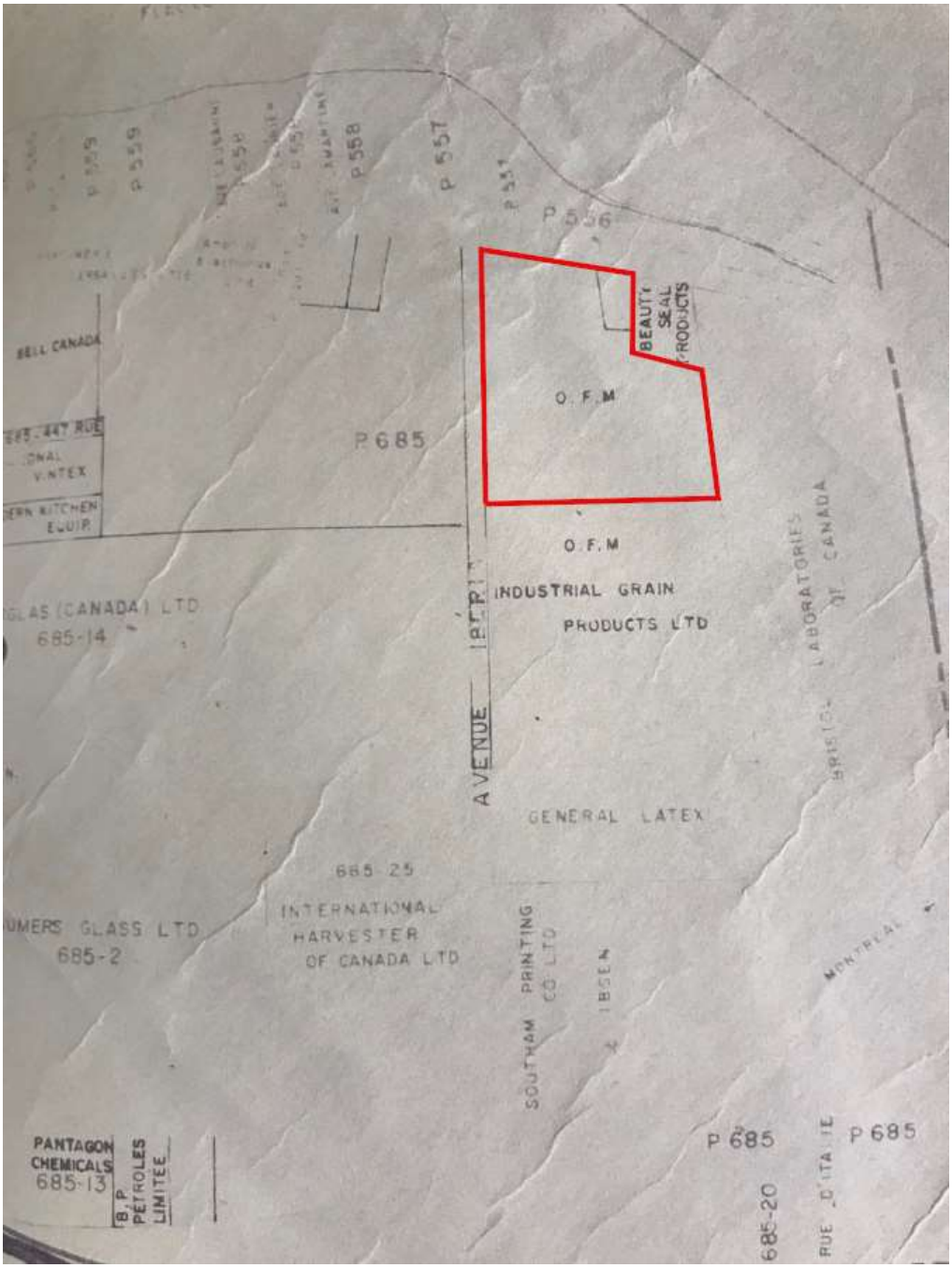


Figure 12. Extrait d'une carte de Candiac (Ville de Candiac, P121, S4, P06 / Jean Tétreault. - 3 mars 1968). L'encadré rouge localise les lots à l'étude.

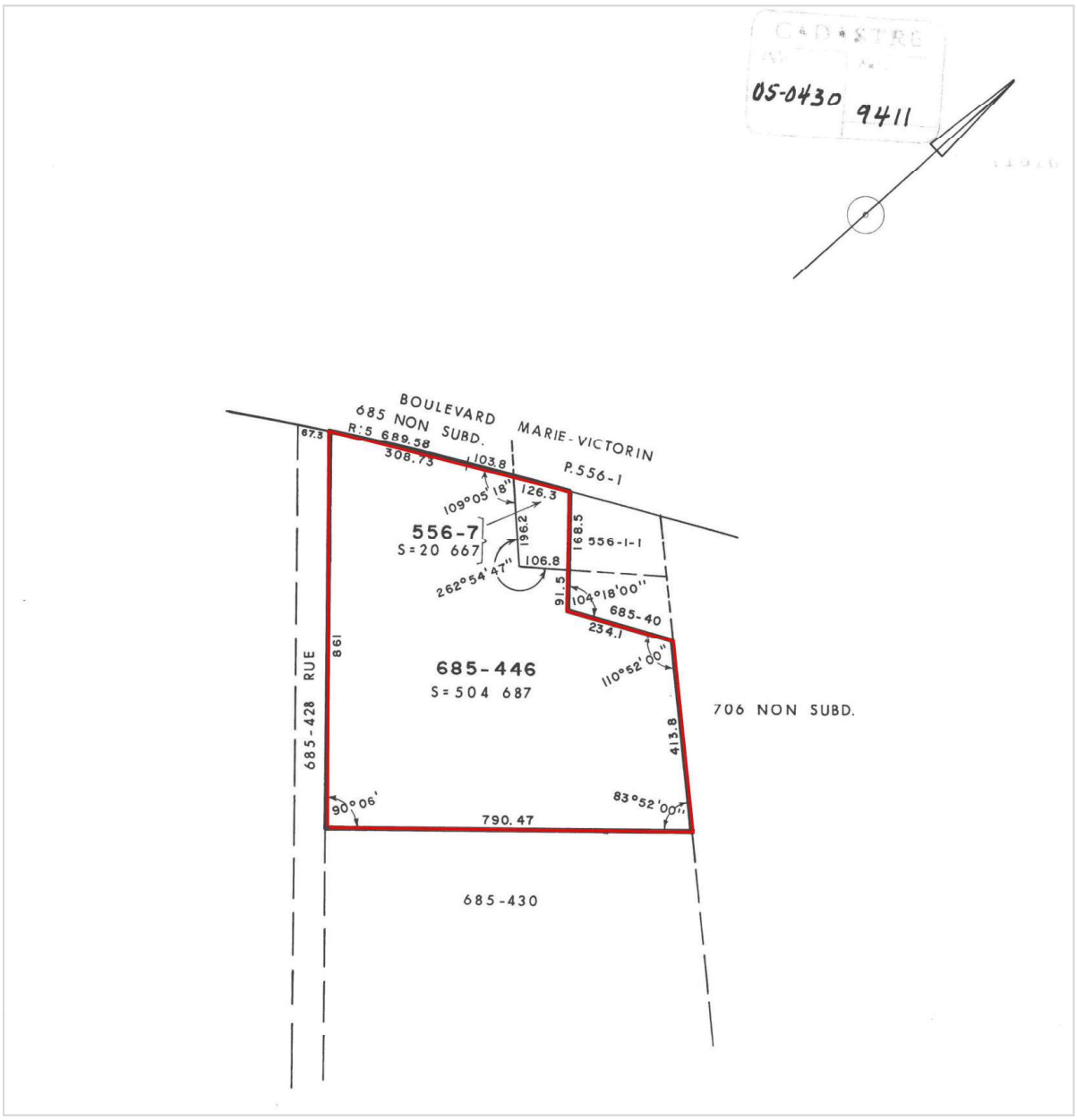


Figure 13. Plan accompagnant l'acte de vente 16_685_446 (Registre foncier du Québec en ligne). L'encadré rouge localise les lots à l'étude.

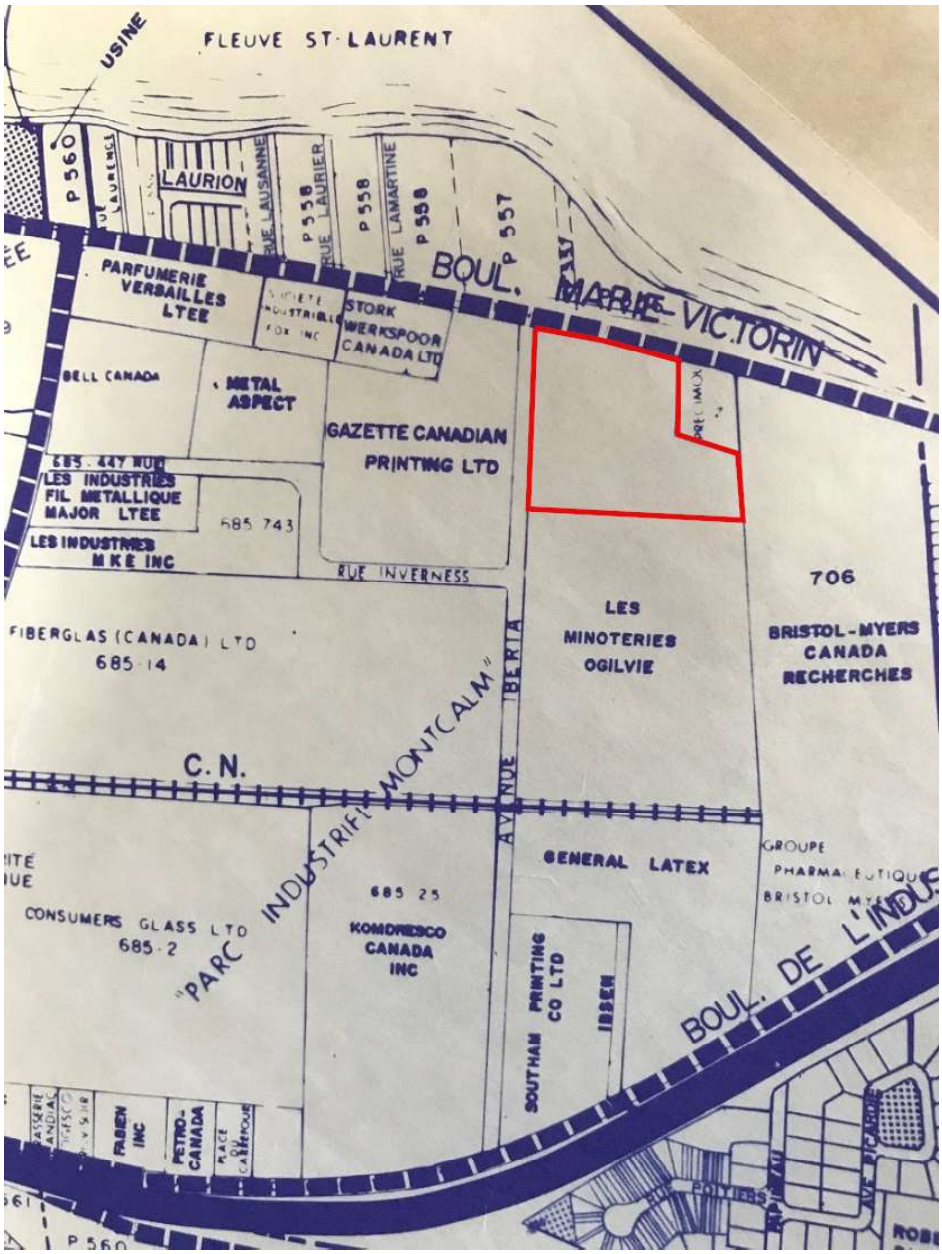


Figure 14. Extrait d'une carte de Candiac (Ville de Candiac, P49, S3, SS2, SSS2, P11 / Jean Tétreault, arpenteur géomètre, ministère des Transports, Québec. 23 juin 1982.). L'encadré rouge localise les lots à l'étude.

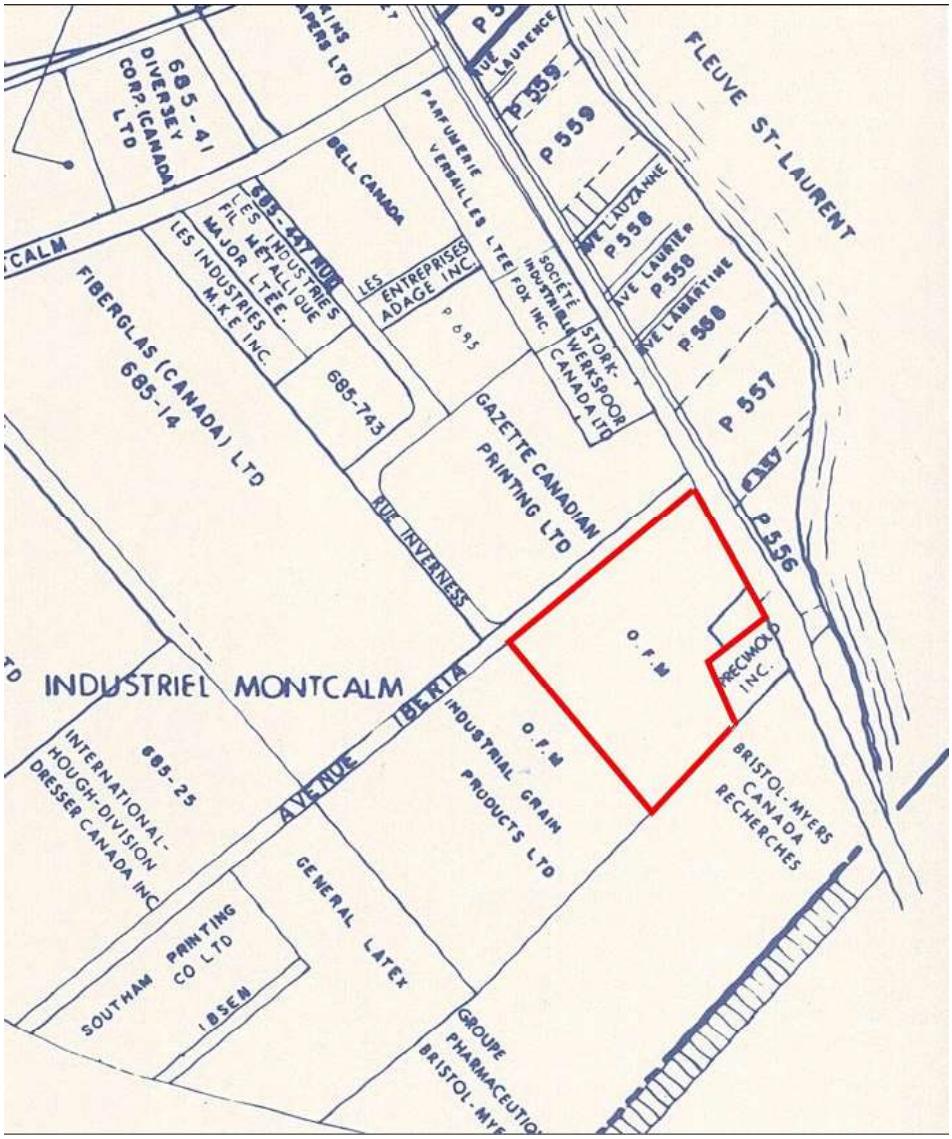


Figure 15. Extrait d'une carte de Candiac (Ville de Candiac, P49, S3, SS2, SSS2, P11a / Jean Tétreault, arpenteur géomètre, ministère des Transports, Québec. 1982.). L'encadré rouge localise les lots à l'étude.

3. CONNAISSANCES PATRIMONIALES DU SECTEUR D'INTERVENTION

L'aire d'intervention étant située en rive sud du fleuve Saint-Laurent, dans la région montréalaise, sa localisation en fait un lieu propice à la découverte de vestiges ou de témoins archéologiques. La région montréalaise est depuis longtemps un lieu de convergence, grâce notamment aux confluences de la rivière de l'Outaouais et de la rivière Châteauguay dans le fleuve. De plus, la proximité avec la rivière Richelieu, atteignable par le réseau hydrique se ramifiant sur la rive sud, donne un accès aux régions plus méridionales.

La géomorphologie de l'aire d'intervention fait en sorte qu'elle est accessible depuis 7 500 ans AA, mais son habitabilité et la disponibilité de ses ressources ne s'établissent que depuis 3 000 ans AA, soit au début de la période du Sylvicole. Des haltes à même l'aire d'intervention ont possiblement eu lieu avant la période du Sylvicole. Toutefois, en raison de sa proximité avec le fleuve, celle-ci devait être souvent soumise aux fluctuations du niveau d'eau conférant à cette zone un type d'environnement de nature humide. Ce n'est que depuis 3 000 ans AA que ce secteur riverain de Candiac présente des conditions semblables à celles d'aujourd'hui. À cette époque, les groupes parcourant la vallée laurentienne tendent vers de nouveaux schèmes d'établissement, les menant quelques siècles plus tard à se sédentariser. Des sites archéologiques témoignant de ces groupes parsèment les rives du fleuve, en amont et en aval de Montréal. Il est plausible que ceux-ci aient exploités, voire occupés les rives de Candiac. Le petit ruisseau aujourd'hui rectiligne qui traverse le terrain a possiblement autrefois servi de route vers l'intérieur des terres. L'arrivée et l'établissement des colons français puis anglais dans la région ont aussi modifié le territoire de la rive sud. Bien que ce secteur n'ait pas favorisé la naissance d'agglomération avant le milieu du XX^{e} siècle, la possibilité d'y rencontrer de petites occupations est plausible, et les traces potentielles de celles-ci sont possiblement toujours présentes dans les sols.

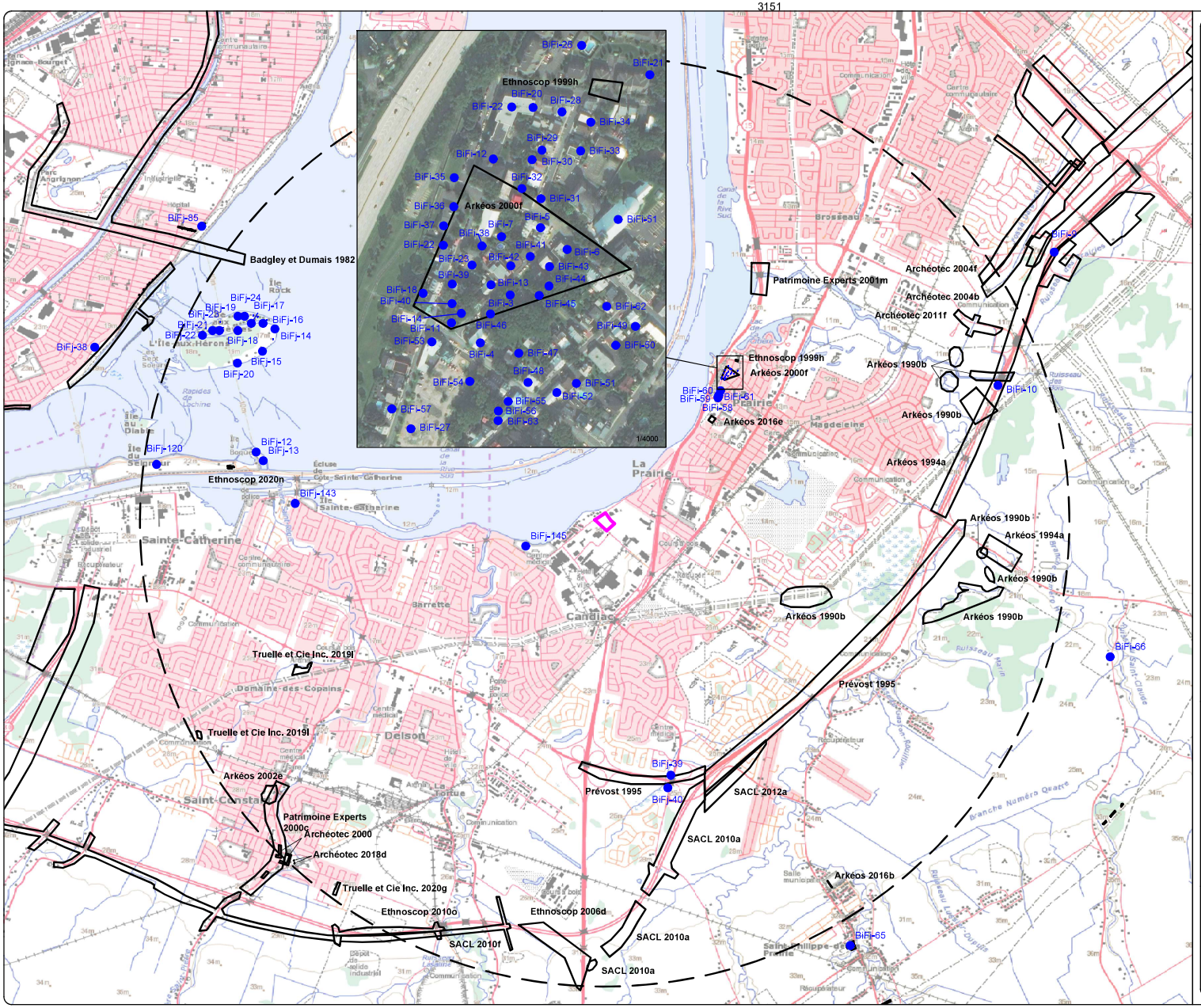
À ce jour, peu de traces de ces occupations, tant préhistoriques qu'historiques, ont été découvertes dans le périmètre immédiat de l'aire d'intervention. Ceci est en partie imputable à la faible quantité de travaux archéologiques réalisés dans ce secteur d'intérêt. Il faut rayonner sur une dizaine de kilomètres pour compter un nombre plus significatif de sites et d'interventions archéologiques. Les principaux sont localisés à La Prairie (~50) et sur l'île de Montréal. Le plan 2 et le tableau 3 présentent les sites archéologiques et patrimoniaux dans la région de Candiac en plus de localiser les zones d'information archéologique.

Tableau 3. Sites archéologiques et zones d'informations archéologiques dans la région de Candiac (Rayon 6 km)

Sites archéologiques					
Code Borden	**Nom du site**	**Carte**	**Longitude**	**Latitude**	**Distance (m)**
BiFi-23	Ancien stationnement de l'Hôtel Tourist	31 H/6	-73,496363	45,42019	2451,90
BiFj-39	Candiac	31 H/5	-73,505498	45,373649	3364,35
BiFj-40	Candiac	31 H/5	-73,505991	45,372194	3512,91
BiFj-10	Casernes de La Prairie	31 H/5	-73,504998	45,407787	1008,02
BiFi-31	Domaine des Jésuites	31 H/6	-73,495452	45,420808	2550,22
BiFi-32	Domaine des Jésuites	31 H/6	-73,495705	45,420901	2545,91
BiFj-120	Établissements agrodomestiques anciens de la Côte Sainte-Catherine	31 H/5	-73,590333	45,409725	5882,80
BiFi-11	Fort de La Prairie	31 H/6	-73,496633	45,419653	2392,11
BiFi-3	Fort de La Prairie de 1755	31 H/6	-73,495859	45,419913	2453,00
BiFi-12	Hospice des Soeurs-de-la-Providence	31 H/6	-73,496081	45,421176	2551,90
BiFj-16	Île aux Chèvres	31 H/5	-73,572778	45,426111	5147,68
BiFj-17	Île aux Chèvres	31 H/5	-73,574722	45,426111	5280,17
BiFj-18	Île aux Chèvres	31 H/5	-73,576944	45,425278	5389,62
BiFj-19	Île aux Chèvres	31 H/5	-73,576944	45,426944	5477,37
BiFj-21	Île aux Chèvres	31 H/5	-73,581111	45,425278	5681,53
BiFj-22	Île aux Chèvres	31 H/5	-73,582778	45,424722	5773,16
BiFj-23	Île aux Chèvres	31 H/5	-73,58	45,425278	5603,32
BiFj-24	Île aux Chèvres	31 H/5	-73,575833	45,426944	5401,48
BiFj-14	Île aux Hérons	31 H/5	-73,570833	45,425469	4979,99
BiFj-15	Île aux Hérons	31 H/5	-73,572877	45,422884	4984,92
BiFj-20	Île aux Hérons	31 H/5	-73,577013	45,421499	5214,55
BiFi-19	La Belle Époque	31 H/6	-73,495838	45,421659	2606,20
BiFi-20	La Belle Époque	31 H/6	-73,495557	45,421655	2619,19
BiFi-13	La Prairie	31 H/6	-73,496113	45,420006	2448,30
BiFi-14	La Prairie	31 H/6	-73,496503	45,419742	2406,22
BiFi-16	La Prairie	31 H/6	-73,497144	45,41966	2367,64
BiFi-7	La Prairie	31 H/6	-73,495973	45,420455	2494,02
BiFj-145	Maison Hélène-Sentenne	31H05	-73,529428	45,400267	1102,85
BiFj-143	Maison Hilaire-Guérin	31H05	-73,567468	45,405209	4050,21
BiFi-21	Montreal Hotel	31 H/6	-73,494016	45,421959	2720,58
BiFi-4	Musée du Vieux-Marché	31 H/6	-73,496254	45,419468	2395,16
BiFj-72	Noyau ancien de Saint-Constant	31 H/5	-73,568291	45,363592	6007,93
BiFj-12	Presqu'île à Boquet	31 H/5	-73,573886	45,411171	4635,94
BiFj-13	Presqu'île à Boquet	31 H/5	-73,572727	45,410172	4525,96
BiFi-6	Restaurant "Chez Julien"	31 H/6	-73,495107	45,420335	2526,85
BiFi-5	Rue Sainte-Marie	31 H/6	-73,495459	45,420538	2526,58
BiFi-10	Ruisseau Saint-Claude	31 H/6	-73,451527	45,418933	5348,47
BiFi-26	Site Oligny	31 H/6	-73,494916	45,422232	2700,70
BiFi-15	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,494435	45,420614	2584,62
BiFi-18	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,497009	45,419928	2397,61
BiFi-22	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,496742	45,420375	2449,69
BiFi-28	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,495175	45,421614	2633,92
BiFi-29	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,49544	45,421258	2589,95

Code Borden	Nom du site	Carte	Longitude	Latitude	Distance (m)
BiFi-30	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,49557	45,421169	2575,86
BiFi-33	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,494929	45,421251	2614,32
BiFi-34	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,494794	45,421519	2644,19
BiFi-35	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,496597	45,421003	2512,10
BiFi-36	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,496604	45,420733	2487,85
BiFi-37	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,496737	45,420555	2465,79
BiFi-38	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,496231	45,420368	2473,83
BiFi-39	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,496624	45,420013	2423,74
BiFi-40	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,496628	45,419833	2407,92
BiFi-41	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,495594	45,42027	2496,83
BiFi-42	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,495852	45,420183	2476,50
BiFi-43	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,495341	45,420176	2501,51
BiFi-44	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,495346	45,419996	2485,97
BiFi-45	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,495476	45,419908	2471,91
BiFi-46	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,496119	45,419736	2424,83
BiFi-47	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,495746	45,419371	2412,78
BiFi-48	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,495625	45,4191	2396,34
BiFi-49	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,494205	45,419621	2513,93
BiFi-50	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,494466	45,419445	2485,67
BiFi-51	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,494986	45,419091	2429,10
BiFi-52	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,495244	45,419005	2408,41
BiFi-53	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,496893	45,419477	2364,06
BiFi-54	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,496392	45,41911	2357,76
BiFi-55	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,495886	45,418923	2368,04
BiFi-56	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,496016	45,418835	2353,95
BiFi-57	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,497421	45,418854	2284,18
BiFi-58	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,497713	45,417507	2155,16
BiFi-59	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,49771	45,417597	2162,83
BiFi-60	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,497308	45,418312	2243,61
BiFi-61	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,497578	45,417775	2184,55
BiFi-62	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,494584	45,419806	2509,26
BiFi-63	Vieux La Prairie	31 H/6	-73,496018	45,418745	2346,35
BiFi-27	Woodworking Machine Shop	31 H/6	-73,49717	45,41867	2281,00

Zones d'information archéologique		
Identifiant	**carte**	**Source**
Badgeley et Dumais 1982	031H05	S00888
Arkéos 1990b	031H06	S01798
Arkéos 1994a	031H06	S02176
Prévot 1995	031H06	S02399
Archéotec 2000	031H05	S02780
Ethnoscop 1999h	031H06	S02805
Patrimoine Expert 2000c	031H05	S02849
Arkéos 2000f	031H06	S02959
Arkéos 2002e	031H05	S03208
Patrimoine Expert 2001m	031H06	S03295
Archéotec 2004b	031H06	S03437
Archéotec 2004f	031H06	S03540
Ethnoscop 2006d	031H05	S03745
SACL 2010a	031H05	S04539
Ethnoscop 2010o	031H05	S04755
SACL 2010f	031H05	S04757
Archéotec 2011f	031H06	S04965
SACL 2012a	031H06	S05015
Arkéos 2016b	031H06	S06004
Arkéos 2016e	031H06	S06088
Archéotec 2018b	031H05	S06348
Truelle et Cie Inc. 2019l	031H05	S06633
Truelle et Cie Inc. 2020g	031H05	S06723
Ethnoscop 2020n	031H05	S06771



FUTUR GARAGE MUNICIPAL DE CANDIAC

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SITES ARCHÉOLOGIQUES ET ZONES D'INFORMATIONS ARCHÉOLOGIQUES

PLAN 2

AIRE D'INTERVENTION

BiFi-4 SITE ARCHÉOLOGIQUE ET CODE BORDEN

ZONE D'INFORMATION ARCHÉOLOGIQUE

0 0,5 1 Km

ÉCHELLE : 1/50 000

Source : Carte topographique 31 H/5,6,11 ET 12 (extraits) Ressources Naturelles Canada (2000 et 2003)

© Ressources naturelles Canada. Tous droits réservés

World Imagery - Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

VDC2304

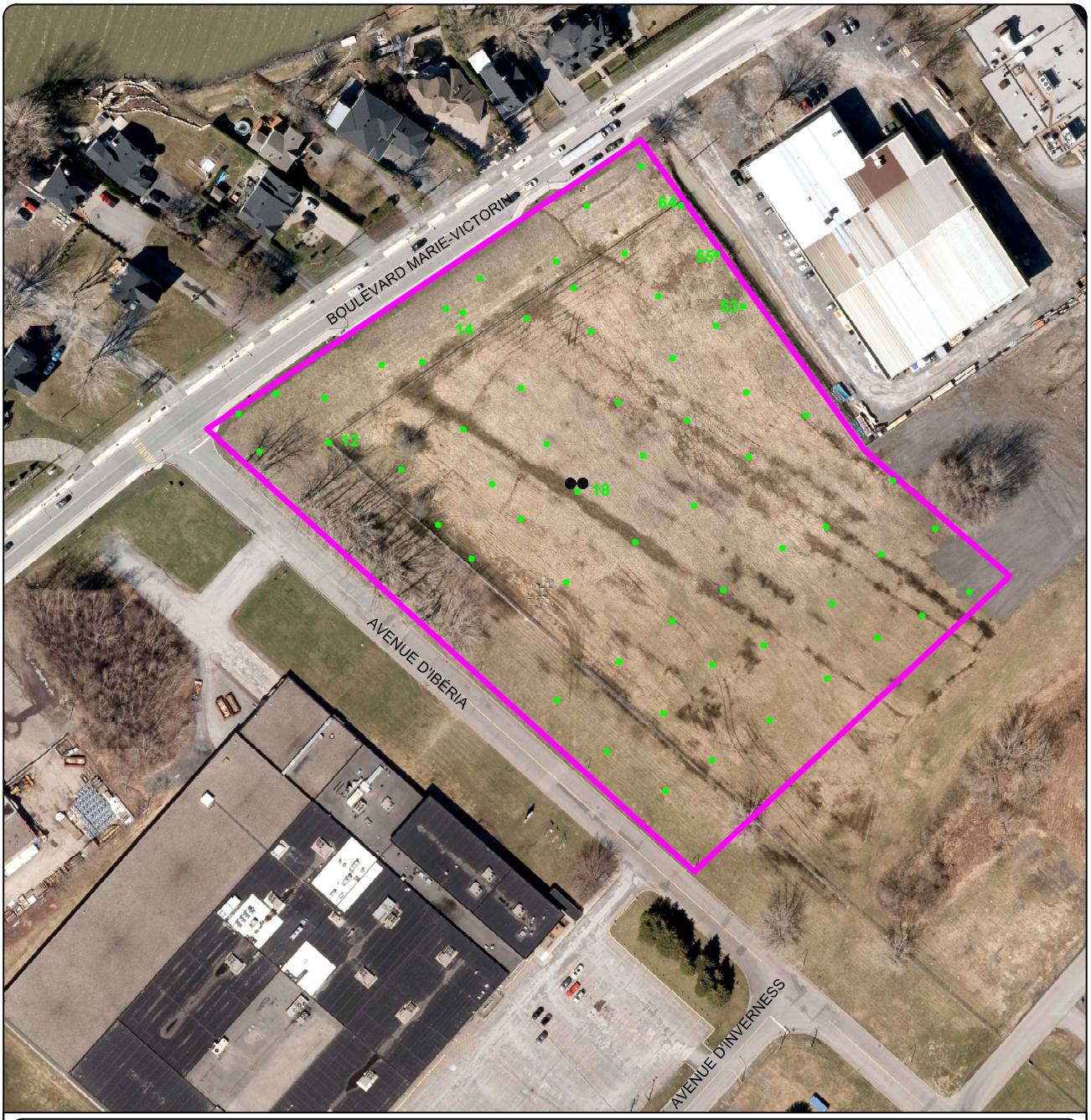
ethnoscop

4. LES RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

4.1 Le lot 6 419 448

En raison de l'aire importante du terrain à couvrir (27 875 m²), la fréquence et le positionnement des sondages ont été établis au 20 m. L'inventaire des secteurs présentant un plus fort potentiel a ainsi été accéléré. Un total de 69 sondages a été implanté et réalisé sur la superficie du terrain (plan 3).

Quelques obstacles ont entraîné le repositionnement ou l'annulation de certains sondages. D'emblée, un amas de pierres localisé au centre ouest du terrain gênait la tenue de sondage à cet endroit. Toutefois, étant de peu d'envergure (62 m²), des sondages ont tout de même été réalisés à proximité de cet amas. Des forages géotechniques avaient aussi été implantés afin de caractériser les sols en place. Leur présence a nécessité un espacement des sondages archéologiques en raison des perturbations encourues par ces forages. Enfin, un petit boisé densément fourni, situé à l'extrémité est du terrain, a limité la tenue de sondages dans cette zone. Parallèlement, les sondages prévus dans la portion situés au sud de ce boisé ont été annulés en raison de la présence d'un épais remblai.



FUTUR GARAGE MUNICIPAL DE CANDIAC
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
LOCALISATION DES SONDAGES
PLAN 3

AIRE D'INTERVENTION
SONDAGE
12 IDENTIFICATION DE SONDAGE
COUPE STRATIGRAPHIQUE

Source : Orthophotographie provenant de la ville de Candiac, fichier 303-5029_avril22_rgb_10cm.tif
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 20 40 m
ÉCHELLE : 1/2000

VDC2304
ethnoscop

4.1.1 Secteur central

Les séquences de sols observées sur la plus grande portion du terrain, soit celle incluse dans l'aire clôturée, montraient la présence d'une couche limoneuse organique en surface, associée à la végétation qui s'est mise en place depuis que le terrain n'est plus labouré.

Sous cette couche, l'ancien labour était observable. Composé d'un limon argileux brun marbré rouille, sa compacité était très élevée (figure 16 et photo 1). Certains sondages ont même révélé la présence de restes de végétaux agricoles, en l'occurrence des tiges et des racines de plants de maïs. Cette couche de l'ancien labour correspond à l'horizon naturel organique d'origine, soit la couche de sol en surface mis en place de façon naturelle, avant toutes perturbations anthropiques subséquentes. Les occupations anciennes sont couramment mises au jour dans de telles couches dans la région métropolitaine.

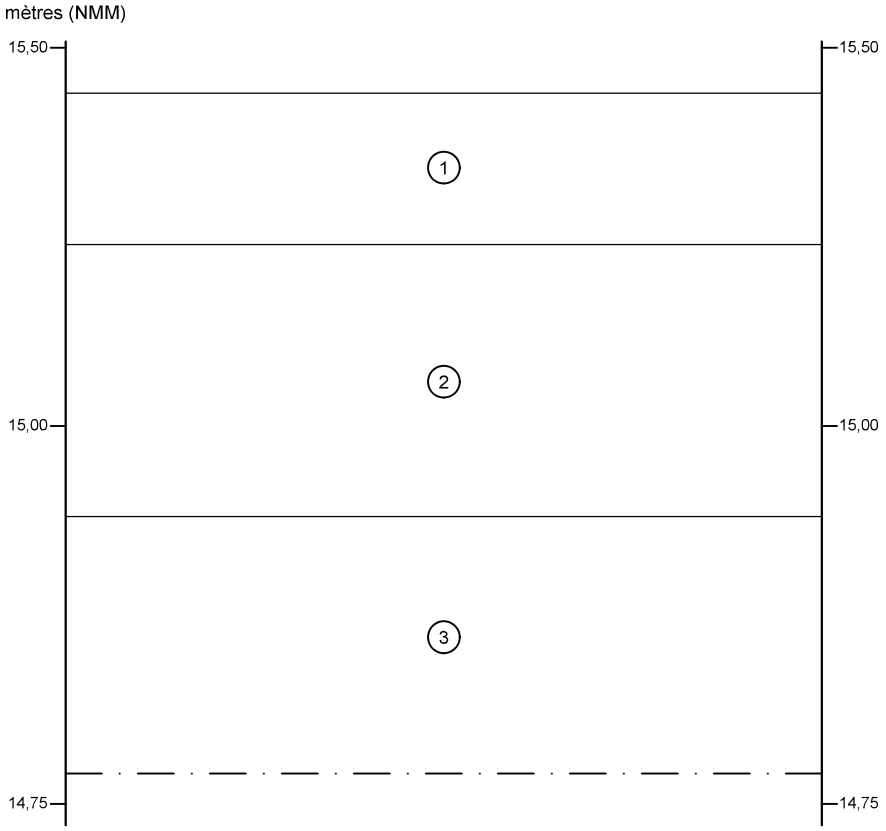
Sous-jacente à ces premières couches, une argile limoneuse très compacte, brune aux teintes grisâtres, correspondait à l'horizon naturel stérile, soit le dépôt argileux naturel rencontré lors des forages et décrit dans l'étude géotechnique préliminaire de SolmaTech (2021). Ce dépôt argileux résulte des sédiments déposés alors que le territoire se trouvait submergé par la mer de Champlain et le lac à Lampsilis.



Photo 1. Paroi nord du sondage 18 (VDC2304_2023_NUM1-012)

FUTUR GARAGE MUNICIPAL DE CANDIAC
SONDAGE 18, PAROI NORD

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



① Limon argileux brun-gris, très compact, contenant des radicelles et des racines; couche végétale
② Limon argileux brun marbré rouille, très compact, contenant des radicelles; ancien labour
③ Argile limoneuse brun foncé grisâtre, très compact; sol naturel stérile
— · — Limite de fouille

0 1 m
ÉCHELLE : 1/25

VDC2304
ethnoscop

FIGURE 16

4.1.2 Secteurs perturbés

Les sondages effectués en bordure de la route montraient tous des signes de bouleversements. Ceux-ci sont reliés à des travaux d'infrastructure modernes réalisés au courant des dernières décennies. Des photographies issues de l'imagerie satellitaire ou aérienne du programme Google Earth montrent d'ailleurs que des travaux ont eu lieu en 2017 (figure 17). Ces travaux visaient la réfection des services publics enfouis sous le boulevard Marie-Victorin ainsi que son réaménagement (chaussée, trottoirs, enclaves de stationnement). Lors de ces travaux, la portion de l'aire d'intervention comprise entre le boulevard et la clôture a alors servi d'aire de travail (entreposage, roulottes, matériaux, agrégats, etc.). Aucune excavation ne semble y avoir été faite. Toutefois, un revêtement de pierre concassée y a été étalé afin de faciliter à la circulation de la machinerie.



Figure 17. Image tirée de Google Earth montrant des travaux de réfection sur le boulevard Marie-Victorin à Candiac. La flèche montre l'emplacement de l'aire temporaire ayant servi lors de travaux de réfection.

Cette circulation et les aménagements temporaires faits lors de la réalisation de ces travaux ont tout de même engendré des perturbations sur cette portion du terrain adjacente au boulevard. Les sondages effectués à cet endroit du terrain permettent de le confirmer (photos 2 et 3). Des remblais modernes résultant de la mise en place d'une aire de circulation (pierre concassée) et d'un aménagement paysager (argile limoneuse et pelouse) reposaient sur les couches naturelles. Ces remblais ont été installés lors des travaux en lien avec la réfection du boulevard.



Photo 2. Sondage 12, paroi est (VDC2304_2023_NUM1-007)



Photo 3. Paroi nord du sondage 14 (VDC2304_2023_NUM1-009)

La portion adjacente à l'avenue d'Ibéria est aussi révélatrice de perturbations modernes. Les expertises y ont révélé des séquences de sols différentes que celles observées à l'intérieur du périmètre clôturé. La présence d'un regard, associé à la canalisation sanitaire, à l'extrémité sud-est du terrain témoigne de travaux modernes dans les limites du terrain. Pour ces raisons, certaines portions longeant l'avenue d'Ibéria n'ont pas été sondées.

4.2 Les vestiges agricoles

4.2.1 Le sondage 53 et ses alentours

Un sondage effectué en bordure de la clôture nord-est du terrain a permis de mettre au jour une dalle de béton qui repose à une quinzaine de centimètres sous la surface végétalisée. Il est d'ailleurs intéressant de noter que l'espace dans lequel a été circonscrit ce vestige était occupé en majeure partie par du panais sauvage (*Pastinaca sativa*), qui n'a été répertorié que dans cette portion du terrain. Il se peut que les sols recouvrant le vestige et ses alentours aient été plus propices à la prolifération de cette plante, qu'ailleurs sur le terrain.

Cette dalle a été circonscrite à l'aide d'une vingtaine de sondages, où elle a été observée dans 9 d'entre eux (plan 4). Ceci a permis d'estimer que la dalle bétonnée occupait une superficie d'environ 8 m sur 8 m. La limite nord du vestige s'arrête à proximité de la clôture qui délimite le terrain d'intervention et celui des installations de la compagnie Termofin. Un fossé est adjacent à cette dernière. Le creusement de ce fossé, qui n'existait pas en 2017 (figure 10), a probablement démoli une partie du vestige. Cet ouvrage devait probablement s'étendre sur la propriété voisine.

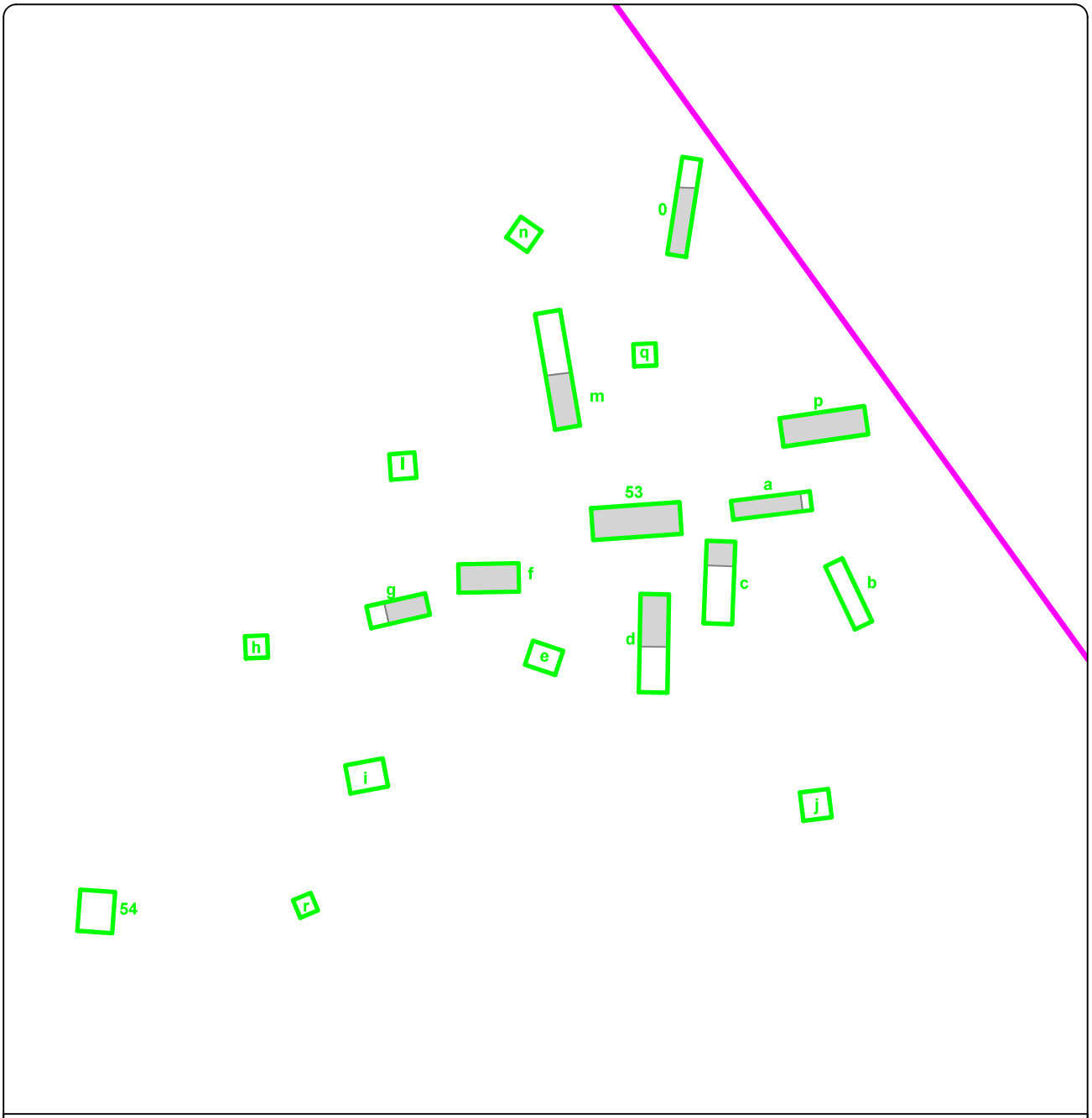
L'examen de la dalle réalisé à travers les nombreux sondages a permis de déterminer qu'elle est de faible épaisseur, soit moins de 10 cm en moyenne. Des pierres et de gros cailloux sans trace de mortier étaient présents dans les sondages surplombants et adjacents à la dalle (photo 4). À l'intérieur de certains d'entre eux, une assise en pierres des champs (moellons arrondis) et une couche de sable noir (scories broyées) ont été relevées sur la couche de l'ancien labour. Il s'agit vraisemblablement de l'assise de préparation à la pose du béton. Aucune trace de maçonnerie n'a été observée. Ce constat suggère l'absence de murs de pierres ou de briques en périphérie de l'ouvrage. Bien que sa superficie ait été estimée approximativement, les limites relativement déstructurées observées dans les sondages ne permettaient pas d'établir hors de tout doute la forme et les dimensions exactes de la dalle à l'origine (photo 5).



Photo 4. Sondage 53 montrant une partie de la dalle. Des pierres reposaient au sommet. Vue en direction est (VDC2304_2023_NUM1-029)



Photo 5. Sondage 53m où la limite discontinue du vestige a été observée. Direction sud-sud-est (VDC2304_2023_NUM1-039)



FUTUR GARAGE MUNICIPAL DE CANDIAC
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
LOCALISATION DES SONDAGES AUTOUR DU SONDAGE 53
PLAN 4

AIRE D'INTERVENTION
SONDAGE
12 IDENTIFICATION DE SONDAGE
DALLE DE BÉTON

SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 1 2 m
ÉCHELLE : 1/80

VDC2304

Un examen sommaire du béton ayant servi à la fabrication de la dalle a permis de déterminer que celui-ci datait des années 1910 ou 1920. Les artefacts associés au vestige ont été retrouvés dans une argile limoneuse dans laquelle reposait aussi la dalle. Ces artefacts sont donc contemporains de l'utilisation du vestige ou, du moins, de sa démolition. Parmi ces objets, une bonne quantité de clous ont été ramassés dans les sondages. Ils sont pour la plupart tréfilés, ce qui renvoie une date de fabrication postérieure à 1890. Bien que des clous découpés aient aussi été découverts, leur présence ne peut pas servir à associer l'ancienneté du vestige au début du XIX^{e} siècle, époque à laquelle remonte ce mode de fabrication des clous. La découverte d'artefacts plus modernes, dont les clous tréfilés, vient démentir cette affiliation. De plus, ce type de clous est toujours accessible de nos jours et même très souvent utilisé dans l'installation du coffrage pour la fabrication de trottoirs de béton coulé. De plus, des fragments de briques de facture moderne ont aussi été récoltés, mais en quantité (n=2) trop insuffisante pour considérer l'hypothèse de murs maçonnés reposant sur le vestige. Qui plus est, plusieurs fragments de verre mis au jour dans la zone du vestige sont associés à des contenants de fabrication moderne. Entre autres, certains d'entre eux proviennent de bouteilles issues de la mécanisation de la production à partir du début du XX^{e} siècle. Un des fragments comportait d'ailleurs l'inscription moulée de la *Consumers Glass Co* qui débute ses opérations en 1917.

L'ensemble de ces données suggère que cette dalle de béton soit associée possiblement à un bâtiment secondaire attenant à une résidence rurale. Des documents transmis par la Ville de Candiac confirment d'ailleurs que des bâtiments existaient autrefois à cet emplacement. Une photographie aérienne, prise lors d'un survol de la région vers 1960, montre la présence d'une habitation en bordure de ce qui est aujourd'hui le boulevard Marie-Victorin (figure 18). Cette demeure était implantée sur une terre agricole, où d'autres bâtiments sont visibles à l'arrière de celle-ci. Le cliché n'est malheureusement pas assez net pour bien distinguer l'ensemble de bâtiments secondaires. Il est néanmoins possible de remarquer un petit ouvrage, de couleur grisâtre sur la photographie, qui pourrait très bien expliquer la présence de la dalle de béton. Ce petit bâtiment pourrait être une remise, de simple facture, construite en bois et dont la charge pourrait être supportée par une dalle bétonnée de faible épaisseur comme celle qui a été mise au jour. La charpente de ce bâtiment en bois n'aurait laissé que très peu de traces à la suite de sa démolition, le bois ayant aussi pu avoir été réutilisé à d'autres fins.

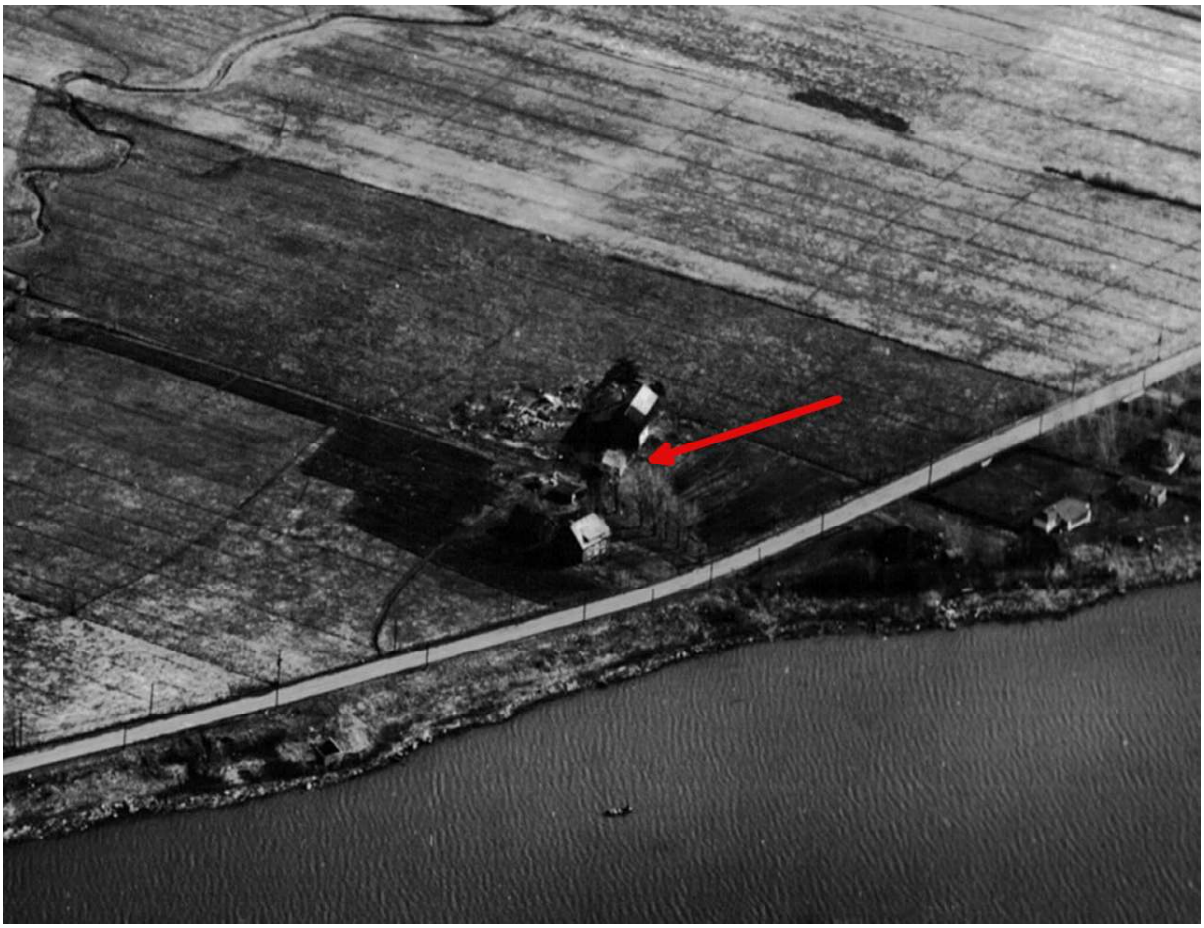


Figure 18. Photographie aérienne datant des années 1960 sur laquelle l'aire d'intervention apparaît (CCI01554-04-60, gracieuseté de la Ville de Candiac). La flèche indique le bâtiment secondaire pouvant correspondre à la dalle de béton mise au jour lors de l'inventaire.

4.2.2 Le sondage 55

Tout juste à proximité de la dalle de béton, un autre sondage a retenu l'attention lors de l'inventaire. Le sondage 55, situé à près d'une vingtaine de mètres au nord-ouest, contenait bon nombre de moellons. Le sondage a été agrandi de sorte à circonscrire l'étendue occupée par ces moellons. Celle-ci mesurait 2,20 m sur 2,00 m. Les moellons étaient disposés les uns à côté des autres, sans agencement particulier. Ils reposaient au sommet de l'ancien labour. Deux artefacts ont été récoltés dans ce contexte. Il s'agit de deux tessons, l'un de terre cuite fine jaune et l'autre de terre cuite fine blanche vitrifiée, tous deux datant de la fin du XIX^{e} ou du XX^{e} siècle.

À première vue, il aurait pu s'agir d'un dallage ou d'un quelconque aménagement de petite envergure, telle une assise pour un bâtiment. Par contre, l'irrégularité de la surface, les dimensions variées des moellons et la disposition irrégulière de ceux-ci ont permis de conclure qu'il ne s'agissait pas d'un dallage ou de tout autre aménagement. Il proviendraient plutôt de l'épierrage du champ durant son exploitation agricole. Les deux tessons mis au jour confirment toutefois la contemporanéité de cet amas de pierres et la dalle de béton à proximité.



Photo 6. Vue du sondage 55 à la suite de son élargissement. Vue en direction sud (VDC2304_2023_NUM1-043)

4.2.3 Le sondage 64

Enfin, le dernier sondage réalisé dans cette zone a permis de mieux comprendre l'utilisation de cette portion du terrain. La séquence stratigraphique de ce sondage présentait trois couches de sols distincts (photo 7).

La première était un sol organique sur lequel une végétation de friche s'est développée. La seconde, d'une vingtaine de centimètres, était entièrement composée d'un matériau blanchâtre similaire à du mortier désagrégé. Toutefois, aucun élément de maçonnerie n'y a été observé. Néanmoins, des objets liés à l'exploitation agricole du lieu y ont été recueillis (photo 8). Parmi ceux-ci, le fragment d'une lame de faucheuse agricole a été identifié. Cet instrument aux dents triangulaires était monté sur la faucheuse, un engin utilisé lors de la récolte. Les autres pièces trouvées dans cette couche n'ont pu être identifiées, mais peuvent correspondre à des pièces de machinerie agricole, comme la faucheuse. Enfin la troisième couche correspondait au labour agricole, qui a été observé sur la majeure partie du terrain.



Photo 7. Paroi nord du sondage 64 (VDC2304_2023_NUM1-047)



Photo 8. Objets agricoles observés dans le sondage 64 (VDC2304_2023_NUM1-049)

Cette séquence de sols, observée dans le sondage 64, livre quelques indices quant à l'utilisation de cette portion du terrain. La première couche pourrait correspondre à un remblaiement mis en place à la suite de la démolition des installations agricoles présentent jusque dans les années 1960. Il serait plausible qu'une fois le terrain vendu à la Olgilvie Flour Mills, les installations agrodomestiques alors présentes sur les lieux aient été démolis et remblayés, afin de récupérer cet espace pour le cultiver à nouveau.

La couche blanchâtre aux allures de mortier désagrégé proviendrait vraisemblablement des restes d'un amoncellement de chaux ayant servi à l'amendement des sols agricoles. Le chaulage, qui consiste en l'épandage de chaux sur les champs, permet entre autres de réduire l'acidité des sols et d'en augmenter les rendements. Cette hypothèse expliquerait la présence de cette couche blanchâtre à cet endroit.

Le sol d'origine sous-jacent est associé aux anciens labours. Cette zone du terrain a pu être cultivée pendant plusieurs années avant la construction des bâtiments secondaires à cet endroit. Les environs immédiats de ces bâtiments (visibles sur la figure 18) ont probablement servi à des fins d'entreposage de divers matériaux. La figure 18 montre à la gauche des bâtiments secondaires, une aire où des matériaux jonchent le sol. Cet endroit aurait donc servi à l'accumulation de moellons issus de l'épierrage et à l'entreposage de chaux.

En raison du peu d'ancienneté des vestiges et des contextes mis au jour, aucune recommandation quant à la poursuite de la recherche au terrain archéologique n'a été émise.

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Dans le cadre des travaux d'avant-projet visant la construction de son nouveau garage municipal, la Ville de Candiac a souhaité appliquer les recommandations formulées dans l'étude de potentiel archéologique du territoire de la MRC du Roussillon. Dans cette étude datée de 2006, certains des terrains de la ville de Candiac situés en bordure du fleuve Saint-Laurent avaient été identifiés comme ayant un intérêt archéologique. Plus précisément, ce secteur avait été retenu en raison de son potentiel d'occupation préhistorique. Le terrain retenu pour la construction du garage étant compris dans ce secteur d'intérêt, la Ville de Candiac a mandaté la firme Ethnoscop afin qu'elle procède à un inventaire archéologique.

Cette intervention archéologique s'est déroulée au printemps 2023. L'objectif était de relever toutes traces d'occupations anciennes et, le cas échéant, proposer des mesures pour atténuer la destruction de ces ressources archéologiques. Des sondages ont été implantés sur l'ensemble du terrain afin d'en vérifier le potentiel. Bien qu'aucune trace d'occupations préhistoriques n'ait été relevée, des témoins de l'exploitation agricole du lieu y ont été relevés.

Une couche de sol a été associée à l'ancien labour résultant des nombreuses années pendant lesquelles l'agriculture était le principal moteur économique de la région. Le vestige d'une dalle de béton correspondant à un bâtiment secondaire appartenant aux installations agricoles présentes sur les lieux au courant du XX^{e} siècle y a également été découvert.

À la lumière de ces résultats, un avis a été transmis au ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) afin de les en informer. Le peu d'ancienneté de cette occupation n'a pas donné lieu à la création d'un site archéologique. Une *zone d'information archéologique* a toutefois été créée. Le terrain a ainsi pu être libéré de toute contrainte archéologique afin de construire le nouveau garage municipal.

BIBLIOGRAPHIE

ANONYME

1925 *Carte Du Comté de Laprairie*. http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246202

ARKÉOS

2010 *Projet d'enfouissement des réseaux câblés de Distribution dans l'arrondissement historique de La Prairie. Occupation amérindienne*. Montréal.

2022 *Interconnexion Hertel-New York Potentiel Archéologique*. Montréal.

BEAUDRY, Joseph-Alphonse-Ubalde

1880 *Tracing Right of Way County of Laprairie Montreal & Junction R.-R.* https://advitam.banq.qc.ca/notice/460859, accessed August 2, 2023.

BOUCHETTE, Joseph

1858 *Map of Part of the Province of Canada from Quebec to Anticosti*. Notice détaillée : E21, S555, SS1, SSS8, P15. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3142825?docref=Z4XBj2BhCuneu4QUodyeXg.

BURKE, Adrian L.

2017 « Le dynamisme et la Diversité de l'Archaïque au Québec ». *In* L'Archaïque au Québec. Six millénaires d'histoire amérindienne. *Recherches amérindiennes au Québec*. Paléo-Québec nº 36, p. 1–14. Montréal.

CHAPDELAINE, Claude

1990 « Un site du Sylvicole moyen sur la plage d'Oka (BiFm-1) ». *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 20, nº 1, p. 19–35.

2012 *Late Pleistocene Archaeology & Ecology in the Far Northeast*. Texas : A&M University Press, College Station.

CHEVRIER, Daniel

2017 « Pour une refonte d'un concept archaïque ». *In* L'Archaïque au Québec. Six millénaires d'histoire amérindienne. *Recherches amérindiennes au Québec*. Paléo-Québec nº 36, p. 327–335. Montréal.

CLERMONT, Norman
1996 « Le Sylvicole du Québec méridional ». *Revista de Arqueologia Americana* nº 9, p. 67–81.

COLLIN, John
1769 *Limites de la seigneurie de La Prairie*.

DUBERGER, Jean-Baptiste et Samuel GALE
1795 *Compilation de la partie ouest de la province du Bas-Canada*. Bureau de l'arpenteur Général. Brouillon Plan Divers Roulé 17-2.

ETHNOSCOP
2006 *Étude sur l'histoire et le patrimoine. MRC de Roussillon*. Boucherville : MRC de Roussillon, ministère de la Culture et des Communications du Québec.

2021 *Inventaire archéologique dans le cadre du projet de prolongement de l'autoroute 35 — Phase III-a, Entre la route 133 à Saint-Sébastien et le chemin Moller à Pike River. Inventaire archéologique (2020).* Boucherville : Ministère des Transports, Direction des grands projets de l'Ouest du Québec.

2023 *Projet de construction de la ligne 1489 biterne 120 kV sur 12 km en Montérégie — QPAJJ. Étude de potentiel archéologique*. Boucherville : Hydro-Québec.

GATES ST-PIERRE, Christian
2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP).* Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. http://www.mcccf.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/patrimoine/archeologie/RapportFinalGates.pdf.

GRAILLON, Éric et Claude CHAPDELAINE
2018 *Fouilles archéologiques sur les sites Kruger 2 (BiEx-23) et Kruger 3 (BiEx-24) de l'arrondissement de Brompton à Sherbrooke, Été 2017*. Sherbrooke.

HYDRO-QUÉBEC — Division des projets techniques - Section de la transmission
1949 *Plan montrant l'emplacement des lignes de transmission de Beauharnois-Saint-Maxime dans les paroisses de Laprairie de la Magdeleine et de Saint-Constant, comté de Laprairie*. https://advitam.banq.qc.ca/notice/574009, Consulté le 2 août 2023.

LAMONTAGNE, Luc

2000a *Carte pédologique, Comté de Laprairie, Québec*. Sainte-Foy : Agriculture et agroalimentaire Canada, Direction générale de la recherche, Centre de recherche et de développement sur les sols et les grandes cultures.

2000 b *Étude pédologique du comté de Laprairie (Québec). Bulletin d'extension.* Sainte-Foy, Québec : Centre de recherche et de développement sur les sols et les grandes cultures, Direction générale de la recherche, Agriculture et agroalimentaire Canada.

LAVALLÉE, L.

1992 *La Prairie en Nouvelle-France, 1647-1760 : Étude d'histoire sociale. Studies on the History of Quebec/Études d'histoire du Québec*. Montréal : McGill-Queen's University Press.

LINDSAY, C. C.

1957 *Plan of the Town of Candiac Situated Partly in the Parish of Laprairie Partly in the Parish of St. Philippe Partly in the Parish of St. Constant*. Registration Division of Laprairie.

LOTHROP, Jonathan C., Darrin L. LOWERY, Arthur E. SPIESS et Christopher J. ELLIS

2016 « Early Human Settlement of Northeastern North America ». *PaleoAmerica* vol. 2, nº 3, p. 192–251.

LOTHROP, Jonathan C., Paige E. NEWBY, Arthur E. SPIESS et James W. BRADLEY

2011 « Paleoindians and the Younger Dryas in the New England-Maritimes Region ». *Quaternary International* nº 242, p. 546–569.

MINISTÈRE DES TERRES ET DES FORÊTS

1910 *Paroisse de Laprairie, comté de Laprairie*. https://advitam.banq.qc.ca/notice/262339

1919 *Paroisse Saint-Philippe, Comté de Laprairie*. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4493741?docsearchtext=laprairie

MORIN, Pierre-Louis

1846 *Plan du village de La Prairie*. https://advitam.banq.qc.ca/notice/263519, Consulté le 2 août 2023.

PARCS CANADA

2005 *Manuel pour l'enregistrement des données archéologiques : fouilles et prospections*. Version 1.0, 2005-09-29. Gatineau, Québec : Parcs Canada.

RICHARD, Pierre J. H.
2016 « Le Grand Témoin ou la genèse du paysage laurentien ». *In* Lumières sous la ville, *Recherches amérindiennes au Québec*, p. 290–301, Montréal. http://192.168.1.5/pmb/opac_css/index.php?lvl=notice_display&id=4593.

RIELLE, Joseph
1861a *Plan de la seigneurie de Laprairie de la Magdeleine*. https://advitam.banq.qc.ca/notice/259587, Consulté le 2 août 2023.

1861b *Plan détaillé du village de La Prairie*.

SOLMATECH INC.
2021 *Ville de Candiac. Étude géotechnique préliminaire et caractérisation environnementale des sols. Construction d'un bâtiment et de garages sur le boulevard Marie-Victorin à Candiac.* Ville de Candiac.

TALBOT, Henri
1943 *Carte des sols, comté de Laprairie*. Québec : Ministère de l'Agriculture, Service de la grande culture.

TREMBLAY, Roland
2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent. Peuple du maïs*. Montréal : Éditions de l'Homme.

Annexes

Annexe 1 : Catalogue des photographies

Annexe 2 : Actes de vente

Annexe 3 : Inventaire des artefacts

Annexe 1 : Catalogue des photographies

Projet : **VDC2304 – Ville de Candiac** **Archéologue : Jean-Philippe Hénault**

Film n° : **VDC2304_2023_NUM1**

Date	Cliché	Photo	Identification	Description	Orientation
2023-06-12	001	2414		Vue de la portion nord du terrain depuis l'intersection boul. Marie-Victorin av. Ibéria	ne
2023-06-12	002	2415		Vue de la portion nord du terrain depuis l'intersection boul. Marie-Victorin av. Ibéria	e
2023-06-12	003	2416		Vue de la portion ouest du terrain depuis l'intersection boul. Marie-Victorin av. Ibéria	se
2023-06-12	004	2417		Vue de la portion ouest du terrain depuis l'intersection boul. Marie-Victorin av. Ibéria	se
2023-06-12	005	2418		Vue de l'extrémité ouest du terrain	o
2023-06-12	006	2419	s12	Sondage 12, vue de son emplacement	ne
2023-06-12	007	2420	s12	Sondage 12, paroi sud-est	s
2023-06-12	008	2421	s12	Sondage 12, vue en plan	s
2023-06-12	009	2422	s14	Sondage 14, paroi nord	n
2023-06-12	010	2423		Vue des grosses pierres sur le terrain	o
2023-06-12	011	2424		Vue des grosses pierres sur le terrain	e
2023-06-12	012	2425	s18	Sondage 18, paroi nord	n
2023-06-14	013	2427	s25	Sondage 25, paroi est	e
2023-06-14	014	2428	s25	Sondage 25, paroi est	e
2023-06-14	015	2429	s25	Sondage 25, paroi est	e
2023-06-14	016	2430	s24	Sondage 24, paroi sud	se
2023-06-14	017	2431	s24	Sondage 24, paroi sud	se
2023-06-14	018	2432		Portion sud du terrain depuis l'extrémité nord-est	s
2023-06-14	019	2433		Portion sud du terrain depuis l'extrémité nord-est	so
2023-06-14	020	2435	s41	Sondage 41, paroi nord-est	ne
2023-06-14	021	2436	s41	Sondage 41, paroi nord-est	ne
2023-06-14	022	2437	s41	Sondage 41, paroi nord-est	ne
2023-06-14	023	2439	s53	Sondage 53, vue en plan	n
2023-06-14	024	2440	s53	Sondage 53, vue en plan	n
2023-06-14	025	2441	s53	Sondage 53, vue en plan	ne
2023-06-14	026	2442	s53	Sondage 53, vue en plan	n
2023-06-15	027	2443	s55	Sondage 55	n
2023-06-15	028	2444	s53	secteur du sondage 53, vue d'ensemble	se
2023-06-15	029	2445	s53	Sondage 53, vue en plan de la dalle	e
2023-06-15	030	2446	s53	Sondage 53, vue en plan de la dalle	e
2023-06-15	031	2447	s53a	Sondage 53a, vue en plan de la dalle	e
2023-06-15	032	2448	s53p	Sondage 53p, vue en plan de la dalle	ne
2023-06-15	033	2449	s53o	Sondage 53o, vue en plan de la dalle	ne
2023-06-15	034	2450	s53c	sondage 53c, vue en plan de la dalle	s
2023-06-15	035	2451	s53d	sondage 53d, vue en plan de la dalle	so
2023-06-15	036	2452	s53f	sondage 53f, vue en plan de la dalle	s

2023-06-15	037	2453	s53f	sondage 53f, vue en plan de la dalle, plan rapproché	s
2023-06-15	038	2454	s53m	sondage 53m, vue en plan de la dalle	o
2023-06-15	039	2455	s53m	sondage 53m, vue de l'extrémité nord de la dalle	s
2023-06-15	040	2456	s53m	sondage 53m, paroi ouest	o
2023-06-15	041	2457	s55	Sondage 55, vue en plan	ne
2023-06-15	042	2458	s55	Sondage 55, vue en plan	e
2023-06-15	043	2459	s55	Sondage 55, vue en plan	s
2023-06-15	044	2460	s55	Sondage 55, vue en plan	s
2023-06-15	045	2461	s55	Sondage 55, vue en plan	no
2023-06-15	046	2462	s64	Sondage 64, vue en plan	so
2023-06-15	047	2463	s64	Sondage 64, paroi nord	n
2023-06-15	048	2464	s64	Sondage 64, paroi nord	n
2023-06-15	049	2465	s64	Sondage 64, vue des artefacts non récoltés issus de la couche 2	-

Annexe 2 : Actes de vente



Banque cadastrale officielle en date du : 31 juillet 2023

3177 INDEX DES IMMEUBLES

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE: Laprairie

CADASTRE DU QUÉBEC LOT N°: **2 094 072**

CONCORDANCE AVEC LE(S) LOT(S) SUR LEQUEL (LESQUELS) LE TITRE S'EXERÇAIT:
Paroisse de Laprairie de La Madeleine
556-7 ptie, 685-430, 685-446 ptie

N° DE FEUILLET CARTOGRAPHIQUE: 31H05-010-2539

ZONE DE REPÉRAGE: C-7

DATE D'ÉTABLISSEMENT: 2001 -11- 2 9—09:00

SIGNATURE DE L'OFFICIER:

(Voir le document joint au plan pour le nom du propriétaire, le mode d'acquisition, le numéro d'inscription du titre de propriété et la concordance avec le lot mentionné au titre d'acquisition)

AVIS D'ADRESSE	NOMS DES PARTIES	NATURE DE L'ACTE	INSCRIPTION		REMARQUES	RADIATIONS
			DATE	N°		

• BE-35 (95-10)

INDEX DES IMMEUBLES

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE:

CADASTRE DU QUÉBEC LOT Nº.

AVIS D'ADRESSE	NOMS DES PARTIES	NATURE DE L'ACTE	INSCRIPTION		REMARQUES	RADIATIONS
			DATE	Nº		

3179

INDEX DES IMMEUBLES

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE: Laprairie

CADASTRE DU QUÉBEC LOT N°: **2 094 073**

CONCORDANCE AVEC LE(S) LOT(S) SUR LEQUEL (LESQUELS) LE TITRE S'EXERÇAIT:
Paroisse de Laprairie de La Madeleine
556-7 ptie, 685-446 ptie, 706 ptie

N° DE FEUILLET CARTOGRAPHIQUE: 31H05-010-2539

ZONE DE REPÉRAGE: B-6

DATE D'ÉTABLISSEMENT: 2001 -11- 2 9—09:00

SIGNATURE DE L'OFFICIER:

(Voir le document joint au plan pour le nom du propriétaire, le mode d'acquisition, le numéro d'inscription du titre de propriété et la concordance avec le lot mentionné au titre d'acquisition)

AVIS D'ADRESSE	NOMS DES PARTIES	NATURE DE L'ACTE	INSCRIPTION		REMARQUES	RADIATIONS
			DATE	N°		

Page 1 986

• BE-35 (95-10)

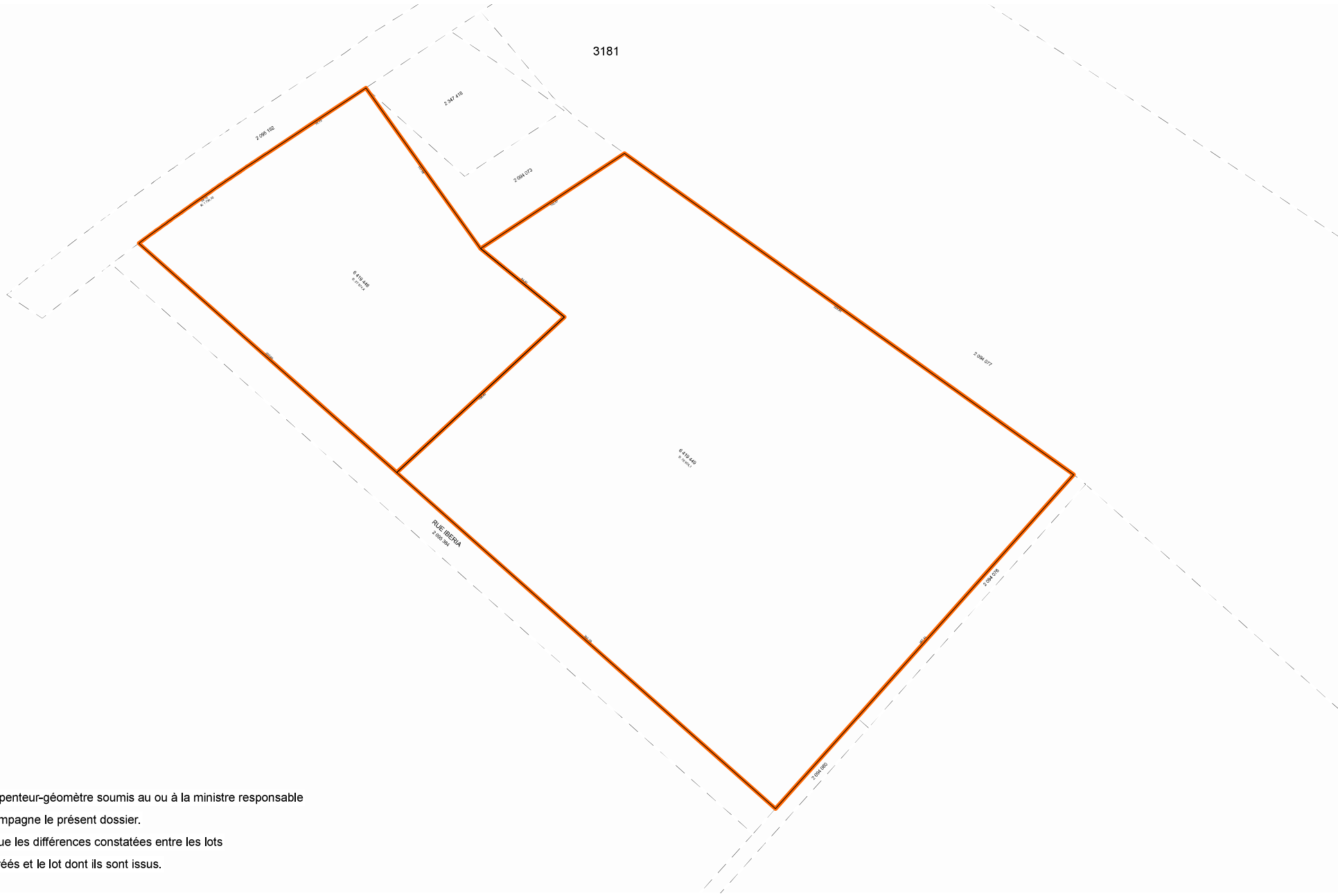
PAGE 1

INDEX DES IMMEUBLES

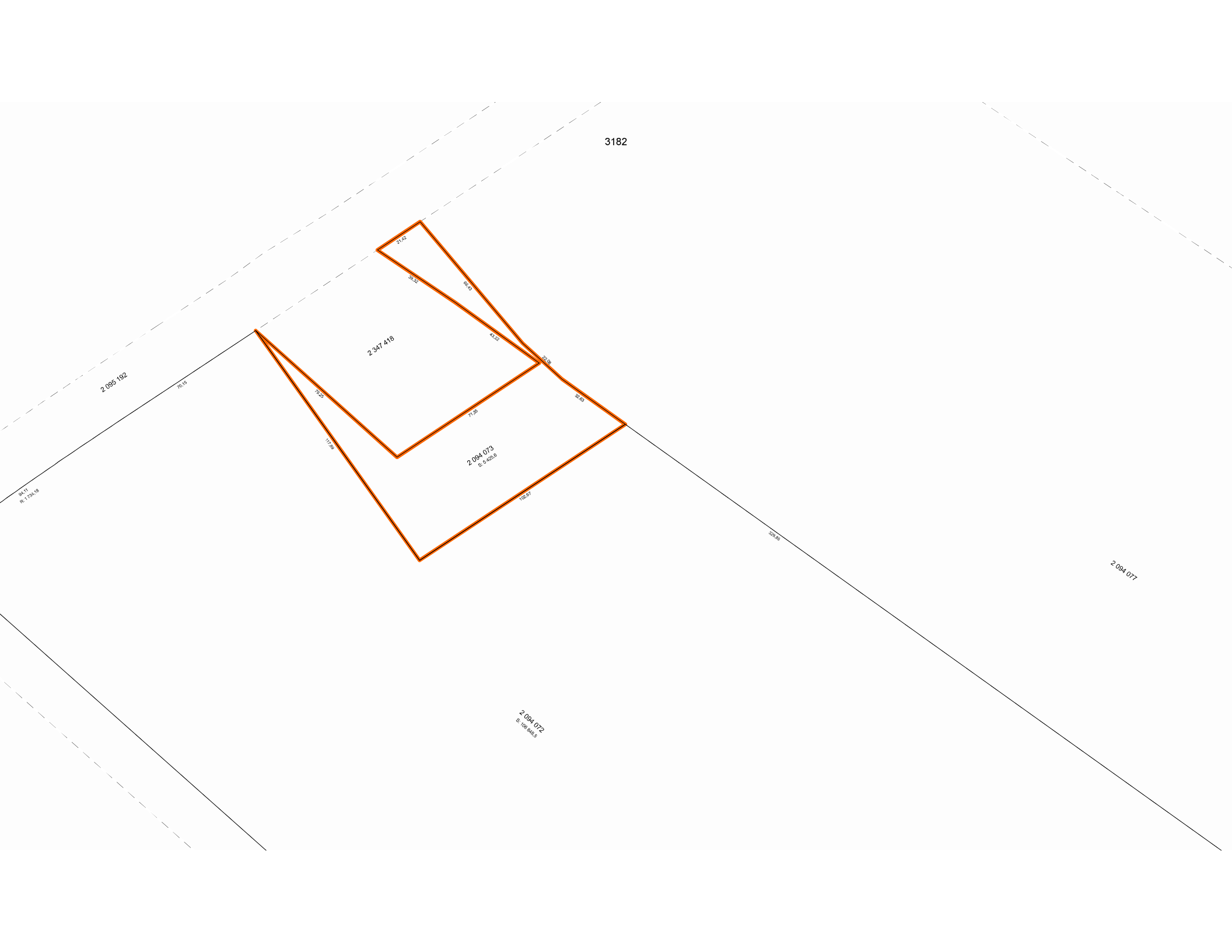
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE:

CADASTRE DU QUÉBEC LOT Nº:

AVIS D'ADRESSE	NOMS DES PARTIES	NATURE DE L'ACTE	INSCRIPTION		REMARQUES	RADIATIONS
			DATE	Nº		



Un rapport de l'arpenteur-géomètre soumis au ou à la ministre responsable
du cadastre accompagne le présent dossier.
Ce rapport explique les différences constatées entre les lots
ou certains lots créés et le lot dont ils sont issus.


3182
2 095 192
2 347 418
2 094 073
S: 5 425,6
2 094 072
S: 196 848,5
2 094 077
21,42
39,32
64,43
43,23
22,06
32,83
71,35
70,25
117,89
152,87
70,15
94,11
R: 1 234,18
329,86

3183

CADASTRE
NO 05.0430 Folio 9457



PROPRIETAIRE ACTUEL:
THE OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY, LIMITED

PAR : G. J. Dunne, vice-pres. F.T. Rea, Secretary

ÉCHELLE : 1 : 2500

N.B. Les mesures indiquées sur ce document sont en pieds (mesure anglaise). On doit utiliser l'équivalence (1 pi = 0.304 8 m) pour convertir au système métrique.

CADASTRE : PAROISSE DE LAPRAIRIE DE LA MAGDELEINE

Division d'enregistrement : LAPRAIRIE

Municipalité : VILLE DE CANDIAC

SUBDIVISION D'UNE PARTIE DU LOT 685

Fait conformément aux dispositions de l'article 2175 du Code civil.

Signé à MONTREAL le 7 SEPT. 1972

Par J. Paul Arsenault
J.P. ARSENAULT
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

Cet original a été déposé aux archives du ministère des Terres et Forêts du Québec le 9 novembre 1972 donnant ainsi un caractère officiel au(x) lot (s) 685-430

Pour le Sous-ministre des Terres et Forêts

Seul le ministère est autorisé à émettre des copies authentiques de ce document.

Espace réservé à l'usage exclusif du ministère.

7209-006
S/D 935

9457

F-776-A

LIVRE DE RENVOI

ORIGINAL



CADASTRE: .....PARISH OF LAPRAIRIE DE LA MAGDELEINE.....

Division d'enregistrement:.....LAPRAIRIE.....

Municipalité:.....TOWN OF CANDIAC.....

No du lot indiqué au plan	NOM DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT	DESCRIPTION	REMARQUES (Espace réservé à l'usage du ministère) 111408
		Subdivision of part of lot 685	
685-430	THE OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY, LIMITED	Of trapezoidal figure, bounded to the north-west by a non-subdivided part of lot 685, to the north-east by a non-subdivided part of lot 706, to the south-east by a non-subdivided part of lot 685, to the south-west by lot 685-428 (street); measuring seven hundred and ninety feet and forty-seven hundredths (790.47 ft. or 240.94 m) in its north-west line, eight hundred and fourteen feet and seven tenths (814.7 ft. or 248.32 m) in its north-east line, eight hundred and seventy-six feet (876.0 ft. or 267.0 m) in its south-east line, eight hundred and ten feet and one tenth (810.1 ft. or 246.92 m) in its south-west line; containing an area of six hundred and seventy-five thousand square feet. (675,000 sq. ft. or 62 709.55 sq. m)	
	ACTUAL PROPRIETOR: THE OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY, LIMITED By: G. J. Dubé, Vice President. F. T. Rea, Secretary	Prepared in conformity to article 2175 of the Civil Code. MONTREAL, September 7th, 1972 By: J. Paul Arsenault JEAN-PAUL ARSENAULT Quebec Land Surveyor This ORIGINAL book of reference has been deposited in the archives of this department of Lands and Forests of Quebec the ..... november, 9th ..... 19 72, giving to lot 685-430 an official number. Claude Morin For the Deputy Minister	

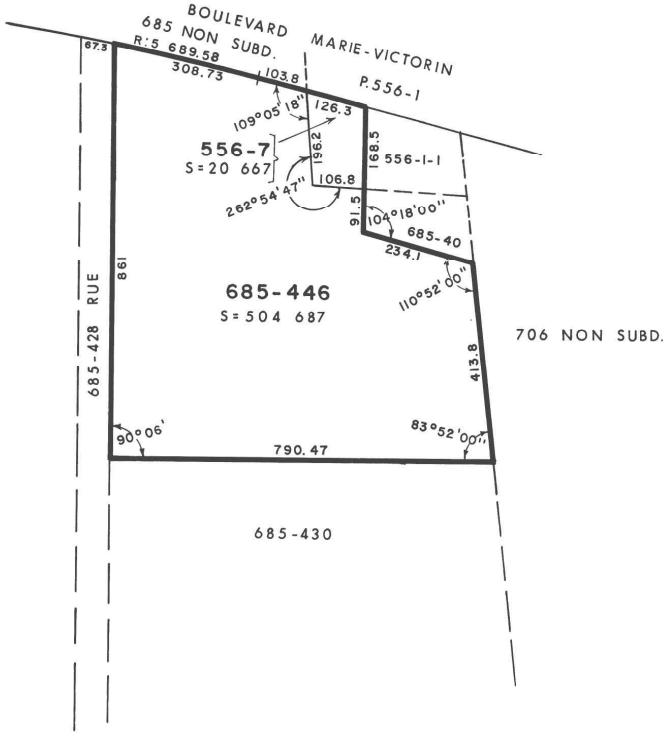
534

6 NOV 1972

50011

No du lot indiqué au plan	NOM DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT	DESCRIPTION	REMARQUES (Espace réservé à l'usage du ministère)

CADASTRE
05-0430 9411



PROPRIÉTAIRE ACTUEL: CANDIAC DEVELOPMENT CORPORATION

PAR: _____
J.P. ROBITAILLE VICE-PRÉSIDENT

PAR: _____
O. STANLEY SECRETAIRE-TRÉSORIER

ÉCHELLE: 1: 2500

N.B. Les mesures indiquées sur ce document sont en pieds (mesure anglaise). On doit utiliser l'équivalence (1 pi = 0.304 8m) pour convertir au système métrique.

CADASTRE: PAROISSE LAPRAIRIE-DE-LA-MAGDELEINE

Division d'enregistrement: LAPRAIRIE

Municipalité: VILLE DE CANDIAC

SUBDIVISION D'UNE PARTIE DES LOTS 556 ET 685

Fait conformément aux dispositions de l'article 2175 du Code civil.

Signé à LONGUEUIL le 6 SEPTEMBRE 1972

Par _____
YVAN TÉTREAULT
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

100-319-1

Cet original a été déposé aux archives du ministère des Terres et Forêts du Québec le 3 janvier 1973 donnant ainsi un caractère officiel au(x) lot(s): 556-7 ET 685-446

Pour le _____
Sous-ministre des Terres et Forêts

Seul le ministère est autorisé à émettre des copies authentiques de ce document.

Espace réservé à l'usage exclusif du ministère.

K&E 13-21 S

ORIGINAL (2)

9412

No du lot indiqué au plan	NOM DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT	DESCRIPTION	REMARQUES (Espace réservé à l'usage du ministère)
685-446	CANDIAC DEVELOPMENT CORP.	De figure irrégulière; borné vers le nord-ouest dans sa première ligne par une partie non subdivisée du lot 685 (Boulevard Marie-Victorin); vers le nord-est dans sa première ligne et vers le nord-ouest dans sa deuxième ligne par le lot 556-7; vers le nord-est dans sa deuxième ligne et vers le nord-ouest dans sa troisième ligne par le lot 685-40; vers le nord-est dans sa troisième ligne par une partie non subdivisée du lot 706; vers le sud-est par le lot 685-430 et vers le sud-ouest par le lot 685-428 rue; mesurant: trois cent huit pieds et soixante-treize centièmes (308.73 pi, soit, 94.10 m) le long d'une courbe dont le rayon est de cinq mille six cent quatre-vingt-neuf pieds et cinquante-huit centièmes (5 689.58 pi, soit, 1 734.18 m) et cent trois pieds et huit dixièmes (103.8 pi, soit, 31.64 m) en ligne droite dans sa première ligne nord-ouest; cent quatre-vingt-seize pieds et deux dixièmes (196.2 pi, soit, 59.80 m) dans sa première ligne nord-est; cent six pieds et huit dixièmes (106.8 pi, soit, 32.55 m) dans sa deuxième ligne nord-ouest; quatre-vingt-onze pieds et cinq dixièmes (91.5 pi, soit, 27.89 m) dans sa deuxième ligne nord-est; deux cent trente-quatre pieds et un dixième (234.1 pi, soit, 71.35 m) dans sa troisième ligne nord-ouest; quatre cent treize pieds et huit dixièmes (413.8 pi, soit, 126.13 m) dans sa troisième ligne nord-est; sept cent quatre-vingt-dix pieds et quarante-sept centièmes (790.47 pi, soit, 240.94 m) dans sa ligne sud-est et huit cent soixante et un pieds (861.0 pi, soit, 262.43 m) dans sa ligne sud-ouest. Contenant une superficie de cinq cent quatre mille six cent quatre-vingt-sept pieds carrés, Mesures Anglaises. (504 687 pi^2, soit, 46 886.96 m^2)	

PROPRIETAIRE ACTUEL:

CANDIAC DEVELOPMENT CORP.

PAR:.....
J.F. ROLLAILLE,
Vice-président.

PAR:.....
O. STANLEY,
Secrétaire-trésorier.

Fait conformément aux dispositions de l'article 2175 du Code Civil.

Signé à Longueuil, le 6 septembre 1972.

Par:.....
YVAN TETREAULT,
Arpenteur-Géomètre.

Ce livre de renvoi ORIGINAL a été déposé aux archives du ministère des Terres et Forêts du Québec, le 3 janvier..... 1973., donnant ainsi un caractère officiel aux lots 556-7 et 685-446.

Pour le .....
Sous-ministre des Terres & Forêts.

INDEX DES IMMEUBLES

Feuillet No _____ destiné au No _____
du cadastre PAROISSE DE LAPRAIRIE DE LA MAGDELEINE
de l'index des immeubles pour le *Bureau de la Division d'enregistrement*
de LA PRAIRIE

No 556

Attesté à LA PRAIRIE le _____ 19__/

Déposé: le

Par _____ Devant _____
Registrateur Protonotaire

Suite du vol. no 3A p.376

NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT No	REMARQUES	RADIATION
Cr. Fid Can Banc de La Prig. St Laurent Ltée	Hypothèque	80-10-29	180010	330 000 000.00 $ ...	T70263
Henri Lepine à Mon des Transports	Quittance cession	82-11-11	198003	re: 64681, 65755, ptie	
Caisse Pop. Ste-Clotilde Montréal Pte Jeanne Gagnon	Hyp. ptie	83-03-16	201091	25000.00 $ à 11 1/4 %	T73589
Denise Bergeron à Suzanne Gagnon	Vente ptie	83-03-21	201526	Compt.	
Suzanne Gagnon à Pierre Thériault	Servitude	84-03-23	212452	rem., ptie.	
Brasserie St-Laurent Ltée à Jannock Ltée	Cession	84-04-16	215785	7 lots	
Madrien Maisonneuve à Jocelyne Maisonneuve	Vente ptie	85-01-10	221167	50 000.00 $ Solde: 40 000.00 $	
C. Pop. Ste-Clotilde Mtée (Adm Kiss)	Hyp. ptie	85-06-25	226375	27625. $ 11 1/4 % 62595	T88370
Suzanne Gagnon à Csaba Kiss	Vente ptie	85-07-02	226804	39500. $ Comptant	
Jannock Ltée à Produits Berbois Inc	Vente ptie	87-01-26	247739	357884. $ solde: 25 000. $ 66342	T114350
Partie de ce lot subdivisé le 1987-04-14 (556-13 et 14) voir F.M.					
Jannock Ltée à Entrep. J.E. Vallée Inc	Vente ptie	87-04-29	251723	327041. $ solde: 185 000. $ 66342	T101584
Partie de ce lot lot remplacée le 1987-09-23 (Voir lot 1032)				F.M.	
C.P. Katevi de Csaba Kiss et al	Hyp. ptie	87-10-08	261975	90000 $ 11 1/4 % 62667	T91248
Partie ce lot subdivisé le 1987-11-13 (556-15) voir F.M.					
Entrep. J.E. Vallée Inc.	Servitude	88-06-08	272451	1 ptie	
Jannock Ltée et Produits Berbois Inc.	Correction	92-05-12	329683	ptie, re: 247739	
Produits Berbois Inc. à Soudure L.P.B. Inc.	Vente	92-05-12	329686	ptie, 2.00 $, Cpt.	
Banq. Can. Imp. de Commerce de Soudure L.P.B. Inc.	Hyp.	92-05-26	330320	ptie, 700 000 $ - 25% 61620	T139857
Partie de ce lot est remplacée le 1994-12-12 à 16:00 Bureau (p. 1630 à 1632) orig.					
Soudure L.P.B. ptie à 2329-1404 Québec Inc	Vente ptie	95-03-24	364527	1870601.00 $ payé	
Banq Nat. du Can. de Arsenault Vincent	Hyp. fixe	95.04.18	365133	22 600 $ - 25% 61895	
" " " " "	hyp. add.	95.04.18	365133	4,400 $ - 61895	
" " " " "	hyp. loy. ass	95.04.18	365133	22,000 $ - 61895	
Banque de Nlle de 2329-1404 Québec Inc	hyp. ptie	95.04.19	365165	170,000 $ + int. 71482	T165580
" " " " "	hyp. add.	95.04.19	365165	34,000 $ - 71482	T165580
" " " " "	hyp. loy. ass	95.04.19	365165	170,000 $ - 71482	T165580
Banque Nat. Can. de 2329-1404 Québec Inc	Hyp. ptie	96.02.28	373709	700000 $ 25% 61877	T162763
Banque Montréal à Banque Nat. Can.	Cession hyp.	96.02.28	373709	Re 365165 61877	
GEORGE-HECTOR Lamarre	Testament	93.11.05	350268	Succ. entière 6% 050 à 15 000 $	
Succ. H.H. Lamarre à Elzeurette Bernier	Transmission	93.11.05	350269	ptie entière 6% 050 à 15 000 $	
C. Pop. Mun. St-Hermas et Cant. St-Antoine Inc	Hyp. ptie	94-11-25	382689	100 000 $ 25% 62295	T166095
Partie ce lot subdivisé le 1994-11-14 (556-9 et 10) Vol F.M. plan Vol 35/20, ptie					94-05-01 à 15 h 30
Partie ce lot subdivisé le 1994-12-17 (556-11 et 12) Vol F.M. plan Vol 35/125, ptie					94-05-01 à 15 h 30
Jannock Ltée à Canada Brick Ltée	Vente ptie	99-05-13	409620	1.00 $ + plus	
Entreprises J.E. Vallée inc. à Soudure L.P.B. inc.	Vente ptie cadastrale	89-12-21	296659	300 000.00 $ + convention + immeuble	
Rés. Hôtel Rotisserie	Règlement	2000-04-28	449113	re: Sup. 187363, ptie	
Armand Vincent à Gisèle Chapleau	Transmission	2001-02-07	427542	1 ptie	

Le lot 556 est rénové

Voir nouveau(x) lot(s):
2 094 065, 2 094 163 à 2 094 166, 2 095 172, 2 095 192, 2 095 200

2001-11-29—09:00

Index aux immeubles
2003290251

R-85 (78-06) 1811-BE

Lot no Suite 556 depuis 185 Index aux Immeubles de la paroisse de Laprairie

NOM DES PARTIES	Nature de l'Acte	ENREGISTREMENT Date	Reg.	Vol.	No.	Radiation numéro du dépôt Total "T" Partielle "P"	REMARQUES Prix de vente; charges réelles; (montant des créances; privilèges et hypothèques; servitudes, etc. etc.,)
Reinald Turgeon @ Armand Vincent	Vente	9/1/75	A	475	134406		$1,000.00 comptt
Pierre Hamel à Renald Turgeon	Servitude	15/4/75	-	482	135787		plée
Banque Nationale @ Jean Thibault	Crit ptie	1/4/76	"	521	133646	T46315	$15,000.00 @ 12% A 34150
Renald Turgeon @ Jean Thibault	Vente ptie	6/4/76	"	522	133758		Comptt.
B.C.N. @ do	prêt ptie	24/12/76	B	558	140922	T46315	$22,500.00 @ 12% A 37365
Caisse Pop. Roj. Ste Bernadette de Denise Jusselin	do	78-05-05	"	626	154535	T59651	$13,000. à 11½% A 43442
Jean Thibault à	do	78-05-23	"	628	155018		compt.
La Cie de fiducie Cais. Perm de la Brigue Inc St Laurent fiduciaire		78-07-25	"	641	157602	154435	ptie $22,500,000 à 18% A945589 A51225 A51133
Caisse Ent. Eco. Brossard de Armand Vincent ad	comm. à 95-04-11 LK.	79-12-03			171719		$17,000.00 à 16½% ptés

Suite au Vol. F.M.

Index aux immeubles
2003293161

3190
Index aux immeubles
2003293024

Lot no 556 — In — feuillet quatre-vingt-treize — de la paroisse de Lpte Ste Marie

Suite du Vol. no 2A	Nature de l'Acte	ENREGISTREMENT Date	Reg.	Vol.	No.	Radiation numéro du dépôt Total "T" Partielle "P"	REMARQUES Prix de vente; charges réelles : (montant des créances; privilèges et hypothèques; servitudes, etc. etc.,)
Partie de ce Lot a été subdivisée (556-1)	Plan + Livre de Renvoi déposés	le 3 juin	1958	à 11 hres a.m.			Vol. 20, f. 370 L.L. Dore Dpty Reg
Annulation d'une partie de ce Lot déposée le 3 juin 1958 à 11 hres a.m.							L.L. Dore, Dep. Regt.
Candiac Elev. Corp.	Déclaration	13/3/37	A	113	52634		
Dame Isaak St-James à Darrell Smithers	Donation	22/8/62	A	116	53701	T. 28222	charges, usufruit, hyp.
St. Lawrence Brick Co. Ltée à Trust General du Canada	Fiducie	3/8/62	A	161	64655	T. 25849	$ 400,000.00 (2 ptie) — adv. 6258
Ministère de la Voirie	Avis + Plan	17/6/63	-	175	64681		2 ptie
Ministère de la Voirie	Retrait	30/9/63	-	180	65700		2 ptie
Ministère de la Voirie	Amendement	4/10/63	-	181	65755		2 ptie, re: 64681.
Walter Smithers et als	Correction	24/10/63	-	182	65974		re: 33173, 44553, 52701
Succ. Albert Smithers	Cert. Cession	10/2/64	-	187	66997		1/2 ind. 2 ptie
Alliance Credit Corp à La Brq. St-Laurent Ltée	Prêt (2 ptie)	1/4/64	-	189	67487	T. 26359	$ 150,000.00 à termes 9 1/4% — adv. 8671
Toussaint Marchand et ux à Henri Lépine	Vente 2 ptie	21/8/64	-	197	69160	T. 37627 MLP 22770, 27783,	$ 10,000.00 / $ 3,000.00 Compt. — adv. 9167
St. Lawrence Brick Co. Ltée + Trust General du Can. Fiduciaire		3/11/64	-	201	69934	T. 31263	$ 450,000.00 — adv. 9937
La Brqueterie St-Laurent Ltée à Dame Eva Nelson Blanche	Vente ptie	14/5/65	-	214	72044		$ 14,676.25 Compt.
Compagnie Fers Nationaux Canada	Servitude	14/5/65	-	214	72044		droit passage 2 ptie
George Smithers	Correction	9/6/65	-	213	72700		
Candiac Dev. Corp. à Biscuit Laboratories Ltée	Vente + Serv.	30/9/65	-	221	73950		4 ptie $ 51,626.62 Compt.
Cie Chemins Fer Nat. C. à A. Janin + Cie Ltée	Servitude	22/12/65	-	226	74878		2 ptie
La Brqueterie St-Laurent Ltée à La Ville de Lapraire	Vente 2 ptie	11/7/66	-	238	77123		$ 1.00 Compt
Annulation d'une partie de ce lot déposée le 29 Septembre 1966 (J.M.D. Dy. Regt.							
Annulation d'une partie de lot (556-1) Déposée		le 19	Octobre	1966	J.M. Dy. Regt.		
Darrell Smithers à Dame Blanche Smithers	Vente ptie	22/11/66	A	246	78742		1/2 ind., $ 3,500.00 Compt.
Cie Chemins Fer Nat. C. à Jean Marie Langlois	Servitude	19/12/66	-	248	79033		2 ptie de passage
La Corp. de Lots à Lpp. à La Brqueterie St-Laurent Ltée	Avis Vente	16/1/69	-	-	299	T. 30126 MLP 33046 MLP 35932 T 65922	ptie MLP 3c752
St. Lawrence Brick Co. Ltd et General Trust du Canada	Fiducie	3/2/69	-	303	90094		$ 150.000.00, ptie adv. 17351
Henri Lépine et Bernard Vincent	Vente ptie	31/3/69	A	306	90447	T. 5/1731 MLP 33046 MLP 35932 T 65922	$ 12.000.00 $ 1.000.00 compt. adv. 17165 MLP 3c752
St. Lawrence Brick Co. Ltd et General Trust of Canada	Fiducie	11/5/70	A	320	93467		ptie $ 3,000,000.00 @ 12% adv. 18435
Oscar Langon au Négociateur	avis	2/4/71	A	341	97693	T 147566	Ptie.
St. Lawrence Brick Co. Ltd et General Trust of Canada	Fiducie Supp.	2/4/71	A	341	97694	MLP 33046 MLP 35932 T 65922	Ptie $ 1,625000.00 Re: 93467
La Brqueterie St-Laurent Ltée à Ville Lapraire	Vente	8/12/71	A	363	101917		Ptie $1.00 Comptant
Copie de ce lot subdivisé (556-204) déposé le 8 février 1972							Vol 60 Pge 292
do (552-5216)			do				Vol 60 - 295
Henri Lépine et Ronald Turgeon	Vente Ptie	20/9/72	A	390	107363	T 37556	$ 11,000.00 Re $ 4,000.00 — 23736 adv.
Candiac Dev. Corp. et The Ogilvie Flour Mills Co. Ltd	Vente Ptie	8/1/73	A	399	109211		$ 120 831.42 Comptant.
Copie de ce lot subdivisé (552-7) déposé le 8 janvier 1973							Vol 60 Pge 332
John Stuart Woodard cur Régist.	Déclaration	6/2/73	A	401	109633		Ptie Re: 109211.
Copie de ce lot subdivisé (556-8) déposé le 14 Mars 1973.							Voir Feuille Mobile
Dame Blanche Smithers à Dame Fleurette Brunier	Vente Ptie	22/8/73	A	421	113683	MLP 35932	$ 2000.00 Comptant.
Trust General du Can. & Soc. Adm. + Fiduciaire	avis	8/11/73	A	429	115294	T 147565	Ptie Re: 97694 + 90094.
La Brqueterie St-Laurent Ltée à The Royal Trust Co.	Vente Ptie	26/11/73	A	431	115646		$ 315 648.20 Comptant.
The Royal Trust Co. & Fers + Métaux Recyclés	Vente ptie	23/6/74	A	462	121808		$ 315,648.20 Compt.
La Brqueterie St-Laurent Ltée à do	Vente ptie	9/9/74	A	463	122039		$34,062.00 Comptant.
Henri Lépine à Ronald Turgeon		26/9/74	A	466	122586		$ 5000.00 Compt.
Banque Can. Nat. à Canamerd	Prêt ptie				123577	T 46609	$ 11,200.00 @ 9 1/4% — adv. 29609
	Quitt. Hyp. ptie	4/1/75		475	134341	T 82588	Montée au 28-05-01 $ 30.00 — $ 10,300.00 @ 14% — 10 30377

Suite page 376

INDEX DES IMMEUBLES
3191

Paroisse de Laprairie
de la Madeleine

Cadastre _____ Lot nº 556 Retranscription autorisée

Division d'enregistrement de _____ Rang _____

Plan nº _____ Canton Décret No 1102-82

Déposé au bureau d'enregistrement le _____ Autres _____

Attesté à LA PRAIRIE le _____ (A M J) par Nicole Ritchie adj. Régistrateur

Concordance Vérifié 92-08-28 G v CS Retranscription par Volume 24

	NOMS DES PARTIES	TITRE DE L'ACTE	ENREGISTREMENT DATE	ENREGISTREMENT Nº	REMARQUES ET AVIS D'ADRESSE	RADIATIONS
	Cimetière de Laprairie - Corporation du Village de Laprairie	Donation	1898.08.16	39	0% mtd	Radié V.S.
A.19.48	Compagnie du Chemin de Fer Canada Atlantique - Compagnie Richmond Québec et Atlantique	Transport	1894.10.05	12281	2500.00 0% mtd	Radié V.S.
A19.53	Compagnie Richmond Québec et Atlantique - Compagnie du Chemin de Fer Canada Atlantique	Hypothèque	1894.10.05	12282	5000.00 6% mtd	T.6558
A19.604	Ville de Laprairie - Dame Julie Bourassa	Vente	1895.10.05	12657	3100.00 Cpt.	
A.20.337	Corporation de la Paroisse de Ste. Marie de Laprairie - Compagnie Richmond Québec et Atlantique	Obligation	1896.10.27	13085	1700.00 Hyp. 6%	T.8322
A.20.449	Compagnie Richmond Québec et Atlantique - Compagnie du Chemin de Fer Canada Atlantique	Obligation	1897.02.08	13099	2500.00 + int. 0% mtd	T.8602
A.20.687	Fonds d'Amortissement - Corporation de la Paroisse de Ste. Marie de Laprairie	Jugement	1897.04.09	13245	1596.18 + int.	25547 25547 T.8322
A.22.13	Ligori Beauvais - Corporation de la Paroisse de Ste. Marie de Laprairie	Indemnité	1899.09.20	14251	une charge (1/2 ind.)	P.25548
A22.16	Ligori Beauvais - Corporation de la Paroisse de Ste. Marie de Laprairie	Indemnité	1899.09.20	14252		P.2004
A.22.774	Compagnie Richmond Québec et Atlantique - Corporation de la Paroisse de Ste. Marie de Laprairie	Procuration	1901.02.25	14898	0% mtd.	
A.23.679	Fonds d'Amortissement - Corporation de la Paroisse de Ste. Marie de Laprairie	Jugement	1902.06.27	15498	358.00 + 28.50 (1/2 ind.) 2% mtd.	T.8322 T.21945
Bond 1.160	Hubert Bourassa - Fonds d'Amortissement	Bond	1903.09.26	100	479.05	T.8322
A.24.444	Corporation de la Paroisse de Ste. Marie de Laprairie et al - Hubert Bourassa	Vente	1904.01.25	16184	une charge	T.10808
A24.935	Dame J. C. Pound - Compagnie Richmond Québec et Atlantique	Obligation	1905.08.16	16668	1000.00 6% (0% mtd)	T.9460
Add.1.12	Corporation de la Paroisse de Ste. Marie de Laprairie - Compagnie Richmond Québec et Atlantique	Release	1905.03.16	89	96 une Ste. Hubert	
A.27.523	Hubert Bourassa - Delphis Langlois	Vente	1910.04.02	18711	11,000.00 2/3 3666.66 6%	T.14061
A.31.128	Delphis Langlois - Albert Langlois	Acquittal	1915.01.26	21240	Tous Rentes à payer	
A.32.766	Delphis Langlois expse - Zéphyrin Langlois	Donation	1917.06.05	22454	Charges.	T220.20
A.32.777	Delphis Langlois expse - Hubert Bourassa	Obligation	1917.05.12	22490	500.00 5½%	T14061
A.33.294	Zéphyrin Langlois - Samuel Pierre	Vente	1918.05.22	22930	4000.00 Cpt.	T8322.00 T14061
A35.718	Zéphyrin Langlois - Rachel Lefebvre	Mariage	1928.08.16	24791		T220.20
A38.189	Samuel Pierre - Jacques Bourdon	Vente	1926.04.22	26393	9700.00 Cpt	
A39.463	Jacques Bourdon - Zéphyrin Langlois	Vente	1927.01.17	27160	9282.00 1/2 782.00 6%	T15024
A39.464	Zéphyrin Langlois - Albert Smithers	Vente	1927.01.17	27161	11,000.00 1/2 1500.00 Cpt 6% 39,103.00	T15024
A44.752	Albert Smithers expse - Walter Smithers	Donation	1931.01.24	30304	charges aux 32103	T220.20
A48.152	Walter Smithers - Lauzanne Mondoux	Vente fte	1937.09.24	32103	500.00 Cpt (Acte 41692)	
A.50.67	Walter Smithers - Albert Smithers	Vente fte	1939.09.09	33172	400 1/2 Cpt	
A52.37	Walter Smithers - Ste. Thérèse de Lisieux	Donation fte	1941.01.23	33809	1103.00 Cpt	
A53.258	Walter Smithers - St. Lawrence Sand & Gravel Co Ltd	Vente fte	1942.05.23	34548	4155.00 Cpt. (dét de Charges)	
A.53.259	Albert Smithers expse - St. Lawrence Sand & Gravel Co Ltd	Confirmation	1942.06.23	34549	avec Jouissance	
A.59.70	Walter Smithers - Hermenil Desrosiers	Vente fte	1947.06.19	37972	1600.00 2/3 200.00 Cpt. Note 41692	T21694
A.70	Lauzanne Mondoux - M. Desrosiers	Mariage	1951.06.19	41692	(Contrat Verbal)	
A.80	Cour de Laprairie - Jules Albert Smithers	Jugement	1954.07.08	44 544	1/2 ind de Jouissance	
A.80	Albert Smithers - Blanche Smithers	Judgement	1954.07.08	44 551		
A.80	Albert Smithers fee Blanche Smithers	Heirs	1954.07.08	44 553	1/2 ind de Jouissance	
A.80	Frères Maristes - Anne Roy de Jones	Transport	1954.07.19	44 596	Droits de 1/2 ind. Jouissance 30804	T20249
A83	Walter Smithers - Succession Octavien Desrosiers et al	Vente fte	1957.12.23	45 236	16380.00 Cpt	
A.85	J. E. Octavien et al - Northern Electric Co. Ltd.	Vente fte	1960.05.03	45811	10895.62 Cpt	
	J. E. Octavien et al - Canadian Industrial Gas Ltd.	Vente fte	1960.05.03	45 816	418464.13 Comptant	
	Northern Electric Co. Ltd. - Canadian Industrial Gas Ltd.	Vente fte	1957.06.21	50218	225474.72 Comptant	

Suite à T. Index no 8 Ap. 185

Index aux immeubles

2004273780

• BE-34 (91-03)

INDEX AUX IMMEUBLES.

Feuille quatre-vingt-deux

PAROISSE DE LAPRAIRIE.

B.13. 660. 5193. 2e Dn. Rem. B.13.261. 4444 Radié T.25397 No 556

A 8. 408. 3847 Decl. d'Invalidité

A 9. 502. 4600 M.P. Radié

A9. 732. 4813 T.25397 Radie, V. S. (Chemin Mod

A10. 788. 5765 M.P. Radié

A11. 892. 6829 Radié T. 147564.

A11. 900. 6843 Radié

A12. 25. 6964. Passage à fer jusqu'au Ch. fait

A12. 286. 7284 Radie, V. S. (Chemin Mod)

A13. 214. 7973 M. L. Radié

SUITE VOL. 2 - RETRANSCRIPTION

A6. Folio. 254. N° 2445. Radié No 557

A7. 92. " 2912 (Radié)

A9. 732. " 4813 Oblig Radie, V. S. (Chemin Mod)

A10. 783. " 5758 Rem.

A11. 962. " 6902 Ce Ch. de fer Complément

A12. 205. " 7199 Radié

A12. 286. " 7284 Oblig. Radie, V. S. (Chemin Mod)

A12. 778. " 7776 Sub Nos 3

A12. 785. " 7777 Cor. " 3 Rem. A-12-7778-cod. } Entrée faite le 20.03.73

A12. 789. " 7780 Decl. 3 A-12 7779 - " } Entrée faite le 20.03.73

A13. 130. " 7899 Soulte Fr. 2. 1789 Radié Radie no 15909

A13. 214. " 7973 Oblig. M. L.

A13. 289. " 8054 Retranscrire de Sur. Renvoi Complet

SUITE VOL. 2 - RETRANSCRIPTION

A.2. folio. N° 472. En. 170. 29 6 Radié No 558

A.7. fol. 148. N° 2966 R. Corrigé no 33161.

A9. 81. 4266 R.

A9. 732. 4813 Radie no 16538. Radie, V. S. (Chemin Mod)

A12. 26. 6965 Passage Ch. fer Marc. Levi

A12. 286. 7284 Radie, V. S. (Chemin Mod)

SUITE VOL. 2 - RETRANSCRIPTION

Index aux immeubles
2004400031

Lot no 556-7 — Index aux Immeubles de la Paroisse de Laprairie — Feuillet cent soixante-six

Paroisse de Laprairie
de la Madeleine

NOMS DES PARTIES Déposé le 8 Janvier 1973	Nature de l'Acte	ENREGISTREMENT Date	Reg.	Vol.	N°	Radiation numéro du dépôt Total "T" Partielle "P"	REMARQUES Prix de vente; charges réelles: (montant des créances; privilèges et hypothèques; servitudes; etc., etc.)
John Stuart Woodard	Déclaration	6.12.73	A	401	109633		Re: 109211
Candiac Dev. Corp. a/s/a Ogilvie Flour Mills Co. Ltd.	Vente	8.1.73	A	399	109211		* 120,831.42 Comptant
O. Mac Hold. Ltd à ADM Agri-Industr. Ltd	Vente	93-05-27			343987		1 & cpt
ADM Agri Ind Ltd à Precimold (no)	Vente	97.08.14			392223		100,000 & cpt - plus

Le lot 556-7 est rénové

Voir nouveau(x) lot(s):
2 094 072, 2 094 073

2001-11-29—09:00

Index aux immeubles
2004267233

Lot no 685-430 Inc es d

3194 Index aux immeubles
2004274703

Paroisse de Laprairie de la Madeleine

NOMS DES PARTIES	Nature de l'Acte	ENREGISTREMENT Date	Reg.	Vol.	No	Radiation numéro du dépôt Total "T" Partielle "P"	REMARQUES Prix de vente; charges réelles: (montant des créances; privilèges et hypothèques; servitudes; etc., etc.)
Depuis le 14 Décembre 1972							
Co. Acier Leaf Inc vs Acier Alco Still (1969)	Privilege	80-07-11		738	176957	T.53X62	9600.008
Calorifuge (1981) Inc. vs Bedard Mc Duff Inc	Privilège	88-12-06			280791	pLT96593	*53,259.70 67870
O'Hao Hold Ltd @ A HH Aqui Industr Ltd.	Vente	93-05-27			343989		1 ptcpt

Le lot 685-430 est rénové

Voir nouveau(x) lot(s):
2 094 072

2001-11-29 09:00

3195

Lot no 685-446 Index aux immeubles d

Paroisse de Laprairie de la Madeleine

NOMS DES PARTIES Déposé le 8 janvier 1973.	Nature de l'Acte	ENREGISTREMENT Date	Reg.	Vol.	No	Radiation numéro du dépôt Total "T" Partielle "P"	REMARQUES Prix de vente; charges réelles: (montant des créances; privilèges et hypothèques; servitudes; etc., etc.)
John Stuart Woodard	Déclaration	6/2/73	A	401	109633		Re: 109211
Canadian Dev. Corp. a Tte Ogilvie Flour Mills Co. Ltd	Vente	8/1/73	A	399	109211		$120,831.42 Compt.
Ogilvie Mills Ltd à Precimold Inc	Vente ptie	84-10-22			219149		10000$ cpt
Can. Imp. Bank of Commerce & Precimold Inc	Hyp. ptie	87-01-29			247870	pLT 101822	200000. @ 24% (62272)
Can. Imp. Bank of Comm. de Precimold Inc	Hyp. ptie	90-02-13			298086	pLT 105235	600000. @ 24% (69091)
Ogilvie Mills Ltd à Precimold Inc	Vente ptie	90-08-17			306886		2500. $ cpt.
C.I.B.C. Mortg. Corp. de Precimold Inc.	Hyp. ptie	90-08-30			306970	T-139752	600000. @ 17.75% (63000)
O'Mac Hold. Ltd & ADM Agri-Indust. Ltd	Vente pt	93-05-27			343987		1 $ cpt
ADM Agri Ind. Ltd à Precimold inc.	Vente	97-08-14			392223		100,000. $ cpt + ptie

Le lot 685-446 est rénové

Voir nouveau(x) lot(s):
2 094 072, 2 094 073

2001 -11- 29 09:00

Index aux immeubles
2004274719

VENTE

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le vingt-sixième (26e) jour du mois d'août.

DEVANT Me Angelo FEBBRAIO, notaire exerçant à Montréal, Québec.

COMPARAISSENT:

ADM AGRI-INDUSTRIES COMPANY, société par actions régie par le *Companies Act (RSNS, 1989, c.81)* de la province de Nouvelle-Écosse, portant le numéro corporatif 3311391, immatriculée au registre des entreprises (Québec), sous le numéro 1171965511, ayant son siège au 900-1959, Upper Water Street, Halifax, province de Nouvelle-Écosse, B3J 3N2 et une place d'affaires au 155, Avenue d'Iberia, Candiac, province de Québec, J5R 3H1, agissant aux présentes et ici représentée par Cynthia I. ERVIN, Vice-Présidente et Secrétaire adjointe, représentante dûment autorisée aux termes d'une résolution du conseil d'administration en date du treize mars deux mille six (13-03-2006), laquelle est toujours en vigueur et n'a pas été modifiée, et dont une copie certifiée conforme demeure annexée à l'original des présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par cette représentante avec et en présence du notaire soussigné.

Ci-après nommée le « **Vendeur** »

VILLE DE CANDIAC, corporation municipale constituée sous le régime de la *Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19)* du Québec, immatriculée au registre des entreprises (Québec), sous le numéro 8811492261, ayant son siège au 100 boulevard Montcalm nord, Candiac, province de Québec, J5R 3L8, agissant aux présentes et ici représentée par Normand DYOTTE, Maire, et Pascale SYNNOTT, Directrice des Services juridiques, représentants dûment autorisés aux termes de la résolution numéro 21-01-33 adoptée par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du dix-huit janvier deux mille vingt et un (18-01-2021), tenue à huis clos suivant l'arrêté ministériel 2020-074 du deux octobre deux mille vingt (02-10-2020), laquelle est toujours en vigueur et n'a pas été modifiée, et dont une extrait certifié conforme du procès-verbal demeure annexé à l'original des présentes après avoir été reconnu véritable et signé pour identification par ces représentants avec et en présence du notaire soussigné.

Ci-après nommée l'« **Acquéreur** »

LESQUELLES PARTIES FONT LES DÉCLARATIONS SUIVANTES ET CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

OBJET DU CONTRAT

Le Vendeur vend et cède par les présentes à l'Acquéreur, ici présent et acceptant, l'immeuble suivant (ci-après appelé la « **Propriété** »), à savoir :

DÉSIGNATION

Un immeuble vacant situé au coin du boulevard Marie-Victorin et de l'avenue d'Iberia en la Ville de Candiac, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot numéro **SIX MILLIONS QUATRE CENT DIX-NEUF MILLE QUATRE CENT QUARANTE-HUIT (6 419 448)** du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Laprairie.

ORIGINE DU DROIT DE PROPRIÉTÉ

Le Vendeur est propriétaire de la Propriété pour l'avoir acquis aux termes d'un acte de vente exécuté sous seing privé dûment signé à Toronto et reçu devant deux témoins, le dix-neuf mai mille neuf cent quatre-vingt-treize (19-05-1993), publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laprairie sous le numéro 343 987.

Lorsqu'il a acquis la Propriété, le Vendeur était connu sous le nom ADM AGRI-INDUSTRIES LTD. (numéro corporatif 992664 (Ontario)) et constitué suite à une fusion le vingt-neuf juin mil neuf cent quatre-vingt-douze (29-06-1992) sous les lois de la province de l'Ontario.

La juridiction d'ADM AGRI-INDUSTRIES LTD. a été transportée le quatorze juin deux mille deux (14-06-2002) de la province de l'Ontario à celle de la Nouvelle-Écosse (numéro corporatif 2285643 (Nouvelle-Écosse)).

Le premier juillet deux mille deux (01-07-2002), les composantes ADM AGRI-INDUSTRIES LTD. (numéro corporatif 2285643 (Nouvelle-Écosse)) et deux autres entités (ARCHER-DANIELS-MIDLAND COMPANY (CANADA) LTD. et ARCHER-DANIELS-MIDLAND CANADA COMPNY) se sont fusionnées et la résultante était connue sous le nom de ARCHER-DANIELS-MIDLAND CANADA COMPANY (numéro corporatif 3068580 (Nouvelle-Écosse)).

Le neuf août deux mille deux (09-08-2002), ARCHER-DANIELS-MIDLAND CANADA COMPANY a changé de nom à ADM AGRI-INDUSTRIES COMPANY.

Le premier juillet deux mille quatre (01-07-2004), les composantes ADM AGRI-INDUSTRIES COMPANY (numéro corporatif 3068580 (Nouvelle-Écosse)) et ADM COCOA LTD. se sont fusionnées et la résultante était connue sous le nom de ADM AGRI-INDUSTRIES COMPANY (numéro corporatif 3091228 (Nouvelle-Écosse)).

Le premier juillet deux mille neuf (01-07-2009), les composantes ADM AGRI-INDUSTRIES COMPANY (numéro corporatif 3091228 (Nouvelle-Écosse)) et WINDSOR GRAIN TERMINAL LTD. se sont fusionnées et la résultante était connue sous le nom de ADM AGRI-INDUSTRIES COMPANY (numéro corporatif 3237920 (Nouvelle-Écosse)).

Le premier janvier deux mille quatorze (01-01-2014), les composantes ADM AGRI-INDUSTRIES COMPANY (numéro corporatif 3237920 (Nouvelle-Écosse)) et NORTHERN BIODIESEL INC. se sont fusionnées et la résultante était connue sous le nom de ADM AGRI-INDUSTRIES COMPANY (numéro corporatif 3277765 (Nouvelle-Écosse)).

Le vingt-quatre mai deux mille seize (24-05-2016), les composantes ADM AGRI-INDUSTRIES COMPANY (numéro corporatif 3277765 (Nouvelle-Écosse)) et ALFRED C. TOEPFER (CANADA) LTD. se sont fusionnées et la résultante était connue sous le nom de ADM AGRI-INDUSTRIES COMPANY (numéro corporatif 3298955 (Nouvelle-Écosse)).

Le premier janvier deux mille dix-sept (01-01-2017), les composantes ADM AGRI-INDUSTRIES COMPANY (numéro corporatif 3298955 (Nouvelle-Écosse)) et MCP CANADA INC. se sont fusionnées et la résultante était connue sous le nom d'ADM AGRI-INDUSTRIES COMPANY (numéro corporatif 3304043 (Nouvelle-Écosse)).

Le trente et un décembre deux mille dix-sept (31-12-2017), les composantes ADM AGRI-INDUSTRIES COMPANY (numéro corporatif 3304043 (Nouvelle-Écosse)) et TOEPFER INTERNATIONAL WESTERN GRAIN & PROCESSING DIVISION LTD. se sont fusionnées et la résultante est maintenant connue sous le nom de ADM AGRI-INDUSTRIES COMPANY (numéro corporatif 3313911 (Nouvelle-Écosse)).

GARANTIE

La vente est faite avec garantie légale de la part du Vendeur, libre et quitte de toute charge, hypothèque ou redevance quelconque.

DOSSIER DE TITRES

Le Vendeur ne s'engage pas à remettre de dossier de titres à l'Acquéreur.

POSSESSION

L'Acquéreur devient propriétaire de la Propriété avec possession immédiate et occupation à compter de la date de signature des présentes.

DÉCLARATIONS DU VENDEUR

Le Vendeur fait les déclarations suivantes et s'en porte garant:

1. La Propriété est libre et quitte de toute hypothèque, redevance, priorité ou charge quelconque;

2. Il est une société par action résidente canadienne au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu (LRC 1985, c. 1 (5^{e} suppl.))* et au sens de la *Loi sur les impôts (RLRQ, c. I-3)*;

3. Il livre la Propriété dans le même état où elle se trouvait lors de la signature de l'Offre d'Achat ci-après mentionnée;

4. La Propriété n'est l'objet d'aucune servitude;

5. La Propriété n'est pas assujettie à une clause d'option ou de préférence d'achat dans tout bail ou autre document et à laquelle l'Acquéreur pourrait être personnellement tenu;

6. Il n'a reçu aucun avis d'une autorité compétente à l'effet que la Propriété n'est pas conforme aux règlements et lois en vigueur.

7. La Propriété n'est pas située dans une zone agricole.

8. La Propriété ne fait pas partie d'un ensemble immobilier et n'a pas fait partie d'un ensemble immobilier dont elle se trouverait détachée par suite d'une aliénation depuis la mise en vigueur des dispositions de la loi prohibant telle aliénation.

9. La Propriété n'est pas un bien culturel classé ou reconnu et n'est pas située dans un arrondissement historique ou naturel, dans un site historique classé, ni dans une aire de protection selon la *Loi sur le*

Patrimoine culturel (RLRQ, c. P-9.002).

10. La Propriété ne déroge pas aux lois et règlements relatifs à la protection de l'environnement.

11. Il est en mesure de fournir un certificat de régularité de l'autorité qui le gouverne et il a validement acquis et a le pouvoir de posséder et de vendre la Propriété sans autres formalités que celles qui ont déjà été observées

OBLIGATIONS

La présente vente est faite sous réserve des termes et conditions suivantes, que l'Acquéreur s'engage et s'oblige à remplir:

1. Payer tous les impôts fonciers échus et à échoir, y compris la proportion de ceux-ci pour l'année courante à compter de la date des présentes et aussi payer, à compter de la même date, tous les versements en capital et intérêts à échoir sur toutes les taxes spéciales imposées avant ce jour dont le paiement est réparti sur plusieurs années.

2. Payer, le cas échéant, le droit de mutation.

3. Payer les frais et honoraires du contrat de vente, de sa publication et des copies pour les parties.

DROIT DE PREMIER REFUS

1. L'Acquéreur s'engage à ce que la Propriété acquise du Vendeur ne serve qu'à des installations de services techniques municipaux pour une période de QUARANTE (40) ans suivant la date des présentes.

2. Si l'Acquéreur abandonne son projet ou si, après l'avoir réalisé, il opte pour ne plus utiliser les lieux aux fins d'une des vocations autorisées par la présente, l'Acquéreur devra au préalable offrir au Vendeur la possibilité de racheter la Propriété, par avis écrit, au prix du marché, lequel sera établi par un évaluateur agréé choisi conjointement par les parties.

3. Dans l'éventualité où le Vendeur exerce son droit de premier refus tel que prévu aux présentes, un acte de vente de la Propriété en question devra être signé dans un délai de QUATRE-VINGT-DIX (90) jours à compter de la transmission par le Vendeur de son avis écrit à

l'Acquéreur à cet effet.

4. Si le Vendeur ne s'est pas prévalu de l'avis ou s'il ne s'est pas manifesté dans le délai imparti, l'Acquéreur sera libre de vendre ses droits dans la Propriété à un tiers, selon les termes et conditions jugés à propos.

RÉPARTITIONS

Les Parties déclarent que tous les ajustements ont été ou seront faits, à leur entière satisfaction mutuelle, en date des présentes. S'il y a erreur ou omission ou si d'autres répartitions s'avèrent nécessaires, les parties s'engagent à les effectuer entre elles dès demande par l'une ou l'autre des parties.

DÉCLARATION RELATIVE À L'AVANT-CONTRAT

Le Vendeur et l'Acquéreur déclarent que cette vente est faite suivant une promesse d'achat signée le quinze décembre deux mille vingt (15-12-2020) par l'Acquéreur et le seize décembre deux mille vingt (16-12-2020) par le Vendeur et un addendum signée par les parties le vingt-neuf juin deux mille vingt et un (29-06-2021) (collectivement l'« **Offre d'Achat** »). Sauf tel que prévu aux présentes, le Vendeur et l'Acquéreur confirment les ententes qui sont contenues dans l'Offre d'Achat mais non reproduites aux présentes, lesquelles survivront la signature des présentes.

DÉCLARATION DES PARTIES CONCERNANT LA TAXE SUR LES BIENS

ET SERVICES (TPS) AINSI QUE LA TAXE DE VENTE DU QUÉBEC (TVQ)

1. Le Vendeur n'est pas un particulier.

2. Le Vendeur et l'Acquéreur déclarent que la présente vente est une fourniture taxable d'un immeuble assujettie au paiement de la taxe sur les produits et services (la « **TPS** ») en vertu de la *Loi sur la taxe d'accise (LRC 1985, c. E-15)* (la « **LTA** ») et de la taxe de vente du Québec (la « **TVQ** ») en vertu de la *Loi sur la taxe de vente du Québec (RLRQ, c. T-0.1)* (la « **LTVQ** » et avec la LTA, les « **Lois** »).

3. L'Acquéreur déclare et garantit qu'il est dûment inscrit conformément aux dispositions de la partie IX de la LTA, telle que modifiée, et conformément aux dispositions de la LTVQ, telle que modifiée, sous les numéros d'inscription suivants :

TPS : R108182056
TVQ : 1006024111

4. Le Vendeur et l'Acquéreur déclarent que le prix de vente de **DEUX MILLIONS CINQ CENT VINGT MILLE DOLLARS CANADIENS (CAD 2 520 000,00 $)** n'inclut pas le montant de ces taxes prévues par les Lois.

5. Le Vendeur et l'Acquéreur déclarent que la TPS et la TVQ payables relativement à la vente d'une propriété immobilière et de meubles est sujette aux stipulations des Sections 221(2), 228(4) et 228(6) et al. de la LTA, et des Sections 423, 438 et 441 et la LTVQ, respectivement, et le Vendeur n'est pas tenu de collecter de la TPS et la TVQ à l'égard de la présente vente.

6. Le Vendeur et l'Acquéreur acceptent de compléter et de déposer tous avis et formules requises afin de donner effet à la présente.

7. L'Acquéreur est responsable de la TPS et de la TVQ exigibles dans le cadre de la présente vente, et doit les payer en totalité.

8. Si pour quelque raison que ce soit les autorités du Canada et du Québec déterminaient que la TPS et la TVQ auraient dû être collectées par le Vendeur, l'Acquéreur s'engage et consent à indemniser et à tenir libre et indemne le Vendeur pour tout montant qui pourrait être imposé contre lui, soit comme taxes, intérêts ou pénalités résultant de la présente vente, ainsi que toutes les pertes, coûts et dépenses liés à ce manquement.

PRIX

La présente vente est faite pour et en considération d'une somme de **DEUX MILLIONS CINQ CENT VINGT MILLE DOLLARS CANADIENS (CAD 2 520 000,00 $)**, payée entièrement à l'exécution des présentes, dont quittance totale et finale.

CLAUSE D'INTERPRÉTATION

Chaque fois que le contexte l'exige dans le présent acte, tout mot écrit au singulier comprend aussi le pluriel et vice versa, et tout mon écrit au masculin comprend aussi le genre féminin.

MENTIONS EXIGÉES EN VERTU DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI CONCERNANT LES DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES (RLRQ c. D 15.1)

Le Vendeur et l'Acquéreur (ci-après appelés, respectivement, le « **Cédant** » et le « **Cessionnaire** » pour les besoins de la présente

déclaration), afin de se conformer aux dispositions de *la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières (RLRQ, c. D-15.1)*, établissent et reconnaissent les mentions et faits suivants :

a) Le nom et adresse du Cédant sont ceux mentionnés dans la comparution.

b) Le nom et adresse du Cessionnaire sont ceux ci-avant mentionnés dans la comparution.

c) Le nom de la municipalité dans laquelle est situé la Propriété ci-dessus cédée est le territoire de la Ville de Candiac, province de Québec.

d) La contrepartie ou considération au présent acte, selon le Cédant et le Cessionnaire, est de **DEUX MILLIONS CINQ CENT VINGT MILLE DOLLARS CANADIENS (CAD 2 520 000,00 $).**

e) Le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation, selon le Cédant et le Cessionnaire, est de **DEUX MILLIONS CINQ CENT VINGT MILLE DOLLARS CANADIENS (CAD 2 520 000,00 $).**

f) Le montant du droit de mutation, s'il en est, est de **SOIXANTE-SIX MILLE CINQ CENT SEIZE DOLLARS CANADIENS (CAD 66 516,00 $).**

g) Il y a une exonération en vertu du paragraphe a) de l'article 17 de la *Loi concernant les droits sur les mutations immobilières (RLRQ, c. D-15.1)* puisque « le cessionnaire est un organisme public ».

h) Il n'y a pas de transfert à la fois d'un immeuble corporel et de meubles visés à l'article 1.0.1 de la *Loi concernant les droits sur les mutations immobilières (RLRQ, c. D-15.1)*.

DONT ACTE :

FAIT ET PASSÉ en la ville de Montréal, sous le numéro QUATRE MILLE QUATRE CENT TRENTE-CINQ (4435) des minutes du notaire soussigné.

ET APRÈS que les parties déclarent audit notaire avoir pris connaissance du présent acte, et l'avoir exempté d'en donner ou d'en faire donner lecture, accepter l'utilisation de procédés technologiques pour clore le présent acte tel qu'autorisé par l'arrêté 2020-4304 du ministre de la Justice daté du trente et un août deux mille vingt (31 août 2020), identifient et reconnaissent véritables les annexes des présentes, puis signent à distance en présence du notaire soussigné.

ADM AGRI-INDUSTRIES COMPANY

(Signé) Par : Cynthia I. ERVIN
Cynthia I. ERVIN,
Vice-Présidente et Secrétaire adjointe

VILLE DE CANDIAC

(") Par : Normand DYOTTE
Normand DYOTTE
Maire

(") Par : Pascale SYNNOTT
Pascale SYNNOTT
Directrice des Services juridiques

(") Angelo FEBBRAIO, notaire
Angelo FEBBRAIO, notaire

COPIE CERTIFIÉE CONFORME DE L'ACTE NOTARIÉ TECHNOLOGIQUE QUE J'AI REÇU TEL QU'AUTORISÉ PAR L'ARRÊTÉ 2020-4304 DU MINISTRE DE LA JUSTICE DATÉ DU 31 AOÛT 2020 ET DONT J'ASSURE LA CONSERVATION.

Numéro inscription : 12 657 RA

folio trois cent dix-sept

lieu de Sept pour cent tant pour l'intérêt dû à ce jour que pour l'intérêt à s'accroître à l'avenir. Le dit George Daigneau aura le privilège de retarder ses paiements en en payant l'intérêt annuellement, pourvu que ces paiements n'excèdent pas le nombre de huit. Fait et Passé à Ste Martine, les Jour mois et an ci-dessus et au premier lieu écrits, sous le numéro Quatre mille cinq cents cinquante sept du Répertoire du Notaire Soussigné, et le dit George Daigneau a déclaré ne savoir signer de ce requis par moi Notaire en présence de Mr. Tibias Caron, hôtelier, du dit lieu de Ste Martine, témoin requis pour l'effet des présentes, en présence duquel le dit George Daigneau a donné son consentement au présent Acte, et le cédant, le cessionnaire et le témoin ont signé avec moi Notaire après lecture faite. (Signé) Alexandre Mallette, Edouard Mc Govan, T. Caron, J. B. Foupart, N.P. Vraie copie de la minute des présentes demeurée en mon Etude. Un renvoi en marge est bon. _____ (Signé) J. B. Foupart N.P.

No 12657

Enregistré le Dix Octobre, mil huit cent quatre vingt quinze à neuf heures A.M.

L. Marcellin Reg.

1051422333

A tous ceux qui ces présentes verront: Sachez que moi L. Honorable J. K. Thibaudeau, Shérif du District de Montréal, dans la Province de Québec en Canada, par et en vertu d'un certain Bref d'Exécution Fieri Facias de Notre Dame la Reine, à moi adressé et émané de la Cour Supérieure de Sa Majesté pour les affaires civiles dans le dit District, le Dix-huitième Jour de Juillet (1893) dans une certaine cause Numéro 1733, Julien Crosseau, Régistrateur de la Division d'Enrégistrement du Comté de Laprairie, dans le District de Montréal, Demandeur, contre les terres et tènements de la Compagnie du Chemin Macadamisé de Laprairie, corps politique et incorporé, ayant son principal Bureau d'affaires dans le village de Laprairie, District de Montréal, Défenderesse, j'ai saisi et pris en exécution comme appartenant à la dite Compagnie du Chemin Macadamisé de Laprairie, les immeubles suivants, savoir: 1° Cette partie du Chemin Macadamisé, sise et située dans le Comté de Laprairie, dans le District de Montréal, s'étendant depuis le village de Laprairie, à partir d'une certaine Rue appelée Rue St. Laurent, laquelle est sise et située à l'extrémité du Lot numéro Cent soixante et onze (171), des Plan et Livre de Renvoi Officiels du Village de Laprairie, dans le District de Montréal, et passant par le Chemin de Front de la Concession St. François Xavier, dans la Paroisse de Laprairie, District de Montréal, jusqu'à la ligne de division entre la dite Paroisse de Laprairie et la Paroisse de St. Constant, District de Montréal, avec un embranchement intersectant le dit Chemin à la ligne de division entre la terre de Alphonse Crosseau ou Représentants, et celle de François Lemieux ou Représentants, les dites terres sises et situées

Numéro inscription : 12 657 RA

en la dite Concession de Saint François Xavier, étant les lots numéros Cinq cent soixante et un et Cinq cent soixante et huit (561 et 568), des Plan et Livre de Renvoi Officiels de la Paroisse de Laprairie, dans le District de Montréal; de là se dirigeant vers la rivière "La Tortue", et de l'autre côté de la dite rivière partant de près de son embouchure et suivant le chemin de front de la Concession St. Ignace, jusqu'à la ligne de division entre les dites Paroisses de Laprairie et Saint Constant de là continuant dans la Paroisse de Saint Constant, District de Montréal jusqu'au village de la dite Paroisse de Saint Constant, par les Concessions St. Ignace et St. Pierre, étant une lisière de terre de trente six pieds (mesure française) de largeur, sur une longueur d'environ six milles, à part l'embranchement ci dessous, la dite lisière de terre ainsi saisie partant depuis une certaine rue appelée rue St. Laurent, dans le Village de Laprairie dans le District de Montréal; distraite la dite lisière de terre du Lot Numéro Cent soixante et dix neuf (179), sur le Plan et au Livre de Renvoi Officiels du Village de Laprairie, dans le District de Montréal; distraite des Lots Numéros Six cent soixante et treize et Cinq cent quarante neuf (673 et 549), de là bornée d'un côté par le Lot Numéro Cinq cent cinquante et un (551) et de l'autre côté par les Lots Numéros Cinq cent cinquante et Cinq cent cinquante trois (550 et 553), traversant et distraite des Lots Numéros Cinq cent cinquante quatre, Cinq cent cinquante cinq, Cinq cent cinquante six, Cinq cent cinquante sept, Cinq cent cinquante huit, Cinq cent cinquante neuf, Cinq cent soixante et Cinq cent soixante et un (554, 553, 556, 547, 558, 559, 560 et 561); et de là se dirigeant vers la rivière La Tortue et distraite du Numéro Cinq cent soixante et huit (568), et bornée d'un côté par le reside du dit Lot Numéro Cinq cent soixante et huit, et de l'autre côté par les Lots Numéros, Cinq cent soixante et un, Cinq cent soixante deux, Cinq cent soixante trois, Cinq cent soixante quatre Cinq cent soixante cinq et Cinq cent soixante six (561, 562, 563, 564, 565 et 566) tous ces Lots situés dans la Concession Saint François Xavier, des Plan et Livre de Renvoi Officiels de la Paroisse de Laprairie, dans le District de Montréal, et de là traversant la rivière La Tortue, distraite des Lots Numéros Cinq cent quatre vingt dix huit, Cinq Cents quatre vingt dix sept et Cinq cent quatre vingt seize (598, 597 et 596), de là bornée d'un côté par le Lot Numéro Cinq cent quatre vingt quatorze (594) et de l'autre côté par les Lots Numéros Cinq cent quatre vingt quinze et Cinq cent quatre vingt treize (595 et 593) de là traversant et distraite des Lots Numéros Cinq cent quatre vingt douze, Cinq cent quatre vingt onze, Cinq cent quatre vingt dix et Cinq cent quatre vingt neuf (592, 591, 590 et 589), ces lots

1051422334

Numéro inscription : 12 657 RA

situés dans la Concession St. Ignace, des Plan et Livre de Renvoi Officiels de la Paroisse de Laprairie, dans le District de Montréal, de là traversant la Concession Saint Ignace, dans la Paroisse de St. Constant, dans le District de Montréal, et distraite des Lots Numéros Cent quarante neuf, Cent quarante huit et Cent quarante sept (149, 148 et 147), de la borné d'un coté par le Lot Numéro Cent quarante six (146), et de l'autre coté par les Lots Numéro Cent quarante quatre (144), Cent quarante cinq (145), distraites des Lots Numéros Cent quarante trois, Cent quarante deux (143. 142), de la borné d'un coté par le Lot Numéro Cent quarante et un (141), et par le Lot Numéro Deux cent quarante huit (248), de la Concession Saint Pierre de la dite Paroisse de Saint Constant, et de l'autre coté par le Lot Numéro Cent quarante deux de la Concession de Saint Ignace de la dite Paroisse de Saint Constant, et par les Lots Numéros Cent cinquante, Cent cinquante et un, Cent cinquante deux et partie du Lot Numéro Cent cinquante trois (153), de la Concession Sainte Catherine, de la dite Paroisse de Saint Constant, tous des Plan et Livre de Renvoi Officiels de la Paroisse de Saint Constant, dans le District de Montréal, de là traversant la Concession Saint Pierre de la dite Paroisse de Saint Constant, jusqu'au lot Numéro Deux cent cinquante neuf, inclusivement, et distraite des lots Numéros, Deux cent quarante sept Deux cent quarante neuf, Deux cent cinquante (247 249, 250), et partie du Lot Numéro Deux cent cinquante deux (252), de la borné d'un coté par partie du Lot Numéro Deux cent cinquante deux (252), et de l'autre coté par le Lot Numéro Deux cent cinquante quatre (254), de la distraite des Lots Numéros Deux cent cinquante cinq, Deux cent cinquante six, Deux cent cinquante huit Deux cent cinquante neuf (255, 256, 258, 259), tous des Plan et Livre de Renvoi Officiels pour la Paroisse de Saint Constant, dans le District de Montréal. La dite lisiere de terre ainsi saisie passant un embranchement intersectant le dit chemin, et passant le dit embranchement à travers la Concession Saint François Xavier dans la Paroisse de Laprairie dans le District de Montréal, depuis le Lot Numéro Cinq cent soixante et huit (568), jusqu'à la ligne de division entre les dites Paroisses de Laprairie et Saint Constant, mesurant le dit embranchement environ Trente six pieds de largeur (mesure française) sur environ un mille de longueur, cette dite lisiere de terre distraite des Lots Numéros Cinq cent soixante huit Cinq cent soixante neuf, Cinq cent soixante et dix, Cinq cent soixante et onze Cinq cent soixante douze, Cinq cent soixante treize, Cinq cent soixante quatorze, Cinq cent soixante seize, Cinq cent soixante dix sept, Cinq cent soixante dix huit, Cinq cent

1051422335

Numéro inscription : 12 657 RA

soixante dix-neuf, Cinq cent quatre vingt Cinq cent quatre vingt un. Cinq cent Quatre vingt deux Cinq cent quatre vingt trois, Cinq cent quatre vingt cinq (568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 585) du Plan et Livre de Renvoi Officiels de la dite Paroisse de Laprairie, dans le District de Montréal, aussi tout le matériel comprenant les barrières, "culverts" et tous les ponts de moins de huit pieds de long, d'une clôture en fil de fer d'environ quinze arpents de long, une charrue (scraper) pour la neige, et environ dix-sept toises de pierre, le dit Chemin Macadamisé sujet à toutes les conditions et obligations de la Charte de la Compagnie Défenderesse et ses amendements relativement au dit Chemin et avec tous les pouvoirs, privileges, franchises et actions de la dite Compagnie pour l'exploitation du dit Chemin. 2° Un petit morceau de terre scis et situé dans la Paroisse de Laprairie, dans la Concession Saint François Xavier de la contenance de Soixante pieds de front sur Quatre vingt dix pieds de profondeur, tenant devant au Coté Sud-Est du Chemin Macadamisé, d'un coté à Alphonse Brosseau et de l'autre coté, à l'autre bout, par le terrain de François Lemieux, ce morceau de terre étant partie du Lot Numéro Cinq cent Soixante et huit aux Plan et Livre de Renvoi Officiels de la Paroisse de Laprairie, dans le District de Montréal, avec une maison en bois et autres bâtisses dessus construites. 3° Un morceau de terre scis et situé dans la Concession St. Ignace, dans la Paroisse de Saint Constant, dans le District de Montréal, mesurant quatre vingt dix pieds carrés à prendre dans l'extrême coin Sud-Est d'une terre sise et située dans la dite Paroisse de Saint Constant comme sous le Lot Numéro Cent quarante deux (142) aux Plan et Livre de Renvoi Officiels de la dite Paroisse de Saint Constant, mesurant le dit terrain quatre vingt dix pieds sur chaque face, tenant à un bout au Chemin public de la Côte St. Ignace, d'un coté à la montée des bouleaux, de l'autre coté et à l'autre bout au reste du dit Lot Numéro Cent quarante deux (142) avec les bâtisses dessus construites. Que toutes formalités prescrites par la loi pour la vente des dits immeubles ont été dûment observées. Que le treizième Jour d'Octobre (1893) à onze heures de l'avant midi à la porte de l'Eglise Paroissiale de la Paroisse de Laprairie, étant les temps et lieu fixés pour telle vente, les dits immeubles ont été dûment adjugés selon la loi aux conditions ordinaires de vente et aussi aux conditions mentionnées dans les articles 707 et 708 du Code de Procédure Civil du Bas Canada, savoir: Article 707. L'adjudicataire prend l'immeuble dans l'état où il se trouve au temps de l'adjudication sans égard aux détériorations ou augmentations qui sont survenues depuis la saisie. Article 708. L'adjudication est faite sans garantie quant à la contenance de

1051422336

l'immeuble, mais elle transfere tous les droits qui y sont inherents et que le saisi pourait exercer ainsi que les servitudes actives qui y sont attachées, lors même qu'elles ne seraient pas enoncées au procès verbal à Dame Alphonsine Normand, épouse de Julien Trosseau, Registrateur du Comté de Laprairie, residant au Village de Laprairie, District de Montreal, et ce dernier pour autoriser sa dite épouse à l'effet des presentes, étant le plus haut et dernier encherisseur, pour le prix et Somme de Trois mille cent piastres, cours actuel. Que la dite Dame Alphonsine Normand a payé entre mes mains la dite somme de Trois mille cent piastres, comme suit Savoir: N°1 pour Trois mille piastres, N°2, pour cinquante piastres et le N°3, pour Cinquante piastres, et de plus la somme de huit piastres et Soixante et cinq centins, étant pour interet sur le dit prix de vente, dont quittance, et que moi le dit Shérif, par et en vertu de tout ce que dessus exposé, Je cede, abandonne, vends et transporte à la dite Dame Alphonsine Normand ses hoirs et ayant cause, tous les dits immeubles sus-mentionnés, ici situés et étant comme susdit, avec ensemble tous et chacuns les droits, titre, interet et propriété de la dite La Compagnie du Chemin Macadamisé de Laprairie aux dits immeubles et à chaque partie d'iceux. Pour avoir et tenir les dits immeubles sus mentionnés et decrits, avec leurs accessoires, par la dite Dame Alphonsine Normand ses hoirs et ayant cause, pour leur propres usages et bénéfices, à toujours. En foi de quoi, moi le dit Shérif J'ai apposé aux presentes, mon seing & le sceau de mon Office ce Septième Jour d'Octobre dans la Cinquante neuvieme année du Regne de Votre Souveraine Dame Victoria, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Defenseur de la Foi, et dans l'année de Notre Seigneur, Mil huit cent quatre vingt quinze. Dix mots rayés nuls, Quatre renvois bons. (Signé) J. R. Thibaudeau, Shérif.

N°. 12658

Enregistré le Dix Octobre mil huit cent quatre vingt quinze a onze heures cinquante cinq minutes A. M.

Wm Wardell Reg

L'An mil huit cent quatre vingt quinze, le huitieme Jour du mois d'Octobre. Par devant Me. Joseph Koch Forest, Notaire Public, Soussigné, résidant au Village de Laprairie, dans le District de Montreal, dans la Province de Quebec. A Comparu la Corporation du Village de Laprairie, corps politique incorporé, ayant son Bureau d'affaires au Village de Laprairie représentée & agissant aux presentes par Simeon Abraham Longtin, Ecuier, Medecin du Village de Laprairie, en sa qualité de Maire de la dite Corporation et dument autorisé aux fins des presentes par et en vertu d'une resolution du Conseil de la dite Corporation à sa seance réguliere tenue le trois Octobre 1892, mil huit cent quatre vingt douze. Laquelle a par ces presentes reconnu et confessé avoir vendu, cede, quitté, trans-

1051422337

Numéro inscription : 16 134 RA

1051416299

tel que le tout se trouve maintenant, sans baisses; Que par ordre de l'Honorable Juge Forten en date du 22 Juin 1903, le Shérif a été autorisé de procéder à la vente du lopin de terre saisi en cette Cause moins le N° 105 qui ne fait pas partie du susdit lopin de terre; Que toutes les formalités prescrites par la loi pour la vente du dit immeuble ont été dûment observées: Que le vingt cinquième Jour de Juin mil neuf cent trois, à onze heures de l'avant midi, à la porte de l'église paroissiale de Lapraisie, étant les temps et lieux fixés pour telle vente le dit immeuble a été dûment adjugé selon la loi, aux conditions ordinaires de vente et aussi aux conditions mentionnées dans les articles 779 à 780 du Code de Procédure Civile de la Province de Québec, savoir article 779. "L'adjudicataire prend l'immeuble dans l'état où il se trouve au temps de l'adjudication, sans égard aux détériorations ou augmentations qui sont survenues depuis la saisie; article 780. L'adjudication est toujours sans garantie quand à la contenance de l'immeuble, mais elle transfère tous les droits qui sont inhérents, et que le saisi pouvait exercer, ainsi que les servitudes actives qui y sont attachées, lors même qu'elles ne seraient pas insérées au procès-verbal à Ernest Brossard, cultivateur de Lapraisie, étant le plus haut et dernier enchérisseur, pour la prise et somme de Deux cent cinquante deux piastres, cours actuel; Que le dit adjudicataire a payé entre mes mains la dite somme de Deux cent cinquante deux piastres, comme suit, Savoir: quatre vingt neuf piastres et treize centins en argent courant de cette province, et la balance étant soixante et Deux piastres et quatre vingt sept centins, par collocation dont le dit adjudicataire est créancier colloqué en vertu du Jugement de distribution homologué dans la présente cause, dont quittance et que moi le dit Shérif du District de Montréal, par et en vertu de tout ce que dessus exposé, Je cède, abandonne, vends et transporte au dit adjudicataire ses hoirs et ayant cause tout le dit immeuble sus-mentionné, ici situé et étant comme susdit, avec ensemble tous et chacun les droits titre intérêts et propriété du dit Joseph Brossard au dit immeuble et à chaque partie d'icelui. Pour avoir et tenir le dit immeuble sus mentionné et décrit, avec ses accessoires, par le dit adjudicataire, ses hoirs et ayant cause, pour leur propre usage et bénéfice à toujours. En foi de quoi, moi, le dit Shérif, J'ai apposé aux présentes, mon seing et le sceau de mon office, ce vingt deuxième Jour de Janvier, dans la quatrième année du règne de Notre Souverain Seigneur Edouard Septième par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande et des possessions Britannique au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes, et dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre.

(Signé:) J. K. Thibaudeau Shérif

N° 16134

Enregistré le vingt cinq Janvier mil neuf cent quatre à neuf heures A. M.

W. Brosseau Regr.

Pardevant Me. Adélard F. Grenier Notaire Public, pour la Province de Québec résidant au Village de Lapraisie District de Montréal, soussigné, Ont comparu: MM. Arthur Ste Marie, Henri Ste Marie, Adolphe Ste Marie fils et Adolphe Ste Marie, père, tous quatre, cultivateurs, demeurant en la paroisse de Lapraisie. Lesquels ont reconnu et confessé, par ces présentes, avoir vendu

Numéro inscription : 16 134 RA

445

Kodi pour tout ce qui peut cédé quitté transporté A délaissé dès maintenant A à toujours avec toutes les
itse dû à Dame Delphéni garantiés de droits à Mr. Hubert Bourassa cultivateur demeurant en la
Ste-Marie épouse de P. E. paroisse de St. Hubert à ce présent A acceptant acquereur pour lui ses
Ste Marie en vertu d'une hoirs A ayant cause savoir: 1° Une terre située à la côte St. François
obligation enregistré sous Xavier en la paroisse de Lapraisie avec bâtisses connue A désignée sous le
N° 13035 A parcellement numéro 556 Cinq cent cinquante six au Plan A sur le Livre de Renvoi
ce qui peut être dû en vertu Officiels de la paroisse de Lapraisie fait pour les fins d'enregistrement
d'un jugement enregistré cette terre contient environ cent vingts A un arpents en superficie, 2° Une
sous No 13245 par quittance autre terre située au même lieu sans bâtisses connue A désignée sous le
A annexé A. T. Grenier numéro 557 Cinq cent cinquante sept, aux Plan A Livre de Renvoi Officiels
N. P. le 23 Décembre 1908 susdits, cette terre contient environ soixante arpents en superficie; Remi que le
déposé le 25 Janvier 1904 tout ce poursuit comporte A étend de toutes parts circonstances A dépendances
sous No. 8322. que le dits acquereur dits bien savoir A connaître pour l'avoir vu et visité A
Bruneau Regt dont il est content A satisfait. Sans réserve par les dits vendeurs qui déclarent
Kodi finalement par que les dits terrains leur appartiennent moitié au dit Adolphe Ste
quittance A. T. Grenier Marie pour les avoir acquis au cours de la communauté de biens qui
N. P. le 15 Mars 1911 déposé a existé entre lui A défunte Dame Sophie Brosseau sa défunte épouse
le 15 Avril 1911 sous N°- aux termes de deux actes de vente, dont l'un consenti par L. B. H. Chas-
10308-B belois le Seize Octobre mil huits cents quatre vingts deux A l'autre par Dame
Brosseau Reg Angèle Ste-Marie épouse de Louis Payant dit St. Onge, passé devant
Me. J. B. Varin Notaire, le trente Décembre mil huits cent cinquante
cinq, la jouissance de l'autre moitié appartenait au même A la nue propriété
à ses co vendeurs en vertu du testament de la dite feue Dame Sophie Brosseau
reçu par le Notaire soussigné, le quatorze Janvier mil huits cent quatre vingts
dix neuf, les dits actes ont été dument enregistrés. Pour des dites terres A dépen-
dances Jouir user faire A disposer par le dit acquereur ses hoirs A ayants
cause en toute propriété en vertu des présentes à commencer la jouissance
immédiatement, quitte à ce jour de toutes taxes A impositions quelconques. Cette
vente est ainsi faite pour A moyennant bonne A valable considération que l'ac-
quereur a payée comptants aux présentes A dont quittance générale A finale. Cette
vente est aussi de plus faite à la charge par le dit acquereur qui s'y oblige: 1°
De payer une somme de quatre mille six cent soixante A six piastres et soixante
A sept centins aux représentants de feu Sr. Joseph Poisant, pour le montant
capital d'un transport, passé devant Me. N. J. A. Roberge Notaire, le Dix
neuf Avril mil huits cent quatre vingts quatre A enregistré à Lapraisie au Reg.
A. Vol. 12 sous N°-7544, cette somme sera payable dans le cours du mois de Mars
prochain, A les dits vendeurs s'obligent d'acquitter tous les intérêts qui pourront alors
être dus en vertu du dit acte de transport. 2° De payer A acquitter à Dame
Delphéni Ste Marie épouse de Mr. Pierre Elie Ste Marie, cultivateur de la pa-
roisse de St. Hubert, tout ce qui peut lui être dû en vertu d'une obligation
à elle consentie par le dit Adolphe Ste Marie, passé devant Me. N. A Dum-
ter Notaire, le Dix Sept Octobre mil huits cent quatre vingts Sept A enregistrée à
Lapraisie au Reg. A. Vol 20 sous N°-13035. 3° De payer A acquitter à qui de

1051416300

Numéro inscription : 16 134 RA

droits, ce qui peut être dû en vertu d'un Jugement de la Cour Supérieure à Montréal en date du quinze Septembre mil huit cent quatre vingts et enregistré à Laprairie au Reg. A. Vol 20 sous N° 13245, auquel Jugement Frederic W. Stone était Demandeur contre le dit Mr. Adolphe Ste-Marie père. Le dit acquéreur devra acquitter les dettes ci-dessus mentionnées de manière que les dits vendeurs n'en soient jamais troublés ni inquiétés, pourvue toujours qu'ils acquittent les intérets auxquels ils se sont obligés ci-dessus. Et quant aux intérets à accroitre sur la somme en premier lieu mentionnés et dus aux représentants de feu Sr. Joseph Toussaint, il est compris que dans le cas où l'acquéreur ne la paierait pas avant le mois de Mars mil neuf cent cinq, les intérets qu'il aura à payer seront au taux de cinq par cent par an, les vendeurs s'engagent à parfaire la différence au cas où il y aurait à payer plus de cinq par cent. Les vendeurs s'engagent aussi à faire à leurs frais dispartre l'hypothèque créée en faveur de Dame Blanche Ste-Marie épouse de Mr. Louis Charron demeurant à Boston Etats Unis et résultant du testament de la dite défunte Dame Sophie Brosseau ci-dessus daté et relaté. Et au moyen de tout ce que dessus exprimé les dits vendeurs ont transporté au dit acquéreur ses hoirs et ayant-cause, tous droits de propriété qu'ils pourraient avoir demander ou prétendre en ou sur ce que dessus vendu s'en dessaisissant à son profit. Et pour l'exécution des présentes et de leurs dépendances les dites parties ont élu domicile aux lieux susmentionnés où etc. Fait et passé au Village de Laprairie en l'étude du Notaire soussigné l'an mil neuf cent trois le vingt troisième jour du mois de Décembre après midi sous le numéro mille deux cent trente sept des minutes du dit Notaire et les parties ont signé avec le dit Notaire après lecture faite le dit Mr. Hubert Bourassa ayant signé à Montreal au bureau de M. M. Trémeau & Codere Avocats (Signé) Adolphe Ste-Marie, Adolphe Ste-Marie, Arthur Ste-Marie, Henri Ste-Marie, Hubert Bourassa, H. Ed. Grondin N.P. Vraie copie de la minute des présentes demeurée en mon Etude. (Signé) H. Ed. Grondin N.P.

Par devant Me. Hélard Ed. Grondin, Notaire Public pour la Province de Québec, résidant au Village de Laprairie, District de Montréal soussigné, A comparu, Mr. Adolphe Ste-Marie père, cultivateur, demeurant en la paroisse de Laprairie. Lequel a reconnu et confessé par ces présentes avoir donné, cédé, quitté, transporté et délaissé dès maintenant et à toujours avec toutes les garanties de droit à MM. Arthur Ste-Marie, Henri Ste-Marie et Adolphe Ste-Marie fils tous trois cultivateurs demeurant en la dite paroisse de Laprairie à ce présents et acceptants donataires pour eux, leurs hoirs et ayant cause, tous les droits parts et prétentions que le dit Donateur peut avoir et prétendre dans les immeubles ci-dessous, savoir: 1° Dans une terre située dans la paroisse de Laprairie, en la Concession St. François Xavier sans bâtisses de la contenance d'environ soixante et dix arpents en superficie, connue et désignée sous le numéro Cinq cent cinquante et un 551 aux Plan et Livre de Renvoi Officiels de la dite paroisse de Laprairie, faits pour les fins d'enregistrement. 2° Dans une terre située au même lieu, avec une maison et autres bâtisses, de la contenance d'environ deux

N° 16135
Enregistré le vingt cinq Janvier mil neuf cent quatre à neuf heures A.M.
E. Brosseau Regr

Radié finalement quant au Lot No 553, par acte Claude Beauregard, Notaire, suivant, savoir: 1° Dans une terre située dans la paroisse de Laprairie, en la Le 27 février 1956, déposé le 2 mars 1956 sous No 208775.

1051416301

Numéro inscription : 16 184 RA

ver une telle vente. Pour assurer le remboursement des dites primes d'assurance le paiement de la dite indemnité les intérets des intérets au taux susdit au delà de deux années et la courante une hypothèque spéciale de cinquante piastres est ci créée sur le dit immeuble. Fait et passé au Village de Lapraire en l'étude de Me Hilaire F. Grenier Notaire soussigné sous le numéro mille deux cent soixante et neuf de son Répertoire, et les parties ont signé avec Notaire après lecture faite (Signé) Olivier Desaulet. Edouard Guerin. H. F. Grenier N.P. Vraie copie de la minute des présentes demeurée en mon Etude. (Signé) H. F. Grenier N.P.

No 16184
Enregistré le dix mars mil neuf cent quatre à neuf heures et vingt minutes A. M.
Bruneau Regr

Radié finalement par quittance L. Bilon-gue per H. P. le 11 juillet 1904 déposé le 18 du même mois sous No 8517
Bruneau Regr

1051416365

Dominion of Canada Province of Québec In the Court of King's Bench Appeal side No 160. In a cause between Madame Mary Mc Carthy of the City of Montreal Widow of Alexandre Shannon in his life time of the same place Plaintiff & Madame Emelie Lepellé dite Labayer of the City of Montréal in the District of Montreal widow of Louis Jules Bourbonnière, in his life time of the same place, Defendant & The Defendant Plaintiff en garantie & Narcisse Arsène alias Marcel Lemieux gentleman of the city & District of Montreal Defendant en garantie & The Defendant en garantie Plaintiff en arrière garantie & Benoni Gervais gentleman of the City of Ste Cunégonde of Montreal in the District of Montréal Defendant en arrière garantie & The Defendant en arrière garantie Intervenant and the Plaintiff Contestant & The Contestant Plaintiff en fausse incident & The Intervenant Defendant en fausse incident & The Intervenant and the said Lemieux & Lepellé dite Labayer & Appellants The Plaintiff au Principal Respondent. Whereas a final Judgment has been rendered by this Court, sitting at the City of Montréal on the Twenty third of January One thousand nine hundred and four, and whereas the said Appellants feel aggrieved by the said Judgment appeal therefrom to the Supreme Court of Canada, and desire to give the security required in support of such appeal, Now these presents testify That on the third day of February One thousand nine hundred and four, at the City of Montreal, before the undersigned, the Honourable Mr. Justice Hall one of the Justices of this Court, Came and appeared Filéja Cusson farmer of the parish of St. Constant in the District of Montreal Me Louis Barthélemy Houlé Notary & Zotique Gervais traveller of Commerce both of the City of Montreal in the District of Montreal who hereby declare themselves jointly & severally bound and liable unto the Respondents in the sum of Five hundred Dollars That the said appellants will effectually prosecute the said appeal and pay such costs and damages as may be awarded against the said Appellants by the Supreme Court of Canada. And further the said Filéja Cusson & Louis Barthélemy Houlé & Zotique Gervais, declare themselves to be jointly and severally bound and liable unto the Respondents, for the due execution and performance by the said appellants of the following obligation, viz, that if the Judgment appealed from or any part thereof is affirmed the said Appellants will pay the amount thereby directed to be paid or the part thereof as to which

Numéro inscription : 16 184 RA

503

the Judgment is affirmed if it is affirmed only as to parts, and all damages and costs awarded against them the Appellant on such appeal. And they have signed, Taken and acknowledged before me at Montreal, at the date above mentioned, after the said sureties had justified as to their solvency (Signed) L. B. Houlé N. P. Félix Cusson. Rodrigue Gervais. (Signed) R. N. Hall, J. K. B. The said Félix Cusson being duly sworn, doth depose and say: I am a resident of the Province of Québec and am owner of real estate situated in the said Province of the value of ten thousand Dollars over and above all charges and hypothecs thereon to wit: two pieces of land situated in the parish of St. Constant, in the District of Montreal. And I have signed. (Sworn and acknowledged before me at Montreal the third day of February One thousand nine hundred & four (Signed) Félix Cusson (Signed R. N. Hall, J. K. B. The said Louis Barthélemi Houlé being duly sworn doth depose and say: I am a resident of the Province of Québec and am owner of real estate situated in the said Province of the value of ten thousand Dollars over and above all charges and hypothecs thereon, to wit:- 1007 St. Antoine Ward, in the City of Montreal. And I have signed. Sworn and acknowledged before me at Montreal the third day of February One thousand nine hundred and four (Signed) L. B. Houlé. (Signed) R. N. Hall J. K. B. Deponent Houlé's cross examination as to sufficiency appears by memo. annexed. (Signed) R. N. H. J. L. B. Houlé. N. P. Sworn cross-examined by Respondent's Attorney. Lot 1007 St. Antoine ass. value $21.000. Incumbered to extent of $14.000 only, property standing in his own name. Feb. 3, 1904. (Signed) R. N. H. J. _____ Un renvoi bon.

× Cadastral lot number
W Regt.



No. 16185

Enregistré le 10 Mars mil neuf cent quatre à deux heures P.M.
W. Brunet Regt.

Par acte A. F. Grenier N.P. le 19 Avril 1904, enregistré le 6 Mai 1904 sous No. 16306, il appert que Louis Joseph Cuisin comme ci-devant maire des cinq cents piastres stipulées en faveur du Domaine de Montigny a reçu tout ce que stipulé à l'acte ci-contre.
W. Brunet Regt.

L'an mil neuf cent quatre le cinquième jour du mois de Mars. Pardevant Me. Hélard A. Grenier, Notaire soussigné résidant et pratiquant au Village de Laprairie District de Montréal, Ont comparu: Dame Claire Marotte, demeurant au Village de Laprairie, veuve de feu Sr. François de Montigny en son vivant cultivateur, demeurant en la paroisse de Laprairie d'Une Part, Dalbida de Montigny, cultivateur, demeurant en la dite paroisse de Laprairie les parties nommées dans un certain acte de Donation, passé devant Me. J. K. Forest Notaire, consenti par la dite Dame Claire Marotte au dit Sr. Dalbida de Montigny le vingt cinquième jour du mois de février mil neuf cent deux enregistré à Laprairie au Reg. A. Vol. 23 sous No. 15330. Lesquels ont par ces présentes reconnu et confessé avoir fait au dit acte de Donation les changements suivants savoir: 1o. La dite Dame Claire Marotte en considération de l'acte de vente que le dit Dalbida de Montigny a consenti à Mr. Olivier Desautels, cultivateur de la dite paroisse, devant le Notaire soussigné le vingt sept Novembre dernier (1903) enregistré à Laprairie au Reg. A. Vol. 24 sous No. 16104, a consenti main levée pleine et entière de toute hypothèque résultant du dit acte de Donation en premier lieu ci-dessus daté et relaté. 2o. De plus la dite Dame Claire Marotte

Numéro inscription : 45 816

(1)

No.488
S A L E

55-4-19

B E F O R E Mtre. ARCHIBALD FORREST the undersigned Notary for the Province of Quebec practising at the City of Montreal,

A P P E A R E D:

PIERRE E. OSTIGUY of Laval sur le Lac, Professional Engineer; and ALFRED PARADIS of the City of Outremont, Industrialist;

Hereinafter called "the Vendors"

W H O have by these presents sold with legal warranty,

U N T O:

CANDIAC DEVELOPMENT CORPORATION a corporation duly incorporated under Letters Patent of the Province of Quebec dated the Fourteenth day of January Nineteen hundred and fifty-five and having its head office at the City of Montreal, herein acting and represented by JEAN LEMAN its President hereunto duly authorized under Resolution of the Board of Directors passed at a Meeting duly called and held on the Nineteenth day of April Nineteen hundred and fifty-five, a certified copy of which is hereto annexed and signed for identification by the said Officer in the presence of the undersigned Notary;

Hereinafter called "the Purchaser" hereto present and accepting the following immoveable property, namely:

D E S C R I P T I O N

The following parcels of land situate in the Parish of Laprairie in the Concession of St. Francois-Xavier

No 45816
Enregistré le trois
mai
mil neuf cent cinquante
cinq à dix
heures a m
Registrateur

1043709822

Par acte David Whitney, notaire le 22 août 1963 enregistré le 27 du même mois sous No: 65-419, il appert correction de la désignation mentionnée à l'acte ci-contre. L. Mozzer, Def. Rég.

Xavier in the County of Laprairie and all located on the south-east side of St. Francois Xavier Road and composed of:

FIRST: Part of the unsubdivided residue of Lot Five hundred and fifty-five (Pt. 555) on the Official Plan and Book of Reference of the Parish of Laprairie, measuring the said lot for a part Two thousand nine hundred and seventy-five feet and five-tenths of a foot and for the other part Two hundred and sixteen feet forming together Three thousand one hundred and ninety-two feet and five-tenths of a foot in its north-east lines, Three thousand three hundred and thirty-two feet and five-tenths of a foot in its south-west line, Four hundred and thirty-five feet on its north-west side composed of Two hundred and thirty-four feet and three-tenths of a foot in front along the public road and Three hundred and ninety-two feet and eight-tenths of a foot in its south-east line along Taschereau Boulevard (Montreal-New York Highway), containing an area of One million two hundred and twenty-two thousand and thirty square feet English Measure and more or less and bounded in front to the north-west by St. Francois Xavier Road for a distance of Two hundred and thirty-four feet and three-tenths of a foot and for the remainder by a part of said Lot Five hundred and fifty-five belonging to Emile Raquepas, at the other end towards the south-east by Taschereau Boulevard (Route Montreal-New York), on one side towards the south-west by a part of Lot Five hundred and fifty-six

six on the said Official Plan and Book of Reference and on the other side to the north-west by another part of the said Lot Five hundred and fifty-five belonging to Emile Raquepas for a distance of Two hundred and sixteen feet and for the remainder by Subdivision One and Subdivisions Three to Sixty-six of the said Lot Five hundred and fifty-five (all inclusive);

PT 556

SECOND: Part of the unsubdivided residue of Lot Five hundred and fifty-six (Pt. 556) on the Official Plan and Book of Reference of the Parish of Laprairie, measuring Eight hundred and forty feet and one-tenth of a foot in its north-west lines, Seven hundred and eighty-one feet and one-tenth of a foot at the other end in its south-east line, Three thousand three hundred and thirty-two feet and five-tenths of a foot in its north-east line and Three thousand five hundred and thirty-three feet and six-tenths of a foot in its south-west line, containing a total area of Two million five hundred and ninety-nine thousand five hundred and forty-five square feet English Measure and more or less and bounded in front to the north-west by St. Francois-Xavier Road for a distance of Two hundred and forty-five feet and three-tenths of a foot and then by a part of the said Lot Five hundred and fifty-six, the property of Walter Smithers, and again by St. Francois Xavier Road for a further distance of Two hundred and seventy-six feet and four-tenths of a foot, in rear to the south-east by Taschereau Boulevard (Montreal-New York Highway), on one side to the north-east partly by

by part of Lot Five hundred and fifty-five and partly by a portion of the said Lot Five hundred and fifty-six, the property of Walter Smithers, and on the other side to the south-west partly by a part of Lot Five hundred and fifty-seven on the said Official Plan and Book of Reference and partly by the said part of Lot Five hundred and fifty-six, the property of Walter Smithers;

Pt 557

THIRD: Part of the unsubdivided residue of Lot Five hundred and fifty-seven (Pt. 557) on the Official Plan and Book of Reference of the Parish of Laprairie, being of irregular figure and measuring Three hundred and ninety-eight feet and five-tenths of a foot in its north-west line along St. Francois Xavier Road, Three hundred and eighty-seven feet and five-tenths of a foot in its south-east line along Taschereau Boulevard, Three thousand five hundred and thirty-three feet and six-tenths of a foot in its north-east line and Three thousand five hundred and ninety-four feet and five-tenths of a foot in its south-west line, containing an area of One million three hundred and sixty-four thousand two hundred and twenty-five square feet English Measure and more or less equivalent to Thirty-seven arpents and seven-tenths of an arpent French Measure and bounded in front towards the north-west by St. Francois Xavier Road, in rear towards the south-east by Taschereau Boulevard, on one side towards the north-east by part of Lot Five hundred and fifty-six and on the other side towards the south-west by part

part of Lot Five hundred and fifty-eight on the said Official Plan and Book of Reference;

PT 557

FOURTH: Another part of the unsubdivided residue of Lot Five hundred and fifty-seven (Pt. 557) on the Official Plan and Book of Reference of the Parish of Laprairie, being of irregular figure, measuring Three hundred and ninety feet and five-tenths of a foot in its north-west line along the right of way of Canadian National Railways, Three hundred and ninety-two feet and Eighty-one feet and seven-tenths of a foot respectively along a broken line forming the south-east side, One thousand seven hundred and sixty-two feet and eight-tenths of a foot in its north-east line and One thousand five hundred and fifty-five feet and three-tenths of a foot in its south-west line, containing an area of Six hundred and thirty-nine thousand six hundred and seventy-five square feet English Measure and more or less equivalent to Seventeen arpents and thirty-eight hundredths of an arpent French Measure and bounded in front towards the north-west by Lot Six hundred and seventy-six being the right of way of Canadian National Railways, towards the south-east by parts of Lots Five hundred and forty-six and Five hundred and forty-seven A, towards the south-west by part of Lot Five hundred and fifty-eight and towards the north-east by part of Lot Five hundred and fifty-six;

PT 569

FIFTH: Part of the unsubdivided residue of Lot Five hundred and sixty-nine (Pt. 569) on the Official Plan and

W. DE M. AND H. M. MARLER, NOTARIES, MONTREAL

and Book of Reference of the Parish of Laprairie, measuring Three hundred and nine feet and five-tenths of a foot on its north-west side of which Eighty feet and five-tenths of a foot front on St. Francois Xavier Road, Three hundred and twenty-eight feet in width at the other end of which Two hundred and eight feet front on Taschereau Boulevard (Montreal-New York Highway), Three thousand nine hundred and twenty-five feet in its north-east lines, Four thousand one hundred and forty-two feet and two-tenths of a foot in its south-west lines, containing an area of One million one hundred and forty-eight thousand nine hundred square feet English Measure and more or less, bounded in front by St. Francois Xavier Road for a distance of Eighty feet and five-tenths of a foot and for the residue partly by another part of Lot Five hundred and sixty-nine and partly by Subdivisions One and Two of the said Lot Five hundred and sixty-nine, at the other end towards the south-east by Taschereau Boulevard for a distance of Two hundred and eight feet and for the residue by another part of the said Lot Five hundred and sixty-nine, on one side to the north-east by part of Lot Five hundred and sixty-eight and on the other side to the south-west by part of Lot Five hundred and seventy on the said Official Plan and Book of Reference.

Subject to a Servitude in favour of Quebec-Hydro Commission for electric transmission lines as created under Deed of Servitude by Arthur Lemieux executed

executed before J. Brossard, Notary, on the Eleventh day of April Nineteen hundred and fifty-one and registered in the Registry Office for the County of Laprairie under the Number 41168;

Pt 569

SIXTH: Another part of the unsubdivided residue of Lot Five hundred and sixty-nine (Pt. 569) on the Official Plan and Book of Reference of the Parish of Laprairie, measuring Three hundred and nine feet in width on its north-west side along the right of way of Canadian National Railways, Three hundred and six feet at the other end along the division line between the Parish of Laprairie and the Parish of St. Philippe, One thousand nine hundred and forty-nine feet and eight-tenths of a foot in its north-east side line and One thousand eight hundred and seventy-six feet in its south-west side line, containing an area of Five hundred and sixty-three thousand three hundred and eighty square feet English Measure and more or less, bounded at one end towards the north-west by the right of way of Canadian National Railways, at the other end towards the south-east by Lot Two hundred and thirty-seven on the Official Plan and Book of Reference of the Parish of St. Philippe, towards the north-east by part of Lot Five hundred and sixty-eight and towards the south-west by part of Lot Five hundred and seventy;

Pt 570

SEVENTH: Part of the unsubdivided residue of Lot Five hundred and seventy (Pt. 570) on the Official Plan and Book of Reference of the Parish of Laprairie, measuring Three

Three hundred and twenty feet and eight-tenths of a foot in width in front along St. Francois Xavier Road, Three hundred and ten feet and five-tenths of a foot in width in rear, Three thousand Seven hundred and seventy-four feet in its north-east side line and Three thousand eight hundred and seventy-five feet and five-tenths of a foot in its south-west side line and containing an area of One million one hundred and eighty-five thousand six hundred and seventy square feet English Measure and more or less, bounded in front to the north-west by St. Francois Xavier Road, in rear to the south-east by another part of the said Lot Five hundred and seventy, on one side to the north-east by part Lot Five hundred and sixty-nine and on the other side to the south-west by Lot Five hundred and seventy-one on the said Official Plan and Book of Reference;

Pt 571

EIGHTH: Part of the unsubdivided residue of Lot Five hundred and seventy-one (Pt. 571) on the Official Plan and Book of Reference of the Parish of Laprairie, measuring Three hundred and ninety-eight feet and five-tenths of a foot in width in front along St. Francois Xavier Road, Three hundred and seventy-six feet in width in rear along the right of way of Canadian National Railways, Four thousand three hundred and twenty-five feet and five-tenths of a foot in its north-east line and Four thousand three hundred and eighty-five feet in its south-west line and containing an area of One million six hundred and fifty-two thousand

8

thousand one hundred square feet English Measure and more or less, bounded in front to the north-west by St. Francois Xavier Road, in rear to the south-east by the right of way of Canadian National Railways, on one side to the north-east by part of Lot Five hundred and seventy and on the other side to the south-west by part of Lot Five hundred and seventy-two on the said Official Plan and Book of Reference.

Subject to a Servitude in favour of the Hydro-Quebec Commission for electric transmission lines as created in a Deed of Servitude executed before J. Brossard, Notary, on the Thirty-first day of August Nineteen hundred and fifty and registered in the said Registry Office under the Number 40635;

Pt 572

NINTH: Part of the unsubdivided residue of Lot Five hundred and seventy-two (Pt. 572) on the Official Plan and Book of Reference of the Parish of Laprairie, measuring Two hundred and ninety-two feet and two-tenths of a foot in front along St. Francois Xavier Road, Two hundred and eighty-six feet and seven-tenths of a foot in rear, Four thousand three hundred and eighty-five feet in its north-east side line and Four thousand three hundred and thirty-two feet in its south-west side line and containing an area of One million two hundred and fifty-five thousand three hundred and fifty square feet English Measure and more or less, bounded in front by St. Francois Xavier Road, in rear by the right of way of Canadian National Railways, on one side to the north-east by part of

Lot

9

Lot Five hundred and seventy-one and on the other side to the south-west by part of Lot Five hundred and seventy-three on the said Official Plan and Book of Reference.

Subject to a Servitude in favour of Quebec-Hydro Commission for electric transmission lines as created in a Deed of Servitude executed before J. Brossard, Notary, on the Twentieth day of August Nineteen hundred and fifty-two and registered in the said Registry Office under the Number 42385.

Pt 572

TENTH: Another part of the unsubdivided residue of Lot Five hundred and seventy-two (Pt. 572) on the Official Plan and Book of Reference of the Parish of Laprairie, fronting on Taschereau Boulevard (Montreal-New York Highway), measuring Three hundred and sixteen feet in width in front along said Boulevard, Two hundred and eighty-six feet and seven-tenths of a foot in width in rear, Two hundred and four feet in its north-east line and Three hundred and seventy-one feet and six-tenths of a foot in its south-west line and containing an area of Eighty-two thousand and twenty square feet English Measure and more or less, bounded in front by Taschereau Boulevard (Montreal-New York Highway), in rear by Lot Six hundred and seventy-six (the right of way of Canadian National Railways), on one side to the north-east by part of Lot Five hundred and seventy-one and on the other side to the south-west by part of Lot Five hundred and seventy-three;

ELEVENTH:

Pt 573

ELEVENTH: Part of the unsubdivided residue of Lot Five hundred and seventy-three (Pt. 573) on the Official Plan and Book of Reference of the Parish of Laprairie, measuring One hundred and forty-one feet in width in front along St. Francois Xavier Road, One hundred and fifty-two feet in width in rear along the right of way of Canadian National Railways, Four thousand three hundred and thirty-two feet in its north-east line and Four thousand two hundred and ninety-nine feet in its south-west line and containing an area of Six hundred and twenty-eight thousand one hundred square feet English Measure and more or less, bounded in front to the north-west by St. Francois Xavier Road, in rear by the right of way of Canadian National Railways, on one side to the north-east by a part of Lot Five hundred and seventy-two and on the other side to the south-west by part of Lot Five hundred and seventy-four on the said Official Plan and Book of Reference;

Pt 574

TWELFTH: Part of the unsubdivided residue of Lot Five hundred and seventy-four (Pt. 574) on the Official Plan and Book of Reference of the Parish of Laprairie measuring One hundred and forty-three feet in width in front along St. Francois Xavier Road, One hundred and fifty-two feet in width in rear along the right of way of Canadian National Railways, Four thousand two hundred and ninety-nine feet in its north-east side line and Four thousand two hundred and sixty-five feet and five-tenths of a foot in its south-west side

W. DE M. AND H. M. MARLER, NOTARIES, MONTREAL

side line and containing an area of Six hundred and twenty-seven thousand four hundred and fifty square feet English Measure and more or less and bounded in front to the north-west by St. Francois Xavier Road, in rear to the south-east by the right of way of Canadian National Railways, on one side to the north-east by part of Lot Five hundred and seventy-three and on the other side to the south-west by part of Lot Five hundred and seventy-six on the said Official Plan and Book of Reference.

Subject to a Servitude in favour of Quebec-Hydro Commission for electric transmission lines as created in a Deed of Servitude executed before J. Brossard, Notary, on the Twentieth day of August Nineteen hundred and fifty-two and registered in the said Registry Office under the Number 42386;

With a right of passage in perpetuity on foot and with vehicles as created in a Deed of Sale executed before P. Boucher, Notary, on the First day of October Nineteen hundred and forty-one and registered in the said Registry Office under the Number 34812;

Pt 573

THIRTEENTH: Another part of the unsubdivided residue of Lot Five hundred and seventy-three (Pt. 573) on the Official Plan and Book of Reference of the Parish of Laprairie, measuring One hundred and sixty-seven feet and five-tenths of a foot in width in front along Taschereau Boulevard, One hundred and fifty-two feet in width in rear along the right of way of Canadian National

National Railways, Three hundred and seventy-one feet and six-tenths of a foot in its north-east side line and Four hundred and sixty feet and five-tenths of a foot in its south-west side line and containing an area of Sixty-two thousand eight hundred and sixty-five square feet English Measure and more or less, bounded in front to the south-east by Taschereau Boulevard (Montreal-New York Highway), in rear to the north-west by the right of way of Canadian National Railways, on one side to the north-east by part of Lot Five hundred and seventy-two and on the other side to the south-west by part of Lot Five hundred and seventy-four;

Pt 574

FOURTEENTH: Another part of the unsubdivided residue of Lot Five hundred and seventy-four (Pt. 574) on the Official Plan and Book of Reference of the Parish of Laprairie, measuring One hundred and sixty-seven feet and five-tenths of a foot in width in front along Taschereau Boulevard, One hundred and fifty-two feet in width in rear along the right of way of Canadian National Railways, Four hundred and sixty feet and five-tenths of a foot in its north-east side line and Five hundred and forty-nine feet and six-tenths of a foot in its south-west side line and containing an area of Seventy-six thousand three hundred and thirteen square feet English Measure and more or less, bounded in front to the south-east by Taschereau Boulevard (Montreal-New York Highway), in rear by the right of way of Canadian National Railways, on one side to the north-

north-east by part of Lot Five hundred and seventy-three and on the other side to the south-west partly by part of Lot Five hundred and seventy-six on the said Official Plan and Book of Reference and partly by part of Lot Two hundred and thirty-seven on the Official Plan and Book of Reference of the Parish of St.Philippe;

Pt 576

FIFTEENTH: Part of the unsubdivided residue of Lot Five hundred and seventy-six (Pt. 576) on the Official Plan and Book of Reference of the Parish of Laprairie, measuring in front along St. Francois Xavier Road Four hundred and ninety-one feet and in rear along the right of way of Canadian National Railways Three hundred and ninety-two feet, Four thousand two hundred and sixty-five feet and five-tenths of a foot in its north-east side line, Three thousand nine hundred and thirty-six feet and five-tenths of a foot in its south-west side line, containing an area of One million six hundred and twelve thousand five hundred square feet English Measure and more or less, bounded in front to the north-west by St. Francois Xavier Road, in rear by the right of way of Canadian National Railways, on one side to the north-east by part of Lot Five hundred and seventy-four and on the other side to the south-west by another part of the unsubdivided residue of Lot Five hundred and seventy-six;

Subject to a Servitude in favour of Quebec-Hydro Commission for electric transmission lines as created under a Deed executed before P. Boucher, Notary, on

on the Fifth day of May Nineteen hundred and fifty-three and registered in the said Registry Office under the Number 43047;

Subject to a right of passage in perpetuity on foot and with vehicles as created in a Deed executed before P. Boucher, Notary, on the First day of October Nineteen hundred and forty-one and registered in the said Registry Office under the Number 34812;

PT 576

SIXTEENTH: Another part of the unsubdivided residue of Lot Five hundred and seventy-six (Pt. 576) on the Official Plan and Book of Reference of the Parish of Laprairie, measuring Three hundred and ninety-two feet in front along the right of way of Canadian National Railways, Four hundred and fourteen feet and two-tenths of a foot at its other extremity, Five hundred and seven feet and six-tenths of a foot in its north-east side line and Four hundred and seven feet and two-tenths of a foot in its south-west side line and containing an area of One hundred and seventy-eight thousand one hundred square feet English Measure and more or less, bounded to the north-west by the right of way of Canadian National Railways, at the other end by Lot Two hundred and thirty-seven on the Official Plan and Book of Reference of the Parish of St. Philippe, to the north-east by part of Lot Five hundred and seventy-four and to the south-west by another part of the unsubdivided residue of Lot Five hundred and seventy-six;

Pt 576

SEVENTEENTH: Another part of the unsubdivided residue of

W. DE M. AND H. M. MARLER, NOTARIES, MONTREAL

of Lot Five hundred and seventy-six (Pt. 576) on the Official Plan and Book of Reference of the Parish of Laprairie, measuring Four hundred and fifty-one feet and four-tenths of a foot in width in front along St. Francois Xavier Road, Three hundred and sixty-eight feet and five-tenths of a foot in width in rear along the right of way of Canadian National Railways, Three thousand nine hundred and thirty-six feet and five-tenths of a foot along its north-east side line and Three thousand six hundred and twenty-seven feet and five-tenths of a foot in its south-west side line, containing an area of One million three hundred and seventy-six thousand and five hundred square feet English Measure and more or less, bounded in front to the north-west by St. Francois Xavier Road, at the other end to the south-east by the right of way of Canadian National Railways, on one side to the north-east by another part of the unsubdivided residue of Lot Five hundred and seventy-six and on the other side to the south-west by part of the unsubdivided residue of Lot Five hundred and seventy-seven on the said Official Plan and Book of Reference;

Subject to a Servitude in favour of Quebec-Hydro Commission for electric transmission lines as created under a Deed executed before I. Coupal, Notary, on the Fourth day of November Nineteen hundred and fifty and registered in the said Registry Office under the Number 40779;

EIGHTEENTH: Another part of the unsubdivided residue of

PT 576

of Lot Five hundred and seventy-six (Pt.576) on the Official Plan and Book of Reference of the Parish of Laprairie, measuring Three hundred and sixty-eight feet and five-tenths of a foot in width in front on its north-westerly line being the right of way of Canadian National Railways, Four hundred and seventy-seven feet and two-tenths of a foot in width in rear along the division line between the Parish of Laprairie and the Parish of St. Philippe, Six hundred and forty-one feet and five-tenths of a foot in its north-easterly lines, Six hundred and fifty-nine feet and eight-tenths of a foot in its south-westerly line and containing an area of Two hundred and forty-five thousand and three hundred square feet English Measure and more or less, bounded to the north-west by the right of way of Canadian National Railways, to the south-east by Lot Two hundred and thirty-eight on the Official Plan and Book of Reference of the Parish of St. Philippe, to the north-east by another part of the unsubdivided residue of the said Lot Five hundred and seventy-six for a distance of Four hundred and seven feet and two-tenths of a foot, to the north by part of Lot Two hundred and thirty-seven on the Official Plan and Book of Reference of the Parish of St. Philippe for a distance of Two hundred and thirty-four feet and three-tenths of a foot and to the south-west by part of Lot Five hundred and seventy-seven on the said Official Plan and Book of Reference; and

PT 238

NINETEENTH: Part of the unsubdivided residue of Lot Two

Two hundred and thirty-eight (Pt. 238) on the Official Plan and Book of Reference of the Parish of St.Philippe, measuring Five hundred and eighty-one feet in width in front along Taschereau Boulevard (Montreal-New York Highway), Four hundred and seventy-seven feet and two-tenths of a foot in its west line, being the division line between Lot Five hundred and seventy-six on the Official Plan and Book of Reference of the Parish of Laprairie and the Parish of St. Philippe, One hundred feet on its north side and Three hundred and thirty-two feet on its south side, containing an area of One hundred and eight thousand two hundred square feet English Measure and more or less, bounded to the north by part of Lot Two hundred and thirty-seven on the said Official Plan and Book of Reference of the Parish of St. Philippe, to the east by Taschereau Boulevard (Montreal-New York Highway), to the south by part of Lot Five hundred and seventy-seven on the said Official Plan and Book of Reference of the Parish of Laprairie and to the north-west by part of Lot Five hundred and seventy-six on the last mentioned Official Plan and Book of Reference;

Subject to a Servitude of non-access to the Montreal-New York Highway as created in a Deed executed before P. Boucher, Notary, on the Seventeenth day of March Nineteen hundred and forty-one and registered in the said Registry Office under the Number 34064.

The properties hereinabove described are those

those shown on the Plan prepared by C.C. Lindsay, Q.L.S. dated the Twenty-fifth day of January Nineteen hundred and fifty-five and bearing the Number 30760-P being the circled numbers 1, 2, 3, 4, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27 and 28 and hereto annexed and signed for identification by the parties hereto in the presence of the undersigned Notary.

As the said property now subsists with all its rights, members and appurtenances without exception or reserve of any kind on the part of the Vendors.

T I T L E

The Vendors acquired the properties hereinabove described in the following manner:

That firstly described with greater extent from Emile Raquepas under Deed of Sale executed before H. Mackay, Notary, on the Twenty-sixth day of November Nineteen hundred and fifty-four and registered in the Registry Office for the County of Laprairie under the Number 45234;

That secondly described with greater extent from Walter Smithers under Deed of Sale executed before H. Mackay, Notary, on the Twenty-first day of December Nineteen hundred and fifty-four and registered in the said Registry Office under the Number 45336;

Those thirdly and fourthly described with greater extent from Gerard Longtin under Deed of Sale executed before G. Peladeau, Notary, on the Twenty-fourth day of January Nineteen hundred and fifty-five and

W. DE M. AND H. M. MARLER, NOTARIES, MONTREAL

and registered in the said Registry Office under the Number 45505;

Those fifthly and sixthly described from Arthur Lemieux under Deed of Sale executed before H. Mackay, Notary, on the Thirteenth day of January Nineteen hundred and fifty-five and registered in the said Registry Office under the Number 45410;

Those seventhly and eightly described with greater extent from Ulric Beauvais under Deed of Sale executed before H. Mackay, Notary, on the Twenty-fifth day of January Nineteen hundred and fifty-five and registered in the said Registry Office under the Number 45470;

Those described in the ninth and tenth descriptions with greater extent from Arthur Brosseau under Deed of Sale executed before H. Mackay, Notary, on the Twenty-sixth day of November Nineteen hundred and fifty-four and registered in the said Registry Office under the Number 45235;

Those described in the eleventh, twelfth, thirteenth and fourteenth descriptions with greater extent from Philippe Raquepas under Deed of Sale executed before H. Mackay, Notary, on the Fourth day of January Nineteen hundred and fifty-five and registered in the said Registry Office under the Number 45373;

Those described in the fifteenth and sixteenth descriptions with greater extent from Paul Auguste Raquepas et al. under Deed of Sale executed before H. Mackay, Notary, on the Fourth day of January Nineteen hundred

hundred and fifty-five and registered in the said Registry Office under the Number 45374;

Those described in the seventeenth, eighteenth and nineteenth descriptions from Markian Tomiuk under Deed of Sale executed before H. Mackay, Notary, on the Thirteenth day of January Nineteen hundred and fifty-five and registered in the said Registry Office under the Number 45411.

P O S S E S S I O N

The Purchaser shall be the absolute owner of the immoveable properties hereinabove described and sold from the date hereof with immediate possession.

VENDORS' DECLARATIONS

The Vendors declared and covenanted with the Purchaser as follows:

1o. That the said lots hereinabove described and sold have been duly commuted and the commutation price paid.

2o. That the immoveable property hereby sold is free and clear of all assessments and rates, municipal and school, whether general or special, except the assessments and rates for the current year and the instalments falling due after this date of special assessments imposed thereon prior hereto, the payment of which is permitted to be made by instalments over a term of years.

3o. That the said property is free and clear of encumbrances.

40.

21

4o. That Pierre E. Ostiguy has but once married, namely to Dame Marie de Lotbiniere Harwood who is still living and from whom he is separate as to property in virtue of Contract of Marriage executed before J. Paul Payette, Notary in the month of June Nineteen hundred and forty-eight.

5o. That Alfred Paradis has but once married namely to Dame Andree Gibeault who is still living and from whom he is contractually separate as to property.

C O N D I T I O N S

The present Sale is thus made subject to the following conditions to the fulfilment of which the Purchaser binds and obliges itself, namely:

1o. To pay the costs of this deed and its registration.

2o. To pay all school and civic taxes or assessments and rates general and special which may be imposed or payable in respect of the said property from the date hereof and the proportion from that date of those for the current year and all instalments which may hereafter become due of all assessments general and special heretofore imposed.

P R I C E

The present Sale is thus made for and in consideration of the sum of FOUR HUNDRED AND EIGHTEEN THOUSAND FOUR HUNDRED AND SIXTY-FOUR DOLLARS AND FORTY-THREE CENTS which the Vendors acknowledge to have received

received from the Purchaser, whereof quit.

Should there be any inaccuracy in the Description contained in the present Deed the Vendors hereby agree and authorize the Purchaser to make such correction or corrections as appear necessary and should there be any omission of property the Vendors declare that the intention of the present Deed is to convey to the Purchaser all land acquired by them under the Deeds of Acquisition hereinabove mentioned and situate to the east of St. Francois Xavier Road and they hereby agree to enter into any future documents that may be necessary to rectify such omission, if any.

W H E R E O F A C T E:

THUS DONE AND PASSED at the City of Montreal this Nineteenth day of April Nineteen hundred and fifty-five and of record in the office of the undersigned Notary under the Number Four hundred and eighty-eight.

And after due reading hereof the parties signed in the presence of the said Notary.

(Signed) CANDIAC DEVELOPMENT CORPORATION
Per Jean Leman
" A. Paradis
" Pierre E. Ostiguy
" ARCHIBALD FORREST, Notary

A true copy of the original hereof remaining of record in my office.

Archibald Forrest, Notary

23

Annexe 3 : Inventaire des artefacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Garage municipal Candiac
Code : VDC2304

Archéologue : J.-P. Hénault
Analyste : Isabelle Hade

Date :
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
Sondage 53	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	8	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments à pâte orange pâle de brique ajourée. Probablement le même objet. Élagués.	NC	
Sondage 53	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée. Fines lignes moulées en relief. Aspect moderne. Élagué.	NC	
Sondage 53	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 5 cm de long. Corrodé. Élagué.	NC	
Sondage 53-A	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Pâle. Élagué.	NC	
Sondage 53-A	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 8 cm de long. Corrodé. Élagué.	NC	
Sondage 53-C	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande de 3,5 cm de larg. Corrodé. Élagué.	NC	
Sondage 53-D	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Probablement le même objet. Élagués.	NC	
Sondage 53-D	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille de boisson gazeuse	2	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Un fragment porte un moulage de cannelure. Un fragment porte une inscription indéterminée à la peinture à l'émail blanc et rouge. Probablement le même objet. Fabrication mécanique post 1900. Élagués.	NC	
Sondage 53-D	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	7	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,18 cm et 0,31 cm d'épais. Élagués.	NC	
Sondage 53-D	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de gros format dont la tête est absente. 14,5 cm de long. résid. Élagué.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
Sondage 53-F	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Probablement deux objets différents. Élagués.	NC	
Sondage 53-F	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Légèrement verdâtre. Élagué.	NC	
Sondage 53-F	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Pâle. Élagué.	NC	
Sondage 53-F	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Probablement tréfilé. Élagué.	NC	
Sondage 53-F	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tige et de pointe. Corrodés. Élagués.	NC	
Sondage 53-F	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	cartouche	1	1	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Frag	Fragment de culot (0,7 cm de diam.) et de tube (0,6 cm de diam.). Élagué.	NC	
Sondage 53-G	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,29 cm d'épais. Élagué.	NC	
Sondage 53-G	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique. Inscription moulée en relief sous le fond: [...]AVO. Fabrication mécanique post 1900. Élagué.	NC	
Sondage 53-G	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Forgé? Élagué.	NC	
Sondage 53-G	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de 5 cm et 8 cm de long. Corrodés. Élagués.	NC	
Sondage 53-I	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment à pâte orange pâle de brique ajourée. 8,5 cm de larg. sur 5,5 cm de haut. Élagué.	NC	
Sondage 53-I	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Pâle. Élagué.	NC	
Sondage 53-J	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de 11 cm de long. Corrodés. Élagués.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
Sondage 53-K	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Pâle. Élagué.	NC	
Sondage 53-L	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.	NC	
Sondage 53-L	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Petit fragment de base de bouteille cylindrique. Fabrication mécanique post 1900. Boisson gazeuse? Élagué.	NC	
Sondage 53-L	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	7	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,20 cm et 0,30 cm d'épais. Élagués.	NC	
Sondage 53-L	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	3	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Probablement tréfilés. Élagués.	NC	
Sondage 53-L	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande, tôle? Corrodé. Élagué.	NC	
Sondage 53-L	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (4-env. 4 cm de long.) et incomplet (1-absence de la pointe). Corrodés. Élagués.	NC	
Sondage 53-M	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Paroi partiellement moulée de cannelures. Boisson gazeuse? Élagué.	NC	
Sondage 53-M	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	6	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,19 cm et 0,28 cm d'épais. Élagués.	NC	
Sondage 53-M	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulot à ouverture filetée et recouverte d'un bouchon en aluminium et de paroi de bouteille cylindrique. Inscription imprimée en vert sur le dessus du bouchon avec le logo d'une ancre: JOHN DE KUYPER & SON\J.D.K. & Z.\CANADA LTD. Probablement le même objet. Élagué.	NC	
Sondage 53-M	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.	NC	
Sondage 53-M	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	2	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
Sondage 53-M	3.1.1.11	Fer forgé	penture	1	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Frag	Plaque triangulaire de 18,5 cm de long. sur 6,5 cm de larg. Corrodée. Élaguée.	NC	
Sondage 53-M	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 8,5 cm de long. Corrodé. Élagué.	NC	
Sondage 53-M	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (3-8,5 cm de long.) et incomplets (1-absence de la pointe). Corrodés. Élagués.	NC	
Sondage 53-M	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Tige de 1,7 cm de diam. Extrémités aplaties et perforées. Une extrémité traversée d'un boulon à tête circulaire avec un écrou. 20 cm de long. Boulon de 7 cm de long. Élaguée.	NC	
Sondage 53-M	5.1.6	Charbon	résidu	2	0	4.8.1	Chauffage	Frag	Petits fragments de charbon minéral. Élagués.	NC	
Sondage 53-N	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Inc	Fragment de paroi cannelée à corps circulaire. Élagué.	NC	
Sondage 53-N	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Inc	Petit fragment informe. Élagué.	NC	
Sondage 53-N	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille de boisson gazeuse	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments d'épaule (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Inscription illisible moulée en relief sur l'épaule. Vert plutôt vif. Élagué.	NC	
Sondage 53-N	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (3-entre de 3 cm et 6,5 cm de long.) et fragmentaires (1-tige). Corrodés. Élagués.	NC	
Sondage 53-O	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.	NC	
Sondage 53-O	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments jointifs de base et de fond de bouteille cylindrique. Inscription moulée en relief sous le fond: [C]ANADA\6. Fabrication mécanique post 1900. Élagués.	NC	
Sondage 53-O	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base et de paroi de bouteille cylindrique. Inscription moulée en relief sous le fond: 1\C (dans un triangle inversé)\2187. Fabrication mécanique post 1900. ConsumersGlass Co. 1917-1962. Élagués.	NC	
Sondage 53-O	2.3.1.5	V col transp bleu	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment d'amorce d'épaule et de col cylindrique. Bleu cobalt. Élagué.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
Sondage 53-O	2.3.1.5	V col transp bleu	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment plat de paroi. Bleu cobalt. Élagué.	NC	
Sondage 53-O	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Probablement découpé. Élagué.	NC	
Sondage 53-O	3.1.1.1	Fer ind	tuyau?	2	0	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragments jointifs de tuyau (?) fileté à l'extérieur. 3 cm de diam. Élagués.	NC	
Sondage 53-O	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier de 5 cm de long. Corrodé. Élagué.	NC	
Sondage 53-O	3.1.1.13	Fer tréfilé	crochet	1	1	4.7.2.5	Supports	Ent	Tige circulaire aux extrémités droites. Les extrémités sont recourbés en U. Tige de 1 cm de diam. Env. 14 cm de long. Corrodé. Élagué.	NC	
Sondage 53-O	4.4.3	Scories	scorie	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Scorie. Élagué.	NC	
Sondage 53-P	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	5	1	4.10	Entreposage ind.	Inc	Fragments jointifs de base, de corps et de goulot de bouteille à corps rectangulaire. Fond plat, coins chanfreinés plats, épaule tombante cannelée, col rétréci vers le haut, bague arrondie et lèvre filetée. Petite anse sur le col. Inscription moulée en relief au-dessus de la base: 4 FL OZ. Inscription moulée en relief sous la fond: 2684. Fabrication par procédé Owens. 10 cm de haut. Base de 4,5 cm de long. sur 2,5 cm de larg. Ouv. de 1 cm de diam. Élagués.	NC	
Sondage 53-P	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,17 cm d'épais. Élagué.	NC	
Sondage 53-P	2.3.1.5	V col transp bleu	bouteille	5	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Corps circulaire. Deux fragments présentant un pan en relief. Probablement le même objet. Bleu cobalt. Élagués.	NC	
Sondage 53-P	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Probablement tréfilé. Élagué.	NC	
Sondage 53-P	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de 6,2 cm et 13 cm de long. Corrodés. Élagués.	NC	
Sondage 53-P	3.1.1.13	Fer tréfilé	rivet	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Rivet à tige circulaire à l'extrémité filetée et tête carrée (2,5 cm2). 28 cm de long. 1,9 cm de diam. Corrodé. Élagué.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
Sondage 53-P	4.1.13	Pierre	pierre	2	0	6.3	Minéraux	Frag	Éclats jointifs de pierre grise. Élagués.	NC	
Sondage 53-P	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont deux avec traces de boucherie. Élagués.	NC	
Sondage 53-P	5.1.4	Coquille	bivalve	2	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Coquilles de type moule. Élagués.	NC	
Sondage 53-Q	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.	NC	
Sondage 53-Q	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,31 cm d'épais. Élagué.	NC	
Sondage 53-Q	3.1.1.1	Fer ind	résidu	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petits fragments informes. Peut-être en lien avec le bouchon? Élagués.	NC	
Sondage 53-Q	3.1.1.1	Fer ind	bouchon?	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Bouchon (?) circulaire. 3,5 cm de diam. Corrodé. Élagué.	NC	
Sondage 54	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments à pâte orange rougeâtre. Probablement le même objet. Élagués.	NC	
Sondage 54	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	2	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille carrée. Inscription moulée en relief: [...]KU[...]. Fabrication mécanique post 1900. Gin De Kuyper. Probablement le même objet. Élagués.	NC	
Sondage 54	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Deux bandes aux extrémités arrondies et reliées par un écrou à tête arrondie et boulon carré à une extrémité. Bande de 15,5 cm de long. sur 4 cm de larg. Rivet de 8 cm de long. Élagué.	NC	
Sondage 55	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord. Décor moulé à motif du blé sous la lèvre. Bande peinte en noir à reflets dorés sous la lèvre. Élagués.	NC	
Sondage 55	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de rebord plutôt droit et de paroi. Sans décor apparent. Élagués.	NC	
Sondage 55	1.3.2.21	PF dure européenne	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de paroi. Décor à motif floral peint polychrome (mauve, orange et jaune).	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
Sondage 55	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment avec traces de boucherie. Élagué.	NC	

Rapport d'intervention archéologique

MAI 2024



Surveillance archéologique : Vérification de l'état des fondations de la maison Pierre-Lefebvre, Trait-Carré de Charlesbourg, 2023 (CfEt-7)

GAIA, Coopérative de travail en archéologie

VILLE DE QUÉBEC

SURVEILLANCE ARCHEOLOGIQUE : VERIFICATION DE L'ETAT DES FONDATIONS DE LA MAISON PIERRE-LEFEBVRE, TRAIT-CARRE DE CHARLESBOURG, 2023 (CFET-7)

Rapport préparé par :

GAIA, coopérative de travail en archéologie
275 rue Prénoveau
Québec (Québec) G2N 2G1
418-928-4242
info@gaia-arch.com
www.gaia-arch.com

Rapport soumis à la Ville de Québec

Mai 2024

Cette intervention archéologique a été réalisée grâce à la collaboration de la Ville de Québec.

Page couverture : Maison Pierre-Lefebvre (CfEt-7-16-022)

© 2024
Ville de Québec
Tous droits réservés

Résumé

Au printemps 2023, des travaux de vérification de l'état des fondations de la maison Pierre-Lefebvre, située au 7985 Trait-Carré Est, ont été réalisés. Comme il s'agit d'une maison patrimoniale bâtie en 1846 dans le site patrimonial du Trait-Carré de Charlesbourg (CfEt-7), la Ville de Québec a mandaté GAIA, coopérative de travail en archéologie, afin de réaliser une surveillance archéologique des travaux. L'excavation a consisté en une tranchée de 1,90 m sur 1,10 m longeant le mur nord du bâtiment. Cette tranchée de faible profondeur n'a pas permis de déceler de contextes archéologiques. Vu le potentiel archéologique élevé du secteur, il est néanmoins recommandé de procéder à un inventaire archéologique préalable à d'éventuels travaux, ou minimalement à une surveillance accompagnant ceux-ci.

Table des matières

Résumé i
Table des matières ii
Liste des figures iii
Liste des tableaux iii
Équipe de réalisation iv
1. Introduction et mandat 5
2. Méthodologie 7
3. État des connaissances 2
3.1. Cadre environnemental 2
3.2. Cadre paléohistorique 3
3.3. Contexte historique 4
3.4. Interventions archéologiques antérieures 11
4. Résultats 15
5. Conclusions et recommandations 19
Bibliographie 20
Annexe A : Catalogue photo 23

Liste des figures

Figure 1 : Localisation générale du secteur d'intervention sur une carte topographique. 6
Figure 2 : Localisation du site archéologique CfEt-7 et de la zone des travaux. 1
Figure 3 : Plan de la *Seigneurie de Notre-Dame-des-Anges* en 1754 par Ignace Plamondon, copié par J. McCarthy en 1788. 6
Figure 4 : Extrait de la *Carte Des Environs de Québec En La Nouvelle-France Mezuré sur Le Lieu Très Exactement En 1685 Et 86 par Le Sr. DEVILLENEUVE Ingénieur du Roy, 1685-1686,* illustrant la première chapelle (no. 23) dans la Commune palissadée. 7
Figure 5 : Plan anonyme de *l'Emplacement du presbytère et de l'église de Charlesbourg* vers 1730 illustrant la division de la Commune du Trait-Carré et du carré institutionnel par les Jésuites. 8
Figure 6 : Extrait du plan *Insurance plan of Quebec vol. II : vicinity & North Shore* par C. E. Goad en 1898. La maison Pierre-Lefebvre y est représentée à l'est de l'église, dans le cerle rouge. 10
Figure 7 : Plan de localisation de la sous-opération CfEt-7-16A 16
Figure 8 : Vue générale de la sous-opération CfEt-7-16A en fin d'excavation. Vue vers l'ouest. 17
Figure 9 : Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération CfEt-7-16A 17
Figure 10 : Paroi nord de la sous-opération 16A. 18
Figure 11 : Tesson de terre cuite fine jaune retrouvé dans le lot 16A2. 18

Liste des tableaux

Tableau 1 : Interventions archéologiques antérieures – Site du Trait-Carré de Charlesbourg (CfEt-7) 14

Équipe de réalisation

GAIA, coopérative de travail en archéologie

Olivier Lalonde	Chargé de projet, responsable d'intervention, rédaction du rapport
Antoine Guérette	Archéologue, rédaction du rapport
Marie Fournier	Cartographie

Ville de Québec

Manon Goyette	Archéologue, Service de la culture et du patrimoine, Division du Patrimoine et des relations internationales

1. Introduction et mandat

Une excavation a été réalisée au printemps 2023 le long de la fondation nord de la maison patrimoniale Pierre-Lefebvre, située au 7985 Trait-Carré Est, dans l'arrondissement de Charlesbourg (lot 1 150 574) (figure 1). Ces travaux visaient à vérifier l'état des fondations en pierre de la maison. Comme le terrain adjacent à la maison Pierre-Lefebvre présentait un potentiel archéologique associé à son occupation remontant à 1846 et que le secteur se trouvait dans le site patrimonial de Charlesbourg et le site archéologique du Trait-Carré de Charlesbourg (CfEt-7), la Ville de Québec a mandaté GAIA, coopérative de travail en archéologie, afin d'assurer la surveillance archéologique des travaux.

Le mandat consistait plus précisément à

- Effectuer la supervision archéologique d'une excavation mécanique le long du mur nord du bâtiment;
- Documenter la stratigraphie;
- Prélever tous les artefacts et écofacts lors de l'intervention sur le terrain;
- Nettoyer et inventorier les artefacts et écofacts selon les normes en vigueur à la Ville de Québec;
- Analyser et interpréter les données recueillies lors de l'intervention;
- Identifier la présence de vestiges et prévenir leur destruction;
- Produire un rapport de recherche incluant les résultats de l'intervention archéologique, ainsi que des recommandations pour la protection des ressources archéologiques *in situ*, le cas échéant.

L'intervention a été menée le 31 mai 2023 par l'archéologue chargé de projet, sous le numéro de permis de recherche archéologique 23-GAIA-06.



Figure 1 : Localisation générale du secteur d'intervention sur une carte topographique.

2. Méthodologie

Selon le système de quadrillage du territoire canadien inventé par Borden au milieu du 20e siècle, l'intervention associée à ce rapport se trouve dans le quadrant CfEt, auquel s'ajoutent les numéros de sites archéologiques spécifiques. Conformément à la méthode d'enregistrement des données archéologiques en vigueur à la Ville de Québec et en archéologie historique au Québec, l'enregistrement des données a été réalisé selon le système Tikal (Parcs Canada 2005). Ce système comprend un enregistrement permettant de localiser horizontalement et verticalement les données archéologiques (opération, sous-opération et lot). Dans le cas présent, le numéro d'opération 16 a été utilisé pour la présente intervention sur le site CfEt-7 (figure 2). La sous-opération 16A a été positionnée à partir du coin nord-ouest, et du mur nord de la maison Pierre-Lefebvre.

Les données ont été consignées dans un carnet d'arpentage sous la forme d'observations de terrain, de croquis stratigraphiques et de croquis de sous-opérations. Les photographies ont été enregistrées dans un catalogue photo (annexe A) et les photos originales sont transmises à la Ville de Québec. Les croquis stratigraphiques ont été mis au propre numériquement et intégrés à ce rapport. Aux termes du projet, tous les documents originaux ont été remis en version électronique à la Ville de Québec et au MCCQ. Aucun artéfact n'a été collecté lors de l'intervention.



Figure 2 : Localisation du site archéologique CfEt-7 et de la zone des travaux.

3. État des connaissances

3.1. Cadre environnemental

Le secteur à l'étude se trouve à une altitude d'environ 105 mètres ANMM (au-dessus du niveau moyen de la mer). Le socle rocheux sur lequel il repose est constitué de shale calcareux et de schiste argileux des formations d'Utica et de Grondines. À plus grande échelle, ces roches ordoviciennes appartiennent à la plate-forme du Saint-Laurent (SIGEOM 2022).

La région de Québec a été déglacée il y a environ 13 000 ans AA (avant aujourd'hui). Lors du passage de la masse glaciaire laurentidienne au nord du détroit de Québec, les eaux de la mer de Goldthwait ont envahi les basses terres du Saint-Laurent, donnant naissance à la mer de Champlain. L'environnement terrestre sur le pourtour de ces mers glaciaires était particulièrement inhospitalier. Bien que les données paléoenvironnementales soient rares pour cette période, on estime que la formation végétale dominante aux abords de la mer de Champlain était la toundra (Richard 1985 : 46). La mer de Champlain aurait atteint une altitude maximale d'environ 210 mètres sur la rive nord du Saint-Laurent (Parent et Occhietti 1988). Au maximum de cette transgression, une grande partie de la région, y compris la zone d'étude, s'est retrouvée sous l'eau.

Le recul du glacier vers le centre de la péninsule du Québec-Labrador dans les millénaires qui suivirent permis tranquillement à la croute terrestre de se relever, et donc au niveau de la mer de s'abaisser jusqu'à celui que l'on connait aujourd'hui. Le secteur à l'étude aurait émergé aux alentours de 10 000 ans AA. Les dépôts sédimentaires qui marquent le terrain sont décrits comme des sédiments glaciomarins littoraux ou prélittoraux (SIGEOM 2022). Ils ont ainsi été mis en place par la mer de Champlain sous forme de plages au moment de son retrait. La déglaciation a également favorisé la mise en place de conditions climatiques plus favorables à la biodiversité et par conséquent à l'établissement humain sur le territoire. Vers 6 000 ans AA, le climat était sensiblement similaire à l'actuel et déjà, une végétation très semblable à celle d'aujourd'hui occupait la vallée du Saint-Laurent (Richard 1995).

Aujourd'hui, le Trait-Carré de Charlesbourg se trouve dans le sous-domaine bioclimatique de l'érablière à tilleuls de l'Est (Gouvernement du Québec 2019). Localement toutefois, il s'agit d'un secteur fortement urbanisé qui a connu de nombreux aménagements dans le passé.

3.2. Cadre paléohistorique

L'occupation humaine dans la région de Québec remonte à plus de 10 500 ans, au moment où la mer de Champlain occupait encore la vallée du Saint-Laurent. La rivière Chaudière, dont l'embouchure se trouve pratiquement en face de notre secteur d'étude, jouait un rôle central dans la colonisation du territoire. On y retrouve les plus vieilles traces d'incursions humaines dans la région, qui se manifestent par de petites aires d'occupations situées sur des sommets rocheux. Des pessières à cladines auraient commencé à coloniser le paysage à partir de 11 000 ans AA, mais devaient se limiter aux dépressions et aux endroits abrités des forts vents qui déferlaient dans le détroit (Pintal 2012 : 5). Suivant la déglaciation, le promontoire de Québec aurait été habitable à partir d'environ 10 000 ans AA, soit durant la période culturelle paléoindienne (12 500 à 9 000 AA). Toutefois, l'environnement du côté nord du détroit de Québec aurait été toujours fortement influencé par la présence du glacier qui se trouvait sur le plateau laurentien, restreignant ainsi l'implantation des groupes humains. Il a fallu attendre plusieurs centaines d'années pour qu'une forêt d'épinettes noires s'implante et que les écosystèmes se stabilisent.

L'occupation dans le secteur de l'actuelle ville de Québec est devenu par conséquent plus importante à partir de la période Archaïque (10 000 à 3 000 AA), mais peu de sites de cette période sont documentés. Des occupations plus récentes ont été décrites sur les basses terrasses bordant le fleuve Saint-Laurent, notamment à Place-Royale (CeEt-9) et à Sillery (CeEt-5), où des sépultures remontant au Sylvicole inférieur (3000 à 2 400 AA) et au Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA) ont été découvertes. Durant la paléohistoire récente, au Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA), des groupes iroquoiens ont occupé la région de Québec et se rassemblaient dans des villages parfois palissadés pouvant compter plusieurs centaines de personnes. Les Iroquoiens du Saint-Laurent de la région de Québec pratiquaient un mode de subsistance mixte, incluant la culture du maïs, la chasse et la pêche (Tremblay 2006). Nous savons par les sources

historiques qu'au milieu du 16e siècle, un village important, Stadaconé, se trouvait sur les bords de la rivière Saint-Charles, mais aucune trace de ce dernier n'a été découverte à ce jour.

Bien qu'aucun site de nature paléohistorique n'ait été découvert à proximité du Trait-Carré, un certain potentiel demeure présent. En effet, dès son émersion vers 10 000 ans AA, le secteur aurait pu être fréquenté par des groupes humains s'aventurant du côté nord de la mer de Champlain. Le site CeEv-5 à Saint-Augustin-de-Desmaures par exemple, localisé sur une terrasse de 110 mètres ANMM et daté entre 10 190 et 9 860 ans cal. AA, offre un comparatif intéressant du genre de site que l'on pourrait trouver dans le secteur (Pintal 2007).

3.3. Contexte historique

L'histoire du Trait-Carré de Charlesbourg est presque aussi vieille que celle de l'occupation euro-américaine de la Ville de Québec. Elle commence en 1626, alors que les Jésuites se voient concédés des territoires à l'est de la rivière Saint-Charles. Toutefois, ce n'est vraiment qu'à partir de 1660 qu'il s'y organise un établissement permanent (Simoneau 2004 : 3). Depuis, le Trait-Carré de Charlesbourg est occupé en continu et il possède une histoire riche, décrite en détail dans une multitude de rapport archéologiques produits dans les deux dernières décennies (Simoneau 2004 ; Cloutier 2006 ; Ethnoscop 2008 ; Rouleau 2014 ; Goyette 2015).

Le village de Charlesbourg est reconnu pour le plan d'établissement si particulier du Trait-Carré, découlant de l'ingéniosité des Jésuites devant la nécessité de protéger les colons. La colonie au 17e siècle s'établit dans un climat d'hostilité avec les nations anglaises et iroquoises, et le roi Louis XIV demande aux habitants de la Nouvelle-France de se regrouper en bourgs et bourgades afin de mieux se protéger. Cette demande est formulée en 1663 sous la forme d'un arrêt du roi et les Jésuites établissent un plan de lotissement de leurs terres en conséquent (Cloutier 2006 : 11). Ils s'affairent à distribuer les terres en février 1665, et lorsque le nouvel intendant Jean Talon débarque à Québec six mois plus tard, il décide d'appliquer ce schème d'établissement à plusieurs nouveaux bourgs et bourgades projetés aux alentours de Québec (Trudel 1991). Toutefois, deux villages seulement suivront le modèle du Trait-Carré : celui de

Bourg-Royal et celui de Petite-Auvergne. Ce dernier prend la forme d'une demi-étoile puisqu'il se situe très près du Trait-Carré, au nord, et que son expansion en a été restreinte (figure 3).

Le village en étoile établit par les Jésuites s'articule autour d'un chemin principal d'où la bourgade tire son nom, le Trait-Carré. L'ensemble est composé d'un chemin carré délimitant d'une part une place centrale de 25 arpents nommée la Commune et d'autre part les 40 terres de 40 arpents distribuées en rayons autour de cette place centrale. Les habitants étaient tenus de s'établir à proximité de la Commune, concentrant ainsi la population autour d'un point central et formant par la même occasion un village. L'avantage défensif de ce type d'établissement découle de la sécurité offerte par la Commune : cette dernière est palissadée et elle est accessible à tous, les habitants pouvaient s'y réfugier en cas d'attaque et rassembler leurs bêtes la nuit afin de les protéger. Dès l'implantation du village, une petite bande de terrain située entre la Commune et les terres distribuées est réservée à la circulation et on y verra apparaître le chemin du Trait-Carré peu de temps après la naissance du village. Ce Trait-Carré est traversé dans un axe nord-sud par la route de Québec et dans un axe est-ouest par la route de la Jeune-Lorette (figure 4), correspondant aujourd'hui respectivement à la 1^{ere} Avenue et au boulevard Louis-XIV.

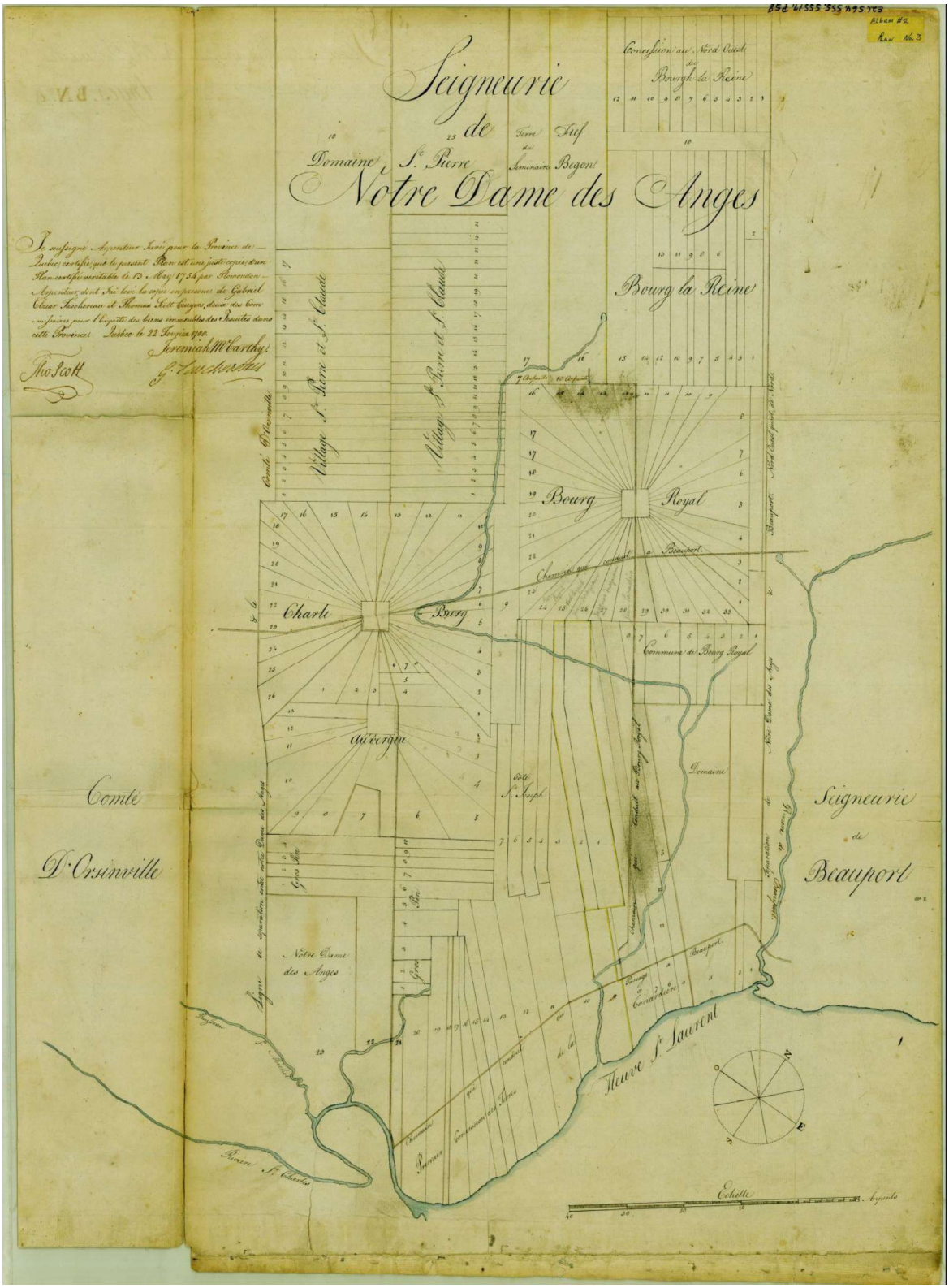


Figure 3 : Plan de la *Seigneurie de Notre-Dame-des-Anges* en 1754 par Ignace Plamondon, copié par J. McCarthy en 1788.

BAnQ, E21 ministère des Terres et Forêts/Biens des Jésuites no. 58.)



Figure 4 : Extrait de la *Carte Des Environs de Québec En La Nouvelle-France Mezuré sur Le Lieu Très Exactement En 1685 Et 86 par Le Sr. DEVILLENEUVE Ingénieur du Roy, 1685-1686,* illustrant la première chapelle (no. 23) dans la Commune palissadée.
BNF, département des Cartes et plans, extrait; GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 4).

Les Jésuites prennent soin de réserver un espace de 5 arpents en plein centre de la Commune afin de former un noyau institutionnel, lui-même palissadé, si l'on en croit la légende du plan de 1685[1]. Ce noyau est réservé au lieu de culte, au cimetière et au presbytère (figure 5). Une première chapelle fait son apparition au cœur de la Commune en 1666 près de l'emplacement actuel de l'église, donc possiblement au sud du chemin de la Jeune-Lorette. Elle aurait été bâtie en colombage bousillé puis lambrissé et couverte d'un toit de chaume (Villeneuve 1984 dans Simoneau 2004 : 4). Il semble que ce type de construction, inspiré du nord-ouest de la France, soit peu propice au climat canadien (Goyette 2015 : 3). Quoi qu'il en soit, malgré une série de travaux de réfection sur le bâtiment, la chapelle est fréquentée jusqu'en 1697 avant d'être remplacée par une église, construite au nord du chemin de la Jeune-Lorette. Cette église, construite de murs de pierre couverts de crépis et coiffée d'un toit de bardeaux de cèdre, servit de lieu de culte jusqu'en 1836 avant d'être détruite (Simoneau 2004 : 4-5). Le terrain, alors

[1] Le plan de Villeneuve n'illustre pas que le carré institutionnel est muni d'une palissade. L'information provient seulement de la légende du plan.

disponible, servira de cimetière. Une dernière église est construite au sud du chemin de la Jeune-Lorette, entre 1827 et 1833, et elle s'y trouve encore aujourd'hui sous le nom d'église St-Charles-Borromée. Finalement, la communauté religieuse du village de Charlesbourg occupe un premier presbytère installé à l'ouest de la route de Québec. Il est mentionné pour la première fois sur le plan anonyme de 1730 et il aurait été occupé au plus tard jusqu'en 1846 (Goyette 2015 : 3), alors qu'un nouveau presbytère, soit le presbytère actuel, est construit au même endroit cette année-là.

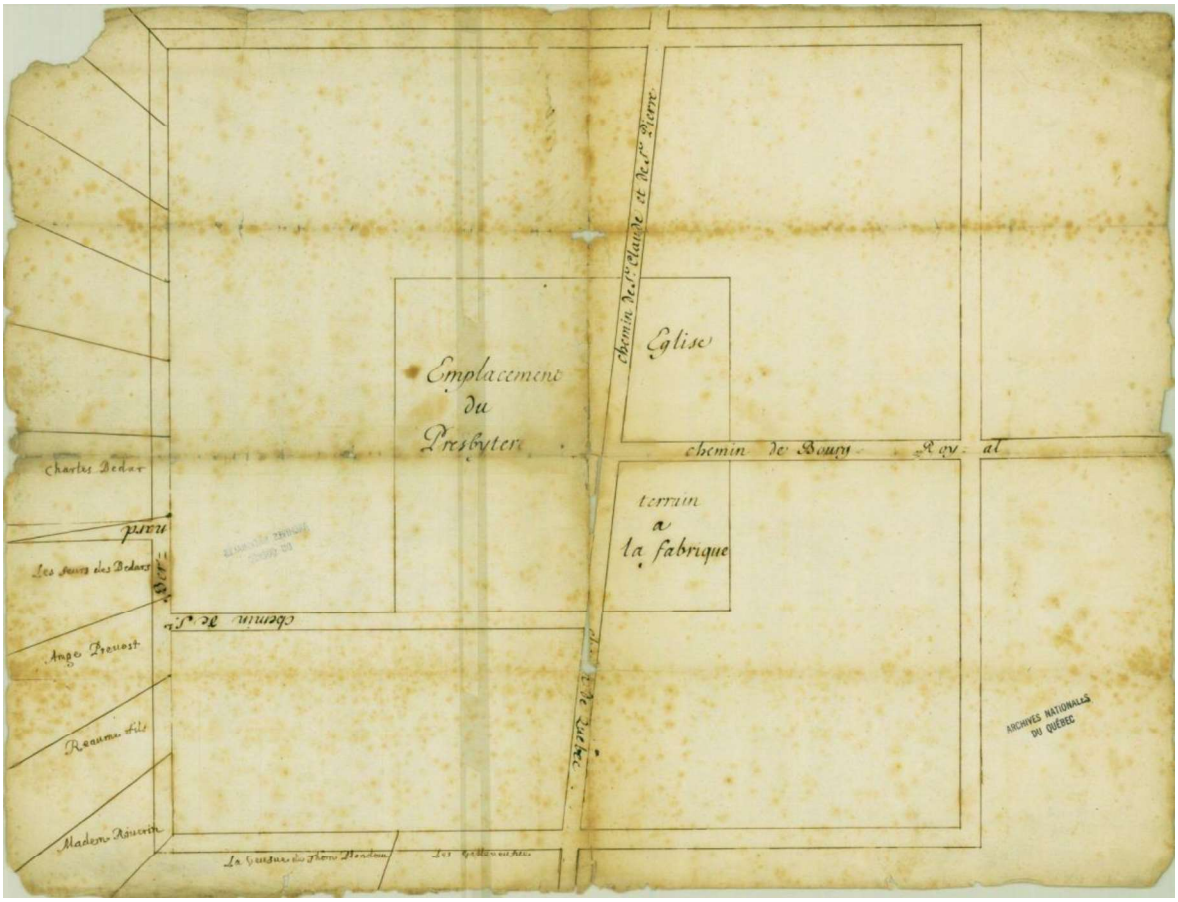


Figure 5 : Plan anonyme de *l'Emplacement du presbytère et de l'église de Charlesbourg* vers 1730 illustrant la division de la Commune du Trait-Carré et du carré institutionnel par les Jésuites.
BAnQ, E21 ministère des Terres et Forêts/Bien des Jésuites, no. 31

Le terrain occupé par la maison Pierre-Lefebvre se trouve en bordure nord-est du noyau institutionnel. Alors que le carré institutionnel a conservé sa vocation religieuse jusqu'à aujourd'hui, le terrain de la Commune, devant à l'origine servir à mettre le bétail à l'abri pour la nuit, devient source de contention rapidement. En effet, des disputes entre les censitaires font

en sorte qu'une ordonnance datée du 1er juin 1709 met fin à la fonction initiale de la Commune pour être fragmentée par les Jésuites et prête à être lotie. Toutefois, malgré cette prise de décision survenant tôt dans le 18e siècle, il semble qu'il faille attendre la fin du siècle avant de voir ces terrains occupés. Ce qu'il advient réellement de l'espace commun durant le 18e siècle demeure à ce jour indéterminé mais on peut supposer qu'il conserve à peu près sa fonction établie au siècle dernier. Au 19e siècle, il semblerait que ce soient surtout des artisans et autres fournisseurs de services qui s'installent à l'intérieur du Trait-Carré, notamment des forgerons, des cordonniers et un docteur, pour n'en nommer que quelques-uns (Lachance 1991; Simoneau 2004 : 4).

Selon le site du Répertoire du patrimoine culturel du Québec, la maison Pierre-Lefebvre aurait été érigée en 1846 (figure 6). Ce secteur semble ne pas avoir été bâti jusqu'à la fin du 18e siècle, bien que certaines sources suggèrent qu'une maison en bois debout pourrait avoir été bâtie sur le terrain de la maison Pierre-Lefebvre dès le 17e siècle, ainsi que des dépendances situées à la limite nord du terrain (Simoneau 2004 : 13). La maison arbore aujourd'hui une vocation culturelle et récréative, hébergeant la Société artistique de Charlesbourg. Construite en pièce sur pièce, elle présente les premiers signes caractéristique d'adaptation d'un modèle typique de maison rurale au conditions climatiques du Québec. En effet, son toit à deux versants présente une pente moins aiguë que les maisons plus anciennes, et possède un larmier (Lachance 1992). Son revêtement extérieur est fait de planches verticales.

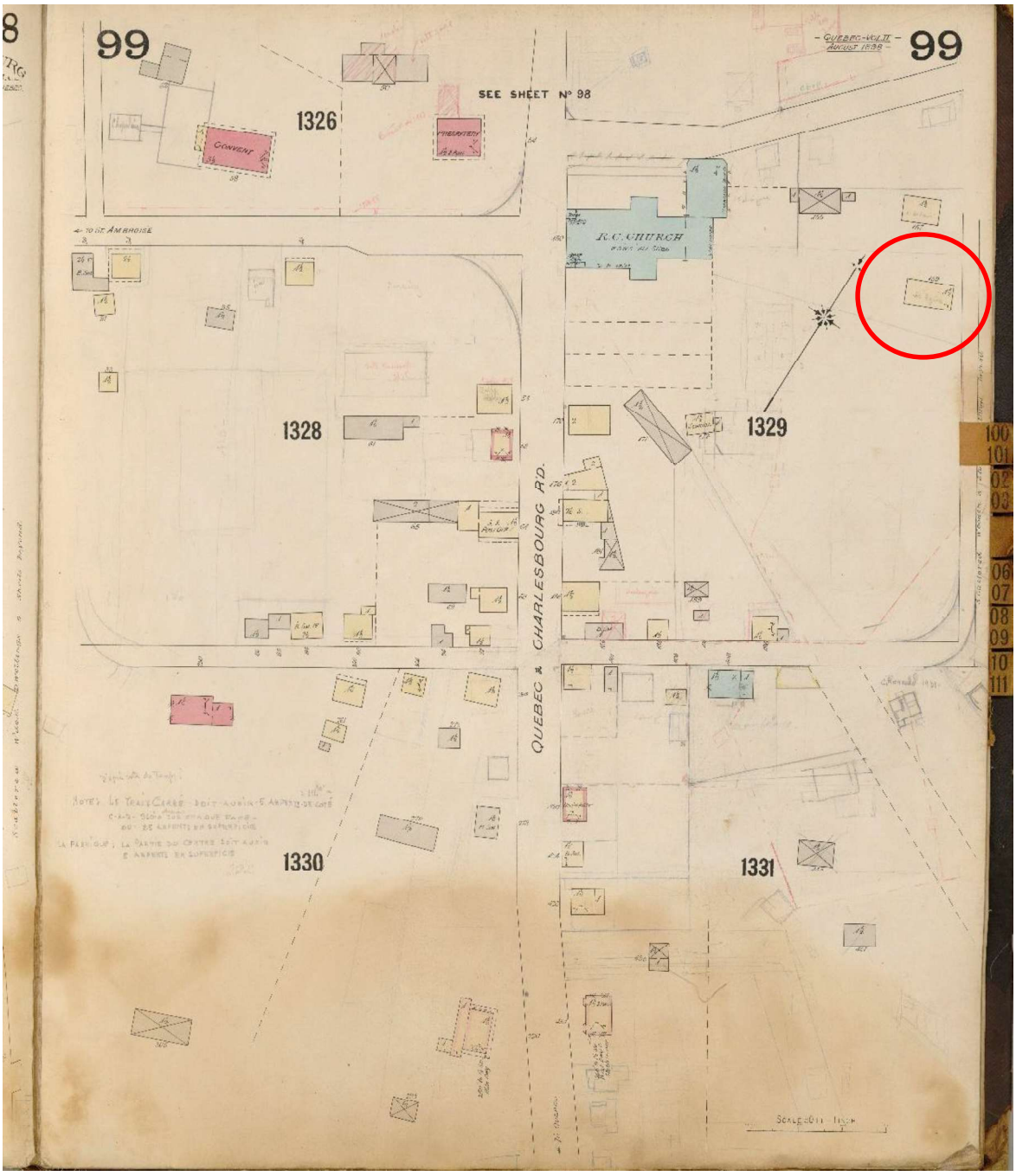


Figure 6 : Extrait du plan *Insurance plan of Quebec vol. II : vicinity & North Shore* par C. E. Goad en 1898. La maison Pierre-Lefebvre y est représentée à l'est de l'église, dans le cerle rouge.

BAnQ 0003657010

3.4. Interventions archéologiques antérieures

L'intérêt archéologique pour le site du Trait-Carré de Charlesbourg a commencé à la fin des années 1970, lors d'une intervention menée en 1978 par Michel Gaumond sur le site de l'atelier du potier Ampleman à proximité du quadrilatère historique (tableau 1). Ce fut l'occasion pour Gaumond de monter un premier dossier historique sur l'occupation du secteur et de le déposer au ministère de la Culture et des Communications.

Ce n'est par la suite qu'en 1986 qu'une première intervention est effectuée à l'intérieur du Trait-Carré. Celle-ci, prenant la forme d'une surveillance lors de travaux de réaménagement du carrefour situé devant l'église Saint-Charles-Borromée, a permis de confirmer le potentiel archéologique du lieu. L'archéologue Mona Laflamme (1986) fit la découverte de plusieurs vestiges associés notamment au premier presbytère et au mur d'enceinte du cimetière, le tout associé à des niveaux d'occupation du Régime français. Des traces de bois découvertes le long du mur nord de l'église Saint-Charles-Borromée pourraient représenter les vestiges de la première chapelle construite à cet endroit.

En 1987, d'autres travaux sont effectués autour de l'église et de nouvelles traces de bois sont découvertes le long du mur nord du bâtiment. Cette fois, elles sont interprétées comme des restes d'échafaudages utilisés lors de la construction de l'église (Vérronneau 1987).

En 2001, un décapage réalisé dans un stationnement à proximité du presbytère permet d'identifier de nouveaux vestiges en lien avec le premier presbytère ainsi que des niveaux archéologiques indiquant un fort potentiel (Fiset 2003). Ces découvertes vont dans le sens de celles faites une quinzaine d'années plus tôt par Laflamme (1986).

Dans les années qui suivirent, la Ville de Québec procéda à plusieurs interventions dans le Trait-Carré. D'abord, un inventaire mené par Daniel Simoneau (2004) dans les secteurs de la maison Pierre Lefebvre et de la cour de l'école Saint-Charles permit d'identifier un seul niveau d'occupation confirmant le potentiel du secteur, bien que peu de résultats émanèrent des six tranchées ouvertes. Des superpositions de plans anciens ont cependant permis à Simoneau de

situer l'emplacement probable de la palissade entourant la commune et le carré institutionnel du village. Selon cette superposition, la palissade délimitant le carré institutionnel dans lequel se trouvait l'église, le presbytère et le cimetière, serait passée tout près des murs sud et ouest de l'actuelle salle Pierre-Garon.

Au cours de l'été 2004, c'est au tour de l'archéologue Louis-Philippe Picard d'intervenir sur le terrain de l'église Saint-Charles-Borromée lors d'une surveillance pour le compte de Gaz Métro (Picard 2005). Hormis quelques témoins de la démolition du mur d'enceinte sud de l'ancien cimetière, cette intervention n'apporta pas d'éléments interprétatifs d'envergure pour le secteur.

En 2005, des travaux de réfection des rues et des réseaux souterrains du secteur ouest du Trait-Carré sont accompagnés d'une importante intervention par l'archéologue Céline Cloutier. Lors de cette surveillance, de nombreux vestiges furent découverts, dont un système d'adduction d'eau par gravité formé par des canalisations en bois et associé au premier aqueduc de Charlesbourg. Également, plusieurs vestiges d'habitations des 18e et 19e siècle, et des contextes anthropiques anciens dont un pieu de bois pouvant s'associer une palissade du 17e siècle ont été décrits.

L'année suivante, Serge Rouleau a effectué de nouveau une surveillance lors de travaux d'enfouissements de réseaux souterrains dans le secteur sud du Trait-Carré (Rouleau 2008). Il y a découvert des vestiges associés à des bâtiments domestiques des 18e et 19e siècles, des murets et autres contextes ponctuels qu'il réussit à associer à la succession de différents propriétaires des terrains. De façon plus singulière, deux ou trois sépultures isolées sont découvertes entre deux lotissements longeant le boulevard Louis-XIV.

C'est dans ce contexte que le paléoanthropologue Robert Larocque a été mandaté pour effectuer un inventaire visant à identifier la présence d'autres sépultures dans le parc du Sacré-Cœur, et à préciser l'emplacement et les limites du deuxième cimetière paroissial. Les travaux de Larocque (2006) permirent de mettre au jour une dizaine de sépultures.

En 2007, la firme Ethnoscop est à son tour mandatée pour effectuer des fouilles systématiques dans le parc du Sacré-Cœur dans le but de mettre en valeur les vestiges de la première église (Ethnoscop 2008). Les travaux permirent de documenter son évolution architecturale, en plus de découvrir dix-huit nouvelles sépultures, pour la plupart d'enfants.

En 2013, Désirée-Emmanuelle Duchaine a supervisé des travaux d'excavation dans le stationnement de l'église Saint-Charles-Borromée et de la bibliothèque Paul-Aimé Paiement. Les multiples tranchées passaient près de l'église située à l'ouest, puis couvraient une partie du terrain au nord de l'ancien collège des Frères maristes pour se rendre jusqu'à la maison Samuel-Bédard, tout juste à l'ouest de la bibliothèque. Malgré l'ampleur des travaux, aucun témoin archéologique n'a été observé lors de la surveillance (Duchaine 2014).

En raison du potentiel archéologique important dans le parc du Sacré-Coeur, une surveillance est confiée à Serge Rouleau en 2014 pour accompagner la pose de conduites électriques (Rouleau 2014). Cette intervention ne mena pas à la découverte de nouveaux éléments.

En 2014 et 2015, la coopérative GAIA a dirigé une supervision archéologique dans le cadre de la pose d'un repère commémoratif dans le coin sud-ouest du parc de la Commune, donc près du Trait-Carré ouest. La pose du socle s'effectue en 2014, suivi du creusement d'une tranchée électrique en 2015. On y observe potentiellement une couche de labour. Selon la datation des artefacts qu'on y a trouvé, elle pourrait peut-être dater du 17^{e} siècle (GAIA 2015).

En 2015, Manon Goyette a dirigé la supervision archéologique d'excavations menées lors de changements de panneaux signalétiques partout dans le Trait-Carré. Aucun vestige ou contexte significatif n'a été observé durant cette intervention.

Finalement en 2021, la coopérative GAIA a réalisé deux supervisions archéologiques dans le secteur du noyau institutionnel du Trait-Carré (GAIA 2022). L'une d'elle concernait des travaux de réimperméabilisation de l'entièreté des fondations de la salle paroissiale Pierre-Garon, et la seconde une vérification de l'état des fondations de l'ancien collège des Frères maristes, aujourd'hui intégré à la bibliothèque Paul-Aimé-Paiement. Ces travaux n'ont pas mené à

l'identification de vestiges ni de contextes archéologiques. Seule une couche associée à la construction de la salle communautaire Pierre-Garon a été observée.

Tableau 1 : Interventions archéologiques antérieures – Site du Trait-Carré de Charlesbourg (CfEt-7)

Chargé de projet	Année	Descriptif
Gaumond, M.	1978	Inventaire archéologique et dossier historique à l'atelier Ampleman, à proximité du Trait-Carré.
Laflamme, M.	1986	Réaménagement du carrefour devant l'Église Saint-Charles-Borromée. Découverte de plusieurs vestiges dont plusieurs associés au premier presbytère, possiblement des traces de la chapelle en bois et des vestiges de l'ancien mur d'enceinte du cimetière.
Vérronneau, F.	1987	Supervision de travaux de rénovation sur l'Église Saint-Charles-Borromée. Découverte d'échafaudages en bois.
Fiset, R.	2001	Surveillance archéologique dans le stationnement du presbytère actuel. Vestiges et autres traces archéologiques du premier presbytère.
Simoneau, D.	2003	Inventaire pour vérifier le potentiel archéologique du Trait-Carré. Potentiel excellent mais peu de traces archéologiques.
Picard, L-P	2005	Pose de conduites de gaz naturel sur le terrain de l'Église Saint-Charles-Borromée. Aucune découverte majeure.
Cloutier, C.	2005	Supervision de travaux de réfection des rues et des réseaux souterrains dans le secteur ouest du Trait-Carré. Plusieurs découvertes : dépôts associés au premier presbytère, une maison du XIX^{e} siècle, d'anciennes canalisations en bois, une dépendance en maçonnerie sèche, les fondations de l'ancien enclos du cimetière et des restes possibles d'un ancien charnier.
Rouleau, S.	2006	Surveillance de travaux d'enfouissements de réseaux souterrains. Plusieurs découvertes dont des vestiges de bâtiments à vocation domestique et 2 à 3 sépultures.
Larocque, R.	2006	Inventaire archéologique dans le parc du Sacré-Cœur pour attester du potentiel paléoanthropologique du secteur. Découverte de 10 sépultures.
Ethnoscop	2007	Fouille systématique du parc précédent un projet de mise en valeur de la première église. Découverte de 18 sépultures, la plupart de jeunes enfants disposés autour du périmètre de l'église.
Rouleau, S.	2014	Surveillance au parc du Sacré-Cœur lors de la pose de tranchées électriques. Aucune découverte, intervention visant à protéger les vestiges connus.
Duchaine D-E.	2014	Supervision lors de travaux de réaménagement dans le stationnement de l'église Saint-Charles-Borromée. Aucune découverte.
Goyette, M.	2015	Supervision lors du changement de panneaux signalétiques partout dans le Trait-Carré. Aucune découverte, l'intervention visant à minimiser l'impact des travaux sur le matériel archéologique potentiel.
GAIA	2015	Supervision lors de la pose d'une œuvre dans la portion ouest du site. Aucune découverte d'importance outre peut-être un labour du XVII^{e} siècle
GAIA	2021	Supervision lors des travaux de vérifications et de réimperméabilisation des fondations de la salle paroissiale Pierre-Garon et de la bibliothèque Paul-Aimé-Paiement.

4. Résultats

L'intervention archéologique à la maison Pierre-Lefebvre a consisté en la supervision d'une excavation le long de la fondation nord du bâtiment (figure 7 et 8). Cette excavation mécanique, mesurant 1,90 m sur 1,10 m, a été désignée comme la sous-opération 16A. Une profondeur maximale de 0,69 m a été atteinte.

Deux niveaux de sols ont été observés dans la sous-opération 16A (figure 9 et 10). Le premier correspondait à un limon sableux brun foncé peu compact, d'une épaisseur de 0,42 m. Cette couche contenait des cailloux arrondis, des racines et quelques fragments de verre à vitre. La seconde couche, creusée sur 0,27 m d'épaisseur, consistait en un limon argileux brun clair à orangé et ne contenait aucune inclusion. En plus de quelques fragments de verre à vitre, seul un tesson de terre cuite fine jaune a été observé dans cette couche, et a été élagué (figure 11).

Si la première couche correspond vraisemblablement à un niveau d'aménagement de surface moderne, il est hasardeux d'émettre une interprétation claire pour la seconde couche compte-tenu que son fond n'a pas été atteint, et que trop peu de données ont été récoltées. La présence de terre cuite fine jaune permet cependant de proposer une date de mise en place de ce possible remblai entre 1850 et 1930.

En somme, aucun contexte archéologique n'a été mis au jour lors des travaux de vérification de l'état des fondations de la maison Pierre-Lefebvre.



Figure 7 : Plan de localisation de la sous-opération CfEt-7-16A



Figure 8 : Vue générale de la sous-opération CfEt-7-16A en fin d'excavation. Vue vers l'ouest.
CfEt-7-16-014

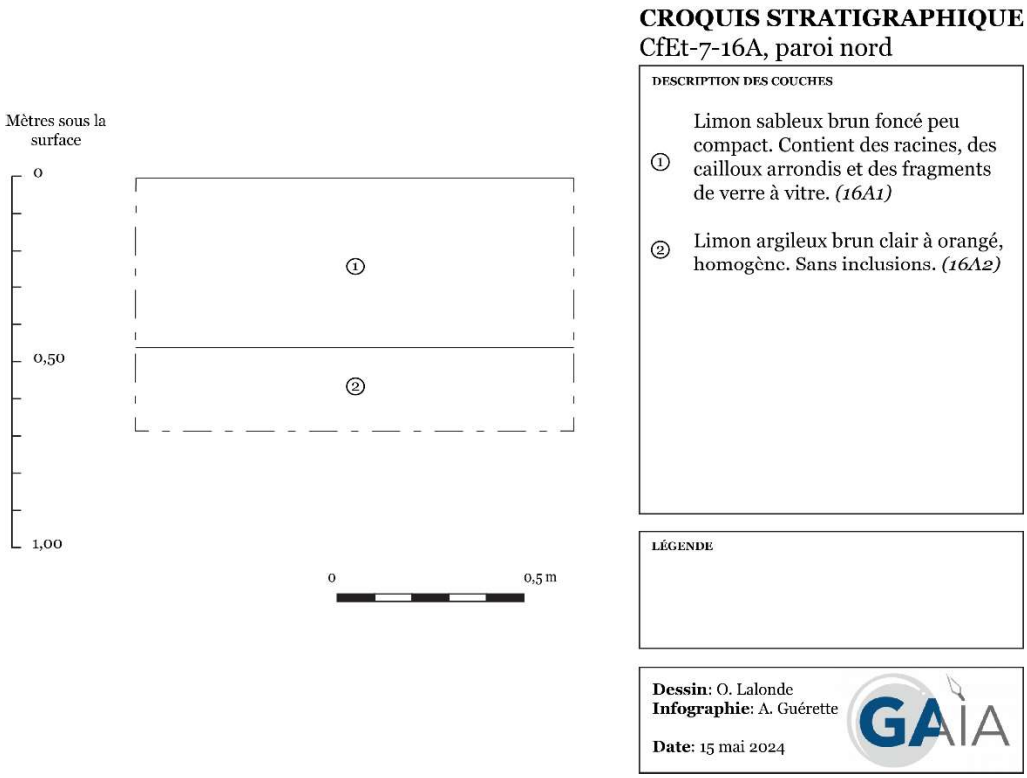


Figure 9 : Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération CfEt-7-16A



Figure 10 : Paroi nord de la sous-opération 16A.

CfEt-7-16-009



Figure 11 : Tesson de terre cuite fine jaune retrouvé dans le lot 16A2.

CfEt-7-16-016

5. Conclusions et recommandations

La supervision archéologique menée dans le cadre des vérifications de l'état des fondations de la maison Pierre-Lefebvre, dans le site patrimonial du Trait-Carré de Charlesbourg (CfEt-7) n'a pas menée à la découverte de contextes archéologiques. L'excavation a permis de révéler deux niveaux de sol d'origine anthropique ne présentant pas de potentiel archéologique. Compte-tenu du potentiel élevé du secteur, il est tout de même recommandé de procéder à une supervision archéologique dans le cas d'éventuels travaux aux alentours de la maison Pierre-Lefebvre et en périphérie. Un inventaire archéologique préalable permettrait également d'obtenir les données nécessaires pour juger du potentiel réel du terrain.

Bibliographie

Cloutier, Céline. 2006. *Surveillance archéologique, Trait-Carré de Charlesbourg*. Entente de développement culturel entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec, Service de l'aménagement du territoire, Division du design et du patrimoine.

Duchaine, Désirée-Emmanuelle. 2015. *Surveillance archéologique (automne 2013). Projet de réaménagement du pourtour de l'église Saint-Charles-Borromée, de la maison Samuel-Nédard et de la bibliothèque de Charlesbourg. Trait-carré de Charlesbourg (CfEt-7)*. Entente de développement culturel entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Ethnoscop. 2008. *Fouilles archéologiques : Parc du Sacré-Cœur (CfEt-7), Arrondissement de Charlesbourg.* Entente de développement culturel entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Fiset, Richard. 2003. *Surveillance archéologique dans le stationnement du presbytère de Saint-Charles-Borromée (CfEt-7)*. Rapport remis au ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Gaumond, Michel. 1978. *L'atelier de Philippe Ampleman (141-QU), Québec.* Ministère de la Culture et des Communications.

GAIA. 2015. *Inventaire et surveillance archéologiques dans le cadre du projet d'installation de repères commémoratifs aux sites patrimoniaux de Beauport (CfEt-5), de Sillery, de Charlesbourg (CfEt-7) et du Vieux-Québec (CeEt-621)*. Rapport soumis à la Ville de Québec.

GAIA. 2022. *Surveillance archéologique dans le Trait-Carré de Charlesbourg (CfEt-7), 2021*. Rapport soumis à la Ville de Québec.

Gouvernement du Québec. 2019. Classification écologique du territoire Québécois. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. URL : https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/ (consulté en avril 2022).

Goyette, Manon. 2015. *Surveillance archéologique dans le Trait-Carré (CfEt-7) et au moulin des Jésuites de Charlesbourg (CfEt-15)*. Ville de Québec, Division de l'architecture et du patrimoine, Service de l'aménagement du développement urbain.

Lachance, Johanne. 1991. *Charlesbourg, 1831-1871 : contributions à l'étude des relations villes-campagnes*, mémoire déposé à l'Université Laval, Québec.

Lachance, Johanne. 1992. « Le Vieux-Charlesbourg ». *Continuité*, no. 54, pp. 28-34

Laflamme, Mona. 1986. *Rapport de surveillance archéologique des travaux exécutés dans l'arrondissement historique de Charlesbourg, Québec.* Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du Patrimoine.

Larocque, Robert. 2007. *Le Trait-Carré de Charlesbourg : Inventaire archéologique sur le site de la première église et du second cimetière (CfEt-7).* Entente de développement culturel entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Parcs Canada. 2005. *Parcs Canada nanuel pour l'enregistrement des données archéologiques : fouilles et prospections Version 1.0*, Parks Canada, Canada.

Parent, Michel et Serge Occietti. 1988. « Late Wisconsinan Deglaciation and Champlain Sea Invasion in the St. Lawrence Valley, Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 42, no 3, pp. 215-246

Picard, Louis-Philippe. 2005. *Surveillances archéologiques, Vieux-Québec et Charlesbourg : Travaux de Gaz Métro 2004*. Déposé aux bureaux de Gaz Métropolitain et du Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Pintal, Jean-Yves. 2007. *Fouille archéologique du site CeEv-5 : Halte routière de Cap-de-Pierre, bordure sud de l'autoroute 40, Saint-Augustin-de-Desmaures.* Rapport remis au ministère des Transports du Québec.

Pintal, Jean-Yves. 2012. « Late Pleistocene to Early Holocene Adaptation: The Case of the Strait of Quebec », dans Claude Chapdelaine (éd.), *Late Pleistocene archaeology and ecology in the far Northeast*, College Station: Texas A&M University Press.

Richard, Pierre J. H. 1985. « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP : L'habitabilité dans un milieu changeant ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, Vol. 15, no. 1-2, pp. 39-56.

Richard, Pierre J. H. 1995. « Le couvert végétal du Québec-Labrador il y a 6 000 ans BP : essai ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 49, no. 1, pp. 117-140.

Rouleau, Serge. 2008. *Interventions archéologiques 2006. Surveillance des aménagements au Trait-Carré est de Charlesbourg, à l'Hôpital-Général-de-Québec, à l'église Saint-Louis-de-Courville, rue Marie-de-l'Incarnation et construction des réservoirs Anse-à-Cartier, Roc-Amadour et Victoria.* Ville de Québec

Rouleau, Serge. 2014. *Surveillance archéologique au parc du Sacré-Cœur de Charlesbourg (CfEt-7) et au moulin à vent de l'Hôpital-général-de-Québec.* Entente de développement culturel entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec, Ville de Québec, Service de l'aménagement du territoire, Division du design et du patrimoine.

Simoneau, Daniel. 2004. *Rapport d'inventaire archéologique. Le Trait-Carré de Charlesbourg.* Ville de Québec, Division design, architecture et patrimoine, Service de l'aménagement du territoire.

Swannack, Jervis D. 1973. *Manuel de fouille archéologique*, Ottawa, Service des lieux historiques nationaux, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, 1973.

Système d'information géominière du Québec (SIGEOM). 2021. Carte interactive. https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr, page consultée le 6 mai 2022.

Tremblay, Roland. 2006. *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : Peuple du maïs*. Pointe-à-Callières, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Les Éditions de l'Homme, Montréal.

Trudel, Marcel. 1991. Notes de recherche, Le village en étoile, Innovation des Jésuites et non de Talon, *Revue d'histoire de l'Amérique française.* 44(3) : 397-406.

Vérronneau, François. 1987. *Rapport de surveillance archéologique à l'église Saint-Charles-Borromée de Charlesbourg, Québec.* Ministère de la Culture et des Communications.

Annexe A : Catalogue photo

# catalogue	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CfEt-7-16-001	16	Excavation en cours	O	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-002	16	Excavation en cours	SO	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-003	16	Excavation en cours	SE	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-004	16	Intérieur du vide sanitaire de la maison	-	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-005	16	Intérieur du vide sanitaire de la maison	-	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-006	16	Intérieur du vide sanitaire de la maison	-	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-007	16	Intérieur du vide sanitaire de la maison	-	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-008	16	Paroi nord	N	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-009	16	Paroi nord	N	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-010	16	Paroi nord	N	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-011	16	Fin excavation	O	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-012	16	Fin excavation	O	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-013	16	Fin excavation	SO	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-014	16	Fin excavation	O	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-015	16	Artéfact élagué	-	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-016	16	Artéfact élagué	-	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-017	16	Fondations du bâtiment- béton	S	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-018	16	Fondations du bâtiment- béton	S	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-019	16	Fondations du bâtiment- béton	SO	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-020	16	Fondations du bâtiment- béton	SO	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-021	16	Maison Pierre-Lefevbre	N	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-022	16	Maison Pierre-Lefevbre	N	31-05-2023	OL
CfEt-7-16-023	16	Maison Pierre-Lefevbre	N	31-05-2023	OL

Rapport d'intervention archéologique

MAI 2024



Supervision archéologique : Stationnement au sud du pavillon Camille-Roy, Séminaire de Québec (CeEt-32), 2023

GAIA, Coopérative de travail en archéologie

Société québécoise des infrastructures Québec

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Rapport d'intervention

Supervision archéologique : Stationnement au sud du pavillon Camille-Roy, Séminaire de Québec (CeEt-32), 2023

Rapport préparé par :

GAIA, coopérative de travail en archéologie
275 rue Prénoveau
Québec (Québec) G2N 2G1
418-928-4242
info@gaia-arch.com
www.gaia-arch.com

2024
Société québécoise des infrastructures

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Société québécoise des infrastructures

Alexandre Lebrasseur	Directeur de projets
Catherine Maheux	Directrice de projets
Jean-Éric Vezeau-Croteau	Chargé de projet

GAIA, coopérative de travail en archéologie

Olivier Lalonde	Archéologue chargé de projet, responsable d'intervention et rédaction du rapport
Anne-Marie Faucher	Archéologue, technicienne de laboratoire, révision du rapport
Antoine Guérette	Archéologue, infographie
Anne Laberge	Archéologue, technicienne de laboratoire et technicienne de terrain
Myriam Renaud	Archéologue, assistante en culture matérielle et inventaire archéologique
Antoine Lepage	Archéologue, technicien de terrain
Alexandre Morissette	Arpenteur, production de plans

Nation Huronne-Wendat

Thiéfaine Terrier	Coordonnateur, agent de liaison en archéologie
Xavier Daigle	Agent de liaison en archéologie
Dylan Gros-Louis	Agent de liaison en archéologie
Émanuel Picard	Agent de liaison en archéologie
Jaaka Lajeunesse-Romain	Agent de liaison en archéologie

Macogep – Gestion de projets

Maggy Desgagnés	Gestionnaire de projet

Manexco – Entrepreneur en construction

Justin Deschênes	Chargé de projet

Institutions

MCC	Laboratoire et réserve archéologique du Québec

REMERCIEMENTS

L'aboutissement de ce projet a été possible grâce à la bonne collaboration avec la SQI, le Séminaire de Québec et tous les intervenants qui y ont participé à leur façon. Nous tenons à remercier les membres de l'équipe de GAIA pour leur soutient tout au long du projet.

RÉSUMÉ

Durant l'été 2023, le pavillon Camille-Roy situé au 3 rue de la Vieille-Université, a fait l'objet d'importants travaux de réfection dans le cadre d'un projet de réaménagement. Ces travaux impliquaient des excavations dans la portion sud du stationnement au sud du bâtiment, pour lesquelles un inventaire et une fouille archéologiques ont eu lieu en 2022 (La horde patrimoine appliqué 2023). À l'issue de cette intervention, la supervision archéologique a été préconisée, accompagnée de sondages manuels ponctuels. GAIA, coopérative de travail en archéologie a été mandatée pour mener cette surveillance qui s'est déroulée du 30 mai au 10 juillet 2023.

L'intervention avait pour objectif d'assurer la protection et l'enregistrement des données archéologiques d'importance qui auraient échappé à l'inventaire archéologique de l'année précédente. Cet objectif a été atteint : la supervision a permis d'appuyer les données déjà récoltées en inventaire et en fouille et aucune structure ou couche de sol essentielle à la compréhension du site n'a été rencontrée. Quelques témoins lithiques paléohistoriques, ainsi que des projectiles associés à la Guerre de Conquête ont été collectés, bonifiant les interventions précédentes menées dans l'aire à l'étude. Des témoins de la transformation du terrain en aire de jeu au 19e siècle ont aussi été observés et décrits. Finalement, l'intervention a mis au jour une concentration d'artéfacts témoignant d'activités domestiques du 18e siècle et s'étendant jusqu'au 20e siècle, près de la butte communément appelée le parc du préau. Elle pourrait correspondre à une aire de rejet et la poursuite de la recherche dans ce secteur pourrait contribuer à répondre à cette question. Un inventaire archéologique accompagné d'une fouille, au besoin, ainsi que des analyses de sédiments sont recommandés pour les futures interventions sur le site archéologique.

TABLE DES MATIÈRES

Équipe de réalisation i

REMERCIEMENTS ii

RÉSUMÉ iii

Table des matières iv

Liste des figures vi

LISTE DES PHOTOS viii

LISTE DES ABRÉVIATIONS x

1. Introduction 1

1.1. Contexte d'intervention 1

1.2. Mandat et objectifs 2

1.3. Méthodologie 3

2. État des connaissances 6

2.1. Contexte environnemental 6

2.1.1. Environnement actuel 6

2.1.2. Environnement ancien 6

2.2. Contexte culturel paléohistorique 8

2.3. Cadre culturel historique 9

2.3.1. La ferme Hébert et Couillard 9

2.3.2. Le Séminaire de Québec 13

2.4. Interventions archéologiques antérieures 21

3. Résultats de l'intervention 23

3.1. Phase 0 : Sol naturel 23

3.2. Phase 1 : Occupation autochtone paléohistorique (avant 1617) et Phase 2 : Occupation domestique des Hébert/Couillard (1617-1668) 27

3.3. Phase 3 : Séminaire de Québec (17e et 18e siècle) 29

3.3.1. Possible aire de rejet liée au jardin 29

3.3.2. Guerre de Conquête 37

3.4. Phase 4 : Séminaire de Québec (19e et 20e siècle) 39

3.4.1. Piliers de soutènement d'un jeu de balle 39

3.4.2. Aménagement de briques moderne 41

3.4.3. Arasement et nivellement du secteur pour l'aménagement du stationnement 43

4. Conclusion et recommandations 44

5. Bibliographie 46

Annexe A : Croquis stratigraphiques 48

Annexe B : Catalogue photo 59

Annexe C : Inventaire de la culture matérielle 70

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Vue générale de la Haute-Ville de Québec. L'emplacement approximatif de l'intervention de 2023 est marqué d'une pastille verte. Orienté vers le nord. 2

Figure 2 : Plan de localisation du site archéologique CeEt-32 et de l'intervention archéologique de 2023. 3

Figure 3 : Plan de localisation des opérations 25 et 26. 5

Figure 4 : Courbe d'émersion des terres pour la région de Québec. 7

Figure 5 : Extrait du *Vrai plan du haut et bas Québec comme il est en l'an 1660* par Jean Bourdon. 11

Figure 6 : Extrait du *Véritable plan de Québec en 1663,* attribué à Jean Bourdon. La flèche bleue indique le nord. 12

Figure 7 : Extrait du plan anonyme *La ville haute et basse de Quebek en la Nouvelle France* de 1670. La flèche bleue indique le nord. 12

Figure 8 : Extrait du *Plan de la ville et chasteau de Québec, fait en 1685, mezurée exactement, par le Sr de Villeneuve*. Orienté vers le nord. 14

Figure 9 : *Plan du séminaire de Kebec en Canada 1714,* anonyme. Le jardin est alors orienté en fonction des bâtiments du séminaire. Le secteur d'intervention approximatif est encerclé de bleu. 15

Figure 10 : Vue des jardins du Séminaire vers 1875, par L.P. Vallée. 16

Figure 11 : *Insurance plan of the City of Quebec, Canada* par C.E. Goad en 1898. Un terrain de jeu est aménagé dans la portion sud du stationnement. 17

Figure 12 : *Insurance plan of the city of Quebec* par Underwriters's Survey Bureau en 1957. Le terrain de jeu présent dans la portion sud du terrain s'est agrandi vers le nord. 18

Figure 13 : Jardins du Séminaire de Québec en 1871. Le jeu de balle n'est pas encore construit. Vue vers le sud. 19

Figure 14 : Jardins du Séminaire de Québec en 1876. La plateforme pour le jeu de balle apparaît au sud de la maison du jardinier. Vue vers le sud. 20

Figure 15 : Jardins du Séminaire de Québec en 1904. On peut voir, sous la plateforme du jeu de balle, les piliers sur lesquels elle repose. Vue vers le sud-est. 21

Figure 16 : Extrait du Plan de localisation des opérations 25 et 26 modifié pour illustrer la concentration d'artéfacts à l'extrémité nord-est du secteur d'intervention. 30

Figure 17 : Photo du jardin du Séminaire en 1863 sur laquelle on peut voir la cabane du jardinier ainsi que la butte du préau en arrière, cette dernière se poursuivant plus loin vers le sud. Vue vers l'est. .. 35

Figure 18 : Jardin et jeu de balle du Séminaire de Québec en 1904. À gauche du jeu de balle, on peut voir un monticule couronné d'arbres qui pourrait correspondre à une aire de rejet des jardins. 36

Figure 19 : Plan d'intervention de l'inventaire et de la fouille de 2022, illustrant l'emplacement des piliers du jeu de balle. 40

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Paroi nord de la tranchée 25B, dans laquelle la surface du roc sain n'a pas été atteinte à 3,00 m de profondeur. 25

Photo 2 : Paroi nord-ouest de 25C, où l'ont voit le sol naturel stérile, orangé à cet endroit, au-dessus du roc. 26

Photo 3 : Paroi sud de 25A, où l'on peut voir l'épaisse couche de schiste concassé près de la surface. 26

Photo 4 : Paroi est de l'excavation 26A. En arrière-plan se trouve le parc du préau, couvert de végétation. Vue vers l'est. 27

Photo 5 : Sondage et tamisage en cours, sous-opération 26B, dans l'objectif de trouver du matériel lithique ou des artéfacts associés aux premières occupations euro-canadiennes du secteur. Vue vers l'ouest. 28

Photo 6 : Paroi est de 26B, à l'extrémité nord. Les artéfacts proviennent surtout de la couche sous le niveau riche en brique rouge. 31

Photo 7 : Emplacement général de la concentration d'artéfacts trouvée dans le secteur nord-est de 26B. On peut voir le préau dans la photo. La bute est à gauche tout juste hors de la photo. 31

Photo 8 : Artéfacts associés au Régime français provenant de la concentration près du préau. En haut : TCG Saintonge, TCG d'Italie du Nord, faïences blanches. En bas : Faïence brune, faïence blanche. 32

Photo 9 : Artéfacts associés au Régime britannique provenant de la concentration près du préau. En haut : grès fin blanc à glaçure saline, terre cuite grossière de Staffordshire et terre cuite grossière du nord-est de l'Angleterre. En bas : faïences blanches anglaises. 33

Photo 10 : Artéfacts de la deuxième moitié du 19e siècle et du 20e siècle provenant de la concentration près du préau. En haut : terre cuite fine blanche vitrifiée, verre teinté vert. En bas : terre cuite fine blanche, verre coloré transparent vert foncé. 33

Photo 11 : Photo des excavations du secteur nord. À gauche se trouve la cabane du jardinier et au fond le parc du préau actuel. 37

Photo 12 : Boulets de 24 lb, trouvés dans 26B99 et 26C99. 38

Photo 13 : Fragment d'une bombe trouvé dans 26A99. 38

Photo 14 : Surface de piliers de jeu de balle, sous-opération 26B. 39

Photo 15 : Surface du vestige 26C100. 41

Photo 16 : Vestige de brique 26C100, vue en coupe, vers le nord-est. 42

Photo 17 : Emplacement du vestige de briques 26C100, en paroi. Vue vers le nord-est. 42

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AA : avant aujourd'hui

ANMM : au-dessus du niveau moyen de la mer

ANOM : Archives nationales d'Outre-Mer

BAC : Bibliothèque et Archives Canada

BAnQ : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

c. : circa

LRAQ : Laboratoire et Réserve d'archéologie du Québec

MCCQ : ministère de la Culture et des Communications du Québec

SQI : Société québécoise des infrastructures

TCF : terre cuite fine

TCG : terre cuite grossière

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte d'intervention

Ce rapport présente les résultats de la supervision archéologique réalisée dans le stationnement du Séminaire de Québec en 2023 dans le cadre de travaux de rénovation du pavillon Camille-Roy, au 1 rue des Remparts (Figure 1). En 2021, un projet intitulé « Espace bleu de la Capitale-Nationale » a été mis sur pied et le bâtiment susmentionné a été choisi pour l'accueillir. Ces travaux incluent un remplacement complet du système de chauffage et de climatisation du bâtiment, et c'est la technologie géothermique qui a été préconisée. Cela implique plusieurs excavations dans le stationnement au sud et nécessite donc une présence archéologique. Une première phase d'interventions archéologiques a eu lieu en 2022, comprenant un inventaire et une fouille (La Horde patrimoine appliqué 2023). À l'issue de cette intervention, il a été recommandé de poursuivre l'excavation en supervision archéologique. GAIA, coopérative de travail en archéologie, a été chargée de cette supervision archéologique sous le numéro de permis 23-GAIA-07. Le terrain s'est étalé sur une partie de l'été, débutant le 30 mai et se terminant le 10 juillet 2023.

L'intervention s'est déroulée à l'intérieur des limites du site archéologique du Séminaire de Québec, portant le numéro de site CeEt-32 (Figure 2), lui-même situé dans les limites du site patrimonial du Vieux-Québec. Le site est d'abord fréquenté par les Autochtones, puis est occupé par les Euro-canadiens dès l'arrivée des premiers colons au 17e siècle. Avec l'achat du terrain par Monseigneur de Laval en 1668, le secteur prend alors une vocation académique qu'il conserve jusqu'en 2022. Le secteur du site concerné présente un potentiel archéologique qui a été exploité et mis de l'avant en 2022 durant l'inventaire et la fouille archéologique.

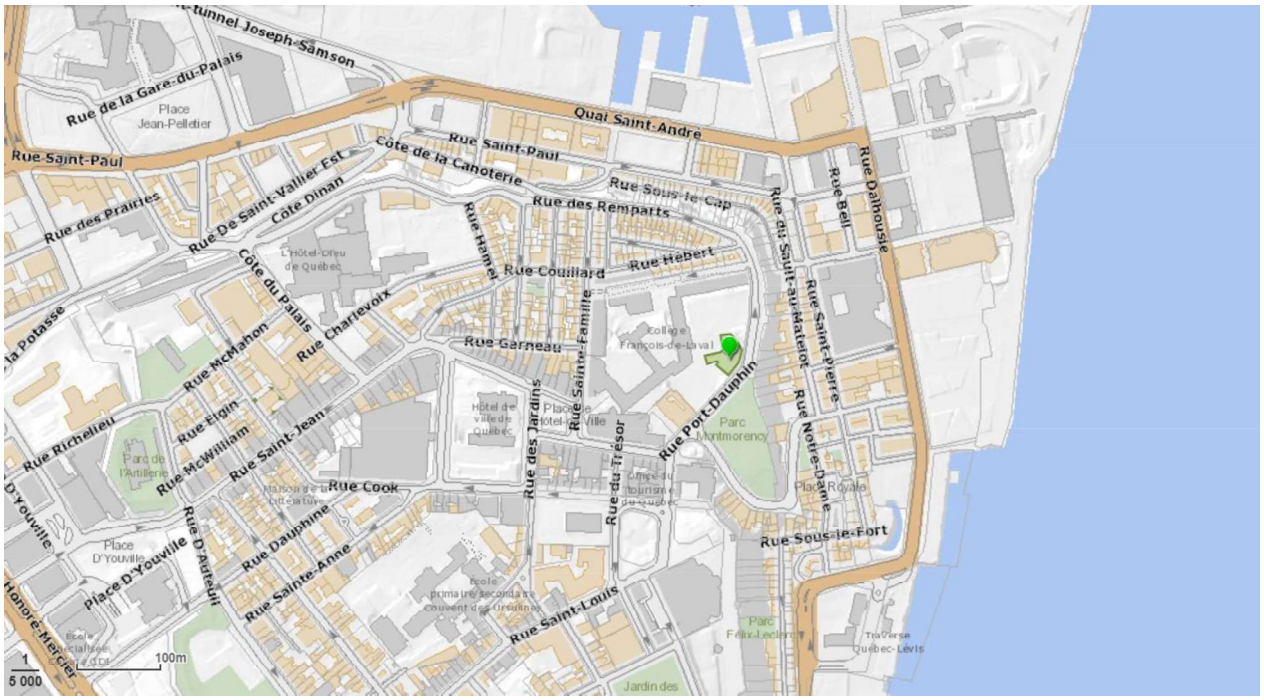


Figure 1 : Vue générale de la Haute-Ville de Québec. L'emplacement approximatif de l'intervention de 2023 est marqué d'une pastille verte. Orienté vers le nord.

Carte interactive de la Ville de Québec, 2024

1.2. Mandat et objectifs

Le mandat de GAIA était d'assurer la supervision des travaux d'excavation dans le secteur d'intervention visé en tenant compte des recommandations formulées par la Horde patrimoine appliqué à l'issue de leur inventaire archéologique de 2022. Lors de l'intervention de 2023, cela s'est traduit par une supervision constante des excavations, plusieurs sondages positionnés aléatoirement dans toute l'aire concernée, ainsi que par un tamisage des sols. L'intervention visait aussi à assurer le dégagement des vestiges et des couches stratigraphiques et à décrire les découvertes archéologiques faites durant l'intervention. Dans l'éventualité où des vestiges et contextes archéologiques importants étaient découverts, l'archéologue devait assurer leur protection et leur conservation. Si la destruction s'avérait nécessaire, une décision devait être prise de concert entre GAIA, la Société québécoise des infrastructures (SQI) et le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) quant à la procédure à suivre.

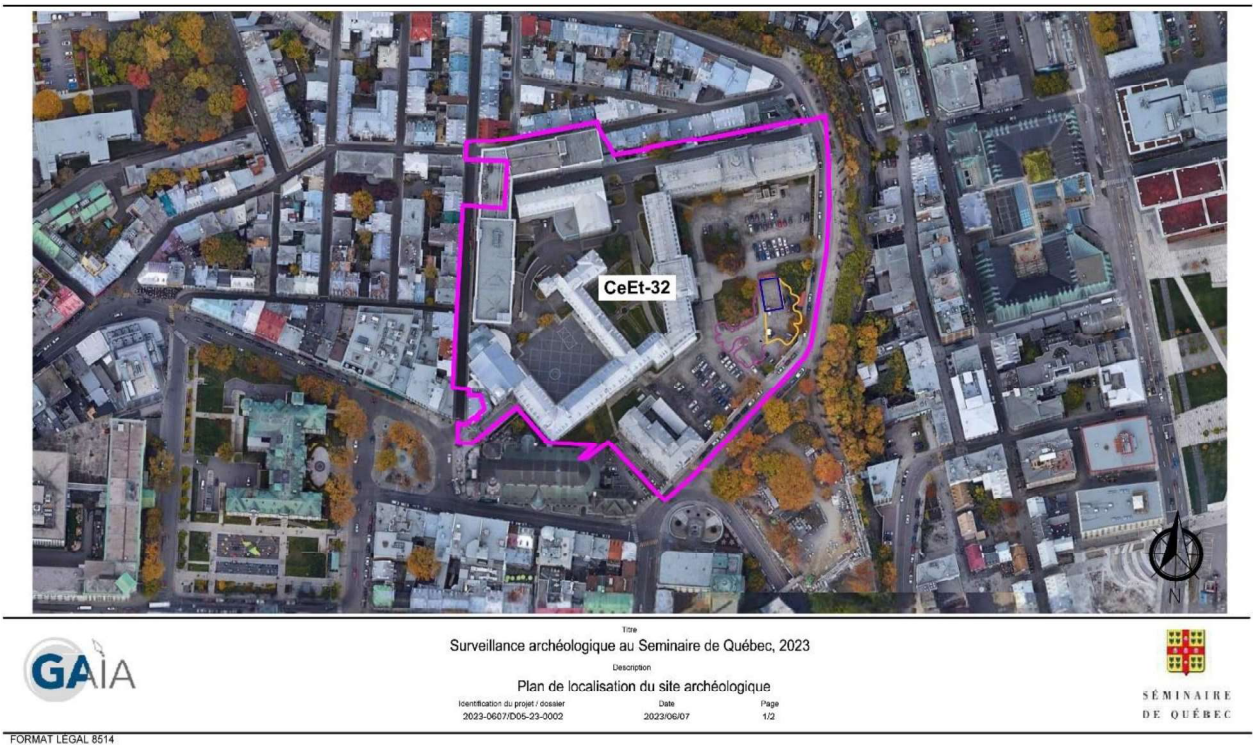


Figure 2 : Plan de localisation du site archéologique CeEt-32 et de l'intervention archéologique de 2023.

1.3. Méthodologie

Selon le système de quadrillage du territoire canadien inventé par Borden au milieu du 20e siècle, l'intervention associée à ce rapport se trouve dans le quadrant CeEt, auquel s'ajoute numéro de site archéologique spécifique. Pour cette intervention, le code Borden attribué au site est CeEt-32. Conformément à la méthode d'enregistrement des données archéologiques en vigueur en archéologie historique au Québec, l'enregistrement des données a été réalisé selon le système Tikal (Parcs Canada 2005). Ce système comprend un enregistrement permettant de localiser horizontalement et verticalement les données archéologiques (opération, sous-opération et lot).

Dans le cas présent, l'intervention a été divisée en deux opérations distinctes. La première consistait en une série de tranchées mécaniques creusées afin de caractériser les sols et la roche-mère avant les travaux de grande ampleur. Les tranchées, au nombre de sept, portent les numéros de sous-opération 25A à 25G. Elles ont été creusées avant les travaux d'excavation majeurs et elles ont donc servi à décrire et à localiser plusieurs séquences stratigraphiques avant ces travaux. Ensuite, puisque les

travaux ont pris la forme d'une seule grande excavation, cette dernière a été divisée en trois secteurs qui portent les numéros de sous-opération 26A, 26B et 26C. La sous-opération 26A est associée au creusement d'une chambre de géothermie, tandis que les sous-opérations 26B et 26C correspondent aux creusements des puits géothermiques qui devaient être branchés à cette chambre. Les excavations pour les puits géothermiques ont été divisées arbitrairement en portion est (26B) et en portion ouest (26C).

Des croquis stratigraphiques des parois jugées représentatives (Annexe A) viennent complémenter la prise de notes sur le terrain. Chaque découverte d'importance a été relevée et géoréférencée par un arpenteur (Figure 3). Les données altimétriques et planimétriques sont consignées dans un carnet d'arpentage. La description des photos se trouve dans un catalogue (Annexe B) et les photos originales sont transmises à la Société québécoise des infrastructures. Aux termes du projet, tous les documents originaux ont été remis en version électronique à la SQI et au MCCQ. Les artéfacts et écofacts collectés lors de l'intervention ont été lavés et inventoriés, puis déposés au Laboratoire et Réserve d'archéologie du Québec (LRAQ). Une copie de l'inventaire des artéfacts se trouve à l'annexe C.

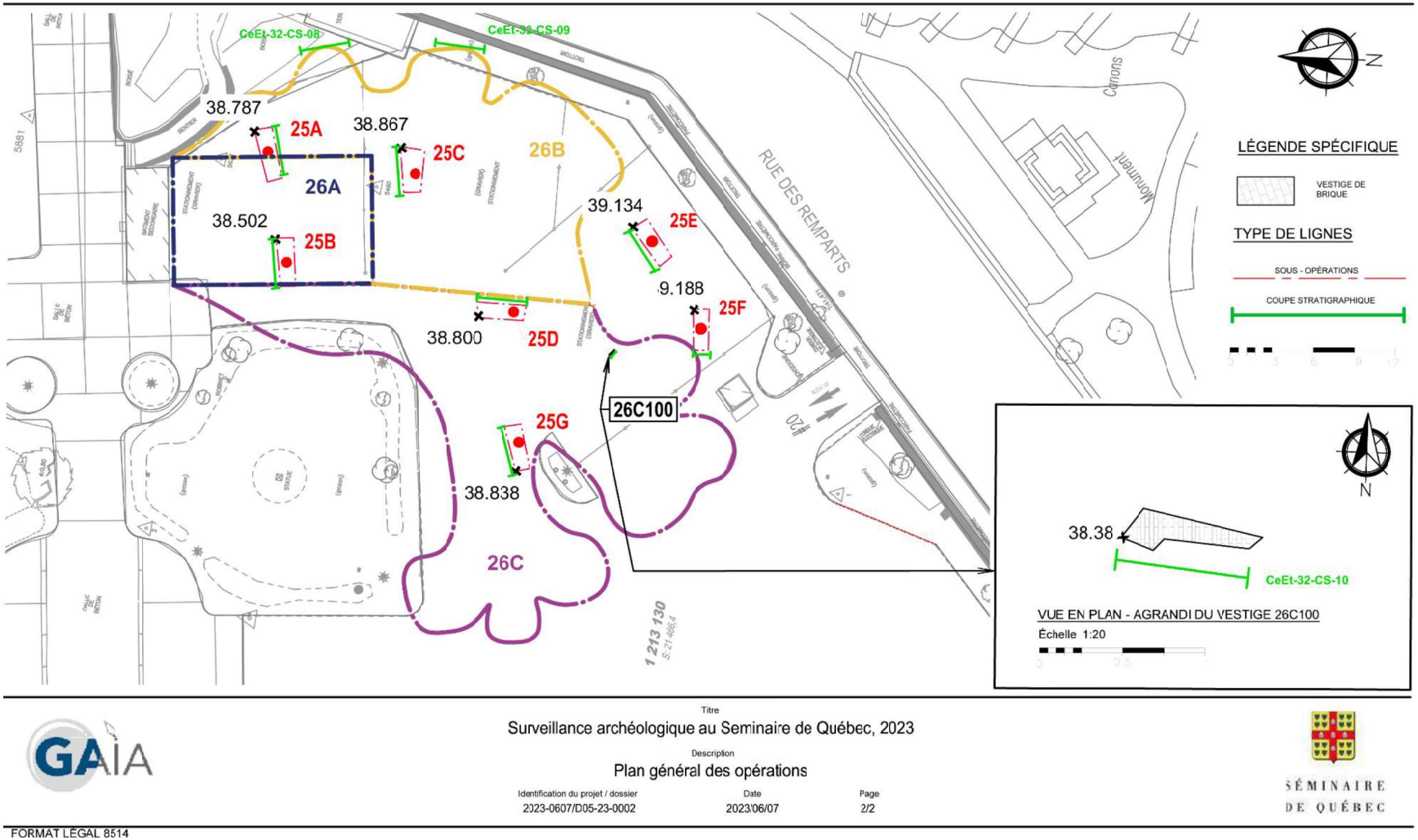


Figure 3 : Plan de localisation des opérations 25 et 26.

2. ÉTAT DES CONNAISSANCES

2.1. Contexte environnemental

2.1.1. Environnement actuel

Le secteur d'intervention se trouve à l'extrémité nord-est de la Colline de Québec, surplombant directement la pointe de Québec à une élévation variant entre 30 et 45 m ANMM. Cette situation en fait l'un des points culminants de la géographie régionale, permettant un point de vue autant sur la vallée de la rivière Saint-Charles à l'ouest, la pointe de Lévis à l'est et le chenal nord de l'île d'Orléans au nord-est. La colline de Québec, unité de paysage correspondant à la haute-ville et s'étendant jusqu'à la rivière Cap-Rouge, est formée de pierres sédimentaires appartenant à la province des Appalaches. Localement, on y trouve principalement des calcaires argileux de la formation de la Ville de Québec. Dans la falaise bordant le côté nord et est du site CeEt-32, on observe également des affleurements de chert provenant de l'olistostrome de la formation de la Citadelle. Pierre St-Julien (1995 : 43) décrit cette formation comme un mélange de « shales noirs chaotiques contenant des cailloux, des galets et des blocs "mous" de calcarénites, de calcaires argileux, de shales calcareux et de shales provenant, sans doute, de la Formation de la Ville de Québec […] ». Elle contient également « […] des blocs exotiques de cherts à radiolaire entourés de shales noirs, de calcaires dolomitiques, de calcaires blancs ou d'un gris pâle et de conglomérats calcaires. ». La formation de la Citadelle affleure dans la Côte Dinan et dans la Côte de la Montagne, où elle a vraisemblablement été exploitée durant la paléohistoire (Duval 2009, Cérane 1994). Bien que la zone visée par les travaux se trouve en milieu fortement urbanisé, elle se trouve dans le sous-domaine bioclimatique de l'érablière à tilleuls de l'Est (Gouvernement du Québec 2019).

2.1.2. Environnement ancien

Le retrait glaciaire a été suivi dans la région d'étude d'une transgression marine qui a atteint environ 210 mètres ANMM. À ce moment, toute la colline de Québec était submergée par la mer de Champlain. Par la suite, le rebond isostatique a fait émerger tranquillement les terres bordant le fleuve

Saint-Laurent, y compris notre secteur d'étude qui a été exondé environ entre 10 000 et 9 500 ans AA (Figure 4). Alors que le glacier se retire au cœur du plateau laurentien, la végétation du secteur d'étude passe tranquillement d'une toundra forestière à un environnement boréal (Richard 1985 : 47).

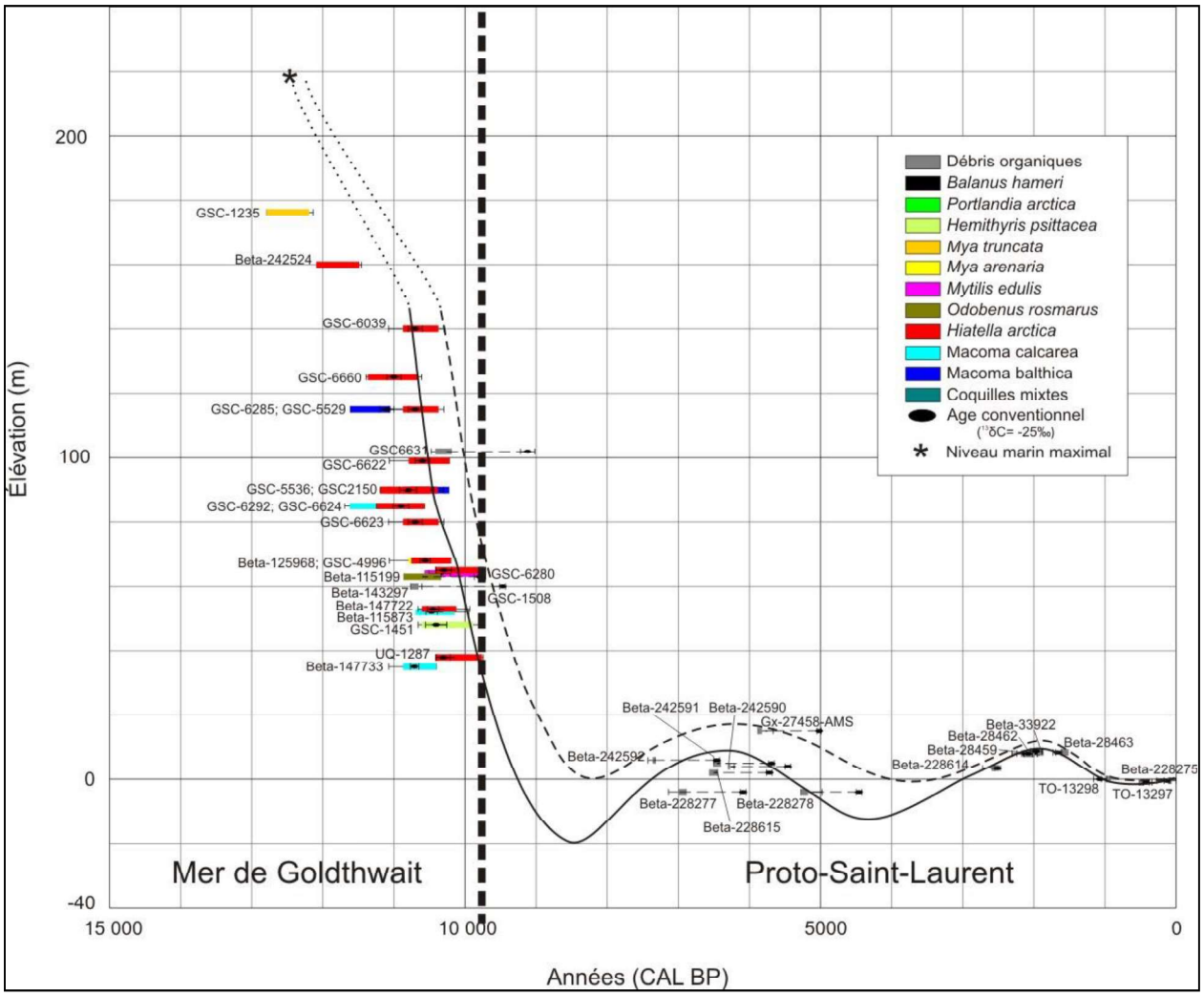


Figure 4 : Courbe d'émersion des terres pour la région de Québec.

(Source : Lamarche 2011 : 87)

Entre 7 000 et 6 000 AA, le NMR (niveau marin relatif) de l'estuaire et du Proto-Saint-Laurent serait descendu à près de 10 mètres sous le niveau actuel (Dionne 2004). Il est ensuite remonté à 15 m ANMM entre 6 000 et 3 200 ans cal. AA (Lamarche 2011 : 134).

Enfin, entre 2 600 et 1 900 ans cal. AA, une dernière transgression fera remonter le Saint-Laurent jusqu'à 5 m ANMM. Cette dernière transgression est à l'origine des basses terrasses bordant le fleuve

Saint-Laurent et que l'on désigne comme le rivage Mitis. Dans la région de Québec, ce rivage se trouve entre 2 et 4 m ANMM (Verville 2010 : 3). Enfin, le niveau marin redescendra à celui que l'on connaît aujourd'hui au cours des deux derniers millénaires (Dionne 1987 : 242).

2.2. Contexte culturel paléohistorique

L'occupation humaine dans la région de Québec remonte à plus de 10 500 ans, au moment où la mer de Champlain occupait encore la vallée du Saint-Laurent. À divers endroits sur le plateau de Québec et en basse-ville, on trouve des indices isolés de la présence humaine à la période Archaïque (9 000 à 3 000 ans AA), bien que celles-ci demeurent toujours peu diagnostiques. Un site s'associant possiblement à l'Archaïque moyen (7 000 à 6 000 AA) (CeEt-884) se trouve dans le secteur de la rue Langelier dans le quartier Saint-Sauveur (Rouleau et Fortier 2011). Pour l'Archaïque récent (6 000 à 3 000 AA), un des seuls exemples d'une occupation paléohistorique découverte *in situ* sur le plateau de Québec provient du site CeEt-387, à la place d'Youville (Groupe Harcart 1988). Sur ce site ont été trouvés une centaine de témoins lithiques, principalement des éclats de chert vert à radiolaires, et un cercle de charbon de bois qui a été daté à 3 960 ± 70 années radiocarbone AA (4 412 ans cal. AA).

Des occupations plus récentes ont été documentées sur les basses terrasses bordant le fleuve Saint-Laurent, notamment sur la pointe de Québec où se trouve le site de Place-Royale (CeEt-9) et à Sillery (CeEt-5), où des sépultures remontant au Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 AA) et au Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA) ont entre autres été découvertes. Les sites de la maison Hazeur (CeEt-201) et de la rue Sous-le-Fort (CeEt-601), localisés à 11 m ANMM, ont livré des témoins et des niveaux en place associés à des occupations du Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 AA) (Cérane 1994). L'analyse du matériel archéologique et de leur contexte, en contrebas de la côte de la Montagne, a démontré une exploitation *in situ* d'une source de chert qui se trouve dans l'escarpement.

Durant la paléohistoire récente et jusqu'à la période historique, la pointe de Québec continue d'être occupée. Au Sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA), des groupes iroquoiens occupent la région de Québec et se rassemblent dans des villages parfois palissadés pouvant compter plusieurs centaines de personnes. Les niveaux d'occupations autochtones paléohistoriques et de la période de Contact de

Place-Royale (CeEt-9) ont été localisés entre 9,10 m et 9,80 m ANMM (Mandeville et Séguin 1976, Mandeville 1980).

Pour le secteur du site du Séminaire, malgré la découverte d'artéfacts lithiques témoignant de la présence humaine durant la paléohistoire, aucune datation radiométrique n'a permis de dater précisément les contextes d'occupation. Les travaux menés en 1991 (Hébert 1992), 1993 (Plourde 1993), 1994 (Plourde 1995) et en 2022 (La Horde 2023) ont tous permis de récolter des éclats et objets en pierre taillée sur le site. Les assemblages sont dominés par le chert de Québec, mais on y trouve également du quartz, du quartzite, et même certains matériaux exotiques comme le jaspe rouge. La découverte d'une pointe de projectile de type *Madison*, associé au Sylvicole supérieur récent (600 à 400 AA) permet de proposer une occupation du secteur par des groupes iroquoiens durant la paléohistoire tardive, bien que cet artéfact provienne d'une couche de remblai et a donc probablement été déplacé de son contexte d'origine (Plourde 1995 : 3).

À partir d'études palynologiques conduites à la suite des fouilles archéologiques menées dans la cour du séminaire en 1994 (Rouleau et Desgagné 1995), il fut possible de déterminer que l'environnement du promontoire de Québec au tout début de la colonisation française était caractérisé par une alternance de secteurs herbacés et boisés (sous-bois d'arbustes) parsemés de crêtes de schistes. Cette configuration du couvert végétal pourrait être attribuable des occupations humaines répétées sur le site, ayant formé des clairières et des zones déboisées. Dans certaines de ces dépressions, il est probable que de petites mares d'eau à fond argileux aient existé (Garneau 1994 : 20). Les analyses archéobotaniques ont permis d'identifier dans le niveau naturel la présence de graines de sureau, de framboisier, de petit merisier, d'aralie et de pimbina (Fortin 1994 : 16).

2.3. Cadre culturel historique

2.3.1. La ferme Hébert et Couillard

L'utilisation de l'espace aujourd'hui occupé par le stationnement du pavillon Camille-Roy est bien documentée dès lors que le Séminaire en prend possession. Cela n'est toutefois pas le cas pour la période précédente, alors que les familles Hébert et Couillard en sont propriétaires. L'information

concernant cette période du 17e siècle qui est parvenue jusqu'à nous provient surtout des récits du frère récollet Gabriel Sagard (1976), de Samuel de Champlain (Giguère 1973), ainsi que de quelques communications des Hébert et des Couillard. Daniel Simoneau (1995a) fait un recensement détaillé de ces documents et devrait être consulté pour une histoire complète de l'utilisation par les Hébert et les Couillard de la terre sur laquelle se trouve le secteur d'intervention. Ce rapport s'en tient donc plus strictement aux données pertinentes au secteur d'intervention.

Louis Hébert arrive à Québec en 1617 accompagné de sa famille et s'installe aussitôt sur le fief qui lui est concédé en 1623. Nommé fief du Sault-au-Matelot, il est constitué de terres sur le cap Diamant et en Basse-Ville. Sagard signale qu'au moment de la concession, la famille Hébert y a déjà fait construire des bâtiments, sans spécifier leur emplacement ni leur nombre (Sagard 1976). En 1634, le fief est partagé entre les héritiers de Louis Hébert, et ce nouveau lotissement signifie vraisemblablement la construction de nouveaux bâtiments. Si l'emplacement exact de la plupart de ces bâtiments reste un mystère, quelques-uns ont été trouvés en fouille archéologique. Les plans de Bourdon (Figure 5 et Figure 6) n'illustrent aucune de ces installations, mais le plan de 1670 (Figure 7) indique qu'un noyau de bâtiments se trouverait au nord-ouest du secteur d'intervention. Ce sont probablement les fondations de certains de ces bâtiments qui ont été décrites en 1991 par la Ville de Québec (Ville de Québec 1996). Si l'on n'exclut toutefois pas la possibilité que des bâtiments liés à la ferme Hébert/Couillard se soient trouvés dans le secteur d'intervention, il semble que l'espace ait avant tout servi à des fins agricoles.

Sagard et Champlain décrivent tous deux le type d'exploitation que les familles Hébert/Couillard font de leur terre en détail (Giguère 1973 : 235, Sagard 1976 : 37). Ils mentionnent du bétail, du blé, un pommier, des vignes et une multitude de légumes tous venus d'Europe. Sagard rapporte aussi que la culture de plantes indigènes sert au commerce de la fourrure, alors qu'« on y sème aussi tous les ans force blé d'Inde et des pois que l'on traite par après aux Sauvages pour des pelleteries » (Sagard 1976 : 37). La seule source historique qui nous livre un peu d'information quant à l'endroit où l'on exploitait ces ressources est le plan de 1670 (Figure 7) qui illustre des terres exploitées quelque part entre le secteur d'intervention et les bâtiments de ferme au nord-ouest. Il est impossible de dire si l'auteur du plan a intégré toutes les structures alors présentes sur les terres ou si certaines n'ont pas retenu son attention (Simoneau 1995a : 6).

Les Autochtones mentionnés par Sagard peuvent correspondre à plusieurs communautés différentes. On pense d'abord à la communauté huronne-wendat qui, après une première moitié du 17e siècle tumultueuse, quitte le lac Ontario pour se diriger, entre autres, vers Québec. Avant de s'établir définitivement à Wendake, ces derniers seront relocalisés à plusieurs reprises à Québec et dans les alentours, et un de ces arrêts est près des terres des Hébert et des Couillard comme en témoignent les plans de Bourdon de 1663 et de 1660 (Figure 5 et Figure 6). Le gouverneur Louis d'Ailleboust de Coulonge fait construire un fort que plusieurs familles wendates occupent de 1656 à 1667 (Labelle 2014). Le fort disparaît du plan de 1670 (Figure 7). La description de Sagard est cependant plus vieille que l'arrivée de cette communauté précise, et les récits de voyage de Cartier font état de différentes communautés fréquentant le Saint-Laurent. Il est donc vraisemblable que ces échanges aient pu durer durant toute l'occupation des Hébert et des Couillard.

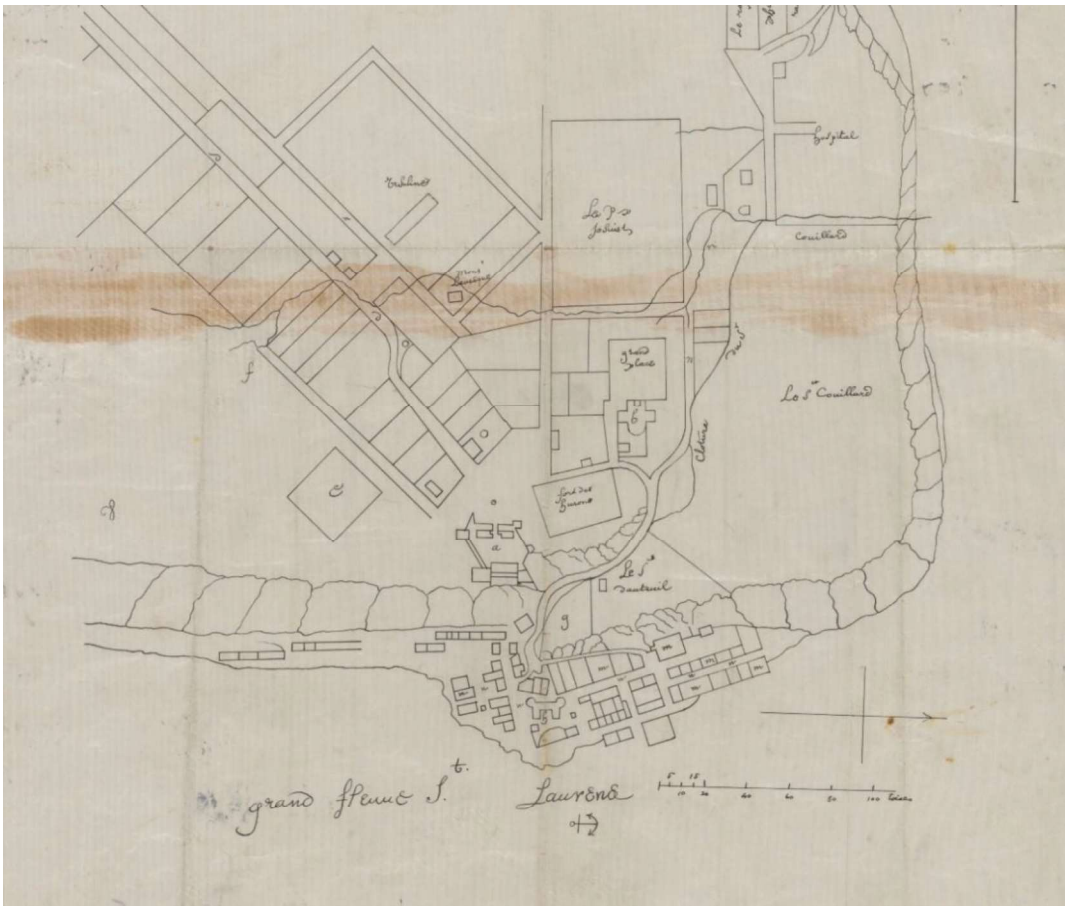


Figure 5 : Extrait du *Vrai plan du haut et bas Québec comme il est en l'an 1660* par Jean Bourdon.
BAnQ E21,S555,SS1,SSS22,P61

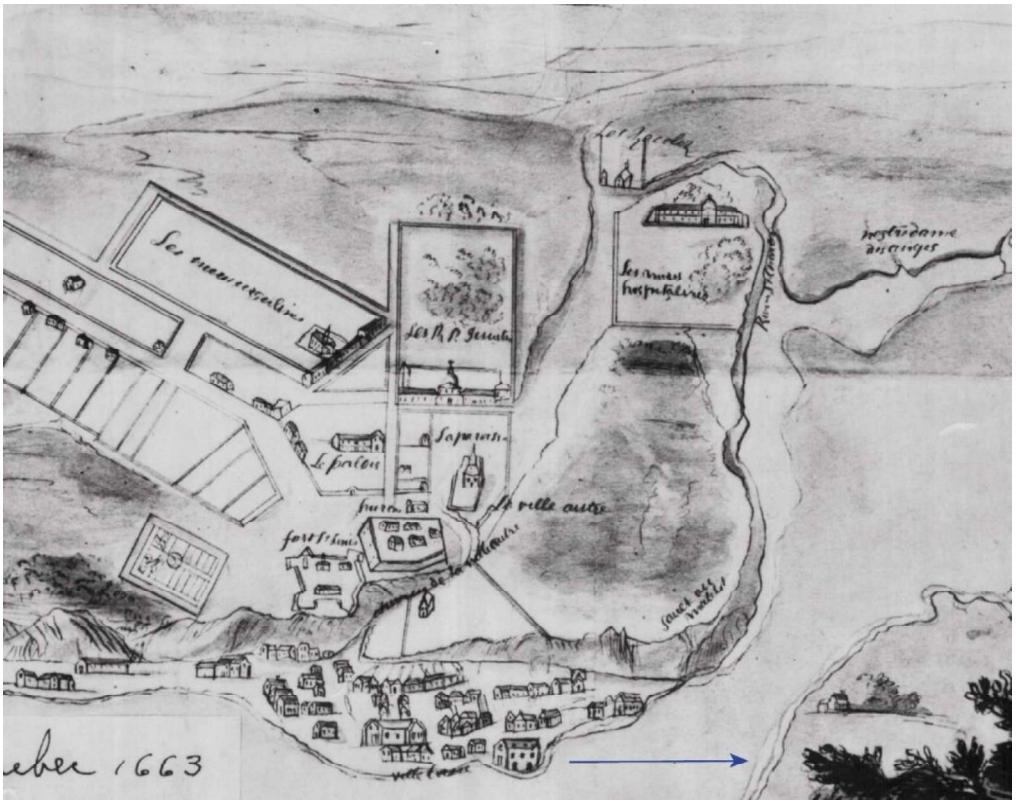


Figure 6 : Extrait du *Véritable plan de Québec en 1663,* attribué à Jean Bourdon. La flèche bleue indique le nord.
BAnQ P600S4,SS2,D653



Figure 7 : Extrait du plan anonyme *La ville haute et basse de Quebek en la Nouvelle France* de 1670. La flèche bleue indique le nord.

BAC 4128647

2.3.2. Le Séminaire de Québec

En 1668, Monseigneur de Laval fait l'acquisition du terrain englobant le secteur d'intervention pour y bâtir le séminaire. La vocation originale de l'institution est l'enseignement de la langue et de la culture française aux Autochtones, mais sa mission s'étend rapidement à tous les jeunes voulant faire des études. Le noyau institutionnel prend forme avec la construction du Petit Séminaire en 1677 puis de l'aile de la Procure en 1681 (Figure 8 et Figure 9), près de la Basilique-cathédrale Notre-Dame-de-Québec, tandis que le secteur d'intervention est aménagé en jardin où l'on fait pousser fruits et légumineuses (Simoneau 1995a : 7). À l'origine, ce jardin est orienté dans le même axe que les bâtiments, perpendiculairement à l'aile de la Procure. L'orientation ne change pas immédiatement après la construction de l'aile de l'université Laval en 1856, aujourd'hui le pavillon Camille-Roy (Figure 10). Plus tard, ils sont réaménagés parallèlement au grand bâtiment.

Finalement, le jardin du séminaire perd progressivement sa vocation potagère dans la deuxième moitié du 19e siècle et devient un espace de villégiature. Dans la portion sud du jardin, on aménage des aires récréatives telles que des terrains de jeux de balle (Figure 11) et de tennis. Cette aire de jeu gagne progressivement du terrain aux dépens des jardins (Figure 12), avant de disparaître à son tour à partir des années 1960 pour faire plus de place au stationnement (Simoneau 1995a : 8). Une imposante plateforme accompagnée d'un mur pour jeu de balle sont érigés dans la portion sud du secteur d'intervention entre 1871 et 1876 (Figure 13 et Figure 14). Cette structure repose sur des piliers de pierres (Figure 15), lesquels ont été découverts et décrits lors de l'intervention de la Horde patrimoine appliqué (2023).

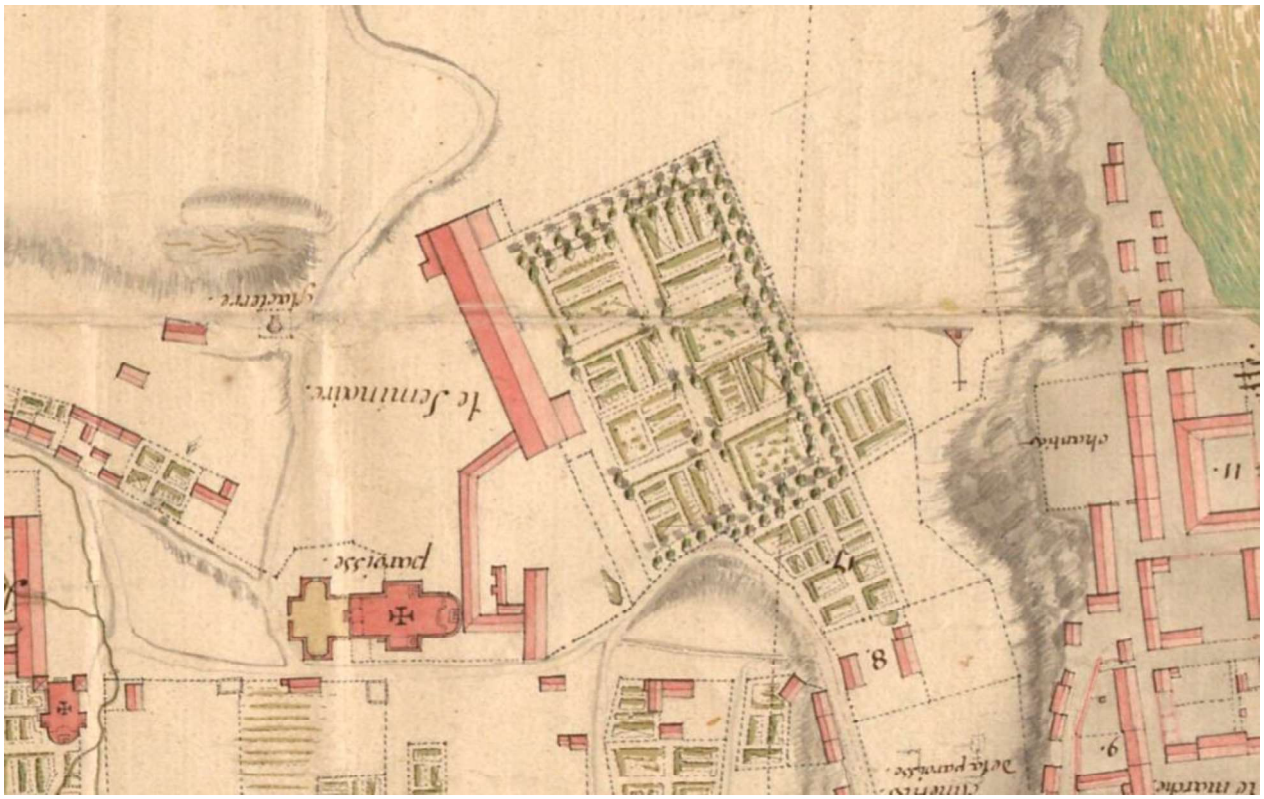


Figure 8 : Extrait du *Plan de la ville et chasteau de Québec, fait en 1685, mezurée exactement, par le Sr de Villeneuve*. Orienté vers le nord.

ANOM, 3 DFC B 349, II

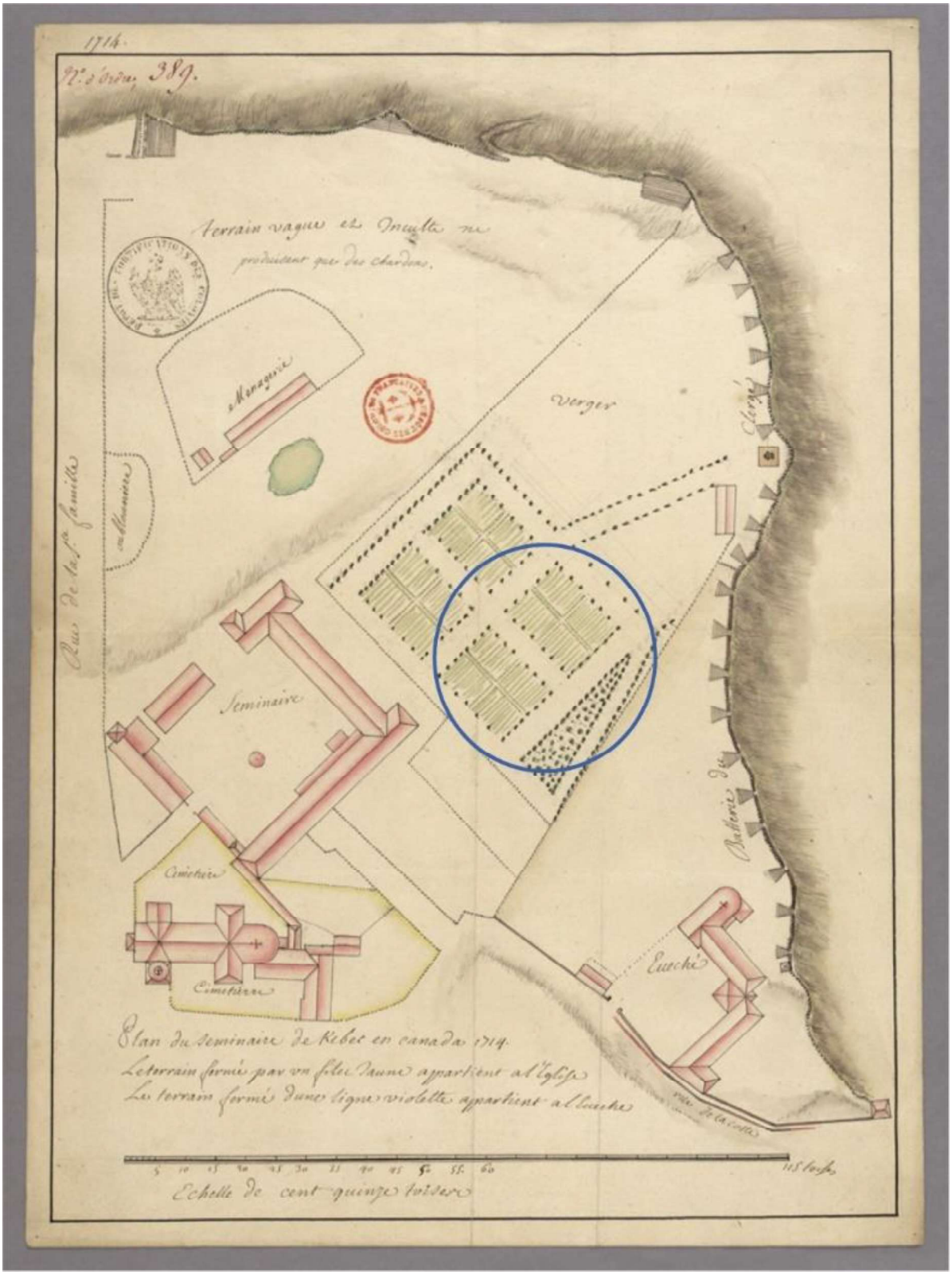


Figure 9 : *Plan du séminaire de Kebec en Canada 1714,* anonyme. Le jardin est alors orienté en fonction des bâtiments du séminaire. Le secteur d'intervention approximatif est encerclé de bleu.

ANOM, 3 DFC 389C



Figure 10 : Vue des jardins du Séminaire vers 1875, par L.P. Vallée.
Tiré de Simoneau 1995a : 66. ANQ, fond initial, GH 470-49



Figure 11 : *Insurance plan of the City of Quebec, Canada* par C.E. Goad en 1898. Un terrain de jeu est aménagé dans la portion sud du stationnement.

BAnQ 0003028680

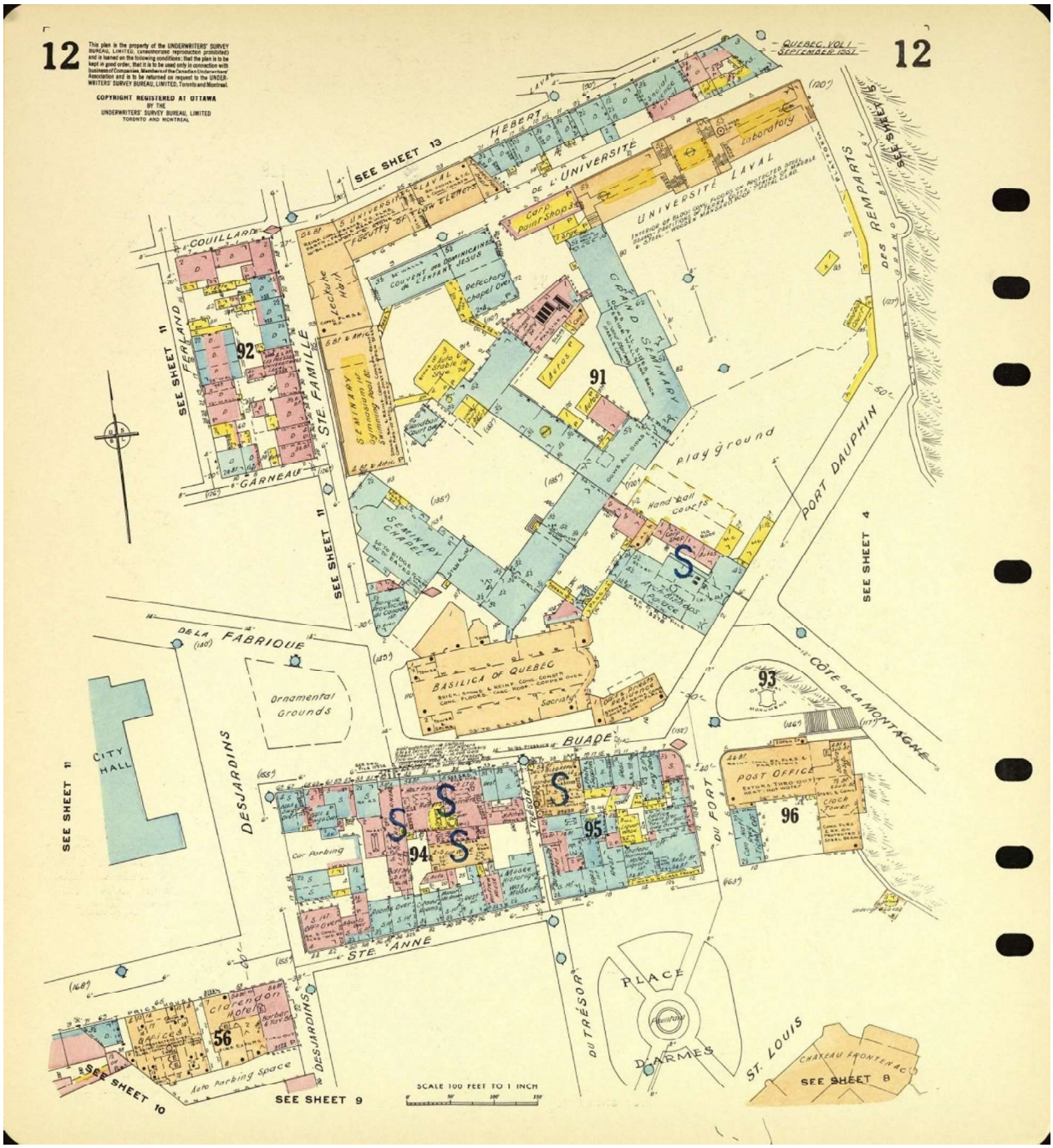


Figure 12 : *Insurance plan of the city of Quebec* par Underwriters's Survey Bureau en 1957. Le terrain de jeu présent dans la portion sud du terrain s'est agrandi vers le nord.

BAnQ 0000174294



Figure 13 : Jardins du Séminaire de Québec en 1871. Le jeu de balle n'est pas encore construit. Vue vers le sud. Fonds Séminaire de Québec. PH1998-3240



Figure 14 : Jardins du Séminaire de Québec en 1876. La plateforme pour le jeu de balle apparaît au sud de la maison du jardinier. Vue vers le sud.

Fonds Séminaire de Québec. PH1998-3238

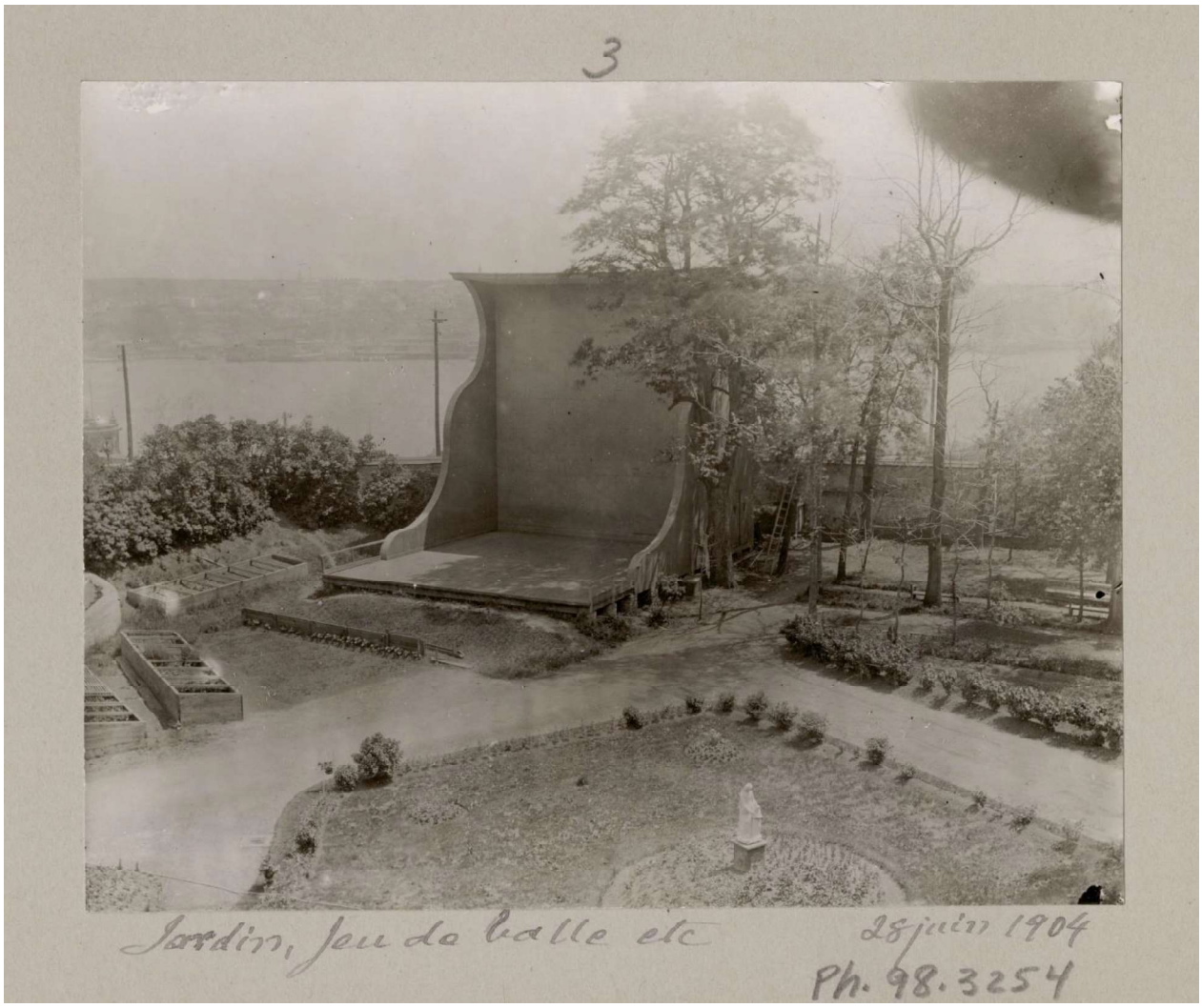


Figure 15 : Jardins du Séminaire de Québec en 1904. On peut voir, sous la plateforme du jeu de balle, les piliers sur lesquels elle repose. Vue vers le sud-est.

Fonds Séminaire de Québec. PH1998-3254

2.4. Interventions archéologiques antérieures

Le secteur des jardins du Séminaire, où a eu lieu l'intervention de 2023, a fait l'objet de deux grandes phases d'aménagements. La première a lieu dans les années 1990 en aval de la construction du gymnase au nord du secteur d'intervention (Simoneau 1995a, 1995b; Rouleau et Desgagnés 1995) et la deuxième est celle dans laquelle s'insère l'intervention de 2023, soit la rénovation du pavillon Camille-Roy pour la création d'un Espace bleu (La Horde patrimoine appliqué 2022a, 2022b, 2023). Avant ces grands travaux, une surveillance archéologique a été menée par la Ville de Québec en 1986 lors de la réfection

d'une partie du mur d'enceinte du stationnement. Les excavations ont atteint une profondeur de 0,50 m et l'intervention archéologique n'a donné aucun résultat (Simoneau 1995a : 4).

Dans les années 1990, le collège François-de-Laval prévoyait construire un gymnase souterrain dans la portion nord du stationnement, près du pavillon Camille-Roy. Un inventaire archéologique a été mené en 1993 afin d'explorer le potentiel archéologique important du stationnement sous la forme de six sondages manuels, dont deux ont été creusés dans l'aire visée par les travaux de 2023 (Simoneau 1995a). À la suite de l'inventaire, on a constaté que les couches archéologiques étaient préservées et qu'elles permettaient de décrire autant l'occupation des Hébert et des Couillard que l'utilisation de l'espace comme jardin par le Séminaire. Des fouilles archéologiques ont recommandé avant la construction du gymnase et ont été réalisées en 1994 (Rouleau et Desgagnés 1995). Les résultats de l'intervention portent surtout sur les jardins du Séminaire. Finalement, la même année, la Ville de Québec a creusé une tranchée de 23,00 m le long de la face est du mur d'enceinte du stationnement (Simoneau 1995b). Les fondations d'un ancien mur d'enceinte y ont été dégagées.

En 2021 débutent les travaux d'aménagements dans les jardins du Séminaire en lien avec la création d'un Espace bleu. Une surveillance archéologique a lieu lors de travaux pour une nouvelle entrée du pavillon Camille-Roy, donnant sur le stationnement (La Horde patrimoine appliqué 2022a). Le constat est que le secteur a été fortement perturbé par la construction du gymnase. Ensuite, en prévision des travaux majeurs dans la portion sud du stationnement, on procède à une caractérisation environnementale et géotechnique du secteur. La surveillance archéologique des travaux ne donne pas de résultat, l'exercice se prêtant mal à la collecte de données archéologiques (La Horde patrimoine appliqué 2022b).

Puis, en 2022 a eu lieu un inventaire archéologique accompagné de la fouille d'une zone névralgique du secteur à l'étude. L'intervention mènera à la découverte de matériel lithique paléohistorique et d'artéfacts associés aux familles Hébert et Couillard (La Horde patrimoine appliqué 2023). Aucun outil de pierre taillée n'a été recueilli et il a été impossible de déterminer à quelle période culturelle cette occupation était associée.

3. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION

L'inventaire et la fouille effectués dans le secteur d'intervention en 2022 (La Horde patrimoine appliqué 2023) ont permis une collecte intensive des données archéologiques matérielles et stratigraphiques. La supervision archéologique de 2023 s'inscrit dans la suite directe de ces interventions et les résultats qui en sont issus sont majoritairement décrits et interprétés en complément aux conclusions de l'inventaire archéologique de 2022.

3.1. Phase 0 : Sol naturel

Étant donné la nature de l'intervention, il a été nécessaire d'atteindre le roc presque partout lors de l'excavation. En général, la surface du roc sain est atteinte à une profondeur qui varie entre 1,20 m et 2,10 m sous la surface, les profondeurs les plus importantes se situant dans la portion sud du secteur d'intervention, atour des tranchées exploratoires 25D et 25E. La seule donnée d'exception a été observée dans la tranchée 25B où, malgré une profondeur de 3,00 m sous la surface (Photo 1), l'on n'a pas atteint le roc. Puisqu'aucun puits géothermique ne devait être installé à cet endroit précis, il a été décidé de cesser le creusement avant l'atteindre du roc.

Dans la tranchée exploratoire 25B, à environ 0,50 m de la surface, on atteint une couche de limon brun-beige riche en plaquettes de schiste d'une épaisseur de 0,40 m (25B3), qui pourrait correspondre à un sol d'origine anthropisé. En dessous, on note une séquence de trois couches, en commençant avec un limon brun pâle sans inclusion d'une épaisseur de 0,44 m (25B4). Ensuite, on observe un limon argileux beige orangé de 0,60 m d'épaisseur (25B5), et finalement on creuse dans une couche de roc friable d'une épaisseur de plus de 1,00 m dont la base n'a pas été atteinte (25B6). Ces trois dernières couches ne présentaient aucune trace anthropique et sont probablement naturelles et stériles. S'il s'agit bien d'un processus naturel, il peut s'agir d'un processus géologique ou hydrologique, par exemple. L'analyse palynologique de Garneau en 1994 (Garneau 1994 : 20) suggère la présence de petites mares d'eau entre les crêtes rocheuses sur ce terrain. Considérant la proximité d'une telle crête rocheuse au

nord-est, aujourd'hui communément appelé le parc du préau, il est possible que cette dépression témoigne de ce type d'accumulation d'eau.

Si la surface du roc sain est plutôt irrégulière dans tout le secteur d'intervention, la profondeur de la surface du sol naturel d'origine varie moins. Presque partout, le sol naturel correspond à un limon argileux beige orangé à gris jaunâtre contenant des inclusions de schiste dont le pourcentage dans la couche varie en fonction de l'épaisseur de la couche et de son emplacement (exemple : Annexe A : CeEt-32-CS-03-25C-OUEST, Photo 2). Une différence notable est néanmoins observée dans le coin nord-est de l'aire d'intervention.

En effet, tel qu'observé lors de l'inventaire de 2022 (La Horde patrimoine appliqué 2023 : 70), le coin nord-est du secteur d'intervention, donc autour de la tranchée exploratoire 25A, diffère beaucoup du reste du secteur. À cet endroit, au lieu d'un sol limoneux, on atteint une couche d'une épaisseur maximale de 0,75 m et presque entièrement formée de plaquettes schistes à seulement 0,35 m sous la surface du sol (Photo 3). Ce qu'on appelle aujourd'hui le parc du préau consiste en une bute rocheuse couverte de végétation (Photo 4). Des murets et escaliers y ont été construits au 19^{e} siècle pour mieux en définir les limites et sa forme d'origine a pu être altérée, ses pentes réduites ou oblitérées. La présence de cette épaisse couche de schiste près de la surface du sol dans la portion nord-est de l'aire d'intervention est vraisemblablement associée à cette butte.



Photo 1 : Paroi nord de la tranchée 25B, dans laquelle la surface du roc sain n'a pas été atteinte à 3,00 m de profondeur.



Photo 2 : Paroi nord-ouest de 25C, où l'ont voit le sol naturel stérile, orangé à cet endroit, au-dessus du roc.
CeEt-32-2023-NUM1-015



Photo 3 : Paroi sud de 25A, où l'on peut voir l'épaisse couche de schiste concassé près de la surface.
CeEt-32-2023-NUM1-002



Photo 4 : Paroi est de l'excavation 26A. En arrière-plan se trouve le parc du préau, couvert de végétation. Vue vers l'est.

CeEt-32-2023-NUM1-072

3.2. Phase 1 : Occupation autochtone paléohistorique (avant 1617) et Phase 2 : Occupation domestique des Hébert/Couillard (1617-1668)

Suivant les recommandations issues de l'inventaire de 2022, une multitude de sondages manuels ont été creusés partout dans le secteur d'intervention (Photo 5) dans l'espoir de localiser de nouvelles concentrations d'artéfacts paléohistoriques, et peut-être même des outils lithiques. En effet, lors de l'inventaire de 2022, c'est 355 éléments lithiques qui ont été récupérés dans le sol d'origine dit naturel (La Horde patrimoine appliqué : 13). Plusieurs types de matière première ont été identifiés, mais aucun outil diagnostique n'a été collecté et on n'a donc pas pu associer cette occupation à une période culturelle précise. Toutefois, malgré un inventaire manuel rigoureux, seuls quelques blocs de chert ont été trouvés et ils ne correspondaient pas à des rebuts de taille. Il ne fut donc pas possible de bonifier

les données de 2022 ni de préciser les conclusions qui ont été présentées pour cette période d'occupation.

Il en va de même pour la période d'occupation associée aux Hébert et aux Couillard avant la vente du terrain à Monseigneur de Laval. Les traces archéologiques de cette période sont ténues et se résument principalement à la culture matérielle puisqu'aucun vestige associé à cette période n'a été identifié dans le passé. L'inventaire archéologique mené en 2022 fait état d'une collection de menus objets, mais les résultats de l'intervention de 2023 sont encore une fois décevants, même avec le tamisage des sols. Au plus, la supervision archéologique a permis de confirmer qu'aucune structure associée à cette époque ne se trouvait dans le secteur à l'étude.



Photo 5 : Sondage et tamisage en cours, sous-opération 26B, dans l'objectif de trouver du matériel lithique ou des artéfacts associés aux premières occupations euro-canadiennes du secteur. Vue vers l'ouest.
CeEt-32-2023-NUM1-258

3.3. Phase 3 : Séminaire de Québec (17e et 18e siècle)

3.3.1. Possible aire de rejet liée au jardin

L'aire d'intervention était aménagée en jardins du début de l'occupation du secteur par le Séminaire jusqu'à l'époque moderne. Avant le 19e siècle, il s'agissait avant tout d'une aire cultivée pour laquelle nous n'avons pas identifié de traces archéologiques. Les archives ne font mention d'aucune structure à cet endroit et les couches archéologiques qui pourraient être associées à ces jardins n'ont pas livré beaucoup d'artéfacts. Au plus, la présence de matières organiques dans les sols observés dans la portion ouest du secteur témoigne-t-elle peut-être de cette phase.

Il existe toutefois une concentration d'artéfacts qui peut livrer davantage informations concernant la gestion de l'espace durant cette période. En effet, au coin nord-est du secteur près de la bute du préau, se trouve une concentration d'artéfacts aux fonctions domestiques représentant une longue période (Figure 16, Photo 6 et Photo 7). La concentration se poursuit vers le nord-est, donc vers la bute du préau, et plus d'artéfacts pourraient d'ailleurs s'y trouver. Les plus vieux objets récoltés ont été produits possiblement au 17e siècle et les plus récents vers la fin du 19e siècle. Dans ce secteur, la séquence stratigraphique est composée de cinq couches de sols archéologiques (Annexe A, CeEt-32-CS-08-26B-NORD). En partant avec l'événement le plus récent, on rencontre d'abord un niveau de gravier gris de type 0-¾ de pouces (26B1). Ensuite, on observe un sable limoneux brun pâle avec des inclusions de galets de schiste, d'une épaisseur moyenne de 0,20 m (26B2). Cette couche couvre presque l'entièreté du secteur d'intervention. En dessous se trouve une mince couche de 0,06 m de sable et de mortier en nodules, contenant de gros morceaux de briques et des traces de charbons de bois (26B3). Cette couche est précédée d'un sable limoneux brun avec des inclusions de schiste, de mortier et de briques, d'une épaisseur moyenne de 0,19 m (26B4) et finalement d'un niveau de plaquettes de schiste (26B5) correspondant au roc friable. Les artéfacts proviennent majoritairement de la couche 26B4.

Dans cette concentration, ce sont 104 artéfacts qui ont été collectés, pour la plupart des objets en terre cuite (n = 98). Dans cette catégorie, on identifie une très grande variété de types de céramiques, la plupart des objets étant des contenants. Les dates entre parenthèses correspondent à la période approximative durant laquelle la production des objets ou de types de décors particuliers est la plus grande. Pour ne nommer que les plus nombreux et les plus diagnostiques, la concentration contenait

un fragment de contenant de porcelaine fine dure orientale (c. 1695- c. 1797), un fragment de contenant de grès fin blanc à glaçure saline (c. 1750 – c. 1775), un encrier de grès grossier de type Derbyshire, plusieurs terres cuites fines dont trois fragments d'un bol à glaçure jaune clair (c. 1830 – c. 1945), des fragments de plusieurs contenants et assiettes de TCF vitrifiée dont un possède un décor de blé (c. 1860 – début du 20e siècle), ainsi que des fragments de TCF blanche d'un bol (c. 1850 – 20e siècle), d'un couvercle, d'une assiette (c. 1829 – c. 1880) et d'un contenant indéterminé. Ensuite, la couche contient quatre fragments de contenants en *creamware*, ainsi qu'une multitude de fragments de terre cuite commune provenant de bols, d'un pot à plante, de jattes ou terrines et d'autres contenants à fonction indéterminée. Les productions de ces terres cuites communes sont locales, anglaises, françaises et italiennes. Finalement, on trouve dans la couche un fragment de contenant de faïence brune, ainsi que 26 fragments de faïence blanche correspondant à des assiettes et d'autres types de contenants indéterminés. Ces faïences blanches sont probablement majoritairement de production anglaise, mais au moins un d'entre eux est une production française. À ces artéfacts de terre cuite s'ajoutent un objet de métal correspondant possiblement à un élément de quincaillerie, une possible boucle de chaussure en laiton, un bouchon de verre de type *Club sauce* et trois fragments de bouteilles de verre vertes.

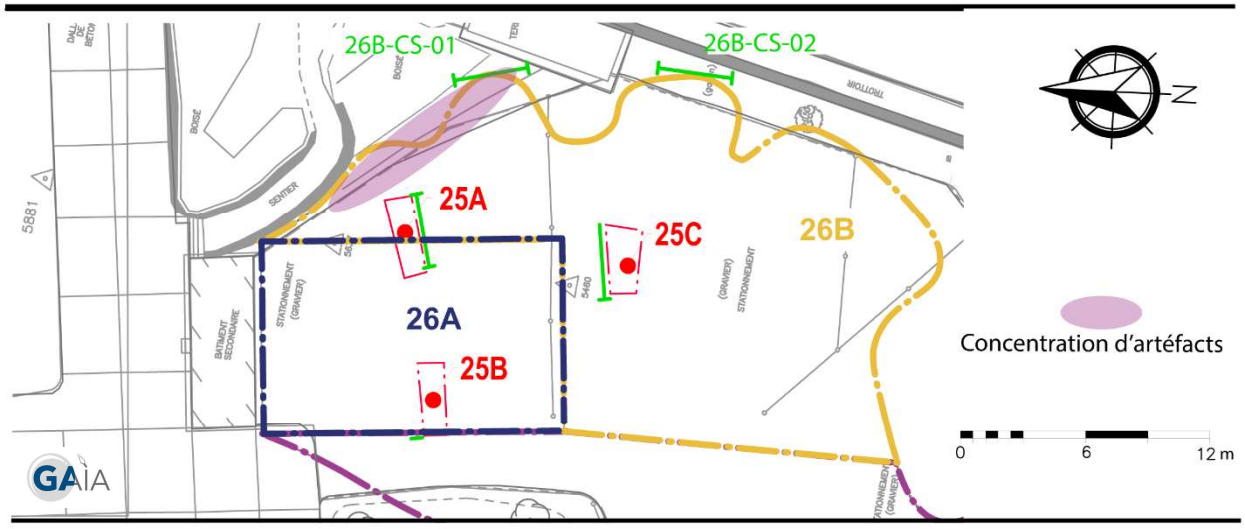


Figure 16 : Extrait du Plan de localisation des opérations 25 et 26 modifié pour illustrer la concentration d'artéfacts à l'extrémité nord-est du secteur d'intervention.



Photo 6 : Paroi est de 26B, à l'extrémité nord. Les artéfacts proviennent surtout de la couche sous le niveau riche en brique rouge.

CeEt-32-2023-NUM1-103



Photo 7 : Emplacement général de la concentration d'artéfacts trouvée dans le secteur nord-est de 26B. On peut voir le préau dans la photo. La bute est à gauche tout juste hors de la photo.

CeEt-32-2023-NUM1-104

La particularité de cet assemblage réside dans la variété de matières rencontrées, d'époques représentées et dans la fonction presque entièrement domestique des artéfacts. Le Régime français des 17e et 18e siècles est représenté par des tessons de faïences, de la terre cuite grossière de Saintonge et de la terre cuite grossière d'Italie du Nord (Photo 8). Les artéfacts couvrent aussi la période du Régime britannique durant les 18e et 19e siècles avec, par exemple, du grès fin blanc à glaçure saline, des terres cuites grossières du Staffordshire et du nord-est de l'Angleterre et des faïences blanches (Photo 9). La concentration d'artéfacts contient même des objets produits vers la fin du 19e siècle et durant le 20e siècle, tels que des terres cuites fines blanches et tessons de verre (Photo 10).



Photo 8 : Artéfacts associés au Régime français provenant de la concentration près du préau. En haut : TCG Saintonge, TCG d'Italie du Nord, faïences blanches. En bas : Faïence brune, faïence blanche.
Photo : M. Renaud



Photo 9 : Artéfacts associés au Régime britannique provenant de la concentration près du préau. En haut : grès fin blanc à glaçure saline, terre cuite grossière de Staffordshire et terre cuite grossière du nord-est de l'Angleterre. En bas : faïences blanches anglaises.

Photo : M. Renaud

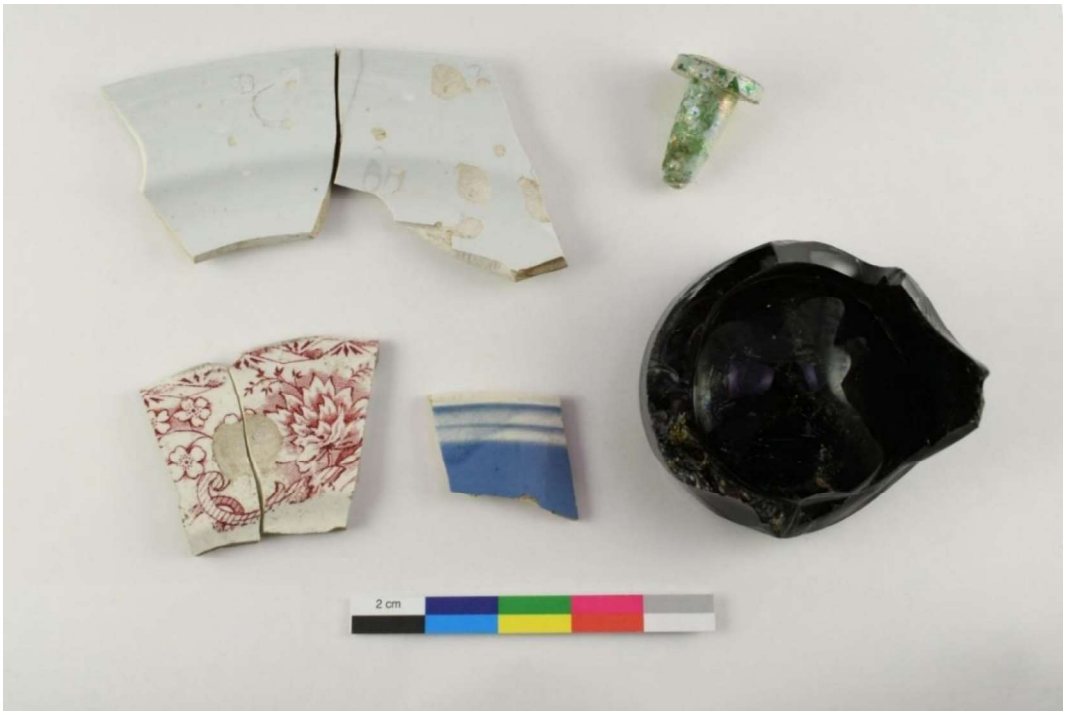


Photo 10 : Artéfacts de la deuxième moitié du 19e siècle et du 20e siècle provenant de la concentration près du préau. En haut : terre cuite fine blanche vitrifiée, verre teinté vert. En bas : terre cuite fine blanche, verre coloré transparent vert foncé.

Photo : M. Renaud

L'assemblage de culture matérielle hétérogène pourrait correspondre à un remblai ayant servi à couvrir le terrain ou à le rehausser, mais l'hypothèse la plus probable est tout autre. En effet, sur la photo de 1863 (Figure 17), on peut voir la maison du jardinier placée au même endroit qu'aujourd'hui et derrière elle, à l'est, se trouve une butte couronnée d'arbres aujourd'hui appelée le parc du préau. Ce bosquet s'étend vers le sud au-delà des limites de la photographie. On peut voir la continuation de la butte en question sur une photo de 1904 (Figure 18), où elle s'étend beaucoup plus loin vers le sud qu'elle ne le fait aujourd'hui (exemple : Photo 11). On sait que la butte actuelle est composée de roc puisqu'il y est visible à la surface par endroits encore aujourd'hui, mais on sait également, grâce à l'excavation de cette année, que la butte rocheuse ne se poursuit pas au sud du préau actuel. En effet, des sols naturels ont été observés à cet endroit et indiquent que le terrain y était relativement plat, à l'instar du reste du secteur d'intervention. Ainsi, si la portion sud de la butte n'est pas une formation naturelle rocheuse, elle pourrait être anthropique.

Les jardins et champs cultivés sont généralement accompagnés d'aires de rejet, de dépotoirs ou de compost où jeter tout type de matériaux naturels et anthropiques. Il est fort possible qu'on ait tiré profit de la butte naturelle présente dans la portion nord-est du secteur d'intervention pour jeter ces déchets à proximité, résultant, au travers des siècles, en la longue bande qu'on peut voir sur la photo de 1904 (Figure 18). Cette bande surélevée a été arasée durant le 20^{e} siècle, effaçant du même coup la plupart des traces archéologiques pouvant confirmer ou infirmer cette hypothèse. Cependant, il est fort probable que la concentration d'artéfacts décrite ci-dessus soit l'une des dernières traces de rejets de déchets dans les jardins du Séminaire. Si c'est bien le cas, une intervention dans la portion sud de la butte du préau devrait pouvoir confirmer cette hypothèse.



Figure 17 : Photo du jardin du Séminaire en 1863 sur laquelle on peut voir la cabane du jardinier ainsi que la butte du préau en arrière, cette dernière se poursuivant plus loin vers le sud. Vue vers l'est.
Fonds du Séminaire de Québec. PH1998-3258

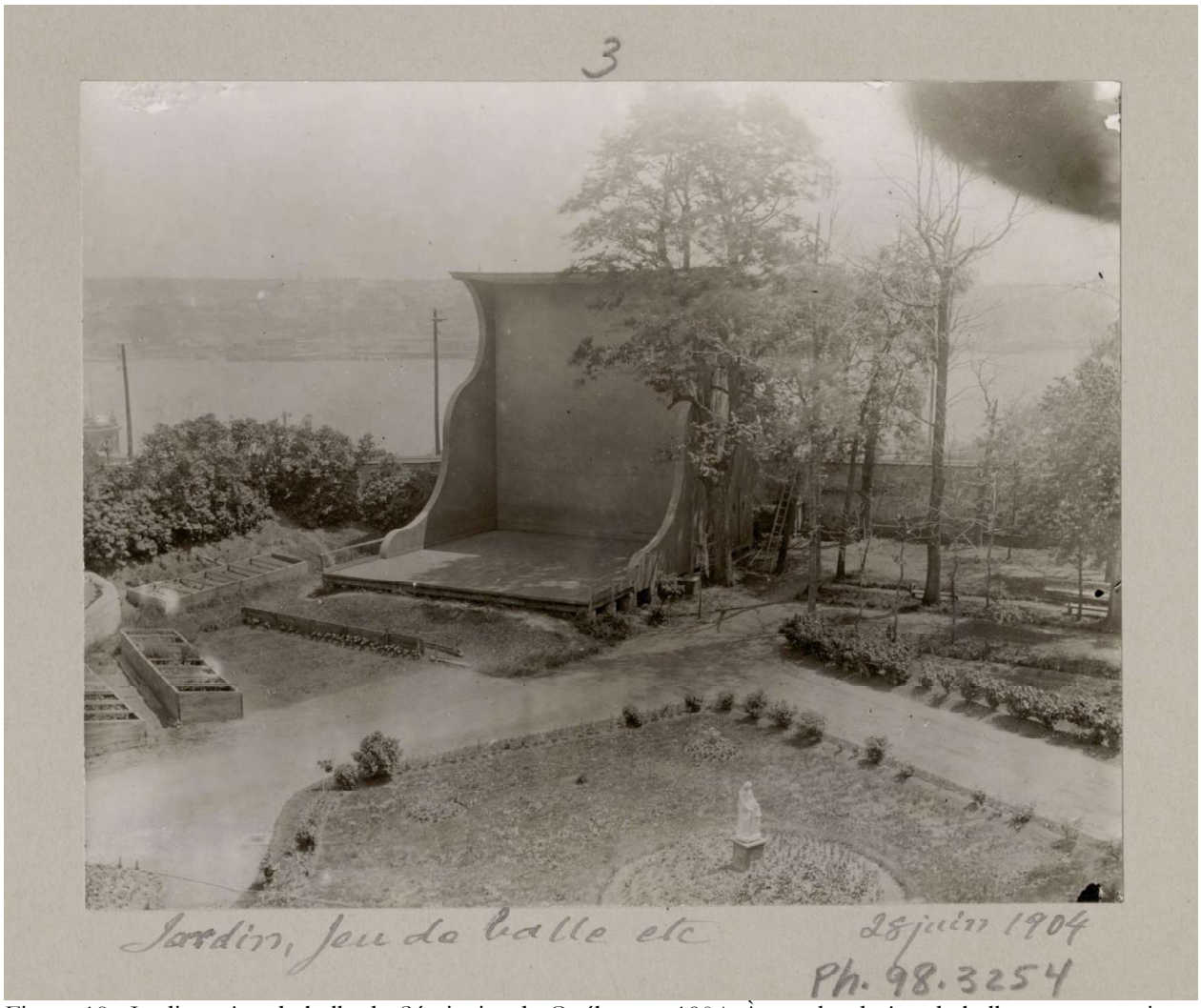


Figure 18 : Jardin et jeu de balle du Séminaire de Québec en 1904. À gauche du jeu de balle, on peut voir un monticule couronné d'arbres qui pourrait correspondre à une aire de rejet des jardins.
Fonds Séminaire de Québec PH1998-3254



Photo 11 : Photo des excavations du secteur nord. À gauche se trouve la cabane du jardinier et au fond le parc du préau actuel.

CeEt-32-2023-NUM1-059

3.3.2. Guerre de Conquête

L'événement ponctuel de la guerre de Conquête de 1754-1760 a laissé quelques traces archéologiques dans l'aire couverte par l'intervention. Elles prennent la forme de projectiles, soit deux boulets (Photo 12) et un fragment de bombe (Photo 13). Les boulets pèsent 10,2 kg et 11 kg, avec un diamètre d'environ 5,5 pouces. Ils correspondent à des boulets de 24 lb, un type de munition commun autant dans l'arsenal français que britannique. Le fragment de bombe, quant à lui, pèse 25,1 kg, ou 55,34 lb et avait probablement un diamètre de 13 pouces. Aucun des trois projectiles n'a été associé à une couche archéologique et ils ne peuvent donc servir de marqueur chronologique pour cette intervention.



Photo 12 : Boulets de 24 lb, trouvés dans 26B99 et 26C99.

Photo : M. Renaud



Photo 13 : Fragment d'une bombe trouvé dans 26A99.

Photo : M. Renaud

3.4. Phase 4 : Séminaire de Québec (19e et 20e siècle)

3.4.1. Piliers de soutènement d'un jeu de balle

Le tissu archéologique du secteur d'intervention est marqué par la construction d'un jeu de balle entre 1870 et 1873 (La horde patrimoine appliqué 2023 : 24). Ce jeu de balle consiste en une plateforme érigée sur pilotis avec des bases de pierres supportant la structure (Figure 18). Ces bases ont été trouvées et documentées lors de l'inventaire de la Horde en 2022 (Figure 19), puis redécouvertes lors de la surveillance en 2023 (Photo 14). Elles consistent en des assemblages de pierres équarries liées d'un mortier blanc. Leur surface aurait été arasée dans les années 1960.



Photo 14 : Surface de piliers de jeu de balle, sous-opération 26B.

CeEt-32-2023-NUM1-115

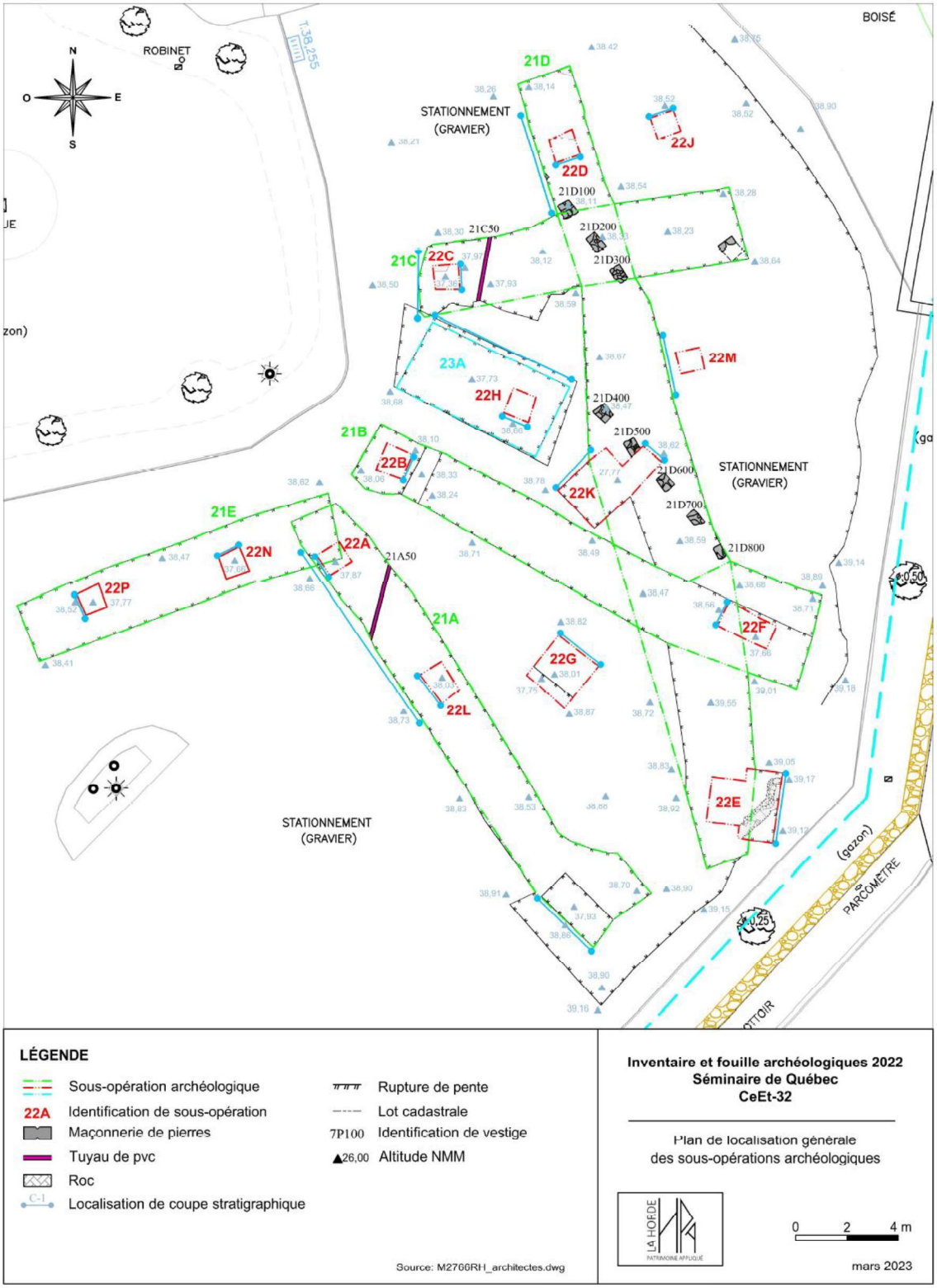


Figure 19 : Plan d'intervention de l'inventaire et de la fouille de 2022, illustrant l'emplacement des piliers du jeu de balle.

La horde patrimoine appliqué 2023

3.4.2. Aménagement de briques moderne

Dans la portion sud du secteur à l'étude (Figure 3) se trouve un vestige de briques (26C100, Photo 15 et Photo 16). Il s'agit d'un assemblage de briques et de mortier gris-beige formant le coin nord d'une structure. Il est composé de deux sections, une première orientée dans un axe sud-est vers le nord-ouest et mesurant 0,30 m de largeur et 0,91 m de longueur, et une deuxième orientée du sud-ouest vers le nord-est, mesurant 0,20 m de largeur et 0,55 m de longueur. L'ensemble a une hauteur moyenne de 0,30 m et a visiblement été arasé. Il a été découvert en préparant des pentes pour rendre l'excavation sécuritaire et a probablement été partiellement démoli lors de cette opération (Photo 17). Aucun artéfact n'a été découvert en association avec ce vestige. Puisqu'il est couvert d'une couche de scories (26C1) probablement associée au remblaiement du secteur en vue de l'aménagement du stationnement, on peut déduire qu'il était visible lors de cet aménagement ou qu'il a été arasé en même temps que le reste du secteur. Sa fonction reste indéterminée, mais la structure peut avoir servi de base à un des nombreux d'aménagements de surface observables sur les photos anciennes tels que des clôtures, des bancs et des poteaux divers (exemple : Figure 18).



Photo 15 : Surface du vestige 26C100.



Photo 16 : Vestige de brique 26C100, vue en coupe, vers le nord-est.

CeEt-32-2023-NUM1-252

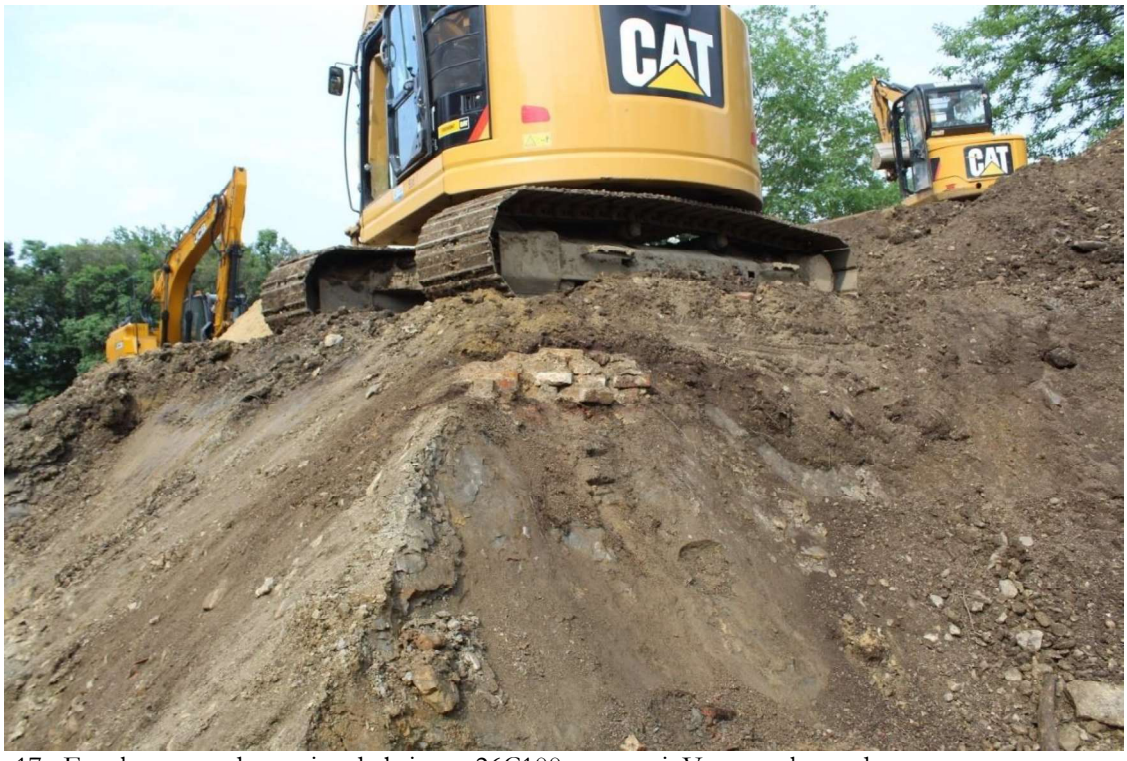


Photo 17 : Emplacement du vestige de briques 26C100, en paroi. Vue vers le nord-est.

CeEt-32-2023-NUM1-248

3.4.3. Arasement et nivellement du secteur pour l'aménagement du stationnement

Dans la portion sud-est du secteur d'intervention, entre les tranchées exploratoires 25C et 25E, se trouve une couche associée à un événement d'incendie. Cette couche de 0,02 m d'épaisseur se compose de charbons de bois, de matières organiques noires, de bois et d'une multitude de clous tréfilés (26B9, pas visible sur les croquis stratigraphiques). Outre les clous, aucun artéfact n'a été noté. À partir de la surface, on trouve une couche de pierre grise correspondant à la surface du stationnement (26B1), puis un remblai de nivellement composé de limon sableux brun couvrant l'entièreté du secteur d'intervention (26B2) et un niveau composé de scories et de rebuts de combustion (26B8). La couche d'incendie, 26B9, est située sous la couche 26B8.

En plus de la plateforme du jeu de balle, les photos anciennes de ce secteur illustrent des bacs de jardinage (Figure 17 et Figure 18). Puisque la couche d'incendie se situe directement sous les niveaux de remblais associés à l'aménagement du stationnement, on peut proposer qu'il s'agît probablement du dernier événement survenu dans le secteur avant sa transformation en stationnement. Lorsqu'il fut temps de niveler le terrain, on a peut-être décidé d'éliminer les rebus tels que les bacs de jardinage ou même des éléments du jeu de balle en les brûlant, avant de couvrir le tout d'un remblai. La présence exclusive de clous tréfilés indique que les éléments incendiés sont associés au 20^{e} siècle. Les bacs de jardinage et le jeu de balle apparaissent sur certaines photos prises alors que les clous tréfilés n'étaient pas encore communs, mais ces structures peuvent avoir été rénovées ou reconstruites plus tard.

À quelques endroits dans le secteur d'intervention (voir 25C4 et 26B3), on trouve une mince couche d'environ 0,06 m d'épaisseur composée de sable et de mortier avec des inclusions de morceaux de briques et de charbons de bois. À l'instar des éphémères couches de scories (26B8) et d'incendie (26B9) décrites dans le paragraphe ci-dessus qui sont présentes à plusieurs endroits dans l'aire d'intervention, cette couche est probablement associée à l'événement d'arasement, de démolition ou de nivellement précédant la pose du remblai avant l'aménagement du stationnement.

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2023, une supervision archéologique a eu lieu dans la portion sud du stationnement au sud du pavillon Camille-Roy (1 rue des Remparts). Cette intervention s'inscrivait à la suite d'un inventaire accompagné d'une fouille archéologique qui a eu lieu en 2022 dans le même secteur. Les objectifs de l'intervention étaient de collecter toutes les informations archéologiques mises au jour lors des travaux d'excavations, ainsi que de vérifier si des concentrations d'artéfacts paléohistoriques se trouvaient encore dans l'aire d'intervention. C'est dans cette optique que GAIA a dirigé la supervision archéologique dans le stationnement du Séminaire, du mois de mai au mois de juillet 2023.

Les objectifs de recherche ont été atteints. D'abord, des sondages manuels exploratoires ont été creusés dans tout le secteur et les sols ont été tamisés. Aucune trace d'occupation paléohistorique n'a été découverte, ce qui a permis aux travaux d'excavations de se poursuivre comme prévu. Finalement, une supervision archéologique en continu des excavations a permis de collecter des données bonifiant l'inventaire archéologique mené l'année précédente.

Les données archéologiques recueillies lors de l'intervention sont peu nombreuses. Durant la majorité de la période historique, l'aire d'intervention a été cultivée, d'abord par les familles Hébert et Couillard au 17^{e} siècle, puis par le Séminaire de Québec. Une concentration d'artéfacts localisée près du parc du préau, au nord-est de l'aire d'intervention, vient néanmoins bonifier les résultats. L'hypothèse retenue pour l'interprétation de cette concentration est qu'elle constitue la dernière trace d'une aire de rejets qui pourrait avoir servi durant la période d'occupation du jardin, entre le 17^{e} et le 19^{e} siècle. La vocation du jardin se transforme au courant du 19^{e} siècle avec l'aménagement d'aires de jeux. La supervision a d'ailleurs permis de retrouver des bases de pilier d'une plateforme de jeu de balle érigée entre 1870 et 1873.

Le secteur d'intervention a été creusé jusqu'au roc et est maintenant libre de ressources archéologiques. Toutefois, le reste du stationnement pourrait receler des traces de la période Hébert/Couillard, ainsi que des objets lithiques pouvant enfin permettre d'associer les découvertes faites dans ce secteur à une phase culturelle. De manière générale, puisque le tissu archéologique sur le site est mince et que les traces anthropiques sont ténues, cela rappelle un contexte rural plutôt qu'urbain. Dans de telles

circonstances, la méthodologie archéologique se doit d'être adaptée et une supervision archéologique n'est pas adéquate pour la collecte des données. Pour cette raison, et puisque le potentiel archéologique du site est très élevé, **tous travaux menés dans un secteur du site archéologique n'ayant pas fait l'objet d'une intervention archéologie préalable doivent être précédés au minimum d'un inventaire archéologique et au besoin, de fouilles archéologiques**. Finalement, puisque l'espace a été longtemps cultivé, des analyses archéobotaniques, archéoentomologiques et de sédimentologie sont nécessaires à la compréhension du site et de son évolution à travers le temps. Il est donc recommandé de prévoir une stratégie d'échantillonnage et un budget aux fins d'analyses lors de futures interventions sur le site.

5. BIBLIOGRAPHIE

CÉRANE. 1994. *Fouilles archéologiques de la Maison Hazeur et Analyse des Données Préhistoriques des Sites CeEt-201 et CeEt-601, Place-Royale, Québec*. Société générale des Industries culturelles du Québec, 141 p.

Dionne, Jean-Claude. 1987. « Holocene Relative Sea-Level Fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada ». *Quaternary Research*, vol. 29, pp. 233-244.

Dionne, Jean-Claude. 2004. « Une nouvelle courbe du niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec) ». *Géographie physique et Quaternaire*, Vol. 56, No. 1, pp. 33-44.

Duval, Isabelle. 2009. *Caractérisations géochimique et pétrographique : Les matériaux lithiques du site archéologique Cartier-Roberval, Cap-rouge, Québec*. Mémoire présenté à l'Université du Québec à Chicoutimi.

Fortin, Catherine. 1994. *Analyse paléoethnobotanique du site du Séminaire de Québec (CeEt-32, fouilles de 1994)*. Dans Rouleau et Desgagné (1995), 32 p.

Garneau, Michelle. 1994. *Analyses palynologiques complémentaires aux fouilles archéologiques effectuées dans la cour du Séminaire de Québec pendant l'été 1994*. Dans Rouleau et Desgagné (1995), 25 p.

Giguère, Georges-Émile. 1973. *Oeuvres de Champlain*. Montréal, Éditions du Jour, 2 volumes.

Gouvernement du Québec. 2019. *Classification écologique du territoire Québécois*. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. URL : https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/ (consulté en avril 2022).

Groupe Harcart inc. 1988. *Fouilles et surveillance archéologiques à la Place D'Youville*. Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du patrimoine.

Hébert, Bernard. 1992. *Expertise archéologie préhistorique, site du Séminaire de Québec, CeEt-32*. Rapport final présenté à la Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du patrimoine.

Labelle, Kathryn. 2014. *Le Pari de la dispersion : une histoire des Ouendats au dix-septième siècle*. Québec: Presses de l'Université Laval.

La Horde patrimoine appliqué. 2022a. *Séminaire de Québec (CeEt-32). Surveillance archéologique 2021*. Séminaire de Québec, 14 p.

La Horde patrimoine appliqué. 2022b. *Séminaire de Québec (CeEt-32). Surveillance des forages, mars 2022*. Société québécoise des infrastructures, 9 p.

La Horde patrimoine appliqué. 2023. *Séminaire de Québec (CeEt-32). Inventaire et fouille archéologiques 2022*. Rapport préliminaire remis à la Société québécoise des infrastructures, 308 p.

Lamarche, Lise. 2011. *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse déposée à l'INRS.

Mandeville, Jean et Jocelyne Séguin. 1976. *Rapport préliminaire et inventaire du site CeEt-9 (Place-Royale)*. Ministère des Affaires Culturelles, Service d'archéologie et d'ethnologie, 38 p.

Mandeville, Jean. 1980. *Rapport préliminaire et inventaire de la fouille réalisée sur le site CeEt-9 à l'hiver 1979-1980*. Québec, 76 p.

Parcs Canada. 2005. *Manuel pour l'enregistrement des données archéologiques : Fouilles et prospections*. Volume 1.0, Parcs Canada.

Plourde, Michel. 1993. *Expertise en archéologie préhistorique au Séminaire de Québec (CeEt-32)*. Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine.

Plourde, Michel. 1995. *Expertise en archéologique préhistorique au Séminaire de Québec (CeEt-32), (emplacement du futur gymnase souterrain)*. Dans Rouleau et Desgagné (1995), Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine, 7 p.

Richard, Pierre J. H. 1985. « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP : L'habitabilité dans un milieu changeant ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, Vol. 15, no. 1-2, pp. 39-56.

Rouleau, Serge et Anne Desgagné. 1995. *Recherches archéologiques : Le site des jardins du Séminaire de Québec*. Ville de Québec, Service de l'Urbanisme, Division du design urbain et du patrimoine, 117 p.

Rouleau, Serge et Nicolas Fortier. 2011. *Inventaire et surveillances archéologiques 2009 : Site du Moulin à vent de l'hôpital-général-de-Québec (CeEt-884), Boulevard Langelier, rue des Commissaires (CeEt-600) et rue Saint-Félix*. Ville de Québec.

Sagard, Gabriel. 1976. *Le grand voyage au pays des Hurons*. Présenté par M. Trudel. Hurtubise, Collection Documents d'Histoire, Cahiers du Québec.

Simoneau, Daniel. 1995a. *Rapport d'inventaire archéologique : les jardins du Séminaire de Québec (CeEt-32)*. Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine, 26p.

Simoneau, Daniel. 1995b. *Les sites du Séminaire de Québec et du cimetière Sainte-Anne*. Blian provisoire et perspectives de recherches.

St-Julien, Pierre. 1995. *La géologie de la région de Québec*. Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles, Secteur des mines, 62 p.

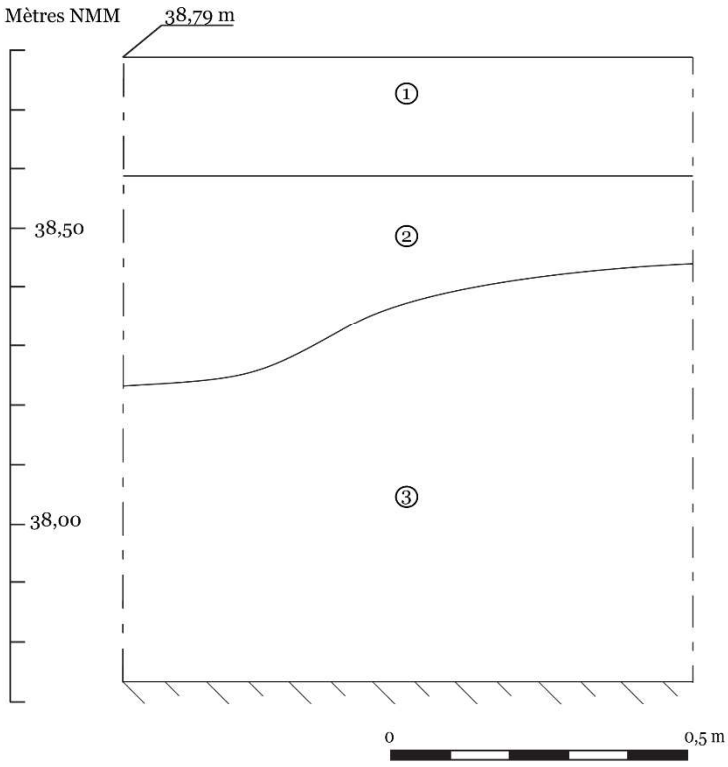
Verville, Jean-François. 2010. *Paléoenvironnements et fluctuations du niveau marin relatif holocènes dans le bassin versant de la rivière Cap-Rouge, Québec*. Mémoire présenté à l'Université Laval, Québec.

Ville de Québec. 1996. *Recherches archéologiques dans la cour des petits du Séminaure de Québec, CeEt-32*. Ville de Québec.

ANNEXE A : CROQUIS STRATIGRAPHIQUES

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEt-32-CS-01-25A, paroi est



DESCRIPTION DES COUCHES

① Gravier 0-3/4". 25A1

② Limon argileux brun foncé. Contient du mortier (1%), des fragments de brique (1%) et des traces de schiste. 25A2

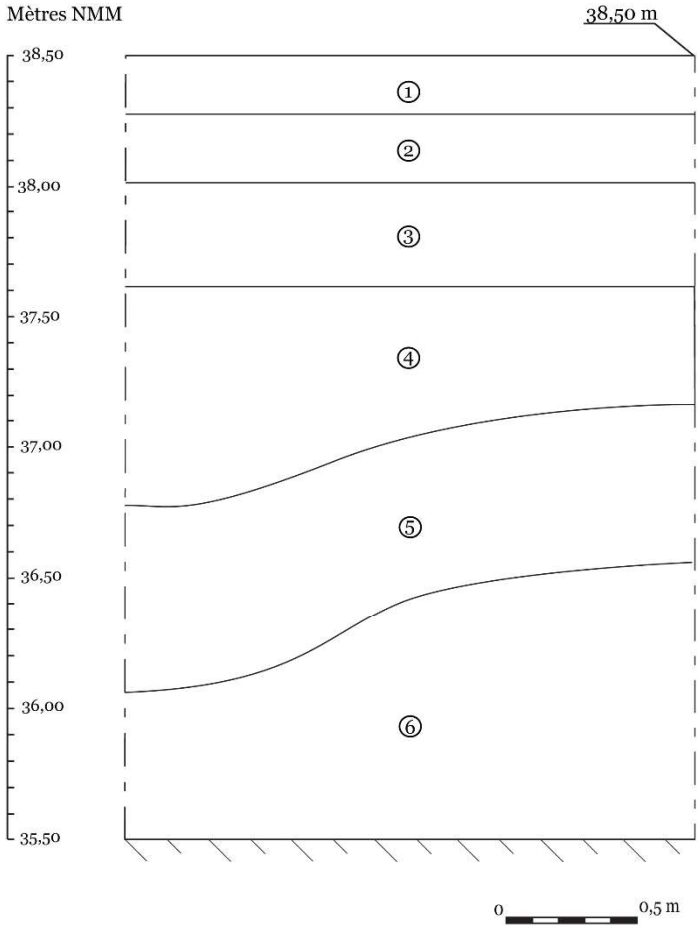
③ Limon sableux contenant des plaquettes de schiste (20%). 25A3

LÉGENDE

Surface du roc

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 17 mai 2024



CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEt-32-CS-02-25B, paroi ouest

DESCRIPTION DES COUCHES

① Gravier 0-3/4". 25B1

② Sable limoneux brun, compact. Contient des traces de brique. 25B2

③ Limon brun-beige et plaquettes de schiste. 25B3

④ Limon prun pâle. 25B4

⑤ Limon argileux beige orangé. 25B5

⑥ Roc friable. 25B6

LÉGENDE

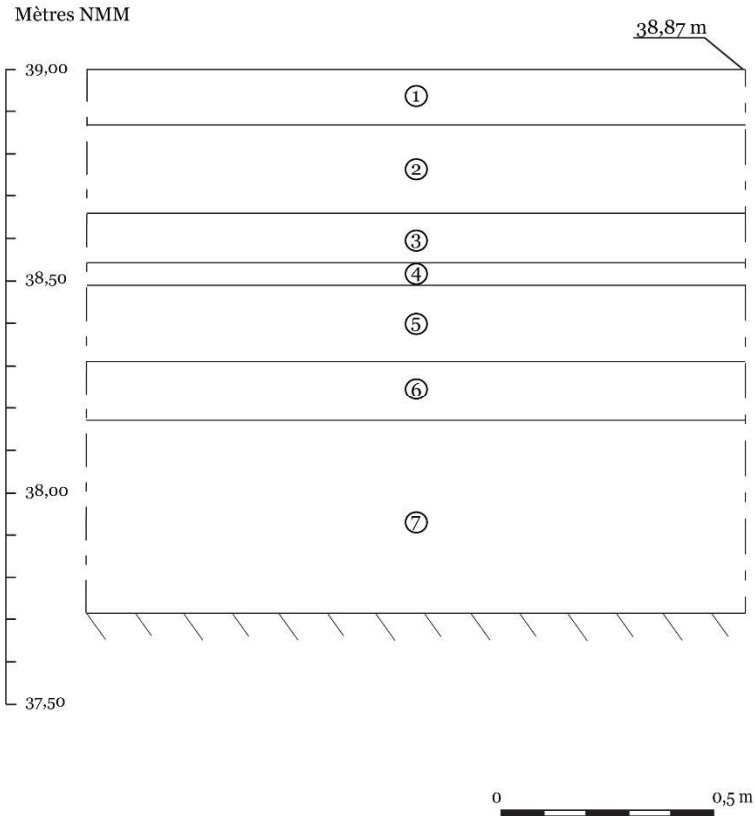
Surface du roc

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 17 mai 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEt-32-CS-03-25C, paroi ouest



DESCRIPTION DES COUCHES

① Gravier 0-3/4". 25C1

② Gravier gris compact avec inclusions de briques et de schiste. 25C2

③ Sable limoneux brun compact. Contient des fragments de schiste, de brique et de mortier (1%). 25C3

④ Mortier et sable beige, peu compact. Contient des fragments de calcaire et de briques. 25C4

⑤ Gravier et limon sableux brun grisâtre. Contient des graviers de schiste. 25C5

⑥ Limon sableux brun. Contient des pierres calcaires et fragments de schiste (70%). 25C6

⑦ Limon argileux brun-beige sans inclusions. 25C7

LÉGENDE

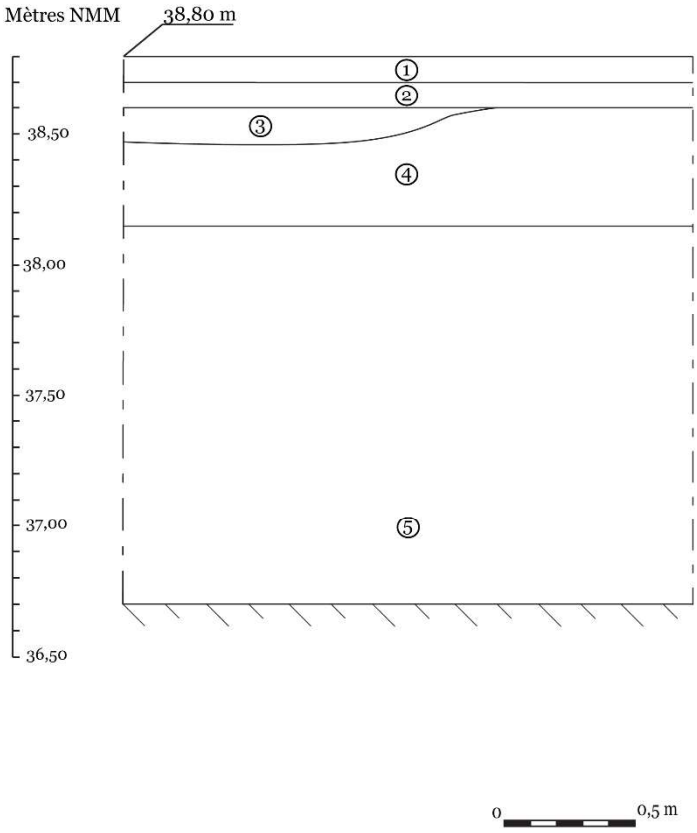
Surface du roc

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 17 mai 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEt-32-CS-04-25D, paroi nord



DESCRIPTION DES COUCHES

① Gravier 0-3/4". 25D1

② Sable limoneux brun compact. Contient des déchets métalliques. 25D2

③ Scories et déchets de combustion orangé. 25D3

④ Limon sableux brun à brun foncé, compact. Contient des racines. 25D4

⑤ Limon brun-beige avec blocs de calcaire et de schiste. 25D5

LÉGENDE

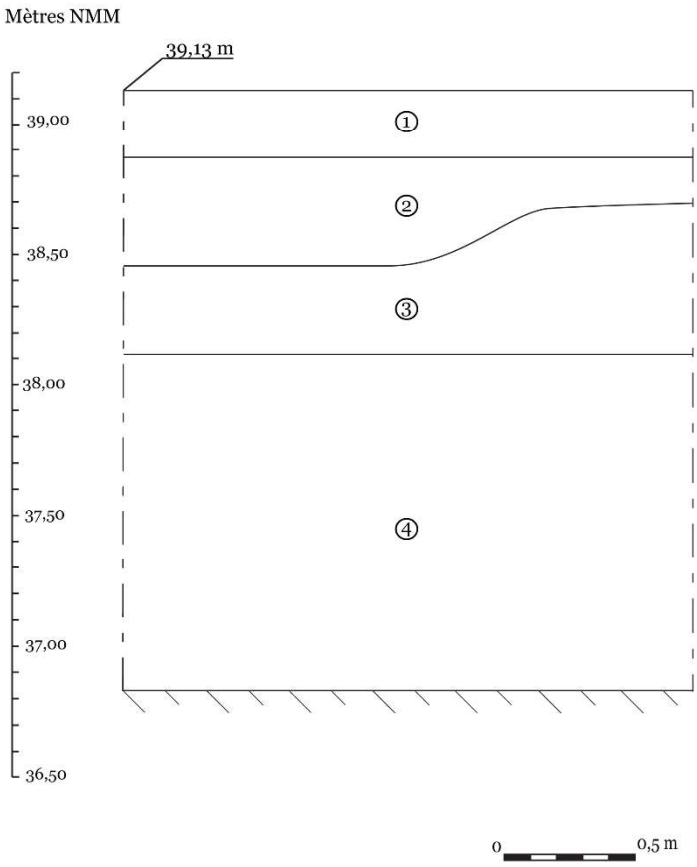
Surface du roc

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 17 mai 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEt-32-CS-05-25E, paroi nord



DESCRIPTION DES COUCHES

① Mélange de sable limoneux brun et de gravier 0-3/4", très compact. Contient des fragments de brique, de calcaire et de mortier. 25E1

② Sable blond. 25E2

③ Limon sableux brun, compact. Contient des fragments de schiste. 25E3

④ Limon et schiste, roc friable. 25E4

LÉGENDE

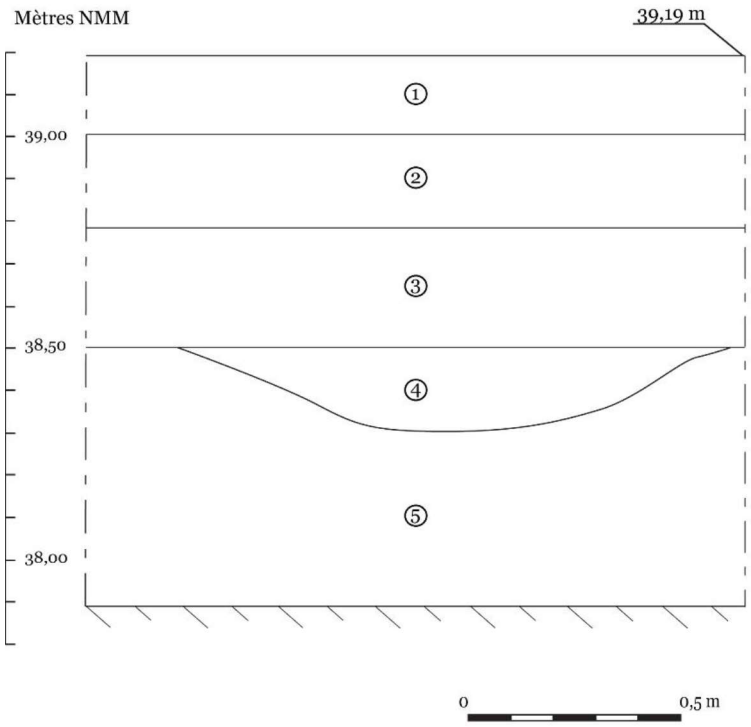
Surface du roc

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 17 mai 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEt-32-CS-06-25F, paroi ouest



DESCRIPTION DES COUCHES

① Gravier 0-3/4". 25F1

② Limon sableux gris foncé, meuble. Contient des fragments de schiste et du charbon. 25F2

③ Limon sableux brun clair, meuble. Contient du bois en décomposition, du mortier et des fragments de calcaire. 25F3

④ Lentille de limon argileux brun organique, meuble. Contient du bois en décomposition. 25F4

⑤ Calcaire schisteuxgris. Roc friable. 25F5

LÉGENDE

Surface du roc

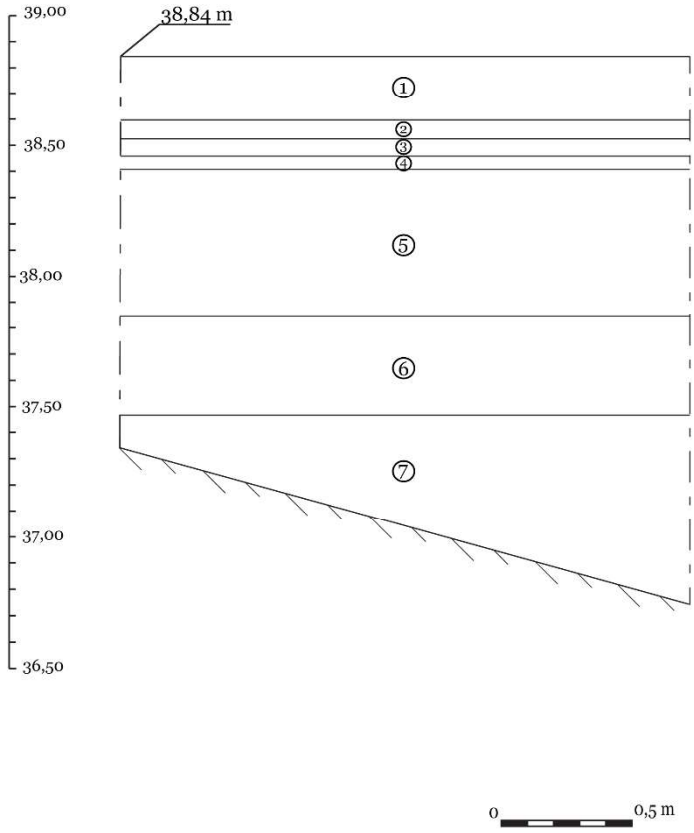
Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 17 mai 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEt-32-CS-07-25G, paroi ouest

Mètres NMM



DESCRIPTION DES COUCHES

① Gravier 0-3/4". 25G1

② Limon sableux brun, compact. Contient des traces de brique et de mortier. 25G2

③ Sable noir formé de poussières de scories, compact à friable. 25G3

④ Limon sableux brun-orangé peu compact. Contient du mortier en petits nodules et des fragments de briques. 25G4

⑤ Limon sableux organique brun-gris foncé à gris jaunâtre, meuble à peu compact. Contient des fragments de brique rouge, du mortier, des coquilles d'huîtres et quelques pierres de calcaire schisteux. 25G5

⑥ Limon argileux gris jaunâtre et fragments de schiste (80%). 25G6

⑦ Roc. 25G7

LÉGENDE

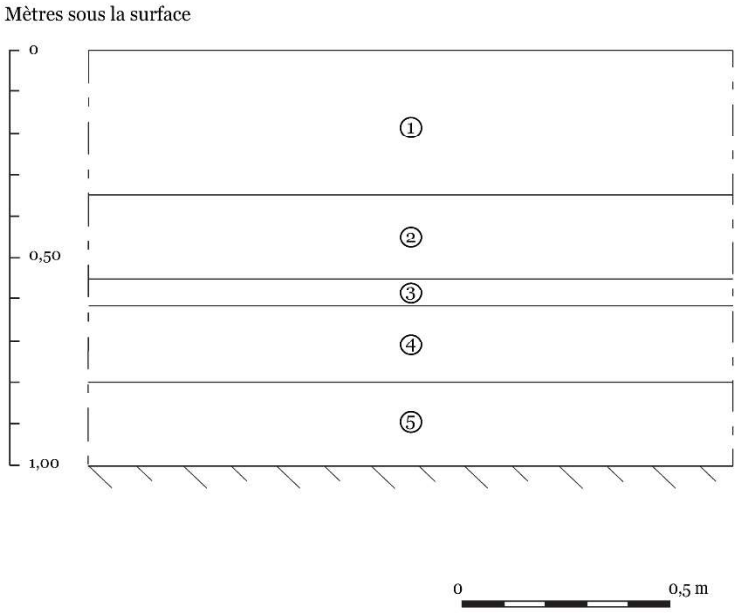
Fin d'excavation

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 17 mai 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEt-32-26B-CS-08, paroi nord



DESCRIPTION DES COUCHES

① Gravier 0-3/4". 26B1

② Sable limoneux brun pâle, compact. Contient des fragments de schiste (10%). 26B2

③ Sable et mortier en nodules. Contient de gros fragments de brique et des traces de charbon. 26B3

④ Sable limoneux brun pâle, compact. Contient des fragments de schiste (15%), des traces de mortier et des nodules de brique. 26B4

⑤ Plaquettes de schiste, roc friable. 26B5

LÉGENDE

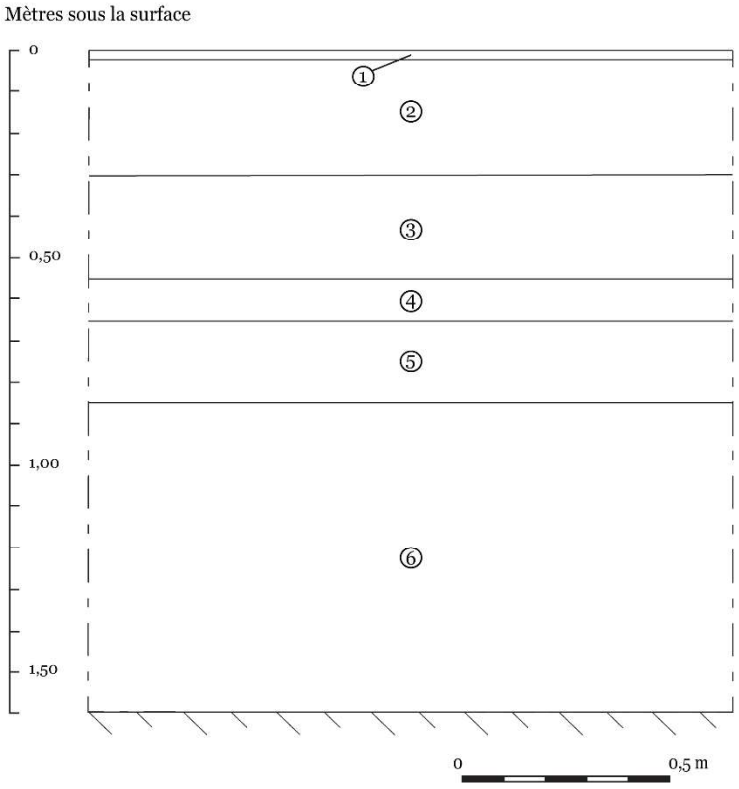
Surface du roc

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 17 mai 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEt-32-CS-09-26B, paroi nord



DESCRIPTION DES COUCHES

① Bordure et dalles de béton. 26B10
Gravier gris. 26B1

② Schiste concassé, mortier et sable gris foncé, meuble à friable. 26B2

③ Limon brun orangé, compact. Contient du mortier (10%) et des graviers de schiste. 26B3

④ Limon sableux organique, brun à brun foncé. Contient du charbon de bois, des cailloux et des traces de mortier. 26B6

⑤ Limon brun orangé compact. Contient des blocs de schiste et de calcaire, des traces de brique, de mortier et de charbon de bois. 26B7

LÉGENDE

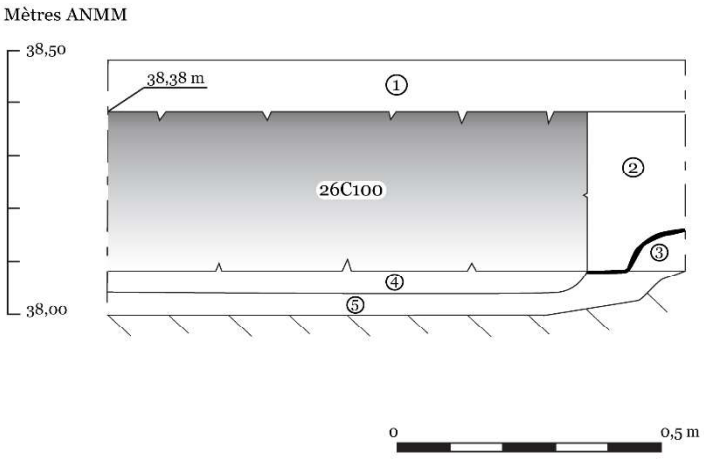
Surface du roc

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 17 mai 2024

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CeEt-32-CS-10-26C, paroi nord-est



DESCRIPTION DES COUCHES

① Scories. 26C1

② Loam hétérogène brun tacheté. Contient du mortier. 26C2

③ Loam hétérogène brun tacheté. Contient du mortier. 26C3

④ Limon brun peu compact. Contient du mortier. 26C4

⑤ Limon rougeâtre peu compact. 26C5

LÉGENDE

Surface du roc

Lentille charbonneuse

Vestige de brique

Dessin: O. Lalonde
Infographie: A. Guérette

Date: 17 mai 2024

ANNEXE B : CATALOGUE PHOTO

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-32-2023--NUM1-001	-	25	25A, Paroi sud	S	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-002	-	25	25A, Paroi sud	S	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-003	-	25	25A, fin excavation	O	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-004	-	25	25A, fin excavation	O	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-005	-	25	25A, contexte	O	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-006	-	25	25A, contexte	O	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-007	-	25	25B, paroi nord	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-008	-	25	25B, paroi nord	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-009	-	25	25B, paroi nord	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-010	-	25	25B, paroi nord	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-011	-	25	25B, paroi nord	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-012	-	25	25B, fin excavation	E	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-013	-	25	25B, fin excavation	E	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-014	-	25	25B, contexte	NE	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-015	-	25	25C, paroi nord	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-016	-	25	25C, paroi nord	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-017	-	25	25C, fin excavation	E	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-018	-	25	25C, fin excavation	E	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-019	-	25	25C, contexte	NE	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-020	-	25	25C, contexte	NE	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-021	-	25	25C, contexte	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-022	-	25	25D, paroi est	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-023	-	25	25D, paroi est	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-024	-	25	25D, paroi est	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-025	-	25	25D, structure de béton	S	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-026	-	25	25D, structure de béton	S	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-027	-	25	25D, structure de béton	S	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-028	-	25	25D, structure de béton	S	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-029	-	25	25D, fin excavation	SO	30-05-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-32-2023--NUM1-030	-	25	25D, fin excavation	SO	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-031	-	25	25D, fin excavation	NE	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-032	-	25	25D, fin excavation	NE	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-033	-	25	25E, paroi nord	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-034	-	25	25E, paroi nord	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-035	-	25	25E, paroi nord	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-036	-	25	25E, fin excavation	O	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-037	-	25	25E, fin excavation	O	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-038	-	25	25F, paroi nord	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-039	-	25	25F, paroi nord	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-040	-	25	25F, paroi nord	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-041	-	25	25F, fin excavation	NE	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-042	-	25	25F, fin excavation	NE	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-043	-	25	25F, fin excavation	NE	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-044	-	25	25F, contexte	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-045	-	25	25F, contexte	E	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-046	-	25	25G, paroi ouest	O	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-047	-	25	25G, paroi ouest	O	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-048	-	25	25G, paroi ouest	O	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-049	-	25	25G, fin excavation	SO	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-050	-	25	25G, fin excavation	SO	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-051	-	25	25G, contexte	S	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-052	-	25	25G, contexte	N	30-05-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-053	img_1820	26A	26A, début excavation	NE	15-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-054	img_1821	26A	26A, début excavation	NE	15-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-055	img_1822	26A	26A, début excavation	E	15-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-056	img_1823	26A	26A, début excavation	NE	15-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-057	img_1824	26A	26A, début excavation	NE	15-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-058	img_1825	26A	26A, début excavation	N	15-06-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-32-2023--NUM1-059	img_1826	26A	26A, dédale de tuyaux	E	15-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-060	img_1827	26A	26A, dédale de tuyaux	E	15-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-061	img_1828	26A	26A, dédale de tuyaux	O	15-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-062	img_1829	26A	26A, dédale de tuyaux	O	15-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-063	img_1830	26A	26A, dédale de tuyaux	SO	15-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-064	img_1831	26A	26A, dédale de tuyaux	SO	15-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-065	img_1832	26A	26A, plaquettes de schiste, moitié est	SE	15-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-066	img_1833	26A	26A, excavation moitié est	NO	15-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-067	img_1834	26A	26A, excavation moitié est	N	15-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-068	img_1835	26A	26A, excavation moitié est	N	15-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-069	img_1836	26A	26A, excavation moitié est	NO	15-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-070	img_1837	26A	26A, excavation moitié est	NO	15-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-071	img_1838	26A	26A paroi est	E	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-072	img_1839	26A	26A paroi est	E	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-073	img_1840	26A	26A paroi est	SE	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-074	img_1841	26A	26A paroi sud-est	SE	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-075	img_1842	26A	26A paroi sud-est	SE	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-076	img_1843	26A	26A fin excavation portion est	N	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-077	img_1844	26A	26A fin excavation portion est	N	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-078	img_1845	26A	26A fin excavation portion est	N	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-079	img_1846	26A	26A fin excavation portion est	N	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-080	img_1847	26A	26A fin excavation portion est	NO	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-081	img_1848	26A	26A, fin excavation	O	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-082	img_1849	26A	26A, fin excavation	NO	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-083	img_1850	26A	26A, fin excavation	SO	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-084	img_1851	26A	26A, fin excavation	O	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-085	img_1852	26A	26A, fin excavation	O	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-086	img_1853	26A	26A, fin excavation	O	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-087	img_1854	26A	26A, fin excavation	O	16-06-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-32-2023--NUM1-088	img_1855	26A	26A, fin excavation	O	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-089	img_1856	26A	26A, fin excavation	O	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-090	img_1857	26A	26A, fin excavation	SO	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-091	img_1917	26A	26A paroi est	E	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-092	img_1918	26A	26A paroi est	E	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-093	img_1919	26A	26A général	NE	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-094	img_1920	26A	26A paroi ouest	O	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-095	img_1921	26A	26A paroi ouest	O	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-096	img_1922	26A	26A général	SO	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-097	img_1923	26A	26A général	SO	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-098	img_1924	26B	Début 26B, secteur F1	NO	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-099	img_1925	26B	Début 26B, secteur F1	NO	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-100	img_1926	26B	Début 26B, secteur F1	S	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-101	img_1927	26B	Début 26B, secteur F1	S	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-102	img_1928	26B	26b, secteur F1, paroi est	E	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-103	img_1929	26B	26b, secteur F1, paroi est	E	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-104	img_1930	26B	26b, secteur F1, paroi est	SE	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-105	img_1931	26B	Masse de débris du 20e siècle, secteur F2	N	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-106	img_1932	26B	Masse de débris du 20e siècle, secteur F2	N	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-107	img_1933	26B	Masse de débris du 20e siècle, secteur F2	N	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-108	img_1934	26B	Masse de débris du 20e siècle, secteur F2	N	16-06-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-109	img_1935	26B	Piliers du jeu de paume près de FX	E	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-110	img_1936	26B	Piliers du jeu de paume	E	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-111	img_1937	26B	Piliers du jeu de paume	E	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-112	img_1938	26B	Piliers du jeu de paume	E	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-113	img_1939	26B	Piliers du jeu de paume	E	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-114	img_1940	26B	Piliers du jeu de paume	E	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-115	img_1941	26B	Piliers du jeu de paume	NE	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-116	img_1942	26B	Piliers du jeu de paume	NE	03-07-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-32-2023--NUM1-117	img_1943	26B	Poteau de bois près du secteur F13	E	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-118	img_1944	26B	Poteau de bois près du secteur F13	E	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-119	img_1945	26B	Poteau de bois près du secteur F13	S	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-120	img_1946	26B	Poteau de bois près du secteur F13	S	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-121	img_1947	26B	Pilier de jeu de paume dans le secteur F13	NO	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-122	img_1948	26B	Pilier de jeu de paume dans le secteur F13	NO	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-123	img_1949	26B	Pilier de jeu de paume dans le secteur F13	N	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-124	img_1950	26B	Pilier de jeu de paume dans le secteur F13	N	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-125	img_1951	26B	Exemple de sondage négatif dans le secteur F10	O	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-126	img_1952	26B	Exemple de sondage négatif dans le secteur F10, paroi	S	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-127	img_1953	26B	Pilier de jeu de paume dans le secteur F13	NO	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-128	img_1954	26B	Pilier de jeu de paume dans le secteur F13	NO	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-129	img_1955	26B	Rang de pilier de jeu de paume dans le secteur F10, F11 et F13	NO	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-130	img_1956	26B	Rang de pilier de jeu de paume dans le secteur F10, F11 et F13	NO	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-131	img_1957	26B	Sondage négatif dans le secteur F10	NO	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-132	img_1958	26B	Sondage négatif dans le secteur F10, paroi	NO	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-133	img_1959	26B	Sondages négatifs près des secteurs F10, F11 et F13	NO	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-134	img_1960	26B	Sondages négatifs près des secteurs F10, F11 et F13	NO	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-135	img_1961	26B	Sondages négatifs près des secteurs F10, F11 et F13	NO	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-136	img_1962	26B	Sondages négatifs près des secteurs F10, F11 et F13	NO	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-137	img_1963	26B	Sondages négatifs près des secteurs F10, F11 et F13	NO	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-138	img_1964	26B	Sondages négatifs près des secteurs F10, F11 et F13	NO	03-07-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-32-2023--NUM1-139	img_1965	26B	Secteur F9, paroi est	E	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-140	img_1966	26B	Secteur F9, paroi est	E	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-141	img_1967	26B	Secteur F9, paroi est	E	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-142	img_1968	26B	Secteur F9, paroi nord	N	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-143	img_1969	26B	Secteur F9, paroi nord	N	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-144	img_1970	26B	Secteur F9, paroi nord	N	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-145	img_1971	26B	Secteur F9, paroi nord	N	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-146	img_1972	26B	Secteur F9, paroi nord	N	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-147	img_1973	26B	Secteur F9, paroi nord	N	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-148	img_1974	26B	Secteur F9, fin excavation	E	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-149	img_1975	26B	Secteur F9, fin excavation	E	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-150	img_1976	26B	Secteur F9, fin excavation	E	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-151	img_1977	26B	Secteur F9, fin excavation	E	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-152	img_1978	26B	Secteur F2, fin excavation	NO	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-153	img_1979	26B	Secteur F2, fin excavation	NO	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-154	img_1980	26B	Excavation avec F9 en avant plan	O	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-155	img_1981	26B	Excavation avec F9 en avant plan	O	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-156	img_1982	26B	Excavation avec F9 en avant plan	N	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-157	img_1983	26B	Excavation avec F13 en avant plan	O	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-158	img_1984	26B	Ambiance, près de F10	O	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-159	img_1985	26B	Excavation près de F5	S	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-160	img_1986	26B	Excavation près de F5	S	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-161	img_1987	26B	Structure 25D100	SO	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-162	img_1988	26B	Structure 25D100	SO	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-163	img_1989	26B	Structure 25D100	S	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-164	img_1990	26B	Structure 25D100	S	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-165	img_1991	26B	Structure 25D100	S	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-166	img_1992	26B	Structure 25D100	O	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-167	img_1993	26B	Structure 25D100	O	04-07-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-32-2023--NUM1-168	img_1994	26B	Forages F14 et F16	SO	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-169	img_1995	26B	Forages F14 et F16	SO	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-170	img_1996	26B	Forages F14 et F16	N	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-171	img_1997	26B	Vue générale du sud de 26B	N	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-172	img_1998	26B	Vue générale du sud de 26B	N	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-173	img_1999	26B	Vue générale du sud de 26B	N	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-174	img_2000	26B	Vue générale du sud de 26B	N	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-175	img_2001	26B	Vue générale du sud de 26B	N	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-176	img_2002	26B	Vue générale du sud de 26B	N	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-177	img_2003	26B	Vue générale, de F13	O	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-178	img_2004	26B	Vue générale, de F13	O	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-179	img_2005	26B	Forages F14 et F16	SO	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-180	img_2006	26B	Forages F14 et F16	O	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-181	img_2007	26B	Vue générale du sud de 26B	N	04-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-182	IMG_7147	26B	26B fin	N	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-183	IMG_7148	26B	26B fin	N	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-184	IMG_7149	26B	26B fin	N	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-185	IMG_7150	26B	26B fin	N	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-186	IMG_7151	26B	26B fin	N	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-187	IMG_7152	26B	26B fin	NO	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-188	IMG_7153	26B	26B fin	NO	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-189	IMG_7154	26B	26B fin	SO	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-190	IMG_7155	26B	26B fin	SO	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-191	IMG_7156	26B	26B fin	O	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-192	IMG_7157	26B	26B fin	O	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-193	IMG_7158	26B	26B fin	SO	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-194	IMG_7159	26B	26B fin	SO	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-195	IMG_7160	26B	26B fin	O	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-196	IMG_7161	26B	26B fin	O	06-07-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-32-2023--NUM1-197	IMG_7162	26B	26B fin	O	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-198	IMG_7163	26B	26B fin	NO	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-199	IMG_7164	26B	26B fin	NO	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-200	IMG_7165	26B	26B fin	O	06-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-201	IMG_7166	26C	26C, paroi est près de F18	E	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-202	IMG_7167	26C	26C, paroi est près de F18	E	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-203	IMG_7168	26C	Fin 26C F21 en premier plan	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-204	IMG_7169	26C	Fin 26C F21 en premier plan	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-205	IMG_7170	26C	Fin 26C F21 en premier plan	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-206	IMG_7171	26C	Fin 26C F21 en premier plan	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-207	IMG_7172	26C	Fin 26C F21 en premier plan	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-208	IMG_7173	26C	Fin 26C F21 en premier plan	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-209	IMG_7174	26C	Fin 26C F21 en premier plan	NO	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-210	IMG_7175	26C	Fin 26C F21 en premier plan	NO	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-211	IMG_7176	26C	Fin 26C F17 en premier plan	E	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-212	IMG_7177	26C	Fin 26C F17 en premier plan	E	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-213	IMG_7178	26C	Fin 26C F17 en premier plan	SE	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-214	IMG_7179	26C	Fin 26C F17 en premier plan	SE	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-215	IMG_7180	26C	Fin 26C F17 en premier plan	SE	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-216	IMG_7181	26C	Fin 26C F17 en premier plan	SE	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-217	IMG_7182	26C	Fin 26C F20 en premier plan	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-218	IMG_7183	26C	Fin 26C F20 en premier plan	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-219	IMG_7184	26C	Fin 26C F20 en premier plan	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-220	IMG_7185	26C	Fin 26C, F18 en premier plan	E	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-221	IMG_7186	26C	Fin 26C, F18 en premier plan	E	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-222	IMG_7187	26C	Fin 26C, F18 en premier plan	E	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-223	IMG_7188	26C	Fin 26C, F18 en premier plan	E	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-224	IMG_7189	26C	26C paroi nord près de F22	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-225	IMG_7190	26C	26C paroi nord près de F22	N	10-07-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-32-2023--NUM1-226	IMG_7191	26C	26C paroi nord près de F22	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-227	IMG_7192	26C	26C paroi nord près de F22	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-228	IMG_7193	26C	26C paroi nord près de F22	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-229	IMG_7194	26C	26C paroi nord près de F22	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-230	IMG_7195	26C	26c, fin excavation, F24 en premier plan	E	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-231	IMG_7196	26C	26c, fin excavation, F24 en premier plan	E	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-232	IMG_7197	26C	26c, fin excavation, F24 en premier plan	E	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-233	IMG_7198	26C	26c, fin excavation, F24 en premier plan	E	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-234	IMG_7199	26C	26c, fin excavation, F25 en premier plan	NE	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-235	IMG_7200	26C	26c, fin excavation, F25 en premier plan	NE	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-236	IMG_7201	26C	26c, fin excavation, F24 en premier plan	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-237	IMG_7202	26C	26c, fin excavation, F24 en premier plan	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-238	IMG_7203	26C	Surface du vestige 26C100	E	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-239	IMG_7204	26C	Surface du vestige 26C100	E	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-240	IMG_7205	26C	26C100, parement sud	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-241	IMG_7206	26C	26C100, parement sud	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-242	IMG_7207	26C	26C100, parement sud	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-243	IMG_7208	26C	26C100, parement sud	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-244	IMG_7209	26C	26C100, parement sud	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-245	IMG_7210	26C	26C100, parement sud	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-246	IMG_7211	26C	26C100, parement sud	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-247	IMG_7212	26C	26C100, parement sud	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-248	IMG_7213	26C	26C100, parement sud	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-249	IMG_7214	26C	26C100, parement sud	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-250	IMG_7215	26C	26C100, paroi sud à l'est du vestige	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-251	IMG_7216	26C	26C100, paroi sud à l'est du vestige	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-252	IMG_7217	26C	26C, gros plan du parement sud	N	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-253	IMG_7218	26C	26C fin excavation à partir du forage F23	O	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-254	IMG_7219	26C	26C fin excavation à partir du forage F23	SO	10-07-2023	OL

# catalogue	# Photo	Opération	Description	Orientation	Date	Initiales
CeEt-32-2023--NUM1-255	IMG_7220	26C	26C fin excavation à partir du forage F23	SO	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-256	IMG_7221	26C	26C fin excavation à partir du forage F23	NO	10-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-257	-	26B	Ambiance, sondages dans la sous-opération 26B	O	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-258	-	26B	Ambiance, sondages dans la sous-opération 26B	O	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-259	-	26B	Ambiance, sondages dans la sous-opération 26B	O	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-260	--	26B	Ambiance, sondages dans la sous-opération 26B	N	03-07-2023	OL
CeEt-32-2023--NUM1-261	-	26B	Ambiance, sondages dans la sous-opération 26B	N	03-07-2023	OL

ANNEXE C : INVENTAIRE DE LA CULTURE MATÉRIELLE

Num inv.	Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nbart.	Nbobj.	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires	Datation	Sources
00001	26A99	3.1.1.3	Fonte	Applique	1	1	4.8	Aménagement (environnement)	Fragment d'applique provenant peut-être d'une clôture (élément décoratif de la clôture). L'applique semble recouverte d'un enduit vert (peinture?). Composé d'un enchevêtrement de forme géométrique.		
00002	26B/C99	5.1.1	Os	Ossement	2	2	6.1.1.1	Mammifères	Fragments d'os de mammifères.		
00003	26B/C99	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixation-clous	Clou en fer laminé mesurant 13 cm de long.		
00004	26B/C99	1.2.2.31	GF blanc homo glaç sal	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de base d'un contenant (peut-être un bol ou une soucoupe?). Pied annulaire.		
00005	26B/C99	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	Contenant	2	2	4.99	Consommation ind	Fragments de corps provenant de divers contenants. Un fragment à pâte grise, enduit ferrugineux sur la surface extérieure, possiblement un encrier. Un fragment à pâte chamois glaçure saline incolore sur la surface extérieure.		
00006	26B/C99	1.2.1.71	GG Nottingham	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant. Glaçure saline incolore sur la surface extérieure d'aspect métallique, pâte brune-rougeâtre.		
00007	26B/C99	1.1.2.31	Creamware	Contenant	9	2	4.99	Consommation ind	Fragments de corps et base provenant d'au moins deux contenants. Sans marque ni décor.		
00008	26B/C99	1.3.2.21	PF dure européenne	Tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de corps et bord d'une tasse. Présence d'un décor imprimé en mauve à motif végétal sur la surface extérieure et d'un décor peint en or sous la lèvre (linéaire). Bord ondulé.		
00009	26B/C99	1.1.2.1	Faïence blanche	Assiette	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragments de marli, bouge et fond provenant de deux assiettes distinctes. Pâte chamois, émail bleuté. Présence d'un décor peint en bleu sur les deux fragments. Possiblement production française.	1500 an - aujourd'hui, spécialement entre 1700 c - 1799 c.	Métreau 2016
00010	26B/C99	1.1.2.21	Cream coloured	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Petit fragment de corps d'un contenant (peut-être une tasse ou théière). Décor à l'engobe sur la surface extérieure de style melon (vert et jaune).	1740 c - 1775 c.	Métreau 2016

Num inv.	Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nbart.	Nbobj.	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires	Datation	Sources
00011	26B/C99	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	5	4	4.99	Consommation ind	Fragments de bord, corps et base provenant de divers contenants. 2 fragments avec un décor imprimé en bleu sur la surface intérieure et extérieure à motif indéterminé. 1 fragment avec un décor peint en vert à motif linéaire sur les surfaces intérieure et extérieure.		
00012	26B/C99	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	2	2	4.99	Consommation ind	Fragment de bord provenant de divers contenants (probablement des assiettes). Présence de décor moulé et peint en vert de type *shell edge*.	1800 c-1830 c	Diagnostic Artifacts in Maryland (Jefferson and Patterson Museum).
00013	26B/C99	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de bord, marli et début de bouge d'une assiette. Décor moulé de style *shell edge*.	1770 c - 1820 c	Diagnostic Artifacts in Maryland (Jefferson and Patterson Museum).
00014	26B/C99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant	2	1	4.99	Consommation ind	Fragments de corps d'un contenant. Sans marque ni décor.		
00015	26B/C99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Tasse	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragments de bord, corps et base provenant de deux tasses distinctes. Un fragment possède un décor moulé à motif indéterminé. Un fragment possède un décor imprimé en mauve à motif indéterminé.		
00016	26B/C99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Fragments non jointifs de tuyaux de pipe. Inscription moulée en creux de part et d'autres de l'un des tuyaux : « W D BELL / QUEBEC ». Fabriqué par les potiers W. et D. Bell entre 1845 et 1932.	1845 - 1932	Drouin 2000
00017	26B/C99	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Jatte ou terrine	2	2	4.1.1	Alimentation, préparation	Fragments de base et corps provenant de contenants distincts. Pâte rouge à grisâtre avec des inclusions. Glaçure incolore d'asect brun-jaune sur la surface intérieure.	1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.	Métreau 2016
00018	26B/C99	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	Contenant	3	2	4.99	Consommation ind	Fragment de corps et base de contenants. Pâte chamois-rose avec des inclusions, glaçure verte sur la surface intérieure.		
00019	26B/C99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horiculture	Fragment de corps d'un pot à plante. Pâte rouge.		

Num inv.	Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nbart.	Nbobj.	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires	Datation	Sources
00020	26B/C99	1.1.1.108	TCG Staff slip engobe rouge	Pot à posset	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Fragment de bord et corps d'un pot à posset. Présence d'un décor à l'engobe rouge sur la surface extérieure (points).	1650 c - 1795 c, spécialement entre 1730 c - 1780 c.	Gauvin 1995
00021	26B/C99	1.1.1.108	TCG Staff slip engobe rouge	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant. Présence d'un décor linéaire à l'engobe rouge sur la surface intérieure.	1650 c - 1795 c, spécialement entre 1730 c - 1780 c.	Gauvin 1995
00022	26B/C99	1.1.2.104	TCF rouge glaçure brune	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant. Glaçure de style rockingham sur les surfaces intérieure et extérieure.		
00023	26B/C99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille à boisson alcoolisée	3	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entre posage	Fragments de base et corps de bouteilles à boisson alcoolisée. Corps probablement cylindrique, talon renflé, cul sphérique. Altération moyenne (présence de patine sur 2 fragments).	Fin 18e - début 19e s	
00024	26B/C99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entre posage	Fragment de corps et base d'une bouteille à gin. Corps rectangulaire évasé vers le haut, trace linéaire verticale sur le corps. Inscription moulée en relief sur le cul : « J 151 C ».	Fin 18e - début 19e s	
00025	26B/C99	2.2.1.2	Verre teinté rég bleu-vert français	Bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Fragment de base d'une bouteille. Trace de pontil sur le cul. Talon arrondi. Diamètre de la base : 5 cm.		
00026	26B/C99	2.1	Verre incolore	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de base d'un contenant. Sans marque ni décor.		
00027	25A2	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de base et corps d'un contenant. Pâte rouge-orangé, glaçure verte sur la surface intérieure.		
00028	26C	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	3	3	4.7.2.3	Fixation-clous	Clou en fer laminé mesurant entre 8,5 cm et 15 cm de long.		
00029	26C	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant.		
00030	26C	1.1.2.31	Creamware	Soucoupe?	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragments non jointifs de base, corps et bord d'une possible soucoupe. Sans décor apparent.		
00031	26C	1.1.2.1	Faïence blanche	Assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de bord, marli et début de bouge d'une assiette. Décor peint en bleu à motif indéterminé. Possiblement d'origine anglaise?		

Num inv.	Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nba rt.	Nbo bj.	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires	Datation	Sources
00032	26C	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entre posage	Fragment de corps d'une bouteille à boissons alcoolisées.		
00033	26C	3.1.1.2	Acier	Tête de pioche	1	1	3.1	Agriculture/ho riculture	Tête de pic en acier mesurant environ 44 cm de long.		
00034	26C	3.1.2.1	Cuivre ind	Bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Bouton à œillet en métal cuivreux. Surface supérieure convexe. Diamètre d'environ 1,6 cm.	19e siècle	
00035	26B	2.2.1.1	Verre teinté rég vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Fragment de verre à vitre		
00036	26B	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Fragment de tuyaux de pipe. Sans marque ni décor.		
00037	26B	1.1.2.31	Creamware	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant. Décor à l'engobe à bande.	1770 c - fin du 19e siècle	Diagnostic Artifacts in Maryland (Jefferson and Patterson Museum).
00038	26B	1.1.2.61	TCF blanche	Pot de chambre	3	1	4.5.1	Excrétion	Fragments jointifs de bord et corps d'un pot de chambre. Sans décor.		
00039	26B	1.1.2.1	Faïence blanche	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de bord d'un contenant. Pâte jaune, émail bleu. Sans décor.		
00040	26B	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/ho riculture	Fragment de corps d'un pot à plante. Pâte rouge.		
00041	26B	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant. Pâte chamois, glaçure verte sur les surfaces intérieure et extérieure.		
00042	26B	1.1.2.2	Faïence brune	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de bord d'un contenant. Pâte rose-rouge, émail bleu sur la surface intérieure et émail brun sur la surface extérieure. Sans décor apparent.		
00043	26B	1.1.2.31	Creamware	Contenant	3	1	4.99	Consommation ind	Fragments non jointifs de bouge, corps et bord d'un contenant, possiblement une assiette creuse. Sans décor apparent.		
00044	26B	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	2	2	4.99	Consommation ind	Fragments de fond et corps de divers contenants. Présence de décors imprimés en bleu sur la surface intérieure des 2 fragments (à motif indéterminé).		

Num inv.	Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nba rt.	Nbo bj.	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires	Datation	Sources
00045	26B	1.3.3	Porcelaine fine tendre	Soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de corps d'une possible soucoupe. Décor imprimé en bleu sur la surface intérieure, avec des motifs géométrique et de paysage (de style *blue willow*?).		
00046	26B	1.2.2.31	GF blanc homo glaç sal	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de pied d'un contenant (peut-être un bol?). Sans décor apparent.		
00047	26B	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	Encrier	1	1	5.3	Écrits	Encrier entier, lèvre arrondie. Diamètre de la base 5 cm, hauteur de 5,5 cm.		
00048	26B	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de base d'un contenant. Glaçure ferrugineuse sur la surface extérieure. Non glaçuré sur la surface intérieure. Diamètre de la base d'environ 7,5 cm.		
00049	26B	2.1	Verre incolore	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Fragment de verre à vitre incolore ayant une teinte mauve. Probablement du verre au manganèse	après 1880	G. Miller 2000 Telling time for archaeologist.
00050	26B	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille à boisson alcoolisée	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entre posage	Fragments jointifs et non jointifs de base et corps d'une bouteille à boissons alcoolisées. Diamètre de la base : 8,5 cm. Talon renflé, cône en forme conique, corps cylindrique. Fragments légèrement altérés par les sols (présence de patine). Possiblement verre britannique.	Fin 18e - début 19e s	SHA
00051	26B	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixation-clous	Clou en fer laminé presque entier. Mesure 13 cm de long.		
00052	26B	1.1.1.102	TCG rouge engobe gl inc 1	Jatte ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Fragment de bord d'une jatte ou d'une terrine. Pâte rouge-orangé, glaçure incolore d'aspect brun sur la surface intérieure. Décor à l'engobe blanc sur la surface intérieure.		
00053	26B	1.1.2.51	Pearlware	Contenant	2	1	4.99	Consommation ind	Fragments non jointifs de fond et bord d'un contenant. Décor imprimé en bleu à motif floral sur le bord et à motif de paysage pastoral sur le fond.	1820 c-1840 c	Diagnostic Artifacts in Maryland (Jefferson and Patterson Museum).
00054	26B	1.1.2.31	Creamware	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant. Sans décor apparent.		

Num inv.	Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nba rt.	Nbo bj.	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires	Datation	Sources
00055	26B	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	4	3	4.99	Consommation ind	Fragments de corps et fond provenant de différents contenants (possiblement au moins une assiette et une soucoupe). Un fragment possède un décor imprimé en vert sur le marli à morif indéterminé.		
00056	26B	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette creuse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragments non jointifs de fond, bouge et marli d'une assiette creuse. Sans décor apparent. Pied fraisé.		
00057	26B	1.2.2.42	GF Rosso antico sans glaçure	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant de type *rosso antico*. Décor gravé à motif géométrique sur la surface extérieure. (peut-être une théière?).		
00058	26B	1.3.3	Porcelaine fine tendre	Soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de bord d'une possible soucoupe. Décor imprimé en bleu sur la surface intérieure à motif géométrique (style *blue willow*). Similaire à l'entrée d'inventaire #45.		
00059	26B	5.1.1	Os	Ossement	2	2	6.1.1.1	Mammifères	Fragments d'os de mammifères.		
00060	26B	1.1.1.101	TCG Saintonge	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant. Pâte rosâtre avec des inclusions, présence d'un engobe blanc recouvert d'une glaçure incolore d'aspect jaunâtre sur la surface intérieure. Fragment plutôt épais, possiblement une jarre.		
00061	26B	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Jatte ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Fragment de bord d'une jatte ou d'une terrine. Pâte rouge-orangé, glaçure incolore d'aspect brun sur la surface intérieure.		
00062	26B	1.1.2.1	Faïence blanche	Contenant	2	1	4.99	Consommation ind	Fragments jointifs de corps d'un contenant. Pâte jaune, émail bleuté sur les surfaces intérieure et extérieure. Décor peint en bleu sur la surface extérieure à motif indéterminé. Probablement d'origine anglaise.		
00063	26B	1.1.2.1	Faïence blanche	Contenant	2	2	4.99	Consommation ind	Fragments de corps de contenants. Pâte chamois à rosâtre, émail blanc à bleu. Origine française?		
00064	26B	1.1.2.1	Faïence blanche	Assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de marli d'une assiette. Pâte chamois, émail blanc. Décor peint en bleu à motif indéterminé sur le marli. Possiblement d'origine anglaise? Similaire à l'entrée d'inventaire #31.		

Num inv.	Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nba rt.	Nbo bj.	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires	Datation	Sources
00065	26B	1.1.2.1	Faïence blanche	Assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de marli d'une assiette. Pâte jaune, émail bleuté. Possible décor moulé sur le bord (ondulé). Trace de réparation.		
00066	26B	1.1.2.1	Faïence blanche	Assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de marli d'une assiette. Pâte rosâtre, émail bleu. Décor peint en bleu, orange, vert et rouge sur le bord à motif géométrique et floral. Peut-être d'origine française.		
00067	26B	1.1.2.31	Creamware	Contenant	3	2	4.99	Consommation ind	Fragments jointifs et non jointifs de corps et bord provenant de divers contenants. 2 fragments avec un décor moulé linéaire. (Peut-être pot de chambre?)		
00068	26B	1.1.2.61	TCF blanche	Soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de base d'une soucoupe. Décor imprimé en brun à motif végétal.	1818 c - 1864 c	Diagnostic Artifacts in Maryland (Jefferson and Patterson Museum).
00069	26B	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Petit fragment de corps d'un contenant. Décor imprimé en noir sur les surfaces intérieure et extérieure à motif végétal.	1800 c - 1864 c	Diagnostic Artifacts in Maryland (Jefferson and Patterson Museum).
00070	26B	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Fragment de fourneau de pipe. Trace d'utilisation. Sans décor apparent.		
00071	26B	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille à boisson alcoolisée	3	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entre posage	Fragments non jointifs de corps, base et cul provenant de diverses bouteilles à boisson alcoolisée. Fragment de talon arrondie, fragment de cul en cône arrondi.	Fin 18e - début 19e s	SHA
00072	26B	5.1.1	Os	Ossement	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Fragment d'os de mammifère.		
00073	26B	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixation-clous	Fragment de clou en fer forgé.		
00074	26B	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	4.7.2	Quincaillerie d'architecture	Fragment en métal ferreux en forme de « U » dont les extrémités sont applaties et recourbée. Possiblement un élément de quincaillerie d'architecture.		
00075	26B	3.1.2.2	Laiton	Boucle	1	1	4.4.2	Attaches	Boucle de forme rectangulaire mesurant 5,5 cm de long par 5 cm de large. Probablement une boucle à chaussure. Elles sont présentes en Amérique principalement entre 1700 et 1815.		

Num inv.	Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nba rt.	Nbo bj.	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires	Datation	Sources
00076	26B	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Bouteille à boisson alcoolisée	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entre posage	Fragments jointifs de corps et base d'une bouteille à boisson alcoolisée. Corps cylindrique, talon arrondi, cul de forme d'ogive.	19e siècle	SHA
00077	26B	2.2.1.1	Verre teinté rég. Vert	Bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Fragment d'extrémité supérieure d'une bouteille. Lèvre aplatie et droite, bague arrondie, petit col. Finition à la main (lèvre inégale)?		
00078	26B	2.2.1.1	Verre teinté rég. Vert	Bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Fragment d'extrémité supérieure d'une bouteille. Lèvre aplatie, bague profilée en V, col cylindrique. Extrémité terminé à la pince de finition. Bouteille possiblement fabriqué dans un moule (trace de chaque côté du col. Fragment moyennement altéré (recouvert de patine).		
00079	26B	2.2.1.1	Verre teinté rég. Vert	Bouchon	1	1	4.10	Entreposage ind.	Bouchon de type *club sauce*. Mesure environ 4 cm de haut et 2,6 cm de diamètre.	1850 c - 1950 c	SHA
00080	26B	2.3.1.1	V col transp vert foncé	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant. Fragment moyennement altéré (recouvert de patine). Peut-être du verre français?		
00081	26B	1.2.1.21	PC avec glaçure	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de bord d'un contenant. Pâte peu vitrifié. Présence d'une glaçure sur la surface intérieure, non glaçuré sur la surface extérieure.		
00082	26B	1.3.2.11	PF dure orientale	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de base avec pied annulaire et de bord d'un contenant (peut-être une soucoupe ou un bol à thé?). Décor peint sous la glaçure en bleu sur la surface intérieure à motif de treillis (sur le frag de bord) et à motif végétal. Sur le fragment de bord, la surface extérieure est peinte en brun.	1690 c - 1797 c	Diagnostic Artifacts in Maryland (Jefferson and Patterson Museum).
00083	26B	1.2.2.31	GF blanc homo glaç sal	Assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de marli d'une possible assiette. Décor moulé sur le marli à motif de style *dot, diaper & basket.*	1750 c-1775 c	Plourde, 1980
00084	26B	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	Encrier	1	1	5.3	Écrits	Encrier entier, lèvre arrondie. Diamètre de la base 5,2 cm, hauteur de 5,5 cm.		
00085	26B	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de base d'un contenant. Pâte grise, glaçure ferrugineuse sur la surface extérieure.		

Num inv.	Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nba rt.	Nbo bj.	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires	Datation	Sources
00086	26B	1.1.2.991	TCF avec glaçure	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Petit fragment de corps d'un contenant. Glaçure jaune sur les surfaces intérieure et extérieure. Sans décor apparent.		
00087	26B	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Bol	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragments jointifs de corps et bord d'un bol. La surface intérieure est recouverte d'une couche d'engobe blanc puis d'une glaçure incolore. Décor moulé sur la surface extérieure à motif géométrique.	1830 c-1945 c	Gauvin 1995
00088	26B	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragments jointifs de marli et fond d'une assiette. Décor moulé sur le marli à motif de blé.	1860 c - début 20e s	Diagnostic Artifacts in Maryland (Jefferson and Patterson Museum).
00089	26B	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Soucoupe?	3	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de marli de possibles soucoupes. Sans décor apparent.		
00090	26B	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant	5	3	4.99	Consommation ind	Fragments de corps et base provenant de divers contenants. Un fragment avec un décor imprimé en brun à motif indéterminé.		
00091	26B	1.1.2.61	TCF blanche	Couvercle	5	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Fragments jointifs de bord et corps d'un possible couvercle. Décor imprimé en bleu de style *blue willow*.		
00092	26B	1.1.2.61	TCF blanche	Assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragments jointifs de marli et début de bouge. Décor moulé sur le marli à motif indéterminé. Décor imprimé en rose/rouge sur le marli à motif végétal.	1829 c - 1880 c	Diagnostic Artifacts in Maryland (Jefferson and Patterson Museum).
00093	26B	1.1.2.61	TCF blanche	Bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de bord d'un bol. Décor à l'engobe à bande en bleu. La couleur suggère une production après 1850	1850 c - 20e s	Diagnostic Artifacts in Maryland (Jefferson and Patterson Museum).
00094	26B	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant	5	5	4.99	Consommation ind	Fragment de corps, bord et fond, provenant de divers contenant. 3 fragments avec un décor imprimé en bleu à motif indéterminé.		
00095	26B	1.1.2.61	TCF blanche	Indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps et bord provenant d'un objet indéterminé. Ressemble à un fond de pot cylindrique dont on aurait percé le centre du fond. Inscription moulée sur le bord : « WOO[D?] ».		

Num inv.	Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nba rt.	Nbo bj.	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires	Datation	Sources
00096	26B	1.1.2.61	TCF blanche	Pot de chambre?	1	1	4.5.1	Excrétion	Fragment de manche et début de corps d'un possible pot de chambre.		
00097	26B	1.1.2.31	Creamware	Contenant	2	1	4.99	Consommation ind	Fragments de corps d'un contenant. Sans marque ni décor.		
00098	26B	1.1.2.31	Creamware	Assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragments jointifs de marli d'une assiette. Décor peint sous la glaçure en vert et décor moulé à motif de style *dot, diaper & basket*.		
00099	26B	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	5	2	4.2.2	Tabac	Fragments de tuyaux et fourneaux de pipe. Trace d'utilisation sur l'un des fourneaux.. Sans marque ni décor.		
00100	26B	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Pot à plante	2	2	3.1	Agriculture/horticulture	Fragments de corps et bord provenant de différents pots à plante. Pâte orangée à rouge.		
00101	26B	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	Bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragments de fond, de corps et bord d'un bol. Sans décor apparent. Glaçure incolore partielle sur la surface extérieure.		
00102	26B	1.1.1.107	TCG Staff slip engobe blanc	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant. Décor à l'engobe à motif linéaire brisé par endroit.		
00103	26B	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	Contenant	2	1	4.99	Consommation ind	Fragments jointifs de base et corps d'un contenant (possiblement jatte ou terrine). Pâte rouge-orangé avec des inclusions.		
00104	26B	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	Jatte ou terrine	4	3	4.1.1	Alimentation, préparation	Fragments non jointifs de bord et base de jattes ou terrines. Pâte chamois-rose avec des inclusions. Glaçure verte sur la surface intérieure des fragments. Un fragment dont la glaçure est altérée (apparence blanchâtre).		
00105	26B	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant. Pâte chamois blanchâtre. Glaçure brune verdâtre sur la surface intérieure.		
00106	26B	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de fond d'un contenant. Pâte rougeâtre, glaçure incolore sur la surface intérieure altéré (apparence blanchâtre).		
00107	26B	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Jatte ou terrine	2	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Fragments non jointifs de corps et bord d'une jatte ou terrine. Pâte rouge, glaçure brune sur la surface intérieure. Possiblement une production locale.		
00108	26B	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Anse	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment d'anse d'un contenant. Semble y avoir une glaçure, mais moyennement altérée par la chaleur?		

Num inv.	Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nba rt.	Nbo bj.	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires	Datation	Sources
00109	26B	1.1.1.21	TCG Italie du nord	Jatte ou terrine	2	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Fragments de bord et de fond d'une jatte ou terrine. Pâte rouge, glaçure incolore d'aspect brun sur la surface intérieure et partiellement sur la surface extérieure. Décor en bande peint en noir de manière aléatoire. Présence d'une trace de réparation sur le fragment de fond.		
00110	26B	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	Contenant	3	3	4.99	Consommation ind	Fragments de corps provenant de divers contenants. Pâte de couleur blanchâtre à chamois, glaçure verte sur les surfaces intérieure et extérieure. Un fragment avec une glaçure brunâtre sur la surface intérieure.		
00111	26B	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	Contenant	3	3	4.99	Consommation ind	Fragments de corps provenant de divers contenants. Pâte de couleur chamois-rosâtre, glaçure verte sur les surfaces intérieure ou intérieure et extérieure.		
00112	26B	1.1.1.101	TCG Saintonge	Contenant	3	3	4.99	Consommation ind	Fragments de corps, bord et base provenant de divers contenants. Présence d'un engobe blanc recouvert d'une glaçure verte sur la surface intérieure des fragments. Pâte blanchâtre à chamois-rose. Le fragment de base présente des traces de réparation et de chauffage (peut-être un contenant à cuisson?).		
00113	26B	1.1.1.31	TCG avec glaçure	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de corps d'un contenant. Pâte rouge, glaçure d'aspect jaunâtre. Décor à l'oxyde de cuivre et fer à motif circulaire (point de couleur brun entouré de vert). Possiblement de type Vallauris.		
00114	26B	1.1.2.2	Faïence brune	Contenant	1	1	4.99	Consommation ind	Fragment de bord d'un contenant (peut-être une assiette creuse?). Décor peint en bleu et noir en ruban sous la lèvre.	1700 c - 1800 c, spécialement entre 1720 c - 1765 c.	Gauvin 1995
00115	26B	1.1.2.1	Faïence blanche	Assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de bord, marli, bouge et fond d'une assiette. Pâte chamois, émail gris. Décor peint sur le marli en mauve et bleu : ligne sous la lèvre et motif floral sur le marli. Production anglaise.		

Num inv.	Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nbart.	Nbobj.	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires	Datation	Sources
00116	26B	1.1.2.1	Faïence blanche	Contenant	3	2	4.99	Consommation ind	Fragments non jointifs de corps de contenant. Pâte chamois, émail gris. Sur un fragment, décor peint en mauve et noir à motif indéterminé sur la surface extérieure. Production anglaise.		
00117	26B	1.1.2.1	Faïence blanche	Assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de bord, marli et début de bouge. Pâte chamois, émail bleu. Décor peint en bleu sur le marli et bouge à motif floral. Probablement une production anglaise.		
00118	26B	1.1.2.1	Faïence blanche	Contenant	6	5	4.99	Consommation ind	Fragments jointifs et non jointifs de corps de contenant. Pâte chamois à rose, émail blanc à bleuté. Possiblement jointifs avec d'autres objets de ce lot.		
00119	26B	1.1.2.1	Faïence blanche	Assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de bord, marli et bouge d'assiettes. Pâte chamois, émail blanc. Décor peint en bleu sous la lèvre à motif d'arabesque (dans le style de Moustiers, décor bérain). Surface intérieure du fragment est moyennement altéré. Production française.	1710 c - 1760 c	Genêt, 1996
00120	26B	1.1.2.1	Faïence blanche	Contenant	3	3	4.99	Consommation ind	Fragment de bord, marli et corps provenant de divers contenants (possiblement des assiettes). Décor peint en bleu sous la lèvre de tous les fragments en ruban. Production française.		
00121	26B	1.1.2.1	Faïence blanche	Bol?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragments non jointifs de corps et base provenant probablement du même objet. Pied annulaire plein. Pâte chamois, émail bleu. Décor peint en bleu sur la surface extérieure à motif linéaire.		
00122	26B	1.1.2.1	Faïence blanche	Plat?	3	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Fragments non jointifs de bord, corps, base et fond provenant probablement du même objet. Pâte chamois-rose, émail bleu. Décor peint en bleu, vert, rouge et jaune à motif indéterminé sur le bord et sur le fond du plat.		
00123	26B	1.1.2.1	Faïence blanche	Assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de marli, bouge et fond d'une assiette. Pâte chamois, émail bleuté. Décor peint en bleu sous la lèvre à motif linéaire.		
00124	26B	1.1.2.1	Faïence blanche	Assiette creuse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Fragment de marli, bouge et fond d'une assiette creuse. Pâte chamois, émail bleuté. Décor peint en bleu sur le marli à motif géométrique.		

Num inv.	Lot	Code mat. (PC)	Materiau	Type d'objet	Nba rt.	Nbo bj.	Code fonc. (PC)	Fonction	Commentaires	Datation	Sources
00125	26B	1.1.2.1	Faïence blanche	Contenant	4	4	4.99	Consommation ind	Fragments de corps provenant de divers contenants. Pâte chamois, émail bleuté. Décor peint en bleu à motif indéterminé sur tous les fragments. Un fragment présente une trace de réparation.		
00126	26B	4.1.13	Pierre	Pierre	1	1	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Fragment de pierre sans forme apparente.		
00127	26B/C99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Fragment de tuyaux de pipe. Sans marque ni décor.		
00128	26B/C99	4.1.13	Pierre	Pierre	1	1	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Petit fragment de pierre avec des traces de mortier. Sans forme apparente		
00129	26B/C99	5.1.1	Os	Ossement	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Fragment d'os de mammifère.		
00130	26B99	4.1.1	Grès	Pierre	4	1	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Fragments de grès vert sans forme apparente. Possiblement des matériaux de construction.		
00131	26B99	4.1.13	Pierre	Pierre	3	1	1.1.1.2	Pierre dure, résidus	Fragments de pierre sans forme apparente.		
132	26B	3.1.1.3	Fonte	Boulet	1	1	3.7.3.1	Guerre, artillerie, munitions	Boulet en fonte de forme sphérique.Diamètre d'environ 5,5 pouces. Poids : 10,2 kg (22,5 lbs). Malheureusement, les boulets de 24 lbs sont communs à l'armée française et britannique.		
00133	26C	3.1.1.3	Fonte	Boulet	1	1	3.7.3.1	Guerre, artillerie, munitions	Boulet en fonte de forme sphérique.Diamètre d'environ 5,5 pouces. Poids : 11 kg (24,25 lbs). Malheureusement, les boulets de 24 lbs sont communs à l'armée française et britannique.		
00134	26A99	3.1.1.3	Fonte	Bombe de mortier	1	1	3.7.3.1	Guerre, artillerie, munitions	Fragment de bombe. Probablement une bombe de 13 pouces de diamètre. Poids : 25,1 kg (55,34 lbs).		

Archaeological Evaluation

ARCHAEOLOGICAL SURVEY FOR THE FUTURE WIND TURBINE PARK AT KUUJJUARAAPIK-WHAPMAGOOSTUI.

Final report presented to Kuujjuaraapik-Whapmagoostui Renewable Energy Corporation (KWREC).

February 2024

ᐱᐅᓯᖏᑦᓱᒃᑲᓂᕐᓂᖅ
Institut culturel Avataq
Avataq Cultural Institute

SUMMARY

An archaeological impact assessment was conducted on behalf of Kuujjuaraapik-Whapmagoostui Renewable Energy Corporation, in an area scheduled for the construction of an access road and erection of wind turbines on a mountain plateau. A Predorset site GhGk-97 was identified in a boulder field approximately mid-way along the route, located close to the road. This site featured 3 semi-subterranean boulder structures. The site was demarcated with orange flagging tape and pegs. Additionally, a number of modern hunting blinds were observed on and near the plateau. It is recommended that GhGk-97 and the boulder field that it lies in should be avoided. It is also strongly recommended that archaeological impact assessments are incorporated earlier in the planning process of future projects.

ACKNOWLEDGEMENTS

Foremost, we would like to thank the Kuujjuaraapik-Whapmagoostui Renewable Energy Corporation (KWREC), and especially Matthew Mukash (President, KWREC), for his dedication to the renewable energy initiative, his hospitality, and his interest in the preservation of archaeological heritage. We also acknowledge Guy Labrie-Morin and Jean Schiettekatte for their support in coordinating this project. Thanks to the communities of Kuujjuaraapik and Whapmagoostui for their welcome. Nakurmiik, miikwehch.

TEAM

Potential Study	Elsa Cencig
Fieldwork	Susan Lofthouse François P. Levasseur
Writing	Susan Lofthouse François P. Levasseur Elsa Cencig
Editing	Susan Lofthouse
Maps and layout	Elsa Cencig
Project Management	Elsa Cencig

TABLE OF CONTENTS

Summary 1
Acknowledgements 1
Team 1
List of figures 3
Introduction 4
1. Kuujjuaraapik-Whapmagoostui: Regional Context and Study Area 5
1.1 Regional Geography and Environmental Setting 5
1.2 Human Occupation: An Overview 6
Kuujjuaraapik-Whapmagoostui 9
1.3 Previous Archaeological Investigations in Kuujjuaraapik-Whapmagoostui 10
2. Project Background 12
2.1 Mandate 13
2.2 Methodology: Evaluation of the Archaeological Potential 13
2.3 Methodology: Archaeological Assessment on Site 14
2.4 Calendar 15
2.5 Study Area 15
3. Evaluation of the Archaeological Potential: Prior to Fieldwork 17
4. Archaeological Assessment on Site 17
4.1 Modern Land Use 20
4.1 Results 20
Conclusion and Recommendations 24
Bibliography 26
Appendix 1: Features Catalogue 29
Appendix 2: Catalogue of Photographs 30

LIST OF FIGURES

Figure 1 Map of the region with study area indicated. 4
Figure 2 The extent of the North American ice sheets during the Late Wisconsin glaciation of the Pleistocene (Thackray et al., 2004). ....
Figure 3 Predorset artifacts from sites on the East Coast of Hudson Bay (Marie-Christine Couture / Avataq Cultural Institute, 2019). ....
Figure 4 Inuit family in front of their skin tent in region of Kuujjuaraapik-Whapmagoostui (Photo: A.P. Low, 1896; Hudson's Bay Company Archives, Archives of Manitoba; ACI Archives: A-HBCA-157). 8
Figure 5 Great Whale River HBC Post, located upriver from Hudson Bay (Photo: A.A. Chesterfield, 1902-1904. Queen's University Archives, A.A Chesterfield fonds / Avataq Cultural Institute Archives: A-QU-S–– 2-12). 9
Figure 6 Unloading supplies (for the Hudson's Bay Company.), August 1927 (L.T. Burwash, 1927; Queen's University Archives, A.A Chesterfield fonds; ACI: A-QU-M-08). 10
Figure 7 (left) Team excavating a bilobate structure, Dorset site, GhGk-63, 1991 (ACI, 1992). 11
Figure 8 (right) Predorset shallow dwelling, GhGk-4, 1990 (ACI, 1991). 11
Figure 9 General view of GhGk-83 (view towards west). Artifacts were collected on the surface, in the sandy area. 11
Figure 10 Map of the construction plans for an access road to KWREC's Installations (Road Construction – KWREC, accessed 10/18/2023). 12
Figure 11 Predorset house feature in a boulder field, IcGm-40, Inukjuak (Photo: Elsa Cencig, Avataq Cultural Institute, 2021). ....
Figure 12 Zones of archaeological potential in the study area. 16
Figure 13 Zone 1 of archaeological potential, view north. 18
Figure 14 Zone 2 of archaeological potential, view southeast. 18
Figure 17 Zone 5 of archaeological potential at south side of road, view north towards road. 19
Figure 18 Zone 5 of archaeological potential at north side of road, view south. 19
Figure 19 Zone 7 of archaeological potential, view north. ....
Figure 20 Map showing results of land use survey, PESCA Environment 2021. 20
Figure 21 Site Plan, GhGk-97. 21
Figure 22 GhGk-97 Structure 1, view north. 22
Figure 23 GhGk-97 Structure 2, view north. 22
Figure 24 GhGk-97 Structure 3, view north. ....
Figure 25 GhGk-97 delimited with flagging tape and pegs, view east. 24

Table 1 Structures recorded on GhGk-97. 23

INTRODUCTION

In May 2023, the Nunavik Landholding Corporations Association contacted Avataq Cultural Institute (ACI) to initiate a consultation process regarding the Whapmagoostui Kuujjuaraapik Hybrid Power Plant Project. The project, conducted by the Kuujjuaraapik-Whapmagoostui Renewable Energy Corporation (KWREC), consists of the installation of two wind turbines and a wind measurement mast on top of a hill at the eastern end of Whapmagoostui, as well as the construction of a 2km-long access road. In order to minimize the impact of this construction project, an archaeological survey and impact assessment of the targeted area was required. For this purpose, ACI was mandated to conduct the study. Archaeological remains are unique and represent a non-renewable cultural resource that must be protected as part of the regional cultural heritage.

This report presents the results of the archaeological impact assessment. The overarching goal of the assessment was to ensure that no archaeological resources be threatened by the construction and installation of the wind turbine park, and the access road leading to the installations.



Figure 1 Map of the region with study area indicated.

1. KUUJJUARAAPIK-WHAPMAGOOSTUI: REGIONAL CONTEXT AND STUDY AREA

Kuujjuaraapik-Whapmagoostui is located at the mouth of Great Whale River, on the southeastern coast of Hudson Bay. Kuujjuaraapik ("little great river")[1] is Nunavik's southernmost community, while Whapmagoostui ("place of the beluga")[2] is the northernmost Cree/Eeyou community in Quebec. It is the only village in Nunavik where Inuit and Eeyou communities live side by side.

1.1 REGIONAL GEOGRAPHY AND ENVIRONMENTAL SETTING

Kuujjuaraapik is located on large sand dunes, on the north side of Great Whale River. This region of Quebec Subarctic belongs to the subarctic climatic zone in addition to being part of the discontinuous permafrost zone[3]. It is located in the boreal bioclimatic zone and in the forest tundra domain[4]. Bedrock geology of the region consists of Archean granitic-gneiss formations, as part of the Superior's large geological province, dating back about 2.5 billion years[5,6].

The contemporary landscape is heavily scarred by the last glaciation period[7,8]: During the Wisconsin Glacial Period (80,000 to 6,000 before present), Nunavik was covered by the Laurentide ice sheet (Fig. 2) which measured up to 5 km in thickness at the time of the last Glacial Maximum (18,000 to 13,000 BP). When the margins of the Laurentide Ice Sheet retreated, the coastlines were glacio-isostatically depressed and submerged by a marine transgression. In the Hudson Bay deglaciation was estimated at about 8,000 years BP by Hillaire-Marcel (1976) and it was followed by the transgression of the proglacial Tyrrell Sea circa 7,900-7,800 years BP[5]. This proglacial sea resulted in the establishment of a thick layer of marine clay and silt surmounted by regressive sand in most land depressions. With the ice shelf retreat, the depressed landmass underwent glacial isostatic adjustment causing the land to rise at an estimated rate of 1.2 to 1.5 m/century[4].

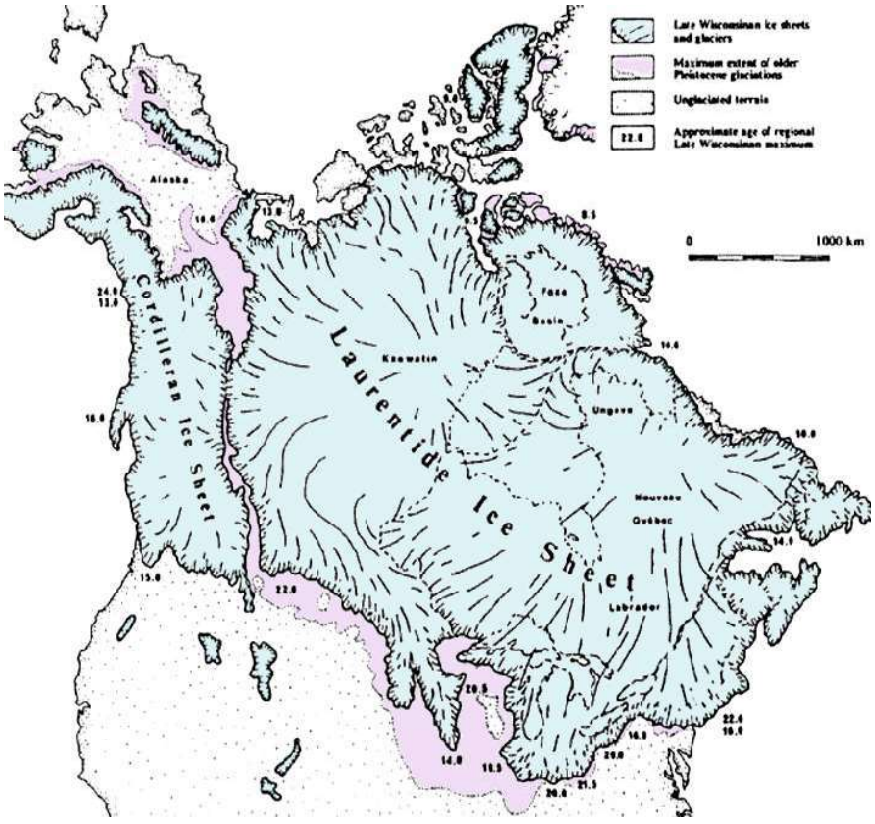


Figure 2 The extent of the North American ice sheets during the Late Wisconsin glaciation of the Pleistocene (Thackray et al., 2004).

1.2 HUMAN OCCUPATION: AN OVERVIEW

PRE-INUIT TRADITIONS (5,000 – 900 BP)

The human occupation of the Eastern Canadian Arctic and Subarctic is quite recent, as the region was overlain by the last ice age's glaciers or affected by postglacial processes until circa. 6,000 years BP[8,9]. The first inhabitants to reach this broad region were the Pre-Inuit (formerly named Palaeoeskimos). They are believed to have originated in Eastern Siberia, expanded along the Alaskan coastline at least 5,000 years ago, and finally migrated across the Canadian Arctic about 4,500 years ago[10–12]. Pre-Inuit have also been known as the Arctic Small Tool Tradition (ASTt)[13,14]. Within this group are a number of regional variants, defined by differences in their lithic tools but also by the history of research in different areas. In Nunavik, the Early Pre-Inuit variant is called Predorset (Fig. 3) by archaeologists, and the Late Pre-Inuit known as Dorset (the names reflect the order in which archaeologists identified the two Arctic cultures). At Avataq, as an Inuit organization, we apply the Inuktitut terms of Tuniit for Dorset (commonly used by Inuit) and Tuniit Sivullingit (meaning "ancestors of Tuniit") for Predorset.



Figure 3 Predorset artifacts from sites on the East Coast of Hudson Bay (Marie-Christine Couture / Avataq Cultural Institute, 2019).

INUIT TRADITIONS (750 BP – HISTORIC)

Inuit Sivullingit (Thule Inuit) culture originally developed in the Bering Strait region before migrating eastward through the Arctic less than 1,000 years ago, supplanting any remaining Pre-Inuit groups. This replacement process is still highly debated among archaeologists, with some suggesting that Inuit Sivullingit and Tuniit may have been in contact[15–18], while others require more conclusive evidence[19–23]. In Nunavik, the latest dates from Tuniit sites show them disappearing around 850-900 BP, while the earliest dated occupation by Inuit Sivullingit (Thule Inuit) is around 750 BP.

Inuit Sivullingit were the first whalers in the Eastern Arctic. Originating in Alaska, they developed a specialization in hunting large whales, particularly bowhead whales. The likeliest explanation for the eastward expansion across the Arctic was the pursuit of bowhead populations as ice corridors cleared up. They exploited a wide range of animals – caribou, musk ox, birds, fish, seal, walrus, and whales, but their ability to hunt large whales set them culturally apart from Pre-Inuit. Inuit Sivullingit hunters used a wider range of resources compared to Tuniit within the same geographical locations. Technologically, they had the advantage of a wide range of tools, including specialized harpoon heads for large marine mammals, bow and arrows, bolas, and throwing boards. Their clearest advantage was in their very efficient transportation technologies: small (qajaq) and large (umiaq) skin boats for open water, dog teams and qamutik (sled) for travelling across snow and ice. The oldest Inuit Sivullingit site known in Nunavik is located on Qikirtajuaq (Smith Island, Akulivik) and is dated as early as 1270 AD (725 ± 20 BP).

Inuit Sivullingit archaeological sites are characterized by heavier, more substantial architecture in comparison to Tuniit sites. The most impressive structures from the Thule Inuit occupations are the qarmait (sing. qarmak) (Fig. 10). These cold season semi-subterranean houses with entrance tunnels and cold traps are easily recognizable by their upright stones and roof supports of whale bone and/or wooden poles[11,24]. Tents were used during summertime, while heavy tent rings and sometimes qarmait were probably occupied during the transitional period in the fall. The use of snowhouses gradually replaced qarmait over time, but it is difficult to establish when this began as they have left no archaeological traces. Knowledge of their early use extends only as far back as historically documented sources allow.

Maritime Archaic Tradition (9,000 – 3,000 BP)

Not only Pre-Inuit and Inuit occupied Nunavik in the past: Amerindian groups were also frequenting the region dating back to the Maritime Archaic Period, as well as proto-historic and historical occupations by Eeyou and Naskapi.

The Maritime Archaic Tradition (MAT) is a long cultural tradition that evolved in northeastern North America (essentially southern Ontario and Quebec, New England, Newfoundland and Labrador) from 11,000 to 3,000 years ago. In Quebec, Archaic sites between 11,000 and 9,000 BP are extremely rare[25]. Maritime Archaic refers to the archaic population that had developed a way of life focused on marine resources, and it is likely they had watercraft technology. They fished, gathered shellfish, hunted for marine mammals while supplementing their subsistence with gathering plants and hunting caribou. Recently, a few Archaic sites have been discovered and documented in the southern region of Nunavik, representing the most northerly known MAT sites. The Archaeology Department at Avataq Cultural Institute is currently conducting research on the MAT presence in the region.

Eeyou Tradition

Eeyou, Eastern James Bay Cree, inhabit the region of southeastern Hudson Bay and eastern James Bay (Eeyou Itschee). Eeyou subsistence patterns traditionally divided into coastal and inland dwellers. Coastal dwellers were known to have hunted and processed beluga during the summer in the Whapmagoostui region. Whapmagoostui Eeyou oral histories indicate that the activity predates the arrival of Europeans, while the earliest mention in historic Euro-Canadian records dates to 1744. Great Whale River was an important beluga hunting and oil processing area; the Matawaasis site (“small river confluence”) (GhGk-1) located near the river mouth was occupied from pre-contact times until the late 20th century. Eeyou archaeological features include miichiaahps (teepees), shaapuhtuwaans (longhouses), and wiiuakihiikin (canoe building platforms). The neighbouring site Sasapimakwaanistikw (“oil rendering river”) (GhGk-96), to the west establishes the whole area as part of a larger beluga hunting complex, as well as an area for fishing and gathering. Here, the meat was prepared, and the oil was extracted and transported inland in vessels crafted from beluga stomachs, intended for winter use[26,27]. Following the arrival of the commercial fur trade, Eeyou were actively involved with the trading posts. In addition to beluga oil, caribou meat and pelts were supplied to the posts, and trapping for the highly-valued beaver pelts was incorporated into the land use patterns[28].



Figure 4 Inuit family in front of their skin tent in region of Kuujjuaraapik-Whapmagoostui (Photo: A.P. Low, 1896; Hudson's Bay Company Archives, Archives of Manitoba; ACI Archives: A-HBCA-157).

CONTACT AND HISTORIC PERIODS (17-18TH CENTURY – 1950S)

The historic period is defined by the beginning of Inuit-European contact. The onset of this period is identified in written records and with the appearance of European goods in archaeological assemblages. The earliest certain contact between Europeans and Inuit in Canada took place with Martin Frobisher's voyage to Baffin Island in 1576[29]. With this, the search for the Northwest Passage to Asia began; European merchants financed exploration vessels to find a shortcut to reduce the cost of acquiring goods from Asia and bringing them back to Europe. Initial contact took the form of sporadic discrete events confined to chance encounters[30]. As European ships began travelling through Hudson Strait to Hudson Bay, seeking a westward route, they made contact with Inuit of Labrador, Hudson Strait, and Hudson Bay, and Eeyou in eastern James Bay.

The first documented contact with Inuit of Nunavik took place in 1610-11, when Henry Hudson disembarked on Digges Island near modern Ivujivik and traded with Inuit. The vessel continued down to the bottom of James Bay, where Hudson and his sailors over-wintered. Contact was made with an Eeyou man, who received a knife, buttons and a mirror from Hudson and promised to return. He later came back with caribou and beaver pelts and meat. That was the only contact made with Eeyou, and the winter ended with a mutiny and Hudson cast adrift in a small boat[31]. Later, Hudson's mutineers stopped again on Digges Island, this time engaging in battle with Inuit which resulted in deaths on both sides[28, 29]. Other exploration vessels continued to travel through Hudson Strait, believing that Hudson Bay provided the route westwards towards Asia. Finally, Thomas James followed the western shore of Hudson Bay in 1631-32 and confirmed that this was a dead-end[32]. After this, exploration shifted north and west.

Occasional trade with Inuit during these voyages informed Europeans of the resources available in the territory. In response, the first trading post was set up in 1668 in Eeyou territory at the bottom of James Bay by Pierre-Esprit Radisson and Médard Chouart des Groseilliers. This would become the first of the Hudson Bay Company, with more being constructed around the James and Hudson Bay coasts, and around the Ungava and Labrador coastlines through the late 17th, 18th and early 19th centuries. Until the mid-18th century, no posts were established in the territory occupied by Inuit in northern Quebec, but in eastern James Bay Eeyou territory permanent trading posts thrived (facilitated by the availability of wood). The commercial fur trade made a big impact upon Eeyou movements, with trapping taking more time and resources than subsistence hunting.

The first trading post to directly target Inuit as well as Eeyou trade was established at Richmond Gulf near modern Umiujaq in 1750. Richmond Fort was set up to trade with Inuit and work a small nearby mine. Neither venture was successful, so the post was moved in 1756 to the site of a developing beluga whale fishery, Little Whale River, which ran another two years and closed in 1758. Little Whale River would remain the site of a seasonal beluga fishery, following the northwards expansion of HBC trading posts with the opening of Fort George in 1805 and Great Whale River in 1813. These trading posts relied heavily upon Eeyou and Inuit labour, and permanent populations gradually expanded around the trading posts. This attracted the establishment of missionaries, and eventually these sites developed into the communities that exist today.



Figure 5 Great Whale River HBC Post, located upriver from Hudson Bay (Photo: A.A. Chesterfield, 1902-1904. Queen's University Archives, A.A Chesterfield fonds / Avataq Cultural Institute Archives: A-QU-S-– 2-12).

KUUJJUARAAPIK-WHAPMAGOOSTUI

Kuujjuaraapik-Whapmagoostui lies in a transitional zone traditionally inhabited by both Inuit and Eeyou. The communities extend near the mouth of Great Whale River. The Hudson Bay Company set up a trading post here in 1813, attracted by the large number of belugas that seasonally visited this estuary. When HBC

first established the Great Whale River post (Figs. 5 and 6), they were exclusively trading with and employing Cree. The post manager Thomas Alder described the post as consisting of two log houses, a garden that mainly produced turnips, and two ponies used for hauling wood (Hudson Bay Company Archives B372-E-2). He complained that it was difficult to secure fresh meat, and that the post employees were relying on imported preserved meats and were often suffering from scurvy. These problems led them to close the post after a few years but maintained the summer beluga fishery. It eventually reopened and continued in this pattern on and off until 1878, after which point it remained open until the mid-20th century.



Figure 6 Unloading supplies (for the Hudson's Bay Company.), August 1927 (L.T. Burwash, 1927; Queen's University Archives, A.A Chesterfield fonds; ACI: A-QU-M-08).

1.3 PREVIOUS ARCHAEOLOGICAL INVESTIGATIONS IN KUUJJUARAAPIK-WHAPMAGOOSTUI

Since the late 1960s, various archaeological interventions have been carried out in the Kuujjuaraapik region. The earliest archaeological interventions were conducted by Elmer Harp (Dartmouth College) in the late 60s/early 70s (1967, 1969, 1970, 1972), followed by Patrick Plumet (Université du Québec a Montréal) (1974, 1976, 1980). From 1967 to 1972, archaeological research in Kuujjuaraapik was led by scholars (Dartmouth College, Université Laval); with the development of Hydro-Quebec projects and expansion of municipal infrastructure, further research and salvage excavations took place from 1977 to 1992.

Particularly notable in this region is the presence of Predorset boulder field sites. These types of sites are mainly known in eastern Hudson Bay, and consist of shallow house depressions built in boulder fields.

GhGk-4 is located west of the study area, and was initially investigated by Plumet in 1969 and Harp in 1970. The site became the subject of intensive salvage excavations in 1990[33] and 1991[34] (Figs. 7 and 8), in response to threats imposed by infrastructure expansion. The excavations were a joint venture between archaeologists representing the Cree Regional Authority, and Avataq Cultural Institute. GhGk-4 contained Predorset tent rings, oval semi-subterranean boulder structures, and modern Eeyou hunting blinds. Diagnostic artifacts confirmed the Predorset identification, and charcoal produced one of the earliest radiocarbon dates for Predorset presence in Nunavik: 3790 +/- 70 BP (BGS 1475). The site has since been completely destroyed through construction activities.





Figure 7 (left) Team excavating a bilobate structure, Dorset site, GhGk-63, 1991 (ACI, 1992).
Figure 8 (right) Predorset shallow dwelling, GhGk-4, 1990 (ACI, 1991).

More recently, in 2021, Kuujjuaraapik Municipal Office mandated Avataq Cultural Institute to conduct salvage archaeological work on the area where the municipality had planned a parking lot. Surface collection and a quick archaeological assessment were carried out at GhGk-83 (Fig. 9), indicating 19th and 20th century traces of the Hudson Bay Company's Great Whale River trading post. Following this archaeological intervention, protection measures were quickly taken by the community to protect this heritage site. Archaeological work was also undertaken on GhGk-83 in June 2023 by a team from Avataq Cultural Institute. Analysis and reporting are currently in progress.



Figure 9 General view of GhGk-83 (view towards west). Artifacts were collected on the surface, in the sandy area.

2. PROJECT BACKGROUND

In 2011, the Eeyou Nation of Whapmagoostui initiated the Whapmagoostui Kuujjuaraapik Hybrid Power Plant Project (WKHPPP). In 2012, a feasibility study was conducted with contributions from federal and provincial governments, as well as Guodian UPC, a Chinese utility corporation that later withdrew from the project in 2013. The study explored various renewable energy sources, including biomass, solar, and wind, as alternatives to the existing diesel power plant[35].

In 2014 and 2017, two interventions were made before the Quebec Energy Board (QEB) to encourage Hydro Quebec Distribution (HQD) to consider a power purchase agreement with the project's promoter. Given the unique composition of Whapmagoostui and Kuujjuaraapik as a dual Eeyou and Inuit community, the QEB recommended, in a December 2017 ruling, that HQD collaborate with both communities to develop a suitable project. This led to the establishment of the Kuujjuaraapik-Whapmagoostui Renewable Energy Corporation (KWREC) in June 2020, jointly owned by Whapmagoostui Eeyou and Kuujjuaraapik Inuit, as the sole developer of WKHPPP[35].

Currently, WKHPPP is focused on its wind power generation component, with plans to explore other renewable energy sources in the future. The project's aim is to significantly reduce fossil fuel use for electricity generation and serve as a model for remote communities dependent on diesel fuel. KWREC, a newly formed Inuit/Cree energy corporation, will collaborate with HQD to integrate wind turbines and a battery system for electricity storage, ultimately providing green power and creating local job opportunities[35].



Figure 10 Map of the construction plans for an access road to KWREC's Installations (Road Construction – KWREC, accessed 10/18/2023).

In order to minimize the impact of this project, Avataq Cultural Institute was mandated by Kuujjuaraapik-Whapmagoostui Renewable Energy Corporation to conduct an archaeological impact assessment in the sectors targeted for the installation of the wind energy infrastructure. This assessment aims to protect and preserve any culturally significant archaeological sites and artifacts during the project's development, reflecting a commitment to both sustainable energy and cultural heritage preservation. (Fig. 10).

2.1 MANDATE

The mandate was to evaluate the archaeological potential, to conduct an archaeological survey in the targeted areas, and to produce an archaeological impact assessment report, which will contribute to KWREC's environmental and social impact assessments.

More precisely, archaeological survey was necessary to:

1. Verify the presence/absence of archaeological sites in the study area;
2. Record and document sites discovered (if applicable);
3. Mark out the sites limits (georeferencing) (if applicable) to include the new information to the construction plans, in order to protect and preserve heritage sites.

2.2 METHODOLOGY: EVALUATION OF THE ARCHAEOLOGICAL POTENTIAL

The evaluation of the archaeological potential in the study area is strictly theoretical and results are based on two inter-connected parameters: 1) landscape (topography, satellite images), 2) archaeological information and field knowledge.

Landscape plays a determinant role in the identification of areas with archaeological potential. It has the most impact on settlement patterns and human strategies, especially in the context of nomadic and semi-nomadic societies. The places which people chose for their camps, where they gathered raw materials, the location of their hunting grounds, and how they travelled on the land involves strategic decision-making based on their interaction with the land, the distribution of resources, and their knowledge and beliefs. Therefore, specific combinations of topographic features and the reliable presence of resources informs archaeological potential. For example, in Nunavik, coastal locations and off-shore islands have traditionally been favored places for Inuit and their predecessors, as marine resources were crucial to their subsistence economies. The presence of important freshwater sources (rivers, lakes) also suggests archaeological potential, not only for the availability of drinkable water but also for other resources such as certain fish, caribou, migratory birds and berries. However, the presence of wetlands usually reduces archaeological potential. Despite this, it is not impossible to find Qarmait (semi-subterranean Inuit sod houses) near wetlands. While swamps may be avoided during summer month, they freeze over during the colder months. If they are located in well-protected valleys, swamps may provide protection against cold dominant winds.

In arctic and subarctic environments, the rules for human settlement can change drastically from one season to the next. Raised beaches, boulder fields and eskers are also land features where archaeological sites are regularly found. The elevation (altitude above sea level) of these entities is also a factor in

determining archaeological potential. It is common to find Inuit camp sites close to actual beaches, while Pre-Inuit sites are usually found on sandy raised beaches of higher elevation. Archaeological sites are also often found on series of paleo-beaches that overlook waterways, offering the most energy-efficient location to establish a camp. Boulder fields also have strong archaeological potential, having been used extensively by both Pre-Inuit (Fig. 11), Inuit for camping, trapping, caching and building graves, and Eeyou for construction of hunting blinds. They are well-drained in summertime and do not significantly accumulate snow during winter.



Figure 11 Predorset house feature in a boulder field, IcGm-40, Inukjuak (Photo: Elsa Cencig, Avataq Cultural Institute, 2021).

The landscape has changed over the past 4,500 years of human occupation in Nunavik; isostatic rebound following the last ice age resulted in the land rising from the sea. The Eastern Arctic and Subarctic regions have also undergone many cycles of climactic cooling and warming. As a result, ponds and waterways form and dry up, shores erode, sea ice and polynya patterns change, vegetative species and densities change, animal distributions and migration patterns change, etc. Consequently, conditions or areas that may appear inhabitable or inhospitable to the contemporary archaeologist may have been completely different when occupied by the past inhabitants of Nunavik. Thus, while areas which conform to the archaeologist's conception of what is habitable must be investigated, it is important to undertake reconnaissance in areas considered low in potential to avoid any bias.

Most of the information on the archaeological sites, prior to fieldwork, came from the reports from ACI (1987, 1989a, 1989b). The localization of recorded sites (i.e., geographical coordinates) came from ISAQ (2021)[36]. Since the coordinates were originally calculated from 1:50 000 maps they are likely imprecise in comparison to actual technologies.

Satellite images and archaeological information found in reports were used to evaluate the archaeological potential. Maps were generated with *ArcMap10.8* and edited using Adobe Illustrator.

2.3 METHODOLOGY: ARCHAEOLOGICAL ASSESSMENT ON SITE

Archaeological field methodology essentially followed the North American prehistoric methodology. Usually, in an arctic/subarctic context, the identification of an archaeological site is based on key observations: type of archaeological features, presence of artefacts, location, and elevation (meters above sea level – masl). Archaeological survey was conducted by foot (hiking) and the recognition of archaeological remains was performed visually. Archaeological features (i.e., structures) were geo-referenced using a GPS (Garmin GPSMAP 66i), measured, described, and photographed. Previously

recorded sites were re-identified using site descriptions, maps, drawings, and photographs produced from prior archaeological fieldwork. The interpretation of archaeological sites is based on the same key observations: type of archaeological features, presence of artefacts, location and elevation (meters above sea level – masl). After fieldwork, GPS data was uploaded and transferred into Excel sheets to build catalogues. Maps were produced with ArcGIS 10.8 (ESRI), using satellite images from Gouvernement du Québec, and edited with Adobe Illustrator. Once the data gathered and analyzed, they are presented to the necessary stakeholders in the form of a written report.

2.4 CALENDAR

Fieldwork was conducted by a team of two archaeologists from Avataq Cultural Institute. They arrived in Kuujjuaraapik-Whapmagoostui on September 12th, 2023, conducted the archaeological impact assessment September 13-15th, 2023, and travelled back to Montreal on September 16th. Work was conducted under permit 23-AVTQ-06 issued by the *Ministère de la culturel et des communications du Québec*.

Upon arrival on the 12th, the team conducted reconnaissance of where the access road was to begin, and learned that the construction of an access road necessary for the project's preliminary stage was already underway. The archaeological impact assessment took place over the next three days, September 13-15th. Contact was made with Matthew Mukash, president of KWERC, who provided information on the project purpose and origins, and details on hunting and trapping activities in the area. Visits were made to Kuujjuaraapik NV, Sakuuk Landholding, and Chief Kawapit at the Whapmagoostui Band Council, but no contact was made as people were on out the land enjoying the last days of summer. The team returned to Montreal on the 16th.

2.5 STUDY AREA

The study area is located almost 5km west of the community. The area is accessible through a backroad that connects with the new access road. The site lies on Category 1a Cree land; however, it represents a collaboration between the municipalities of Kuujjuaraapik and Whapmagoostui.

The area chosen for development is characterized by boreal forest. This sector features portions of dense forest canopy and areas of sparse forest adorned with sphagnum moss-covered ground. Additionally, there are areas of exposed bedrock formations, scattered boulder fields, and cliffs. Most of the terrain is underlain with natural beach sand, as is seen clearly in the excavated area under construction. Notably, the development area presents a 76 masl ascent from the base of the road to the mountain's summit, a topographical aspect which influences the presence of archaeological sites.

These terrains are traversed by a 2.1km access road which leads to the summit of the mountain. The summit will feature two wind turbines specifically designed for northern environments, and a wind measurement mast.

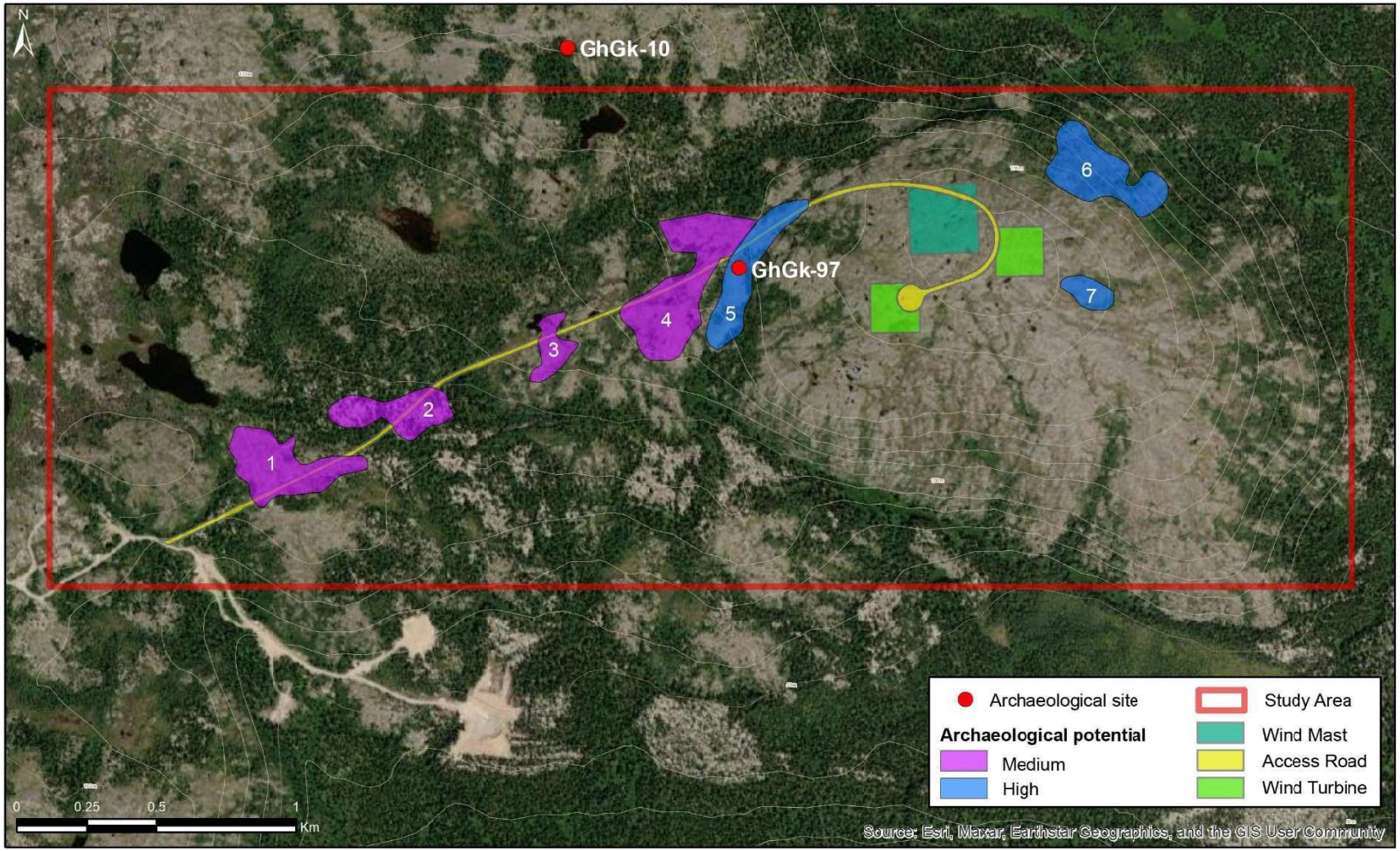


Figure 12 Zones of archaeological potential in the study area.

3392

3. EVALUATION OF THE ARCHAEOLOGICAL POTENTIAL: PRIOR TO FIELDWORK

Following a methodology based on topography and field knowledge, the archaeological potential was evaluated with the use of satellite images, in correlation with archaeological information. Archaeological potential is presented in 3 categories: high, medium, or low. Seven zones of potential were identified within the study area. These include four zones of medium potential and three zones of high potential.

Only one nearby archaeological site was identified, GhGk-10: a Predorset site located just north of the study area[37]. The site consists of one shallow semi-subterranean structure in an elevated boulder field that would have overlooked an ancient body of water, as is common for Predorset sites in the area. No artifacts were recovered, but the architecture and location were considered consistent with a Predorset affiliation. This structure is distinguished by a rectangular shape, which differs from Predorset oval or bilobate structures more commonly found in boulder fields.

Zones with **high archaeological potential** correspond to areas with large boulder fields and possibly undisturbed marine terraces. Only three (Zones 5, 6, 7) zones with high archaeological potential have been recognized within the study area (Fig. 12). These are located at higher elevations than most of the road and are found on the flanks of the mountain. Such elevated boulder fields hold potential for old sites (i.e. Pre-Inuit).

Zones with **medium potential** are sectors likely to be topographically similar to areas with high potential but slightly disturbed, besides roads or borrow pits. Four (Zones 1, 2, 3, 4) such zones were identified with moderate potential, all recognized as sandy areas and low elevation bedrock with sparse vegetation cover.

Zones with **low potential** correspond to areas that have some potential but are now highly disturbed, such as roads and borrow pits. No such area was identified in this study for archaeological potential, which was undertaken prior to fieldwork.

Ultimately, this exercise was theoretical and based on the examination of satellite images in correlation with archaeological data and field knowledge. Only visual inspection 'on site' can guarantee the presence or absence of archaeological remains in an area, and ultimately prevent the loss of heritage components.

4. ARCHAEOLOGICAL ASSESSMENT ON SITE

The areas being assessed included both the area surrounding the access road and the summit of the mountain. The majority of the access road had been constructed when the archaeological assessment began, and had reached the mountain plateau by the end of the assessment. The access road passes through five of the seven zones identified with medium to high potential for the presence of archaeological sites. As such, each of the zones were thoroughly investigated in addition to the areas on either side of the road. The summit of the mountain, where the major structures will be erected, and the zones of archaeological potential on the mountain's elevated flanks were also thoroughly investigated.




Figure 13 Zone 1 of archaeological potential, view north.
Figure 14 Zone 2 of archaeological potential, view southeast.

Zone 1 was the first area of medium potential identified along the road's path. The zone is largely composed of exposed bedrock. A wide canyon was blasted in the middle to create a level road, in addition to a temporary access road and borrow pits. A large pile of crushed rock is located in the zone near the western end. ATV trails are visible throughout the zone in addition to heavy machinery tread marks cutting northward. A metal marker was found imbedded in the bedrock north of the road, possibly indicating the site of a future electric pylon.

Zone 2, an area of medium potential, is covered with thick-to-sparse pine forest with a fluorescent yellow sphagnum floor. Construction of the new access road has removed vegetation cover from an area of about 20-30m, exposing the underlying sand. The road crosses 125m of the zone southwest to northeast and has an elevation increase of 6 masl. Additionally, the zone is crisscrossed with ATV trails. The northwestern end of the zone has the footprint of a dismantled plywood cabin with modern era hardware (doorknobs). Nearby was a log outhouse which appeared slightly older, although still in a good state of preservation.

Zone 3 consists of exposed bedrock with interspersed vegetated areas with medium archaeological potential. The newly constructed road runs through the center of the zone for 40m west-southwest by east-northeast. The vegetation was thoroughly cleared to each side to expose uniform bedrock 30-40m in width with no elevation increase. Furthermore, the southern extent of bedrock is used to store a large mound of crushed rock and also houses stationary GPS equipment.

Zone 4 consists of a large area of exposed bedrock with interspersed vegetated areas with medium archaeological potential. The area being crossed by the road is 260m west-southwest by east-northeast with an elevation gain of 14m; it shows a wide expanse of intense blasting and filling, with deep vegetation removal, in an area 50-60m wide. Untouched bedrock terraces extend further north and south of the developed area.

Zone 5, is a large boulder field running south-southwest by north-northeast, holds high archaeological potential. Boulder fields in the region are often found to contain archaeological sites. The access road crosses the northern section of the zone for 181m southwest by northeast with an elevation gain of 7m.




Figure 15 Zone 5 of archaeological potential at south side of road, view north towards road.
Figure 16 Zone 5 of archaeological potential at north side of road, view south.

Zone 6 is located on the northern flank of the mountain. It consists of a large boulder field composed of large boulders distributed across a very steep slope. This zone is 150m northeast from the nearest building footprint on the mountain plateau, and has a 40 masl difference in elevation. While it was identified theoretically to hold high archaeological potential, the onsite inspection determined that it was too steep and the boulders too large to hold a campsite.

Zone 7 is an area with high archaeological potential located on the eastern flank of the mountain and consists of a dense boulder field composed of smaller boulders than Zone 6. Separated into two terraces, the nearest is 40-70m to the east-southeast of the nearest building footprint with an elevation difference of 3-6 masl. The second terrace directly to the east and is 85-130m away from the footprint with an elevation difference of 6-9 masl.



Figure 17 Zone 7 of archaeological potential, view north.

Intermittent areas, between the seven zones identified with medium-high archaeological potential, are considered to hold low-to-no archaeological potential. These were mostly composed of dense vegetation, wetlands, abrupt slopes and cliffs, or disturbed and already developed terrain. Finally, the summit of the mountain, which includes the footprint of both the proposed structures and that of the access road. At the time of the archaeological assessment, construction of the road was nearing the summit. This area consists of uneven bedrock levelled out with heavy fill, created from the blasted and crushed material found further down the mountain. Here, the footprints were thoroughly assessed in addition to the surrounding areas at the summit.

4.1 MODERN LAND USE

A recent land use survey (Fig. 20) conducted by Pesca Environment[38] on behalf of KWREC, found that Zones 1-4 were mainly exploited for berry-picking, ptarmigan hunting and picnics. North of Zone 4 was also identified as a place to hunt geese and porcupines, while Labrador Tea was picked in the southern area of Zone 4. Zone 5 featured as a place to gather boughs. Most signficantly, Zone 7 stood out as a place for goose hunting.



Figure 18 Map showing results of land use survey, PESCA Environment 2021.

4.1 RESULTS

A single Predorset archaeological site was identified and recorded in the assessment area. While no artifacts were found, the location and architectural information indicate a Predorset designation. GhGk-97 (Fig. 21) was found in Zone 5's boulder field, 23m south of the access road. Bordering the site 5m to the east is a row of trees and bushes followed by a cliff edge. The boulder field extends 25m west of the site to a row of trees, exposed bedrock, and an eventual descent. The boulder field also extends 180m south of the site across two terraces. Another sector extends north of the site, but has been largely disturbed by the road that cuts across the northern end of Zone 5. This area was reviewed through an aerial image taken prior to construction; no archaeological features were visible, but this does not preclude their presence. Predorset boulder field structures are difficult to identify, even from the ground.

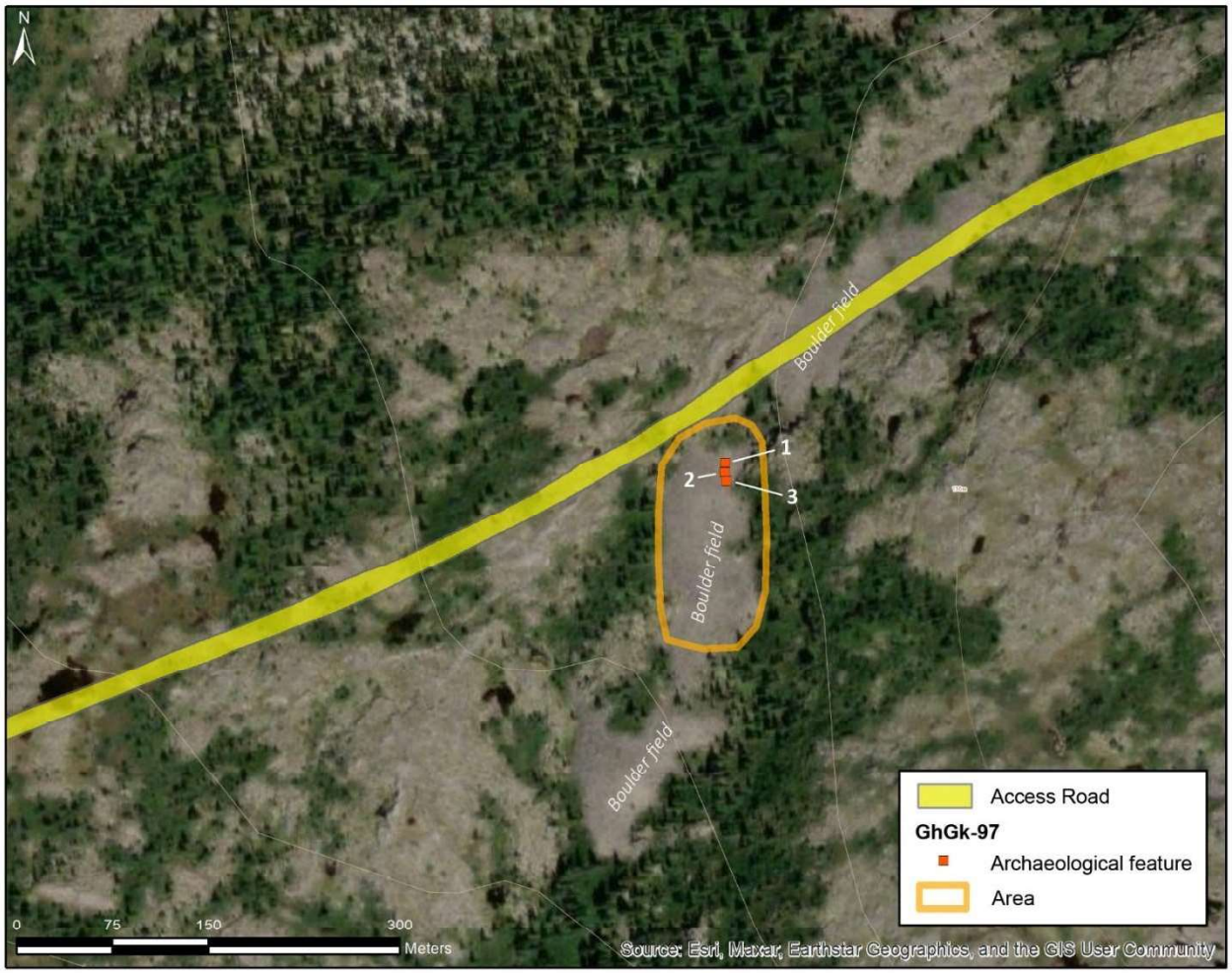


Figure 19 Site Plan, GhGk-97.

GhGk-97 consists of three structures, aligned north-south approximately one meter apart.

Structure 1, the northernmost feature, is a rectangular shallow semi-subterranean boulder structure with a cobble flooring. The structure measures 3m east-west by 5.25m north-south, with an average depth of 20 cm measured from the cobble floor to the top of the boulder perimeter. The black lichen covering the boulders and cobbles is indistinguishable in density from the surrounding boulder field, suggesting great age. Furthermore, the cobbles are tightly packed with dried moss and sphagnum, vegetation not visible amongst the boulder field. The rectangular form is unusual for a Predorset boulder field structure, but this shape was also described for the single structure at GhGk-10[37] just north of the study area. Given the high elevation of both of these sites, it may yield information on the earliest Predorset occupation of the area.

Structure 2 is a more typically Predorset oval, possibly double-lobed, semi-subterranean boulder structure with a boulder outline and an interior of smaller boulders and cobbles. The structure is mainly circular but tapers to the south; it measures 3.4m north to south and 3.6m at its widest east to west. A possible axial feature separates the east and west of the structure. It takes the form of slightly elevated cobbles running down the center north to south. The average depth of the structure is 26cm, but a lower perimeter of

boulders on the southern edge suggests a possible entrance. Much like Structure 1, the lichen cover matches that of the boulder field. The floor is composed of larger cobbles, with sparser but more deeply rooted patches of moss and sphagnum.

Structure 3, the southernmost archaeological feature, is a smaller Predorset double-lobed semi-subterranean structure composed of a boulder perimeter and a small boulder floor. The structure measures 2.2m north to south and 3.4m east to west, and is approximately 25cm deep. This structure is clearly double-lobed but the smaller boulders used in the floor make it more difficult to distinguish. The vegetation cover resembles that of Structure 2.





Figure 20 GhGk-97 Structure 1, view north.
Figure 21 GhGk-97 Structure 2, view north.

GhGk-97 lies just south of the access road and is vulnerable to potential disturbance. The presence of the road means that the northern limit of the site cannot be defined. The three structures were cordoned off with orange flagging tape and pegs to indicate that it must be avoided; a buffer of approximately 10m was established. The project authorities were advised of the site's presence and informed that the boulder field must be avoided and excluded from borrow plans. Zone 5 north of the road was investigated and no archaeological sites were found.



Figure 22 GhGk-97 Structure 3, view north.

In addition to the Predorset site of GhGk-97 identified in Zone 5, a number of modern hunting blinds were observed at the mountain summit. The first was circular, composed of stacked rocks with an entrance opening; this blind was located just north of the westernmost turbine foot print and southwest of the wind measurement mast footprint. The second blind was found on the southern edge of the plateau, at the western end of Zone 7. It was semi-circular arrangement of stacked rocks, using a small tree as the northern wall. Finally, a cluster of four hunting blinds were observed at the eastern limit of Zone 7's boulder field. These were built with boulders forming walls around a sunken area, like 'nests'; these are typical Eeyou hunting blinds in this region (personal communication, Matthew Mukash). All hunting blinds contained modern shotgun shells in or near them, and are considered to be modern era (post-1950) and not archaeological. The land use map (Fig. 20) shows Eeyou use of Zone 7 for geese hunting. Zones 1, 2, 3, 4, and 6, in addition to the road which connects them and the summit yielded no archaeological resources and as such are safe to develop.

Table 1 Structures recorded on GhGk-97.

Feature	Structure	Description	Size (cm)	Latitude	Longitude	Elevation (masl)
1	Shallow dwelling	Rectangular. 20cm height.	525x300	55.29414101	-77.68116902	136
2	Shallow dwelling	Double-lobed, tapering to S. 26cm height.	360x340	55.29410102	-77.68117504	136
3	Shallow dwelling	Double-lobed, two ovals. 25cm height.	340x220	55.29406798	-77.68116399	136



Figure 23 GhGk-97 delimited with flagging tape and pegs, view east.

CONCLUSION AND RECOMMENDATIONS

An archaeological impact assessment was conducted in the study area, including the proposed construction site and its immediate surroundings, in order to establish the presence/absence of archaeological sites. Upon arrival, it was learned that construction of an access road was already underway.

The assessment identified one previously unknown archaeological site in Zone 5, an area determined to hold high archaeological potential. GhGk-97 consists of three Predorset semi-subterranean structures located in a boulder field. The site lies only 23m south of the road. To preserve its integrity, the site was cordoned off with orange flagging tape and pegs during the assessment. It is recommended that all construction activities south of the road in Zone 5 be completely avoided. Additionally, the extraction of boulders from this area for use as fill is to be avoided. This information was conveyed to the construction workers on site. The northern area of Zone 5, north of the road, is clear for construction.

The archaeological site GhGk-97 holds great potential value and importance due to its likely connection to other known Predorset sites in the direct vicinity of Kuujjuaraapik, including GhGk-4, the oldest dated Predorset site in the wider region. Additionally, GhGk-97 is at a higher elevation than other known nearby sites, which may indicate even greater age. Furthermore, little research has been conducted on Predorset semi-subterranean boulder structures, which are unique to the Hudson coast. Future investigations of GhGk-97 offer a unique opportunity to reconstruct local culture histories and explore Predorset migrations into southern Arctic and subarctic regions, to study settlement patterns in relation to resource access and inter-group relations, to enhance our overall understanding of Predorset groups, and contribute to the overall regional history of Nunavik. As such, the protection of GhGk-97 is essential until such future work is undertaken.

Six modern hunting blinds, considered to post-date 1950, were found on the summit and around Zone 7. The presence of modern shotgun shells confirmed the interpretation that these were not archaeological; construction activities in this area can proceed without the need for preservation efforts. Zones 1, 2, 3, 4, and 6, along with the connecting road and the summit, showed no archaeological resources, making them safe for construction.

It is highly recommended that future development projects include archaeological impact assessments during the planning phase, rather than immediately prior or during preliminary works, as is mandated by Condition 22 of the certificate of authorization issued by the Cree Regional Authority. If archaeological resources are identified in advance, there is sufficient time to modify plans to avoid or, if necessary, excavate any identified sites. Archaeological sites are non-renewable resources and represent important traces of cultural heritage that need to be protected.

BIBLIOGRAPHY

1. Makivvik Corporation. Kuujjuarapik. *Kuujjuarapik* https://www.makivik.org/kuujjuarapik/ (2022).

2. Grand Council of the Crees. Whapmagoostui. *Grand Council of the Crees, Cree Nation Government* https://cngov.ca/community-culture/communities/form-1-survey-feedback-or-contact/ (2023).

3. L'Hérault, E. & Allard, M. Distribution du pergélisol. (2017).

4. Ricard, B. & Bégin, Y. Le développement d'une pressière à épinette blanche et à lichens sur la côte en emersion rapide de la Baie d'Hudson au Québec subarctique. *Géographie physique et Quaternaire* vol. 53 351–364 (1999).

5. Hilaire-Marcel, C. La déglaciation et le relèvement isostatique sur la côte est de la Baie d'Hudson. *Cahier de géographie du Québec* vol. 20 185–220 (1976).

6. MERN (Ministère de l'énergie et des ressources naturelles). Carte intéractive. *Système d'information géominière du Québec* http://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr (2020).

7. Bourque, P.-A. 5.5 - Le Quaternaire au Québec: une histoire de glaciations-déglaciations. *Planète Terre* http://www2.ggl.ulaval.ca/personnel/bourque/intro.pt/planete_terre.html (1997).

8. Trenhaile, A. S. *Geomorphology: A Canadian Perspective*. (Oxford University Press, Donmills, Ontario, 2004).

9. Gray, J. T. & Lauriol, B. Dynamics of the Late Wisconsin Ice Sheet in the Ungava Peninsula Interpreted from Geomorphological Evidence. *Arctic and Alpine Research* **17**, 237–263 (1985).

10. Friesen, M. T. 45. North America: Paleoeskimo and Inuit archaeology. in *The Encyclopedia of Global Human Migration.* (ed. Ness, I.) 1–8 (Blackwell Publishing Ltd., London, 2013).

11. Maxwell, M. S. *Prehistory of the Eastern Arctic*. (Academic Press Inc., Orlando, Florida, 1985).

12. Savelle, J. M. & Dyke, A. S. Variability in Palaeoeskimo Occupation on South-Western Victoria Island, Arctic Canada: Causes and Consequences. *World Archaeology* vol. 33 508–522 (2002).

13. Irving, W. N. An archaeological survey of the Susitna Valley. *Anthropological Papers of the University of Alaska.* **6**, 37–52 (1957).

14. Irving, W. N. A Provisional Comparison of Some Alaskan and Asian Stone Industries. in *Prehistoric Cultural Relations between the Arctic and Temperate Zones of North America.* vol. 11 55–68 (Arctic Institute of North America, Montréal, Québec, 1962).

15. Plumet, P. Thuléens et Dorsétiens dans l'Ungava (Nouveau-Québec). in *Thule Eskimo Culture : an Anthropological Retrospective* (ed. McCartney, A. P.) vol. 88 (Musée national de l'Homme, Ottawa, Ontario, 1979).

16. Plumet, P. Le Paléoesquimau dans la baie du Diana (Arctique québécois). in *Threads of Arctic Prehistory: Papers in Honour of William E. Taylor, Jr.* (eds. Morrison, D. & Pilon, J.-L.) vol. 149 103–144 (Canadian Museum of Civilization, Hull, 1994).

17. Fitzhugh, W. W. Staffe Island 1 and the Northern Labrador Dorset-Thule Succession. in *Threads of Arctic Prehistory: Papers in Honour of William E. Taylor, Jr.* (eds. Morrison, D. & Pilon, J.-L.) vol. 149 239–268 (Canadian Museum of Civilization, Hull, 1994).

18. Friesen, M. T. The Role of Social Factors in Dorset-Thule Interaction. in *Identities and Cultural Contacts in the Arctic* (eds. Appelt, J., Berglund, J. & Gulløv, H. C.) vol. 8 206–220 (Danish Polar Center, Copenhagen, 2000).

19. Park, R. W. The Dorset-Thule Succession in Arctic North America: Assessing Claims for Culture Contact. *American Antiquity* vol. 58 203–234 (1993).

20. Park, R. W. The Dorset-Thule Succession Revisited. in *Identities and Cultural Contacts in the Arctic* (eds. Appelt, J., Berglund, J. & Gulløv, H. C.) vol. 8 192–205 (Danish Polar Center, Copenhaguen, 2000).

21. Lofthouse, S. The Return to Igloo Island: archaeological investigations of the Thule presence in Diana Bay, Nunavik. in *Des Tuniit aux Inuit: Patrimoines Archéologique et Historique au Nunavik. Résultats de recherche du programme ARUC 2001-2004* (eds. Arsenault, D. & Gendron, D.) 75–91 (Avataq Cultural Institute, Montréal, Québec, 2007).

22. Bhiry, N., Marguerie, D. & Lofthouse, S. Paleo-environmental reconstruction and timeline of a Dorset-Thule settlement at Quaqtaq (Nunavik, Canada). *Arctic, Antarctic and Alpine Research* vol. 48 293–313 (2016).

23. Pinard, C. & Gendron, D. The Dorset Occupation on the South Shore of Hudson Strait - How Long Did it Last? in *The Northern World AD 1100-1350 : The Dynamics of Climate, Economy, and Politics in Hemispheric Perspective, Part 2* (ed. Maschner, H.) 249–259 (Idaho State University Press, 2009).

24. Desrosiers, P. M. *et al.* The Qijurittuq site (IbGk-3), Eastern Hudson Bay: An IPY Interdisciplinary Study. *Geografisk Tidsskrift-Danish Journal of Geography* vol. 110 227–243 (2010).

25. Burke, A. Le dynamisme et la diversité de l'Archaïque au Québec. in *L'Archaïque au Québec: Six millénaires d'histoire amérindienne* vol. 36 (Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, Québec, 2017).

26. Denton, D. *Preliminary Archaeological Evaluation of the Matawaasis (GhGk-1) Site, Whapmagoostui*. 70 (1993).

27. Denton, D. Matawaasis: Un Site de Chasse au Béluga de la Période Historique, au Sud-Est de la Baie d'Hudson. *Archéologies Québécoises* 321–338 (1995).

28. Francis, D. & Morantz, T. *Partners in Furs: A History of the Fur Trade in Eastern James Bay, 1600-1870*. (McGill-Queen's Press-MQUP, QC, Canada, 1983).

29. Lyon, Capt. G. F. *The Private Journal of Captain G.F. Lyon of H.M.S. Hecla, during the Recent Voyage of Discovery under Captain Parry*. (Cambridge University Press, 1824).

30. Fitzhugh, W. W. Early Contacts North of Newfoundland before A.D. 1600: A Review. in *Cultures in Contact: the European Impact on Native Cultural Institutions in Eastern North America A.D. 1000-1800.* 23–43 (The Smithsonian Institution Press, 1985).

31. Powys, L. *Henry Hudson.* (The Bodley Head Ltd., London, 1927).

32. James, Capt. T. *The Strange and Dangerous Voyage of Captaine Thomas James, in His Intended Discovery of the Northwest Passage into the South Sea*. (Iohn Legatt, for Iohn Partridge, London, 1633).

33. Avataq Cultural Institute. *Archaeological Salvage Excavation of the GhGk-4 Site, 1990*. (1992).

34. Avataq Cultural Institute. *Archaeological Salvage Excavation of the GhGk-4 Site, 1991*. (1992).

35. KWREC. Kuujjuaraapik Whapmagoostui Renewable Energy Corporation. https://kwrec.ca/ (2023).

36. Ministère de la culture et des communications du Québec. Inventaire des sites archéologiques du Québec. (2021).

37. Gosselin, A., Plumet, P. & Salaün, J.-P. Les recherches archeologiques sur la cote est de la Baie d'Hudson. in *Recherches archéologiques et paléo-écologiques au Nouveau-Québec* (Laboratoire d'Archeologie de l'Universite du Quebec a Montreal, 1974).

38. PESCA Environment. *KWREC Whapmagoostui Kuujuaraapik Hybrid Power Plant Project; Environmental and Social Impact Assessment Vol. 1*.

APPENDIX 1: FEATURES CATALOGUE

Feature	Cultural Affiliation	Feature	Description	Size (cm)	Latitude	Longitude	Elevation (masl)	Recording Date
1	Predorset	Shallow dwelling	Rectangular. 20cm height.	525x300	55.29414101	-77.68116902	136	9/14/2023
2	Predorset	Shallow dwelling	Double-lobed, tapering to S. 26cm height.	360x340	55.29410102	-77.68117504	136	9/14/2023
3	Predorset	Shallow dwelling	Double-lobed, two ovals. 25cm height.	340x220	55.29406798	-77.68116399	136	9/14/2023

3405

APPENDIX 2: CATALOGUE OF PHOTOGRAPHS

Photo	Site	Subject	View	Staff	Date
1	n/a	Road Entrance	East	FPL	9/13/2023
2	n/a	Road Entrance	Northeast	FPL	9/13/2023
3	n/a	Road Entrance	Northeast	FPL	9/13/2023
4	n/a	Road Entrance	Northeast	FPL	9/13/2023
5	n/a	Road Entrance	Northeast	FPL	9/13/2023
6	n/a	Zone 1 of Potential	North	FPL	9/13/2023
7	n/a	Zone 1 of Potential	North	FPL	9/13/2023
8	n/a	Zone 1 of Potential	Northeast	FPL	9/13/2023
9	n/a	Zone 1 of Potential	Northeast	FPL	9/13/2023
10	n/a	Zone 1 of Potential	South	FPL	9/13/2023
11	n/a	Zone 1 of Potential	Southwest	FPL	9/13/2023
12	n/a	Zone 2 of Potential	North	FPL	9/13/2023
13	n/a	Zone 2 of Potential	Northeast	FPL	9/13/2023
14	n/a	Zone 2 of Potential	Southeast	FPL	9/13/2023
15	n/a	Zone 3 of Potential	East	FPL	9/13/2023
16	n/a	Zone 3 of Potential	North	FPL	9/13/2023
17	n/a	Zone 3 of Potential	Northeast	FPL	9/13/2023
18	n/a	Zone 3 of Potential	Southeast	FPL	9/13/2023
19	n/a	Zone 4 of Potential	East	FPL	9/13/2023
20	n/a	Zone 4 of Potential	North	FPL	9/13/2023
21	n/a	Zone 4 of Potential	Southwest	FPL	9/13/2023
22	n/a	Zone 5 of Potential	North	FPL	9/13/2023
23	n/a	Zone 5 of Potential	South	FPL	9/13/2023
24	n/a	Zone 5 of Potential	South	FPL	9/13/2023
25	n/a	Zone 7 of Potential/ Hunting Blinds	North	SL	9/13/2023
26	n/a	Zone 7 of Potential/ Hunting Blinds	North	SL	9/13/2023
27	n/a	Zone 7 of Potential/ Hunting Blinds	North	SL	9/13/2023
28	n/a	Zone 7 of Potential/ Hunting Blinds	North	SL	9/13/2023
29	n/a	Zone 7 of Potential/ Hunting Blinds	Northeast	SL	9/13/2023
30	n/a	Hunting Blind Near Zone 7	East	SL	9/13/2023
31	n/a	Hunting Blind Near Zone 7	North	SL	9/13/2023
32	n/a	Hunting Blind Near Zone 7	South	SL	9/13/2023
33	n/a	Hunting Blind on Summit	Northwest	SL	9/13/2023
34	n/a	Hunting Blind on Summit	South	SL	9/13/2023
35	GhGk-97	Structure 1	East	SL	9/13/2023
36	GhGk-97	Structure 1	North	SL	9/13/2023

37	GhGk-97	Structure 2	North	SL	9/14/2023
38	GhGk-97	Structure 3	East	SL	9/14/2023
39	GhGk-97	Cordoned Site	South	SL	9/14/2023
40	GhGk-97	Cordoned Site from Road	West	SL	9/14/2023
41	GhGk-97	View of Site Proximity to Road	Northwest	SL	9/14/2023

Rapport de fouille archéologique

Supervision archéologique dans l'aire de protection de l'immeuble patrimonial classé

Chapelle Cuthbert (CaFh-1)

Berthierville, juin 2023



Dans le cadre des excavations pour l'aménagement d'une dalle de béton pour accueillir

le Cénacle : œuvre d'art pour la diffusion artistique

Par

Maude Chapdelaine, Archéologue M.Sc.

Mai 2024

Résumé

Dans le cadre des excavations pour l'aménagement d'une dalle de béton devant accueillir le futur Cénacle, une intervention archéologique a été réalisée le 9 juin 2023. Celle-ci n'a pas mené à la découverte d'objet associé à des vestiges agro-domestique ou religieux. La stratigraphie montre deux niveaux de sable sous l'aire gazonnée. Le niveau d'argile tel que trouvé par l'intervention de 2022 n'a pas été relevé dans l'intervention 2023 en raison de l'arrêt des travaux à 55 cm sous la surface. L'avis de potentiel archéologique rédigé en 2021 prescrivait un faible potentiel préhistorique et nous appuyons et constatons cette hypothèse. Il semble également que les sépultures trouvées intra-muros lors de l'intervention de 1978 n'aient pas mené à la création d'un cimetière protestant extra-muros. Puisqu'une grande partie des sols du lot 3 451 891 n'a jamais fait l'objet d'un relevé archéologique systématique et qu'un potentiel historique est toujours plausible sur le site CaFh-1, nous recommandons que tout projet d'aménagement exigeant des excavations sur le site classé Chapelle des Cuthbert fasse l'objet d'un *Avis de potentiel archéologique* préalablement aux travaux.

Mots-clés : Chapelle des Cuthbert, CaFh-1, Cénacle

Table des matières

Résumé 2
Table des matières 3
Liste des figures 4
Liste des participants 5
1. Contexte de l'intervention 6
2. Mandat 8
3. Cadre culturel préhistorique 9
4. Cadre culturel historique 9
4.1 Morpho-évolution de la Chapelle 10
4.2 Cadre environnemental 12
4.3 Sépultures 13
5. Données archéologique connues 13
5.1 Rapport de Michel Gaumont (1978) 13
5.2 Rapport de Patrimoine Experts (2022) 15
6. INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE 2023 15
7. Discussion 19
8. Conclusion 20
9. RECOMMANDATIONS 21
12.1 Recommandation archéologique 21
12.2 Recommandations patrimoniales 21
10. Bibliographie 22
11. Dossiers techniques 23
11.1 Inventaire de la collection archéologique 23
11.2 Catalogue photo 24
11.3 Cahier de notes 25

Liste des figures

Figure 1: Emplacement de la chapelle des Cuthbert à proximité de la rivière Bayonne, extraits de carte tirés de Google Map (2024) 6
Figure 2: Emprise du site archéologique CaFh-1, carte tirée de Patrimoine Experts (2021) 7
Figure 3: Localisation des lots et du site archéologique CaFh-1, carte tirée du SIG du MCC (2024) ... 7
Figure 4: Emprise projetée pour l'aménagement d'une dalle de béton flottante pour accueillir le futur Cénacle, oeuvre d'art public, sur le site classé de la Chapelle des Cuthbert 8
Figure 5: Portraits de James et Catherine Cuthbert, images tirées du journal The Dominion Illustrated, édition du 1er aout 1891, ministère des Affaires culturelles (1979) 10
Figure 6: Photographie de la Chapelle en 1925, 1928 et 1929, images tirées de Patrimoine Experts (2022) 11
Figure 7: Image de la Chapelle des Cuthbert en 1885, tirée de ministère des Affaires Culturelles (1979) 12
Figure 8: Tableau tiré de Patrimoine Experts 2022 listant le nom et l'emplacement des inhumations intra-muros sous la Chapelle des Cuthbert 13
Figure 9: Plan de la position des sépulcres sous la Chapelle Cuthbert, Gaumont (1978) 14
Figure 10: Croquis de l'emprise de l'intervention archéologique 2023 par rapport à la Chapelle (t), les souches (*) et le chemin de gravier sur le site CaFh-1 16
Figure 11: Début des excavations mécaniques sous surveillance archéologique, retrait du niveau Ah (vue vers le sud-est) 16
Figure 12: Tête de pelle sans manche 17
Figure 13: Grain complet écru, probablement du prunus 17
Figure 14: Fragment de vaisselle non décoré (TCFB) 17
Figure 15: Stratigraphie de la paroi ouest de l'opération 3 sur le site CaFh-1 (2023) 18
Figure 16: Compraison des stratigraphies 19

Liste des participants

Corporation du patrimoine de Berthier

Maryse St-Amand	Directrice générale, Chapelle des Cuthbert
Nathalie Roy	Membre du conseil d'administration, Chapelle des Cuthbert
Danielle Hivon	Membre du conseil d'administration, Responsable des relations avec la SODEC, Chapelle des Cuthbert

MRC D'Autray

Evelyne Vincent	Agente de développement culturel

SODEC

Geneviève Levasseur	Chargée de projets, Direction du patrimoine immobilier

Archéophone

Maude Chapdelaine	Archéologue, chargée de projet spécialisée en patrimoine Responsable de terrain et rédaction du rapport
Francis Bellavance	Archéologue, assistant de terrain
Marie-Ève Thibodeau	Archéologue, assistante à la rédaction

Archéo-Cad

Marie Fournier	Cartographie et informatisation

1. Contexte de l'intervention

La Chapelle Cuthbert est la propriété de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) du Québec. La Chapelle est située au 461, rue de Bienville à Berthierville dans la région de Lanaudière (figure 1). Cette adresse correspond au lot 3 451 891, anciennement désignée comme le lot 108-47 de la paroisse Sainte-Geneviève de Berthier. Ce lot correspond également au site archéologique CaFh-1 (figures 2 et 3). La Chapelle Cuthbert, bâtie originalement en 1786 pour inhumer la deuxième femme et la fille de James Cuthbert, est un immeuble patrimonial classé par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) en 1958 et muni d'une aire de protection depuis 1976.

Afin d'élargir sa programmation estivale, la Corporation de la Chapelle Cuthbert, qui exploite le site patrimonial sous la direction de la SODEC, souhaite aménager un nouveau centre de diffusion artistique sur son terrain : le Cénacle. Le Cénacle sera aménagé sur une dalle de béton flottante au sud-est de l'emplacement de la Chapelle (figure 4). Il s'agit d'une œuvre d'art conçue par l'artiste Yolande Harvey et « réalisée en collaboration avec un groupe de onze jeunes de Berthierville dans le cadre d'un projet de médiation culturelle. Chaque feuille qui compose la sculpture en aluminium est l'œuvre d'un jeune ayant créé une composition unique » (www.chapelledescuthbert.com). Les mâts, qui représentent des tiges, supportent des feuilles blanches en aluminium et forment une voute florale au-dessus de la dalle de béton. Aucun système d'éclairage n'alimentera la structure.



Figure 1: Emplacement de la chapelle des Cuthbert à proximité de la rivière Bayonne, extraits de carte tirés de Google Map (2024)



Figure 2: Emprise du site archéologique CaFh-1, carte tirée de Patrimoine Experts (2021)

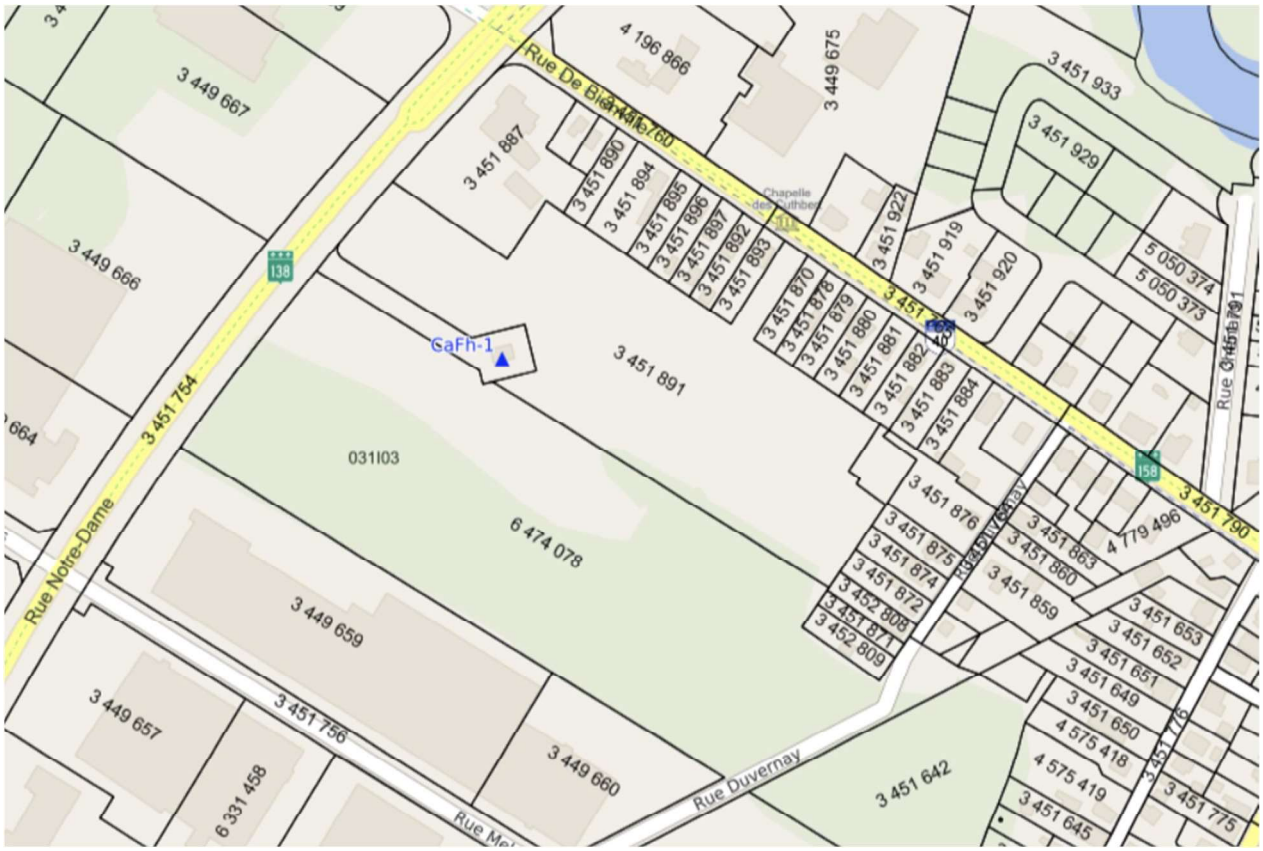


Figure 3: Localisation des lots et du site archéologique CaFh-1, carte tirée du SIG du MCC (2024)

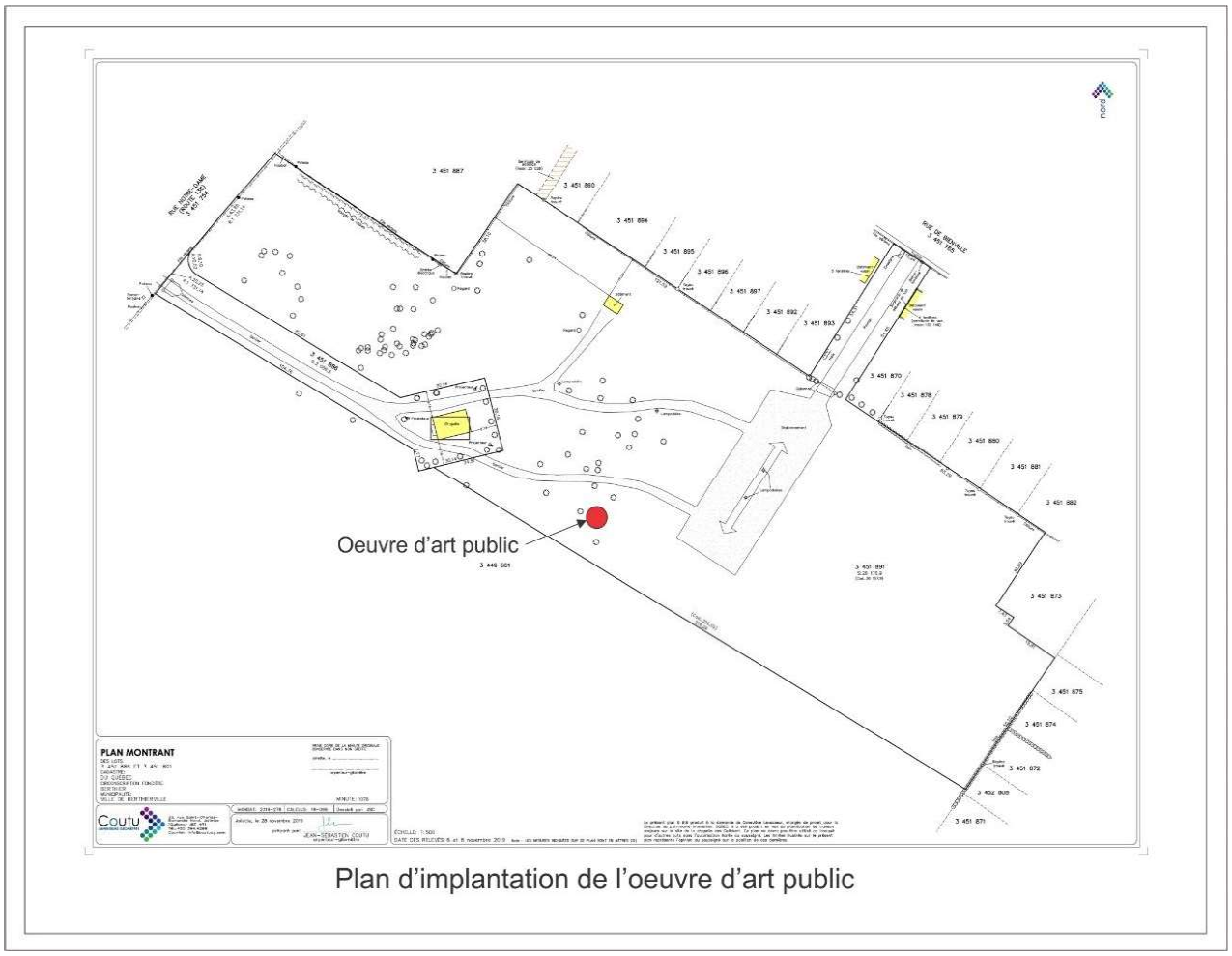


Figure 4: Emprise projetée pour l'aménagement d'une dalle de béton flottante pour accueillir le futur Cénacle, oeuvre d'art public, sur le site classé de la Chapelle des Cuthbert

2. Mandat

Considérant le potentiel archéologique historique résiduel dans un secteur non connu archéologiquement dans l'aire de protection de la Chapelle (CaFh-1), il est judicieux de réaliser une intervention archéologique. En effet, la dalle de béton, de forme circulaire, fera environ 7,30 mètres de diamètre et une épaisseur d'environ 30 cm. Au total, ce sont environ 28 mètres carrés de sol qui seront perturbés par l'aménagement du Cénacle, puisque l'aménagement de la dalle nécessitera des excavations de l'ordre de 90 cm de profondeur. Le mandat consiste à réaliser une supervision archéologique lors d'excavations mécaniques. L'opérateur de la machinerie doit collaborer avec l'archéologue pour réaliser conjointement la surveillance lors des travaux. Des interruptions momentanées des excavations pourraient se produire pour permettre des vérifications, des relevés, des prises de photographies et, le cas échéant, un dégagement manuel ponctuel des sols advenant la découverte d'une structure.

L'objectif de la supervision archéologique lors des travaux d'excavation est de comprendre la stratigraphie des sols, et leur composition, dans un secteur qui n'a pas fait l'objet d'une intervention archéologique auparavant. Ensuite, bien que la possibilité soit mince, il nous semble impératif de confirmer l'absence de sépulture dans l'emprise des travaux d'une part et l'absence de vestiges agrodomestique ou religieux d'autre part.

3. Cadre culturel préhistorique

Selon le modèle d'émersion des terres de Parent *et al.* (1985), l'altitude du niveau des eaux dans la vallée du Saint-Laurent est passée de 200 mètres au-dessus du niveau moyen de la mer (NMM) à 74 NMM vers 11,200 avant aujourd'hui (AA). Cette altitude correspond *grosso modo* au rivage de Rigaud. Le niveau des eaux a baissé à 30 NMM vers 9,500 AA, ce qui correspond à l'altitude de la rue Sherbrooke à Montréal, puis à 20 NMM vers 8,700 AA (rivage de Saint-Barthelémy ou celui de la rue de la Commune à Montréal). Le terrain de la Chapelle Cuthbert se situe présentement à une altitude de 8 mètres NMM. Le lot 3 451 891 a donc été colonisable par la faune et la flore, puis habitable par des groupes autochtones vers 7500 AA. Cette période correspond à une occupation dite Archaïque. En effet, la période archaïque au Québec s'échelonne de 9000 à 3000 AA. Elle se caractérise par des peuples nomades qui se déplaçaient en bande. Le mode de subsistance était alors basé sur une grande mobilité et sur la chasse au gros gibier. À la période archaïque, on exploitait aussi les ressources lacustres et on utilisait principalement le transport fluvial, comme la rivière Bayonne (figure 1), plutôt que la marche. La période subséquente est le Sylvicole qui se caractérise par une sédentarisation et la création de hameaux voire de villages palissadés ou non. La période Sylvicole se divise elle-même en trois périodes, soit la période sylvicole inférieure de 3000 AA à 2600 AA, la période sylvicole moyen de 2600 AA à 1000 AA et la période sylvicole supérieure de 1000 AA à 450 AA (Pintal, J.-Y. *et als*, 2015). Finalement, on parlera de la période de Contact pour désigner, à Montréal, la rencontre entre les peuples autochtones du Nord-Est de l'Amérique du Nord avec les premiers voyageurs occidentaux, à savoir Jacques Cartier et son équipage, entre 1534 et 1542. Selon les récits du voyageur, Cartier fit la rencontre des Iroquoiens et visita leur village, nommé Hochelaga, qui était situé au pied du mont Royal.

4. Cadre culturel historique

Originaire d'une famille noble en Écosse, James Cuthbert aida le général James Wolfe durant la Conquête en tant que militaire lors de la prise de Louisbourg en 1758 et de celle de la ville de Québec en 1759. Cuthbert quitta l'armée en 1765 et acquiert la seigneurie de Berthier et des concessions voisines. Il devient ensuite juge de paix et conseiller législatif sous le régime britannique. La Chapelle de Berthierville est érigée à la demande de James Cuthbert pour y inhumer sa deuxième femme (figure 5). Sur son domaine, M. Cuthbert avait une réputation d'être un homme sévère avec ses censitaires qui rédigèrent plusieurs affidavits en faveur du curé. De fait, M. Cuthbert a accusé le curé Messire Pouget de soulever les censitaires contre lui et de troubler sa famille en catholicisant son propre fils ainé (Moreau, 1899, p.41).

Dès sa construction en 1786, la Chapelle sert de lieu de culte aux Cuthbert et à d'autres familles presbytériennes. De fait, la chapelle Cuthbert est le premier lieu de culte protestant (presbytérien) aménagé au Québec (www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca). Cependant, la difficulté de trouver un pasteur, le peu de fidèles et l'influence de la religion catholique rend les services religieux presbytériens intermittents menant tranquillement, mais surement, à la détérioration du bâtiment qui n'est ni chauffé ni alimenté en eau.

L'historiographie du site a été très bien détaillée dans le rapport de fouille de Patrimoine Experts en 2022. Nous résumerons uniquement les périodes marquantes; la période de 1786 à 1856 correspond à la construction et l'utilisation de la Chapelle. La fin du 19^{e} siècle correspond à la période d'abandon de la Chapelle et de la vente du terrain. La période de 1927 à 1957 correspond aux phases d'arrêt des activités religieuses et des phases de restauration du bâtiment. La fin du 20^{e} siècle est marquée par une acquisition des lieux par le gouvernement et une mise en valeur du patrimoine religieux.

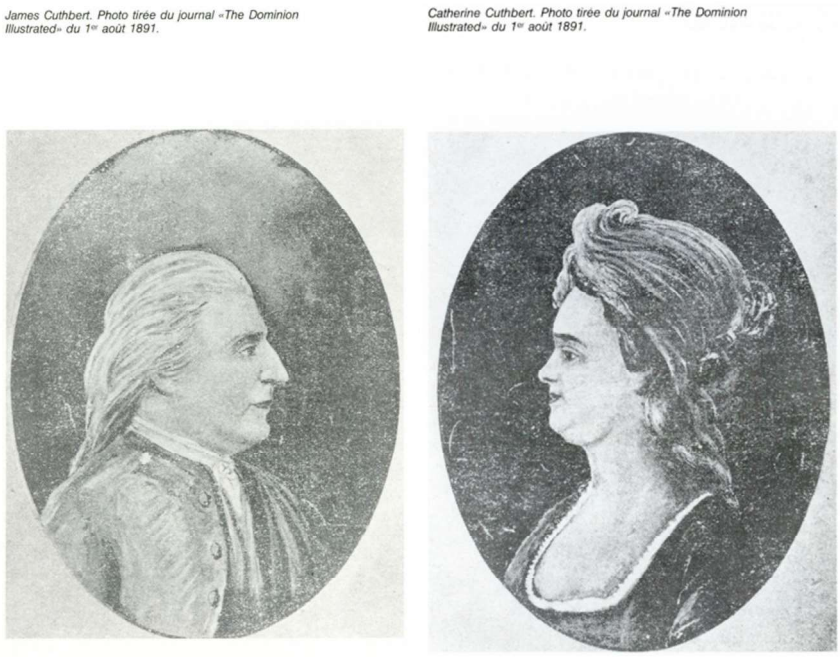


Figure 5: Portraits de James et Catherine Cuthbert, images tirées du journal The Dominion Illustrated, édition du 1er aout 1891, ministère des Affaires culturelles (1979)

4.1 Morpho-évolution de la Chapelle

La Chapelle Cuthbert mesure trente-six pieds de longueur par vingt-quatre pieds de largeur. Elle a été construite par le maçon Antoine Leblanc et le menuisier Pierre Fourré dit Vadeboncoeur en 1786. Sur le site, il n'existait ni de service de chauffage ni de service d'eau (et pas d'électricité bien sûr), ni aucun point d'eau adéquat aux alentours (Gaumont, BNA S00866). À l'origine, seuls les fenêtres, les portes et le clocher étaient combustibles (idem). Son architecture est singulière puisqu'elle mélange des éléments caractéristiques des chapelles catholiques du 18e siècle et des

habitations de la même époque. Elle est aussi inspirée par les modèles français en raison de sa sobriété et ses dimensions modestes. La Chapelle est un bâtiment en maçonnerie de pierres muni d'un escalier interne, d'un mât et d'un porche. Sa toiture est à double versant en bois et en bardeaux. Les ouvertures sont à battants. Sa maçonnerie est enduite de crépi blanc. Sa conception s'adapte particulièrement bien aux pratiques du culte presbytérien en raison de son entrée secondaire menant à la tribune arrière, une caractéristique rare pour les chapelles de cette époque (www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca). Entre 1885 et 1891, le clocher est remplacé par celui qui existe aujourd'hui. Au début du 19^{e} siècle, quelques ouvertures sont partiellement murées, puisqu'elle est peu utilisée. En 1927, le gouvernement du Québec acquiert la Chapelle Cuthbert. Celle-ci est dans un tel état de délabrement que des travaux de sauvetage sont entrepris dès 1928 (figure 6). En 1957, on refait la chaire et la tribune telles qu'à l'origine en suivant les plans de 1885 d'Henry Bunnett. Le gouvernement désigne le classement de la Chapelle Cuthbert en 1958 et son aire de protection en 1976. Elle est ensuite restaurée en 1977 pour lui rendre son apparence originale (crépi blanc). La Chapelle abrite maintenant un centre d'interprétation administrée par la Corporation du patrimoine de Berthier depuis 1978 et est présentement la responsabilité immobilière de la SODEC. Justement, en 1978, d'autres rénovations ont été entreprises. Monsieur Alain Malo, qui a dirigé le projet de rénovation de la Chapelle en 1978, était présent lors de l'intervention archéologique. Il a indiqué dans ses notes que les fondations de la Chapelle ont été excavées sur les deux côtés du bâtiment pour le rejointoiement des pierres du solage. M. Malo a aussi indiqué que le sol en dessous du plancher de bois avait été excavé sur une profondeur de 36 pouces (communications personnelles entre Malo et Gaumont, 2 décembre 2021, p.7).



Figure 6: Photographie de la Chapelle en 1925, 1928 et 1929, images tirées de Patrimoine Experts (2022)



Peinture à l'huile de H. Bunnett montrant la chapelle en 1885. Musée McCord, Montréal.

Figure 7: Image de la Chapelle des Cuthbert en 1885, tirée de ministère des Affaires Culturelles (1979)

4.2 Cadre environnemental

La Chapelle Cuthbert est un petit lieu de culte presbytérien niché au sein d'un vaste parc boisé dans la municipalité de Berthierville. Le site est situé à environ 240 mètres à l'ouest de la rivière Bayonne et à environ 700 mètres de la confluence entre les rivières Bayonne et Chenal du Nord. Le terrain est plutôt plat et nivelé. Selon une étude pédologique publiée par la Direction générale de la recherche d'Agriculture Canada, le sol dans le secteur de Berthierville est un limon fin mal drainé sujet aux inondations et aux crues printanières avec une pente de 1% à 5% (Centre de recherches sur les terres et les ressources biologiques, 1991, p.22). Selon une peinture à l'huile datée de 1885 (figure 7), le lot de la Chapelle a servi de terres agricoles et de pâturage au début du 20^{e} siècle. Le terrain à l'ouest, correspondant au lot 3 474 078 aujourd'hui. Le terrain est aujourd'hui majoritairement gazonné et possède plusieurs arbres matures de conifères et de feuillus, surtout dans le secteur nord. Mentionnons que le terrain n'aurait jamais logé de cimetière extra-muros, puisqu'aucun registre paroissial ni documentation notariée n'atteste une telle existence. Cependant, l'abbé Stanislas A. Moreau a rédigé dans son document « Précis de la seigneurie de la paroisse et du comté de Berthier, PQ Canada» paru en 1899 (p.39) que madame

Catherine Cuthbert a été inhumée sous la Chapelle le 7 mars 1785. La plaque sur le cercueil préciserait d'ailleurs que Caroline, l'une de ses filles, est inhumée à l'extrémité ouest de la même chapelle en 1786. M. Cuthbert y aurait aussi été inhumé. Le dépouillement des archives par Patrimoine Experts a plutôt démontré que six membres de la famille Cuthbert ont été inhumés sous la Chapelle (figure 8). De fait, l'intervention archéologique de Gaumont en 1978 a mis au jour une de ces sépultures et trois vestiges de cercueil en bois.

Individu	Date de décès	Lieu d'inhumation
Caroline Cuthbert	Avant 1786	Caveau de la chapelle
Catherine Cuthbert (Cairns)	1785	Caveau de la chapelle
James Cuthbert, père	1798	Caveau de la chapelle
Béatrix Cuthbert (Antrobus)	1806	Chapelle Saint-André
Alexander Cuthbert	1810	Chapelle Saint-André
Rebecca Stockton (Cuthbert)	1810	Chapelle Saint-André

Figure 8: Tableau tiré de Patrimoine Experts 2022 listant le nom et l'emplacement des inhumations intra-muros sous la Chapelle des Cuthbert

4.3 Sépultures

Les restes de James Cuthbert et de cinq autres membres de sa famille ont été inhumés sous la tribune arrière de la Chapelle et dans le caveau familial. Certaines des sépultures ont été exhumées en 1866 et déplacées dans le cimetière protestant rattaché à l'église Saint-James de Berthier. Cependant, une sépulture oubliée dans le caveau a fait l'objet d'une intervention archéologique par Gaumont en 1978 (voir section 8.1).

5. Données archéologique connues

5.1 Rapport de Michel Gaumont (1978)

La chapelle a fait l'objet de fouille archéologique en 1978 sous la supervision de Michel Gaumond de la Direction de l'archéologie du ministère des Affaires culturelles. Les niveaux de sols sous la chapelle correspondent d'abord à une couche de gravier concassé étalée sous la Chapelle. La couche sous-jacente était une autre couche de remblais composée des grabats de l'ancien crépi du 19e siècle. Ces deux niveaux totalisaient 56 cm d'épaisseur. Le sommet des planches de bois associées aux cercueils a été mis au jour à une profondeur de 70 cm sous la surface (figure 9). Des panneaux de tôles étamées et décorées de reliefs végétaux ont été exposés. C'est ainsi que la sépulture de Catherine Cuthbert située dans le caveau familial a été documentée, de même que les vestiges de trois fonds de cercueils (peut-être les cercueils de Béatrix Antrobus Cuthbert

(1806), Alexander Cuthbert (1810) et/ou Rebecca Cuthbert née Stockton (1810), la troisième femme de James, voir figure 8). Avec les vestiges des cercueils ont été mis au jour des poignées, des clous et des planches. Les ossements de la deuxième femme de James, Mme Catherine Cuthbert, née Cairns, étaient dans un mauvais état de conservation. En effet, le haut niveau de la nappe phréatique a sans doute contribué à la désagrégation des ossements au cours des décennies. Seulement douze dents supérieures dont deux avec caries, deux tibias de 32,5 cm de longueur, deux fémurs et des os crâniens ont été récupérés.

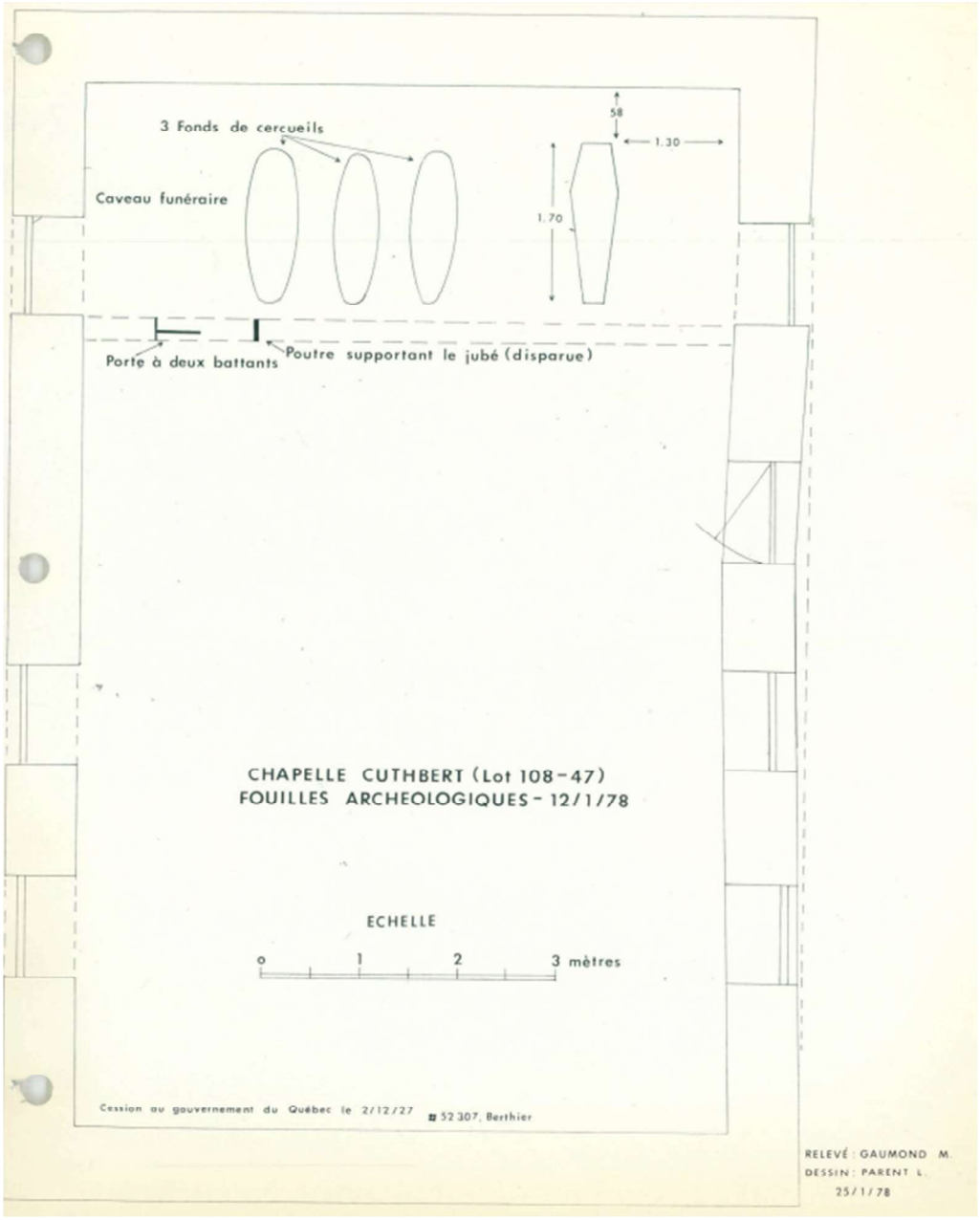


Figure 9: Plan de la position des sépulcres sous la Chapelle Cuthbert, Gaumont (1978)

5.2 Rapport de Patrimoine Experts (2022)

L'opération 1 a consisté en une surveillance archéologique le 28 avril 2022 situé à proximité de la base de béton placé devant le panneau électrique lors de travaux d'installation d'un égout pluvial (6 X 3 mètres). Celui-ci est localisé au nord de la chapelle, près de la limite avec le terrain voisin. L'intervention visait à retrouver les vestiges d'un bâtiment agricole visible sur la photographie de 1928 (photo centrale de la figure 6) dont la position exacte n'était pas connue. L'ensemble de l'intervention archéologique a démontré la présence de sols naturels non remaniés. En effet, sous un terreau organique brun de 17 cm d'épaisseur (couche 1) se trouvait une couche de sable fin de 37 cm (couche 2), probablement issu d'une déposition éolienne, surmontant un limon légèrement limoneux de 40 cm d'épaisseur provenant probablement d'un dépôt marin ou fluvial (couche 3). Aucun artéfact n'a été retrouvé durant cette opération.

L'opération 2 s'est déroulée le 9 mai 2022. Elle a été localisée devant à la porte nord de la Chapelle pour remplacer les conduits électriques et changer le pavé uni. L'intervention visait à localiser la présence d'un ancien seuil d'entrée en pierres et d'un ancien escalier en pierres devant la porte ancestrale. Ces structures n'ont pas été découvertes. Il a été conclu que ces structures avaient été retirées lors des rénovations réalisées en 1978. La stratigraphie de la paroi nord en bordure de la Chapelle montre que les sols ont été assez profondément remaniés. La stratigraphie (profil D) montre une première couche hétérogène de sol remanié sur une épaisseur de 30 cm. La couche sous-jacente correspond à un niveau de sable légèrement limoneux moyennement compact également de 30 cm d'épaisseur. Ce deuxième niveau est considéré comme étant un dépôt de sol naturel légèrement remanié. Ce dépôt repose sur le sol naturel stérile qui est composé de sable gris marbré rouille. Le sol naturel stérile a été documenté jusqu'à une profondeur de 1,10 mètre.

Les interventions archéologiques menées par la firme Patrimoine Experts durant les mois d'avril et mai 2022 n'ont pas mené à la découverte de nouveaux éléments archéologiques. Les travaux de surveillance archéologique ont montré que tout le périmètre de la chapelle et son pourtour immédiat a été profondément remanié lors des travaux de réfection réalisés en 1978.

6. INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE 2023

L'équipe d'archéologues est arrivée sur le terrain le 9 juin 2023 à 7h30am. Nous avons visité la Chapelle en compagnie de Danielle Hivon, Yolande Harvey, l'artiste ayant créée le Cénacle, Sébastien de la MRC et Mme Nathalie Roy du CA de la Corporation. Durant ce temps, l'excavateur a marqué l'emprise du sol à retirer sur l'aire gazonnée avec une bombonne aérosol orange. Mentionnons qu'à proximité de l'emprise des travaux se trouvaient deux souches d'au moins 1,50 mètre de diamètre (figure 10).

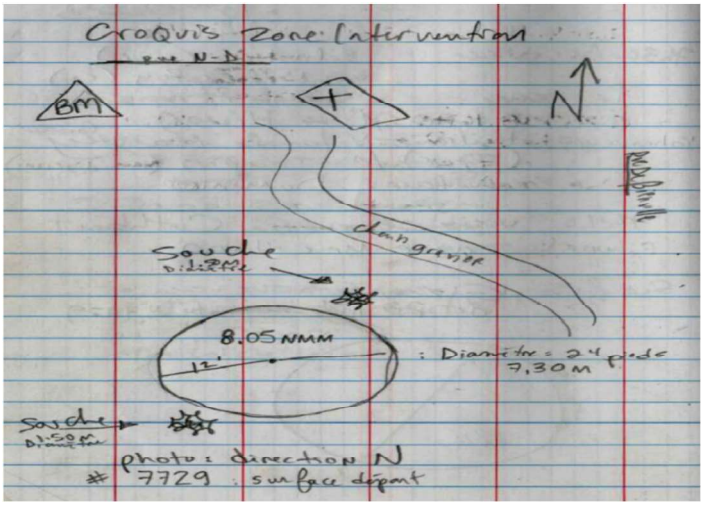


Figure 10: Croquis de l'emprise de l'intervention archéologique 2023 par rapport à la Chapelle (t), les souches (*) et le chemin de gravier sur le site CaFh-1



Figure 11: Début des excavations mécaniques sous surveillance archéologique, retrait du niveau Ah (vue vers le sud-est)

La méthodologie a consisté à réaliser une supervision mécanique des excavations sur une profondeur d'environ 60 cm, soit la profondeur nécessaire pour l'aménagement d'une dalle de béton flottante. Nous avons excavé les sols en suivant les couches de sols. Au total, deux camionnages de 18 tonnes ont été nécessaires pour retirer les sols. La machinerie était une

excavatrice de la marque Caterpillar modèle 315DL avec une pelle mesurant 1,75 mètre de largeur. Le niveau utilisé pour marquer la profondeur était de marque Stanley Fat Max AL2, tandis que le point géodésique utilisé pour l'altimétrie est le BM 94K2020 situé au coin nord-ouest de l'intersection des rues Notre-Dame et de Bienville. La surface à excaver se situe à une altitude de 8.05 NMM.

L'excavation a débuté à vers 8h30am. Nous avons retiré le niveau Ah sur une épaisseur de 5 cm. Il s'agit d'une couche de limon sablonneux brun pâle, meuble et homogène avec beaucoup de racines de trèfles (figure 11). Le niveau sous-jacent est un sable limoneux brun pâle tacheté de rouille avec des racinettes, plutôt meuble, qui devient plus limoneux en profondeur. Une racine de 2 cm de diamètre a été coupée à 20 cm de profondeur. Celle-ci devait appartenir à la souche la plus proche. Ce niveau ne compte presque aucune inclusion, mais il a été perturbé puisque nous avons trouvé quelques traces de charbon.

Ce deuxième niveau correspond vraisemblablement à un sol naturel remanié dans lequel la tête complète d'une pelle en fer de jardin sans manche a été trouvée (figure 12). Près de cette pelle ont aussi été trouvés une motte d'argile bleutée et un fragment de plastique mince transparent avec un imprimé rouge. Trois autres artefacts ont été trouvés dans ce deuxième niveau, soit un cultigène (probablement un grain de prunus) (figure 13), un petit fragment de vitre et deux fragments de vaisselle blanche sans décor (TCFB) plus petit que 1cm (figure 14).



Figure 12: Tête de pelle sans manche



Figure 13: Grain complet écru, probablement du prunus



Figure 14: Fragment de vaisselle non décoré (TCFB)

Tous les artéfacts découverts dans le niveau 2 ont été élagués après leur traitement au laboratoire. En passant, le secteur nord de cette couche devenait plus argileux et brun-bleuté à une profondeur de 30 cm. Finalement, le troisième niveau correspond à une matrice de sable fin brillant homogène, très meuble de couleur grise tachetée de rouille. Nous avons arrêté l'intervention à une profondeur de 55 cm. Ce niveau était stérile, voire la stratigraphie schématisée (figure 15). L'intervention s'est terminée vers 12h30pm. En après-midi, l'opérateur de la machinerie devait ajouter le sable, le gravier et l'isolant, en plus de 28 piquets en bois et la

styromousse de manière à stabiliser le coffrage pour accueillir le béton qui serait coulé d'ici le mardi suivant.

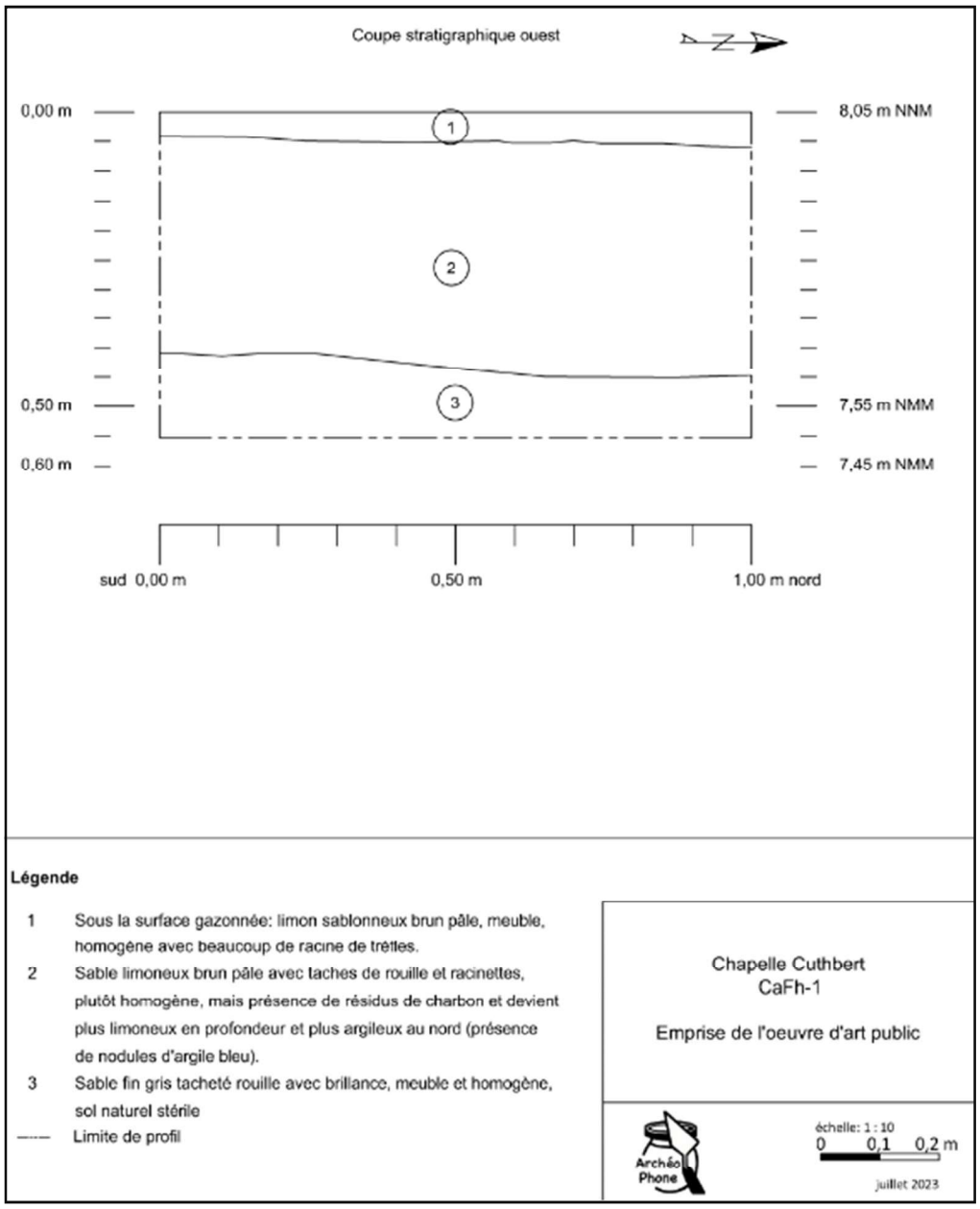


Figure 15: Stratigraphie de la paroi ouest de l'opération 3 sur le site CaFh-1 (2023)

7. Discussion

La stratigraphie 2B (profil E) de la paroi est de l'opération 2 réalisée par Patrimoine Experts en 2022, située à 13 mètres à l'est de la Chapelle, est similaire à la stratigraphie de la paroi ouest de l'opération 3 réalisée par Chapdelaine en 2023, située à 55 mètres au sud de la Chapelle (figures 15 et 16).



Figure 16: Comparaison des stratigraphies; G : Photo de la paroi Est de la sous-opération 2B située à 13 m à l'est de la Chapelle (Patrimoine Experts 2022). D : Photo de la paroi ouest de l'opération 3 située à 55 mètres au sud de la Chapelle (Chapdelaine 2023)

Les différences entre la stratigraphique de Patrimoine Experts (2022) et de Chapdelaine (2023) sont l'épaisseur plus important du Ah dans le secteur à proximité de la Chapelle (18 cm à l'est contre 5 cm au sud), la présence d'un sable plus limoneux dans le secteur sud et une couche d'argile située à plus haute altitude dans le secteur est, quoique l'argile n'ait pas été atteinte dans le secteur sud en raison de l'arrêt des interventions à 55 cm sous la surface. Rappelons que les niveaux sous-jacents au Ah dans l'opération 2B de Patrimoine Experts étaient une matrice composée de sable fin entre 18 et 55cm de profondeur, puis de l'argile entre 55 et 90cm, tandis que la matrice sous le Ah dans le secteur sud du terrain est composée d'un sable limoneux entre 5 et 42 cm et d'un sable fin tachetée de rouille entre 42 et 55 cm de profondeur. Il est fort probable que la couche d'argile soit présente, mais se situe plus profondément dans le secteur sud du site.

Une similitude entre les deux interventions est la faible densité artéfactuelle dont les objets anthropiques ont été exclusivement retrouvés dans la couche 2. Dans les deux opérations, ce niveau correspond à un niveau de sol naturel remanié. Ainsi, les deux interventions archéologiques en deux ans n'ont pas mené à la découverte d'artéfact significatif ni à la découverte de structure ancienne ni démontré les traces d'une occupation autochtone préhistorique. Rappelons finalement que l'intervention de Patrimoine Experts aux abords des fondations près de l'entrée de la Chapelle a démontré les grandes perturbations des sols autour du bien classé ayant été causées par les rénovations en 1978 et aucun artefact.

Finalement, lors de notre intervention en juin 2023, l'opérateur de la machinerie, M. Dominic un Berthelais retraité, nous expliqua que dans sa jeunesse, ses amis et lui festoyaient sur le site de la Chapelle des Cuthbert pour célébrer la fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste. Il confirma qu'ils ont, chaque année ou presque, allumé des feux de camp aux environs de l'emprise de la dalle de béton pour accueillir le Cénacle. Ces évènements occasionnels pourraient expliquer la présence sporadique de charbon de bois dans la couche 2 de l'opération 3. Toujours selon Dominic, le Ah représenterait une couche de nivellement entretenue au cours de 20 dernières.

8. Conclusion

L'intervention archéologique 2023 n'a pas mené à la découverte d'élément anthropique ancien ni de structure pouvant être associée à la période préhistorique ou historique. Le niveau stérile d'argile tel que découvert du côté est de la Chapelle n'a pas été atteint au sud, ce qui laisse croire que ce niveau serait enfoui plus profondément dans le secteur sud. Toutefois, en raison de la présence de la nappe phréatique à 70 cm de profondeur, comme démontré par l'intervention de Gaumont 1978, de la présence d'un sol naturel remanié, comme démontrés par les opérations 2 et 3, et de la présence d'artéfacts majoritairement associés au 21e siècle, le secteur sud du site CaFh-1 présente peu d'intérêt archéologique pour l'avenir. De plus, une partie du secteur sud est occupé par une aire de stationnement asphalté et l'avis de potentiel archéologique de 2021 montre un potentiel faible d'occupation autochtone.

Toutefois, bien que les sols autour et sous la Chapelle aient été perturbés par des excavations ultérieures, le potentiel de trouver des vestiges et des artefacts associés à la présence d'une ancienne grange près de la Chapelle, telle que visible sur la photo de 1928 (figure 6), est toujours plausible... de même que sur le lot voisin (6 474 078, figures 3 et 7). Nous recommandons dans l'avenir que tout projet d'excavation sur le site CaFh-1 soit soumis à un archéologue professionnel pour l'obtention d'un Avis archéologique. Cet avis archéologique serait idéalement jumelé aux documents soumis lors du dépôt d'une demande d'autorisation de travaux au MCC.

Concomitamment, en ce qui a trait à la présence de végétaux sur le terrain de la Chapelle, nous sommes concernés d'une part par la présence d'arbres matures et la plantation de nouveaux arbres qui viendront alourdir la canopée existante. Au regard des photos anciennes (figures 6 et 7), il nous semble que les végétaux et les arbres étaient moins nombreux au siècle dernier, ce qui offrait une vue panoramique sur le bien classé. Nous sommes d'avis que l'aire de protection promulguée par le MCC en 1978 sert aussi à préserver les percées visuelles sur le bien patrimonial et doit permettre des points de vue intéressants et des perspectives dynamiques sur la Chapelle. D'autre part, lors de notre intervention, nous avons remarqué la présence d'une foresterie urbaine typiquement régionale avec des conifères et des feuillus. Nous croyons qu'il est possible, sous réserve des réglementations en vigueur, de mettre en valeur le passé protestant en implantant

une flore qui représenterait les valeurs presbytériennes, comme le buisson ardent, ou encore des essences associées à l'aristocratie écossaise comme les rosiers.

Pour conclure, il pourrait être bénéfique pour la gestion à long terme de la Chapelle de se doter éventuellement d'une Étude patrimoniale paysagère sur les vues et percées visuelles du bien classé. Cette étude paysagère offrirait un outil de gestion à la Corporation et pourrait s'insérer dans le prochain Plan directeur dans le cadre d'une gestion pérenne du bien classé.

9. RECOMMANDATIONS

12.1 Recommandation archéologique

- Nous recommandons que tout projet d'excavation fasse l'objet d'un Avis archéologique émis par un professionnel en archéologie avant le début des travaux;

12.2 Recommandations patrimoniales

- Nous croyons que la Corporation gagnerait à commander une Étude patrimoniale paysagère sur les vues et percées visuelles du bien classé. Cette étude paysagère offrirait un outil de gestion supplémentaire à la Corporation du patrimoine de Berthier pour une gestion pérenne du bien classé;

- Nous croyons que des thématiques basées sur l'aristocratie écossaise du 18e siècle au Québec ou encore sur les rites religieux presbytériens pourraient être un filon à exploiter lors d'un projet de diffusion et de mise en valeur du bien classé.

10. Bibliographie

- Bourgeois, Marguerite. « Chapelle Cuthbert », Commission des biens culturels du Québec, *Les chemins de la mémoire, Monuments et sites historiques du Québec*, Tome II, Les Publications du Québec, 1991, p. 454-455.
- Centre de recherches sur les terres et les ressources biologiques, 1991, *Étude pédologique du comté de Chambly (Québec), Description et classification des séries de sols, par A. Martin et M.C. Nolin*, Agriculture Canada, Direction générale de la recherche, Vol.2, No 89-26, Sainte-Foy.
- Commission des biens culturels du Québec, 2003, *Répertoire des motifs des biens classés et reconnus* (document interne), Québec.
- Gaumond, Michel, 1978*, La chapelle Saint-André dite Cuthbert, Berthier*, 12 janvier 1978, rapport de fouilles archéologiques, CaFh-1, BNA S00866.
- Ministère des Affaires culturelles, 1979, *La chapelle des Cuthbert, Berthierville*, Collection Les Retrouvailles, No.9, Bibliothèque nationale du Québec.
- Moreau, Stanislas A., 1899, « Précis de la seigneurie de la paroisse et du comté de Berthier, PQ Canada », Archives de la congrégation protestante.
- Parent, M, J.-M. Dubois, P. Bail, 1985, *Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP*, A. Larocque et G. Larocque, Recherches amérindiennes au Québec, Vol. 15 (1-2), pp : 17-37.
- Patrimoine Experts, 2021, *Avis concernant l'évaluation de l'impact archéologique des aménagements sur le site patrimonial de la Chapelle des Cuthbert et de son aire de protection*, L'assomption.
- Patrimoine Experts, 2022, *Compte-rendu de la surveillance archéologique réalisée sur le site patrimonial de la Chapelle des Cuthbert (CaFh-1) à Berthierville, avril-mai 2022*, L'Assomption, Août.
- Pintal, J.-Y., Provencher, Jean et Gisèle Piédalue, 2015, *Air : archéologie du Québec, territoire et peuplement*, Les éditions de l'Homme, Musée Pointe-à-Callières
- Thibault, Marie-Thérèse, 1979, *La chapelle des Cuthbert, Berthierville, Québec*, ministère des Affaires culturelles, Québec.
- www.chapelledescuthbert.com
- www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca

11. Dossiers techniques

11.1 Inventaire de la collection archéologique

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Chapelle des Cuthbert **Archéologue : Maude Chapdelaine** **Date : Juin 2023**
Code : Cafh-1 **Analyste : Maude Chapdelaine** **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
3A2	7.6	Fer et bois	Pelle à jardin	1		1.3.2.1	Outil en fer	CP-	Pelle en métal à pointe ronde, mince, mesurant 9 pouces de large par 1 pied de longu avec un manche cylindrique en métal de 19 cm de longueur avec présence de bois à l'intérieur. Métal corrodé, fabrication contemporaine		
3A2	2.1.1	Verre incolore sans plomb	Vitre	1		1.3.10.4	Verre, techno-témoin	Frag	Fragment transparent rectangulaire de vitre mesurant 2X1 cm avec une épaisseur de 2 mm		
3A2	5.1	Solides stables	Cultigène (prunus)	1		6.2	Végétaux	Cp	Baie complète non carbonisée (écrue de type Prunus (prune-cerise) de forme ovale mesurant 0,5 cm de longeur		
3A2	5.3.1	Solide semi-plastique	Emballage plastique	1		4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Emballage transparent simple de produit alimentaire mesurant 2,5 cm de longueur ayant une micro-épaisseur.		
3A2	1.1.2.71	TCF Blanche vitrifié	Céramique	2		4.1.99	Vaiselle de table	Frag	Fragment rectangulaire de corps de TCFB mesurant 1,5 cm de longueur, fragment plat avec une légère courbure vers le haut, vaisselle ouverte de type secoupe. De couleur blanche et vitrifié sur un coté seulement, sans décor.		
			Total:	6							

11.2 Catalogue photo


2517 grain prunus


2518 tête pelle


7725 equipe


7726 emprise vue S


7727 emprise vue N


7728 emprise vue N


7729 emprise circonscrite vue N


7732 emprise circonscrite vue S


7733 machinerie


7734 retrait Ah vue S


7736 retrait Ah focus


7737 retrait Ah vue SE


7738 retrait mécanique


7739 fin couche 1 surface 2


7740 fin couche 1 debut couche 2


7742 ambiance


7743 TCFB sur Pelle


7744 stratigraphie vue W


7745 stratigraphie vue W


7746 retrait couche 2

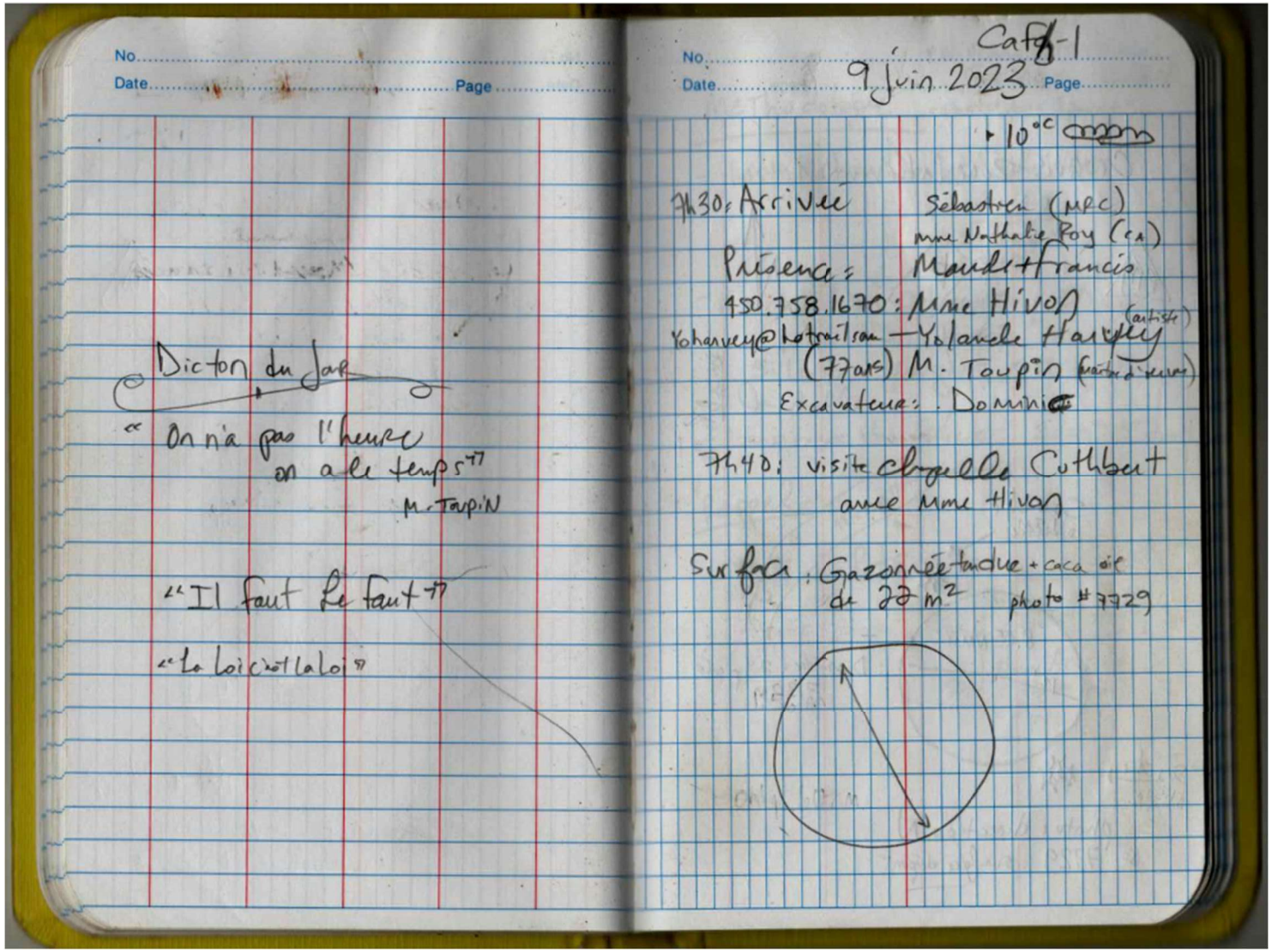

7747 arrivé a 55 cm

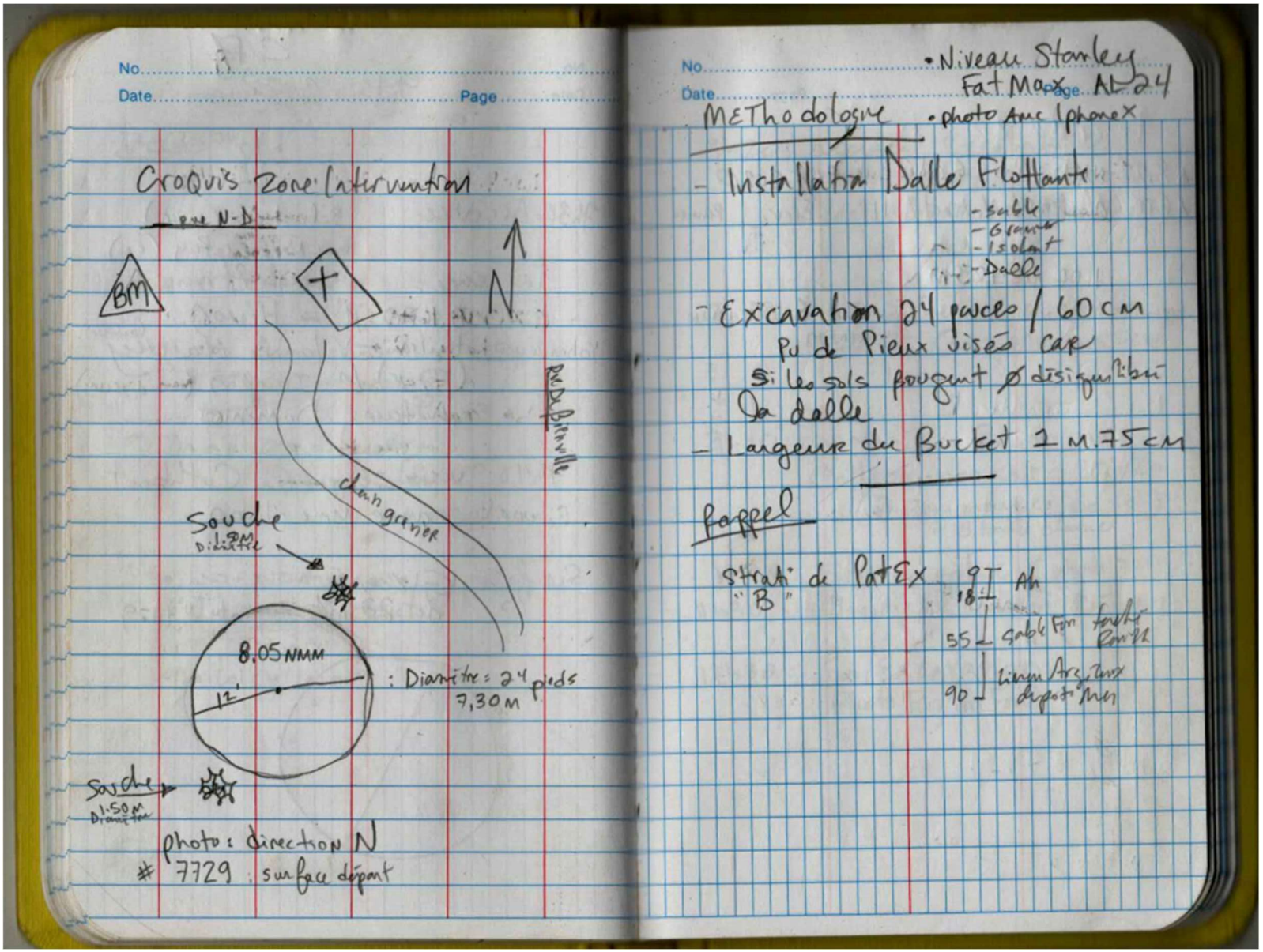

7748 focus fin couche 2


7750 fin couche 2 debuterait 3


7753 ambiance

11.3 Cahier de notes





No. 1
Date Page

Croquis Zone Intervention

axe N-S

BM

N

Ruisseau Bitterville

dans grenier

Souche
1.5M Diamètre

8.05 NMM

12'

: Diamètre = 24 pieds
7,30 M

Souche
1.50M Diamètre

photo : direction N
7729 : surface dépant

No.
Date Page

• Niveau Stanley Fat Max

Methodologie • photo avec Iphone X

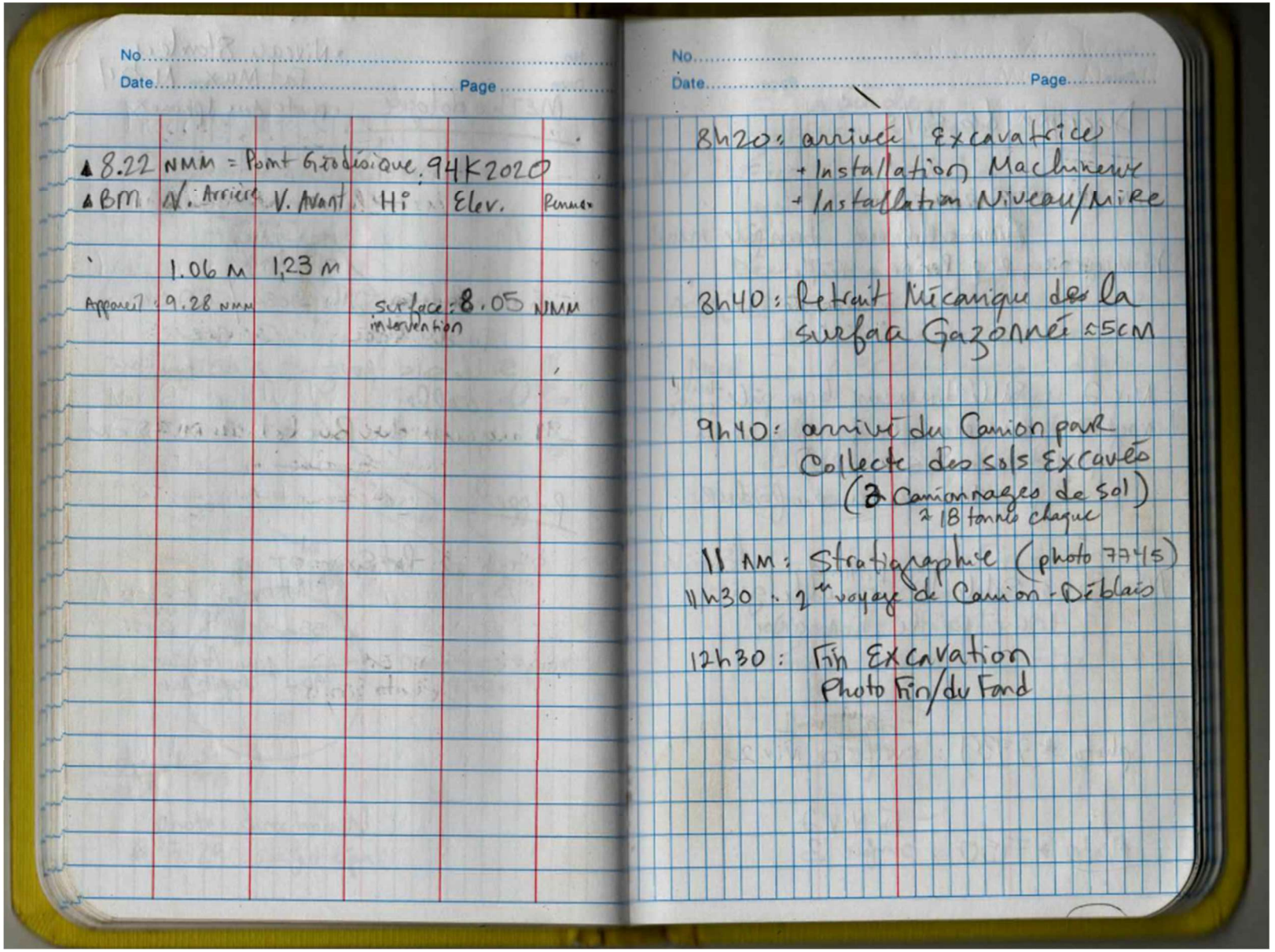
- Installation Dalle Flottante
  - sable
  - Granulat
  - Isolant
  - Dalle

- Excavation 24 pouces / 60 cm
  Pu de Pieux visés cap
  Si les sols fougent ø désiquilibré
  la dalle
- Largeur du Bucket 1 M.75 cm

Rappel

Strati de Patex
"B"

9T Ah
18 |
55 | sable fin tendre Pan 11
90 | limon Argileux dépot Mer



No.....
Date..... Page.....

▲ 8.22 NMM = Point Géodésique 94K2020

▲BM	V. Arrière	V. Avant	Hi	Elev.	Remarques
	1.06 m	1,23 m			

Appareil : 9.28 NMM

Surface intervention : 8.05 NMM

No.....
Date..... Page.....

8h20 : arrivée Excavatrice
+ Installation Machineux
+ Installation Niveau/Mire

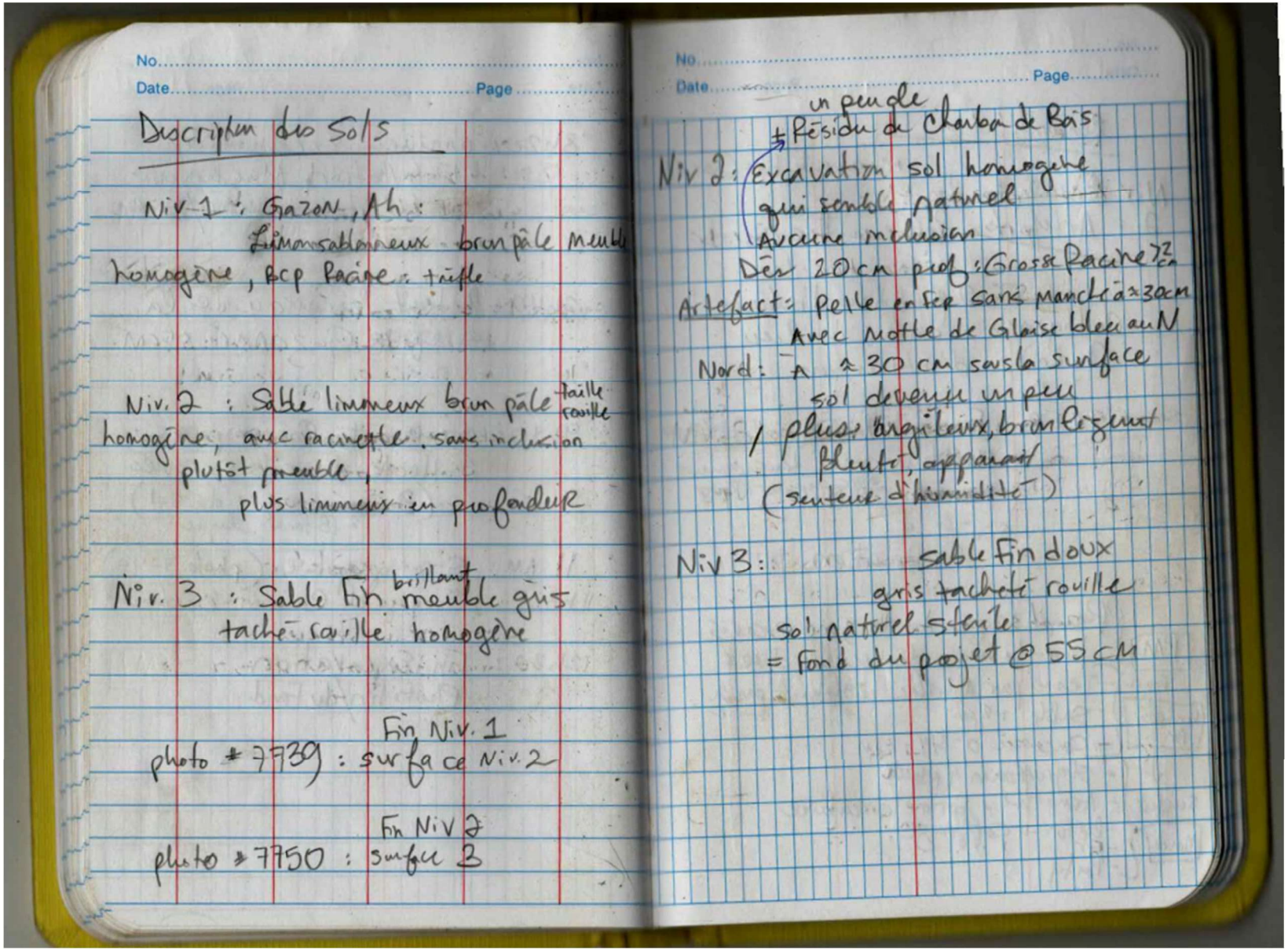
8h40 : Retrait Mécanique de la surface Gazonnée ±5cm

9h40 : arrivé du Camion pour Collecte des sols Excavés (2 Camionnages de sol) ± 18 tonnes chaque

11 AM : Stratigraphie (photo 7745)

11h30 : 2ème voyage de Camion - Déblais

12h30 : Fin Excavation
Photo Fin/du Fond



No.....
Date..... Page.....

Description des Sols

Niv 1 : Gazon, Ah :
Limon sablonneux brun pâle meuble homogène, pcp Racine : fine

Niv. 2 : Sable limoneux brun pâle taille rouille
homogène, avec racinette, sans inclusion
plutôt meuble,
plus limoneux en profondeur

Niv. 3 : Sable Fin brillant meuble gris
taché rouille homogène

Fin Niv. 1
photo # 7739 : surface Niv. 2

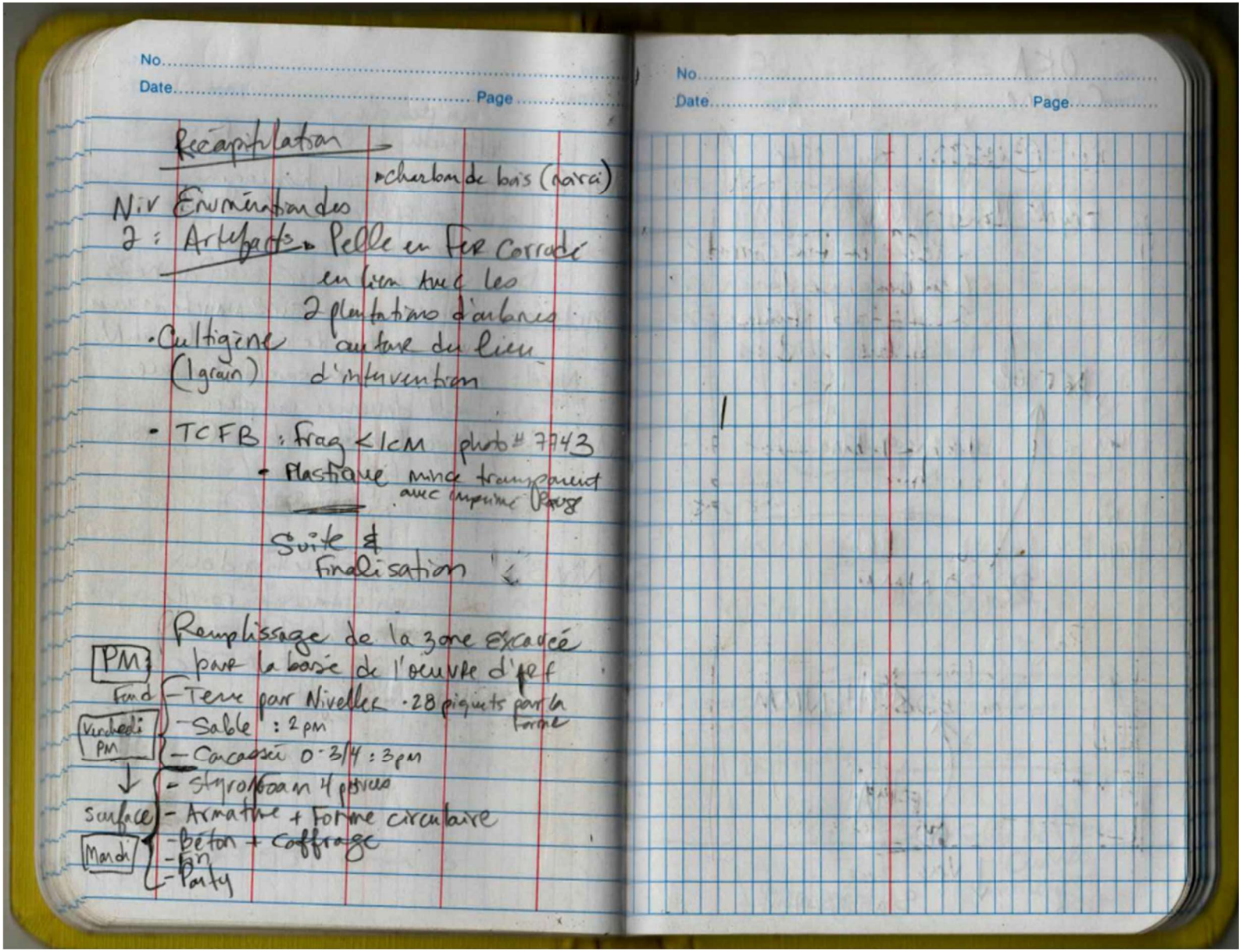
Fin Niv 2
photo # 7750 : surface 3

No.....
Date..... Page.....

un peu de
± Résidu de Charbon de Bois

Niv 2 : Excavation sol homogène
qui semble naturel
Aucune inclusion
Dès 20 cm prof : Grosse Racine ?? cm
Artefact : Pelle en fer sans manche à ≈ 30 cm
Avec Motte de Glaise bleu au N
Nord : À ≈ 30 cm sous la surface
sol devenu un peu
plus argileux, brun légèrement
bleuté, apparaît
(sentent d'humidité)

Niv 3 : sable fin doux
gris tacheté rouille
sol naturel stérile
= Fond du projet @ 55 cm



No.....
Date..... Page.....

Récapitulation → charbon de bois (rare)

N.iv Environnement
2 : Artefacts → Pelle en fer corrodé en lien avec les 2 plantations d'arbres
• Cultigène (1 grain) autour du lieu d'intervention

• TCFB : frag < 1cm photo # 7743
• Plastique mince transparent avec impression Parg

Suite & finalisation

Remplissage de la zone excavée par la base de l'oeuvre d'art

PM :
Fond
Vendredi PM
- Terre par Nivelles · 28 piquets par la forme
- Sable : 2 pm
- Cacaoss 0-3/4 : 3 pm
↓
Surface
Mardi
- Styrofoam 4 pieces
- Armature + Forme circulaire
- Béton + Coffrage
- Fin
- Party

No.....
Date..... Page.....

Parc Jean-Drapeau

Parc Jean-Drapeau
Secteur des étangs de la Grande Poudrière
Inventaire archéologique 2023



Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

Juin 2024

Parc Jean-Drapeau

Parc Jean-Drapeau
Secteur des étangs de la Grande Poudrière
Inventaire archéologique 2023

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques
433, rue Chabanel O., bur. 516, Montréal (Qc) H2N 2J4

850-1068-4

RÉSUMÉ

En juillet 2023, la Société du parc Jean-Drapeau (SPJD) a mandaté la firme Arkéos afin d'effectuer un inventaire archéologique en prévision des travaux de réaménagement prévus au niveau des étangs de la Grande Poudrière sur l'île Sainte-Hélène. Le site visé par les travaux est situé au cœur du site patrimonial de l'Île-Sainte-Hélène et il s'inscrit dans l'emprise du site archéologique BjFj-84.

L'intervention archéologique a été réalisée du 10 au 14 juillet 2023. Deux tranchées (sous-opérations 72A et 72B) ont été implantées à l'extrémité sud-ouest des étangs afin d'évaluer et de documenter les sols de ce secteur et quatre sondages manuels (73A à 73D) ont été réalisés à l'intérieur de celles-ci.

Les travaux d'inventaire ont permis de caractériser d'importants niveaux de remblais contemporains du début du XIX^{e} siècle et de localiser une zone de rejet où de nombreux objets-témoins de la période comprise entre 1820 et 1840 ont été mis au jour. D'autres aménagements plus récents ont aussi pu être documentés, dont l'infrastructure d'un ancien chemin contemporain des travaux de réaménagement des années 1930. Certains travaux de resurfaçage des chemins datant d'Expo 67 ont aussi été observés.

Soulignons finalement que l'inventaire n'a pas permis de mettre au jour des traces d'occupation autochtone. La réalisation d'un sondage exploratoire profond a cependant permis de documenter les sols naturels encore en place au centre de la vallée sur près d'un mètre.

Les recommandations formulées en février 2023 sont maintenues. Celles-ci incluent la supervision de sept secteurs distincts à l'intérieur de l'emprise des travaux qui seront réalisés à l'été 2024.

TABLE DES MATIÈRES

(1/2)

		Page
RÉSUMÉ		i
TABLE DES MATIÈRES		ii
LISTE DES FIGURES		iv
LISTE DES PHOTOS		vi
LISTE DES TABLEAUX		vii
LISTE DES PARTICIPANTS		viii
1	**INTRODUCTION**	1
2	**MÉTHODOLOGIE**	3
3	**CADRE NATUREL ET PALÉOGÉOGRAPHIQUE**	7
3.1	Situation et physiographie	7
3.2	Géologie	9
3.3	Dépôts meubles	11
4	**PORTRAIT DE L'OCCUPATION AUTOCHTONE**	15
4.1	Période du Paléodindien (12 500-8 000 ans AA)	15
4.2	Période de l'Archaïque (11 350-3 000 ans AA)	16
4.3	Période du Sylvicole (3 000-450 ans AA)	23
4.3.1	Sylvicole inférieur	23
4.3.2	Sylvicole moyen	24
4.3.3	Sylvicole supérieur	30
4.4	Île Sainte-Hélène et occupations autochtones récentes	36
5	**OCCUPATIONS EUROCANADIENNES, UN ÉTAT DES CONNAISSANCES**	41
5.1	Présence française	41
5.1.1	Samuel de Champlain et l'île saincte Élaine	41
5.1.2	Seigneurie Le Moyne	41
5.1.3	Guerre de Sept Ans	42
5.2	Occupation britannique	43
5.2.1	Guerre anglo-américaine, achat de l'île et construction du fort	43
5.2.2	Des troupes britanniques à la Milice du gouvernement du Dominion	44
5.3	De site militaire à parc, l'île ouverte au public	48
5.3.1	Retrait des troupes britanniques et premiers aménagements récréatifs	48
5.3.2	Dans la mouvance des grands parcs montréalais : le parc imaginé par Frederick Todd	50
5.3.3	Aménagements postérieurs à la Seconde Guerre mondiale	52
6	**CONTEXTES ARCHÉOLOGIQUES ET PATRIMONIAUX**	59
6.1	Interventions antérieures et sites archéologiques connus	59
6.1.1	BiFj-84	59
6.1.2	BjFj-128 et BjFj-129	60
6.1.3	Interventions effectuées à l'intérieur de l'aire d'étude	67
6.2	Site patrimonial de l'île Sainte-Hélène	67

TABLE DES MATIÈRES

(2/2)

Page

7 RÉSULTATS 71
7.1 Généralités 71
7.1.1 Sols naturels 72
7.2 Occupation britannique 77
7.3 Occupation récente et travaux d'aménagements du XX^{e} siècle 82

8 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 93

OUVRAGES CONSULTÉS 95
PLANS ANCIENS CONSULTÉS 105

ANNEXE 1 - Culture matérielle
ANNEXE 2 - Corrélation couches-lots

LISTE DES FIGURES

(1/2)

		Page
Figure 1 -	Emplacement des travaux	2
Figure 2 -	Synthèse des activités dans la zone à potentiel Z-01	5
Figure 3 -	Situation et topographie de l'île Sainte-Hélène et du secteur d'intervention	8
Figure 4 -	Processus géologique à l'origine de la formation de l'île Sainte-Hélène	10
Figure 5 -	Localisation et caractéristiques des sondages réalisés par la firme ABS en 2022	12
Figure 6 -	Sites archéologiques, période du Paléoindien (12 500-8 000 ans AA)	17
Figure 7 -	Sites archéologiques, période de l'Archaïque (11 350-3 000 ans AA)	21
Figure 8 -	Lames de cache Meadowood provenant du site Lambert (CeEt-12)	24
Figure 9 -	Sites archéologiques, période du Sylvicole inférieur (3 000-2 400 ans AA)	25
Figure 10 -	Sites archéologiques, période du Sylvicole moyen (2 400-1 000 ans AA)	27
Figure 11 -	Éclats et débris de taille en brèche de l'île Sainte-Hélène provenant du site de la rue Saint-Gabriel (BjFj-205)	29
Figure 12 -	Villages, période du Sylvicole supérieur (1 000-450 ans AA)	33
Figure 13 -	Tessons de céramique Sylvicole supérieur provenant du site de la Roseraie (BjFj-128)	35
Figure 14 -	Sites archéologiques, période du Sylvicole supérieur (1 000-450 ans AA)	37
Figure 15 -	Extrait de la carte dressée en 1761 par Murray, illustrant la présence des fortifications françaises érigées en 1760	42
Figure 16 -	Carte dressée *c.* 1820, représentant les fortifications françaises érigées en 1760 encore en place (*old french lines*), les premiers éléments du complexe militaire britannique construits (en rouge) ainsi que ceux à construire (en noir)	45
Figure 17 -	Carte dressée en 1829 par Piper	46
Figure 18 -	*Brock Blockhouse, St Helen's Island*, Francis Colderidge (1866)	48
Figure 19 -	*Officiers de la brigade des carabiniers, île Sainte-Hélène, Qc, photographie composite, 1870,* réalisé par Henri Sandham et photographié par William Notman	49
Figure 20 -	Carte dressée en 1869 par Ford, faisant l'état des bâtiments en élévation sur l'île au moment de la cession de l'île au ministère de la Milice du gouvernement du Dominion	50

LISTE DES FIGURES

(2/2)

Page

Figure 21 - Extrait de la carte dressée en 1927 51

Figure 22 - *St. Helen's island park Montreal, P. Q. : revised general plan*, Frederick G. Todd, 1937 53

Figure 23 - *Travaux à l'île Sainte-Hélène, dossier documentaire* - Cette photographie permet d'observer l'importance des retraits de sol lors de la mise en place de certaines aires de circulation 54

Figure 24 - *Travaux à l'île Sainte-Hélène, dossier documentaire* **-** Aucun texte n'accompagne cette photographie. 55

Figure 25 - Plan dressé en 1947 par Milette, permettant d'observer les modifications apportées au parc au milieu du XX^{e} siècle 56

Figure 26 - Vue aérienne de l'île Sainte-Hélène en 1967 57

Figure 27 - Localisation des sites archéologiques répertoriés et des sous-opérations archéologiques effectuées sur l'Île Sainte-Hélène 65

Figure 28 - Localisation des sous-opérations effectuées à l'intérieur de l'aire d'étude 69

Figure 29 - BjFj-84 — Sous-opération 72A — Coupe C1, paroi nord..... 73

Figure 30 - BjFj-84 — Sous-opération 72B — Coupe C2, paroi nord..... 75

Figure 31 - Carte polyphasée des anciens sentiers et chemins vers 1940 d'après Justin Bur (2021). 85

Figure 32 - Superposition des sous-opérations au plan topographique de l'île Sainte-Hélène dressé par Milette en 1947 87

Figure 33 - Carte polyphasée des anciens sentiers et chemins vers 1970 d'après Justin Bur (2021). 89

LISTE DES PHOTOS

Page

Photo 1 - Site BjFj-84 — État général de l'aire d'intervention avant les excavations — Vue vers le nord-est (BjFj-84-23-N1-001) 71

Photo 2 - Sous-opération 72A — Coupe C1, sondage exploratoire — Vue vers le nord-est (BjFj-84-23-N1-025) 72

Photo 3 - Sous-opération 73A — Coupe C1, paroi nord-est (BjFj-84-23-N1-072) 72

Photo 4 - Sous-opération 73C — Zone de rejet — Vue vers le nord-est (BjFj-84-23-N1-115) 78

Photo 5 - Sous-opération 73C — Assemblage provenant de la zone de rejet. De gauche à droite (rangée du haut) : petit pichet en TCF glaçurée bleu, soucoupe et bol en *pearlware* ; (rangée du bas) : bol en porcelaine dure orientale, assiette d'enfant en TCF glaçurée bleu avec motif animalier et floral, bol de style London Shape en *creamware* 80

Photo 6 - Sous-opération 73C — Détail du petit pichet de forme « Dutch shape » (vers 1810-1835). Son col est droit et haut, sa panse globulaire et son anse anguleuse. L'objet présente un décor imprimé bleu à motif floral d'inspiration asiatique (japonaise ou chinoise) ... 81

Photo 7 - Sous-opération 73C — Détail de la pierre à fusil sur lame. De type anglais, la pierre à fusil est en silex gris foncé à noir et ses dimensions se rapprochent de celle d'un mousquet 81

Photo 8 - Sous-opération 73C — Détail du remblai — Vue vers le nord-est (BjFj-84-23-N1-135) 82

Photo 9 - Sous-opération 72B — Infrastructure de l'ancien sentier — Vue vers le nord-est (BjFj-84-23-N1-090) 82

Photo 10 - Sous-opération 73B — Détail de la tranchée de canalisation — Vue vers le nord (BjFj-84-23-N1-204) 83

LISTE DES TABLEAUX

Page

Tableau 1 - Synthèse des activités 3

Tableau 2 - Les grandes divisions des périodes autochtones anciennes du Nord-Est de l'Amérique du Nord 15

Tableau 3 - Études et interventions archéologiques réalisées sur l'île Sainte-Hélène..... 61

Tableau 4 - Distribution des objets-témoins issus des lots 73C2 et 73C3 79

Tableau 5 - Distribution des objets-témoins issus des lots 72A99, 72B99 et 73A99 91

LISTE DES PARTICIPANTS

SOCIÉTÉ DU PARC JEAN-DRAPEAU	
David Murray	Chargé de projets

ARKÉOS INC.	
Marie-Claude Brien	Archéologue, coordonnatrice
David Grégoire	Archéologue chargé de projet sur le terrain, rédaction du rapport
Clarence Laliberté	Archéologue de terrain
Gabrielle Legault	Archéologue de terrain
Maxime Jolivel	Géomorphologue
Mauricio Palacios	Cartographe
Louise Beaudoin	Adjointe administrative
Marie-Michelle Beauregard	Chargée d'édition

1 INTRODUCTION

En juillet 2023, la Société du parc Jean-Drapeau (SPJD) a mandaté la firme Arkéos afin d'effectuer un inventaire archéologique en prévision des travaux de réaménagement prévus au niveau des étangs de la Grande Poudrière sur l'île Sainte-Hélène. Cet inventaire donne suite aux recommandations consignées à l'intérieur de l'étude de potentiel produite par Arkéos à l'hiver 2023 (Arkéos, 2023).

Le site visé par les travaux est situé au cœur du site patrimonial de l'Île Sainte-Hélène et il s'inscrit dans l'emprise du site archéologique BjFj-84 (figure 1). L'étude de potentiel archéologique avait noté un potentiel archéologique élevé (zone Z-01) associé à la présence de la cour de l'ingénieur du roi, enclos à l'intérieur duquel se retrouvaient quatre bâtiments entre 1820 et 1865. Les travaux envisagés par la SPJD prévoient notamment l'aménagement d'un nouveau marais filtrant, la mise en place d'une nouvelle conduite d'arrivée d'eau, le démantèlement de l'ancien aqueduc, la mise en place d'une nouvelle conduite électrique et l'ajout/la réfection de sentiers.

L'aménagement du marais filtrant nécessitera l'excavation des sols de surface sur une profondeur d'environ 1 m. Considérant le potentiel archéologique élevé associé à la présence de la cour de l'ingénieur du roi dans le secteur, il a été proposé d'effectuer deux tranchées exploratoires de 2 m de largeur sur 10 m de longueur disposés à une quinzaine de mètres de distance l'une de l'autre. L'intervention archéologique a été réalisée après l'octroi, par le ministère de la Culture et des Communications, du permis de recherche archéologique 23-ARKE-06.

Si aujourd'hui, le secteur est presque entièrement occupé par les étangs, il était plutôt formé à l'origine d'un petit marais qui se constituait au printemps et à l'automne puis s'asséchait en été. Le secteur situé entre le blockhaus fénien et la Grande Poudrière a certainement été fréquenté par les nombreux militaires qui se sont succédé sur l'île au cours du XIX^{e} siècle. Il est certain que, lors de l'ouverture de l'île à la population montréalaise en 1874, le site des étangs attirait les flâneurs et les familles grâce à son aspect bucolique et romantique. Le secteur a toutefois été grandement modifié au cours de son histoire, particulièrement lors des travaux d'embellissement de l'île par Frederick Todd réalisés à partir de 1936, puis lors des travaux majeurs effectués en vue de la tenue de l'Expo de 1967 à Montréal.

Le présent rapport est composé de huit chapitres. Le prochain chapitre présente la méthodologie appliquée lors de la réalisation de l'étude de potentiel archéologique et dans la mise en forme du rapport. Les chapitres 3, 4 et 5 dressent une synthèse des connaissances relatives à l'aire d'étude, soit le contexte environnemental (paysage actuel et paléogéographie) ainsi que l'occupation de l'espace par les Autochtones et par les Eurocanadiens. Le chapitre 6, pour sa part, fait état des éléments patrimoniaux connus et des interventions archéologiques antérieures. Le chapitre 7 présente les résultats de l'intervention archéologique réalisée à l'extrémité sud des bassins, tandis que le chapitre 8 clôt le rapport par une conclusion et des recommandations.



Légende

Limites de l'aire d'étude

Figure 1 - Emplacement des travaux

Source: © 2022 Google Maps.

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 :18 000

90 0 180 360 m

Date
Novembre 2022

Numéro de projet 850-1068-1-400

2 MÉTHODOLOGIE

L'intervention archéologique a été réalisée du 10 au 14 juillet 2023 par une équipe formée d'un archéologue chargé de projet et de deux archéologues de terrain. L'arpentage ainsi que le remblaiement ont eu lieu la semaine suivante les 17 et 19 juillet 2023. Les excavations ont toutes été réalisées à l'aide d'une excavatrice YanMar SV100 de 10 tonnes équipée d'un godet à fond plat.

Le tableau 1 propose une synthèse des données colligées lors de l'intervention : sous-opérations mécaniques et manuelles, dimensions et profondeur atteinte pour chacune d'entre elles ainsi qu'un renvoi aux relevés stratigraphiques (coupes) et planimétriques (plans). Les différents éléments observés ont été enregistrés suivant le système Tikal (ou système de provenance), un système d'enregistrement alphanumérique habituellement utilisé en archéologie. Ce système permet d'identifier l'opération, la sous-opération ainsi que le lot et est composé d'un chiffre, suivi d'une lettre et d'un second chiffre. Le premier chiffre correspond au numéro d'opération et est attribué en commençant par le 1 et selon l'ordre chronologique de réalisation. Les unités (sous-opérations) sont identifiées sur une base alphabétique commençant par la lettre A et leur attribution correspond également à l'ordre dans lequel elles ont été réalisées. Les lots constituent enfin l'unité minimale d'enregistrement et sont identifiés de façon séquentielle au moyen d'un chiffre en commençant par le 1. Tandis que le premier chiffre et la première lettre (opération et sous-opération) correspondent à un emplacement sur le plan horizontal, le dernier chiffre (lot) correspond à un positionnement vertical. À noter que chacune des sous-opérations a fait l'objet d'un relevé archéologique complet selon les standards et les normes actuels, donnant lieu à l'enregistrement des vestiges mis au jour et au prélèvement des objets-témoins des dépôts fouillés.

Tableau 1 - Synthèse des activités

Sous-opération mécanique	Dimensions	Orientation	Sous-opération manuelle	Dimensions	Orientation	Relevé stratigraphique	Élévation (m NMM)	
							Surface	Base
72A	2,00 m x 11,00 m	Nord-sud	73A	1,00 m x 1,00 m	N-S	C1	18,84	18,55
			73B	1,50 m x 1,00 m	N-S	C1	18,81	18,42
72B	2,00 m x 10,00 m	Nord-sud	73C	1,50 m x 1,00 m	N-S	C2	19,7	19
			73D	1,00 m x 1,00 m	N-S	C2	19,36	18,5

Tel que prévu dans l'offre de service, deux tranchées (sous-opérations 72A et 72B) ont été implantées à l'extrémité sud-ouest des étangs à un peu moins d'une quinzaine de mètres de distance l'une de l'autre (figure 2). Les deux tranchées, d'une dimension respective de 2,00 m sur 10,00 m (72A)

et 2,00 m sur 11,50 m (72B), ont été orientées selon un axe N-S. Le choix de ces emplacements permettait à la fois de caractériser l'espace central de la zone visée par les travaux d'aménagement du marais, mais aussi les abords de l'ancienne cour de l'Ingénieur du Roi.

Un premier décapage a été réalisé à l'aide de la pelle mécanique afin de retirer les remblais superficiels, de façon à atteindre plus rapidement les vestiges d'intérêt (structures, sols, etc.). Deux sondages manuels d'une superficie comprise entre 1,00 et 1,50 m^2 ont été positionnés stratégiquement à l'intérieur de chacune des deux tranchées mécaniques afin d'expertiser certains secteurs choisis (sous-opérations 73A à 73D). Les excavations mécaniques ont permis de retirer les niveaux supérieurs sur une profondeur moyenne d'environ 1,00 m. Un sondage exploratoire mécanique de 1,40 m de profond a aussi été pratiqué à l'extrémité nord de l'opération 72A afin d'observer la séquence stratigraphique complète des sols naturels en place.

Précisons que tous les enregistrements au terrain ont été réalisés en utilisant le nord montréalais, correspondant à l'axe du boulevard Saint-Laurent. Ils ont été réalisés au moyen de fiches de saisie normalisées, de prise de notes, de croquis en plan, de dessins à l'échelle des parois stratigraphiques représentatives avec description des sols (composition, couleur, compacité et inclusions, le cas échéant), de relevés planimétriques et altimétriques effectués notamment à l'aide de relevés d'arpentage, d'un relevé photographique complet et de fiches descriptives des vestiges architecturaux.

Les objets-témoins recueillis dans le cadre de cette intervention ont été traités en laboratoire et classés selon des catégories générales d'appartenance (verre, céramique, métal, écofacts, etc.) et leur unité de provenance (lot). L'inventaire des objets-témoins a été réalisé selon le cadre de classification adopté en archéologie (matériaux/fonction) et élaboré par le Service canadien des parcs, le tout sur des fiches informatisées à l'aide des logiciels FileMaker Pro et Excel (annexe 1).

À l'issue de la phase de terrain, les données acquises au cours de l'intervention font l'objet d'un traitement systématique en vue de leur analyse : mise en forme du dossier technique des enregistrements tels que fiches de lots, fiches de structures, données d'arpentage et dossier photographique, mise au propre des relevés planimétriques et altimétriques, etc. Un plan de localisation géoréférencé du site, des plans généraux de localisation des sous-opérations, des sondages et des secteurs d'excavation supervisée ainsi que des plans de localisation des vestiges découverts sont alors produits.

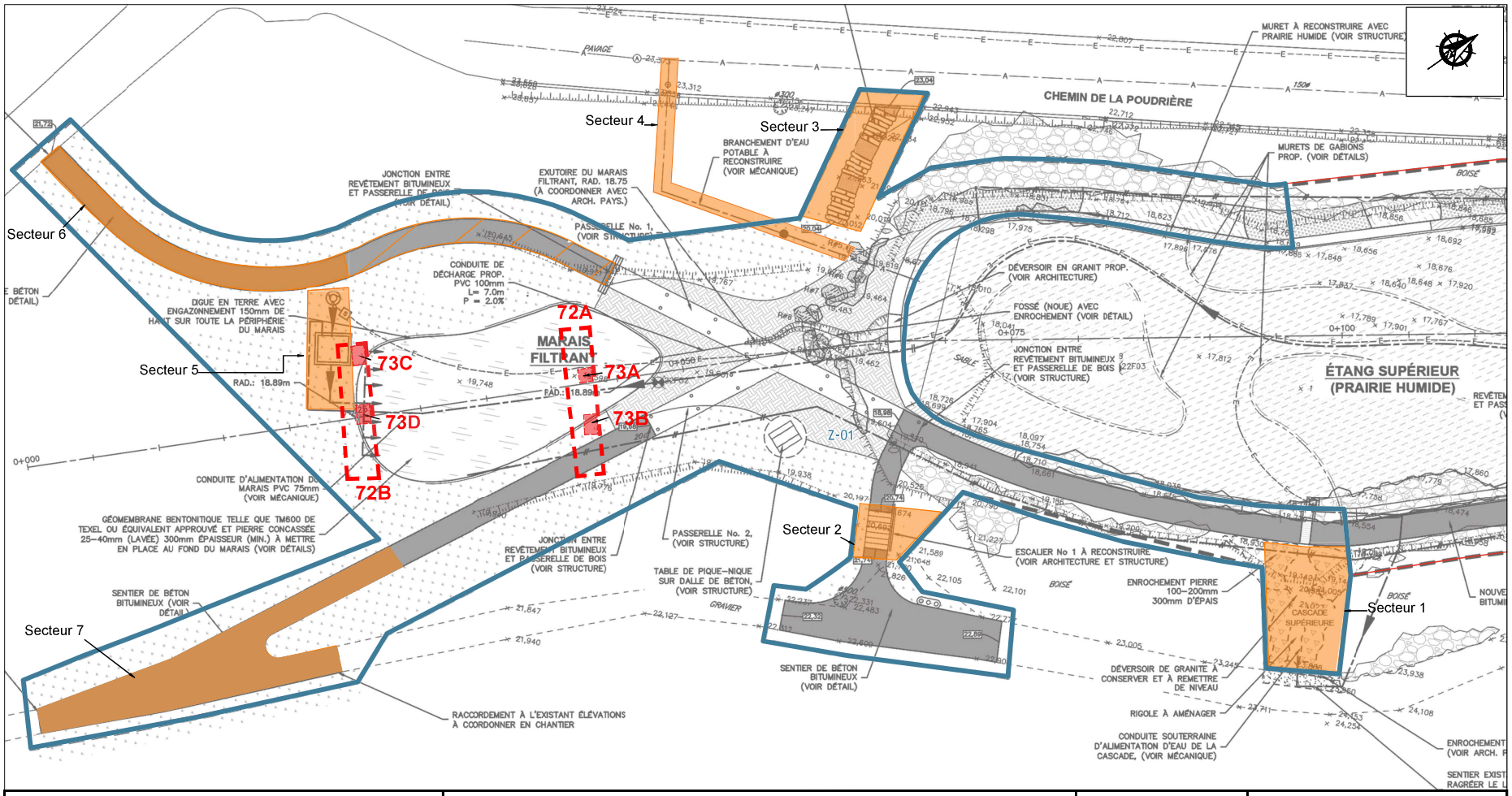


Figure 2 - Synthèse des activités dans la zone à potentiel Z-01

Légende

- Limites de l'aire d'étude
- Zone à potentiel Z-01
- Supervision
- Tranchées
- Sondages

ÉCHELLE = 1 : 300

1,5 0 3 6 m

Date: Juillet 2023

Numéro de projet: 850-1068-1-400

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

3 CADRE NATUREL ET PALÉOGÉOGRAPHIQUE[1]

3.1 Situation et physiographie

L'île Sainte-Hélène fait partie des 320 îles de l'archipel de Montréal. Elle est localisée dans un resserrement du cours du Saint-Laurent, entre le Vieux-Montréal, 600 m à l'ouest, et le Vieux-Longueuil, 600 m à l'est (figure 3). Dans cette section du fleuve, ce dernier voit la largeur de son cours passer de 6 km dans le bassin de la Prairie, au sud, à 1 km au droit de l'île Sainte-Hélène, puis 4 km vis-à-vis de l'archipel de Boucherville, au nord. Ce goulot d'étranglement, né de la géologie du substrat rocheux, est à l'origine de la présence des rapides du courant Sainte-Marie qui entouraient jadis l'île Sainte-Hélène de toute part et limitait la navigation dans le secteur (Blanchard, 1953). En 1876, Achintre et Crevier précisent à ce propos que « le rapide écumeux qui faisait mouvoir les grandes roues hydrauliques, n'existe plus », ce qui suggère que ce courant était plus vigoureux encore avant les premiers travaux sur le cours du Saint-Laurent au XIX^{e} siècle.

La topographie accidentée de l'île Sainte-Hélène tranche avec la monotonie de la plaine de Montréal dont le profil a été en grande partie régularisé par les processus naturels de sédimentation postglaciaire. Ce sont ces caractéristiques de relief mouvementé, égayé de nombreux abrupts, talus, caps et promontoires, qui ont limité l'activité agricole et permis de conserver l'aspect naturel de l'île jusqu'aux aménagements des XIX^{e} et XX^{e} siècles (Achintre et Crevier, 1876).

La morphologie actuelle de l'île est en effet le résultat de plusieurs phases d'aménagement dont les plus importantes furent la construction de la voie maritime du Saint-Laurent et l'Exposition Universelle et Internationale de Montréal de 1967. Ces travaux ont eu pour conséquences de tripler sa surface originelle, celle-ci passant de 0,5 km^2 à 1,4 km^2 aujourd'hui. L'île Notre-Dame, au sud-est, est quant à elle issue du remblaiement du lit du fleuve Saint-Laurent à partir de l'îlot Lapierre ainsi que des hauts-fonds qui affleuraient. Parallèlement, ces aménagements ont engendré la disparition des rapides du courant Sainte-Marie à l'est de l'île et l'atténuation de leur vigueur à l'ouest.

L'île originelle était centrée sur les monts Boullé (45 m) au sud et Montcalm (39 m)[2] au nord. Ces deux reliefs à la morphologie dissymétrique étaient séparés par une vallée aux versants escarpés occupée par une zone plus ou moins humide selon les conditions saisonnières. C'est là que seront aménagés les trois étangs de la Grande Poudrière à partir de la fin des années 1840 (voir figure 3). Ethnoscop (2001c) met en évidence la présence de plusieurs lignes d'interfluve[3] parallèles entre elle et qui déterminent la topographie de l'île. Les deux lignes principales passent par les plus hauts points des deux monts : sous le poste des pompiers pour le mont Montcalm et sous la tour de Lévis pour le mont Boullé.

1 Ce chapitre est une synthèse de celui produit pour l'étude de potentiel des étangs de la Grande Poudrière (Arkéos, 2023).

2 Les altitudes sont données par rapport au niveau marin moyen (NMM). Les altitudes de ces deux reliefs diffèrent selon les sources répertoriées. L'altitude énoncée dans ce texte provient des données LiDAR.

3 Un interfluve est un relief qui sépare deux talwegs. La ligne d'interfluve désigne la ligne joignant les points les plus élevés du paysage, elle correspond à la ligne de partage des eaux.

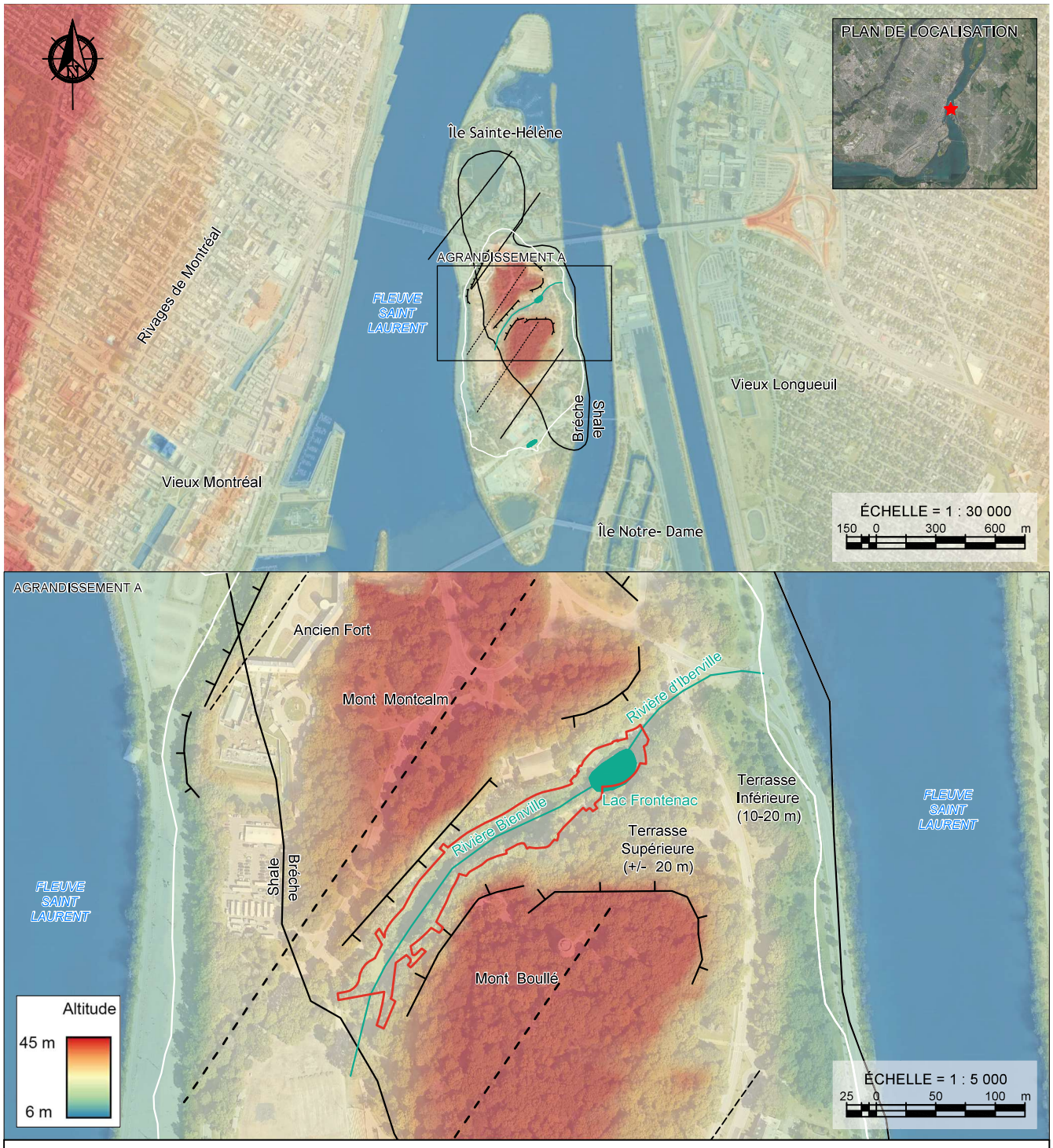


Figure 3 - Situation et topographie de l'île Sainte-Hélène et du secteur d'intervention

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE INDIQUÉE

Date Avril 2024

Numéro de projet 850-1068-4-400

Localisée dans une déclivité naturelle autrefois connue sous le toponyme de vallées des Ormes, l'aire d'intervention est au cœur de ces trois plans d'eau et déborde sur l'étroit replat riverain, de même que localement sur les versants. À l'intérieur du polygone l'aire d'intervention, la ligne du talweg[4] git à une altitude de 20 m NMM dans sa section supérieure, au nord-est de la plaine des jeux, à 15,5 m NMM dans sa section inférieure, à l'est du bâtiment de la Poudrière. Le niveau des eaux des étangs supérieur et intermédiaire est maintenu en période estivale à un niveau de 19,3 m NMM, celui de l'étang inférieur à 17,5 m NMM. Ces plans d'eau sont vidés en hiver.

Les reliefs centraux sont entourés d'une plaine littorale dont la largeur est maximale au sud et au sud-ouest de l'île. Cette plaine se divise en deux niveaux de terrasses, l'une supérieure, reposant à une altitude moyenne de 20 m NMM, l'autre, inférieure (et largement remblayée), gisant à une altitude d'environ 10-12 m NMM, soit 5 m au-dessus du niveau actuel du fleuve Saint-Laurent auquel elle était connectée par un talus riverain de faible amplitude. Ce talus s'inscrivait dans un tracé des rives originellement dentelé, mais ne comptant aucune baie digne d'accueillir le moindre navire (Achintre et Crevier, 1876).

L'île Sainte-Hélène a été occupée par les Autochtones a minima au cours du Sylvicole supérieur (BjFj-128 et BjFj-129). À l'échelle régionale, l'aire d'étude s'inscrit dans une position de convergence de grandes voies fluviales qui structurent le Nord-Est américain. La plus importante est évidemment le Saint-Laurent qui établit un lien entre la région des Grands Lacs, la partie fluviale, l'estuaire maritime et le golfe du Saint-Laurent. La seconde correspond à l'Outaouais qui s'enfonce profondément vers le nord-ouest et le nord, en direction des lignes de partage des eaux avec les bassins hydrographiques de la baie James. La troisième, le Richelieu, permet d'accéder au grand bassin de l'Hudson ; même si l'embouchure du Richelieu se situe à une cinquantaine de kilomètres en aval de Montréal, son parcours ne passe qu'à une quinzaine de kilomètres à l'est de l'archipel, par voie terrestre.

3.2 Géologie

L'aire d'étude fait partie de la province géologique de la Plate-forme du Saint-Laurent. Cerné par les Appalaches au sud/sud-est et le Bouclier canadien au nord/nord-ouest, ce vaste bassin sédimentaire s'est comblé en marge de l'océan Iapétus[5], durant la fin du Cambrien et de l'Ordovicien (environ 500 millions d'années avant aujourd'hui). Il est constitué d'une série de roches sédimentaires se superposant subhorizontalement les unes aux autres. Le soubassement rocheux de l'aire d'étude est composé de shale gris avec interlit de grès, de siltsone et de calcaire de la formation de Nicolet du groupe de Lorraine (Globensky, 1987).

4 Un talweg est la ligne joignant les plus bas points d'un paysage. Il correspond le plus souvent à l'emplacement d'un cours d'eau.

5 Ancien océan né de la séparation de deux continents, Laurentia et Gondwana, et dont la fermeture engendrera la formation de la chaine de montagnes des Appalaches.

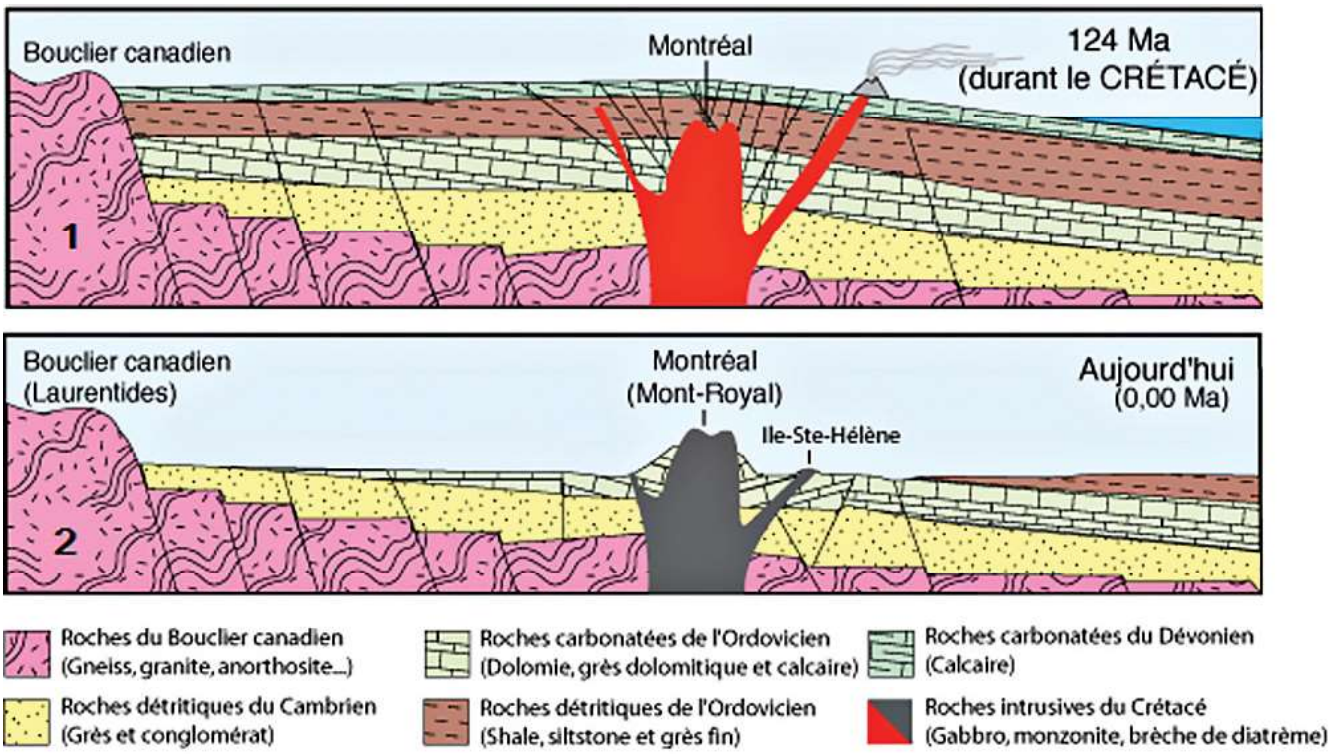


Figure 4 - Processus géologique à l'origine de la formation de l'île Sainte-Hélène. Source : Pierre Bédard (http://www.pierrebedard.uqam.ca/mont-Royal/rochesMTL.html)

L'originalité géologique de l'île Sainte-Hélène vient de la présence d'un corps magmatique intrusif associé au mont Royal et qui façonne les deux tiers de l'assise géologique de l'île originelle (figure 4), tout en étant à l'origine de la présence des rapides du courant Sainte-Marie. De fait, l'île correspond au sommet d'une cheminée volcanique reliée en profondeur à la masse intrusive, plus imposante, du mont Royal (voir figure 4). Chacune de ces deux entités géologiques, comme toutes les Montérégiennes, prend son origine au Crétacé[6] alors que le déplacement de la plaque tectonique nord-américaine au-dessus d'un point chaud donne lieu à la remontée et à l'intrusion de plusieurs poches de magma à travers les roches encaissantes. Dans certains cas, des conduits remontent jusqu'en surface où ils sont le lieu d'une activité explosive. Au Quaternaire[7], l'érosion de ces dernières à la suite de l'enchainement de plusieurs cycles glaciaires leur fera percer la surface et aboutira finalement à leur mise en relief.

Contrairement au mont Royal, le soubassement rocheux volcanique de l'île Sainte-Hélène n'est pas issu du lent refroidissement d'un magma, mais du cimentage de débris rocheux le plus souvent angulaires et hétérométriques (Clark, 1952), prélevés sur les parois de la cheminée volcanique (diatrème) pendant la remontée explosive de magma, de cendre et de lapilli. Ce conglomérat

6 Le Crétacé est une période géologique qui s'étend de 145 à 65 millions d'années avant aujourd'hui.

7 Le Quaternaire est la période géologique actuelle et qui commença il y a environ 2 millions d'années. Cette période est caractérisée par une alternance de cycles glaciaires et interglaciaires.

singulier est dénommé « brèche de diatrème ». La brèche de l'île Sainte-Hélène montre ainsi un échantillonnage vertical de l'ensemble de la séquence géologique sous-jacente. À travers la matrice de ciment, on retrouve pêle-mêle les roches ignées du Bouclier canadien (gneiss et granite) et de la chambre magmatique principale du mont Royal (gabbro), les roches sédimentaires de la plate-forme du Saint-Laurent (shale, calcaire, grès…), et parfois même des roches métamorphiques (cornéenne) issues de la cuisson des roches calcaires le long des parois de la cheminée. De couleur gris pâle à l'extraction, la brèche exposée à l'air s'oxyde et devient brun rougeâtre (Clark, 1952). Il s'agit d'une roche dure, particulièrement difficile à tailler. Pour autant, ce matériau, autrefois extrait d'une carrière située au pied du pont Jacques Cartier, fut largement exploité sur l'île. Il servit à la construction de plusieurs bâtiments, dont le pavillon Hélène-de-Champlain, la tour de Lévis, le pavillon des baigneurs et le fort Sainte-Hélène.

3.3 Dépôts meubles

Des sondages réalisés dans le cadre de fouilles archéologiques (Ethnoscop, 2013a) démontrent que le sol naturel stérile de la plaine littorale de l'île Sainte-Hélène serait composé de dépôts de limon et/ou de sable fin, alors que le roc affleure sur les reliefs et les versants.

Dans le secteur des étangs de la Grande Poudrière, les nombreux aménagements ont sans aucun doute altéré la couverture sédimentaire originelle. Le socle rocheux (brèche) affleure sur les versants, de même que sur les rives des étangs à certains endroits, notamment à l'est du ponceau qui sépare l'étang supérieur de l'étang intermédiaire. Des sondages récents (ABS, 2022) dans et sur les rives des étangs mettent en évidence la séquence suivante, à partir de la surface (figure 5) :

1. Une couche de remblai d'une épaisseur moyenne de 1,5 m, mais qui atteint 3 m sur la rive sud de l'étang intermédiaire et 6 m, également sur la rive, à l'extrémité est de l'étang inférieur. La répartition et l'épaisseur inégales de la couche de remblai rendent difficile l'interprétation du relief originel de l'aire d'étude.

2. Une couche de till discontinue. Cette couche est absente dans la moitié des sondages. Là où il est le présent, le till possède une épaisseur de 10 cm à plusieurs mètres. A priori, c'est au centre de l'étang intermédiaire qu'il serait le plus épais. Le till de Montréal, à matrice limoneuse ou sableuse, possède généralement un bon drainage (Lajoie et Baril, 1956).

3. Le roc qui se situe généralement à une profondeur de moins de 2 m sous la surface. Il affleure même à 0,6 m au droit des deux ponceaux. La brèche est donc soit recouverte de till ou de remblai. Cela suggère que le socle rocheux affleurait avant l'aménagement des étangs partout où le till est absent dans la séquence stratigraphique.



Forage	Altitude (m) Surface du sol	Altitude / profondeur du toit / épaisseur (m) Remblai	Till	Altitude / Profondeur du toit (m) Roc
F02	19,71	19,1 / 0 / 1,55	18,16 / 1,55 / ≥ 0,89	≥ 17,27 / ≥ 2,44
F03	17,92	17,92 / 0 / 1,52	Absent	16,4 / 1,52
F04	17,87	17,87 / 0 / 1,73	Absent	16,14 / 1,73
F05	17,26	17,26 / 0 / 1,22	16,04 / 1,22 / ≥ 2,44	≥ 13,60 / ≥ 3,66
F06	17,09	17,09 / 0 / 0,69	16,40 / 0,69 / ≥ 0,12	≥ 16,28 / ≥ 0,81
F07	15,87	15,87 / 0 / 1,22	14,65 / 1,22 / 0,3	14,35 / 1,52
F08	15,74	15,74 / 0 / 1,83	13,91 / 1,83 / ≥ 0,61	≥13,30 / ≥ 2,44
F09	17,28	17,28 / 0 / 0,61	Absent	16,67 / 0,61
F11	17,9	17,9 / 0 / 0,31	17,59 / 0,31 / 0,3	17,29 / 0,61
F12	17,76	17,76 / 0 / 1,91	Absent	15,85 / 1,91
F13	21,16	21,16 / 0 / 3,18	Absent	17,98 / 3,18
F14	17,66	17,66 / 0 / 6,1	Absent	11,56 / 6,10

Légende

Limites de l'aire d'étude

Figure 5 - Localisation et caractéristiques des sondages réalisés par la firme ABS en 2022. Le forage F02 est celui situé le plus près de l'aire d'intervention

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 3 500
17,5 0 35 70 m

Date
Janvier 2023

Numéro de projet 850-1068-1-400

Comme nous le verrons, la vallée des étangs de la Grande Poudrière fut une vallée inondée pendant plusieurs siècles, voire plusieurs millénaires. Ces environnements sont propices à la sédimentation de particules fines de type limon ou sable fin. On peut donc suggérer que le till qui comble au moins en partie le fond des étangs et des étroits replats riverains fut recouvert d'un drapage de limon et de sable fin avec une proportion plus ou moins importante de sédiments plus grossiers (gravier, pierre, blocs) en provenance des abrupts adjacents, produits par gélifraction[8] et transportés par la gravité et/ou le ruissellement.

Cette strate a pu être détruite lors du remblaiement du secteur ou bien se confondre avec les remblais ou le till dans les travaux de stratigraphie réalisés par ABS. En considérant cette seconde hypothèse, cette couche a pu conserver de potentiels vestiges archéologiques[9].

8 La gélifraction est le processus par lequel une roche se désagrège en fragments hétérométriques et angulaires suite au gel de l'eau s'immisçant dans les fissures.

9 Cette couche hypothétique pourrait être associée à un niveau de paléosol.

4 PORTRAIT DE L'OCCUPATION AUTOCHTONE

À l'arrivée des Européens, l'île Sainte-Hélène est une petite île d'une superficie de 0,5 km^2 située dans l'archipel de Montréal, au cœur des basses-terres du Saint-Laurent. L'étude archéologique de son histoire doit tenir compte de son intégration dans les paysages géographiques et humains plus vastes tels qu'ils ont été façonnés au cours des derniers millénaires. Dans ce paysage, les cours d'eau ont été d'importants vecteurs de migration, de voyage et de diffusion culturelle, reliant des groupes humains vivant à de grandes distances les uns des autres dans des réseaux sociaux qui ont façonné l'histoire humaine de ce continent que nous appelons aujourd'hui l'Amérique du Nord (tableau 2).

Tableau 2 - Les grandes divisions des périodes autochtones anciennes du Nord-Est de l'Amérique du Nord

Période	Sous-période		Date (ans AA)
Paléoindien 12 500 - 8000 ans AA	Paléoindien ancien		12 500 - 11 350
	Paléoindien récent		11 350 - 8800
Archaïque 11 350 - 3000 ans AA	Archaïque ancien		11 350 - 8800
	Archaïque moyen		8 800 - 6 800
	Archaïque supérieur		6 800 - 4 500
	Archaïque terminal		4 500 - 3 000
Sylvicole 3 000 - 450 ans AA	Sylvicole inférieur		3 000 - 2 400
	Sylvicole moyen 2 400 - 1000 ans AA	Sylvicole moyen ancien	2 400 - 1 500
		Sylvicole moyen tardif	1 500 - 1 000
	Sylvicole supérieur 1000 - 450 ans AA (1000 - 1 650 de notre ère)	Sylvicole supérieur ancien	1 000 - 800 (1 000 - 1 200 de notre ère)
		Sylvicole supérieur moyen	800 - 650 (1 200 - 1 450 de notre ère)
		Sylvicole supérieur récent	650 - 450 (1 450 - 1 650 de notre ère)

4.1 Période du Paléodindien (12 500-8 000 ans AA)[1]

La plus ancienne occupation humaine répertoriée sur le territoire québécois remonte à 12 500-12 200 ans AA, dans la région du lac Mégantic (site BiEr-14, Chapdelaine, 2007, 2012). Il est probable que le petit groupe qui a laissé des traces sur le bord du proto lac Mégantic il y a des milliers d'années tentait de chasser les caribous qui occupaient la zone écologique de la toundra qui reculait vers le nord avec la fonte des glaces. Leurs matériaux lithiques provenaient des sources séparées par des centaines de kilomètres.

Au cours du Paléoindien récent (11 350-8 800 ans AA), des groupes s'établissent plus fréquemment près des rives de la vallée laurentienne, le temps d'un arrêt sur leur itinéraire (figure 6). On peut

1 La plupart des datations des intervalles de ce texte proviennent de Graillon et Chapdelaine (2017 : 51). Ces datations se réfèrent à l'occupation humaine du territoire québécois, d'où certaines différences avec les datations des sites plus anciens trouvés du côté américain.

prendre en exemple les témoins de leurs passages mis au jour sur des sites se trouvant près d'importants cours d'eau qui convergent vers cette vallée : le site BgFp-2 sur l'île Thompson, située juste en amont du lac Saint-François (Gogo, 1961 ; Wright, 1982, 1995 : 107) ; le site BjFq-2 sur la terrasse bordant la rivière Rouge en Outaouais (Laliberté, 2011b, 2011a) ; les sites Gaudreau (BkEu-8) et Kruger 2 (BiEx-23) dans la vallée de la rivière Saint-François en Estrie (Graillon, 2014 ; Graillon *et al.*, 2012 ; Graillon et Chapdelaine, 2017) ; les sites découverts près de l'embouchure de la rivière Chaudière dans la région de Québec (CeEt-481, CeEt-657, CeEt-658, CeEt-778 ; Pintal, 2012 : 222-224) et finalement, la réoccupation du site BiEr-14 à Lac-Mégantic (Chapdelaine, 2007). Ces sites archéologiques reflètent une occupation étendue du territoire de la vallée laurentienne par des groupes qui tirent apparemment profit des ressources marines, se déplaçant en embarcation le long des côtes (Lothrop *et al.*, 2016 : 238 ; Price et Spiess, 2013), tout autant que des troupeaux de caribous circulant à l'intérieur des terres (Bergerud *et al.*, 2007). L'utilisation des ressources plus sédentaires, comme les ongulés forestiers, les castors, les poissons et les oiseaux lacustres, s'intensifie en même temps (Graillon et Chapdelaine, 2017) et de nouvelles sources lithiques sont employées parallèlement aux anciennes (Burke, 2002, 2020; Chapdelaine, 2007 ; Dumais et Rousseau, 2002 ; Graillon *et al.*, 2012).

La récession glaciale a traversé l'emplacement actuel de Montréal vers 13 000 ans AA (Stokes, 2017 : 404). Les basses-terres du Saint-Laurent ont progressivement été libérées de leur couverture de glace, pour être d'abord envahies par des lacs proglaciaires qui se sont joints pour former le lac à Candona, puis par la mer de Champlain. À ce point, seule la partie la plus élevée du mont Royal émerge. La probabilité que les populations paléoindiennes anciennes aient fréquenté ponctuellement cet îlot apparaît faible, en raison de la longue et périlleuse navigation sur des eaux glaciales qui était nécessaire pour y accéder. L'îlot du mont Royal est alors isolé à une distance de 40 à 50 km des terres continentales et à plus de 20 km des premières îles formées par les autres collines Montérégiennes (mont Saint-Bruno et colline d'Oka). L'île Sainte-Hélène reste, quant à elle, complètement submergée.

4.2 Période de l'Archaïque (11 350–3 000 ans AA)

Le concept de l'Archaïque, qui couvre huit millénaires, a été développé par les archéologues du Nord-Est américain. Son plus grand mérite est d'avoir réussi à contenir la diversité culturelle de cette longue période dans un cadre qui, au fil des découvertes, s'est avéré assez solide et nécessaire. Il est vrai qu'au moment de sa conception, les quelques collections disponibles présentaient de nombreuses similarités. Cependant, avec l'ajout de nombreuses découvertes, ce concept peut maintenant paraître trop englobant. Aussi, il présente une certaine rigidité en contraignant les archéologues à en respecter les limites chronologiques et spatiales. Néanmoins, une subdivision valable en quatre

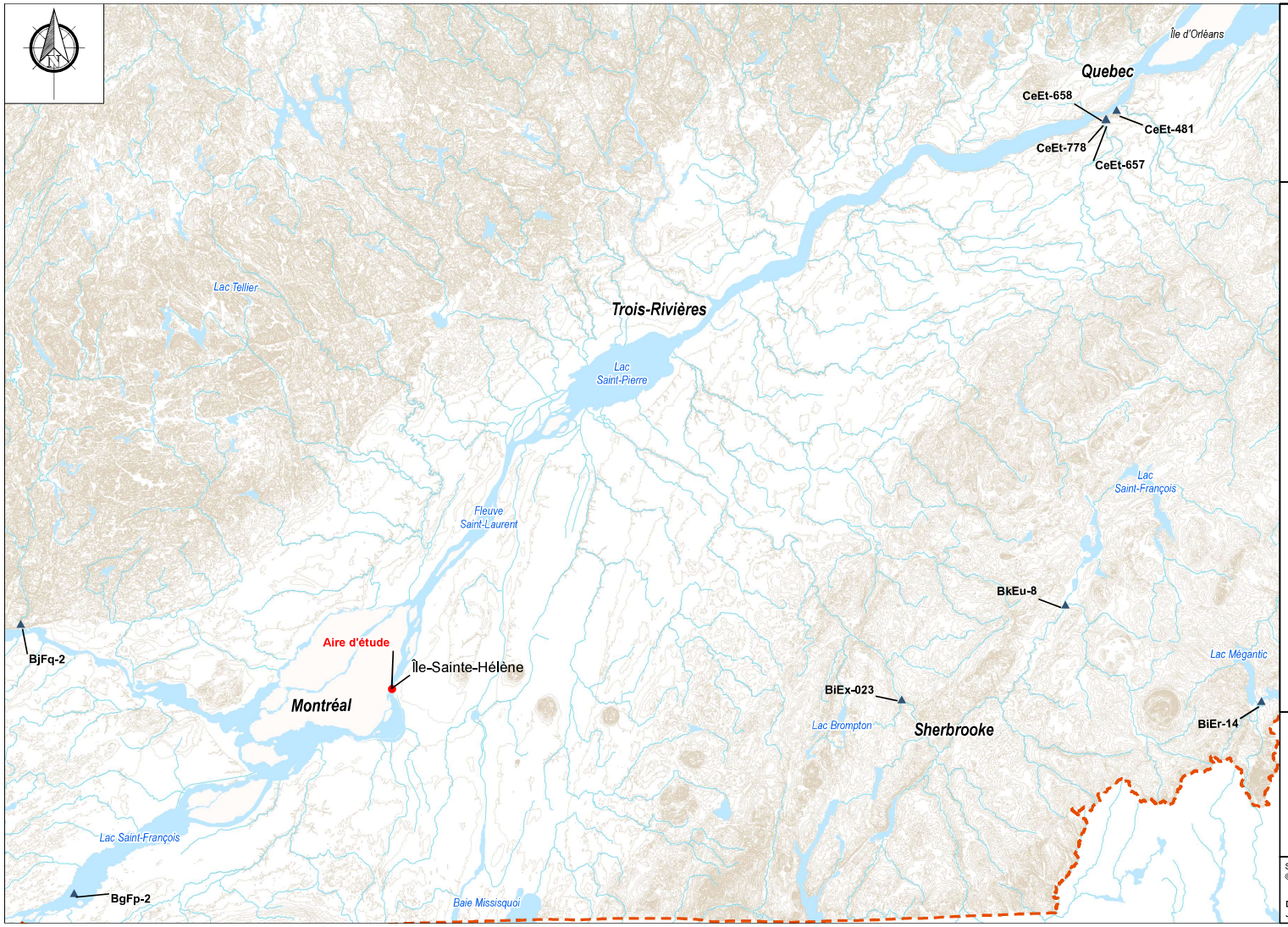


Figure 6

Sites archéologiques, période du Paléoindien (12 500-8 000 ans AA)

Légende

- Aire détude
- Sites archéologiques

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE 1 : 1 000 000

0 5 10 20 30 40 Km

Source : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, © Gouvernement du Québec

Date
Janvier 2023

Numéro de Projet
850-1068-1-400

sous-périodes existe à l'intérieur de ce concept général : l'Archaïque ancien (11 350–8 800 ans AA)[2] ; l'Archaïque moyen (8 800–6 800 ans AA) ; l'Archaïque supérieur (6 800–4 500 ans AA) et l'Archaïque terminal (4 500–3 000 ans AA).

Rappelons ici que les sommets des monts Boullé et Montcalm ont émergé du lac à *Lampsilis* au cours de l'Archaïque ancien, soit respectivement vers 10 000 ans AA et 9 600 ans AA. Les deux sommets forment alors deux petites îles rocheuses, peu propices à l'occupation humaine. En revanche, des contextes d'occupations humaines remontant à cette époque ont été découverts dans la région du lac Saint-François, en amont de Montréal (Wright, 1982, 1995 : 107). Ces groupes exploitaient les ressources de ce grand plan d'eau, mais aussi celles des Grands Lacs (Ellis et Deller, 1990) jusqu'au détroit de Québec (Pintal, 2012).

D'importants lieux d'occupations humaines de la période de l'Archaïque moyen et de l'Archaïque supérieur ont néanmoins été découverts à proximité de l'archipel montréalais, témoignant de l'intensification des occupations humaines dans la vallée laurentienne (figure 7). Ainsi, l'île Morrison (BkGg-12 : Clermont et Chapdelaine, 1998), l'île aux Allumettes (BkGg-11 ; Clermont et Chapdelaine, 2003), l'embouchure de la rivière Gatineau (BiFw-172 ; Ouellet, 2017 ; Archéotec ; 2016) et la plage du Parc national d'Oka (BiFm-1) sur le lac des Deux-Montagnes (Chapdelaine, 1990b) ont été fortement fréquentées durant ces périodes. D'autres sites, comme ceux de l'île Beaujeu (BhFn-7 ; Pinel et Côté, 1988), du Fort Coteau-du-Lac (BhFn-1 ; Marois, 1987 ; Piérard et al., 1987 ; Archéotec, 1984), de Pointe-du-Buisson (BhFl-1 ; Clermont et Chapdelaine, 1982 ; Corbeil, 2004), de l'île aux Tourtes (BiFl-5 ; Archéotec, 2004), de la maison Tresler (BiFm-11), de Pointe-du-Moulin à l'île Perrot (BiFl-1) et de la maison Nivard-De Saint-Dizier (BiFj-85 : SACL, 2013), témoignent également de l'importance qu'accordaient ces groupes à la confluence de la rivière des Outaouais et du haut Saint-Laurent. Sur la rive nord de l'île de Laval, en marge riveraine de la rivière des Mille-Îles, les sites de l'Archipel de Sainte-Rose (BjFk-3) et de l'île Bélair (BjFk-b) ont également livré des témoins de cette période (Archéobec, 1996).

La plupart des sites recensés pour l'Archaïque supérieur correspondent à des lieux de halte localisés sur des portages ou à des campements saisonniers (printemps ou automne) de chasse et/ou de pêche. Ils ont accueilli de petites familles ou de très petits groupes qui faisaient parfois usage de la cornéenne issue des Montérégiennes, comme celle du mont Royal. Ces sites constitueraient d'ailleurs des preuves indirectes de l'exploitation de la carrière de cornéenne sur le mont Royal (BjFj-97) dès la période de l'Archaïque supérieur (Burke et Gauthier, 2011). Certaines sépultures retrouvées sur le mont Royal, qui pourraient aussi dater de cette période, démontreraient la fréquentation et le statut possiblement symbolique de ce mont à une époque aussi reculée (Larocque, 1990 ; Arkéos, 2016). La démonstration demeure cependant à faire.

2 Les périodes du Paléoindien récent et de l'Archaïque ancien sont temporellement presque équivalentes, et les termes sont parfois utilisés de manière synonyme (AECOM, 2011 ; Tassé, 2000). Il y a une grande probabilité de continuité culturelle entre le Paléoindien et l'Archaïque dans le Nord-Est de l'Amérique du Nord (Adovasio et Carr, 2009).

Dans le Vieux-Montréal, les contextes d'occupation autochtone les plus anciens ont, à ce jour, été retrouvés sur le site du Vieux-Sentier (BjFj-196), situé sur la rue Saint-Paul à l'ouest de la place Jacques-Cartier, et témoignent d'une occupation à l'Archaïque post-laurentien, soit entre 4 500 et 3 000 ans AA (Ethnoscop, 2020a). Plusieurs pointes et préformes en cornéenne du mont Royal y ont d'ailleurs été retrouvées. Au site Lemoyne-Leber (BjFj-49), quelques pointes de pédoncules de type Lamoka suggèrent une occupation Archaïque récente (Ethnoscop, 1993 : 114). Un foyer mis au jour sous la rue Saint-Éloi (BjFj-107) remonte également à la même période (Ethnoscop, 2004 : 128). Les objets-témoins trouvés en association avec ce foyer sont éloquents : des éclats lithiques en chert et en cornéenne, des ossements d'animaux dont la présence suggère des activités de pêche et de chasse saisonnière ainsi qu'un crâne humain, seul vestige préservé d'une ancienne sépulture autochtone (Ethnoscop, 2004 : 113-130). Plus au sud, sur l'Île-des-Sœurs, le site BiFj-49 a livré un foyer attestant d'une occupation au moment de la transition de l'Archaïque supérieur à l'Archaïque terminal (Arkéos et Archéocène, 1998 : 52).

Au pied des rapides de Lachine, le site archéologique de la maison Nivard-De Saint-Dizier (BiFj-85) témoigne tout particulièrement de l'ancienneté de l'occupation humaine faite dans la région de Montréal (une occupation continue depuis 5 500 ans), de la grande variété des activités qui s'y sont déroulées (témoins de chasse, pêche, campement, inhumation) et de la diversité des sources de matières premières lithiques exploitées. L'occupation spatiotemporelle du site Nivard-De Saint-Dizier est exceptionnellement étendue dans le parc Georges-O'Reilly, alors que cet espace archéologique de 6 780 m^2 a accueilli des centaines de campements saisonniers qui se sont succédé durant une période de cinq millénaires. Parmi les vestiges associés à l'Archaïque récent, mentionnons la présence de pointes à pédoncules, de quelques outils en ardoise polie, d'éclats et outils en cornéenne (Bélanger *et al.*, 2017, 2019)[3]. De plus, deux échantillons de charbon, issus de deux foyers différents, ont permis d'avancer une datation qui remonte à la fin de la période Archaïque terminale. Par ailleurs, signalons la découverte de deux sépultures intactes de l'Archaïque récent : un adulte qui est décédé vers la fin de l'Archaïque terminal et un enfant inhumé pendant la deuxième moitié de l'Archaïque supérieur (Bélanger *et al.*, 2019 : 33).[4]

Rappelons enfin que la superficie ancienne de l'île Sainte-Hélène est complètement exondée au cours de l'Archaïque moyen, puis à nouveau à compter de la fin de l'Archaïque supérieur. En ce sens, il est possible que des contextes d'occupation autochtone rattachés à l'Archaïque soient mis au jour sur l'île, et ce, bien que les sites autochtones découverts jusqu'à ce jour soient plus récents (Sylvicole supérieur).

3 Ce site comprend des occupations autochtones de toutes les périodes entre l'Archaïque supérieur et le Sylvicole supérieur récent, ainsi qu'une occupation eurocanadienne importante. En conséquence, les niveaux d'occupations se recoupent souvent, et ce n'est pas certain que les outils et éclats en cornéenne soient attribuables à la période Archaïque. Toutefois, comme plus de 200 artéfacts en cornéenne ont été récupérés, et comme il est établi que les groupes qui fréquentaient l'île de Montréal pendant l'Archaïque récent se servaient de ce matériau, il y a une grande probabilité que certains remontent à cette période.

4 La date des restes humains juvéniles n'est pas encore publiée. La datation est faite par le Laboratoire de Radiochronologie du Centre d'Études Nordiques de l'Université Laval, échantillon nº ULA-8676 : 4929-4887 cal. ans AA (probabilité : 99,2 %).

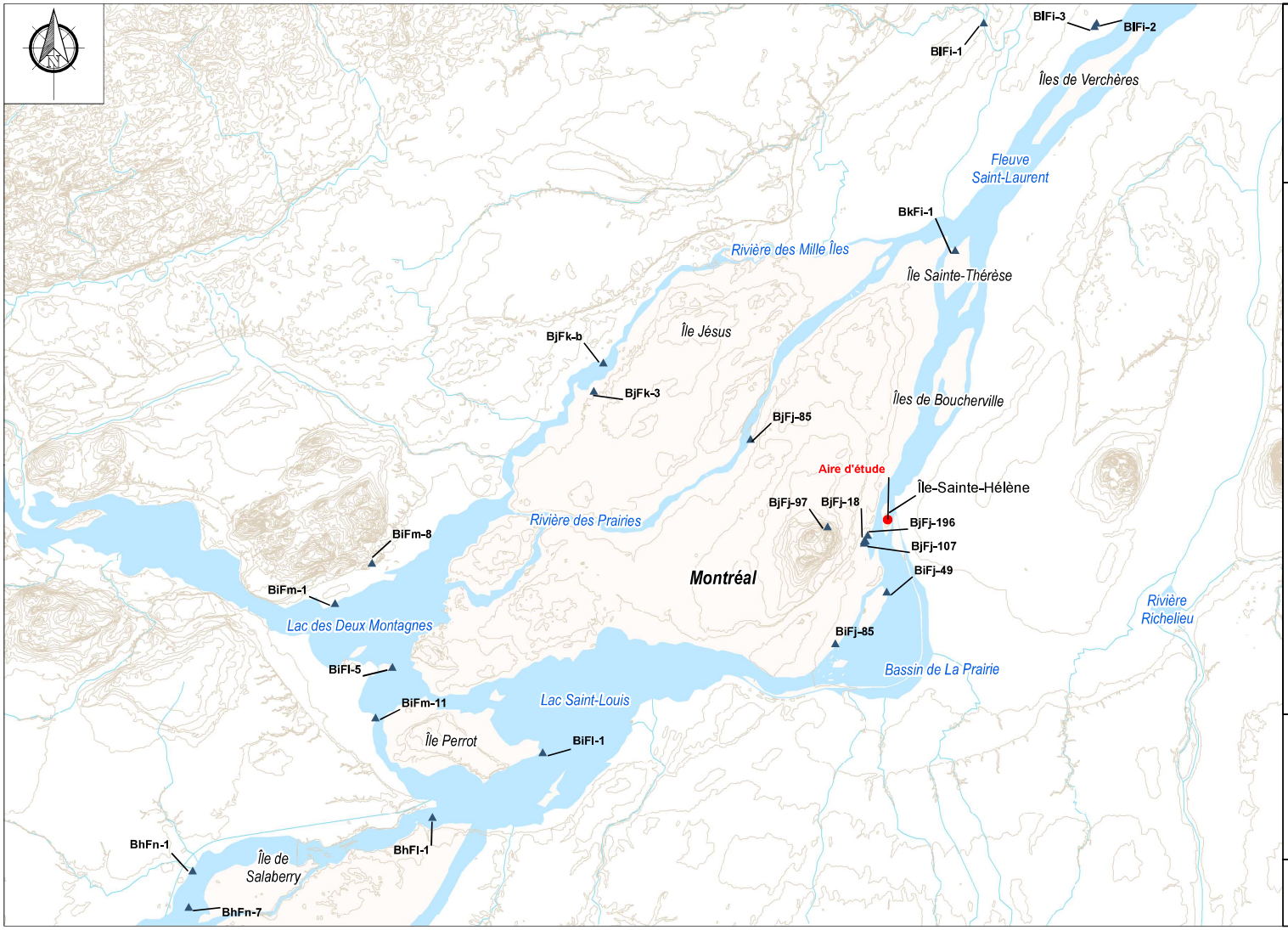


Figure 7

Sites archéologiques, période de l'Archaïque (11 350-3 000 ans AA)

Légende

- Aire détude
- Sites archéologiques

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE 1 : 300 000
3 000 1 500 0 3 000 m

Source : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, © Gouvernement du Québec

Date
Janvier 2023

Numéro de Projet
850-1068-1-400

4.3 Période du Sylvicole (3 000-450 ans AA)

Dans la vallée laurentienne, la période du Sylvicole se démarque de l'Archaïque principalement par la présence soudaine de récipients en terre cuite montés aux colombins, par la construction de tertres et par la modification des habitations et des schèmes d'établissement (Chapdelaine, 1990a : 2). Pourtant, l'introduction de la poterie ne représente ni un déplacement de la population, ni un changement culturel ou économique radical, mais plutôt l'intégration d'une nouvelle technologie dans les systèmes déjà en place (Chrétien, 1995 ; Clermont, 1996). Le processus d'intensification de l'utilisation des ressources ayant commencé pendant l'Archaïque continue tout au long du Sylvicole. Trois sous-périodes sont reconnues : le Sylvicole inférieur (3 000-2 400 ans AA), le Sylvicole moyen (2 400-1 000 ans AA), et le Sylvicole supérieur (1 000-450 ans AA).

4.3.1 Sylvicole inférieur

Le début de la période du Sylvicole inférieur (3 000-2 400 ans AA) au Québec est généralement associé avec la culture Meadowood. Selon Yves Chrétien (1999 : 75), « La culture Meadowood a hérité d'un culte funéraire qui était déjà ancré dans les traditions et utilisait des objets cérémoniels à des fins d'offrandes mortuaires. Elle s'est cependant distinguée de ses prédécesseurs de l'Archaïque par l'adoption d'une technologie céramique et par le développement d'une classe d'artisans maîtres tailleurs de pierres. » D'autres innovations contemporaines incluent l'usage du tabac, des gorgerins, des pierres aviformes, des pipes tubulaires en pierre polie et des objets décoratifs en cuivre (Plourde, 2006 : 8). Une nouvelle forme de lithique, la « lame de cache », dont la plupart est taillée en chert Onondaga provenant de la péninsule du Niagara en Ontario est particulièrement associée à la culture Meadowood (figure 8 ; Provençal, 2011 : 10-11). Ces objets sont fréquemment trouvés dans des sépultures, souvent au bord des rivières majeures (Plourde, 2006 : 8). La poterie Vinette 1, moins importante, mais encore associée à la culture Meadowood, est la première céramique produite au Québec (Clermont, 1990).

Dans la portion méridionale de la vallée laurentienne, les groupes rattachés à la sous-période du Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA) ont notamment laissé des traces de leur passage aux îles de Coteau-du-Lac (BhFn-1, BhFn 7), à la pointe des Cascades (BiFl-5), au parc d'Oka (BiFm-1, BiFm-8) et à la pointe du Buisson (BhFl-1) (figure 9 ; Chapdelaine, 1990 a, 1990b ; Clermont et Chapdelaine, 1982 : 57-73). Dans les environs de l'île Sainte-Hélène, on retrouve des éléments associés au Sylvicole inférieur sur le site de la maison Nivard-De Saint-Dizier (BiFj-85). Il s'agit de deux foyers, plusieurs outils en chert Onondaga, cinq lames de caches et un tesson de céramique Vinette 1 (Bélanger *et al.*, 2019). Les populations du Sylvicole inférieur ont également laissé des traces sur le site Lemoyne-Leber (BjFj-49) dans le Vieux-Montréal, à savoir : quelques lames de caches ainsi que des éclats et outils en chert Onondaga et en cornéenne du mont Royal.



Figure 8 - Lames de cache Meadowood provenant du site Lambert (CeEt-12), photographie Yves Chrétien (Source : Taché, 2010)

4.3.2 Sylvicole moyen

Le Sylvicole moyen peut être divisé en deux sous-périodes : le Sylvicole moyen ancien (2 400-1 500 ans AA) et le Sylvicole moyen tardif (1 500-1 000 ans AA).

Les sites de la période du Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA) sont nombreux dans la région de Montréal et tendent à démontrer l'amorce d'un développement culturel plus régional (figure 10; Balac *et al.*, 2019 : 33; Gates St-Pierre, 2010 : 14). Ces lieux d'occupation se situent principalement en marge riveraine ainsi que sur le pourtour de petites îles. Au moins une trentaine de manifestations sont répertoriées un peu partout dans l'archipel montréalais, notamment sur la pointe du Moulin de l'île Perrot (BiFl-1; Archéotec, 2012b), sur la pointe du Buisson (BhFl-1; Gates St-Pierre, 2010), sur la plage d'Oka (BiFm-1; Chapdelaine, 1990b), dans le secteur de l'archipel des îles de Sainte-Rose sur la rivière Mille-Îles (BjFk-3, BjFk-4; Archéobec, 1996), sur le terrain de la maison Nivard-De Saint-Dizier en bordure des rapides de Lachine (BiFj-85; Bélanger *et al.*, 2018), ainsi que sur l'île de Montréal, notamment sur le site de la grange des Pauvres (BiFj-56; Ethnoscop, 2017d).

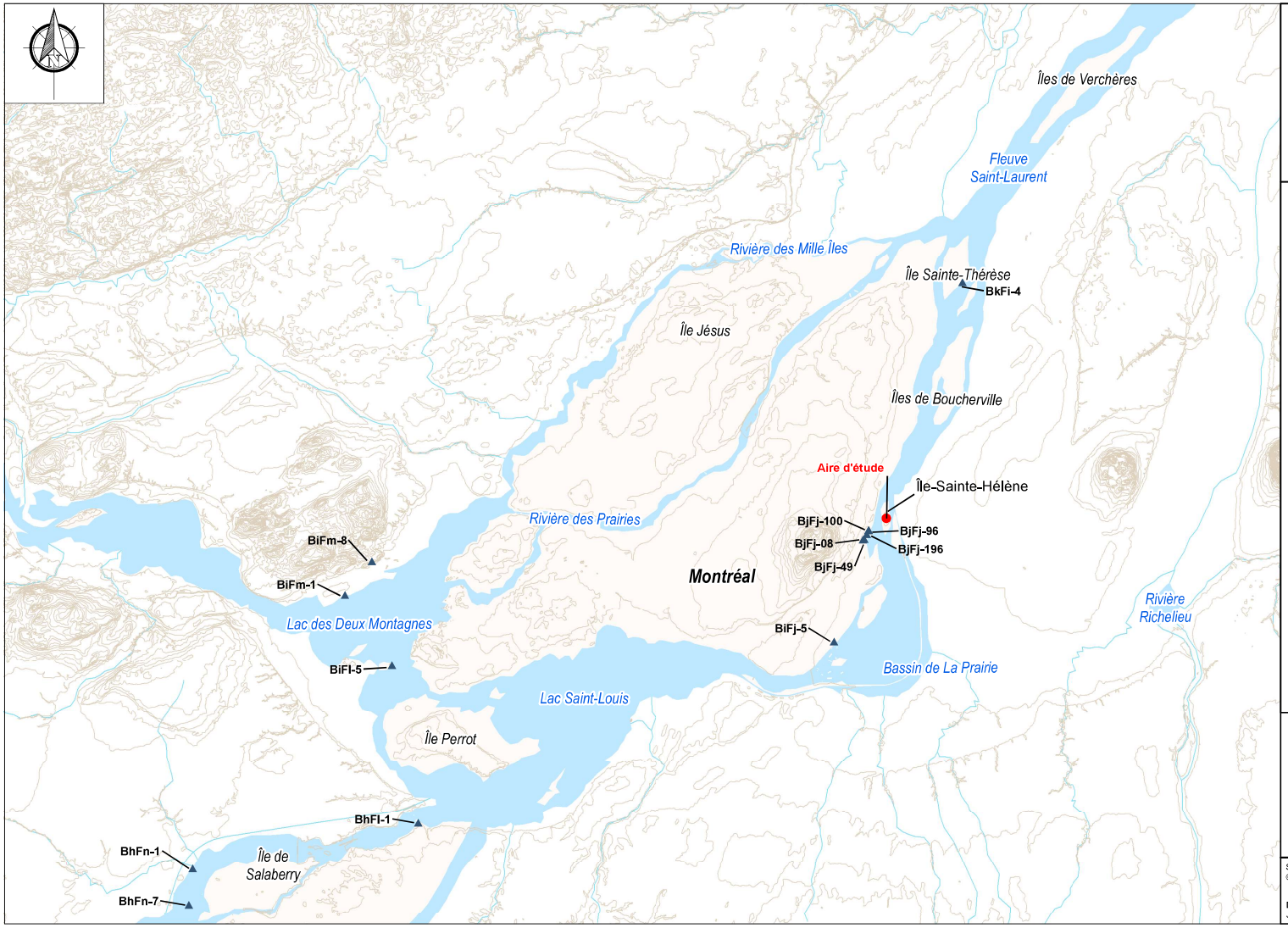


Figure 9

Sites archéologiques, période du Sylvicole inférieur (3 000-2 400 ans AA)

Légende

- Aire détude
- Sites archéologiques

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE 1 : 300 000
3 000 1 500 0 3 000 m

Source : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, © Gouvernement du Québec

Date
Janvier 2023

Numéro de Projet
850-1068-1-400

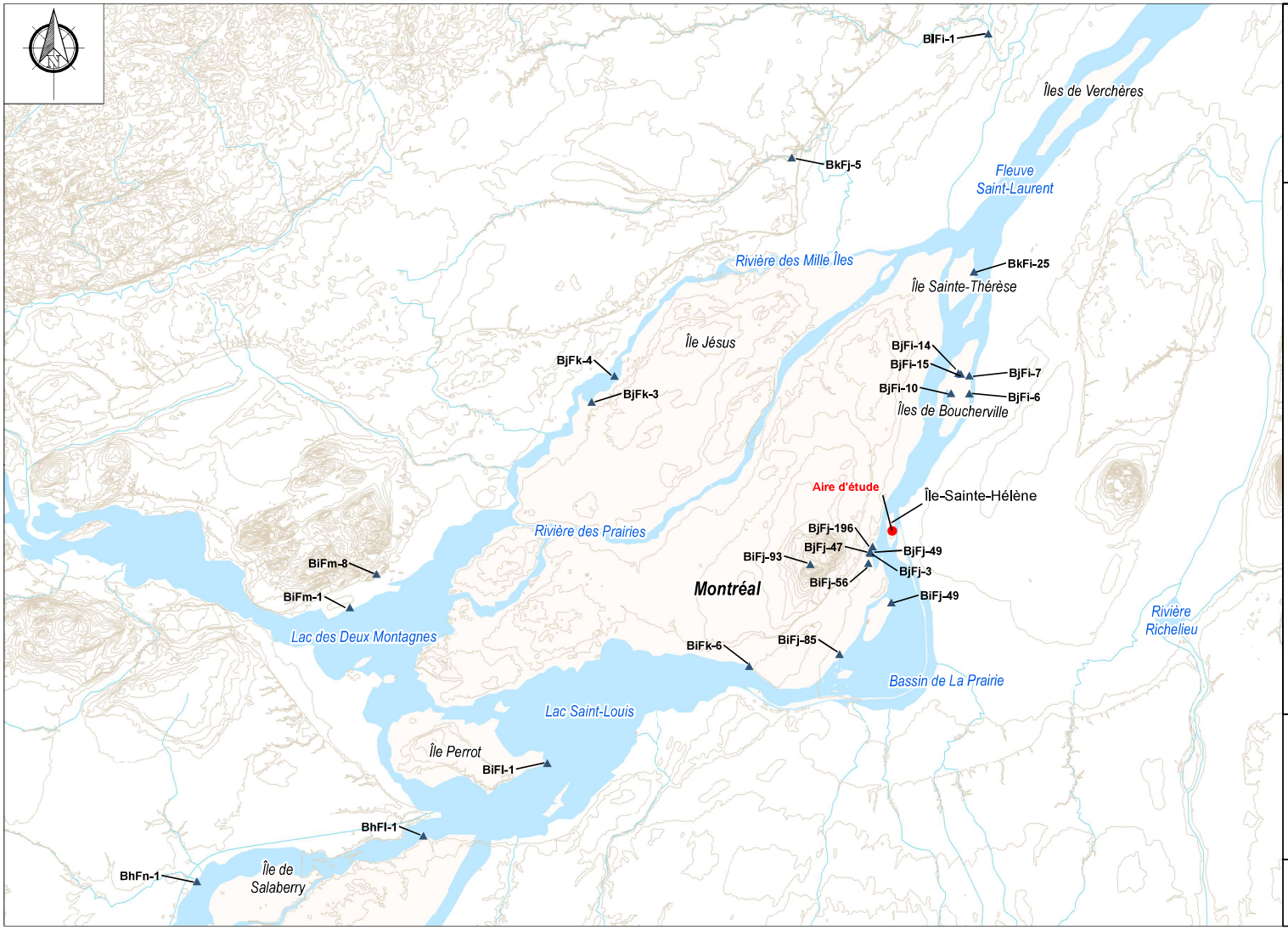


Figure 10

Sites archéologiques, période du Sylvicole moyen (2 400-1 000 ans AA)

Légende

- Aire détude
- Sites archéologiques

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE 1 : 300 000
3 000 1 500 0 3 000 m

Source : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, © Gouvernement du Québec

Date
Janvier 2023

Numéro de Projet
850-1068-1-400

Dans le Vieux-Montréal, des contextes du Sylvicole moyen ont également été retrouvés sur les sites suivants : Place Royale (BjFj-3, BjFj-47 ; Ethnoscop, 2017) ; Lemoyne-Leber (BjFj-49 ; Ethnoscop, 2001d) ; place Jacques-Cartier (BjFj-44) ; chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours (BjFj-96 ; GRHQ, 1998 : 17). La plupart de ces sites sont des campements temporaires ou saisonniers récurrents pour l'exploitation des ressources locales aux abords du fleuve Saint-Laurent et de la rivière des Outaouais (Renault, 2012 ; Tremblay et Pothier, 2004). Certains, comme le site de la maison Nivard-De Saint-Dizier (BiFj-85) et le site BiFj-93 du mont Royal, ont été également utilisés comme lieux de passage et de halte permettant, pour le premier, de contourner les rapides et, pour le deuxième, de traverser l'île de Montréal de part en part (Arkéos, 2012 ; Bélanger *et al.*, 2017, 2019).



Figure 11 - Éclats et débris de taille en brèche de l'île Sainte-Hélène provenant du site de la rue Saint-Gabriel (BjFj-205)

Les tailleurs qui fréquentent certains de ces sites utilisent souvent du matériel local disponible, soit la cornéenne des Montérégiennes comme celle du mont Royal (Burke et Gauthier, 2011 ; Gates St-Pierre *et al.*, 2012). Il est intéressant de noter qu'au site BjFj-205, situé sur la rue Saint-Gabriel dans le Vieux-Montréal, des dizaines d'éclats de taille en brèche de l'île Sainte-Hélène ont été trouvés dans un contexte associé avec des céramiques du Sylvicole moyen tardif (figure 11 ; Ethnoscop, 2020a : 399). Bien qu'il soit surprenant que cette matière ait été exploitée pour la manufacture d'outils lithiques, il s'agit néanmoins d'un indice important permettant d'affirmer que l'île Sainte-Hélène était fréquentée pendant le Sylvicole moyen, et ce, même si aucun site archéologique rattaché à cette période n'a été retrouvé jusqu'à maintenant.

Des sites de rassemblement estivaux apparaissent à la fin du Sylvicole moyen ancien (2 400-1 500 ans AA) à l'embouchure où la rivière Gatineau rejoint la rivière de l'Outaouais (BiFw-6, BiFw 16 ; Gates St-Pierre, 2010 : 25), ainsi que sur la plage d'Oka, où l'Outaouais débouche dans le lac des Deux Montagnes (BiFm-1 ; Chapdelaine, 1990b). Une diversification des espèces chassées et une expansion géographique vers le nord indiquent une population croissante (Gates St-Pierre, 2010 : 25 ; Pintal *et al.*, 2015 : 85). Un nouveau type de poterie est introduit : des vases encore montés au colombin, mais de forme fuselée et avec de nouveaux motifs décoratifs (Gates St-Pierre et Tremblay, 2016a). On assiste également à la disparition des tailleurs spécialisés dans la fabrication de lames de caches, alors que l'outillage lithique du Sylvicole moyen devient difficile à distinguer des autres périodes du Sylvicole, avec seulement quelques pointes de projectiles diagnostiques (Gates St-Pierre, 2010 : 22 ; Plourde, 2006 : 9).

Le passage entre le Sylvicole moyen ancien et le Sylvicole moyen tardif (1 500-1 000 ans AA) est également marqué par une innovation céramique : des vases plus globulaires avec épaulements et cols plus prononcés. C'est également pendant le Sylvicole moyen tardif que les premières parois apparaissent sur les vases (Gates St-Pierre et Tremblay, 2016b). Une diversification identitaire est suggérée par des différences de style (Pintal *et al.*, 2015 : 89). En même temps, certains groupes de la vallée du Saint-Laurent passent la période estivale sur des sites de rassemblements semi-sédentaires. C'est surtout aux sites archéologiques de Pointe-du-Buisson que de telles occupations sont documentées. Sur la station Hector-Trudel (BhFl-1a), une occupation annuelle importante est indiquée par la présence des milliers de tessons de céramique du Sylvicole moyen tardif, ainsi que de plusieurs dépotoirs. L'analyse des restes osseux d'animaux témoigne que le site était occupé pendant six mois chaque année (Cossette, 1997 : 56 ; Gates St-Pierre, 2006 : 51, 2010 : 26-27). C'est également pendant le Sylvicole moyen, à la pointe du Buisson, qu'une des premières expérimentations avec l'horticulture dans la région a été identifiée (Gates St-Pierre, 2012 : 14). Il constitue un premier pas vers le sédentarisme agricole qui serait associé aux Iroquoiens du Saint-Laurent.

En général, les vestiges du Sylvicole moyen donnent une impression de stabilité économique, marquée par l'introduction ponctuelle et rapide de différents styles de céramique (Gates St-Pierre, 2006 : 51, 2010 : 34-36). Par contre, il est possible de tracer, au cours de 1 400 ans, des changements lents et gradués, comme la réduction de la mobilité, l'expérimentation horticulturale et une augmentation démographique, qui montrent une continuité avec les changements mieux connus du Sylvicole supérieur.

4.3.3 Sylvicole supérieur

La période du Sylvicole supérieur (1 000-450 ans AA) est caractérisée par l'émergence de l'agriculture dans le Nord-Est américain. Trois sous-périodes sont identifiées : le Sylvicole supérieur ancien (1 000-800 ans AA), le Sylvicole supérieur médian (800-650 ans AA) et le Sylvicole supérieur récent (650-450 ans AA).

À proximité de l'île Sainte-Hélène, nous voyons une augmentation de sites pendant le Sylvicole supérieur ancien. Ce sont généralement de petits sites avec seulement quelques fragments de céramique, comme au Domaine des Jésuites (BiFi-31, BiFi-32 ; Arkéos, 2010), au Vieux-La Prairie (BiFi-38 ; Arkéos, 2010) et à la presqu'île à Boquet (Chevrier, 1984). Il y a toutefois plusieurs sites occupés du Sylvicole moyen à la fin du Sylvicole supérieur, notamment le site Leber à l'île des Sœurs (BiFj-49 ; Arkéos et Archéocène, 1998 : 49), le site Le Ber-Le Moyne à Lachine (BiFk-6 ; Archéotec, 2011) et le site des Moulins de Longueuil (BjFj-75 ; Arkéos, 2017). Cette continuité est également évidente à la pointe à Callière (BjFj-101 ; Bélanger et Loewen, 2010), où des céramiques du Sylvicole supérieur ancien témoignent de l'exploitation de ce site bien avant la période coloniale, ainsi qu'à Place Royale (BjFj-3 ; SANM, 1991 ; Bibeau et Gagné, 1992), où la grande variabilité des céramiques attribuables à cette période suggère que ce site était utilisé par plusieurs groupes différents.

Deux sites témoignent des occupations saisonnières au Sylvicole supérieur : le site BjFi-7 sur l'Île Grosbois (Arkéos, 2002 ; Joyal, 1999, 2000) et le site de la Foire aux Fourrures (BjFj-143 ; Ethnoscop, 2013c). Pour sa part, le site de la maison Nivard-De Saint-Dizier (BiFj-85 ; SACL, 2010) continue d'être fréquenté par des voyageurs contournant les rapides de Lachine, une fonction qui remonte à la période de l'Archaïque.

Bien que plusieurs villages agricoles du Sylvicole supérieur ancien sont identifiés dans les régions avoisinantes, aucun ne se trouve au Québec. En revanche, deux sites peuvent être considérés comme des villages saisonniers. Le site Bourassa (CcFd-3), en bordure nord-est de la rivière Saint-Maurice, se situe environ sept kilomètres en aval de Trois-Rivières. Une agrégation de la population pendant l'hiver est indiquée sur ce site où une grande variabilité d'activités était pratiquée, de la même manière que dans les villages plus tardifs (Chapdelaine, 1995a : 80 ; Clermont *et al.*, 1986 ; Morin, 1998 : 131). Au site Royarnois (CgEq-19), à Cap-Tourmente, la population a construit quelques maisons-longues pendant l'occupation estivale prolongée (Chapdelaine, 1991, 1995a : 80 ; Morin, 1998 : 132-133). Jusqu'à maintenant, des villages estivaux n'ont pas été identifiés dans l'archipel montréalais, mais une identité régionale dans les basses-terres du Saint Laurent est indiquée par le développement d'une nouvelle méthode de décoration pour les céramiques : la tradition du Saint-Maurice (Morin, 1998 : 119).

Le Sylvicole supérieur médian (800—650 ans AA) voit les premiers villages occupés pendant toute l'année au Québec (figure 12 ; Chapdelaine, 2019 : 41). Les mieux documentés se trouvent à Saint-Anicet, où une séquence d'au moins cinq sites villageois a été recensée (BgFn-1, BgFn-2, BgFn-5, BgFo-3, BgFo-18 ; Gates St-Pierre et Ouellet, 2020 : 19). Cette séquence s'inscrit dans l'habitude de déplacer les villages périodiquement, un phénomène bien documenté pour les villages agricoles de la période du Sylvicole supérieur (Tremblay, 2006 : 27). Un regroupement de sites semblable n'est pas répertorié pour la région de Montréal, où le seul village précolonial identifié jusqu'à maintenant est le site Dawson (BjFj-1), souvent associé au village d'Hochelaga visité par Jacques Cartier (Tremblay, 2006 : 26). Néanmoins, les dates radiocarbones récemment analysées placent au moins une occupation de ce site au XIV^{e} siècle (Ethnoscop, 2017c).

Dans la portion est de la vallée du Saint-Laurent, un modèle économique distinct apparaît au cours du Sylvicole supérieur médian. L'adoption de l'agriculture dans cette région est moins rapide et moins complète qu'à l'ouest de Montréal. Le climat y est également moins propice pour la culture. Toutefois, la chasse aux mammifères marins s'intensifie, surtout pour des groupes iroquoiens (Gates St-Pierre, 2016 : 51). Selon une hypothèse de Chapdelaine (1995b : 174), une portion de la population des sites villageois dans les environs de la ville de Québec, comme Royarnois (CgEq-19) et Place-Royale (CeEt-9), est absente pendant certaines saisons (Chapdelaine, 1995b : 174). Ces personnes se déplacent dans l'estuaire du Saint-Laurent pour profiter de la chasse aux mammifères

marins. Ces activités sont documentées par la présence de céramiques de la tradition iroquoienne, phase Saguenay, aux sites de chasse marins Ouellet (DaEk-6), Cap-de-Bon-Désir (DbEi-8) et Pointe-à-Crapaud (DbEi-2), entre autres (Plourde, 2016). C'est ce que font les Stadaconéens lorsque Jacques Cartier les rencontre au port de Gaspé (Trigger, 1976 : 177-180). De plus, une dent de béluga trouvée dans un contexte Sylvicole supérieur médian au site Dawson en 2018 témoigne des échanges entre les groupes plus sédentaires à Montréal et les chasseurs marins plus à l'est (Normandin, 2018).

Les deux sites autochtones anciens sur l'île Sainte-Hélène présentent des éléments associés au Sylvicole supérieur médian. Au site du Pavillon (BjFj-129), 37 fragments de céramiques ont été révélés. Le seul fragment de bord mis au jour présente un parement court et une crestellation légèrement arrondie, décorée d'empreintes linéaires, caractéristiques typiques de la période entre 800 et 600 ans AA (Ethnoscop, 2005b : 425, 2005a : 38-41 ; Gates St-Pierre et Tremblay, 2016c). Les traitements de battoirs gaufrés et cordés des tessons de panse renforcent cette datation. Les tessons de bords trouvés au site de la Roseraie (BjFj-128) sont un peu plus récents, mais les traitements de panse de battoir gaufré, et surtout de battoir côtelé (ce qui est rare vers la fin du Sylvicole supérieur), suggèrent au moins une occupation de ce site pendant le Sylvicole supérieur médian (Ethnoscop, 2005a : 28-30). Il est intéressant de noter que les matières lithiques travaillées issues de ces deux sites placent l'île Sainte-Hélène dans le réseau étendu du Sylvicole supérieur, avec du chert provenant de la péninsule du Niagara et du Vermont, ainsi que de la cornéenne locale (Ethnoscop, 2005a : 30, 41). Comme aucun des deux sites n'a été fouillé au-delà de la phase d'inventaire, il est difficile de pousser plus loin les interprétations.

Une occupation de l'île Sainte-Hélène pendant le Sylvicole supérieur récent est également attestée par des céramiques issues du site BjFj-128. Un des tessons de bord montre une crestellation bien définie et un parement décoré avec motifs linéaires encadrés (figure 13[D]), tandis qu'un autre présente un motif à échelle (figure 13[C]). Tous les deux sont caractéristiques de la période entre 650 et 450 ans AA (Ethnoscop, 2005a : 28). Au XV^{e} siècle, l'intensification de l'agriculture transforme la vallée du Saint-Laurent, notamment sur le plan démographique (Chapdelaine, 2019 : 43 ; Plourde, 2006 : 12). Ceci est évident à Saint-Anicet, aux grands sites villageois Droulers-Tsiionhiakwatha (BgFn-1) et Mailhot-Curran (BgFn-2), où plusieurs centaines de personnes habitent alors dans des regroupements de nombreuses maisons-longues (voir figure 12). Les sites à l'est de Montréal, comme Mandeville (CaFg-1), Lanoraie (BlFh-1), et Masson (CdEx-3) sont plus petits, mais attestent quand même d'un mode de vie essentiellement sédentaire (Chapdelaine, 1998 ; Clermont *et al.*, 1983). Occupé pendant le XVI^{e} siècle, le site Dawson (BjFj-1) est le site villageois localisé le plus près de l'île Sainte-Hélène. (Tremblay, 2006 : 36). Le maïs est la culture de base pour ces villages, mais les haricots, les courges et d'autres plantes sont également cultivées. La chasse et la pêche demeurent toutefois des activités économiques majeures (Pintal *et al.*, 2015 : 92).

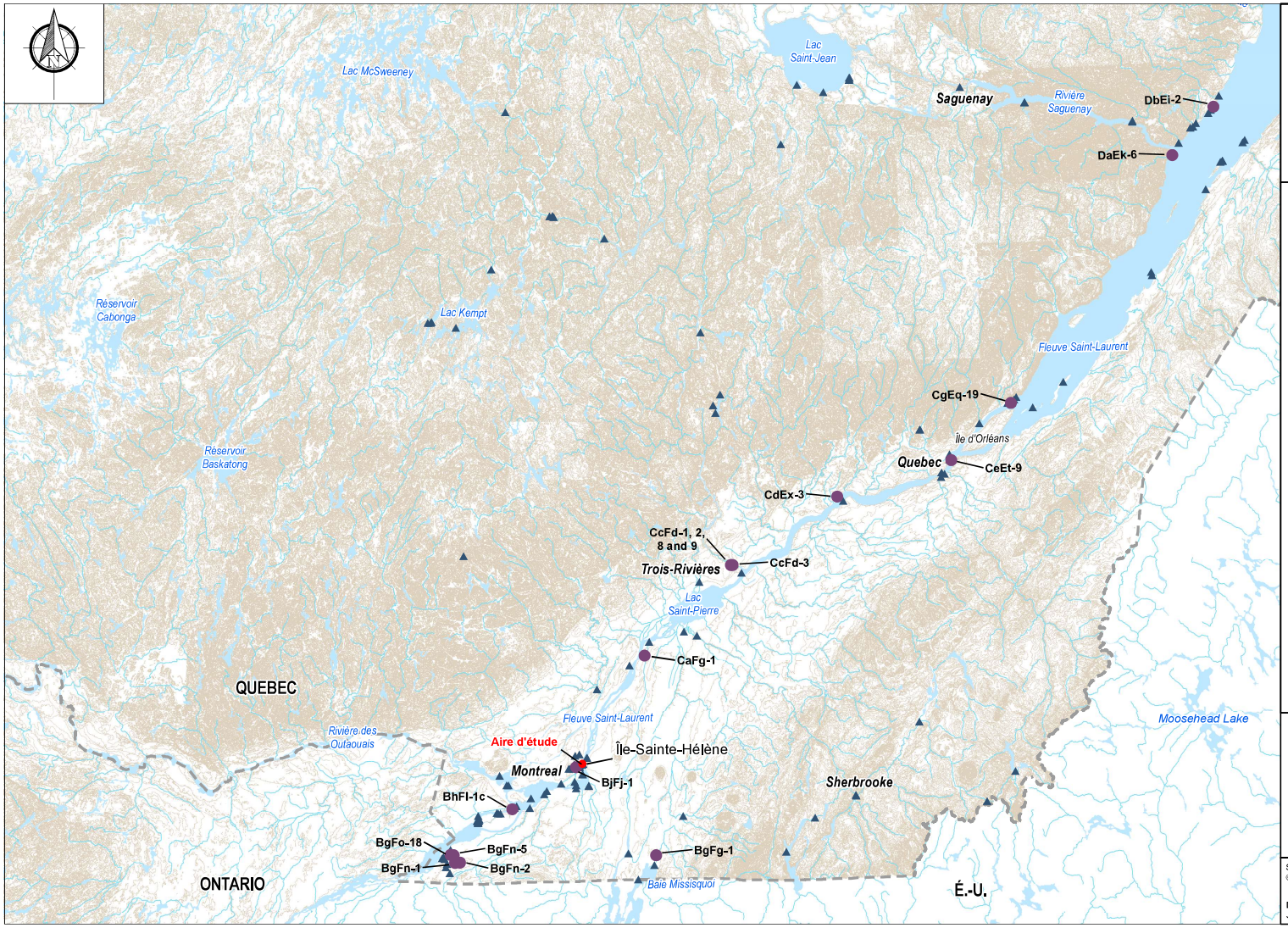


Figure 12

Villages, période du Sylvicole supérieur
(1 000-450 ans AA)

Légende

- Aire détude
- Villages
- Sites archéologiques

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE 1 : 2 000 000
0 10 20 40 60 80 Km

Source : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles,
© Gouvernement du Québec

Date
Janvier 2023

Numéro de Projet
850-1068-1-400



Figure 13 - Tessons de céramique Sylvicole supérieur provenant du site de la Roseraie (BjFj-128), photographie Roland Tremblay

Ce nouveau système économique entraîne l'occupation d'environnements très diversifiés (figure 14). Des hameaux saisonniers horticoles comme le site Irving à Saint-Anicet (BgFn-5) ou le site Cedar II à Montréal (BiFj-138) facilitent l'accès aux champs. Les sites de Pointe-du-Buisson (BhFl-1) et l'île Grosbois (BjFj-7) représentent, quant à eux, des camps de pêche saisonniers importants pendant cette période (Clermont et Chapdelaine, 1982 ; Girouard, 1975 ; Joyal, 1999 : 88). Une multiplicité de sites occupés à court terme se trouve sur la rive sud de Montréal et les petites îles ponctuant le fleuve : LeBer-LeMoyne à Lachine (BiFk-6 ; Archéocène, 2018 ; Archéotec, 2012a), maison Nivard-De Saint-Dizier (BiFj-85 ; Bélanger *et al.*, 2019), Place Royale dans le Vieux-Montréal (BjFj-3, BjFj-47 ; Bibeau et Gagné, 1992), site Leber sur l'Île-des-Sœurs (BiFj-49 ; Arkéos et Archéocène, 1998) et île Grosbois sur une des îles de Boucherville (BjFi-7) (Arkéos, 2002). Ce sont des campements temporaires pour l'exploitation des ressources halieutiques ou des points de halte pour ceux qui voyageaient sur de longues distances. Le site de la Roseraie (BjFj-128) entre possiblement dans cette catégorie.

Les Iroquoiens d'Hochelaga rencontrent Jacques Cartier en 1535 de notre ère (Cartier, 1977). Les récits de Cartier rapportent que les villages iroquoiens peuvent contenir jusqu'à 1 500 personnes et qu'ils sont, tout comme les camps de pêche estivaux, principalement dispersés sur la rive nord du fleuve. Cependant, les populations iroquoiennes de la vallée du Saint-Laurent désertent[5] l'ensemble de leurs terres peu de temps après le passage de Cartier et d'autres populations, de traditions culturelles différentes, commencent à utiliser la région à des fins d'exploitation plus ponctuelle lors de brefs passages.

4.4 Île Sainte-Hélène et occupations autochtones récentes

Les informations contenues dans les archives coloniales et dans celles des missionnaires permettent d'observer les évènements du passé selon une perspective particulière. On y relate l'histoire des conquérants, celle qui vante les exploits des explorateurs, des militaires, des commerçants et des missionnaires, mais qui laisse souvent en arrière-plan le rôle pourtant fondamental de ceux qui les guidaient à travers leurs sentiers. En ce sens, ces écrits doivent être compris dans le contexte général auquel ils appartiennent et appréhendés en tenant compte des biais culturels de l'époque. Ces témoignages demeurent toutefois un corpus de données fondamental pour l'étude de la présence autochtone au cours des cinq derniers siècles.

La plus ancienne mention des Autochtones à l'île Sainte-Hélène dans un texte écrit remonte au début de la période de contact. Samuel de Champlain y raconte sa première tentative de passage des rapides de Lachine, en 1603 :

> *Enfin nous arrivâmes ce dit jour à l'entrés du sault, avec vent en poupe, rencontrâmes une île [île Sainte-Hélène] qui est presque au milieu de ladite entrée […] Voyant que nous ne pouvions pas avancer, nous vînmes mouiller l'ancre à la bande du nord, contre une petite île qui est fertile en la plupart des fruits que j'ai dit ci-dessus. Nous appareillâmes aussitôt notre esquif, que l'on avait fait faire exprès pour passer ledit saut, dans lequel nous entrâmes, ledit sieur du Pont et moi, avec quelques Sauvages que nous avions menés pour nous montrer le chemin. Partant de notre barque, nous ne fûmes pas à trois cent pas qu'il nous fallut descendre et quelques matelots se mettre à l'eau pour faire passer notre esquif ; le canot des Sauvages passait aisément.* (D'Avignon, 2021 : 41)

Même avec un bateau construit expressément pour franchir le sault, Champlain et ses compagnons sont presque immédiatement en difficulté, tandis que les canots de leurs guides montagnais (Innus) sont bien adaptés aux environs. Bien que la vallée du Saint-Laurent soit presque abandonnée en raison

5 Les motifs de cette désertion sont encore largement débattus et sont probablement multiples.



Figure 14

Sites archéologiques, période du Sylvicole supérieur (1 000-450 ans AA)

Légende

- Aire détude
- Sites archéologiques

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE 1 : 80 000
800 400 0 800 m

Source : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, © Gouvernement du Québec

Date
Janvier 2023

Numéro de Projet
850-1068-1-400

des conflits entre les Haudenosaunee et les groupes algonquins, le récit de Champlain rapporte que les Innus qui l'accompagnent, ainsi que les divers groupes algonquins qu'il rencontre, possèdent des connaissances détaillées des basses-terres du Saint-Laurent jusqu'au Grands Lacs (Trigger, 1976 : 233).

Dans ces écrits, Champlain raconte également un autre incident qui implique l'île Sainte-Hélène et qui témoigne de la situation politique complexe dans laquelle se trouvent alors les Autochtones. En juin 1611, un capitaine Montagnais, Outetoucos, se noie en essayant de descendre les rapides de Lachine en compagnie d'un jeune français, décédé lui aussi. En juillet 1611, un groupe d'Algonquins venu pour commercer avec les Français exhume le corps de Outetoucos, puis le transfère à l'île Sainte-Hélène et l'y réenterre. Quand Champlain leur demande pourquoi ils ont transféré le corps, ils répondent que si leurs ennemis (les Iroquois) trouvent la sépulture, ils déchireront le corps et en pendront des morceaux aux arbres afin de les offenser. Ceci explique donc leur décision de cacher le corps dans un endroit plus éloigné de la route (Daignault et Charlebois, 2015 : 24).

Les anciens écrits rapportent par ailleurs que deux colons français sont tués sur l'île Sainte-Hélène par des guerriers iroquois en 1664 (Daignault et Charlebois, 2015 : 26). Par la suite, les quelques témoignages liés à la présence autochtone sur l'île Sainte-Hélène sont presque exclusivement liés aux conflits militaires. Ainsi, sous la direction de Jacques-René de Brisay, marquis de Denonville, gouverneur de la Nouvelle-France, une force de plus de 2 200 hommes est rassemblée sur l'île Sainte-Hélène en 1687 pour une campagne militaire contre les Tsonnontouans (Seneca). Parmi les militaires se trouvent environ 350 Autochtones alliés : Abénakis, Hurons, Algonquins et Iroquois chrétiens (Daignault et Charlebois, 2015 : 37; Lozier, 2012 : 176) .

Au cours des batailles marquant les hostilités franco-anglaises de la guerre de Sept Ans, nombreux sont les Autochtones ayant combattu aux côtés des Français. Odawas, Ménominis, Pataouatomis, Chaouanons, Sauks, Illinois, Ouinibagos, Wyandots et autres nations des Grands Lacs accompagnés de plusieurs Métis et Canadiens-Français suivent notamment les meneurs que sont Pontiac, Obwandiyag de son vrai nom, et le Métis Odawa Langlade aux batailles de Monongahéla (1755), du lac George (1755), de Québec (1759) et de Sainte-Foy (1760), pour ne nommer que celle-là (Bouchard et Lévesques, 2022 : 239-256).

Il n'est pas certain si les membres de la Coalition des Premières Nations des Grands Lacs sont présents dans l'archipel montréalais et/ou à l'île Sainte-Hélène dans les jours, voire les semaines précédant la signature de la capitulation de Montréal le 8 septembre 1760. Quoiqu'il en soit, la signature du traité d'Oswegatchie au mois d'août de la même année par les Sept Nations regroupées dans les réductions d'Oswegatchie (La Présentation), d'Akwesasne, de Kanesatake, de Kahnawake, d'Odanak, de Bécancour (Wolinak) et de Lorette porte un dur coup aux forces françaises. En effet, ces nations se voient reconnaître leurs droits sur leurs terres respectives en échange de leur neutralité dans le conflit franco-anglais .

Sous le régime Anglais, il est de plus en plus difficile de trouver des documents faisant référence à la présence de groupes autochtones sur l'île Sainte-Hélène. On note toutefois, en 1775, la présence d'un groupe d'environ 80 Iroquois rassemblés sur l'île Sainte-Hélène, cette fois-ci pour repousser les forces américaines qui assiègent le fort Saint-Jean (Daignault et Charlebois, 2015 : 80). Au XIX^{e} siècle, les « passeurs des rapides » Mohawks sont indispensables pour guider des cages de bois et des bateaux à vapeur qui descendent les rapides de Lachine (Touchette, 2018). Des pêcheurs de cette communauté continuent de fréquenter les diverses îles du fleuve au sud de Montréal jusqu'au moment de la construction de la Voie maritime du Saint-Laurent entre 1954 et 1959 (Teiowí:sonte Deer, Kanien'kehá:ka Onkwawén:na Raotitióhkwa Language and Cultural Center, comm. pers.). En sommes, l'archipel de Montréal et ses environs n'ont jamais été exempts d'Autochtones. Ils y sont présents d'hier à aujourd'hui : la communauté de Kahnawake représentant la population la plus importante à l'heure actuelle (Blanchard, 1980 : 155-157).

5 OCCUPATIONS EUROCANADIENNES, UN ÉTAT DES CONNAISSANCES

5.1 Présence française

5.1.1 Samuel de Champlain et l'île saincte Élaine

Les premiers Européens à s'aventurer à hauteur de l'archipel montréalais via le fleuve Saint-Laurent vont devoir conjuguer avec la présence de forts courants, de sauts et de rapides à hauteur de l'île Sainte-Hélène. Bien qu'aucune donnée historique ne semble appuyer l'hypothèse selon laquelle l'île Sainte-Hélène ait été connue de Jacques Cartier, il est vraisemblable que ce dernier l'ait observée lorsqu'il a remonté le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Hochelaga à l'automne 1535. Samuel de Champlain et ses compagnons de voyage vont quant à eux visiter l'archipel montréalais en 1603. L'île Sainte-Hélène doit d'ailleurs son nom à Samuel de Champlain, les historiens s'accordant à dire qu'il a voulu rendre hommage à sa promise, Hélène Boullé. Dans son *Histoire de l'Amérique septentrionale*, Samuel de Champlain raconte que le 11 mai 1611 il a aperçu au milieu du fleuve une île qu'il a nommée « saincte Elaine ». Il va également attribuer un nom au principal rapide du fleuve. Celui-ci est dès lors connu sous le nom de « sault Saint-Louis », en l'honneur du jeune Français prénommé Louis accompagnant le sieur de Monts qui s'est noyé avec son ami algonquin à cet endroit, au cours d'une chasse au héron. Champlain mentionne aussi que le jeune autochtone est enterré sur l'île Sainte-Hélène.

5.1.2 Seigneurie Le Moyne

En 1635, l'île Sainte-Hélène est la propriété de Jean de Lauson, qui détient également l'ensemble de l'archipel montréalais. Vingt-deux ans plus tard, la famille Lauson concède 5 000 arpents sur la rive sud de l'île de Montréal à Charles Le Moyne (1626-1685). En 1665, l'île Sainte-Hélène et l'île Ronde sont rattachées à la seigneurie de Longueuil, fief de Le Moyne. Celui-ci est anobli en 1668 par Louis XIV et devient l'un des marchands les plus riches de Montréal.

Lieutenant d'infanterie de marine, Charles Le Moyne prête ses terres de l'île Sainte-Hélène aux troupes qui se rassemblent pour participer à l'expédition du gouverneur Denonville chez les Iroquois en 1687. Jusqu'à 800 soldats, 1 100 miliciens et quelque 400 Autochtones campent sur les terres du jeune Le Moyne. Aucune autre indication ne semble être connue relativement à ce campement.

Le fief de l'île Sainte-Hélène n'est pas le plus développé du domaine de Charles Le Moyne. En 1685, l'inventaire après décès de Charles Le Moyne fait mention de la présence d'« une petite Maison de piece Sur pieces, Sans planchers ny Massonne (…) » (Daignault et Charlebois, 2015 : 34). Cette maison ne semble pas avoir persisté bien longtemps puisque, dans son mémoire pour l'année 1712, Gédéon de Catalogne ne relève la présence d'aucun bâtiment (de Catalogne, 1712). L'aveu et dénombrement

de 1723 mentionne la présence de plusieurs constructions : un manoir maçonné de 52 pieds sur 32, un pressoir à cidre de 50 pieds sur 14, une bergerie maçonnée de 32 pieds carrés et une étable-écurie de 40 pieds sur 20 (Ethnoscop, 2001 : 21). Lorsque le botaniste suédois Pehr Kalm visite la Nouvelle-France, il est reçu le 28 juillet 1749 par le deuxième baron de Longueuil, Charles Le Moyne II, en son domaine de l'île Sainte-Hélène. Kalm remarque la présence d'une maison, un jardin et une cour ainsi que d'un moulin banal au fil de l'eau, dépourvu d'un barrage de retenue (Ethnoscop, 2001 : 21). Il précise également que le courant Sainte-Marie est très fort et rapide, et, à cause des hauts-fonds qui longent l'île, il est nécessaire d'utiliser des perches pour faire avancer les barques.

5.1.3 Guerre de Sept Ans

Lors de la guerre de Conquête, les militaires français songent de nouveau à tirer profit de l'emplacement stratégique de l'île Sainte-Hélène. La ville de Québec, tombée aux mains des Britanniques en septembre 1759, n'a pas été reprise par Lévis malgré sa victoire à Sainte-Foy et Montréal constitue le dernier retranchement pour les troupes françaises. Devant l'avancée des Britanniques, des travaux sommaires de fortification sont exécutés par les soldats du régiment de Béarn en toute hâte à l'île Sainte-Hélène à partir de la fin de juillet 1760. Il s'agit d'ouvrages de terre qui doivent servir de batteries et de retranchements, représentés sur la carte de Murray dressée en 1761 (figure 15). L'arrivée aux portes de la ville de trois armées britanniques à moins



Figure 15 - Extrait de la carte dressée en 1761 par Murray, illustrant la présence des fortifications françaises érigées en 1760

quelques d'intervalle va changer la donne, l'armée de Murray venant de Québec, celle du général Havilland remontant la rivière Richelieu depuis le lac Champlain, et l'armée d'Amherst se dirigeant vers Montréal par le fleuve depuis sur le lac Ontario. La situation amène le gouverneur Vaudreuil à capituler sans combattre. Un groupe d'officiers supérieurs réclame alors de se replier dans l'île Sainte-Hélène pour livrer un dernier combat symbolique, mais le gouverneur rejette leur requête.

5.2 Occupation britannique

5.2.1 Guerre anglo-américaine, achat de l'île et construction du fort

En 1812, en réaction à l'enrôlement forcé des marins américains par la Grande-Bretagne, qui viole également la neutralité américaine dans la guerre napoléonienne, et au refus de Londres de mettre un terme au blocus des côtes européennes, les Américains décident d'envahir les colonies britanniques situées à leur frontière nord. Le conflit est connu sous le nom de guerre anglo-américaine et va perdurer jusqu'en 1814. Les troupes américaines sont repoussées à Châteauguay, mais la menace demeure, d'autant que les fortifications de Montréal sont démantelées à compter de 1804. Le gouvernement impérial s'attache alors à réévaluer puis à renforcer le système défensif de ses colonies d'Amérique du Nord.

Dans un rapport rédigé en 1816, l'ingénieur militaire Elias Walker Durnford estime que la poudre et les munitions doivent sortir de Montréal pour être logées sur une des îles qui lui font face (Tari, 1994 : 18). Dans le cadre du renforcement du système défensif des colonies d'Amérique du Nord, le site de l'île Sainte-Hélène est identifié comme étant l'endroit idéal pour entreposer des armes et faire séjourner des soldats. Localisée légèrement en aval de Montréal, en face du courant Sainte-Marie, elle présente l'avantage d'être isolée et difficile d'accès et se prête bien à l'entreposage de matériel militaire destiné à la défense des colonies en amont de Québec. Elle permet en outre de surveiller les deux rives. Difficile à atteindre par bateau du côté ouest à cause de la violence du courant et du côté sud à cause des îles, des affleurements rocheux et du peu de tirant d'eau, le complexe militaire est édifié du côté nord. Il s'agit d'une place forte faisant partie du système de défense établi le long de la rivière Richelieu et du fleuve Saint-Laurent. Dans le même temps, Montréal voit son rôle de carrefour du commerce intérieur s'affirmer, tandis que la fonction de défense stratégique s'est déplacée à l'île Sainte-Hélène.

En avril 1818, William Grant, sixième baron de Longueuil, cède au gouvernement impérial les îles Sainte-Hélène, Ronde et aux Fraises ainsi que les propriétés qui s'y trouvent. Il obtient en échange des terrains à Montréal, valant 15 000 livres sterling. En novembre de la même année, le duc de Richmond approuve le transfert des marchandises militaires à Sainte-Hélène. L'année suivante, le duc de Wellington, le vainqueur de Napoléon à Waterloo, recommande que le déménagement soit réalisé et propose que l'île soit fortifiée avec des escarpes, des contrescarpes ainsi que des

palissades, à l'image de ce qui a été fait à l'île aux Noix. Le projet du fort Sainte-Hélène va de l'avant à compter de 1819, moment où la conception du projet démarre et l'édification du fort s'étale de 1821 à 1823. Dans les premiers mois de 1821, de grandes quantités de matériaux, tels que toises de pierre, barriques de chaux, poutres et planches de bois, sont déchargés sur l'île. Il semble que le maître d'œuvre soit l'ingénieur des *Royal Engineers,* Elias Walker Durnford, qui est également le concepteur de la citadelle de Québec.

Les bâtiments alors érigés sur l'île Sainte-Hélène sont voués principalement à l'entreposage de matériel militaire et à la défense du site. Le fort se compose, dans sa portion principale, d'un arsenal, d'un entrepôt, de canonnières sous forme de guérites en pierres, d'une petite poudrière, d'une caserne d'un magasin, le tout délimité par un mur d'enceinte en pierre. Il comprend également une salle d'ablutions, ainsi qu'un bâtiment identifié comme étant la maison du puits. Un jardin des officiers ainsi qu'un blockhaus se trouvent hors de l'enceinte, mais à proximité du fort. Ce blockhaus sera entièrement détruit du fait de l'exploitation subséquente de la carrière. Presque au centre de l'île, la grande poudrière est édifiée, isolée des autres bâtiments. Les cartes de *circa* 1820 (figure 16), 1823, 1825 et 1828 permettent de se faire une bonne idée de l'étendue du site militaire alors mis en œuvre. Il est à noter que ces cartes continuent de représenter les retranchements français de 1760. La résidence du gouverneur est également représentée sur les cartes, mais il pourrait s'agir d'un bâtiment du XVIII^{e} siècle qui aurait été réutilisé.

5.2.2 Des troupes britanniques à la Milice du gouvernement du Dominion

Entre 1830 et 1870, plusieurs bâtiments vont faire l'objet de reconversions, témoignant des soubresauts de la situation politique en Amérique du Nord. Cette période d'une quarantaine d'années, au cours de laquelle l'île sert de base à des militaires britanniques, voit un certain nombre de bâtiments secondaires et d'espaces à vocation militaire être érigés. Plusieurs vagues consécutives de travaux sont identifiables, tant dans l'enceinte du fort que plus largement à grandeur de l'île. Les premiers travaux sont réalisés au cours des années 1829-1832, soit au tout début de cette phase d'occupation, mais postérieurement à la mise en œuvre des bâtiments érigés dans un premier temps. La carte dressée par Piper en 1829 permet de se faire une idée de l'avancement des travaux sur l'île au début de cette période (figure 17). Pour ce qui est des éléments dans l'emprise de l'aire d'étude, un complexe comprenant la cour de l'Ingénieur du Roi, le magasin de l'Ingénieur, le bâtiment de la cour de l'Ingénieur, le domicile des armuriers et l'atelier des forgerons sont érigés dans un espace délimité par une clôture qui abrite également la cour à bois, à distance du fort. Dans le même temps, un fenil, un caveau et les écuries des officiers sont érigés à proximité du fort. Par ailleurs, d'importants problèmes d'humidité dans les poudrières remettent en question leur usage et mènent à ce que Durnford propose, en 1827, de transformer une partie de l'arsenal en poudrière, mais cette transformation ne sera jamais effective.



Figure 16 - Carte dressée c. 1820, représentant les fortifications françaises érigées en 1760 encore en place (*old french lines*), les premiers éléments du complexe militaire britannique construits (en rouge) ainsi que ceux à construire (en noir)

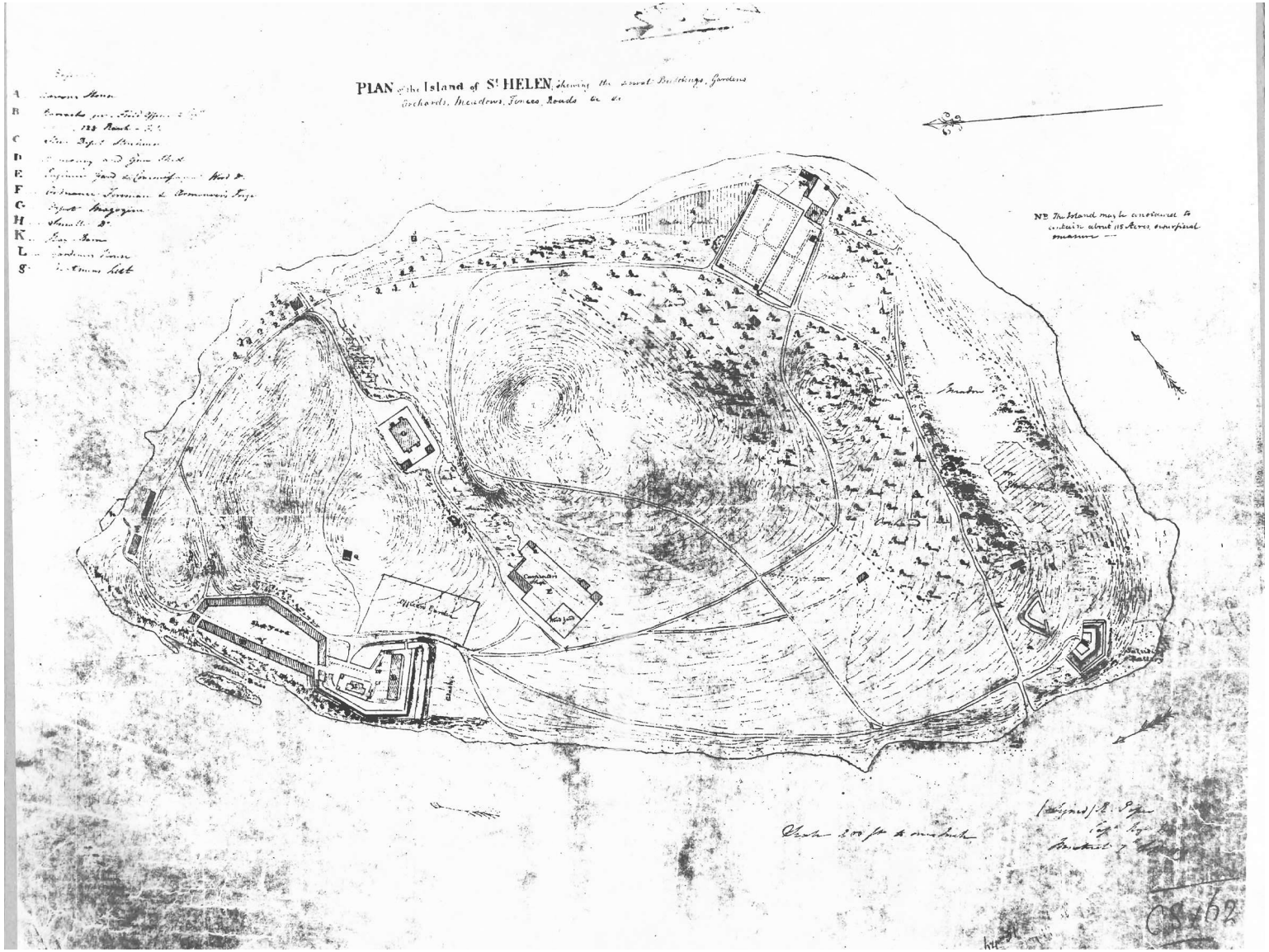


Figure 17 - Carte dressée en 1829 par Piper, permettant d'observer l'avancement des travaux du complexe militaire. Il est possible d'y identifier le complexe comprenant la cour de l'Ingénieur du Roi, le magasin de l'Ingénieur, le bâtiment de la cour de l'Ingénieur, le domicile des armuriers et l'atelier des forgerons dans un espace délimité par une clôture qui abrite également la cour à bois.

Pendant les insurrections de 1837-1838, le fort Sainte-Hélène accueille plus de 600 hommes, logés dans l'arsenal transformé non pas en poudrière, mais en caserne. En 1845, l'idée d'entreposer les poudres dans l'arsenal est abandonnée, celui-ci étant reconverti en une prison militaire. Ce bâtiment accueille ses premiers prisonniers à l'automne de 1846. En 1848, un incendie majeur détruit la prison, n'épargnant que l'aile sud. L'arsenal ne sera réhabilité qu'en 1863-1864, moment auquel il sert à nouveau de dépôt de munitions et d'armurerie. Certains aménagements vont être mis en œuvre autour de l'aire d'étude au cours des années 1840. Il s'agit notamment du blockhaus destiné notamment à la défense de la Grande Poudrière, du cimetière ainsi que d'un caveau à légumes érigé à proximité du fort. Le 24 mai 1849, un plan de défense de l'île est présenté par G. Brent puis approuvé par D'Urban. On y suggère de créer une inondation devant la grande poudrière en construisant des barrages de fascines et d'abattis sur le ruisseau qui traverse alors la vallée afin de créer un lac artificiel qui exposera l'éventuel envahisseur à un obstacle supplémentaire (Tari, 1994 : 124). La construction d'un blockhaus en bois de deux étages disposés en poivrière est entreprise la même année, alors que la crise de l'Oregon[1] est encore dans toutes les mémoires et que le projet de loi visant à indemniser les Patriotes a soulevé la colère des anglophones et provoqué des émeutes menant à l'incendie du Parlement à Montréal, le 25 avril 1849. Le blockhaus (figure 18), dominant la Grande Poudrière en contrebas de la falaise, permet de surveiller à la fois la ville ainsi que de la rive nord-est du fleuve et de contrer au besoin les menaces intérieures et extérieures. Il est parfois appelé « poste fénien », car il a été réutilisé pendant les incursions des Fenians, un groupe de patriotes irlandais exilés aux États-Unis qui nourrissent le projet d'envahir le Canada, colonie anglaise, dans la perspective de négocier l'indépendance de l'Irlande. Ces derniers ont tenté de mettre à exécution leur plan en 1866, puis de nouveau en 1870, ce qui a eu pour conséquence de soutenir l'idée de la nécessité d'une meilleure organisation de la défense du territoire de la colonie.

1 À la fin du XVIII[e] siècle, plusieurs puissances impériales cherchent à contrôler la côte du Nord-Ouest nord-américaine. Après 1824, seuls les États-Unis et la Grande-Bretagne poursuivent leurs revendications territoriales sur les territoires situés à l'ouest de la ligne continentale du partage des eaux, de l'Alaska russe au Mexique (qui comprend alors une grande partie de la Californie actuelle). Les Américains nomment cette zone le territoire de l'Oregon et les Britanniques, la région de Columbia. La Convention de 1812 résout certains des différends territoriaux hérités de la guerre de 1812 et de litiges précédents. L'entente prévoit que les deux nations occupent et administrent conjointement le territoire pendant dix ans. Quand les discussions reprennent entre les deux nations, les Américains proposent d'établir leur frontière nordique le long du 51[e] parallèle. Les Britanniques répliquent qu'ils veulent plutôt prolonger celle du 49[e] parallèle jusqu'au fleuve Columbia, souhaitant contrôler la région au nord du fleuve pour protéger leurs intérêts commerciaux.
Le problème demeure non résolu et devient un véritable enjeu politique lors de l'élection présidentielle américaine de 1844. Le candidat James K. Polk, du Parti démocrate, est élu grâce à une plateforme expansionniste axée notamment sur la réannexion de la république du Texas. L'annexion de la république du Texas en tant qu'« État esclavagiste » va compliquer la situation relativement à l'Oregon. Annexer le territoire de l'Oregon comme un « État libre » est considéré comme nécessaire pour maintenir l'équilibre entre les États libres et esclavagistes dans les États-Unis d'avant la guerre civile. Cependant, l'annexion du Texas entraîne une détérioration rapide des relations entre les États-Unis et le Mexique. Une guerre semble imminente et le gouvernement sait qu'il ne peut pas se permettre de s'engager dans deux conflits simultanés. Les Américains communiquent donc avec les représentants britanniques pour parvenir à un accord. Les Britanniques, qui désirent également éviter une guerre contre les États-Unis, acceptent donc les termes du Traité de l'Oregon signé en 1846, une version modifiée d'une proposition américaine antérieure. L'entente prolonge la frontière le long du 49[e] parallèle jusqu'à l'océan Pacifique, mais permet à l'île de Vancouver de demeurer dans l'Amérique du Nord britannique (d'après https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/traite-de-loregon, page consultée le 17 janvier 2022).



Figure 18 - *Brock Blockhouse, St Helen's Island*, Francis Colderidge (1866), représentant le poste des Féniens ainsi que la Grande Poudrière en arrière-plan

L'une des réponses aux mouvements militaires et tentatives d'invasion provenant du Sud, surtout au moment de la guerre de Sécession au cours de laquelle la Grande-Bretagne affiche une position prosudiste, a été la création de la Confédération canadienne en 1867. Une fois la nouvelle structure politique établie, l'armée impériale britannique cède les installations militaires au ministère de la Milice du gouvernement du Dominion et quitte l'île Sainte-Hélène. La date à laquelle les militaires britanniques quittent le site ne semble pas certaine (figure 19), mais une troisième vague de travaux à grandeur de l'île Sainte-Hélène illustre cette transition qui prend place au début des années 1870. Non loin de l'aire d'étude, quelques petits bâtiments secondaires sont érigés à proximité du fort. Il s'agit d'une latrine pour hommes, d'un caveau à légumes et d'une fosse à cendre. La majorité des éléments construits visent à remplacer le complexe érigé précédemment, qui comprend la cour de l'Ingénieur du Roi, le magasin de l'Ingénieur, le bâtiment de la cour de l'Ingénieur, le domicile des armuriers, l'atelier des forgerons et la cour à bois. Cet ensemble est remplacé par le bureau de l'émetteur, la remise de l'écurie et une latrine, les bâtiments s'articulant autour d'une cour à bois. La carte dressée par Ford en 1869 fait l'état des bâtiments en élévation sur l'île (figure 20).

5.3 De site militaire à parc, l'île ouverte au public

5.3.1 Retrait des troupes britanniques et premiers aménagements récréatifs

À l'issue du départ des troupes britanniques, certaines portions de l'île sont ouvertes au public. L*e 19 juillet 1873, une résolution est adoptée par le Conseil de Cité de Montréal et transmise au*

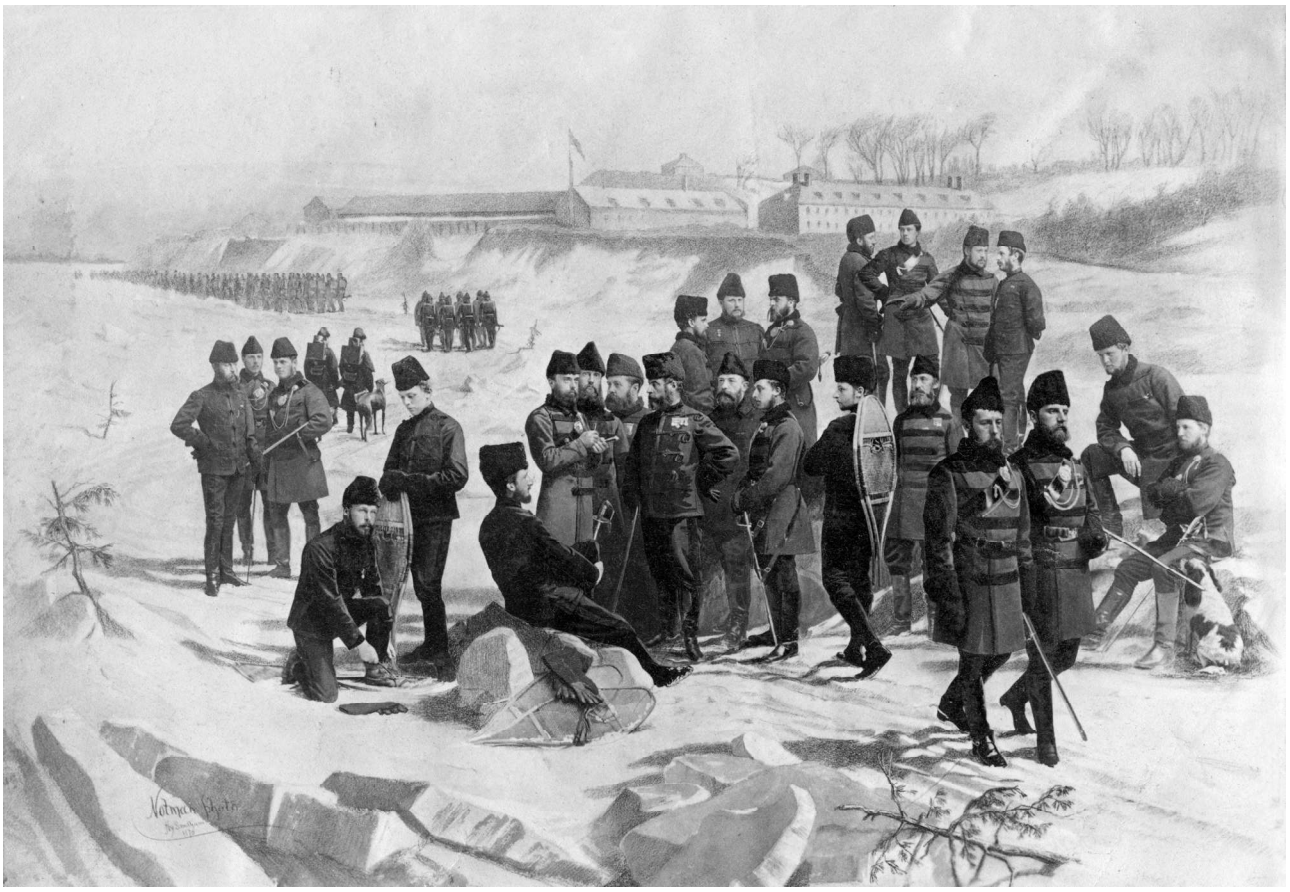


Figure 19 - *Officiers de la brigade des carabiniers, île Sainte-Hélène, Qc, photographie composite, 1870*, réalisé par Henri Sandham et photographié par William Notman, représentant les militaires anglais sont encore présents sur l'île Sainte-Hélène en 1870. Il est par exemple à noter que le troisième fils de la reine Victoria, le prince Arthur (plus tard duc de Connaught), passe un an en 1869-1870 au sein de la Brigade des carabiniers stationnée à Montréal et a campé une quinzaine de jours sur l'île Sainte-Hélène.

ministre de la Milice pour obtenir l'autorisation d'établir un parc dans l'île Sainte-Hélène. En 1874, le gouvernement canadien autorise d'utiliser une partie de l'île comme parc municipal avant d'en vendre les terrains à la ville en 1908. Cette transition vers un usage récréatif du site s'inscrit dans un mouvement qui prend place entre le dernier quart du XIX^{e} siècle et le début du siècle suivant et qui voit se développer des formes urbaines et paysagères caractéristiques issues de nouvelles théories urbanistiques.

À cette époque, deux cours d'eau sont présents sur l'île : la rivière Bienville et la rivière Hiberville. La première prend sa source dans les monts Boullé et Montcalm et se jette dans le lac Frontenac. Le deuxième sort de ce lac et s'écoule vers le fleuve. Ces cours d'eau coulent à cette époque deux fois par année, soit au printemps et en automne (Achintre et Crevier, 1876 : 69). Il semble donc que les barrages aménagés une trentaine d'années plus tôt ne soient plus en place.

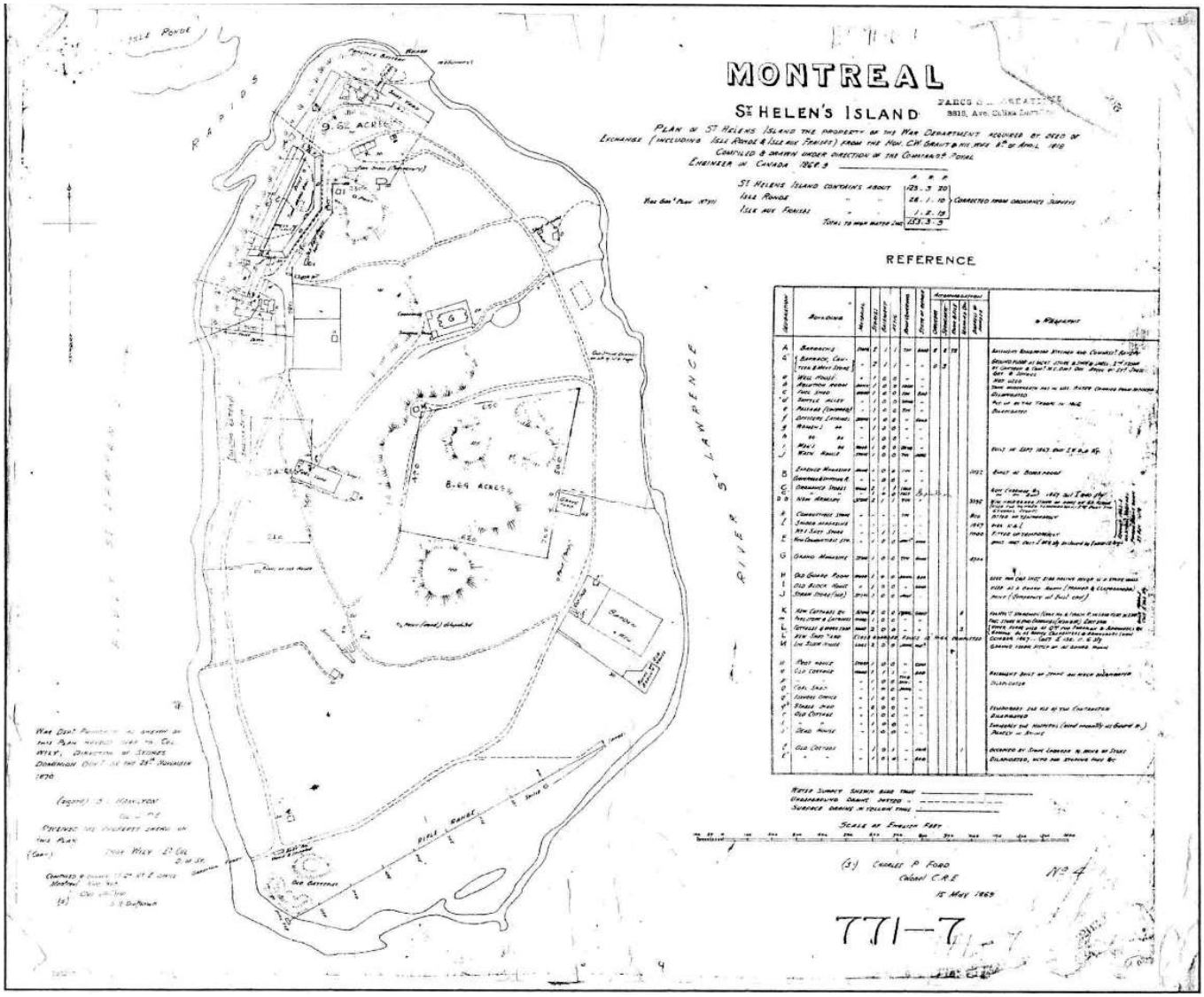


Figure 20 - Carte dressée en 1869 par Ford, faisant l'état des bâtiments en élévation sur l'île au moment de la cession de l'île au ministère de la Milice du gouvernement du Dominion

Dressée près d'un demi-siècle plus tard, la carte de 1927 permet d'identifier certains des amusements (*Swing boat enclosure*, *Merry go Round*, *Shooting Gallery*, *Dance Hall*, *Restaurant*, etc.), mais aussi les équipements alors mis à disposition des visiteurs de l'île (*Drinking fountain*, *Lavatory*, etc.). L'absence du lac Frontenac et de ses rivières sur ce plan confirme qu'ils ont encore un cycle saisonnier et que peu de modifications ont été apportées à ce secteur mise à part la construction d'un ponceau près de la Grande Poudrière (figure 21).

5.3.2 Dans la mouvance des grands parcs montréalais : le parc imaginé par Frederick Todd

Le krach boursier de 1929 a pour conséquence une hausse importante du chômage au Québec, alors que les mesures d'aide sociale sont très peu nombreuses. Pour pallier la situation, les gouvernements

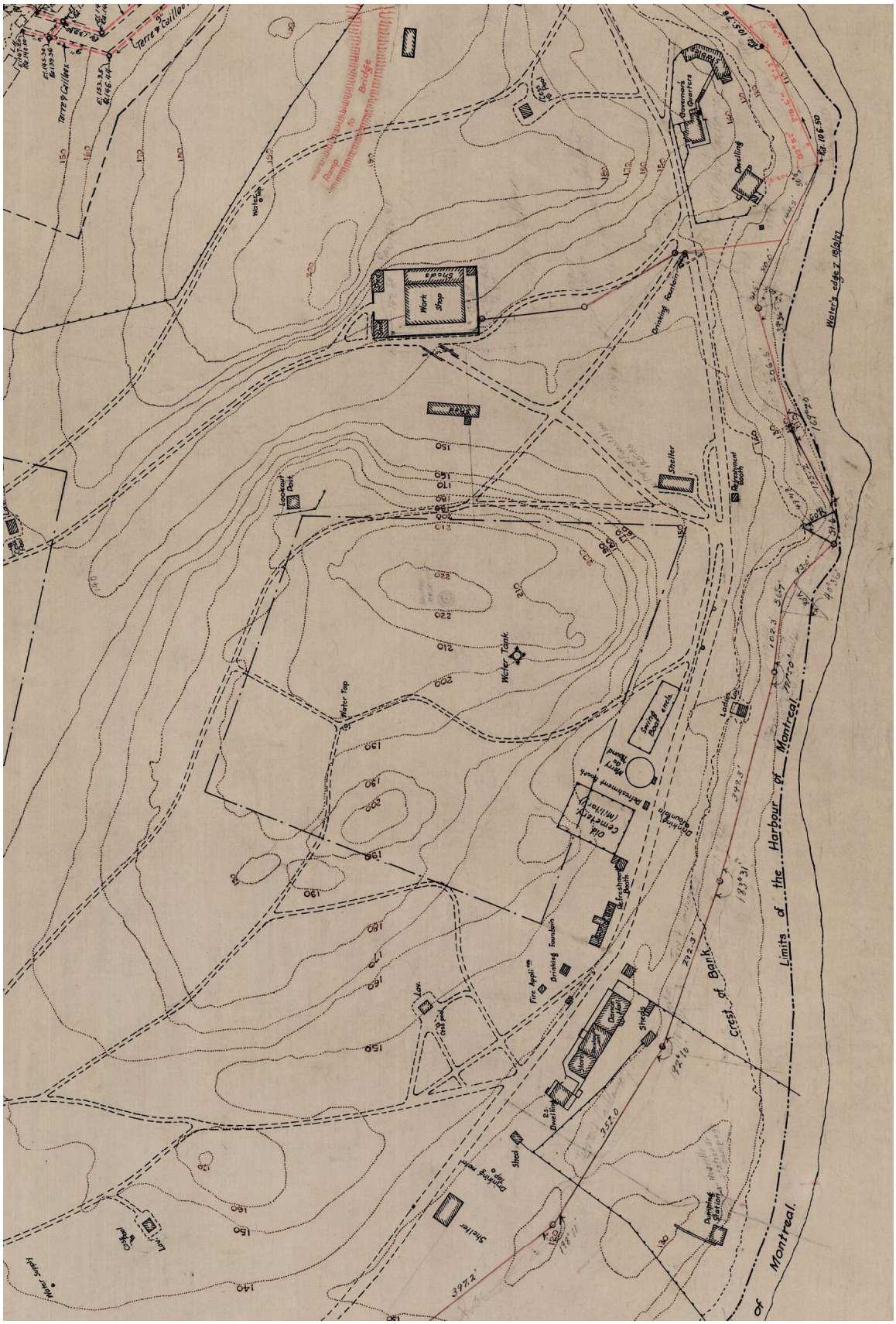


Figure 21 - Extrait de la carte dressée en 1927, permettant d'identifier les aménagements mis à disposition des visiteurs de l'île à proximité du chemin du tour de l'île et le secteur des étangs de la Grande Poudrière peu aménagé

mettent rapidement en place différents types de mesures d'aide : secours direct, soutien à la colonisation ou encore l'aide financière pour la réalisation de travaux publics. Les grands travaux réalisés sur l'île Sainte-Hélène au cours des années 1930 s'inscrivent dans cette perspective. À la demande de la Ville, l'urbaniste et architecte paysagiste Frederick Gage Todd (1876-1946) conçoit un plan d'aménagement de l'île.

Une version plus modeste est réalisée sous sa direction à partir de 1936 (figure 22). Elle prévoit un certain nombre de modifications à apporter aux aires de circulations, la restauration des bâtiments militaires, la construction d'infrastructures et de bâtiments municipaux ainsi que divers aménagements (figures 23 et 24). Ces travaux, réalisés entre 1936 et 1939, vont modifier le paysage de l'île. La trame viaire est modifiée substantiellement, un revêtement bitumineux remplace le macadam et des espaces de stationnements sont intégrés au plan d'ensemble. À partir des chemins développés au cours des phases d'occupation antérieures, il crée un réseau de sentiers profitant de la topographie et de la végétation existante, profitant de l'occasion pour élargir l'étang. Ce réseau, visant à la découverte du site, témoigne de la fonction récréative qui éclipse peu à peu la fonction militaire qui a longtemps guidé le développement de l'île.

5.3.3 Aménagements postérieurs à la Seconde Guerre mondiale

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, l'île redevient militaire et le parc est fermé. Les travaux d'aménagement sont donc interrompus pour être achevés dans les années 1950-1960, suivant le programme élaboré par la firme américaine d'architectes paysagers et ingénieurs Everly McFadzean. Cette dernière campagne d'aménagement va être effectuée alors que le musée Stewart s'installe d'abord dans le Blockhaus des Féniens en 1955, puis dans le fort qu'il occupe intégralement au milieu des années 1970. La vocation du site est désormais uniquement récréative, à l'exception du court épisode de la crise d'Octobre qui voit l'île abriter des prisonniers.

Au cours de cette phase de travaux, le tracé des sentiers est en grande partie préservé dans la portion intérieure de l'île. Les voies de circulation périphériques prennent quant à elles la forme d'un parcours de type *parkway*, qui favorise l'approche progressive et la découverte de points de vue sur l'île, mais aussi sur l'extérieur, tout en s'intégrant aux bâtiments et installations existantes. Ce tracé est à l'image du plan initial de Todd et reflète l'approche mise de l'avant dans plusieurs parcs urbains contemporains. La forêt indigène devient domestique et le lac Frontenac est agrandi vers l'ouest afin d'aménager deux étangs entourés d'un muret de pierre et traversés par un pont. D'autres composantes s'ajoutent alors, telles que la plaine des jeux, une aire de repos et de nombreux bâtiments de service (figure 25).

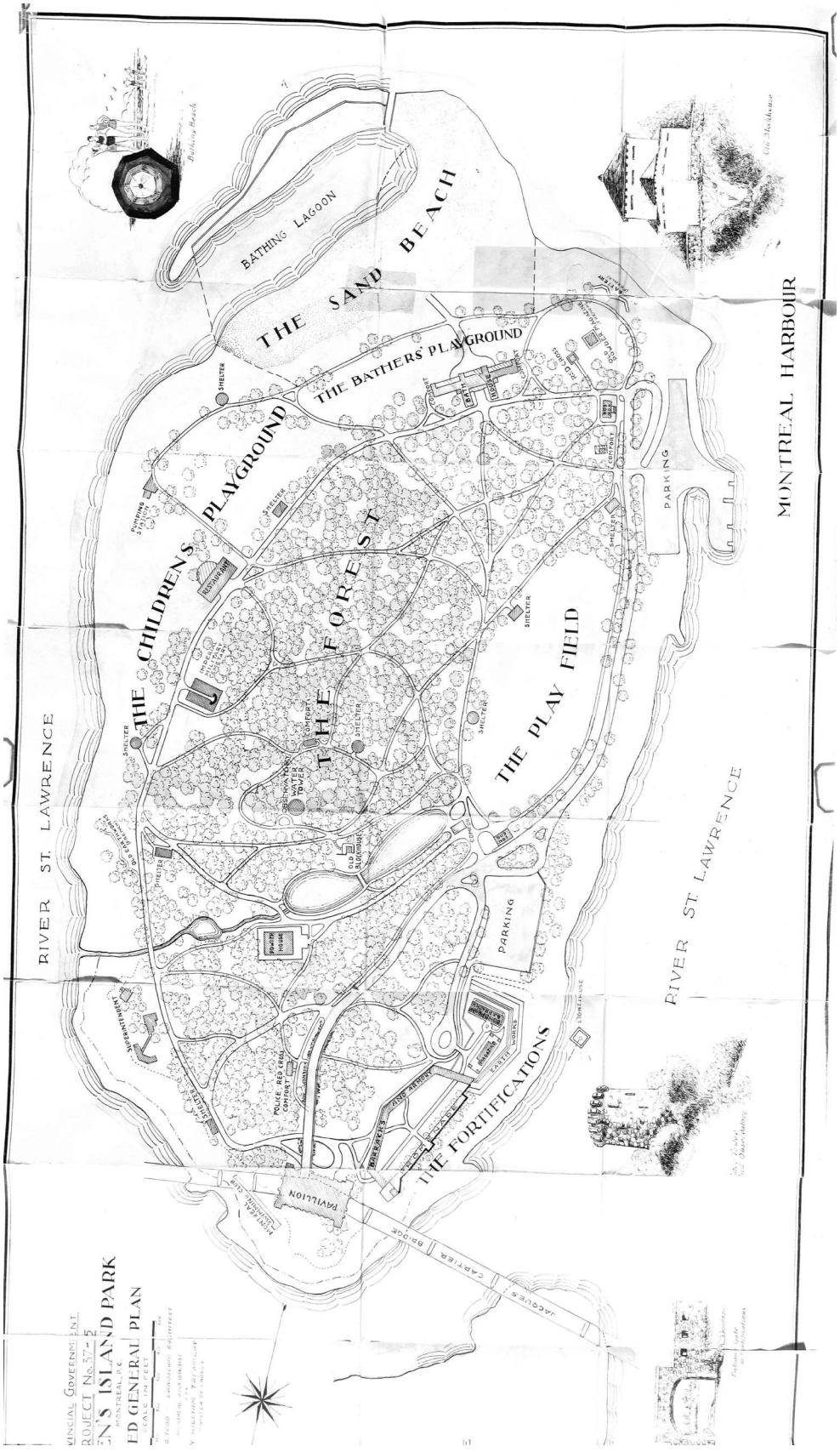


Figure 22 - *St. Helen's island park Montreal, P. Q. : revised general plan*, Frederick G. Todd, 1937



Figure 23 - *Travaux à l'île Sainte-Hélène, dossier documentaire* - Fonds La Presse, déposé à la BAnQ et comprenant des photographies relatives aux travaux des années 1930 et 1940. Cette photographie permet d'observer l'importance des retraits de sol lors de la mise en place de certaines aires de circulation. Le texte accompagnant la photographie précise que des avenues appropriées sont mises en place, permettant d'accéder à la plage depuis les deux pavillons en construction.



Figure 24 - *Travaux à l'île Sainte-Hélène, dossier documentaire* - Fonds La Presse, déposé à la BAnQ et comprenant des photographies relatives aux travaux des années 1930 et 1940. Aucun texte n'accompagne cette photographie.

Enfin, les grands travaux d'Expo 67 vont venir bouleverser la configuration de l'île et le rapport spatial entre ses différentes composantes. Sous la direction de Warner S. Goshom, les étangs sont encore une fois réaménagés. Des excavations importantes sont effectuées dans les étangs supérieur et intermédiaire et un muret est ajouté à l'étang inférieur (figure 26). Le secteur a depuis connu quelques travaux de réfection mineurs, mais est resté relativement le même depuis la fin des années 1960 (Réal Paul Architecte inc., 2021). L'intégration de l'île Ronde à l'île Sainte-Hélène au moyen de remblais modifie de façon substantielle la physionomie de l'île et sa relation au fleuve.

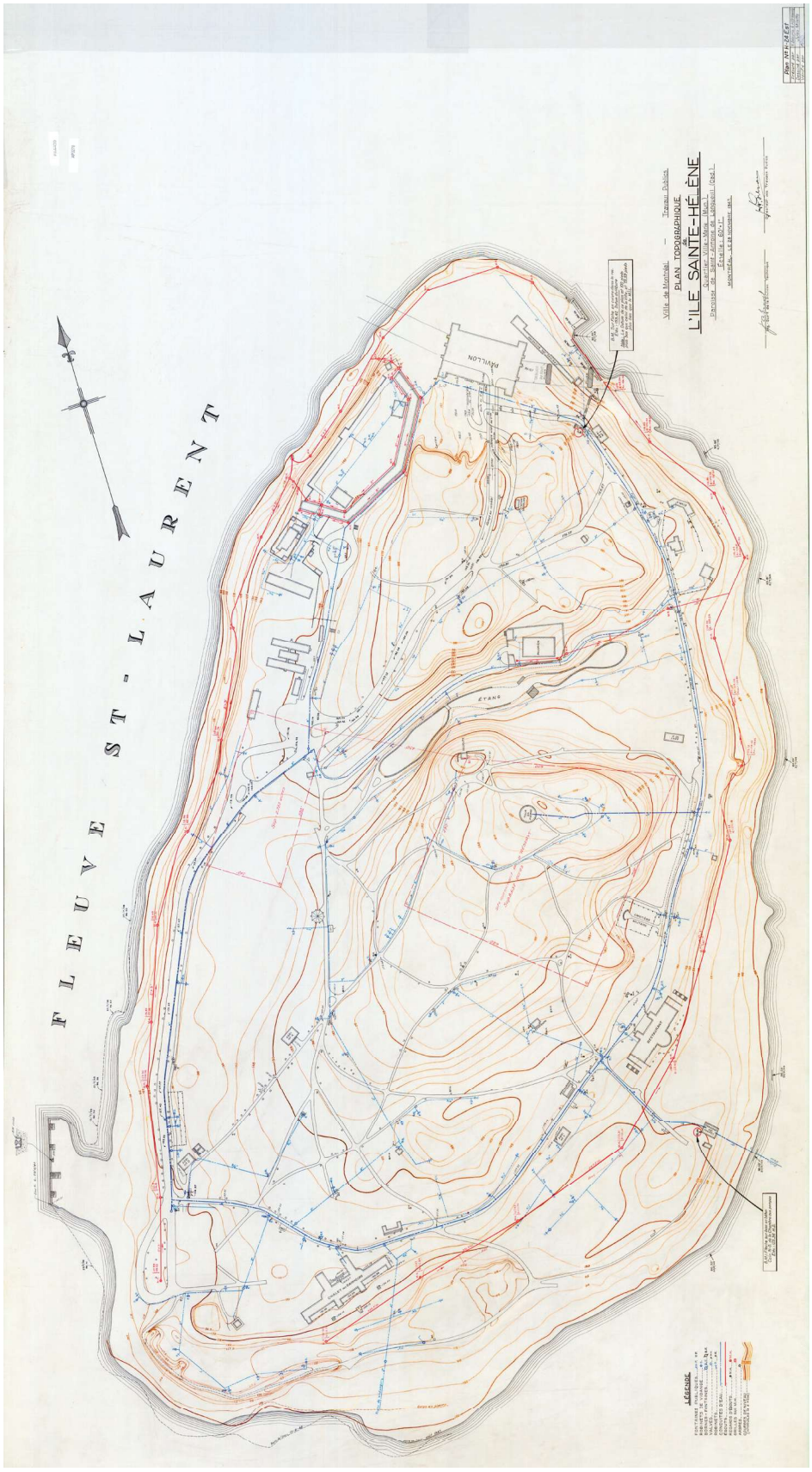


Figure 25 - Plan dressé en 1947 par Milette, permettant d'observer les modifications apportées au parc au milieu du XX^e^ siècle

Figure 26 - Vue aérienne de l'île Sainte-Hélène en 1967. On y voit le secteur des étangs en cours de réaménagement (Archives de la ville de Montréal, 1967-K101-1-048-e3000)

6 CONTEXTES ARCHÉOLOGIQUES ET PATRIMONIAUX

6.1 Interventions antérieures et sites archéologiques connus

L'île Sainte-Hélène a fait l'objet de nombreuses interventions archéologiques depuis le milieu des années 1960. Il existe, à ce jour, trois sites archéologiques connus sur l'île Sainte-Hélène : BjFj-84, BjFj-128 et BjFj-129. Les informations relatives aux sites connus et aux interventions archéologiques antérieures répertoriées sur le territoire de l'île Sainte-Hélène sont regroupées dans le tableau 3 et leur emplacement est présenté à la figure 27.

6.1.1 BiFj-84

Le site BjFj-84, qui recouvre la totalité de la surface d'origine de l'île, a fait l'objet de 26 interventions archéologiques entre 1963 et 2022 qui attestent principalement des fonctions militaires qu'a connues le secteur depuis les débuts de la colonie. Les premières interventions archéologiques bien documentées sur l'île ont eu lieu en 1993 et 1995 et ont permis de mettre au jour quelques sols contemporains à l'utilisation militaire des lieux ainsi que des vestiges datant du début du XIX^{e} siècle (Ethnoscop, 1994, 1997). C'est à la suite de l'intervention de 1995 que le code Borden BjFj-84 a été attribué à l'île Sainte-Hélène.

Une première étude de potentiel archéologique eurocanadienne couvrant l'ensemble de l'île a été produite dans la foulée du rapport des interventions de 1999 (Ethnoscop, 2001a). Elle a permis de déterminer que 126 ressources archéologiques pouvaient être préservées sur l'île. Celles-ci sont présentées sous forme de fiches descriptives où sont indiqués leurs dates de construction et démolition, leur nature, leur emplacement, leur intégrité et leur état actuel. Soulignons que les ressources archéologiques rattachées à des installations ou bâtiments érigés au XX^{e} siècle n'ont que très peu été abordées dans cette étude (Ethnoscop, 2001b).

Dans la foulée de cette étude de potentiel archéologique, un plan directeur de mise en valeur a été produit pour le compte de la Société du parc Jean-Drapeau afin de définir les orientations et les interventions nécessaires à la conservation et à la mise en valeur du site militaire de l'île Sainte-Hélène. Le document propose une analyse plus détaillée du potentiel archéologique, paysager et architectural de l'île. L'étude du paysage naturel d'origine a en plus permis de délimiter trois zones de potentiel archéologique d'occupation autochtone. Le plan directeur dresse également un programme d'inventaire et de fouilles échelonné sur huit années et débouchant sur la publication d'une synthèse (Ethnoscop, 2001c).

Bien qu'il n'ait pas été parfaitement suivi, ce plan a guidé les travaux de restauration effectués sur le site militaire au cours des années 2000. Ces interventions archéologiques ont été principalement réalisées dans l'enceinte du fort et près de la petite poudrière. Le reste du territoire de l'île a plutôt fait l'objet de sondages ponctuels et de supervisions archéologiques. Ces interventions ont tout de même permis de confirmer la présence de nombreux vestiges datant de l'occupation seigneuriale de l'île jusqu'à sa transformation en lieu récréatif (Ethnoscop, 2005a, 2005b, 2011a, 2011b, 2011c, 2011d, 2012, 2013a, 2013b, 2014, 2017a, 2017b, 2020b).

En 2021 et 2022, deux ont eu lieu à l'intérieur des limites du site archéologique. La première, mandatée par la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain inc. à la firme WSP, consistait en la supervision de l'excavation d'un puits environnemental entre le pilier du pont et le côté est du chemin de la Ronde. Cette intervention a permis de mettre au jour une couche contenant de nombreux artéfacts de la première moitié du XIX^{e} siècle signifiant que le secteur était possiblement utilisé comme dépotoir par les occupants du fort. La deuxième intervention, effectuée par Ethnoscop à proximité des Vespasiennes — P12 au nord-est de l'île et près de l'abri à pique-nique au sud-ouest de l'île. Le premier secteur s'est avéré négatif alors que le deuxième a révélé la présence d'une chambre de vannes et d'un égout datant de l'époque de Todd (Sévigny, comm. pers., novembre 2022).

En mai et juin 2023, Ethnoscop a réalisé un important inventaire préhistorique au sud de la plaine de jeux. Au total, 131 sondages ont été réalisés à proximité des sites BjFj-128 et BjFj-129. Les travaux réalisés ont permis de circonscrire trois sites préhistoriques de faible superficie. L'analyse préliminaire de ces sites a permis de les rattacher au Sylvicole supérieur (Sévigny, comm. pers., juin 2024).

Des surveillances ont aussi eu lieu à l'automne et à l'hiver 2023-2024 dans ce secteur et ont conduit à une journée de fouille en mars 2024. Ces travaux ont permis de mettre au jour un vestige en brique associable à une ancienne fontaine datant de la première moitié du XX^{e} siècle (Sévigny, comm. pers., juin 2024).

Finalement, d'autres travaux archéologiques ont aussi été réalisés de part et d'autre du pilier central du pont Jacques-Cartier à l'hiver 2024. L'intervention a permis de documenter un mur de fondation mitoyen situé entre deux logements militaires ainsi que des niveaux liés à une occupation domestique au XIX^{e} siècle. Cette intervention a aussi permis de localiser plus précisément l'ancienne emprise du fleuve dans le secteur de la pointe nord de l'île Sainte-Hélène (Sévigny, comm. pers., juin 2024).

6.1.2 BjFj-128 et BjFj-129

Les sites BjFj-128 et BjFj-129 situés respectivement sur la rive est et à la pointe sud-ouest de l'île ont fait l'objet de six interventions réparties entre 2004 et 2011. Le site de la Roseraie (BjFj-128) a été découvert lors de l'intervention de 2004 au nord du chalet de l'île Sainte-Hélène. L'assemblage mis au jour comporte 247 artéfacts et écofacts, soit 51 tessons de poterie, 146 rejets de débitage lithique,

Tableau 3 - Études et interventions archéologiques réalisées sur l'île Sainte-Hélène

Site	Année d'intervention	Type d'intervention	# opération	Découverte	Référence
BjFj-84	1963	Inventaire ?	-	Aucune	Pendergast, J. F. (1963) *Archaeological survey of Québec. 1963.* (n° ISAQ 436). Musée national de l'Homme.
	1993	Inventaire	-	Sols contemporains à l'utilisation militaire et aménagements de circulation et drainage des XIX^{e} et XX^{e} siècles	Ethnoscop (1994) *Île Sainte-Hélène. Surveillance archéologique.* Communauté urbaine de Montréal.
	1995	Inventaire Supervision	1 à 4	Fondations de béton de la résidence du Gouverneur, restes d'un entrepôt érigé en 1823, conduite d'aqueduc du XIX^{e} siècle, niveau lié à la construction du fort, fondation de maçonnerie d'une habitation datant du début du XIX^{e} siècle et canalisation en pierre construite en 1823	Ethnoscop (1997) *Interventions archéologiques sur l'île Sainte-Hélène, BjFj-84, dans le cadre des travaux d'interception sur le réseau d'élimination des eaux usées en 1995.* (n° ISAQ 2586). Communauté urbaine de Montréal.
	1999	Inventaire	5 à 7	Fondations de maçonnerie ouest, sud et est des magasins et base d'un mur de refend. Fondations maçonnées d'un porche, canalisations en bois et en pierres et cuve à paratonnerre dans l'enceinte de la grande poudrière	Ethnoscop (2001) *Île Sainte-Hélène, 1999, BjFj-84, MTL99-06-8, contrat 916, projet 4819. Volume 1 : Interventions archéologiques.* (n° ISAQ 2967). CSEVM ; Hydro-Québec ; Ville de Montréal.
		Supervision	MTL99-06-8		
	2000	Répertoire documentaire des bâtiments patrimoniaux			Ethnoscop (2000) Restauration du fort de l'île Sainte-Hélène. Répertoire documentaire des bâtiments militaires. Société du parc des Îles, Ville de Montréal, ministère de la Culture et des Communications.
	2001	Étude de potentiel archéologique			Ethnoscop (2001) *Île Sainte-Hélène, 1999, BjFj-84, MTL99-06-8, contrat 916, projet 4819. Volume 2 : Étude de potentiel archéologique.* CSEVM ; Hydro-Québec ; Ville de Montréal.
	2001	Plan directeur de mise en valeur			Ethnoscop (2001) *Plan directeur de mise en valeur du site militaire de l'île Sainte-Hélène.* Parc Jean-Drapeau ; Ville de Montréal ; MCCQ.
	2000	Supervision	8 et 9	Anciens drains dans le rempart sud de l'arsenal et niveaux d'occupation en lien avec le rempart d'origine	Ethnoscop (2005) *Inventaire et fouilles archéologiques au site militaire de l'île Sainte-Hélène, BjFj-84, Montréal 2000-2003.* (n° ISAQ 3660). Parc Jean-Drapeau ; Ville de Montréal.
	2001 et 2002	Inventaire Fouilles Supervision	10 à 19	Paratonnerre, ancienne canalisation, ancienne surface de circulation, latrines des femmes, latrines des officiers et ancien mur d'enceinte de la petite poudrière construit en 1820 et démoli vers 1851. Vestiges associés à la cuisine, l'entrepôt de bois, les caveaux et les latrines des hommes dans le fort	
	2003	Inventaire Supervision	20 à 27	Deux latrines	
	2004	Inventaire	28 à 32	Vestiges de maçonnerie dans les secteurs de la baronnie et de la résidence du gouverneur de la prison. Deux systèmes de paratonnerre dans l'enceinte de la grande poudrière et un caveau à légumes dans le jardin des officiers	Ethnoscop (2005) *Inventaire archéologique au site militaire de l'île Sainte-Hélène, BjFj-84 et occupations préhistoriques, BjFj-128 et BjFj-129, Montréal, 2004.* (n° ISAQ 3670). Parc Jean-Drapeau ; Ville de Montréal.
	2007	Inventaire Supervision	33 à 35	Aucune	Ethnoscop (2011) *Inventaire et supervision archéologiques dans le cadre de la construction d'une maison solaire, de la relocalisation d'arbres et de la mise en place d'une conduite électrique à l'ouest de la biosphère. Île Sainte-Hélène (BjFj-84).* (n° ISAQ 4705). Ville de Montréal.
	2008	Supervision	36	Maçonnerie qui pourrait correspondre au mur d'enceinte nord de la baronnie	Ethnoscop (2013) *Relevés et supervision archéologique dans le cadre de l'installation d'une conduite de gaz sur l'île Sainte-Hélène (BjFj-84 et BjFj-128), Montréal, Printemps 2008* (n° ISAQ 5643). Gaz Métro.
	2008	Supervision	37	Aucune	Ethnoscop (2011) *Surveillance archéologique dans le cadre de l'installation de nouveaux panneaux indicateurs, secteur de la Biosphère, parc Jean-Drapeau, Île-Sainte-Hélène (BjFj-84).* (n° ISAQ 4784). Pattison Sign Group; Société du parc des Îles.
	2009	Supervision	38 à 40	Localisation du coin sud-est des magasins, latrines, drain de pierres ancien, caniveau de brique, dallage de briques, pieux de bois et maçonneries	Ethnoscop (2011) *Supervision archéologique des travaux de réfection de l'égout à l'arsenal de l'Île Sainte-Hélène (BjFj-84), Parc Jean-Drapeau.* (n° ISAQ 4792). Ville de Montréal.
	2009	Inventaire	41 et 42	Bassin de capitation et de décantation, canal d'amenée et réservoir d'eau	Ethnoscop (2011) *Inventaire et supervision archéologiques près de la capitale de l'arsenal de l'Île Sainte-Hélène (BjFj-84), Parc Jean-Drapeau.* (n° ISAQ 4719). Ville de Montréal.
	2010	Supervision	44 et 45	Puits en briques	
	2010	Inventaire	43	Niveaux d'occupation datant de la fin du XIX^{e} siècle, éléments maçonnés en lien avec l'utilisation militaire de l'île au XIX^{e} siècle	Ethnoscop (2012) *Projet de rénovation du chalet de l'île Sainte-Hélène, Montréal, sites BjFj-84 et BjFj-128. Interventions archéologiques 2010 et 2011.* (n° ISAQ 5156). Ville de Montréal.
	2011	Inventaire	46	Niveaux d'occupation datant de la fin du XIX^{e} siècle	
	2012	Supervision	47	Mur de fondation associé à l'occupation seigneuriale ou militaire de la baronnie	Ethnoscop (2012) *Surveillance archéologique lors de l'enfouissement de conduites électriques près de la Biosphère, Île Sainte-Hélène (BjFj-84).* (n° ISAQ 5181). Pompes et Forages Villemaire.
	2012	Inventaire Supervision	48 à 53	Rehaussement déposé vers 1829, débris de démolition du magasin de l'ingénieur construit en 1826, niveaux de circulation du XIX^{e} siècle et drains de pierre des années 1820	Ethnoscop (2013) *Inventaire et supervision archéologiques dans le cadre des travaux de réfection du chemin du Tour de l'Isle, Île Sainte-Hélène (BjFj-84), Montréal, 2012-2013* (n° ISAQ 5492). Ville de Montréal.
	2013	Supervision	54		
	2013	Supervision	56	Aucune	Ethnoscop (2014) *Purge pont Jacques-Cartier, Île Sainte-Hélène (BjFj-84). Surveillance archéologique, automne 2013.* Gaz Métro.
	2016	Inventaire	58	Aucune	Ethnoscop (2017) *Plan d'aménagement et de mise en valeur du parc Jean-Drapeau (PAMV), phase 1 - amphithéâtre et allée Calder.* (n° ISAQ 6196). Ville de Montréal.
	2016	Supervision	59	Débris de démolition de la résidence d'été du seigneur LeMoyne	Ethnoscop (2017) *Illumination de la Biosphère, Ile Sainte-Hélène. Surveillance archéologique, site BjFj-84.* (n° ISAQ 6197). Société des célébrations du 375^{e} anniversaire de Montréal.
	2019	Supervision	60	Aucune	Ethnoscop (2020) *Travaux de réfection électromécanique du Musée Stewart. Supervision archéologique.* (n° ISAQ 6727). Société du parc Jean-Drapeau.
	2021	Supervision	Fédérale	Possible ancienne berge de l'île sur laquelle se trouvait une couche avec de nombreux artéfacts de la première moitié du XIX^{e} siècle	WSP 2021 - aucun rapport accessible
	2022	Supervision	61 à 63	Chambre de vannes et égout de l'époque de Todd	Ethnoscop (à paraître)
	2023	Inventaire	64 à 69	Tessons de poterie du Sylvicole supérieur ainsi que des outils et du matériel lithique	Ethnoscop (à paraître)
	2023	Inventaire	70-71	Niveau d'occupation et bâtiments associés à des activités domestiques (hébergement des artisans) datant du XIX^{e} siècle	Ethnoscop (à paraître)
	2023-2024	Surveillance	74 et 75	Vestige d'une ancienne fontaine en briques	Ethnoscop (à paraître)

Site	Année d'intervention	Type d'intervention	# opération	Découverte	Référence
BjFj-128	2004	Inventaire	1	Tessons de poterie, outils et éclats lithiques en chert et en cornéenne et nombreux restes osseux datant du Sylvicole supérieur (1200 à 1600 ans de notre ère)	Ethnoscop (2005). Inventaire archéologique au site militaire de l'île Sainte-Hélène, BjFj-84 et occupations préhistoriques, BjFj-128 et BjFj-129, Montréal, 2004. (n° ISAQ 3670). Parc Jean-Drapeau ; Ville de Montréal.
	2008	Supervision	4	Aucune	Ethnoscop (2013). *Relevés et supervision archéologique dans le cadre de l'installation d'une conduite de gaz sur l'île Sainte-Hélène (BjFj-84 et BjFj-128), Montréal, Printemps 2008* (n° ISAQ 5643). Gaz Métro.
	2010	Inventaire	2	Aucune	Ethnoscop (2012). *Projet de rénovation du chalet de l'île Sainte-Hélène, Montréal, sites BjFj-84 et BjFj-128. Interventions archéologiques 2010 et 2011.* (n° ISAQ 5156). Ville de Montréal.
	2011	Inventaire	3	Aucune	
BjFj-129	2003	Inventaire Supervision	24 (1)	Tessons de poterie, quelques objets lithiques en chert noir et traces d'un foyer datant du Sylvicole supérieur (1200-1400 ans de notre ère)	Ethnoscop (2005). Inventaire et fouilles archéologiques au site militaire de l'île Sainte-Hélène, BjFj-84, Montréal 2000-2003. (n° ISAQ 3660) Parc Jean-Drapeau ; Ville de Montréal.
	2004	Inventaire	2	Poursuite de la délimitation du site archéologique BjFj-129	Ethnoscop (2005). Inventaire archéologique au site militaire de l'île Sainte-Hélène, BjFj-84 et occupations préhistoriques, BjFj-128 et BjFj-129, Montréal, 2004. (n° ISAQ 3670). Parc Jean-Drapeau ; Ville de Montréal.



Figure 27 - Localisation des sites archéologiques répertoriés et des sous-opérations archéologiques effectuées sur l'Île Sainte-Hélène

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 :4 000
20 0 40 80 m

Date
Janvier 2022

Numéro de projet 850-1068-1-400

six outils lithiques et 44 restes osseux. Les registres décoratifs se retrouvant sur les tessons découverts semblent concorder avec la période du Sylvicole supérieur (1200 à 1600 de notre ère). L'étendue du site et sa fonctionnalité demeurent à être plus amplement étudiées (Ethnoscop, 2005a). Le site du Pavillon (BjFj-129) a pour sa part été documenté en 2003 et 2005 lors d'un inventaire à la pointe sud-ouest de l'île. Celui-ci a mis au jour des tessons de poterie caractéristiques du milieu du Sylvicole supérieur (1200 à 1400 de notre ère), quelques objets lithiques en chert noir et les traces d'un foyer.

6.1.3 Interventions effectuées à l'intérieur de l'aire d'étude

Seulement trois sous-opérations ont été réalisées à l'intérieur du secteur à l'étude (figure 28). La première nommée MTL96-06-5-2E a été effectuée à l'extrémité est de l'aire d'étude afin de retracer le lit de l'ancienne rivière de Bienville. Par contre, les perturbations causées par l'aménagement de l'étang artificiel et de ses conduites de vidange et de trop-plein ont éliminé toutes traces de la rivière (Ethnoscop, 1997). Les sous-opérations 51A et 51C ne se trouvent pas à l'intérieur de l'aire d'étude concernée par ce rapport, mais y sont accolées. La première était effectuée dans le but de mettre au jour les vestiges de la remise de l'écurie construite vers 1867[1], mais a plutôt révélé la présence d'une coulée de béton reposant directement sur le roc arasé à environ 1 m de la surface du sol. La deuxième avait comme objectif de retrouver les vestiges du magasin de l'ingénieur construit vers 1829[2], mais n'a finalement que permis de noter la présence de déblais de démolition pouvant y être associés. Cela signifie donc que le bâtiment pourrait tout de même se situer tout près. Le sol naturel stérile se trouvait à 1,25 m sous la surface à cet endroit et était recouvert d'un remblai de rehaussement datant de la fin des années 1820 (Ethnoscop, 2013a).

Soulignons finalement qu'une série de forages géotechniques a été réalisée à proximité des étangs de la Poudrière en 2022. L'étude des carottages avait notamment permis de relever la présence de matière organique enfouie, de végétaux et de racines en décomposition à l'extrémité sud des étangs (Groupe ABS, 2022).

6.2 Site patrimonial de l'île Sainte-Hélène

Le secteur à l'étude se trouve à l'intérieur du site patrimonial de l'île Sainte-Hélène qui comprend la portion de l'île située au sud du pont Jacques-Cartier (lot 2 267 040, 2 395 700, 2 395 701, 2 627 043, 3 741 775, 3 741 776, 3 986 721 du cadastre du Québec). Le site regroupe un ancien complexe militaire, des installations aquatiques, des bâtiments municipaux, des constructions de l'Exposition universelle de 1967, des ouvrages de génie civil et des œuvres d'art public. Le site du patrimoine de l'Île-Sainte-Hélène est constitué en 2007 par la Ville de Montréal, puis est devenu un site patrimonial cité à l'entrée en vigueur de la Loi sur le patrimoine culturel en 2012[3].

1 Ressource 75 selon l'étude de potentiel archéologique d'Ethnoscop (Ethnoscop, 2001b)

2 Ressource 103 selon l'étude de potentiel archéologique d'Ethnoscop (Ethnoscop, 2001b)

3 https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=118261&type=bien

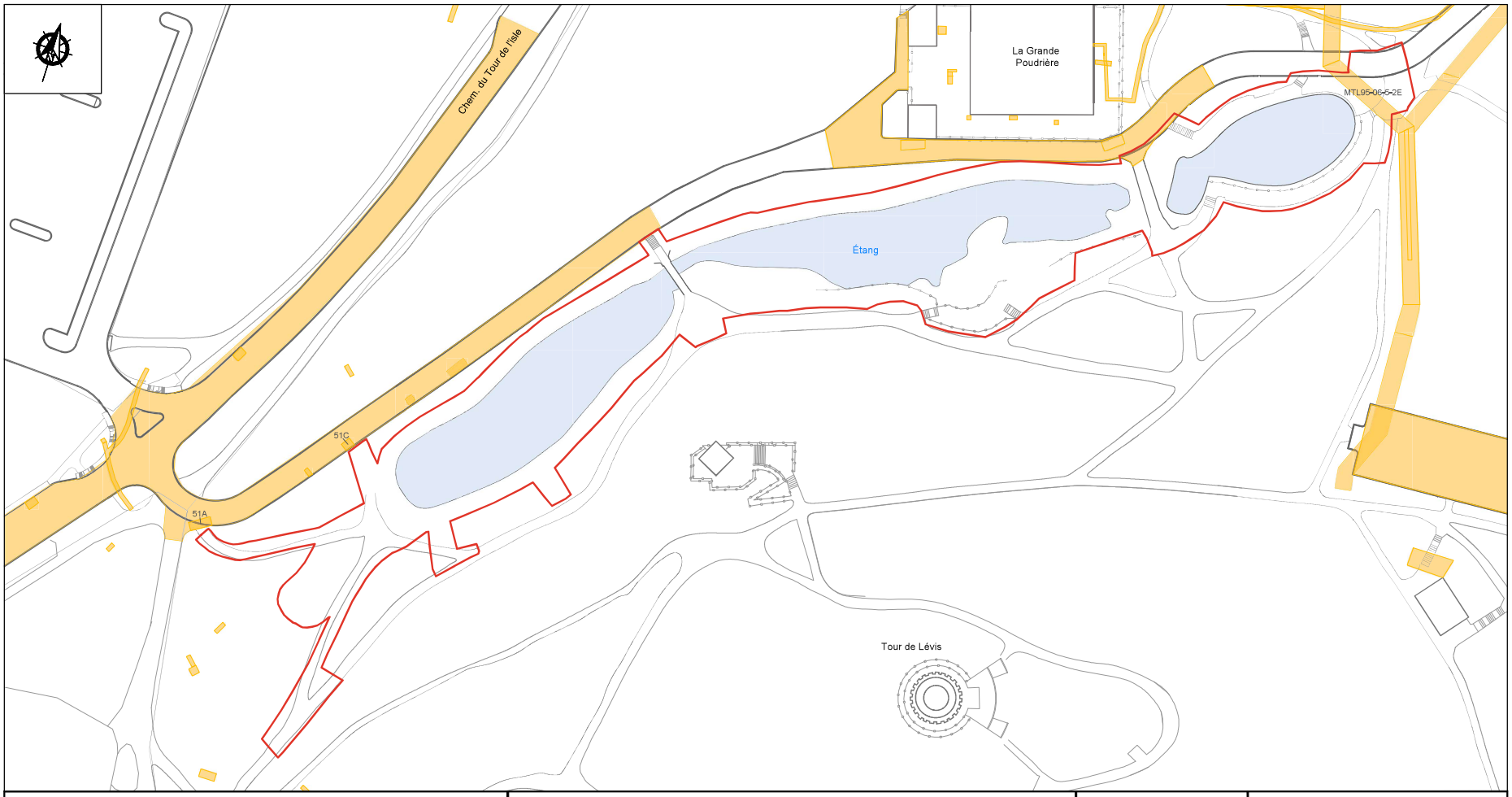


Figure 28 - Localisation des sous-opérations effectuées à l'intérieur de l'aire d'étude

Légende

Limites de l'aire d'étude — Sous-opérations

ÉCHELLE = 1 :1 000

5 0 10 20 m

Date Janvier 2022

Numéro de projet 850-1068-1-400

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal.

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

7 RÉSULTATS

7.1 Généralités



Photo 1 - Site BjFj-84 — État général de l'aire d'intervention avant les excavations — Vue vers le nord-est (BjFj-84-23-N1-001)

L'aire d'étude forme une petite vallée aux versants escarpés entre les monts Boullé au sud et Montcalm au nord (photo 1). La partie basse de la vallée tend à canaliser les eaux de ruissellement de ces sommets en son centre, ce qui la transforme en une zone plus ou moins humide selon les saisons. Le pendage actuel du site assure un drainage en direction des étangs. La vallée est encadrée au nord et au sud par deux sentiers gravelés qui la surplombe légèrement. L'un d'eux permet de contourner les étangs par le sud alors que le second donne accès à la Grande Poudrière.

L'étude de potentiel réalisée en 2023 (Arkéos, 2023a) avait permis d'identifier la présence de bâtiments anciens à proximité de l'emprise des travaux dès le premier quart des années 1800. Contemporains de l'occupation britannique de l'île, certains éléments appartenant à cette période étaient susceptibles d'être encore en place, notamment à l'extrémité sud de l'emprise.

Suite au départ des troupes britanniques vers 1869, ce secteur de l'île a connu de nombreux réaménagements. Les bâtiments construits dans la première moitié du XIX^{e} siècle ont vraisemblablement été détruits à cette époque. La cour du roi est alors remplacée par une cour à bois autour de laquelle on retrouve les latrines, le bureau de l'émetteur et une remise. L'ensemble est alors situé un peu plus au sud par rapport à l'ancienne cour de l'Ingénieur du Roi.

À partir de 1874, la vocation du site change complètement et l'île est progressivement transformée en parc municipal. Les années qui suivent verront se succéder une série de réaménagements (aménagement d'aires de repos et de chemins, construction d'infrastructures municipales et restauration d'une partie des anciens bâtiments militaires).

L'étude des coupes stratigraphiques des tranchées 72A et 72B (figures 29 et 30) a permis d'associer la plupart des sols à une phase, un moment précis de cette histoire. Une synthèse des informations relatives aux sols caractérisés ainsi qu'au phasage proposé peut être consultée à l'annexe 2.

7.1.1 Sols naturels



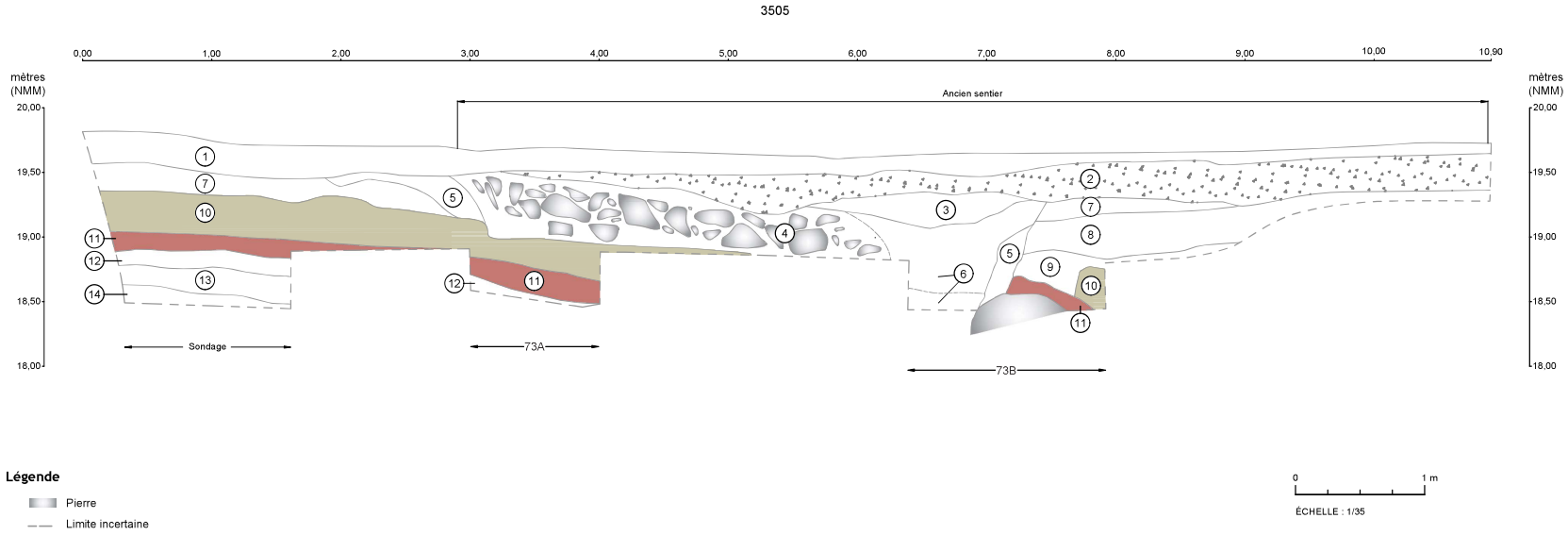
Photo 2 - Sous-opération 72A — Coupe C1, sondage exploratoire — Vue vers le nord-est (BjFj-84-23-N1-025)

Le sol naturel a été atteint à une altitude moyenne d'environ 19 m NMM dans l'ensemble des sous-opérations à l'exception du sondage 73C. Dans tous les cas, on observe un léger pendage vers le centre de la vallée. La séquence naturelle a pu être observée en profondeur à l'extrémité nord de l'opération 72A (photo 2). Elle se compose d'un niveau de matière organique enfoui (C1-11) dont l'épaisseur atteint parfois près de 0,20 m. L'ancien niveau de surface se superpose à une trentaine de centimètres de sable meuble de granulométrie moyenne bien stratifié de couleur gris clair (C1-12 et 13). Ces dépôts sableux pourraient appartenir à une période reculée de l'histoire de l'île alors que les monts Boullé et Montcalm émergent peu à peu des flots vers 9 600 ans AA. À l'époque, la région est au cœur d'un vaste archipel en amont du lac à *Lampsilis* en récession. Les deux monts sont alors séparés par un bras d'eau encaissé et relativement profond (≥ 10 m) qui s'immisce dans la vallée qui accueillera les étangs de la Grande Poudrière. Il faut attendre 8 500 ans AA avant que les îles des monts Boullé et Montcalm se raccordent finalement avec l'émersion d'un seuil à ± 20 m, à l'emplacement de la plaine des jeux. Sous les niveaux de sables, l'assise est constituée d'un substrat rocheux très graveleux chargé de pierres et de cailloux subarrondis de diamètres très variés (C1-14).



Photo 3 - Sous-opération 73A — Coupe C1, paroi nord-est (BjFj-84-23-N1-072)

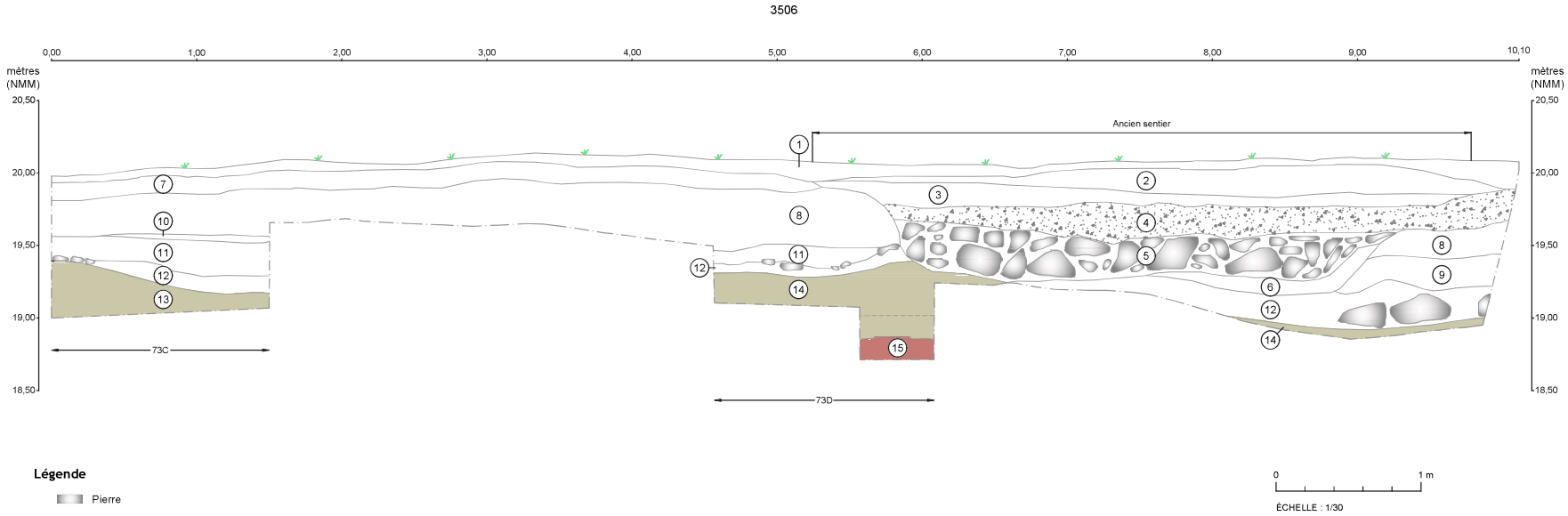
La fouille de la sous-opération 73A a permis de documenter l'ancien sol organique de surface (C1-11). Il s'agit d'un limon noir, compact, friable et homogène, présentant plusieurs fragments de bois et de racines à la base (photo 3). Le litage observé atteignait une épaisseur de 0,03 à 0,25 m selon les endroits. L'état de décomposition du matériel organique suggère un enfouissement rapide. Plusieurs végétaux étaient encore identifiables et plusieurs feuilles étaient conservées. Le diamètre des fragments de bois retrouvés atteignait au maximum 0,03 m, ce qui s'apparente davantage à des branches ou de petits arbustes. Aucune trace de coupe, de taille ou d'aménagement particulier n'a été observée sur ceux-ci.



Description

1. Limon sableux, légèrement argileux, brun-gris foncé. Matrice homonère et légèrement compacte. Racines et radicelles, quelques déchets modernes. Niveau organique de surface actuel (aire gazonnée).
2. Gravier 0-3/4, sable grossier. Très compact. Ancienne surface de roulement du sentier.
3. Criblure de pierre, gris foncé, compact. Plusieurs fragments d'asphalte. Remblai de réfection.
4. Limon sableux, brun, meuble. Plusieurs lentilles de sable fin, brun orangé, beaucoup de fragments de pierres anguleuses. Infrastructure du sentier.
5. Limon sableux, brun, légèrement compact. Très hétérogène. Graviers et gravillons.
6. Limon fin, brun-noir, très organique, meuble. Gravillons et pierres arrondies, fragments de plastique, languette de métal. Comblement moderne de l'ancien ruisseau Bienville ?
7. Sable moyen à grossier, légèrement limoneux, brun-gris, compact. Lentilles de sable fin jaune-orange. Plusieurs fragments de pierres anguleuses (brèche) et gravier. Fragments de verres, clous tréfilés, fragments de briques rouges. Remblais XX^{e} siècle.
8. Limon sableux, brun-noir, hétérogène, très compact. Brèche en décomposition, graviers et gravillons, clous tréfilés. Remblais XX^{e} siècle.
9. Limon sableux, brun-vert, hétérogène, marbré gris. Lentilles de sable gris foncé, quelques graviers et gravillons. Remblais XX^{e} siècle.
10. Sable fin, jaune, légèrement limoneux, très homogène, légèrement compact. Quelques fragments de pierres anguleuses, graviers subarrondis, fragments de briques orangés, fragments de bois. Verre à vitre, brique orangé et rouge, *creamware*, ossements animaux. Remblais britanniques.
11. Limon sableux, noir, très organique, compact, friable/fibreux, très homogène. Matière organique litée, plusieurs fragments de bois, racines, feuilles, pierres anguleuses. Ancien niveau organique de surface enfoui.
12. Sable fin à moyen, gris clair, plusieurs litiges sont visibles. Dépôts meubles, lacustres. Sol naturel stérile.
13. Sable fin à moyen, gris clair à orangé foncé, plusieurs litiges sont visibles. Dépôts meubles, lacustres. Sol naturel stérile.
14. Sable grossier, sans cohésion. Pierres arrondies à subarrondies +/- 20 cm. Compact. Sol naturel stérile.

Figure 29 - BjFj-84 — Sous-opération 72A — Coupe C1, paroi nord



Description

1. Limon sableux, légèrement argileux, brun-gris foncé. Matrice homogène et légèrement compacte. Racines et radicelles, quelques déchets modernes. Niveau organique de surface actuel (aire gazonnée).
2. Criblure de pierre, gris clair, compact. Revêtement de surface du sentier.
3. Criblure de pierre et gravier anguleux, gris foncé, très compact. Plastiques, verre bouteille. Revêtement de surface du sentier.
4. Gravier 0-3/4, sable grossier. Très compact. Revêtement de surface du sentier.
5. Limon sableux, brun, meuble. Plusieurs lentilles de sable fin, brun orangé, beaucoup de fragments de pierres anguleuses. Infrastructure du sentier.
6. Limon sableux, brun, légèrement compact, très hétérogène. Graviers et gravillons.
7. Sable moyen à grossier, légèrement limoneux, brun-gris, compact. Lentilles de sable fin jaune-orange. Plusieurs fragments de pierres anguleuses (brèche) et gravier. Fragments de verres, clous tréfilés, fragments de briques rouges. Remblais XX^{e} siècle.
8. Limon sableux, brun-noir, hétérogène, très compact. Brèche en décomposition, graviers et gravillons, clous tréfilés. Remblais XX^{e} siècle.
9. Limon sableux, brun foncé, peu compact, friable. Pierres anguleuses de dimensions variées, beaucoup de charbons de bois, mortier pulvérisé, gros fragments de briques orangés. TCF décoré, *creamware*, clous forgés, fragments de verre à vitre, verre à boire, scories, ossements animaux. Zone de rejet.
10. Sable, brun foncé, hétérogène, marbré gris. Lentilles de sable gris foncé, quelques graviers et gravillons. Ancien sentier.
11. Sable fin à moyen, limoneux, brun foncé, homogène, meuble. Quelques grains de sable gris blanc, fragments de pierres, fragments de briques, charbons de bois, beaucoup de pierres à la base. Remblais de nivellement.
12. Limon sableux, brun foncé, peu compact, friable. Pierres anguleuses de dimensions variées, beaucoup de charbons de bois, mortier pulvérisé, gros fragments de briques orangés. TCF décoré, *creamware*, clous forgés, fragments de verre à vitre, verre à boire, scories, ossements animaux. Zone de rejet.
13. Sable moyen à grossier, légèrement limoneux, brun-gris, compact. Lentilles de sable fin jaune-gris. Plusieurs fragments de pierres anguleuses (brèche) de dimensions variées, charbons.
14. Sable fin, jaune, légèrement limoneux, très homogène, légèrement compact. Quelques fragments de pierres anguleuses, graviers subarrondis, fragments de briques orangés, fragments de bois. Verre à vitre, brique orangé et rouge, *creamware*, ossements animaux. Remblais britanniques.
15. Limon sableux, noir, très organique, compact, friable/fibreux, très homogène. Matière organique litée, plusieurs fragments de bois, racines, feuilles, pierres anguleuses. Ancien niveau organique de surface enfoui.

Figure 30 - BjFj-84 — Sous-opération 72B — Coupe C2, paroi nord

Rappelons que le plan de défense de l'île Sainte-Hélène présenté en 1849 proposait la construction de barrages de fascines et d'abatis le long du ruisseau Bienville afin de créer un lac artificiel qui compliquerait pour l'ennemi l'accès à la Grande Poudrière. Nous ignorons cependant l'étendue exacte de ces aménagements ou s'ils ne furent jamais réalisés. Il n'est pas impossible que les éléments observés appartiennent à ces éléments défensifs. Chose certaine, cette portion du site était quelque peu marécageuse et plusieurs arbres et arbustes y poussaient.

Notons finalement que les élévations prises à la surface de ce niveau indiquent un pendage en direction sud. Le creux de la vallée devait donc, à l'origine, se trouver un peu plus au sud, soit au pied du mont Boullé. C'est peut-être là que se formait périodiquement le ruisseau Bienville.

7.2 Occupation britannique

Les modifications apportées au site au cours du Régime français semblent avoir été concentrées près de la marge côtière de l'île. Selon l'étude produite par Ethnoscop (2001 : 42), ces travaux se seraient limité « *essentiellement au pourtour de l'île, où l'on construit des retranchements défensifs. Ces travaux de terrassement n'en auraient probablement pas modifié de façon substantielle le territoire intérieur, qui serait demeuré à l'état sauvage.* »

Les Britanniques entreprendront, quant à eux, plusieurs travaux de construction, d'aménagements et de fortifications qui transformeront de façon durable le paysage de l'île. L'implantation de la grande poudrière à proximité du talweg assurait qu'elle serait dissimulée, et difficile d'accès de ce côté. Le blockhaus, implanté sur les hauteurs, permettait, quant à lui, de contrôler et d'observer les approches (Ethnoscop, 2001 : 42).

L'inventaire archéologique réalisé a permis de caractériser un épais niveau de sable jaune (voir figure 29, couche C1-10 et figure 30, couches C2-13 et 14) contemporain de cette époque au centre de la vallée. À première vue, ce remblai recouvre toute cette portion du site (voir photo 3) et il se superpose au niveau organique d'origine. Situé à une altitude moyenne de 19,30 m NNM, le remblai est homogène et présente une épaisseur moyenne d'environ 0,5 m.

Il est possible que la mise en place de ce remblai puisse être contemporaine à la construction du fort Sainte-Hélène (1821-1823). Les nombreux travaux d'excavation nécessaires à sa construction ont très certainement dû produire un important volume de déblais dont il fallait disposer. Ceux-ci auraient été en partie utilisés pour l'aménagement des différentes installations défensives (talus, escarpes, contrescarpes, etc.), mais aussi pour les différents chemins d'accès dont celui qui mène à la Grande Poudrière date de cette période.

Comme mentionné précédemment, la petite vallée encaissée qui se trouvait entre les monts Boullé et Montcalm devenait parfois marécageuse selon les saisons. Il n'est donc pas impossible qu'une partie de la terre extraite lors des travaux ait aussi pu servir à rehausser, niveler et finalement assécher cette portion du site afin d'améliorer l'hygiène, la circulation et ainsi permettre la construction de nouveaux bâtiments dans ce secteur.

Le remblai (lots 73A1, 73C4, 73D3 et 73D4) contenait peu de matériel archéologique (n=44), mais l'étude et la datation de la collection ont permis d'associer ce remblai à la période comprise entre 1762 et 1840. L'assemblage comprenait des clous forgés, une vingtaine d'ossements d'origine animale ainsi que quelques fragments de céramique de type *creamware*. La majorité des ouvrages de défense ainsi que la plupart des bâtiments secondaires ayant été construits à partir de 1820, il est possible de préciser la date de mise en place de ce remblai quelque part entre 1820 et 1840.



Photo 4 - Sous-opération 73C — Zone de rejet — Vue vers le nord-est (BjFj-84-23-N1-115)

La fouille de la sous-opération 73C implantée à l'extrémité nord de la tranchée 72B a permis la découverte d'une importante zone de rejet à la surface du remblai (photo 4). Il ne s'agit pas vraiment d'une fosse, mais plutôt d'une dépression peu profonde ou d'un accident du relief présent à cet endroit qui aurait été comblé de divers déchets provenant sans doute des activités qui avaient cours dans les bâtiments situés à proximité (C2-11 et 12). L'ensemble du matériel archéologique mis au jour parvenait d'une dépression peu profonde à la surface du remblai de nivellement (tableau 4). L'étude de cet assemblage nous renvoie au premier quart du XIX^{e} siècle.

La collection comprenait divers tessons de céramique dont plus d'une centaine de fragments de *creamware*, du grès, du *pearlware*, plusieurs types de terres cuites fines ainsi que des terres cuites grossières (photo 5). L'assemblage céramique est principalement composé d'objets relatifs à la consommation des aliments et des boissons. Parmi les objets identifiés, la vaisselle de table prédomine. On compte ainsi plus d'une dizaine d'assiettes et de bols, des soucoupes et des tasses ainsi qu'un pichet (photo 6). Plusieurs des pièces étaient décorées.

On compte par ailleurs 168 fragments d'ossements de mammifère. C'est également dans ce dépôt d'objet qu'a été mise au jour une pierre à fusil en silex de grande dimension (photo 7). Quant aux autres objets ferreux retrouvés à cet endroit, la collection comporte plusieurs clous forgés et altérés, une penture et une boucle. Quelques bouteilles de boissons alcoolisées en verre vert foncé, deux gobelets ainsi que quelques autres contenants complètent l'ensemble.

Tableau 4 - Distribution des objets-témoins issus des lots 73C2 et 73C3

Matériau	Objet	Lots		Total
		73C2	73C3	
TCG sans glaçure	Contenant		4	**4**
TCG locale glaçure inc	Bol ou terrine		9	**9**
	Contenant		4	**4**
TCG n-e Angleterre 1	Contenant	1	5	**6**
Terre Cuite Fine	Contenant	1		**1**
Creamware	Assiette		35	**35**
	Bol		21	**21**
	Bol ou soucoupe	1		**1**
	Contenant	5	58	**63**
	Tasse		7	**7**
TCF argileuse blanche	Pipe	1	23	**24**
Pearlware	Bol	10	14	**24**
	Contenant		16	**16**
	Soucoupe		17	**17**
TCF glaçure bleutée	Assiette		11	**11**
	Assiette d'enfant ?		1	**1**
	Bol ?		4	**4**
	Contenant		4	**4**
	Pichet		13	**13**
TCF blanche	Assiette		3	**3**
	Contenant		1	**1**
	Tasse ?		3	**3**
TCF jaune glaçure brune	Contenant		1	**1**
GG Derbyshire 3	Bouteille		1	**1**
GF sec avec glaç	Contenant	1	4	**5**
PF dure orientale	Bol		3	**3**
PF Bone China standard	Assiette ou soucoupe		2	**2**
	Contenant	1		**1**
V inc au plomb non-id.	Bouteille	1		**1**
	Contenant		1	**1**
	Gobelet	2	1	**3**
	Indéterminé		1	**1**
Verre teinté rég. vert	Flacon à moutarde ?		2	**2**
	Vitre	20	244	**264**
V col transp vert foncé	Bouteille à boisson alcoolisée	2		**2**
V col transp vert foncé britannique	Bouteille à boisson alcoolisée		6	**6**
V col transp vert foncé autre	Bouteille à boisson alcoolisée	4		**4**
Métaux et alliages ferreux	Boucle		2	**2**
	Indéterminé	3	21	**24**

Matériau	Objet	Lots		Total
		73C2	73C3	
Fer ind	Clou	5	53	**58**
	Clou ?		9	**9**
Fer forgé	Clou	2	23	**25**
	Penture ?		1	**1**
Métaux et alliages cuivreux	Clou		2	**2**
	Indéterminé		2	**2**
Métaux et alliages plombifères	Indéterminé		1	**1**
Silex	Pierre à fusil		1	**1**
Os	Ossement	58	114	**172**
Total		**118**	**748**	**866**



Photo 5 - Sous-opération 73C — Assemblage provenant de la zone de rejet. De gauche à droite (rangée du haut) : petit pichet en TCF glaçurée bleu, soucoupe et bol en *pearlware* ; (rangée du bas) : bol en porcelaine dure orientale, assiette d'enfant en TCF glaçurée bleu avec motif animalier et floral, bol de style London Shape en *creamware*.



Photo 6 - Sous-opération 73C — Détail du petit pichet de forme « Dutch shape » (vers 1810-1835). Son col est droit et haut, sa panse globulaire et son anse anguleuse. L'objet présente un décor imprimé bleu à motif floral d'inspiration asiatique (japonaise ou chinoise)



Photo 7 - Sous-opération 73C — Détail de la pierre à fusil sur lame. De type anglais, la pierre à fusil est en silex gris foncé à noir et ses dimensions se rapprochent de celle d'un mousquet

La zone de rejet se poursuit vraisemblablement de part et d'autre de la tranchée 72B ainsi qu'en direction sud. La fouille de la sous-opération 73D a permis de mettre au jour d'autres objets contemporains de cette période. Les travaux d'excavation mécanique réalisés lors de l'inventaire archéologique avaient cependant entamé et contaminé partiellement ces niveaux (73D1 et 73D2) venant compliquer la lecture. Soulignons néanmoins la présence de plusieurs autres ossements d'animaux (n=60), d'un fourneau de pipe en terre cuite fine, de quelques fragments de terre cuite locale ainsi qu'une dizaine d'objets en verre.

La fosse serait donc contemporaine de l'ancienne cour de l'Ingénieur du Roi. Rappelons que l'ensemble comprenait entre autres le magasin de l'Ingénieur, le domicile des armuriers, l'atelier des forgerons ainsi que la cour à bois. Les superpositions des plans anciens réalisées jusqu'à ce jour laissent croire que la cour recoupait l'aire d'intervention entre les années 1820 et 1869. Le manque de précision de certains plans d'époque laisse toutefois croire que la sous-opération 73C pourrait se trouver en marge de la limite est du complexe, près de l'atelier de l'armurier (voir figure 17).

À l'intérieur de la sous-opération 73C, l'étude des niveaux contemporains du début du XIX^{e} siècle tend à démontrer que la portion de la vallée située le long du chemin de la Grande Poudrière a été en partie enrochée (couches C2-12 et 13). Alors que la matrice du remblai britannique est ailleurs généralement homogène et ne présente presque aucune inclusion, le remblai présent à

l'extrémité nord de la tranchée 72B était chargé de plusieurs pierres de dimensions variées (photo 8). L'enrochement forme un angle droit qui pourrait marquer la limite est d'un talus ou d'une plateforme sur laquelle auraient été construits les bâtiments de la cour de l'Ingénieur.



Photo 8 - Sous-opération 73C — Détail du remblai — Vue vers le nord-est (BjFj-84-23-N1-135)

À la suite du départ des soldats, l'essentiel de la vallée semble avoir été rehaussé de remblais divers (couches C1-7, 8 et 9 et C2-7, 8, 9 et 10). Ces travaux sont antérieurs aux années 1930. Le matériel mis au jour (73C1) appartient à la période comprise entre 1800 et 1925. L'assemblage comprenait des bouteilles à eau gazeuse et à boissons alcoolisées, deux gobelets de verre, des clous forgés et découpés ainsi que quelques ossements d'animaux.

7.3 Occupation récente et travaux d'aménagements du XX^{e} siècle

Rappelons que les travaux entrepris par Todd en 1930 ont considérablement modifié le paysage. Les premiers chemins asphaltés sont alors implantés sur l'île et de nombreux sentiers secondaires sont mis en place. La configuration des premiers étangs aménagés lors de l'ouverture du site au public vers la fin du XIX^{e} siècle est complètement révisée lors des travaux des années 1930-1940 et prendra sa forme définitive vers la fin des années 1950. Ces activités impliquèrent divers travaux d'élargissement ainsi que la mise en place de murets de soutènement de part et d'autre du tracé des étangs.



Photo 9 - Sous-opération 72B — Infrastructure de l'ancien sentier — Vue vers le nord-est (BjFj-84-23-N1-090)

L'inventaire archéologique a permis d'observer la surface et l'infrastructure d'un ancien chemin gravelé. D'une largeur comprise entre 4,0 et 4,5 m, ce chemin devait serpenter du sud-ouest vers le nord-est en direction des étangs (photo 9). Les travaux d'infrastructure de ce chemin sont bien visibles à l'intérieur des deux tranchées. L'infrastructure du chemin est essentiellement composée de pierres en vrac de grandes dimensions et de graviers (voir figure 29, couche C1-4 et figure 30, couche C2-4, 5 et 6). Ce remblai devait faire office d'assise tout en assurant un drainage adéquat à l'ensemble.

La superposition des plans anciens permet d'associer ce sentier aux travaux de Todd. Selon l'étude réalisée par Justin Bur en 2024, ce tronçon (G13) aurait été mis en place en 1937 (figure 31). Il permettait d'accéder aux étangs à partir de l'axe de circulation principale mis en place l'année précédente et reliant le fort au complexe aquatique. L'étude des photos contemporaines de cette période permet d'observer l'ampleur des travaux réalisés (voir figures 23 et 24).

Le tracé d'origine de ce sentier a partiellement été réutilisé, resurfacé et élargi à au moins deux reprises. Les niveaux d'infrastructure ont été conservés à certains endroits, mais partiellement arasés à proximité des étangs.



Photo 10 - Sous-opération 73B — Détail de la tranchée de canalisation — Vue vers le nord (BjFj-84-23-N1-204)

Au centre de l'opération 72A, des travaux de canalisation plus récents ont partiellement tronqué les niveaux du sentier ainsi que le sol d'origine sur une largeur d'environ 1,00 m (photo 10). La tranchée a été comblée avec une succession hétérogène de remblais comprenant un mélange de pierres et de graviers (C1-5 et 6). Divers déchets modernes dont une languette de métal, des fragments de bouteilles de verre et de plastique ainsi que des fragments de bois ont été mis au jour à l'intérieur de ces comblements. En surface, l'ensemble a été nivelé à l'aide de divers déchets : fragments d'asphalte, styromousse, fragments de plastique et bouteilles de coca (couche C1-3).

Il est possible que cette tranchée corresponde à l'une des lignes d'approvisionnement en eau visible sur les plans datés de la fin des années 1940 (figure 32) ou à un système de drainage quelconque. Par mesure de sécurité, les travaux d'excavation n'ont pas été poursuivis au-delà de 1,20 m dans ce secteur et il n'a donc pas été possible de confirmer cette hypothèse.

Soulignons aussi que quelques objets ont été mis au jour au fond de la tranchée d'infrastructure du chemin mis en place par Todd en 1937, mais la proximité de la tranchée de canalisation complique l'étude de ce matériel (73B2). Plusieurs déchets, dont des fragments de plastique ainsi que ceux d'une bouteille de Pepsi-Cola appartiennent vraisemblablement aux années 1940-1960.

Une nouvelle surface de roulement composée de granulaire compacté (C1-2 et C2-2 et 3) a été mise en place suite à ces travaux. L'étude du matériel archéologique mis au jour permet d'associer ce réaménagement aux travaux contemporains de l'exposition universelle de 1967. De nouveaux embranchements sont venus s'ajouter à cette époque et le tracé général des sentiers a été revu.

Un second sentier, parallèle au chemin de la Grande Poudrière, est mis en place en 1966 et permet désormais de contourner les étangs par le sud (figure 33). Au centre de la vallée, le sentier rectiligne de 1937 est remplacé par deux sentiers qui permettent de relier entre eux le chemin du tour de l'île, le nouveau sentier du mont Boullé (K) permettant ainsi de faire complètement le tour des étangs. La configuration du tracé reste ensuite la même jusqu'au début des années 2000 alors que sont entrepris divers travaux de revégétalisation dans ce secteur.

L'ensemble de ces niveaux a été retiré mécaniquement (72A99, 72B99). La plupart du matériel observé était généralement récent : plastique, bouteilles de verre, bouteille de coca-cola, clous tréfilés et fragments de béton. L'essentiel de ce matériel a été élagué sur place. Les objets récupérés appartiennent vraisemblablement aux couches plus anciennes du site. L'aménagement de la tranchée de fondation du sentier de Todd ainsi que les différents travaux de canalisation et de terrassement qui ont suivi expliquent certainement leur présence (tableau 5).

La vallée est aujourd'hui entièrement gazonnée (C1-1 et C2-1). Quelques arbres fruitiers (pommiers et noisetiers) sont situés à la marge sud de l'aire d'étude ou d'autres arbres ont aussi récemment été plantés le long des sentiers. Ce réaménagement est assez récent.

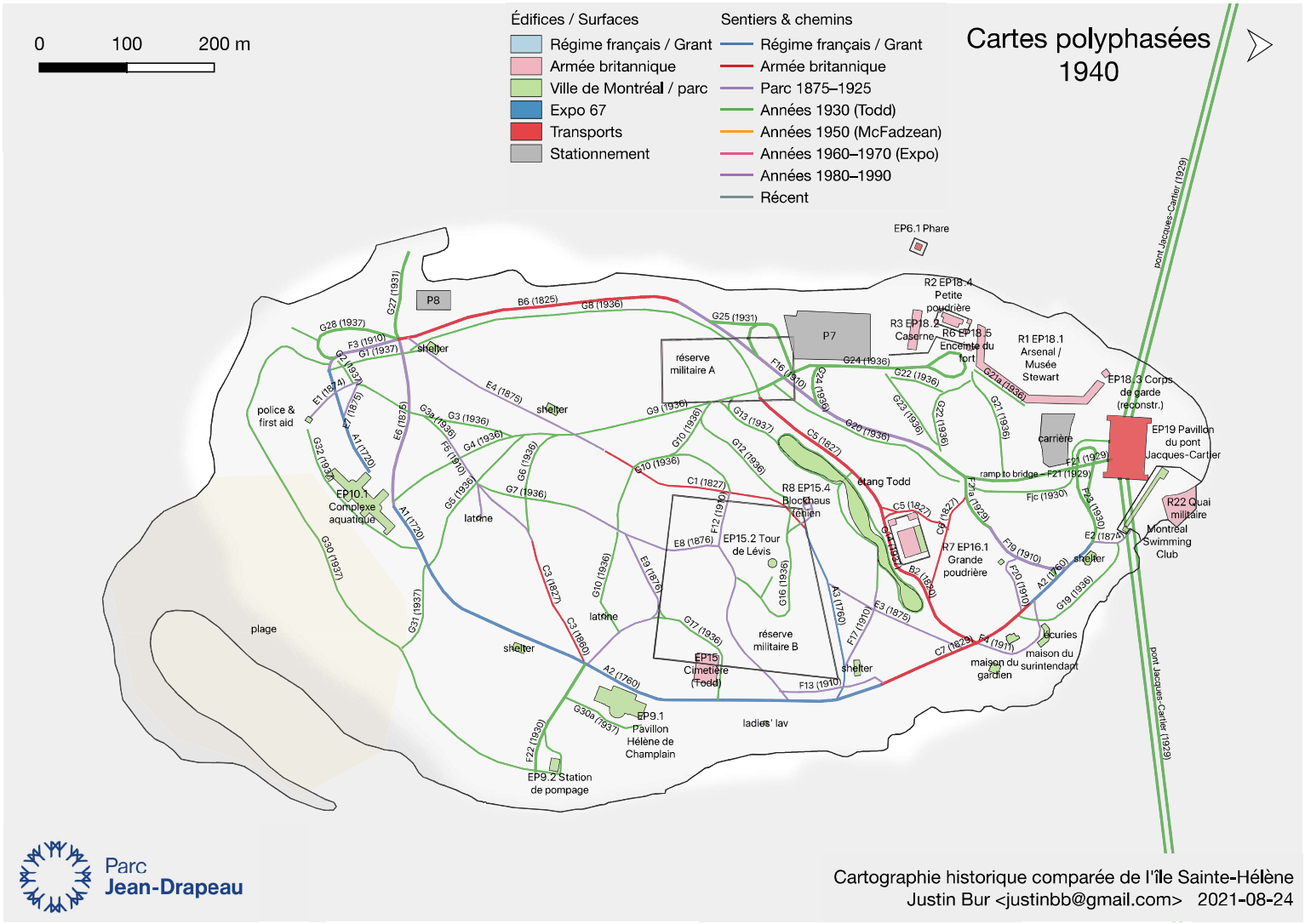


Figure 31 - Carte polyphasée des anciens sentiers et chemins vers 1940 d'après Justin Bur (2021)

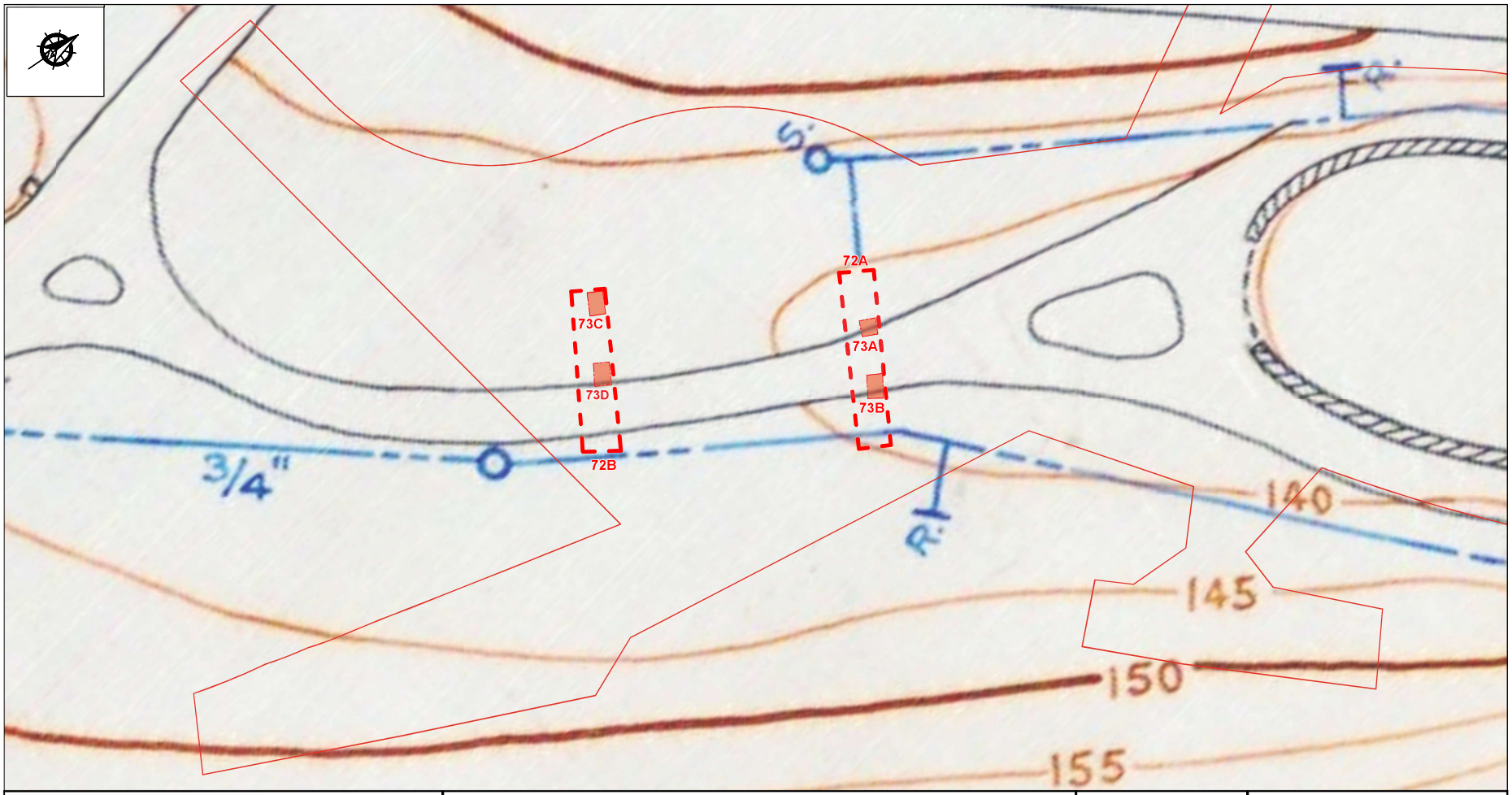


Figure 32 - Superposition des sous-opérations au plan topographique de l'île Sainte-Hélène dressé par Milette en 1947

Légende

Emprise des travaux

Tranchées

Sondages

ÉCHELLE = 1 : 250

1,25 0 2,5 5 m

Date
Mai 2024

Numéro de projet
850-1068-4-300

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

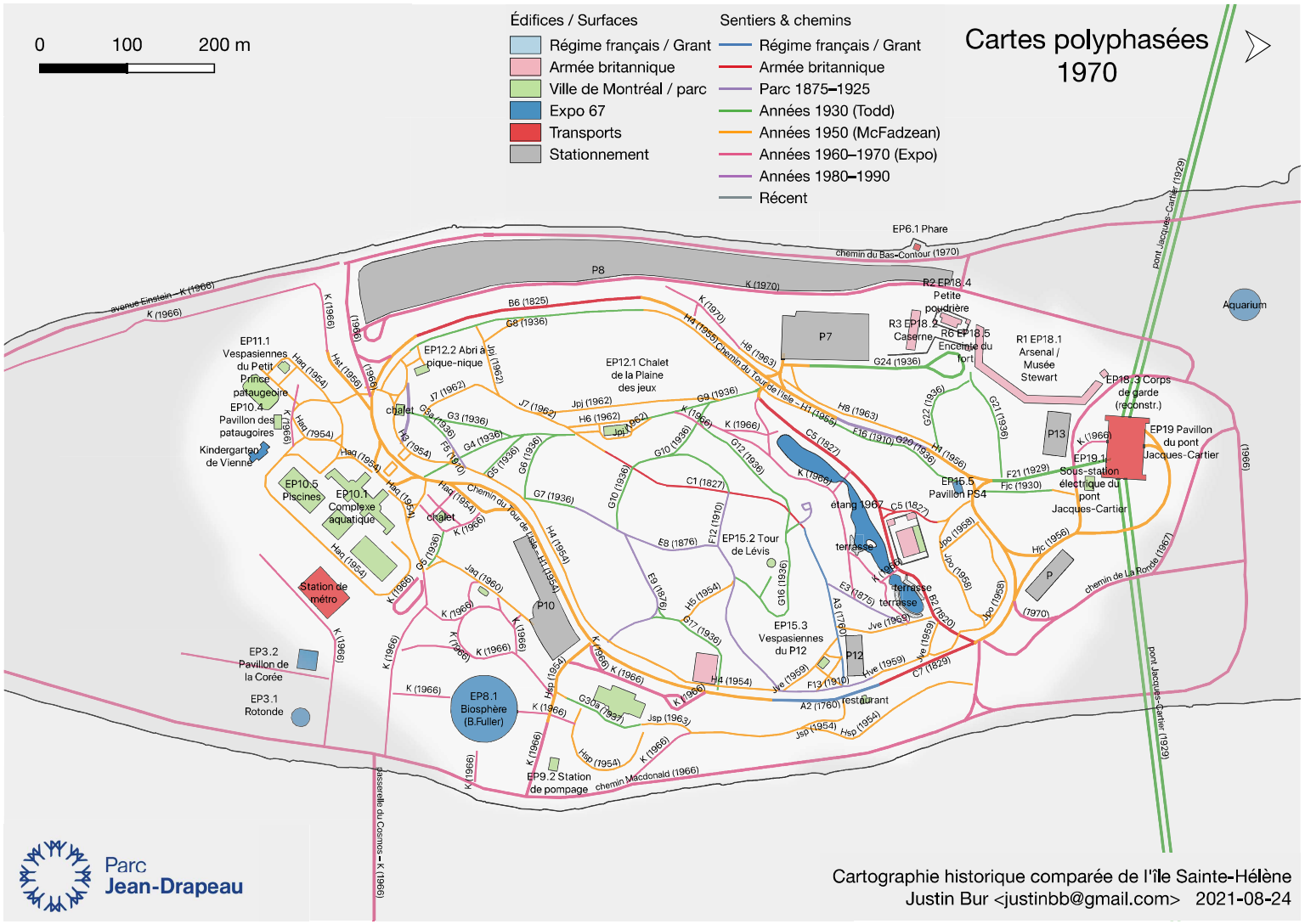


Figure 33 - Carte polyphasée des anciens sentiers et chemins vers 1970 d'après Justin Bur (2021)

Tableau 5 - Distribution des objets-témoins issus des lots 72A99, 72B99 et 73A99

Matériau	Objet	Lots			Total
		72A99	72B99	73A99	
TCG n-e Angleterre 2	Contenant	2			**2**
Terre Cuite Fine	Contenant	1			**1**
Creamware	Contenant		1		**1**
TCF argileuse blanche	Pipe		1		**1**
Pearlware	Bol ou tasse		1		**1**
TCF glaçure bleutée	Assiette	1	2		**3**
	Assiette ou soucoupe	1			**1**
	Contenant		1		**1**
	Soucoupe		1		**1**
TCF blanche	Assiette		1	1	**2**
	Assiette ou soucoupe		1		**1**
	Contenant		5		**5**
TCF blanche vitrifiée	Contenant		1		**1**
TCF jaune glaçure claire	Contenant	1			**1**
V inc au plomb non-id.	Bouteille	6		1	**7**
	Bouteille à boisson gazeuse		5		**5**
Verre teinté rég. vert	Vitre	27	2		**29**
V col transp autre	Bouteille		1		**1**
V col transp vert foncé autre	Bouteille à boisson alcoolisée		1		**1**
Métaux et alliages ferreux	Indéterminé		1		**1**
Fer ind	Clou	1			**1**
Fer laminé	Clou		1		**1**
Fer tréfilé	Clou	2	2		**4**
Os	Ossement		3		**3**
Plastique	Indéterminé	1			**1**
	Peigne	1			**1**
Total		**44**	**31**	**2**	**77**

8 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La Société du parc Jean-Drapeau a mandaté la firme Arkéos afin d'effectuer un inventaire archéologique en prévision des travaux de réaménagement prévus au niveau des étangs de la Grande Poudrière sur l'île Sainte-Hélène. Cet inventaire donnait suite aux recommandations émises à l'intérieur de l'étude de potentiel produite par Arkéos à l'hiver 2023, laquelle avait révélé un potentiel archéologique élevé associé à la présence, entre 1820 et 1865, de la cour de l'Ingénieur du Roi (Arkéos, 2023).

Les travaux d'inventaire réalisés à proximité des étangs de la Grande Poudrière ont permis de caractériser la séquence stratigraphique au centre de la vallée sur près de 1,40 m. Les niveaux géologiques d'origine ont pu être observés à l'intérieur des deux tranchées réalisées. Le till a été atteint à une altitude de 18,60 m NMM. Le till était recouvert d'une séquence de dépôts sableux litée qui témoigne sans doute d'une période reculée de l'histoire de l'île Sainte-Hélène alors que le secteur situé entre les monts Boullé et Montcalm était submergé. L'ancien niveau organique de surface de la vallée est encore présent à une altitude de 19,00 m NMM. Il témoigne de la présence d'une zone légèrement marécageuse à cet endroit.

Ces niveaux anciens étaient entièrement recouverts d'un remblai sableux d'une épaisseur moyenne de 0,30 m. Ce remblai est vraisemblablement contemporain des importants travaux de fortification mis de l'avant à partir des années 1820 par les soldats britanniques. Une zone de rejet datant de la première moitié du XIX^{e} siècle a été documentée à la surface de celui-ci. La superposition des plans anciens, bien qu'imprécise, place cette concentration d'objets non loin de la limite est de l'ancienne cour de l'Ingénieur du Roi (1820-1869). L'assemblage comprenait divers objets liés à l'alimentation (gobelets, assiettes, pichet) ainsi que de la ferronnerie et des ossements de mammifères.

Parmi les aménagements plus récents, l'inventaire archéologique a aussi permis d'étudier l'infrastructure d'un sentier mis en place pendant les années 1930 lors des travaux de réaménagement de Todd. Le sentier permettait d'accéder aux étangs à partir du réseau de circulation déjà en place. Ce tracé a été en partie réutilisé et resurfacé lors des travaux d'Expo 67.

Les recommandations émises en février 2023 quant aux secteurs devant faire l'objet d'une surveillance archéologique sont maintenues (voir figure 2). Nous recommandons qu'un archéologue soit présent sur place lorsque seront réalisés les travaux d'excavation dans ces secteurs.

Ainsi, le secteur de la cascade supérieure (figure 2, secteur 1) devra faire l'objet d'une supervision archéologique lors de l'excavation liée à l'implantation d'une nouvelle conduite d'arrivée d'eau. En ce qui concerne les escaliers (figure 2, secteurs 2 et 3), il serait préférable que les archéologues

soient présents dès leur démantèlement afin de déterminer la pertinence d'effectuer une supervision archéologique lors de l'excavation préparatoire à l'aménagement des nouveaux escaliers.

Rappelons par ailleurs que le démantèlement de l'aqueduc (figure 2, secteur 4) et le déplacement du réseau électrique (figure 2, secteur 5) demanderont tous deux la présence de l'équipe d'archéologues tout au long des travaux d'excavations. Enfin, une attention toute particulière devrait être portée à l'extrémité ouest du futur marais filtrant où se trouvait la cour de l'ingénieur du roi et là où une importante concentration d'objets a été observée. Les excavations superficielles (≈ 0,35 m) liées à l'aménagement des nouveaux sentiers de béton bitumineux situés de part et d'autre du futur marais (figure 2, secteurs 6 et 7) devront aussi faire l'objet d'une surveillance.

OUVRAGES CONSULTÉS

ABS (2022) — *Étude géotechnique et caractérisation environnementale sommaires des sols. Restauration de l'étang de la Poudrière, secteur du Mont Boullé du parc Jean-Drapeau, île Sainte-Hélène à Montréal, Québec* — Société du Parc Jean Drapeau.

ADOVASIO, J. M. et K. W. CARR (2009) — « Shades of Gray: The Paleoindian-Early Archaic "Transition" in the Northeast », dans M. Camps et P. R. Chauhan (dir.), *Sourcebook of Paleolithic Transitions: Methods, Theories and Interpretations* (p.503-526) — Springer.

ACHINTRE, A. et J.-A. CREVIER (1876) — *L'Île Ste Hélène, passé, présent et avenir : Géologie, paléontologie, flore et faune* — Le National.

AECOM (2011) — *Projet Hydro-Canyon Saint-Joachim - Évaluation du potentiel patrimonial et archéologique* (no 05-20529) — AECOM.

ARCHÉOBEC (1996) — *Exploitation et mise en valeur des ressources archéologiques de l'archipel Sainte-Rose, rivière des Mille-Îles, Laval* — Ville de Laval et ministère de la Culture et des Communications.

ARCHÉOCÈNE (2018) — *Supervision archéologique. Réfection de la ventilation ; maison LeBer-LeMoyne, arrondissement Lachine, Montréal. Site BiFk-06, opération 13 (2017)* — Ville de Montréal.

ARCHÉOTEC (2012a) — *Musée de Lachine, Montréal. Arrondissement Lachine. Maison LeBer-LeMoyne, BiFk-6. Interventions archéologiques 2010* — Ville de Montréal et ministère de la Culture et Communication.

ARCHÉOTEC (2012b) — *Parc national de la Pointe-du-Moulin, Notre-Dame de l'Île Perrot, site BiFl-01. Nouveau pavillon multifonctionnel. Interventions archéologiques 2012* — SODEC.

ARCHÉOTEC (2011) — *Musée de Lachine, Montréal. Arrondissement Lachine. Maison LeBer-LeMoyne, BiFk-6. Interventions archéologiques 2009* (no 4722) — Ville de Montréal et ministère de la Culture et Communication.

ARCHÉOTEC (2004) — *Île aux Tourtes. Site BiFl-5. Fouilles archéologiques. Rapport de la campagne 2003* — Société archéologique et historique de l'Île aux Tourtes.

ARKÉOS (2023) — *Parc Jean-Drapeau, secteur des étangs de la Grande Poudrière. Étude de potentiel archéologique* - Société du Parc Jean-Drapeau.

ARKÉOS (2023b) — *Parc Jean-Drapeau, secteur du Mont Boullé. Étude de potentiel archéologique* - Société du Parc Jean-Drapeau.

ARKÉOS (2023c) *Parc Jean-Drapeau, secteur de la Roseraie. Étude de potentiel archéologique* – Société du Parc Jean-Drapeau.

ARKÉOS (2022) *Secteur du marécage et de son bassin versant Parc du Mont-Royal : Étude de potentiel archéologique et planification d'un inventaire au terrain* — Ville de Montréal.

ARKÉOS (2017) *Parc de la Baronnie, Longueuil. Fouilles archéologiques au site BjFj-075, 2016* (no 6108) — Ville de Longueuil.

ARKÉOS (2012) *Aménagement du chemin de ceinture du parc du mont Royal (tronçon 3). Inventaire et fouille archéologiques aux sites BiFj-92, BiFj-93, BiFj-94 et MTL09-04-01, 2009* — Ville de Montréal.

ARKÉOS (2010) *Projet d'enfouissement des réseaux câblés de distribution dans l'arrondissement historique de La Prairie. Volumes 1 à 7* — Ville de La Prairie et la Direction régionale de la Montérégie du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et pour Hydro-Québec.

ARKÉOS (2002) *Fouille et inventaire archéologiques au site BjFi-7, île Grosbois, parc des Îles-de-Boucherville. Planification stratégique de mise en valeur du patrimoine archéologique du Parc des Îles-de-Boucherville* (no 3124) — SÉPAQ.

ARKÉOS et ARCHÉOCÈNE (1998) *Fouille archéologique du site préhistorique BiFj-49, pointe nord de l'Île des Soeurs, Verdun* (no 2598) — Ville de Verdun et ministère de la Culture et des Communications.

BALAC, A.-M., C. ROY et R. TREMBLAY (2019) *Terre, L'empreinte humaine* — Éditions de l'Homme.

BARRIAULT, Y. (1971) *Mythes et rites chez les Indiens Montagnais (Innus-Québec-Labrador) Hauterive* — La Société historique de la Côte-Nord.

BÉLANGER, C., J. BRACEWELL, G. CHMURA, C. GATES ST-PIERRE, I. F. PENDEA et E. RAGUIN (2019) *Fouilles archéologiques sur le site de la Maison Nivard-de Saint-Dizier (BiFj-85) parc de l'Honorable-Georges-O'Reilley, arrondissement de Verdun, Montréal : Rapport d'activités - Intervention de 2017* (Rapport inédit) — Ville de Montréal.

BÉLANGER, C., J. BRACEWELL, G. CHMURA, C. GATES ST-PIERRE, I.F. PENDEA, ET E. RAGUIN (2018) « Fouilles archéologiques sur le site de la Maison Nivard de Saint-Dizier (BiFj-85). Parc de l'Honorable Georges *O'Reilly, arrondissement de Verdun, Montréal*. » Montréal: Ville de Montréal, 2018.

BÉLANGER, C., J. BRACEWELL, C. GATES ST-PIERRE et D. GUIDUCCI (2017) *Fouilles archéologiques sur le site de la Maison Nivard-de Saint-Dizier (BiFj-85) parc de l'Honorable-Georges-O'Reilley, arrondissement de Verdun, Montréal : Rapport d'activités - Intervention de 2016* (Rapport inédit) — Ville de Montréal

BÉLANGER, C. et B. LOEWEN (2010) *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités 2007* (no 4612) — Université de Montréal et Ville de Montréal.

BERGERUD, A. T., S. N. LUTTICH et L. CAMPS (2007) *Return of Caribou to Ungava* — McGill-Queen's Press — MQUP.

BIBEAU, P. et G. GAGNÉ (1992) « Présence du Sylvicole à la Place Royale de Montréal », dans *Mémoires Vives : Revue québecoise d'archéologie historique*, (1-2) : 30-39.

BLANCHARD, D. (1980) *Seven Generations: A History of the Kanienkehaka* — Center for Curriculum Development, Kahnawake Survival School.

BLANCHARD, R. (1953) *L'Ouest du Canada français. Montréal et sa région* — Montréal, Beauchemin.

BOUCHARD, S. et M.-C. LÉVESQUE (2022) *Ils étaient l'Amérique. Des remarquables oubliés, tome 3* — Lux Éditeur.

BUR, J. (2024) *Cartographie comparée de l'île Sainte-Hélène*. À paraître.

BURKE, A. (2020) « Geology and Geochemistry of the Ledge Ridge Chert Source, Western Maine » dans C. A. Speer, R. M. Parish et G. Barrientos (dir.), *Sourcing Archaeological Lithic Assemblages: New Perspectives and Integrated Approaches* — Springer.

BURKE, A. (2002) « Les carrières du Paléoindien récent à La Martre et la géologie du chert du mélange de Cap-Chat », dans *Recherches Amérindiennes au Québec*, 32 (3) : 91-99.

BURKE, A. et G. GAUTHIER (2011) « Using Non-destructive X-Ray Fluorescence Analysis to Investigate the Prehistoric Use and Distribution of Hornfels in Southern Quebec » *International Symposium on Archaeometry, Sienna* : 199-204, dans *De l'archéologie analytique à l'archéologie sociale* sous la direction de B. Loewen, C. Chapdelaine et A. Burke, Recherches amérindiennes au Québec, Collection Paléo-Québec 34 : 103-127.

CARTIER, J. (1977) *Voyage en Nouvelle-France* (édité par R. Lahaise et M. Couturier) — Hurtubise HMH.

CHAPDELAINE, C. (2019) « Chapitre Deux : Les Cadres Naturels et Culturels », dans *Droulers-Tsiionhiakwatha: Chef-lieu Iroquoien de Saint-Anicet à la Fin du XV^e Siècle* : 27-48 — Recherches amérindiennes au Québec.

CHAPDELAINE, C. (2012) « The Early Paleoindian Occupation at the Cliche-Rancourt Site, Southeastern Quebec» dans C. Chapdelaine (dir.), *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast* : 135-163 — Texas A&M University Press.

CHAPDELAINE, C. (2007) *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne* (vol. 32) — Recherches amérindiennes au Québec.

CHAPDELAINE, C. (1998) « L'Espace Économique des Iroquoiens de la Région de Québec » dans R. Tremblay (dir.), *L'Éveilleur et l'Ambassadeur : Essais Archéologiques et Ethnohistoriques en Hommage à Charles A. Martijn* : 81-89 — Recherches amérindiennes au Québec.

CHAPDELAINE, C. (1995a) « An Early Late Woodland Pottery Sequence East of Lac St-Pierre: Definition, Chronology and Cultural Evolution », dans *Northeast Anthropology* (49) : 77-95.

CHAPDELAINE, C. (1995b) « *Les Iroquoiens de l'est de la vallée du Saint-Laurent* » dans *Archéologies québécoises* — Recherches amérindiennes au Québec, 23 : 161-184.

CHAPDELAINE, C. (1991) *Rapport d'activités archéologiques au cap Tourmente (Saint-Joachim), sur la côte de Beaupré, et chez les Augustines de Québec, été 1991* — Université de Montréal.

CHAPDELAINE, C. (1990a) « Le concept de Sylvicole ou l'hégémonie de la poterie », dans *Recherches Amérindiennes au Québec*, 20 (1) : 2-4.

CHAPDELAINE, C.. (1990b) « Un site du Sylvicole moyen ancien sur la plage d'Oka (BiFm-1) », dans *Recherches amérindiennes au Québec*, 20 (1) :19-35.

CHEVRIER, D. (1984) *Projet Archipel, zone sud-est, inventaire archéologique* (no 1280) — Hydro-Québec.

CHRÉTIEN, Y. (1999) « La manipulation stratégique des biens exotiques dans les contextes cérémoniels du Sylvicole inférieur : L'exemple de la région de Québec », *dans Anthropologie et Sociétés*, 23 (1) : 75-97. https://doi.org/10.7202/015578ar.

CHRÉTIEN, Y. (1995) *Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood* [ph.d.] — Université de Montréal.

CLARK, T. H. (1952) *La région de Montréal* — Québec, ministère des Mines.

CLERMONT, N. (1990) « Le Sylvicole inférieur au Québec », dans *Recherches Amérindiennes au Québec*, 20 (1) : 5-17.

CLERMONT, N. (1996) « Le Sylvicole du Québec méridional », dans *Revista de Arqueologia Americana*, (6) : 67-81.

CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE (2003) « La place de l'Archaïque supérieur de l'Outaouais dans le Nord-Est de l'Amérique de Nord : taxonomie, adaptation, continuité et changement » dans N. Clermont, C. Chapdelaine et J. Cinq-Mars (dir.), *Île aux Allumettes : L'Archaïque supérieur dans l'Outaouais* — Recherches amérindiennes au Québec.

CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE (1998) *Île Morrison : lieu sacré et atelier de l'Archaïque dans l'Outaouais* (vol. 28) — Recherches amérindiennes au Québec.

CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE (1982) *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées* — Recherches amérindiennes au Québec.

CLERMONT, N., C. CHAPDELAINE et G. BARRÉ (1983) *Le site iroquoien de Lanoraie : témoignage d'une maison-longue* — Recherches amérindiennes au Québec.

CLERMONT, N., C. CHAPDELAINE et R. RIBES (1986) *Regard sur la préhistoire trifluvienne : le site Bourrassa* — Recherches amérindiennes au Québec, 16 (2-3) : 5-55.

CORBEIL, P. (2004) « Pointe-du-Buisson 1977-2000 : les vingt-deux saisons de l'École de fouilles », dans C. Chapdelaine et P. Corbeil (dir.), *Un Traducteur du Passé : Mélanges et Hommage à Norman Clermont* : 47-86 — Recherches amérindiennes au Québec.

COSSETTE, E. (1997) *Assemblages zooarchéologiques et stratégies de subsistance des groupes de chasseurs-pêcheurs du site Hector Trudel (Quebec) entre 500 et 1000 de notre ère* [ph.d.] — Université de Montréal.

DAIGNAULT, S. et P.-Y. CHARLEBOIS (2015) *L'Île Sainte-Hélène avant l'Expo 67* — Les Éditions GID.

D'AVIGNON, M. (2021) *Récits de voyages en Nouvelle-France, 1603-1632 de Samuel de Champlain* — Presses de l'Université Laval.

DUMAIS, P. et G. ROUSSEAU (2002) « De limon et de sable : Une occupation paléoindienne du début de l'Holocène à Squatec (ClEe-9), au Témiscouata », dans *Recherches Amérindiennes au Québec,* 32 (3) : 55-75.

ELLIS, C. J. et B. DELLER (1990) « Paleo-Indians » dans C. J. Ellis et N. Ferris (dir.), *The Archaeology of Southern Ontario to A.D. 1650* — Ontario Archaeological Society.

ETHNOSCOP (2020) *Projet de réaménagement de la rue Saint-Paul : Résultats des interventions archéologiques de 2018 et de 2019* — Ville de Montréal.

ETHNOSCOP (2017a) *Illumination de la Biosphère, Ile Sainte-Hélène. Surveillance archéologique, site BjFj-84* — Société des célébrations du 375e anniversaire de Montréal.

ETHNOSCOP (2017b) *Plan d'aménagement et de mise en valeur du parc Jean-Drapeau (PAMV), phase 1 - amphithéâtre et allée Calder* — Ville de Montréal.

ETHNOSCOP (2017c) *Intervention archéologique sous la rue Sherbrooke : Inventaire, fouille et supervision archéologique, BjFj-1* (no 6275) — Ville de Montréal.

ETHNOSCOP (2017d) *Projet Bonaventure. Interventions archéologiques, BiFj-56, BiFj-67, BiFj-75 (Rapport préliminaire)* — Ville de Montréal.

ETHNOSCOP (2014) *Purge pont Jacques-Cartier, Île Sainte-Hélène (BjFj-84). Surveillance archéologique, automne 2013* — Gaz Métro.

ETHNOSCOP (2013a) *Inventaire et supervision archéologiques dans le cadre des travaux de réfection du chemin du Tour de l'Isle, Île Sainte-Hélène (BjFj-84), Montréal, 2012-2013* — Ville de Montréal.

ETHNOSCOP (2013b) *Relevés et supervision archéologique dans le cadre de l'installation d'une conduite de gaz sur l'île Sainte-Hélène (BjFj-84 et BjFj-128), Montréal, Printemps 2008* — Gaz Métro.

ETHNOSCOP (2013c) *Projet de rénovation immobilière au 168-170, rue Saint-Paul Ouest, Le site de la Foire aux Fourrures, Inventaire archéologique 2008, MTL08-25-1 et BjFj-143* (no 5394) — Ville de Montréal et ministère de la Culture et Communication.

ETHNOSCOP (2012a) *Projet de rénovation du chalet de l'île Sainte-Hélène, Montréal, sites BjFj-84 et BjFj-128. Interventions archéologiques 2010 et 2011* — Ville de Montréal.

ETHNOSCOP (2012b) *Surveillance archéologique lors de l'enfouissement de conduites électriques près de la Biosphère, Île Sainte-Hélène (BjFj-84)* — Pompes et Forages Villemaire.

ETHNOSCOP (2011a) *Inventaire et supervision archéologiques dans le cadre de la construction d'une maison solaire, de la relocalisation d'arbres et de la mise en place d'une conduite électrique à l'ouest de la biosphère. Île Sainte-Hélène (BjFj-84)* — Ville de Montréal.

ETHNOSCOP (2011b) *Inventaire et supervision archéologiques près de la capitale de l'arsenal de l'Île Sainte-Hélène (BjFj-84), Parc Jean-Drapeau* — Ville de Montréal.

ETHNOSCOP (2011c) Supervision archéologique des travaux de réfection de l'égout à l'arsenal de l'Île Sainte-Hélène (BjFj-84), Parc Jean Drapeau — Ville de Montréal.

ETHNOSCOP (2011d) *Surveillance archéologique dans le cadre de l'installation de nouveaux panneaux indicateurs, secteur de la Biosphère, parc Jean-Drapeau, Île-Sainte-Hélène (BjFj-84)* — Pattison Sign Group ; Société du parc des Îles.

ETHNOSCOP (2005a) *Inventaire archéologique au site militaire de l'île Sainte-Hélène, BjFj-84 et occupations préhistoriques, BjFj-128 et BjFj-129, Montréal, 2004* — Parc Jean-Drapeau ; Ville de Montréal.

ETHNOSCOP (2005b) *Inventaire et fouilles archéologiques au site militaire de l'île Sainte-Hélène, BjFj-84, Montréal 2000-2003* — Parc Jean-Drapeau ; Ville de Montréal.

ETHNOSCOP (2004) *Interventions archéologiques 2000-2001 : BjFj-20, BjFj-45, BiFj-47, BiFj-48, BiFj-56, BjFj-107, MTLOO-06-5, MTLOI-01-1, MTL01-06-8, MTLOI-06-12, MTL01-06-14, MTLOI-06-15* (no 3431) — Commission des Services Électriques de Montréal.

ETHNOSCOP (2001a) *Île Sainte-Hélène, 1999, BjFj-84, MTL99-06-8, contrat 916, projet 4819. Volume 1 : Interventions archéologiques* — CSEVM ; Hydro-Québec ; Ville de Montréal.

ETHNOSCOP (2001b) *Île Sainte-Hélène, 1999, BjFj-84, MTL99-06-8, contrat 916, projet 4819. Volume 2 : Étude de potentiel archéologique* — CSEVM ; Hydro-Québec ; Ville de Montréal.

ETHNOSCOP (2001c) *Plan directeur de mise en valeur du site militaire de l'île Sainte-Hélène* — Parc Jean-Drapeau ; Ville de Montréal ; MCCQ.

ETHNOSCOP (2001d) *Site LeMoyne-LeBer (BjFj-49), Vieux-Montréal* — Le Saint-Sulpice.

ETHNOSCOP (1997) *Interventions archéologiques sur l'île Sainte-Hélène, BjFj-84, dans le cadre des travaux d'interception sur le réseau d'élimination des eaux usées en 1995* — CUM.

ETHNOSCOP (1994) *Île Sainte-Hélène. Surveillance archéologique* — Communauté urbaine de Montréal.

ETHNOSCOP (1993) *Le site 10B (BjFj-49) LeMoyne-Leber : Fouilles archéologiques 1991-1992* (no 2097) — Ville de Montréal.

GATES ST-PIERRE, C. (2016) « Iroquoians in the St. Lawrence River Valley before European Contact », dans *Ontario Archaeology*, 96 : 47-64.

GATES ST-PIERRE, C. (2012) *Le maïs chez les proto-Iroquoiens : Analyse et datation des croûtes carbonisées sur des vases amérindiens du Sylvicole moyen dans la vallée du Saint-Laurent* — ministère de la Culture et des Communications et Université Laval.

GATES ST-PIERRE, C. (2006) *Potières du Buisson : la céramique de tradition Melocheville sur le site Hector-Trudel* — Société du Musée Canadien des Civilations.

GATES ST-PIERRE, C., A. BURKE, G. GAUTHIER et G. KENNEDY (2012) « Nouvelles données sur l'utilisation préhistorique de la cornéenne par les Amérindiens du Québec méridional », dans *Canadian Journal of Archaeology*, 36 (2) : 289-310.

GATES ST-PIERRE, C. et J.-C. OUELLET (2020) *Interventions archéologiques sur le site Isings (BgFo-24) dans le cadre de l'École de fouilles du Département d'anthropologie de l'Université de Montréal, été 2019* (no 6706) — ministère de la Culture et des Communications du Québec et municipalité de Saint-Anicet.

GATES ST-PIERRE, C. et R. TREMBLAY (2016a) « Terre cuite amérindienne du Sylvicole moyen ancien » dans L. Métreau (dir.), *Identifier la céramique archéologique au Québec*. — CELAT.

GATES ST-PIERRE, C. et R. TREMBLAY (2016b) « Terre cuite amérindienne du Sylvicole moyen tardif » dans L. Métreau (dir.), *Identifier la céramique archéologique au Québec* — CELAT.

GATES ST-PIERRE, C. et R. TREMBLAY (2016c) « Terre cuite amérindienne du Sylvicole supérieur médian » dans L. Métreau (dir.), *Identifier la céramique archéologique au Québec* — CELAT.

GATES ST-PIERRE, C. (2010) *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. Québec: ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

GIROUARD, L. (1975) *Une station de pêche iroquoienne à Pointe-aux-Buissons (comté de Beauharnois, Québec)* [m.sc.] — Université de Montréal.

GLOBENSKY, Y. (1987) *Géologie des Basses-Terres du Saint-Laurent* — ministère des Ressources Naturelles. MM 85-02, 71 pages et 1 plan.

GOGO, G. (1961) *Thompson Island, Its Significance to Early Man in Eastern Ontario* — Musée National de l'Homme.

GRAILLON, É. (2014) *Inventaire archéologique dans l'arrondissement de Brompton, Ville de Sherbrooke, été 2013* — ministère de la Culture et des Communications du Québec, Direction de l'archéologie et des institutions muséales, Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke.

GRAILLON, É. et C. CHAPDELAINE (2017) *Intervention archéologique sur le site paléoindien Kruger 2 (BiEx-23) de Brompton, été 2016* — ministère de la Culture et des Communications.

GRAILLON, É., C. CHAPDELAINE et É. CHALIFOUX (2012) « Le site Gaudreau de Weedon. Un premier site Plano dans le bassin de la rivière Saint-François en Estrie », dans *Recherches amérindiennes au Québec*, 42 (1) : 67-84.

GRHQ (1998) *Accueil Bonneau, 427, rue de la Commune, inventaire, fouille et surveillance archéologique, site BjFj-100, Vieux-Montréal* (no 2737) — Les Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal.

JOYAL, C. (2000) *Activités archéologiques 1999 aux sites préhistoriques BjFi-7 et BjFi-14, île Grosbois, parc de récréation des Îles-de-Boucherville* (no 2770) — SÉPAQ.

JOYAL, C. (1999) *Rapport d'inventaire archéologique sur les îles Sainte-Marguerite, Saint-Jean, à Pinard, de la Commune et Grosbois dans le parc de récréation des Îles-de-Boucherville, été 1998* (no 2723) — Parc des Îles-de-Boucherville.

LAJOIE P. et R. BARIL (1956) *Les sols de l'île de Montréal, de l'île Jésus et de l'île Bizard, dans la Province de Québec* — ministère de l'Agriculture du Canada et Division des sols, ministère de l'Agriculture de Québec.

LALIBERTÉ, M. (2011a) *Fouille archéologique du site BjFq-2 (2009). Autoroute 50 – Tronçon entre le kilomètre 18+240 et le kilomètre 19+000, à Grenville-sur-la-Rouge (Secteur de Calumet)*, projet MTQ 154-89-0621 (no 4836). — ministère de la Culture et des Communications.

LALIBERTÉ, M. (2011b) *Inventaire archéologique (2009) — Autoroute 50 — Tronçon entre la montée Boucher et un kilomètre à l'ouest du chemin Faillon (km 9+241 à 15+660), Grenville-sur-la-Rouge*, projet MTQ 154-89-0621 (no 4760) — ministère de la Culture et des Communications.

LAROCQUE, ROBERT (1990) « Les sépultures amérindiennes du Mont-Royal », dans *Recherches amérindiennes au Québec* 20 (3 4) : 31 41.

LOTHROP, J. C., D. L. LOWERY, A. E. SPIESS et C. J. ELLIS (2016) «Early Human Settlement of Northeastern North America», dans *PaleoAmerica*, 2 (3) : 192-251. https://doi.org/10.1080/20555563.2016.1212178

LOZIER, J.-F. (2012) *In Each Other's Arms: France and the St. Lawrence Mission Villages in War and Peace, 1630-1730* [ph.d.] — University of Toronto.

MAROIS, R. (1987) « Souvenirs d'Antan : Les sépultures archaïques de Coteau-du-Lac, Québec », *Recherches Amérindiennes au Québec*, 17 (1-2) : 7-36.

MORIN, E. (1998) *Le sylvicole supérieur ancien dans la Vallée du Saint-Laurent : Étude d'une évolution culturelle* [m.sc.]. — Université de Montréal.

NORMANDIN, P.-A. (2018) « Un village autochtone sous le centre-ville », *La Presse+*. https://plus.lapresse.ca/screens/f0647804-f67f-4a37-bb75-a7873bb46375|_0.html

OUELLET, J.-C. (2017) « Les occupations de la période Archaïque à l'embouchure de la rivière Gatineau. Le site BiFw-172 », *Paleo-Quebec*, (36) : 115-149.

PIÉRARD, J., M. CÔTÉ et L. PINEL (1987) « Le chien de l'occupation archaïque du site Cadieux (BhFn-7) », dans *Recherches Amérindiennes au Québec*, 17 (1-2) : 47-62.

PINEL, L. et M. CÔTÉ (1988) *Analyse des ossements du site Cadieux, BhFn-7, municipalité de Coteau-du-Lac* — Municipalité de Coteau-du-Lac.

PINTAL, J.-Y. (2012) « Late Pleistocene to Early Holocene Adaptation: The Case of Strait of Québec » dans C. Chapdelaine (dir.), *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast* : 218-236 — Texas A&M University Press.

PINTAL, J.-Y., J. PROVENCHER et G. PIÉDALUE (2015) *Air : territoire et peuplement* — Éditions de l'Homme.

PLOURDE, M. (2016) «The Household among Iroquoian Seal Hunters of the Province of Canada during the Late Woodland Period (1000-1535 CE)» dans Chapdelaine C., Burke A., Gernigon K. (dir.), *Household Archaeology – A Transatlantic Comparative Approach,* Proceedings of the International Symposium, October 24-25 2014, Université de Montréal, P@*lethnology*, 8 : 62-77.

PLOURDE, M. (2006) *Études des sites archéologiques caractéristiques de l'occupation Amérindienne du Territoire* — ministère de la Culture et des Communications.

PRICE, F. H. et A. E. SPIESS (2013) « Three prehistoric lithic tools recovered by fishermen off the Maine coast », dans *The Maine Archaeological Society Bulletin*, 53 (2) : 9-29.

PREST V. et V. K. KEYSER (1982) *Carte des dépôts meubles de l'île de Montréal* — Commission Géologique du Canada.

PROVENÇAL, J. (2011) *Le Sylvicole inférieur au Méganticois : le cas du site Nepress (BiEr-21)* [maitrise] — Université de Montréal.

RÉAL PAUL ARCHITECTE INC. (2021) *Étude patrimoniale, L'île Sainte-Hélène d'origine (Secteur du Mont Boullé)* — Société du parc Jean-Drapeau.

RENAULT, L. (2012) *Un aspect méconnu de l'île de Montréal : Les occupations amérindiennes du Sylvicole supérieur à la fin du XVII^e siècle* [m.sc.] — Université de Montréal.

SACL (2013) « *Interventions archéologiques réalisées dans le cadre des travaux pour l'implantation de réseaux d'utilité publique divers, d'un bâtiment de services, et de l'aménagement paysagé du site, Centre d'interprétation de la Maison Nivard-de-Saint-Dizier, site archéologique BiFj-85* ». Montréal: Ville de Montréal.

SACL (2010) *Fouilles archéologiques, maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier. Phase II de l'inventaire archéologique du parc Georges O'Reilly, Automne 2006, été 2008, site BiFj-85* (no 4539) — Ville de Montréal.

SANM (1991) *Inventaire archéologique des rues et des réseaux souterrains de Montréal 1991, fouille archéologique préhistorique sur la rue place Royale Ouest (BjFj-50)* (no 2132) — Société d'archéologie et de numismatique de Montréal et Ville de Montréal.

SOCIÉTÉ DU PARC JEAN-DRAPEAU (2020) *Plan directeur de conservation, d'aménagement et de développement du parc Jean-Drapeau 2020-2030.*

STOKES, C. R. (2017) « Deglaciation of the Laurentide Ice Sheet from the Last Glacial Maximum », dans *Cuadernos de Investigación Geográfica*, 43 (2) : 377-428. https://doi.org/10.18172/cig.3237

TARI, K. (1994) *Les fortifications de l'île Sainte-Hélène* — Musée David M. Stewart.

TASSÉ, G. (2000) *L'archéologie au Québec : mots, techniques, objets* — Les Éditions Fides.

TOUCHETTE, A. (2018) « Les rapides de Lachine, autrefois le royaume des passeurs iroquois », *Radio-Canada.ca*, https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1118291/montreal-histoire-autochtones-rapides-lachine.

TREMBLAY, R. (2006) *The St. Lawrence Iroquoians: Corn People* — Les Éditions de l'Homme.

TREMBLAY, R. et POTHIER, L. (2004) « Un havre préhistorique » dans G. Lauzon et M. Forget (dir.), *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine* : 7-25 — Publications du Québec.

TRIGGER, B. G. (1976) *The Children of Aataentsic: A History of the Huron People to 1660 (1976e éd.)* — McGill-Queens University Press.

WRIGHT, J. V. (1995) *A History of the Native people of Canada* (vol. 1) — Musée canadien des civilisations.

WRIGHT, J. V. (1982) « La circulation de biens archéologiques dans le bassin du Saint-Laurent au cours de la préhistoire », *Recherches amérindiennes au Québec*, 12 (3) : 193-205.

PLANS ANCIENS CONSULTÉS

1761 Murray, J. *Plan of Canada or the Province of Quebec from the uppermost settlements to the Island of Coudre as surveyed by order of his excellency governor Murray in the year 1760, 61 & 62, by the following gentlemen vizt. Captn. Holland, Captn. Spry, Lieut. Montresor, Lieut. Peach, Lieut. Fuzer, Lieut. Haldimand, Ensn. Pittman*. Bibliothèque et Archives Canada.

1820 Anonyme. *Plan of Isle St Helens*. McGill Rare Books and Special Collections.

1829 Piper, R. *Plan of the Island of St Helen, showing the several buldings, gardens, orchards, meadows, fences, roads etc*. Archives de la Ville de Montréal. https://archivesdemontreal.ica-atom.org/1829-1-plan-of-island-of-st-helen-showing-several-buldings-gardensorchards-meadows-fences-roads-etc-19-original-cree-le-7-septembre-1829

1869 Ford, C. P. *St Helen's Island. Plan of St Helens Island the property of the war department required by deed of exchange* (including Isle Ronde & Iaslwe aux Fraises) from the Hon. C.W. Grant & his wife 11th of april 1868. Archives de la Ville de Montréal.

1927 Breese, R. W. *Topographical Plan of St Helen's Island*. Archives de la Ville de Montréal.

1937 Todd, F. G. *1937-2 : St. Helen's island park Montreal, P. Q. : Revised general plan*. Archives de la Ville de Montréal.

1947 Milette, J. *Plan topographique de l'île Sainte-Hélène*. Denise Caron.

1
Annexe

Culture matérielle

Inventaire des artéfacts et écofacts

Site : Île Sainte-Hélène : site militaire
Code : BjFj-84
Archéologue : David Grégoire
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc
Date : juin 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
72A99	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments jointifs de panse. Décor à l'engobe à motif de trainée brune au manganèse sur fond blanc d'aspect jaune. Datation matériau : 1750 c - 1899 c.. (# inv. : 10).	1	
72A99	1.1.2	Terre Cuite Fine	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment. TCF de type creamware, pearlware ou tcf blanche.. (# inv. : 8).	1	
72A99	1.1.2.55	TCF glaçure bleutée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord de marli. Décor shell edge bleu de type néoclassique. Datation production estimée : 1800 c - 1835 c. (# inv. : 6).	1	
72A99	1.1.2.55	TCF glaçure bleutée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de bouge. Décor bleu moyen imprimé à motif paysagé indéterminé. Datation production estimée : 1810 c - 1835 c. (# inv. : 7).	1	
72A99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe. Glaçure avec pâte. Datation matériau : 1830 c - 1945 c.. (# inv. : 9).	1	
72A99	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille	6	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps. Possiblement une bouteille à boisson gazeuse. Datation production estimée : 1904 po - . (# inv. : 12).	1	
72A99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	27	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ : 24 sur 27.. (# inv. : 11).	1	
72A99	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous indéterminés.. (# inv. : 16).	1	
72A99	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous tréfilés de 8 cm. 3". NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 2. Datation production estimée : 1890 c - aujourd'hui. (# inv. : 15).	1	
72A99	5.3.1	Plastique	peigne	1	1	4.5.2	Hygiène	frag	Fragment de peigne en plastique transparent effet marbré. Brun. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1.. (# inv. : 13).	E	
72A99	5.3.1	Plastique	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment mince dans le style gobelet en plastique jetable. Blanc, NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1.. (# inv. : 14).	E	
72B99	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de rebord. Datation matériau : 1762 po. - 1840 c.. (# inv. : 17).	1	
72B99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Petit fragment de fourneau de pipe. Décor moulé en relief à motif floral.. (# inv. : 31).	1	
72B99	1.1.2.51	Pearlware	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord. Décor peint bleu à motif indéterminé. Datation production estimée : 1800 c - 1835 c. (# inv. : 19).	1	
72B99	1.1.2.55	TCF glaçure bleutée	assiette	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments de rebord de marli. Décor shell edge bleu à motif néoclassique. Datation production estimée : 1800 c - 1835 c. (# inv. : 18).	1	
72B99	1.1.2.55	TCF glaçure bleutée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu à motif de feuille d'acanthe et linéaire sur la bordure intérieur. Datation matériau : 1805 c - 1835 c.. (# inv. : 21).	1	
72B99	1.1.2.55	TCF glaçure bleutée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse. Décor à l'engobe à motif Cat Eye Datation production estimée : 1811 po - 1850 c. (# inv. : 24).	1	

Inventaire des artéfacts et écofacts

Site : Île Sainte-Hélène : site militaire
Code : BjFj-84
Archéologue : David Grégoire
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc
Date : juin 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
72B99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de marli. Décor imprimé bleu pâle à motif floral. Bcq de blanc. Datation production estimée : 1820 c - 1860 c. (# inv. : 22).	1	
72B99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de fond. Décor imprimé bleu moyen à motif paysagé indéterminé. Présence d'un personnage et d'un motif floral. Marque dans un cartouche à rebord floral indéterminé sur le fond. Datation production estimée : 1820 c - 1850 an. (# inv. : 20).	1	
72B99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Fragment d'anse. Décor bleu à l'éponge simple. Datation production estimée : 1820 c - 1860 c. (# inv. : 23).	1	
72B99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	3	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de panse et de fond. Datation matériau : 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv. : 25).	1	
72B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment courbe. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 26).	1	
72B99	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille à boisson gazeuse	5	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragments de bouteille à boisson gazeuse de marque Coca-Cola. Inscription en relief : « Sur le corps : " […] COLA / […]ISTERED / […] LTD "; Sur le cul : " […] COLA COMPANY […] / 2 / 15 195[1 ou 4] […]" ». NB. ÉLAGUÉ : 5 sur 5. Datation production estimée : 1951 po - 1959 an. (# inv. : 29).	E	
72B99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 2.. (# inv. : 27).	1	
72B99	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps. Vert clair de type "7-UP". NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. Datation production estimée : 1904 po - aujourd'hui. (# inv. : 28).	E	
72B99	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps.. (# inv. : 30).	1	
72B99	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	Comp	Objet en "L" plat.. (# inv. : 34).	1	
72B99	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clou découpé.. (# inv. : 32).	1	
72B99	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous tréfilés. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 2. Datation production estimée : 1890 c - aujourd'hui. (# inv. : 33).	1	
72B99	5.1.1	Os	ossement	3	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments jointifs d'un os long. Trace de boucherie. Gros à moyen mammifère.. (# inv. : 35).	1	
73A1	1.1.2.31	Creamware	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petits fragments courbe. Éclat. Datation matériau : 1762 po. - 1840 c. (# inv. : 1).	1	
73A1	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment. Altération faible. Légère teinte fumée. Datation matériau : 1762 po. - 1840 c.. (# inv. : 2).	1	
73A1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ : 4 sur 5.. (# inv. : 3).	1	
73A1	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clou forgé. Long, environ 12 cm. (# inv. : 4).	1	
73A1	5.1.1	Os	ossement	20	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de mammifère. Moyen à gros.. (# inv. : 5).	1	

Inventaire des artéfacts et écofacts

Site : Île Sainte-Hélène : site militaire
Code : BjFj-84
Archéologue : David Grégoire
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc
Date : juin 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
73A99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord de marli. Décor shell edge bleu de type rebord peint et sans lignes moulées. Datation production estimée : 1860 c - 1895 c. (# inv. : 36).	1	
73A99	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment courbe. Inscription en relief : « [...] ». Datation matériau : 1674 po. -. (# inv. : 37).	1	
73B2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord. Décor moulé en relief à motif de blé. Datation production estimée : 1859 po - 1980 c, spécialement avant 1930 c. (# inv. : 38).	1	
73B2	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille à boisson gazeuse	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragment de bouteille de boisson gazeuse de marque Pepsi-Cola. Inscription en relief : « PEPSI-COLA ». Surface texturée. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. Datation production estimée : 1940 c - 1960 c. (# inv. : 42).	E	
73B2	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille	3	0	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps. NB. ÉLAGUÉ : 3 sur 3. Datation matériau : 1674 po. -. (# inv. : 43).	E	
73B2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Très petit fragment de corps.. (# inv. : 41).	1	
73B2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv. : 40).	1	
73B2	5.3.1	Plastique	indéterminé	3	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de plastique mince. Rose et blanc. Plastique dans le style verre jetable. NB. ÉLAGUÉ : 3 sur 3.. (# inv. : 39).	E	
73C1	1.1.2	Terre Cuite Fine	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment. Altération faible. TCF dans le style creamware, pearlware et tcf blanche.. (# inv. : 46).	1	
73C1	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de bouge avec fond à pied fraisé. Datation matériau : 1762 po. - 1840 c.. (# inv. : 44).	1	
73C1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de fourneau de pipe. Décor moulé en relief à motif de cannelure.. (# inv. : 57).	1	
73C1	1.1.2.55	TCF glaçure bleutée	pichet	1	0	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	frag	Très petit fragment de pichet. Décor imprimé. RR entre : 73C3 (# inv. 166); 73C1 (# inv. 167); 73D3 (# inv. 168)*. Datation production estimée : 1810 c - 1835 c. (# inv. : 167).	1	
73C1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe. Décor bleu pâle imprimé à l'intérieur à motif floral. Datation production estimée : 1820 c - 1860 c. (# inv. : 45).	1	
73C1	1.1.2.92	TCF jaune glaçure brune	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments jointifs. Très mince. Glaçure Rockingham. Datation matériau : 1830 c - 1940 c, spécialement entre 1850 c - 1895 c.. (# inv. : 47).	1	
73C1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de coupe à décor moulé à pans. Datation production estimée : 1840 c - 1870 c. (# inv. : 53).	1	
73C1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	gobelet ou verre à tige	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. Datation matériau : 1674 po. -. (# inv. : 51).	1	

Inventaire des artéfacts et écofacts

Site : Île Sainte-Hélène : site militaire
Code : BjFj-84
Archéologue : David Grégoire
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc
Date : juin 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
73C1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille à boisson gazeuse	3	0	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragments de corps d'une bouteille de boisson gazeuse de marque Coca-Cola. NB. ÉLAGUÉ : 3 sur 3. Datation production estimée : 1920 c - 1990 c. (# inv. : 49).	E	
73C1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille à boisson gazeuse	1	0	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragment d'une bouteille de boisson gazeuse de marque Pepsi. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. Datation production estimée : 1940 c - 1960 c. (# inv. : 50).	E	
73C1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	contenant	5	0	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments courbes. Datation matériau : 1674 po. -. (# inv. : 52).	1	
73C1	2.2	Verre Teinté	vitre	12	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ : 10 sur 12.. (# inv. : 48).	1	
73C1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à eau gazeuse	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragment de cul concave. Datation production estimée : 1850 c - 1925 c. (# inv. : 55).	1	
73C1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps. Datation production estimée : 1800 po - 1925 c. (# inv. : 56).	1	
73C1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	2	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Très petits fragments de corps.. (# inv. : 54).	1	
73C1	3.1.1.1	Fer ind	clou ?	6	0	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Probablement tiges de clou indéterminé. Très rouillé.. (# inv. : 61).	1	
73C1	3.1.1.1	Fer ind	crampon	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Comp	Long crampon en "U".. (# inv. : 62).	1	
73C1	3.1.1.11	Fer forgé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petits clous forgés.. (# inv. : 58).	1	
73C1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Petit clou découpé. (# inv. : 59).	1	
73C1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Long clou tréfilé. 6". Datation production estimée : 1890 c - aujourd'hui. (# inv. : 60).	1	
73C1	5.1.1	Os	ossement	31	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de mammifère, fragments d'os long. Moyen à gros mammifère,. (# inv. : 63).	1	
73C2	1.1.1.53	TCG n-e Angleterre 1	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Petit fragment de panse d'un petit contenant globulaire. Décor à l'engobe blanc d'aspect jaune à motif de point. RR entre : 73C3 (# inv. 158); 73C2 (# inv. 159)*. Datation matériau : 1750 c - 1899 c.. (# inv. : 159).	1	
73C2	1.1.2	Terre Cuite Fine	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de fond. Fragment de glaçure avec pâte. Décor imprimé bleu à motif probable d'inspiration chinoise. Altération faible causée par le feu ou la chaleur - teinte fumée dans la glaçure.. (# inv. : 67).	1	
73C2	1.1.2.31	Creamware	bol ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de base sur pied annulaire droit en "v". Datation matériau : 1762 po. - 1840 c.. (# inv. : 64).	1	
73C2	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment plat et fragment courbe. Datation matériau : 1762 po. - 1840 c.. (# inv. : 65).	1	
73C2	1.1.2.31	Creamware	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de base sur pied indéterminé. Altération faible. Datation matériau : 1762 po. - 1840 c.. (# inv. : 66).	1	

Inventaire des artéfacts et écofacts

Site : Île Sainte-Hélène : site militaire
Code : BjFj-84
Archéologue : David Grégoire
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc
Date : juin 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
73C2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau de pipe avec début de talon. Altération faible causée par le feu ou la chaleur.. (# inv. : 73).	1	
73C2	1.1.2.51	Pearlware	bol	10	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	inc	Fragments jointifs et non jointifs d'un bol hémisphérique. Fragments de rebord et de panse. Décor peint monochrome bleu de cobalt à motif floral peint finement. Fin. RR entre : 73C2 (#inv. 163); 73C3 (# inv. 162)*. Datation production estimée : 1780 c - 1830 c. (# inv. : 163).	1	
73C2	1.2.2.62	GF sec avec glaç	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	frag	Grès fin jaune avec glaçure à l'intérieur et non glaçuré sur l'extérieur. De type Cane ware. RR entre : 73C3 (# inv. 160); 73C2 (# inv. 161)*. Datation production estimée : 1770 c - indéterminé. (# inv. : 161).	1	
73C2	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment.. (# inv. : 68).	1	
73C2	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	gobelet	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	inc	Base d'un gobelet. Fragments jointifs. Circulaire. Base à point d'appui plat. Datation matériau : 1674 po. -. (# inv. : 172).	1	
73C2	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps. Datation matériau : 1674 po. -. (# inv. : 70).	1	
73C2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	20	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ : 15 sur 20.. (# inv. : 69).	1	
73C2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	2	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps.. (# inv. : 72).	1	
73C2	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps. Certains sont jointifs.. (# inv. : 71).	1	
73C2	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	3	3	7.1	Indéterminé	inc	Objets en métal sans forme apparente. Rouillé.. (# inv. : 76).	1	
73C2	3.1.1.1	Fer ind	clou	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés. Très rouillé.. (# inv. : 75).	1	
73C2	3.1.1.11	Fer forgé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous forgés.. (# inv. : 74).	1	
73C2	5.1.1	Os	ossement	58	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de moyen à gros mammifère.. (# inv. : 77).	1	
73C3	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	4	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragments de fonds et de rebord. Les fragments de fonds sont jointifs. Aucune glaçure apparente.. (# inv. : 133).	2	
73C3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	9	3	4.1.1	Alimentation, préparation	frag	Fragments de rebord, de fond et de panse. Certains sont jointifs. Glaçure d'aspect brun jaunâtre. Datation matériau : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.. (# inv. : 132).	2	
73C3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	4	2	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Fragments de panse et de fond. Glaçure incolore d'aspect orange rougeâtre ou brun rouge foncé. Datation matériau : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.. (# inv. : 131).	2	

Inventaire des artéfacts et écofacts

Site : Île Sainte-Hélène : site militaire
Code : BjFj-84
Archéologue : David Grégoire
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc
Date : juin 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
73C3	1.1.1.53	TCG n-e Angleterre 1	contenant	2	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Fragments de panse d'un petit contenant globulaire. Décor à l'engobe blanc d'aspect jaune à motif de point. RR entre : 73C3 (# inv. 158); 73C2 (# inv. 159)*. Datation matériau : 1750 c - 1899 c.. (# inv. : 158).	2	
73C3	1.1.1.53	TCG n-e Angleterre 1	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de base et de rebord. Décor à l'engobe - lèvre rehaussée d'engobe blanc d'aspect jaune. Datation matériau : 1750 c - 1899 c.. (# inv. : 157).	2	
73C3	1.1.2.31	Creamware	assiette	14	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments de marli de type "paris", de bouge et de fond. Certains fragments sont peut-être associés aux assiettes décrites dans ce lot. Datation matériau : 1762 po. - 1840 c.. (# inv. : 137).	2	
73C3	1.1.2.31	Creamware	assiette	18	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	inc	Fragments jointifs d'un fond d'assiette à pied fraisé. Inscription en creux sur le fond : « […] / (symbole - encre) ». Datation matériau : 1762 po. - 1840 c.. (# inv. : 139).	2	
73C3	1.1.2.31	Creamware	assiette	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments de fond avec inscription en creux indéterminé : « […] ». Datation matériau : 1762 po. - 1840 c.. (# inv. : 140).	2	
73C3	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de fond sur pied annulaire. Datation matériau : 1762 po. - 1840 c.. (# inv. : 141).	2	
73C3	1.1.2.31	Creamware	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments jointifs d'un rebord de bol. Décor mixte à motif géométrique réalisé à la molette rehaussé de vert et décor à l'oxyde dans le style Cream coloured. Bol de style "London Shape". Similaire < 73C3 (# inv. 154); 73C3 (# inv. 165) >, même forme et décor. Datation production estimée : 1810 c - 1820 c. (# inv. : 154).	2	
73C3	1.1.2.31	Creamware	bol	7	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	inc	Fragments jointifs d'un rebord de bol. Décor mixte à motif géométrique réalisé à la molette rehaussé de vert et décor à l'oxyde dans le sytle Cream coloured. Bol de style "London Shape". Similaire < 73C3 (# inv. 154); 73C3 (# inv. 165) >, même forme et décor. Datation production estimée : 1810 c - 1820 c. (# inv. : 165).	2	
73C3	1.1.2.31	Creamware	tasse	7	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments jointifs d'une tasse. Anse à braquette et rebord. Datation matériau : 1762 po. - 1840 c.. (# inv. : 136).	2	
73C3	1.1.2.31	Creamware	bol	12	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Fragments jointifs et non jointifs d'un grand bol. Lèvre arrondie. Défaut de fabrication. Altération faible. Grand bol pour la préparation ou le service. Datation matériau : 1762 po. - 1840 c.. (# inv. : 134).	2	

Inventaire des artéfacts et écofacts

Site : Île Sainte-Hélène : site militaire
Code : BjFj-84
Archéologue : David Grégoire
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc
Date : juin 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
73C3	1.1.2.31	Creamware	contenant	48	0	4.99	Consommation ind.	frag	Très petits fragments de panse, de bouge, de fond, de rebord et de marli. Certains fragments sont possiblement associés à d'autres artefacts de ce lot. Datation matériau : 1762 po. - 1840 c.. (# inv. : 135).	2	
73C3	1.1.2.31	Creamware	contenant	10	7	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de panse, de fond et de rebord. Objets circulaires. Datation matériau : 1762 po. - 1840 c.. (# inv. : 138).	2	
73C3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	4	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragments jointifs et non jointifs d'une pipe à décor moulé de type "Hussard ". Aucune trace d'utilisation à l'intérieur du fourneau. Datation production estimée : 1840 c - 1899 an. (# inv. : 126).	2	
73C3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	10	3	4.2.2	Tabac	frag	Fragments de tuyau et de fourneau de pipe. Aucune trace d'utilisation à l'intérieur du fourneau.. (# inv. : 127).	2	
73C3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	5	3	4.2.2	Tabac	frag	Fragments de tuyau de pipe. Altération moyenne causée par le feu ou la chaleur.. (# inv. : 128).	2	
73C3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	4	2	4.2.2	Tabac	frag	Fragments de tuyau de pipe et un fragment de tuyau de pipe avec amorce de fourneau et présence d'éperon.. (# inv. : 129).	2	
73C3	1.1.2.51	Pearlware	bol	14	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments jointifs et non jointifs d'un bol hémisphérique. Fragments de rebord et de panse. Décor peint monochrome bleu de cobalt à motif floral peint finement. Fin. RR entre : 73C2 (#inv. 163); 73C3 (# inv. 162)*. Datation production estimée : 1780 c - 1830 c. (# inv. : 162).	2	
73C3	1.1.2.51	Pearlware	soucoupe	17	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	inc	Fragments jointifs d'une soucoupe de forme tronconique sur pied annulaire. Trace d'utilisation sur le centre. Décor peint monochrome bleu de cobalt à motif floral. Altération faible causée par le feu ou la chaleur. Datation production estimée : 1780 c - 1830 c. (# inv. : 164).	2	
73C3	1.1.2.51	Pearlware	contenant	8	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Fragments jointifs et non jointifs d'un contenant circulaire avec ce qui semble être une panse pansue. Rebord évasé. Décor peint polychrome – utilisation minimale du bleu de cobalt à motif floral dans les teintes chaudes (brun et orange brulé). Fin. Datation production estimée : 1795 c - 1815 c. (# inv. : 149).	2	
73C3	1.1.2.51	Pearlware	contenant	7	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments jointifs d'une base de contenant cylindrique sur pied annulaire à fond en retrait plat. Datation matériau : 1775 c. - 1830 c.. (# inv. : 144).	2	
73C3	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment sans décor apparent. Datation matériau : 1775 c. - 1830 c.. (# inv. : 152).	2	

Inventaire des artéfacts et écofacts

Site : Île Sainte-Hélène : site militaire
Code : BjFj-84
Archéologue : David Grégoire
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc
Date : juin 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
73C3	1.1.2.55	TCF glaçure bleutée	assiette	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments jointifs et non jointifs d'une assiette (bouge, marli et fond). Marli concave, bouge peu profond et fond sur petit pied annulaire arrondi. Décor imprimé bleu foncé dans le style Negative Printing. Décor répété continu à motif floral sur le marli. Motif indéterminé sur le centre. Datation production estimée : 1820 c - 1840 c. (# inv. : 143).	2	
73C3	1.1.2.55	TCF glaçure bleutée	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments jointifs d'un rebord de marli. Décor shell edge bleu de type néoclassique. Datation production estimée : 1800 c - 1835 c. (# inv. : 150).	2	
73C3	1.1.2.55	TCF glaçure bleutée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments jointifs d'un fond d'assiette à pied fraisé. Sans décor apparent. Datation matériau : 1805 c - 1835 c.. (# inv. : 151).	2	
73C3	1.1.2.55	TCF glaçure bleutée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de marli. Décor Edge à motif embossé floral et végétal non rehaussé. Datation production estimée : 1820 c - 1840 c. (# inv. : 153).	2	
73C3	1.1.2.55	TCF glaçure bleutée	assiette d'enfant ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Marli d'assiette. Décor mixte sur le marli. Décor moulé en relief à motif animalier et floral rehaussé (peint) de couleur jaune et vert. Rebord dog, fox, monkey border ? Datation matériau : 1805 c - 1835 c.. (# inv. : 169).	2	
73C3	1.1.2.55	TCF glaçure bleutée	pichet	13	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	inc	Fragments jointifs d'un petit pichet de forme "Dutch shape". Col droit et haut. Panse globulaire. Anse anguleuse. Décor imprimé bleu à motif floral d'inspiration asiatique (japonaise ou chinoise) rehaussé de couleur sur la glaçure. Motif floral et de volute sur la bordure intérieure. RR entre : 73C3 (# inv. 166); 73C1 (# inv. 167); 73D3 (# inv. 168)*. Datation production estimée : 1810 c - 1835 c. (# inv. : 166).	2	
73C3	1.1.2.55	TCF glaçure bleutée	bol ?	4	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	frag	Fragments jointifs et non jointifs de ce qui semble être un bol. Décor imprimé bleu moyen à décor pastoral sur l'extérieur et à décor continu à motif floral. Scène principale avec paysage et vache/bœuf. Datation production estimée : 1815 c - 1835 c. (# inv. : 142).	2	
73C3	1.1.2.55	TCF glaçure bleutée	contenant	4	3	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de panse et de ce qui semble être un marli ou une panse à carène. Datation matériau : 1805 c - 1835 c.. (# inv. : 145).	2	
73C3	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments jointifs d'une assiette. Marli indéterminé, bouge peu profond et fond sur pied annulaire arrondi. Décor imprimé bleu pâle à motif floral sur le bouge et le fond. Manque bcq de glaçure. Datation production estimée : 1820 c - 1840 c. (# inv. : 146).	2	

Inventaire des artéfacts et écofacts

Site : Île Sainte-Hélène : site militaire
Code : BjFj-84
Archéologue : David Grégoire
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc
Date : juin 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
73C3	1.1.2.61	TCF blanche	tasse ?	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments de rebord et de bouge. Décor imprimé bleu pâle à motif floral sur la bordure intérieure et panse. Datation production estimée : 1820 c - 1840 c. (# inv. : 147).	2	
73C3	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment. Sans décor apparent. Datation matériau : 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv. : 148).	2	
73C3	1.1.2.92	TCF jaune glaçure brune	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment. Intrusion ? Période un peu plus récente que le reste de l'assemblage du lot. Datation matériau : 1830 c - 1940 c, spécialement entre 1850 c - 1895 c.. (# inv. : 156).	2	
73C3	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps cylindrique. Datation matériau : 1800 c - 1875 c.. (# inv. : 130).	2	
73C3	1.2.2.62	GF sec avec glaç	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	frag	Grès fin jaune avec glaçure à l'intérieur et non glaçuré sur l'extérieur. De type Cane ware. La forme semble s'apparenter à un objet lié au service du thé. Peut-être un crémier. Très fin. RR entre : 73C3 (# inv. 160); 73C2 (# inv. 161)*. Datation production estimée : 1770 c - indéterminé. (# inv. : 160).	2	
73C3	1.3.2.11	PF dure orientale	bol	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments de base et de rebord d'un bol. Très épais et grossier. Manque de la glaçure à l'intérieur. Décor peint bleu à motif floral dans des panneaux.. (# inv. : 170).	2	
73C3	1.3.4.11	PF Bone China standard	assiette ou soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments jointifs de fond. Décor imprimé bleu pâle à motif d'inspiration chinoise dans le style Broseley. Datation production estimée : 1815 c - 1840 c. (# inv. : 155).	2	
73C3	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de base d'un gobelet cylindrique uni. Coupe indéterminée. Talon arrondi. Cul concave peu profond. Pontil poli. Datation matériau : 1674 po. -. (# inv. : 121).	2	
73C3	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe. Datation matériau : 1674 po. -. (# inv. : 125).	2	
73C3	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Objet indéterminé. Rebord ondulé. Décor indéterminé en relief à motif végétal. Altération moyenne causée par le feu ou la chaleur. Datation matériau : 1674 po. -. (# inv. : 124).	2	
73C3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	Flacon à moutarde ?	2	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragments de corps. Inscription en relief : « LO[…] ». Datation production estimée : 1800 c - indéterminé. (# inv. : 122).	2	
73C3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	244	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ : 234 sur 244.. (# inv. : 120).	2	
73C3	2.3.1.2	V col transp vert foncé britannique	bouteille à boisson alcoolisée	6	3	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps. Corps cylindrique. Datation production estimée : 1760 c - 1850 c. (# inv. : 123).	2	

Inventaire des artéfacts et écofacts

Site : Île Sainte-Hélène : site militaire
Code : BjFj-84
Archéologue : David Grégoire
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc
Date : juin 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
73C3	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	boucle	2	1	4.4.5	Accessoires	Comp	Fragments jointifs d'une gosse boucle en métal. Cadre simple en forme de trapèze. Ardillon en fer enroulé sur le cadre. Type de boucle souvent rencontré pour les harnais ou autres boucles utilitaires.. (# inv. : 117).	2	
73C3	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	Comp	Bande de métal plate rectangulaire à deux coins biseauté. Présence de trous de fixations.. (# inv. : 112).	2	
73C3	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	17	0	7.1	Indéterminé	frag	Plaquettes de métal sans forme apparente. NB. ÉLAGUÉ : 17 sur 17.. (# inv. : 104).	E	
73C3	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Comp	Longue tige de métal.. (# inv. : 108).	2	
73C3	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	2	2	7.1	Indéterminé	inc	Bande de métal large.. (# inv. : 110).	2	
73C3	3.1.1.1	Fer ind	clou	53	53	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés. Très rouillé. Probablement forgé. NB. ÉLAGUÉ : 33 sur 53.. (# inv. : 106).	2	
73C3	3.1.1.1	Fer ind	clou ?	9	9	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Tige de métal. Probablement des clous. NB. ÉLAGUÉ : 5 sur 9.. (# inv. : 107).	2	
73C3	3.1.1.11	Fer forgé	penture ?	1	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	inc	Penture ? Longue bande de métal rétréci vers l'extrémité puis terminé un peu plus large. Présence d'un clou. Rouillé. (# inv. : 109).	2	
73C3	3.1.1.11	Fer forgé	clou	22	22	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous forgés de dimensions variées. Rouillés.. (# inv. : 105).	2	
73C3	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Gros clou. Probablement pas pour l'architecture, mais plutôt pour fixer un objet. Rouillé.. (# inv. : 111).	2	
73C3	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous en métal cuivreux. Dimensions variées.. (# inv. : 114).	2	
73C3	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	1	1	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	Comp	Bande de métal plate rectangulaire à deux coins biseauté. Présence de trous de fixations.. (# inv. : 113).	2	
73C3	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	inc	Plaquette de métal cuivreux avec deux encoches. Rectangulaire. Plate. Mince.. (# inv. : 115).	2	
73C3	3.1.4	Métaux et alliages plombifères	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	inc	Sans forme apparente. Présence d'un petit cercle. Peut-être un chemin de coulée très altéré.. (# inv. : 116).	2	
73C3	4.1.8	Silex	pierre à fusil	1	1	3.7.2.2	Guerre, armes à feu, accessoires	Comp	Pierre à fusil sur lame. Gris foncé à noir. Ne semble pas avoir été utilisée. De type "Anglaise". De la forme d'un prisme rectangulaire, presque carrée. En trapèze. Longueur : 35,36 mm; Largeur (max) : 30,58 mm; Largeur (min) - au talon : 29,10 mm Hauteur (max) : 12,46 mm. Dimensions se rapprochant de celle d'un mousquet.. (# inv. : 171).	2	
73C3	5.1.1	Os	ossement	108	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de mammifère. Moyen à gros.. (# inv. : 118).	2	

Inventaire des artéfacts et écofacts

Site : Île Sainte-Hélène : site militaire
Code : BjFj-84
Archéologue : David Grégoire
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc
Date : juin 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
73C3	5.1.1	Os	ossement	6	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Petit fragment. Altération moyenne causée par le feu ou la chaleur.. (# inv. : 119).	2	
73D1	5	Matières organiques	coque	4	1	6.2	Végétaux	frag	Fragments de noyau de noyer. NB. ÉLAGUÉ : 4 sur 4.. (# inv. : 84).	E	
73D1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment. Datation matériau : 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c.. (# inv. : 78).	1	
73D1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments courbes. Datation matériau : 1674 po. -. (# inv. : 82).	1	
73D1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment de tube mince. Intérieur texturé (ligné) et extérieur lisse. Datation matériau : 1674 po. -. (# inv. : 83).	1	
73D1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps. Datation production estimée : 1850 c - 1925 c. (# inv. : 80).	1	
73D1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Très petit fragment courbe.. (# inv. : 79).	1	
73D1	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps plat et un fragment courbe, possiblement un col Datation production estimée : 1900 c - . (# inv. : 81).	1	
73D2	5	Matières organiques	coque	1	1	6.2	Végétaux	inc	Fragment de coque d'un fruit ou d'un végétal (feuillus). NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1.. (# inv. : 94).	E	
73D2	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment de rebord. Datation matériau : 1762 po. - 1840 c.. (# inv. : 86).	1	
73D2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	inc	Fourneau de pipe avec éperon. . (# inv. : 92).	1	
73D2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	2	4.2.2	Tabac	frag	. (# inv. : 93).	1	
73D2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord. Tasse à pans. Décor moulé en relief à motif indéterminé. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 85).	1	
73D2	1.3.2.21	PF dure européenne	saupoudreuse ?	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	frag	Fragment de dessus de ce qui semble être une saupoudreuse en porcelaine. Décor peint doré à l'intérieur des trous et linéaire sur le rebord de la partie du dessus.. (# inv. : 87).	1	
73D2	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps plat. Datation production estimée : 1870 po - aujourd'hui. (# inv. : 90).	1	
73D2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	7	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ : 5 sur 7.. (# inv. : 88).	1	
73D2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	4	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps. . (# inv. : 91).	1	
73D2	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps plat. Datation production estimée : 1890 c - 1950 c. (# inv. : 89).	1	
73D2	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	inc	Bande de métal replié. Large.. (# inv. : 97).	1	
73D2	3.1.1.1	Fer ind	clou	9	9	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous indéterminés. Très rouillé.. (# inv. : 98).	1	

Inventaire des artéfacts et écofacts

Site : Île Sainte-Hélène : site militaire
Code : BjFj-84

Archéologue : David Grégoire
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc

Date : juin 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
73D2	3.1.8.1	Aluminium	languette	1	1	4.10	Entreposage ind.	Comp	Languette pour bière ou boisson gazeuse. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. Datation production estimée : 1960 c - indéterminé. (# inv. : 96).	E	
73D2	5.1.1	Os	ossement	60	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de mammifère, fragments d'os long. Moyen à gros mammifère,. (# inv. : 95).	1	
73D3	1.1.2.55	TCF glaçure bleutée	pichet	1	0	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	frag	RR entre : 73C3 (# inv. 166); 73C1 (# inv. 167); 73D3 (# inv. 168)*. Datation production estimée : 1810 c - 1835 c. (# inv. : 168).	1	
73D3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	8	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ : 6 sur 8.. (# inv. : 99).	1	
73D3	3.1.1.1	Fer ind	clou ?	6	6	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés. Très rouillé.. (# inv. : 101).	1	
73D3	3.1.1.11	Fer forgé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous forgés.. (# inv. : 102).	1	
73D3	5.1.1	Os	ossement	4	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de moyen à gros mammifère.. (# inv. : 100).	1	
73D4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ : 2 sur 3.. (# inv. : 103).	1	

2
Annexe

Corrélation couches-lots

Évènement	Identification	Couches	Lots	Descriptif des lots
Sol naturel	Naturel stérile, dépôts	C1-14	72A99	Sable grossier, sans cohésion. Pierres arrondies à subarrondies +/- 20 cm. Compact.
	Naturel stérile, dépôts sableux stratifiés	C1-13	72A99	Sable fin à moyen, gris clair à orangé foncé, plusieurs litages sont visibles. Dépôts meubles, lacustres.
	Naturel stérile, dépôts sableux stratifiés	C1-12	72A3, 72A99	Sable fin à moyen, gris clair, plusieurs litages sont visibles. Dépôts meubles, lacustres.
	Naturel, fibrisol, Ancien niveau organique de surface enfoui	C1-11,C2-15	73A2	Limon sableux, noir, très organique, compact, friable/fibreux, très homogène. Matière organique litée, plusieurs fragments de bois, racines, feuilles, pierres anguleuses. Ancien niveau organique de surface enfoui.
Remblai britannique	Remblai rehaussement 1820-1850	C1-10, C2-14	73A1, 73D3, 73D4, 72A99, 72B99	Sable fin, jaune, légèrement limoneux, très homogène, légèrement compact. Quelques fragments de pierres anguleuses, graviers subarrondis, fragments de briques orangés, fragments de bois. Verre à vitre, brique orangé et rouge, creamware, ossements animaux. Remblai britannique.
	Remblai rehaussement 1820-1850	C2-13	73C4, 72B99	Sable moyen à grossier, légèrement limoneux, brun-gris, compact. Lentilles de sable fin jaune-gris. Plusieurs fragments de pierres anguleuses (brèche) de dimensions variées, charbons. Remblai de rehaussement
	Zone de rejet	C2-12	73C3, 73D2	Limon sableux, brun foncé, peu compact, friable. Pierres anguleuses de dimensions variées, beaucoup de charbons de bois, mortier pulvérisé, gros fragments de briques orangé. TCF décoré, creamware, clous forgés, fragments de verre à vitre, verre à boire, scories, ossements animaux. Zone de rejet.
	Remblai de nivellement	C2-11	73C2, 73D1, 72B99	Sable fin à moyen, limoneux, brun foncé, homogène, meuble. Quelques grains de sable gris blanc, fragments de pierres, fragments de briques, charbons de bois, beaucoup de pierres à la base. Remblais de nivellement.
	Remblai de nivellement	C2-9	72B99	Limon sableux, brun foncé, peu compact, friable. Pierres anguleuses de dimensions variées, beaucoup de charbons de bois, mortier pulvérisé, gros fragments de briques orangé. TCF décoré, creamware, clous forgés.
1875-1930	Ancien sentier	C2-10	73C1, 72B99	Sable, brun foncé, hétérogène, marbré gris. Lentilles de sable gris foncé, quelques graviers et gravillons. Ancien sentier.
	Remblai première moitié XX^{e} siècle	C1-9	73B3, 72A99	Limon sableux, brun-vert, hétérogène, marbré gris. Lentilles de sable gris foncé, quelques graviers et gravillons. Remblai XX^{e} siècle.
	Remblai première moitié XX^{e} siècle	C1-8,C2-8	73B3, 72A99, 72B99	Limon sableux, brun-noir, hétérogène, très compact. Brèche en décomposition, graviers et gravillons, clous tréfilés. Remblai XX^{e} siècle.
	Remblai XX^{e} siècle	C2-7	72B99	Sable moyen à grossier, légèrement limoneux, brun-gris, compact. Lentilles de sable fin jaune-orange. Plusieurs fragments de pierres anguleuses (brèche) et gravier. Fragments de verres, clous tréfilés, fragments de briques rouges. Remblai XX^{e} siècle.
	Remblai première moitié XX^{e} siècle.	C1-7	72A99	Sable moyen à grossier, légèrement limoneux, brun-gris, compact. Lentilles de sable fin jaune-orange. Plusieurs fragments de pierres anguleuses (brèche) et gravier. Fragments de verres, clous tréfilés, fragments de briques rouges. Remblai XX^{e} siècle.
Travaux d'aménagement des années 1930	Dépôt contemporain de la tranchée du sentier	C1-5, C2-6	73B2, 72A99, 72B99	Limon sableux, brun, légèrement compact. Très hétérogène. Graviers et gravillons.
	Infrastructure du sentier	C1-4, C2-5	72A99, 72A99	Limon sableux, brun, meuble. Plusieurs lentilles de sable fin, brun orangé, beaucoup de fragments de pierres anguleuses. Infrastructure du sentier.
Aménagements postérieurs à la Deuxième Guerre mondiale	Comblement d'une tranchée de canalisation	C1-6	73B1, 72A99	Limon fin, brun-noir, très organique, meuble. Gravillons et pierres arrondies. Comblement d'une tranchée de canalisation.
	Comblement d'une tranchée de canalisation	C1-3	72A99	Criblure de pierre, gris foncé, compact. Plusieurs fragments d'asphalte. Remblai de réfection/comblement d'une tranchée de canalisation.
	Ancienne surface de roulement du sentier	C1-2, C2-4	72A99, 72B99	Gravier 0-3/4, sable grossier. Très compact. Ancienne surface de roulement du sentier.
	Revêtement de surface du sentier	C2-3	72B99	Criblure de pierre, gris clair, compact. Revêtement de surface du sentier.
Occupation récente	Revêtement de surface du sentier	C2-2	72B99	Criblure de pierre et gravier anguleux, gris foncé, très compact. Plastiques, verre bouteille. Revêtement de surface du sentier.
	Niveau organique de surface actuel (aire gazonnée)	C1-1, C2-1	72A99, 72B99	Limon sableux, légèrement argileux, brun-gris foncé. Matrice homogène et légèrement compacte. Racines et radicelles, quelques déchets modernes. Niveau organique de surface actuel (aire gazonnée).